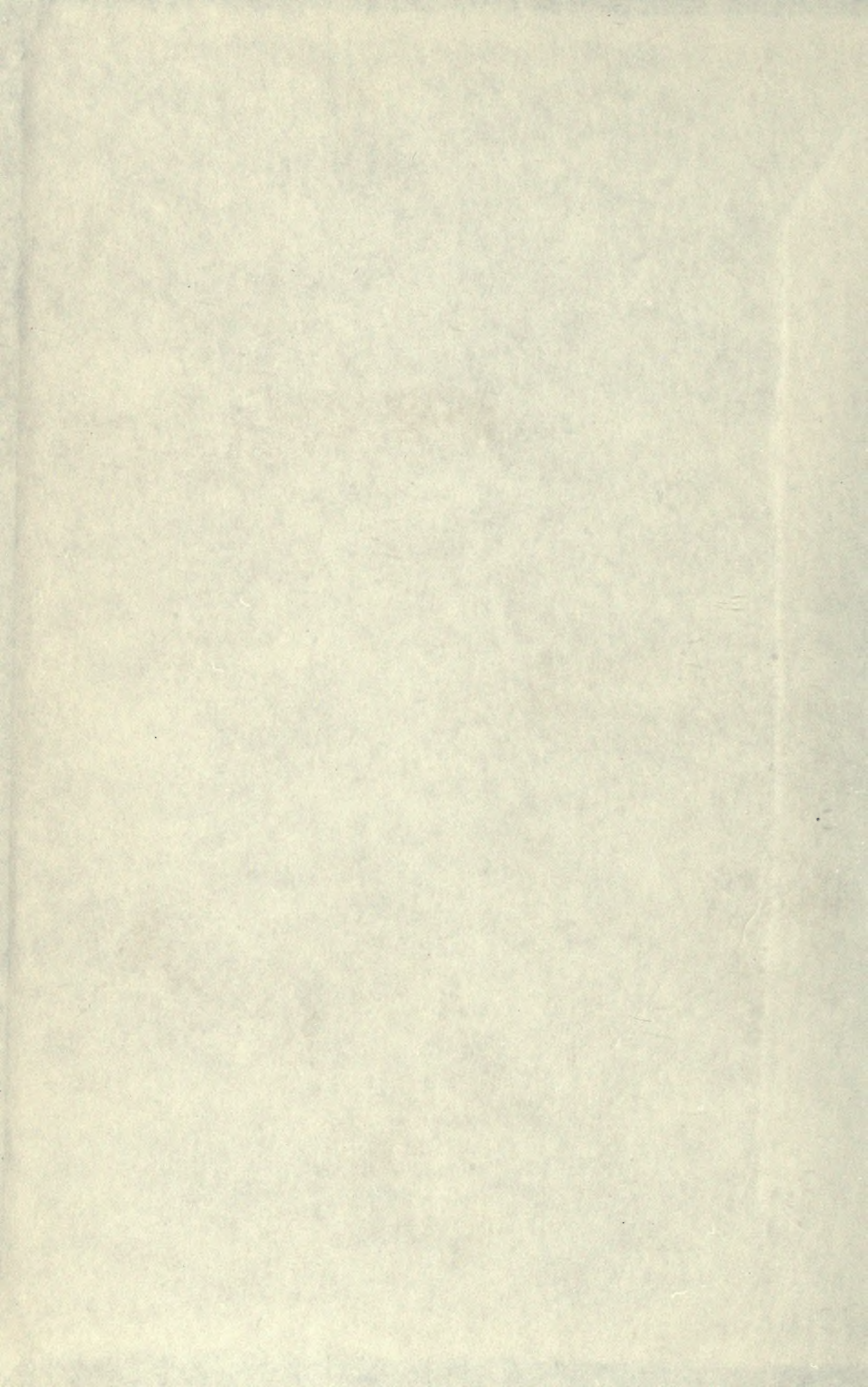
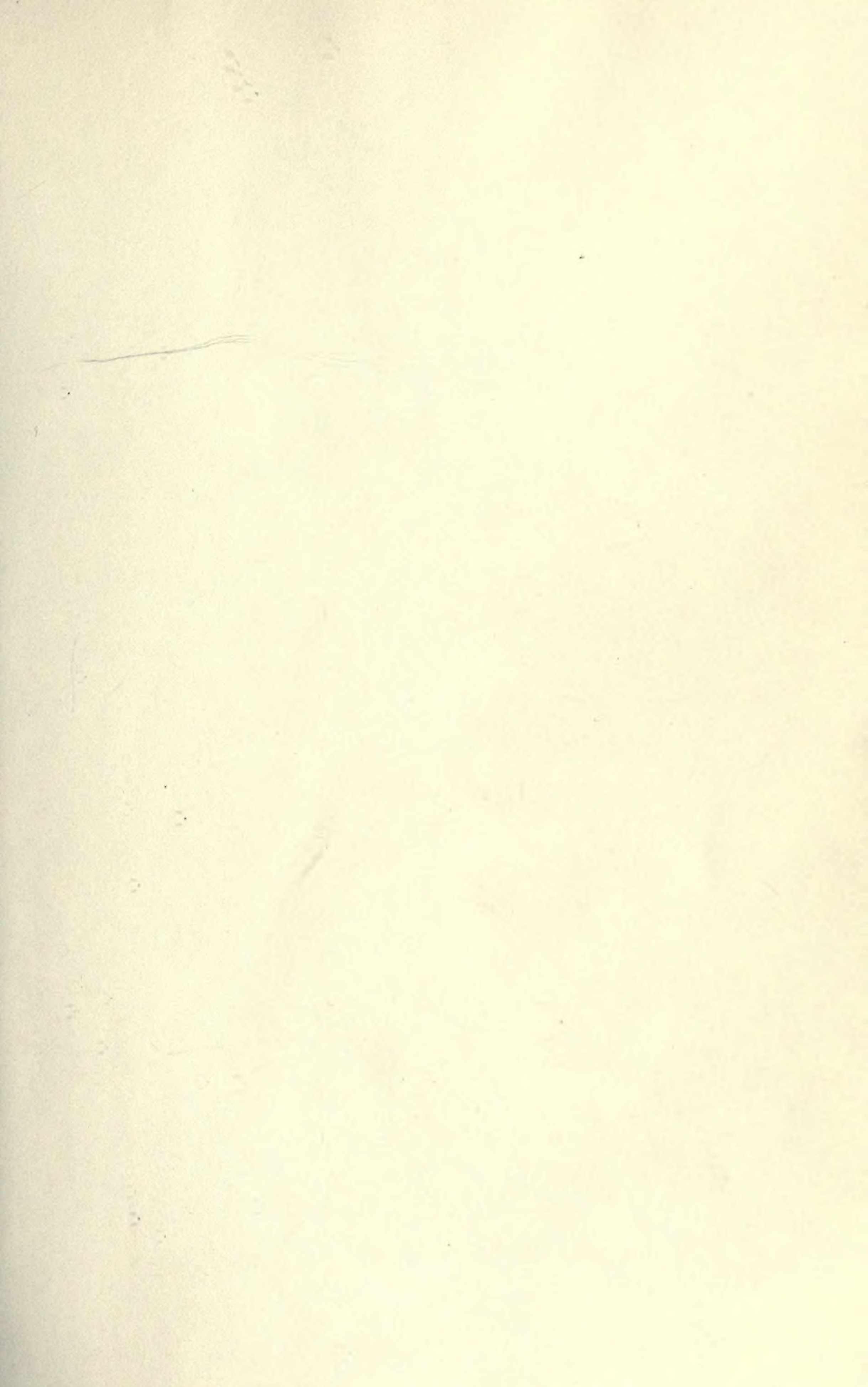
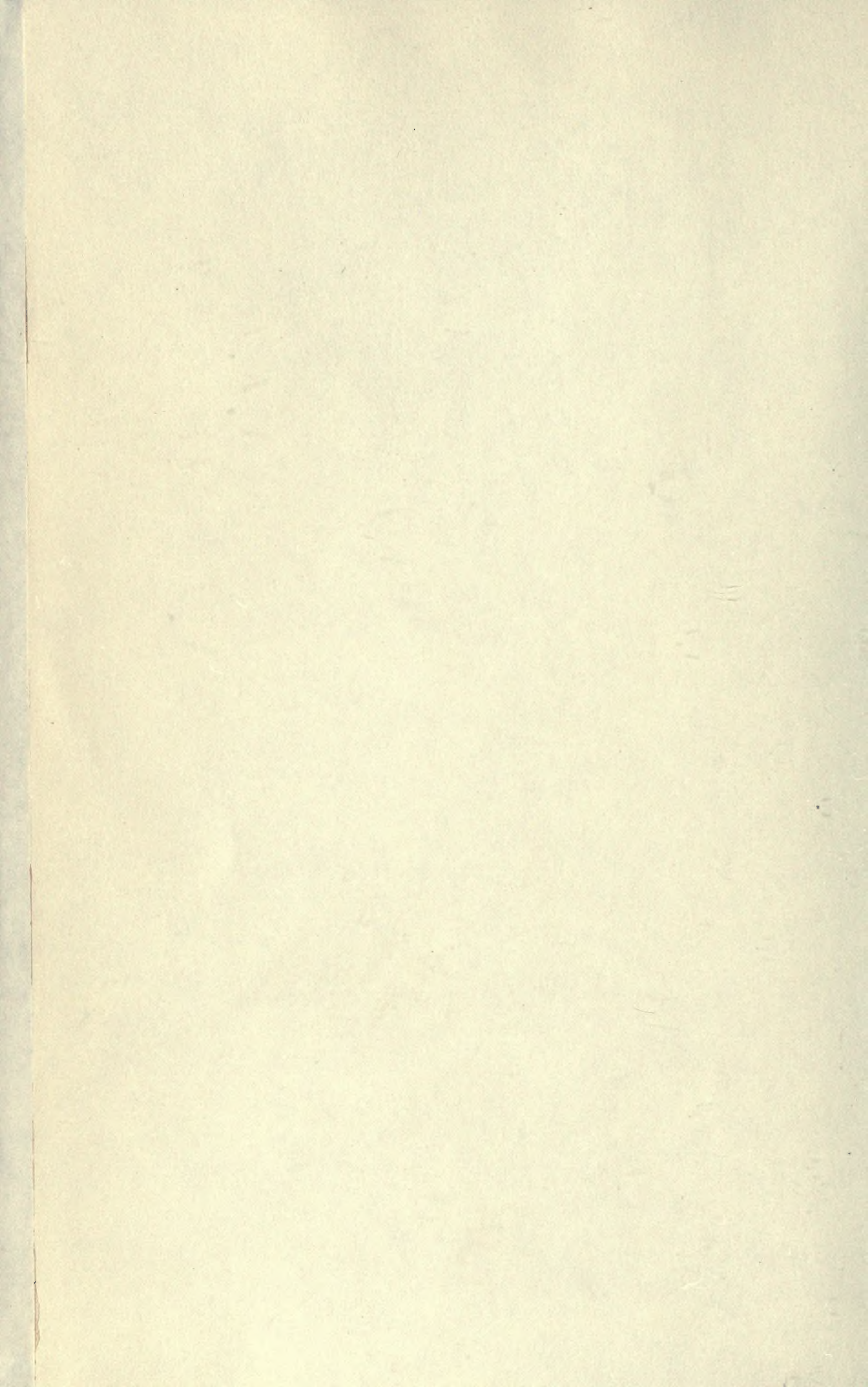
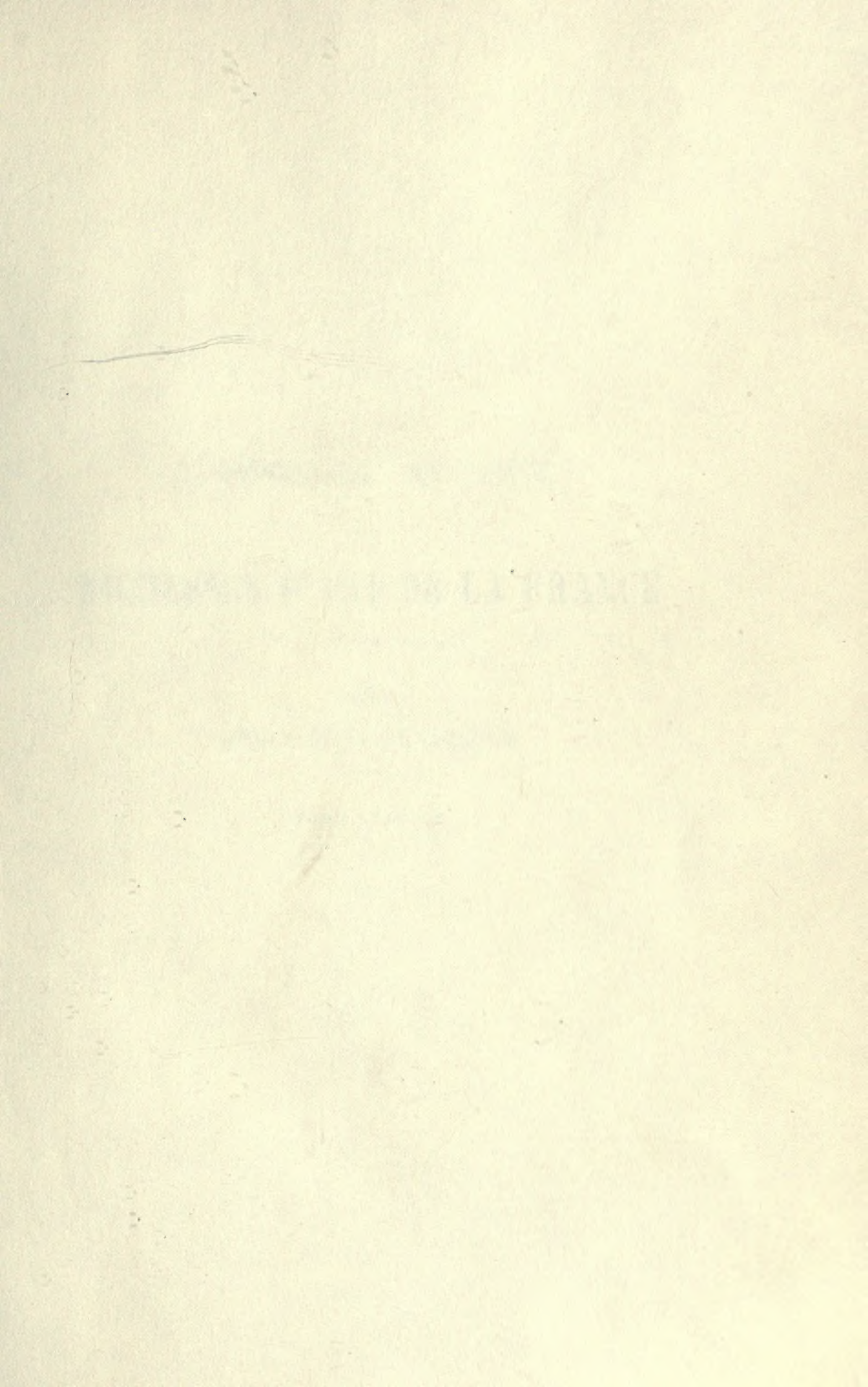
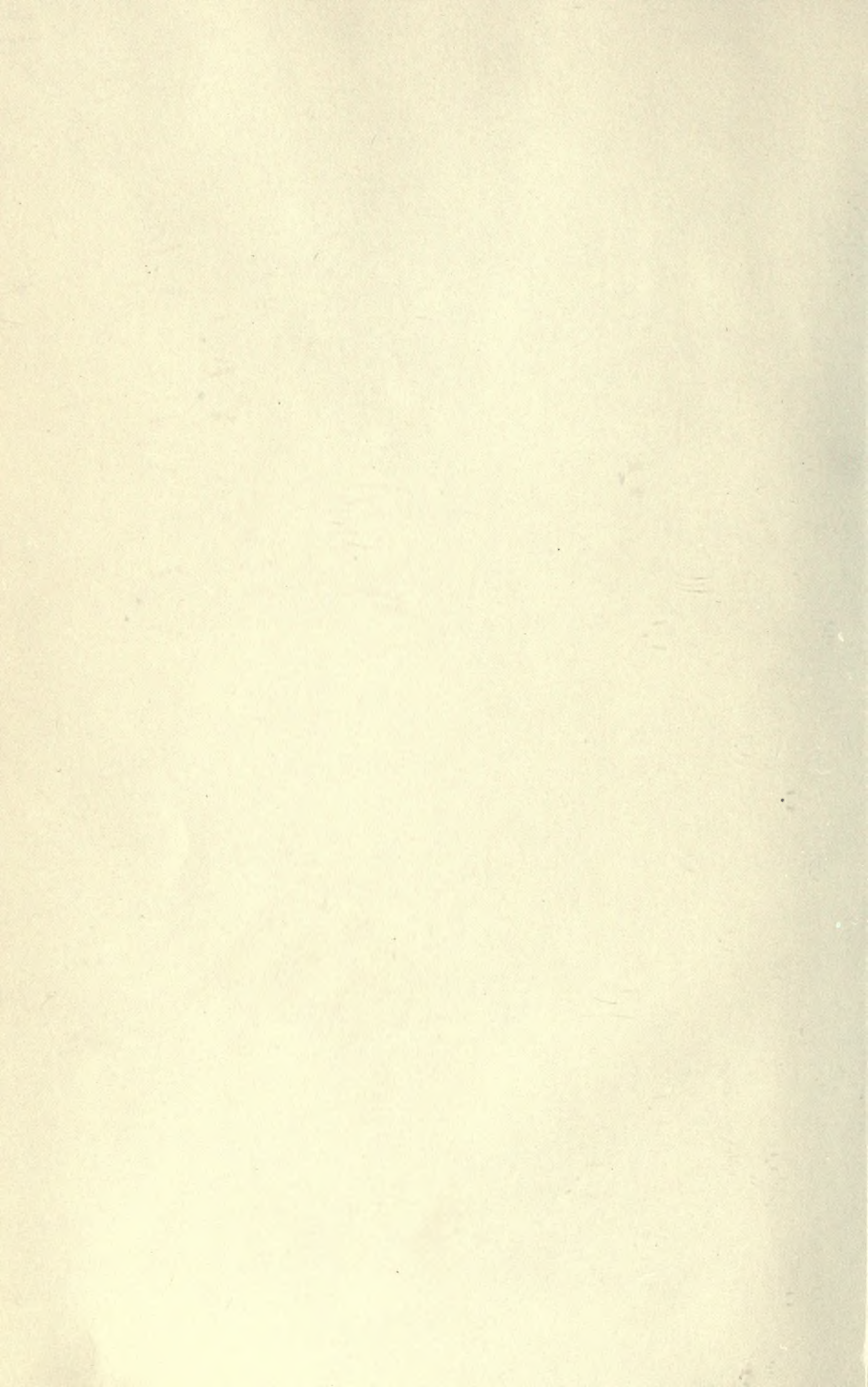

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01467823 9











INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

PARIS

MONUMENTS RELIGIEUX

TOME PREMIER

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET C[ie], RUE GARANCIÈRE, 8.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART

DE LA FRANCE

PARIS

MONUMENTS RELIGIEUX

TOME PREMIER

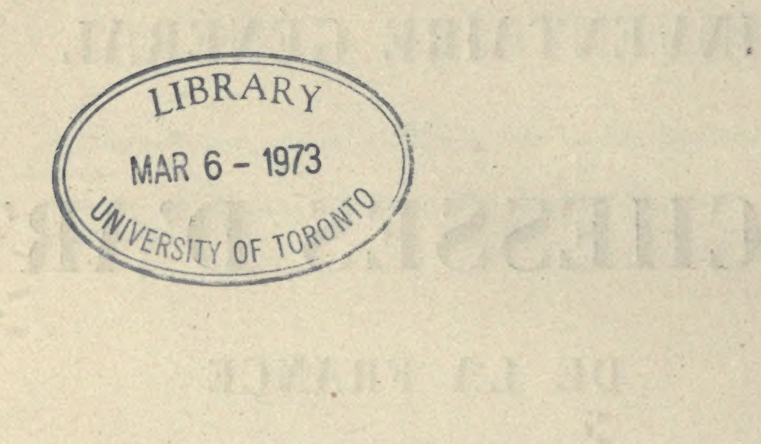


PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1876


LIBRARY
MAR 6 - 1973
UNIVERSITY OF TORONTO

INTRODUCTION



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS
(DIRECTION DES BEAUX-ARTS)

INVENTAIRE GÉNÉRAL DES RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

RAPPORT

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS

Paris, le 15 mai 1874.

MONSIEUR LE MINISTRE,

En 1856 fut proposé au Congrès des Sociétés savantes des départements le projet d'un Inventaire des richesses d'art de la France, tâche que j'aurais à cœur d'entreprendre sous vos auspices. Ce vaste travail, qui mettrait en lumière les inestimables trésors de nos collections nationales, de nos Musées de province, de nos églises et de nos monuments publics, et qui fournirait un sujet inépuisable aux recherches et aux études de nos Sociétés savantes, offrirait aux artistes et aux érudits du monde entier le répertoire aussi complet que possible des peintures, sculptures, curiosités de toutes sortes qui, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, se sont accumulées dans notre pays et en ont fait dans les temps modernes, avec l'Italie et les Flandres, la terre privilégiée des arts.

Or la France elle-même ignore profondément ses richesses ; l'Inventaire qui les lui révélera ne flattera pas seulement notre juste orgueil, il rehaussera singulièrement aux yeux de l'étranger l'éclat de notre nation. La publication dont je parle n'a rien d'ailleurs qui ne soit d'exécution facile. Ce que la Belgique, avec la seule force de son esprit patriotique et de son esprit municipal, a entrepris et mené à bien pour la plupart de ses villes, la France, avec toutes ses ressources de corps savants, d'administrations d'art, de conservateurs de collections publiques, d'inspecteurs des Beaux-Arts, d'inspecteurs de monuments historiques et d'édifices diocésains, le doit conduire aisément à fin.

Sous Louis XV, Lépicié avait publié l'Inventaire des tableaux du Cabinet du Roi ; les Inventaires du Louvre, pour être plus volumineux, ne sont pas moins prêts à offrir l'entière et instructive nomenclature de nos peintures, de nos dessins, etc., etc. Les catalogues des Musées de province n'ont besoin que d'être contrôlés par quelques érudits spéciaux, et complétés par la mention de quelques objets réservés en magasin, pour fournir une autre série de documents bons pour l'impression. Ce sera en outre une occasion précieuse pour les collections de nos départements d'attirer sur leur importance et sur leur vraie valeur l'intérêt des autorités locales et aussi les largesses mieux motivées et mieux renseignées de votre administration.

Il est certain, Monsieur le Ministre, que si l'on attendait pour commencer la publication d'un si volumineux travail qu'il fût complet dans toutes ses parties, il faudrait renvoyer à une époque très-éloignée la mise sous presse de ses premiers feuillets. Mais mon avis serait tout au contraire de commencer, simplement et sans tarder, l'impression des divers chapitres au fur et à mesure qu'ils se produiraient. La publication se composerait tout d'abord de deux séries : l'une appliquée à l'Inventaire des richesses d'art de nos collections nationales ; l'autre appliquée à l'Inventaire des Musées départementaux et communaux, des églises, monuments, etc., de Paris et de province. Des tables soigneusement élaborées et indiquant les artistes et les localités cités dans l'ouvrage seraient insérées à la suite de chaque volume, et ces tables seraient le lien réel, la clef indispensable de cet immense répertoire d'œuvres et de noms.

Pour étudier plus sûrement les questions multiples qui se rattachent à un tel projet, j'ai cru devoir invoquer les utiles conseils d'hommes particulière-

ment compétents. J'ai exposé à cette Commission les idées ci-dessus et les moyens de parer aux dépenses de l'ouvrage, qui seraient prises sur les ressources ordinaires du budget des Beaux-Arts. Nous avons examiné ensemble : 1° le caractère à bien définir de l'Inventaire ; 2° ses divisions ; 3° les mentions de détail qu'il devra contenir sur chaque objet à décrire. Puis, nous avons comparé les diverses publications analogues patronées par votre ministère, celle du Catalogue général de la Bibliothèque nationale, celle des manuscrits des Bibliothèques de province, etc. Nous avons préparé la circulaire qui devrait être adressée, avec votre recommandation, aux conservateurs des Musées de province et aux Sociétés savantes. Nous avons pensé qu'un spécimen étudié avec grand soin des chapitres différents de l'Inventaire, dans la mesure propre à chacune des séries, Musées, églises, monuments publics, leur devrait être envoyé en même temps que la circulaire, et nous avons choisi, comme premiers types, le Musée de Tours, l'église de Saint-Étienne du Mont, à Paris, l'hôtel Soubise, le Petit-Trianon. Comme il importe que cette solennelle enquête sur les richesses d'art de la France soit menée avec toute circonspection pour obtenir un juste crédit auprès des amis des arts dans le monde entier, le travail des conservateurs de nos Musées de province et des autres collaborateurs de l'Inventaire, après le contrôle qui en serait fait sur place par les inspecteurs des Beaux-Arts ou par les délégués de la Commission, serait soumis à la Commission elle-même, qui, l'ayant examiné en dernier ressort, le livrerait au sous-comité chargé de la publication.

Il y a un mois à peine, Monsieur le Ministre, vous disiez aux délégués des Sociétés savantes réunis à la Sorbonne sous votre présidence : « Travaillez, travaillez avec confiance, continuez vos paisibles et fécondes études ; « la mission que vous avez librement assumée est grande et patriotique... Il « faut, par le spectacle de sa grandeur passée, susciter en notre société de « généreux desseins et de mâles vertus... Ne comptez-vous pas parmi les « gardiens de ses traditions littéraires et artistiques, parmi les dépositaires « des trésors les plus cachés de son histoire ? N'êtes-vous pas quelquefois les « promoteurs des progrès scientifiques dont elle recueille les bienfaits dans « son commerce et dans son industrie ? » J'ai cru, Monsieur le Ministre, entrer dans votre pensée en proposant aux innombrables corporations savantes qui forment d'un bout à l'autre de la France comme une laborieuse officine de communications érudites, un but à leurs travaux, un cadre à leur activité. Si le travail seul « sans préoccupations étrangères » peut régé-

nérer notre pays, j'ai voulu, sur le terrain que vous avez jugé bon de me confier, et pour une œuvre que je crois digne de votre administration, ouvrir une carrière abondante à tous ces hommes de bonne volonté qui, dans notre pays, n'ont jamais fait défaut à qui leur a demandé d'apporter leur pierre à un monument d'intelligence et de patriotisme.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Monsieur le Ministre, de vouloir bien approuver la publication d'un Inventaire des richesses d'art de la France, et de confier la conduite de cette publication aux membres d'une Commission spéciale.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur le Ministre, votre très-humble et très-dévoué serviteur.

Le Directeur des Beaux-Arts,

Signé : Ph. DE CHENNEVIÈRES.

Approuvé :

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Cultes et des Beaux-Arts,

Signé : DE FOURTOU.

COMMISSION

DE

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DES RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

Président : M. le marquis DE CHENNEVIÈRES, directeur des Beaux-Arts;
Vice-Président : M. REISET, directeur des Musées nationaux;
Secrétaire : M. LAFENESTRE (Georges), chef de bureau à la Direction des Beaux-Arts;
Secrétaire adjoint : M. JAMAIN, secrétaire du directeur des Beaux-Arts.

MEMBRES :

MM. CHABOUILLET, conservateur sous-directeur du département des médailles à la Bibliothèque nationale;
CHÉRON, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale;
CLÉMENT DE RIS (comte), conservateur adjoint au Musée du Louvre;
COUSIN (Jules), bibliothécaire de la Ville de Paris;
DARCEL, administrateur des Gobelins;
DELABORDE (vicomte Henri), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, conservateur sous-directeur du Dépôt des estampes à la Bibliothèque nationale;
GENTIL (Arthur);
GONCOURT (Edmond DE), écrivain d'art;
MM. GUIFFREY (J. J.), archiviste aux Archives nationales;
GRUYER (A.), membre de l'Institut, inspecteur des Beaux-Arts;
JOUIN (Henry), attaché à la direction des Beaux-Arts, chargé du service de l'Inventaire;
LOUVRIER DE LAJOLAIS, président de la Commission consultative à l'Union centrale des Arts;
MONTAIGLON (DE), professeur à l'École des Chartes;
MANTZ (Paul), chef de bureau au ministère de l'Intérieur;
MICHAUX, chef de la division des Beaux-Arts à la Préfecture de la Seine;
RONCHAUD (DE), inspecteur des Beaux-Arts;
SAINT-VICTOR (Paul DE), inspecteur des Beaux-Arts;
SERVAUX, chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique;
SOULIÉ (Eud.), conservateur du Musée de Versailles;
WATTEVILLE (baron Os. DE), chef de la division des Sciences et lettres au ministère de l'Instruction publique.

La Commission de l'Inventaire s'est mise immédiatement à l'œuvre, et dès sa première séance, statuant sur le caractère de la publication qu'elle allait entreprendre, elle décidait que le relevé de tous les objets d'art renfermés dans les établissements publics serait non pas une nomenclature pure et simple, mais un inventaire où les attributions et les origines auraient été au préalable soigneusement examinées et rectifiées, et qui devrait être accompagné, autant que possible, de documents authentiques.

Consultée par l'un de ses membres sur la question de savoir si ce ne serait pas amoindrir la valeur de cet Inventaire que d'y comprendre des choses médiocres, la Commission émettait l'avis que l'Inventaire devait être établi sur des bases aussi larges que possible, et comprendre tout ce qui a le carac-

tère d'une œuvre d'art, certaines œuvres fussent-elles d'ailleurs médiocres au point de vue esthétique. Dans ce dernier cas, en effet, elles peuvent présenter un intérêt au point de vue, soit de l'histoire de l'art, soit de l'histoire générale, et il est nécessaire de constater leur présence à un certain moment dans nos collections publiques.

La Commission, interrogée sur la nature des hôtels ou palais qu'il convient d'inventorier, a déclaré ne vouloir s'occuper que des palais et hôtels ayant un caractère public, c'est-à-dire appartenant soit à l'État, soit aux départements, soit aux communes.

En ce qui touche les ouvrages d'art aujourd'hui disparus ou détruits, la Commission a décidé qu'ils devraient être mentionnés dans la notice historique précédant l'inventaire des monuments auxquels ils appartenaient autrefois.

Il fut ensuite résolu : que les monographies concernant les monuments publics de Paris et celles relatives aux monuments de la province seraient publiées par séries distinctes;

Que le travail serait entrepris sans retard sur plusieurs points à la fois, suivant les ressources dont on disposerait;

Et que les Inventaires revisés par la Commission, munis d'une table spéciale, pourraient être publiés au fur et à mesure de leur achèvement, sauf à être classés plus tard par groupes méthodiques, des tables générales devant accompagner chaque volume et en relier toutes les parties.

Étudiant la marche qu'elle entendait suivre dans la publication des monographies, la Commission décide que les manuscrits seront l'objet d'un examen préalable avant d'être mis à l'impression. Des épreuves de chaque Inventaire seront adressées à trois membres de la Commission qui acceptent le soin de reviser sur place les travaux des auteurs, et, s'il y avait lieu, la Commission elle-même serait convoquée afin de résoudre les difficultés que lui signaleraient ses délégués.

La Commission de l'Inventaire croit, à ce propos, s'acquitter d'un devoir en remerciant publiquement ici MM. Jules Cousin, bibliothécaire de la Ville de Paris, Paul Mantz, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, Michaux, chef de division à la Préfecture de la Seine, qui ont bien voulu revoir avec la plus minutieuse attention et compléter les monographies contenues dans le présent volume.

Il a été résolu que la publication serait faite sous la responsabilité de la Commission ; mais tout travail publié porte le nom de son auteur.

Passant à l'étude des diverses mentions que devraient contenir les notices de l'Inventaire, la Commission a résumé les questions abordées par elle et longuement examinées, dans une série de documents que nous publions ci-après :

I

MONUMENTS CIVILS

Circulaire adressée aux Directeurs et Conservateurs de Musées, Bibliothèques, Palais, etc.

M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts vient de décider qu'un Inventaire général des richesses d'art de la France allait être dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts.

La Commission choisie pour étudier cette question a pensé qu'il fallait d'abord faire appel aux hommes spéciaux chargés de la direction et de la conservation des Musées de province. Ces Musées comptent, en effet, pour une très-forte part dans le travail que nous allons entreprendre. Je viens donc, M   , faire appel à votre bon vouloir et vous prier de m'envoyer, sans retard, les catalogues des collections confiées à vos soins. Je souhaite avoir, non-seulement les catalogues imprimés et livrés au public, mais les notes, inventaires, manuscrits, etc., qui intéressent votre Musée. Ces catalogues et ces notes, aussitôt reçus, seront classés et étudiés avec soin. Après ce premier travail, MM. les inspecteurs des Beaux-Arts se mettront en rapport avec vous : ils iront recueillir directement vos observations, ils vous transmettront les leurs après avoir étudié vos galeries, et vous porteront en tous cas les remercîments de l'Administration. Il est du plus haut intérêt pour tous de poursuivre activement ce travail. Les richesses provinciales ne sont point appréciées à leur valeur, parce qu'elles ne sont pas suffisamment connues. L'Inventaire que nous projetons, une fois fait et bien fait, sera publié sous la surveillance et sous la responsabilité de la Commission, et mis ensuite à la portee de tous. Dès lors, quiconque aura souci de s'instruire pourra aller ici ou là en connaissance de cause. En s'arrêtant dans votre ville, il sera sûr d'y trouver un motif sérieux d'étude et de curiosité. J'ajouterai que le travail des conservateurs doit avoir pour résultat naturel d'appeler sur leurs Musées la sollicitude des autorités locales et aussi les libéralités mieux justifiées de l'Administration. L'intérêt local se joint donc à l'intérêt général pour recommander à vos plus sérieuses méditations l'entreprise que nous allons poursuivre. Je désire trouver en vous, M   , un auxiliaire et un collaborateur, et je vous adresse à l'avance, avec l'expression de ma gratitude, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur des Beaux-Arts,

PH. DE CHENNEVIÈRES.

A Messieurs les Présidents des Sociétés savantes.

Monsieur le Président,

J'ai décidé qu'un Inventaire général des richesses d'art de la France allait être dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts.

La Commission choisie pour étudier cette question a pensé qu'elle devrait faire appel aux lumières de votre compagnie. La Société que vous présidez peut, par son intelligent concours, nous aider beaucoup dans la tâche très-difficile et très-étendue que nous nous proposons. En dehors des Musées, à la tête desquels se trouvent des conservateurs, les divers monuments de votre département et des départements voisins peuvent contenir des objets d'art qui échapperaient sans doute à nos investigations, si des hommes savants et spéciaux, versés surtout dans la connaissance de la localité, ne voulaient bien nous éclairer.

Je fais donc appel, Monsieur le Président, à l'active coopération de tous les hommes dévoués qui composent votre Société, et je vous serai obligé de vouloir bien m'adresser le plus tôt possible réception de cette lettre.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Cultes et des Beaux-Arts,
DE FOURTOU.

A Messieurs les Archivistes.

Monsieur l'Archiviste,

M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts vient de décider qu'un Inventaire général des richesses d'art de la France allait être dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts.

La Commission choisie pour étudier cette question a pensé qu'elle devait faire appel au bon vouloir et à la compétence spéciale de MM. les Archivistes et leur demander l'indication de toutes les pièces qui seraient de nature à intéresser les origines, la provenance, le prix d'acquisition, les donateurs, les transmissions successives des objets d'art contenus dans les édifices de l'État, départementaux et communaux, dépendant de votre circonscription. C'est surtout dans la période révolutionnaire des dix dernières années du dix-huitième siècle qu'il serait utile de rechercher ces documents. Alors, en effet, la plupart des œuvres et objets d'art ayant appartenu aux églises, communautés, domaines, etc., furent soustraits ou vendus, et les archives locales conservent sans doute quelques traces de ces mutations. Si, par aventure, à vos collections d'archives étaient mêlés des objets d'art, je vous prierais aussi de les signaler et de les décrire.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur l'Archiviste, de tout ce que vous pourrez faire pour faciliter et compléter le travail de la Commission, et je vous adresse à l'avance, avec mes remercîments, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur des Beaux-Arts,
Président de la Commission de l'Inventaire,
Ph. DE CHENNEVIÈRES.

QUESTIONNAIRE.

Envoyer trois exemplaires de la plus récente édition des catalogues existants. A défaut de catalogues imprimés, envoyer trois exemplaires des catalogues manuscrits.

Compléter les renseignements donnés dans les catalogues par les inventaires des objets conservés en magasin et par toutes notes manuscrites intéressant les collections.

Décrire chaque objet brièvement, mais complétement, de manière que cet objet ne puisse être confondu avec aucun autre objet similaire. Donner les dimensions, la forme et la matière. Indiquer la provenance et donner, autant que possible, l'histoire de l'objet. Dire l'époque d'entrée dans le Musée, par qui l'objet a été donné ou vendu. Fournir les nom et prénoms de l'artiste, les indications concernant les dates. Relever les dimensions des figures (nature, demi-nature, plus grande que nature).

PEINTURES ET DESSINS.

Diviser les objets en quatre classes :

1° École française;
2° Écoles d'Italie et d'Espagne;
3° Écoles allemande, flamande, hollandaise;
4° Écoles anglaise, suédoise et autres.

Indiquer, pour toutes les peintures, le procédé mis en œuvre, peinture à l'huile, en détrempe, à fresque, à la cire, etc.

Les estampes relevant de chacune de ces écoles devront être mentionnées :

1° A l'état de recueil ou d'œuvre de maîtres;
2° A l'état isolé, quand elles présentent un intérêt spécial.

SCULPTURES.

Diviser les objets en trois classes :

1° Sculptures antiques;
2° Sculptures du moyen âge et de la Renaissance;
3° Sculptures modernes.

OBJETS D'ART ET DE CURIOSITÉ.

Émaux, gemmes et joyaux, orfévrerie, etc.; Faïences, terres émaillées, grès, porcelaines, etc.; Verreries et vitraux, ivoires sculptés, petits bronzes, plaquettes, médailles, etc.; Bois sculptés, meubles d'art, etc.; Broderies, dentelles, tapisseries, tissus précieux, etc.; Miniatures.

Tout ce qui touche à l'archéologie ne doit trouver place dans l'Inventaire que dans le cas où la question d'art est intéressée. Ainsi, les inscriptions ne doivent être mentionnées que si elles accompagnent des objets d'art. Une inscription tombale, par exemple, ne sera relevée que si elle est jointe à un relief ou à une représentation graphique.

Tous les détails bibliographiques intéressant les objets sont instamment demandés. Les indications des gravures ou lithographies, reproduisant les tableaux, dessins ou monuments de tous genres, sont également demandées.

II

MONUMENTS RELIGIEUX

PLAN. — LÉGENDE. — ORDRE A SUIVRE DANS LA DESCRIPTION.

LÉGENDE DU PLAN

Portes. — Porte centrale ; porte de gauche, porte de droite.

Porche extérieur.

Porche intérieur. Tombeau sur le mur latéral de gauche.

Tribune supérieure.

Nef. — Nef centrale. — Côté gauche ; banc d'œuvre ; autel au 5e entre-colonnement sur la 6e colonne et regardant le pied de la nef. — Côté droit ; chaire dans le 4e entre-colonnement ; tombeau appliqué contre la 7e colonne et tourné vers le chœur. — Voûtes de la nef ; peintures à la 6e et à la 7e travée.

Chapelles du bas côté de gauche. 1re chapelle ; fonts baptismaux. Petite chapelle funéraire de la 2e chapelle. Les chiffres des chapelles correspondent ici à ceux des entre-colonnements. — Chapelles du bas côté de droite : 1re chapelle en face du 1er entre-colonnement ; 2e chapelle en face du 5e ; 3e chapelle en face du 6e ; 4e chapelle en face du 7e.

Transept. — Transept gauche. Autel sur le mur de la 2e travée du côté du chœur. — Transept droit. Tombeau sur le mur de la 3e travée du côté de la nef : deux chapelles ouvrant, la 1re sur la 2e travée, la 2e sur la 3e travée du côté du chœur. — Coupole centrale.

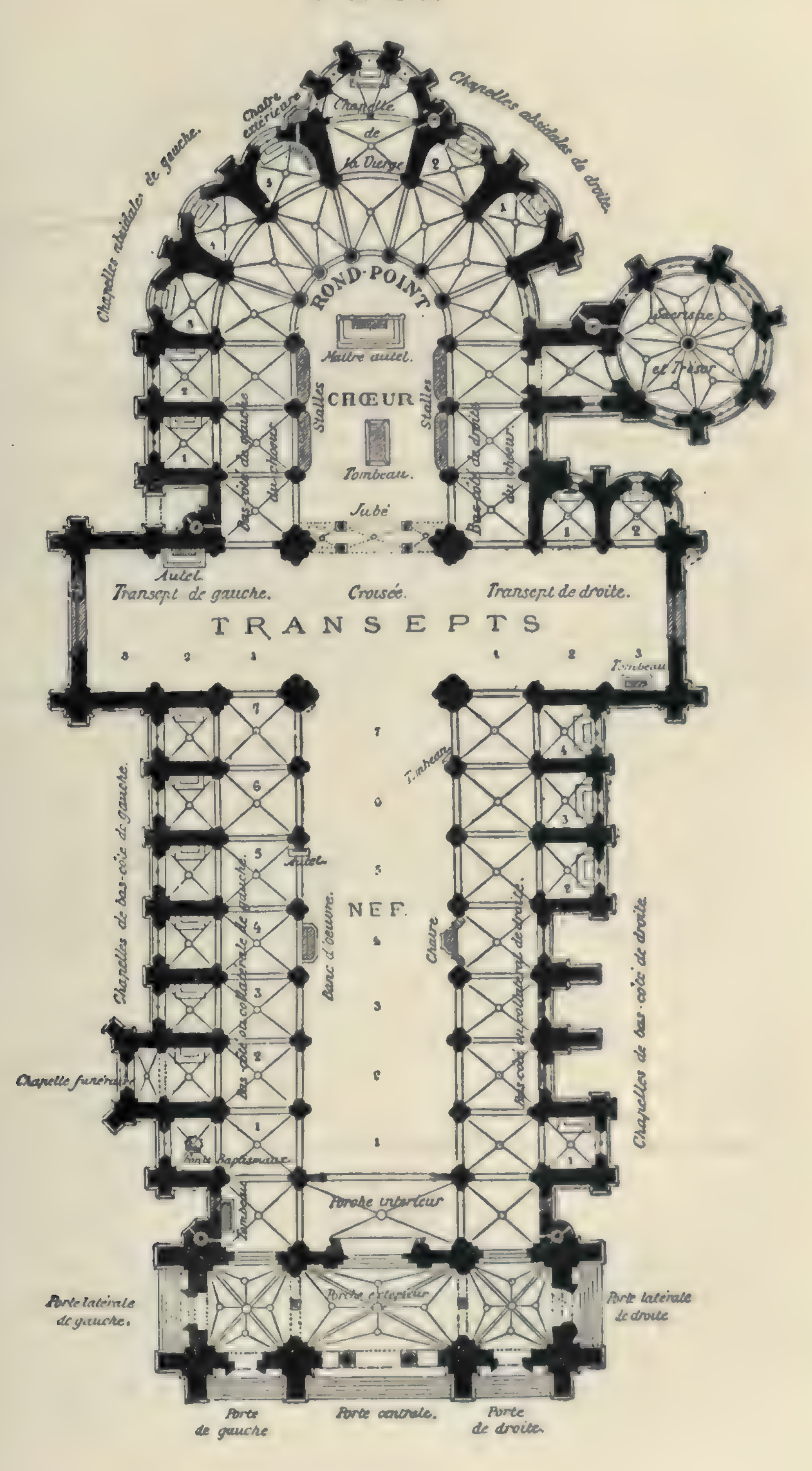
Chœur. — Jubé. — Maître-autel au centre du rond-point du chœur. Tombeau au centre de la 2e travée. Stalles. — Tour du chœur. — Bas côté de gauche. Série complète de cinq chapelles correspondant aux entre-colonnements 2 à 7. — Bas côté de droite. Bâtiment extérieur de la Sacristie et du Trésor ouvrant dans la 3e travée ; la 1re chapelle à la 5e travée ; la 2e chapelle à la 6e travée. — Chapelle du chevet.

Vitraux. — Rose de la nef. — Du côté gauche, 4 vitraux, au-dessus des 2e, 4e, 6e et 7e entre-colonnements. — Du côté droit, vitraux au-dessus des 5e et 6e entre-colonnements.

Transept gauche. — Côté de la nef ; vitrail au-dessus du 1er entre-colonnement. Mur latéral ; rose. — Côté du chœur ; vitraux, dont les sujets se suivent, au-dessus des 3e, 2e et 1er entre-colonnements.

Transept droit. Vitraux sur les 1er, 2e et 3e entre-colonnements du côté de la nef.

PLAN


Chapelles absidales de gauche.
Chaire extérieure
Chapelle de la Vierge
Chapelles absidales de droite.
ROND-POINT
Sacristie et Trésor
Maître autel.
CHŒUR
Stalles
Stalles
Bas-côté de gauche du chœur
Bas-côté de droite du chœur
Tombeau.
Jubé
Autel.
Transept de gauche.
Croisée.
Transept de droite.
TRANSEPTS
Tombeau
Tombeau
Autel
NEF.
Banc d'œuvre
Chaire
Chapelles de bas-côté de gauche
Bas-côté ou collatéral de gauche
Bas-côté ou collatéral de droite
Chapelles de bas-côté de droite
Chapelle funéraire
Fonts baptismaux
Tombeau
Porche intérieur
Porche extérieur
Porte latérale de gauche.
Porte latérale de droite
Porte de gauche
Porte centrale.
Porte de droite.

ORDRE A SUIVRE

DANS LA DESCRIPTION DES OBJETS D'ART

Il importe, dans un recueil de renseignements, que les descriptions soient faites sur un seul plan et de façon à concorder entre elles. Rien n'est plus rare dans les descriptions d'églises ; à force d'y revenir sur ses pas, on y arrive facilement au désordre et à une confusion assez grande pour qu'au delà de la moitié le lecteur ait grand'peine à savoir où il en est exactement. C'est ce qui se produit même quand on s'astreint à faire le tour de l'église, la seconde partie se trouvant ainsi absolument à l'inverse de la première.

Une autre difficulté se rencontre : c'est la question de savoir ce qu'on doit appeler la gauche ou la droite dans une église. Au point de vue liturgique, il n'y a pas de doute. La droite et la gauche sont celles de l'officiant qui donne la bénédiction ; par conséquent, dans une église orientée, la droite liturgique est le côté nord ou de l'évangile, la gauche, le côté sud ou de l'épître. C'est exactement la même chose qu'en blason, où le côté dextre est la droite de celui qui porterait l'écu et la gauche de celui qui le regarde, le côté senestre la gauche de celui qui porterait l'écu et la droite de celui qui le regarde. Mais cette habitude, pour les églises, n'est nullement passée dans le public, qui se sert plus facilement de l'indication de sa propre droite et de sa propre gauche. C'est de cette façon qu'est faite la grande majorité des descriptions ; il a donc paru utile de s'y tenir pour ne pas choquer une habitude presque constante. Dans les églises orientées, l'ouest correspond à la façade, l'est au chevet, le nord et le sud aux deux côtés ; mais, comme beaucoup d'églises ne sont pas orientées, tout en indiquant si une église l'est bien ou mal, l'orientation ne peut pas être prise pour base de description. D'un autre côté, si les fonts sont habituellement au nord dans une église orientée et la chapelle des morts habituellement au sud, il y a aussi trop d'exceptions pour qu'on puisse trouver là un point de départ.

Il faut donc se tenir à la droite et à la gauche du visiteur, en admettant, indépendamment des hasards de l'entrée, qu'il parte toujours du pied de la nef ; pour les chapelles, il va de soi que leur droite et leur gauche sont celles de celui qui les regarde de face.

Ce point de départ admis, voici l'ordre dans lequel il faudra noter les œuvres d'art que peuvent présenter les diverses parties d'une église.

EXTÉRIEUR.

Grande façade. Portail. Tours. Le porche extérieur, s'il y en a un. Côté gauche de la nef. Côté droit de la nef. Portails du transept gauche et du transept droit. Tour centrale. Côtés du chœur. Chevet de l'église.

INTÉRIEUR.

On le divisera en ses trois parties constitutives : nef, transept et chœur. Après avoir indiqué en quelques mots la forme et la distribution de l'église, commencer la nef par le mur intérieur de la façade, la tribune et les orgues. Décrire ici le porche intérieur, s'il y en a un.

I. NEF.

Nef centrale à partir du pied de la nef.

Les autels, statues ou tombeaux du côté gauche (celui du banc d'œuvre), puis du côté droit (celui de la chaire). On y comprendra ce qui, sur les piliers, se trouve dans les entre-colonnements et contribue à la décoration de la nef.

Les peintures supérieures.

Bas côtés de la nef. — Bas côté de gauche. — Les œuvres contenues dans les allées du bas côté. Ensuite les chapelles, en commençant par le pied de la nef; donner leur vocable si elles en ont un, mais dans tous les cas les numéroter de 1 à . . . et indiquer leur relation avec le chiffre de l'entre-colonnement des piliers de la nef centrale, quand la suite des chapelles n'est pas complète.

Bas côté de droite. — Les allées du bas côté de droite; les chapelles, numérotées de même de 1 à . . . ; commencer la description des chapelles par le côté de l'autel; y comprendre les vitraux, qui se rapportent le plus souvent au patron.

II. TRANSEPT.

Celui de gauche ou du nord. Celui de droite ou du sud. Pour chacun, commencer par le côté de la nef, continuer par le mur de la façade latérale, finir par le côté du chœur; y comprendre les chapelles qui s'ouvrent dans le transept sans communiquer avec le chœur ou avec ses bas côtés.

La lanterne ou la coupole centrale.

III. CHOEUR.

Sa fermeture entre les piliers de l'arc triomphal.

Grilles; ambons (d'abord celui de gauche ou de l'évangile, puis celui de droite ou de l'épître); jubé avec ses autels.

Commencer la description du chœur lui-même par le maître-autel, qu'il soit au pied du chœur, à son chevet, ou qu'il soit avancé jusque dans le transept ou même dans les dernières arcades de la nef. En indiquer toujours l'exacte plantation.

Les stalles; le fond du chœur.

Sculptures ou peintures du tour extérieur du chœur. Celles de gauche, puis celles de droite, en partant du transept. Si les sujets forment une suite, la décrire dans l'ordre des sujets.

Bas côtés du chœur. — L'allée de celui de gauche ; les chapelles de gauche, numérotées de 1 à..., en partant du transept.

L'allée du bas côté de droite ; les chapelles numérotées de 1 à..., toujours en partant du transept.

Terminer la description des chapelles du chœur par la chapelle centrale du chevet.

Dans les églises à deux nefs, commencer par la nef où se trouve le maître-autel.

Dans les églises circulaires, ou à pans coupés égaux, décrire d'abord la partie centrale, et ensuite le bas côté, en partant de la gauche de l'entrée et en y revenant par la droite ; mais, s'il y a une ou plusieurs chapelles absidales, diviser le bas côté en bas côté gauche et en bas côté droit, avant d'en venir à ces chapelles.

Les vitraux de la galerie et ceux des ouvertures supérieures de l'église devront être décrits en un chapitre à part et après les chapelles du chœur. D'abord la rose du portail, les vitraux de la nef à gauche, puis à droite, les roses des transepts, les vitraux de ceux-ci dans l'ordre des parties basses, puis ceux du chœur, toujours par la gauche d'abord, ensuite par la droite, et enfin le vitrail du centre du chevet. Numéroter les vitraux en indiquant leurs relations avec les entre-colonnements des arcades inférieures. S'il y a une suite chronologique dans l'ordre des sujets, suivre l'ordre qu'elle donne en indiquant soigneusement les relations de place avec les parties inférieures.

S'il y a une église souterraine ou une crypte, en faire la description séparément après celle de l'intérieur, et relativement dans le même ordre en allant du pied au chevet.

Quant à la sacristie, en indiquer la place à l'endroit où l'on y accède ; mais, si elle est importante et surtout si elle contient un Trésor, réserver les détails relatifs à la sacristie pour ne les décrire qu'après avoir entièrement épuisé la description de l'église, dont elle romprait autrement la suite et l'ordonnance.

A plus forte raison, mettre à la fin les ouvrages d'art conservés dans les bâtiments extérieurs qui ne font pas partie intégrante de l'église (chapelles, évêchés, salles du chapitre, cloîtres, charniers, etc.). Les décrire en commençant par ceux de gauche à partir de la grande façade.

Dans le cas où des exceptions trop grandes se présenteraient, il pourrait y avoir lieu d'en aviser la Commission, qui donnerait sur ces points des solutions spéciales.

Favorisée par M. le Ministre de l'Intérieur, qui s'empressa d'assurer à l'Inventaire le concours de MM. les Archivistes des départements ; par M. le Préfet de la Seine, qui donna des ordres immédiats pour que la Commission eût toute liberté d'étudier les édifices appartenant à la Ville de Paris ; par le Cardinal Guibert, Archevêque de Paris, qui adressa une circulaire à MM. les

Curés, les engageant à faciliter l'examen des œuvres renfermées dans les églises de Paris, l'entreprise vraiment nationale de l'Inventaire vient d'être l'objet d'une nouvelle circulaire ministérielle en date du 14 août 1876.

Voici le texte de ce document :

Monsieur le Préfet,

En 1874, un de mes prédécesseurs décida qu'un Inventaire général des richesses d'art de la France serait dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts. Une Commission spéciale fut chargée d'organiser ce vaste travail et d'en surveiller l'impression ; elle se mit à l'œuvre immédiatement, et dans peu de temps paraîtront à la fois les premiers volumes des diverses séries dont se composera la publication : monuments civils et religieux de Paris ; monuments civils et religieux des départements. Les différentes pièces et les spécimens que je vous envoie sous ce pli vous permettront de juger de l'étendue de l'entreprise, de son importance au point de vue national, des services qu'elle doit rendre aux artistes, aux historiens, aux érudits dans tous les genres.

Une publication si considérable ne pourrait toutefois être menée à bonne fin, si nous ne devions compter, dans les départements, pour les travaux préparatoires, sur le concours actif de toutes les personnes qui, par profession ou par goût, s'y occupent de l'histoire des beaux-arts. Déjà mon Administration a demandé à MM. les Conservateurs des Musées départementaux et à MM. les Archivistes de lui faire parvenir les catalogues complets des collections dont ils ont la garde. La plupart ont déjà répondu à cet appel, et leur travail est entre les mains de la Commission.

Mais l'établissement du catalogue des objets d'art innombrables conservés dans les églises, mairies, hospices et tous autres monuments publics que les Musées, ne présente pas évidemment les mêmes facilités, parce que les personnes préposées à leur garde n'ont point toujours une compétence spéciale pour en apprécier la valeur.

Dans cette circonstance, j'ai pensé, Monsieur le Préfet, que mon administration trouverait des collaborateurs naturels et empressés dans les membres des Sociétés savantes et des Sociétés de beaux-arts si nombreuses aujourd'hui en province, lesquelles, ayant surtout pour objet l'étude des monuments locaux, auraient sans doute peu de chose à faire pour réunir en peu de temps tous les matériaux qui nous sont nécessaires. Je viens donc vous prier de vouloir bien me faire savoir quelles sont les Académies, Sociétés savantes, Sociétés de beaux-arts, etc., actuellement organisées dans votre département, avec qui l'Administration des Beaux-Arts pourrait établir des communications à ce sujet. Vous pouvez, dès aujourd'hui, communiquer à ces diverses Sociétés la présente circulaire, en leur demandant si leur intention est de prendre part à ce grand travail, et en les prévenant, d'ailleurs, que toutes les monographies publiées dans l'Inventaire général porteront la signature de leurs auteurs.

En me communiquant le résultat de vos démarches, vous voudrez bien en même temps me faire connaître : 1° la date de fondation de ces diverses Sociétés, les noms de leurs présidents, vice-présidents et secrétaires ; 2° votre avis sur la répartition qu'il conviendrait de faire du travail entre elles ; 3° tous les renseignements qu'il vous aura été possible de vous procurer, soit sur les publications déjà faites pouvant servir de base à l'Inventaire dans votre département, soit sur les personnes qui vous paraîtraient, à défaut ou en dehors de ces Sociétés, les plus capables de nous prêter une collaboration utile.

Je saisis cette occasion pour vous informer que mon intention est d'assimiler dans l'avenir les Sociétés qui, sous divers titres, s'occupent de l'encouragement des beaux-arts, aux Académies et Sociétés savantes qui correspondent déjà avec le ministère de l'Instruction publique. Les Sociétés des amis des arts ou Sociétés des beaux-arts dont vous aurez constaté l'organisation sérieuse, et que vous croirez devoir signaler à mon intérêt, seront donc, dès l'année prochaine, appelées à prendre part à la réunion solennelle des Sociétés savantes qui a lieu chaque année à Paris, ainsi qu'aux récompenses qui y sont distribuées.

Je vous serai obligé de vouloir bien me donner, aussi promptement que possible, réponse aux diverses questions contenues dans la présente circulaire.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
WADDINGTON.

De toutes parts, des monographies d'édifices religieux, de musées, de bibliothèques, d'hôtels de ville, de monuments historiques et de palais parviennent à la Commission de l'Inventaire.

Les membres de cette Commission se sont eux-mêmes partagé le soin de rédiger l'inventaire des églises de Paris.

Dès aujourd'hui, notre œuvre a donc pris de sérieux développements; elle suit une marche régulière. D'autre part, les traditions de savoir et de goût si répandues dans notre pays nous donnent la certitude que notre difficile entreprise, en recrutant tous les hommes de bon vouloir, sera de jour en jour plus favorablement appréciée.

Le Directeur des Beaux-Arts,
Président de la Commission de l'Inventaire,

PH. DE CHENNEVIÈRES.

Paris, le 28 août 1876.



ÉGLISE

DE

SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS



ÉGLISE
DE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

Histoire. — *Cette église, paroisse royale du Louvre, tire son origine d'un petit oratoire érigé à cette place (alors en pleine campagne), où saint Germain, évêque d'Auxerre, s'était arrêté en allant à Nanterre, et avait opéré quelques miracles (vers* 450). *La communauté de prêtres desservant cet oratoire paraît avoir été primitivement constituée en abbaye. C'est par suite d'une confusion avec la puissante abbaye de Saint-Germain des Prés érigée en face de celle-ci, sur la rive gauche de la Seine, qu'on lui donne saint Vincent pour premier patron et Childebert pour fondateur. Il importe, tout en la démentant, de rappeler cette prétention traduite sous toutes les formes dans la décoration extérieure et intérieure de l'édifice.*

Vers 560, *saint Germain, évêque de Paris, reconstruisit cette chapelle dans de plus grandes proportions pour en faire le baptistère de tout ce faubourg de la rive droite et des hameaux qui en dépendaient (Paris étant alors circonscrit dans l'île de la Cité). Il enrichit la communauté des libéralités royales qui étendirent au loin ses possessions et ses droits seigneuriaux. La nouvelle église, construite en forme de rotonde, selon l'usage adopté pour les baptistères, fit donner à ce Saint-Germain de la rive droite, pour le distinguer du Saint-Germain de la rive gauche, le surnom de Saint-Germain le Rond. L'église et les bâtiments conventuels furent entièrement ruinés par les Normands au neuvième siècle.*

Vers l'an 1025, *le roi Robert fit rebâtir de fond en comble la basilique de Saint-Germain l'Auxerrois; mais il ne reste aucune trace même de ce troisième édifice; les parties les plus anciennes de l'église actuelle : la porte centrale, la base du clocher et le tour du chœur, ne remontant pas au delà du treizième siècle.*

Dans son ensemble, le monument, tel que nous le voyons aujourd'hui, appartient franchement au quinzième siècle. Les premières œuvres en furent entreprises vers 1423. *De* 1435 *à* 1439 *fut exécuté le porche extérieur, construit par Jean Gaussel, maçon et tailleur de pierres, pour la somme de* 960 *livres. En* 1456, *on achevait les grosses réparations du chœur, mais les décorations intérieures et les dernières chapelles de la nef et du chevet ne furent terminées qu'à la fin du seizième siècle, ainsi que le prouvent les dates de* 1569 *et* 1571 *inscrites sur les gargouilles. — Le magnifique jubé, œuvre de Pierre Lescot et de Jean Goujon, fut commencé seulement en* 1564. — *En* 1612, *on érigea un maître-autel monumental qui ne coûta pas moins de* 50,000 *livres. C'est le point culminant des embellissements : dès lors commence l'ère des mutilations.*

Vers 1650, *on supprime le trumeau central du grand portail et le bas-relief du Jugement qui le surmonte, afin d'obtenir une plus large ouverture; en même temps*

on fait le jour à l'intérieur en blanchissant les murailles et éclaircissant les vitraux. De 1745 *à* 1750, *Baccarit, architecte des Quinze-Vingts et des écuries du roi, fut chargé de moderniser le vieil édifice, et s'en acquitta sans pitié. L'admirable jubé qui fermait le chœur fut supprimé, les piliers gothiques du pourtour furent élégis en colonnes cannelées et décorées de draperies, de caissons, de fleurons, de balustrades dans le goût du jour. En même temps on démolit la haute flèche en pyramide qui surmontait le vieux clocher du douzième siècle, dont la tour fut reconstruite.*

C'est dans cet état que la Révolution trouva l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, qui, après avoir servi simultanément de magasin à fourrage et d'imprimerie, fut concédée au culte théophilanthropique par la loi du 11 *prairial an III, et placée sous l'invocation de la Reconnaissance. Rendue au culte catholique le* 30 *avril* 1803, *elle fut saccagée le* 13 *février* 1831 *et fermée jusqu'en* 1837. *Cette année, la loi du* 12 *mai en décida la restauration et la réouverture. Des travaux poursuivis pendant vingt ans par MM. Lassus et Baltard lui ont rendu en partie son caractère primitif.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La façade au-dessus du portail est surmontée par un pignon que termine une statue :

L'Archange saint Michel, par M. Marochetti, 1841.

PORCHE.

Le portail est précédé d'un porche ouvrant par sept portes ogives (cinq de face, deux latérales). Les niches du porche sont décorées de statues en pierre, modernes pour la plupart, mesurant uniformément $1^{m},50$ de hauteur. Nous avons dit que ce porche, le plus élégant de ceux qui subsistent encore à Paris, avait été exécuté de 1435 à 1439 par Jean Gaussel.

Porte centrale. A gauche :

Saint Denis. — Saint Marcel. — Saint Germain. — Saint Charlemagne.

A droite :

Saint Céran. — Saint Landry. — Saint Agilbert. — Saint Louis.

Porte de gauche :

Sainte Clotilde. — Sainte Radegonde.

Porte de droite :

Sainte Bathilde. — Sainte Jeanne de Valois.

Porte latérale gauche :

Saint Cloud.

Porte latérale droite :

Saint François d'Assise.

Costume de religieux, robe longue, cagoule, ceinture de corde autour des reins. Statue très-fruste, dont les mains manquent et qui paraît dater des premières années du seizième siècle.

Sous le porche. A gauche :

Sainte Marie Égyptienne.

Elle est couverte de ses cheveux dorés et porte les trois pains qui doivent la nourrir au désert.

Commencement du seizième siècle.

A droite :

Sainte Isabelle de France.

Toutes ces statues sont modernes, sauf celles de *saint François d'Assise* et de *sainte Marie Égyptienne.*

PORTAIL.

Il est percé de trois baies ogives.

PORTE CENTRALE.

Sur le pilier trumeau :

La Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus, statue moderne remplaçant le *Christ* enlevé en 1745 pour l'élargissement du portail.

Dans l'ébrasure, sous la retombée des arcs de la voussure. A gauche :

La Reine Ultrogothe. — Le Roi Childebert. — Saint Vincent.

A droite :

Saint Germain. — Sainte Geneviève. — Un Ange.

Ces six statues ont pour supports des figures de diables, de monstres, de damnés, etc.

Sur le tympan de la porte :

Jésus-Christ en croix entouré de saints et de saintes.

Peinture à fresque, par M. Mottez, remplaçant le bas-relief du *Jugement* enlevé en 1745, auquel se rattachaient les premières figures des voussures symbolisant à droite l'enfer, à gauche le paradis. On remarque dans la voussure principale, d'un côté les *Vierges sages* avec leurs lampes élevées, et de l'autre les *Vierges folles* avec leurs lampes renversées.

Les deux autres voussures contiennent, l'une six *Anges thuriféraires*, l'autre les *Douze Apôtres*.

PORTE DE GAUCHE.

A gauche, dans une niche :

Saint Amâtre, évêque d'Auxerre.

Dans le tympan :

Jésus dans le Temple.

Peinture à fresque, par M. Mottez.

PORTE DE DROITE.

A droite, dans une niche :

Saint Alode, évêque d'Auxerre.

Dans le tympan :

Le Saint-Esprit descend sur les Apôtres.

Peinture à fresque, par M. Mottez.

Sur les parois qui séparent la porte centrale des deux portes latérales. A gauche :

Jésus-Christ, entouré de saints et de saintes, bénit les infortunés de ce monde.

A droite :

Jésus-Christ confie la mission évangélique aux Apôtres.

A ses pieds la Madeleine et sainte Clotilde entourées de saints et de saintes.

Peintures à fresque, par M. Mottez. Toute cette décoration, qui date de 1840-1842, et qui a été restaurée en 1855, est dans un triste état de détérioration.

A gauche, dans le tympan intérieur :

La Vierge sur son trône.

A droite, dans le tympan, un pendant :

Jérémie et Daniel.

Peintures à fresque par M. Mottez.

INTÉRIEUR.

Il se compose d'un vaisseau central autour duquel circulent deux bas côtés.

La nef ouvre sur les bas côtés par huit arcades ogives, le chœur par quinze (dix latérales, cinq au chevet). Toute la partie du bas côté droit, depuis la porte d'entrée jusqu'au transept, est occupée par la chapelle de la Vierge, qui sert également de chapelle des catéchismes. Elle est séparée de la nef par une cloison en bois ajourée.

Au-dessus des trois portes d'entrée, trois bas-reliefs.

PORTE CENTRALE.

L'Adoration des Mages.

Moulage en plâtre d'un bas-relief d'après un tableau de l'école de Pérugin. Il est encastré dans un encadrement de pierre aux armes des Virieu.

PORTE DE GAUCHE.

La Naissance de la Vierge. — Plâtre. *Signé :* Anatole Calmels, 1851.

PORTE DE DROITE.

La Présentation de la Vierge au Temple. Plâtre. *Signé :* An. Calmels. (Modèle de bas-relief exécuté dans une église de Lille.)

De chaque côté de la porte centrale, deux statues plâtre.

A gauche :

Saint Paul.

A droite :

Saint Pierre.

NEF.

Le banc d'œuvre en bois sculpté est en forme de dais. Sur deux colonnes accouplées, deux anges soutiennent un baldaquin figurant des draperies fleurdelisées. Les panneaux du dossier sont à jour.

Cette œuvre de menuiserie fut faite en 1684, sur les dessins de Lebrun, par François Mercier, maître menuisier.

BAS COTÉ GAUCHE.

Dans le tympan de la fausse porte, un vitrail :

Saint Grégoire, Charlemagne, Pépin, en pied; *saint Gélase, saint Célestin et saint Pierre,* en buste. — Par Maréchal (de Metz).

I. CHAPELLE DE SAINT-MICHEL, servant de fonts baptismaux.

Paroi de gauche :

L'Ange de la Rédemption. — Statue, marbre. — *Signé :* Capellaro, 1865.

Il a les bras croisés sur la poitrine et les ailes étendues sur les bras de la croix.

Paroi du fond. Vitrail :

Le Baptême de Jésus-Christ entre deux anges. — *Signé :* Maréchal et Gugnon. Metz, 1847.

II. CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Paroi du fond. Vitrail :

Saint Jean-Baptiste au désert. — *Signé :* Maréchal et Gugnon. Metz, 1847.

Au-dessus de chaque sujet, une figure en buste.

III. CHAPELLE DE SAINTE-MADELEINE.

Paroi du fond. Vitrail :

La Madeleine entre deux anges. — *Signé :* Maréchal et Gugnon. Metz, 1847.

IV. CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LA COMPASSION.

Paroi du fond. Vitrail :

Le Christ mort étendu sur les genoux de la Vierge. — A gauche et à droite, deux anges adorant. — *Signé :* Maréchal et Gugnon. Metz, 1847.

Paroi de droite :

Ancien Autel en bois surmonté d'un retable en bois sculpté.

Ce retable est divisé en trois panneaux verticaux où sont ciselées en plein relief les principales scènes de la Passion.

Panneau central :

L'Arbre de Jessé, l'Évanouissement de la Vierge, la Mise en croix.

Panneau de gauche :

La Visitation, l'Adoration des Bergers, le Portement de croix.

Panneau de droite :

L'Adoration des Mages, la Présentation au Temple, Jésus cloué sur la croix.

Ces reliefs sont séparés par des pieds-droits chargés de clochetons, d'aiguilles, de fleurons, de statuettes à travers lesquels circulent des branchages ronceux et feuillus.

Travail flamand des premières années du seizième siècle.

Selon M. de Guilhermy, ce retable provient d'une église de Belgique.

BAS COTÉ DROIT.

CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE,
servant aux catéchismes.

Elle occupe les quatre travées du bas côté droit de la nef.

L'autel est surmonté d'un retable en pierre sculpté, doré et peint, à cinq compartiments verticaux; exécution moderne, d'après les anciens retables du seizième siècle. Il a été exécuté sur les dessins de M. Lassus.

Cinq bas-reliefs décorent l'autel. Ils représentent :

La Présentation, le Mariage, la Salutation, la Visitation, la Nativité.

Au centre, une statue de la Vierge entourée d'un arbre de Jessé.

Au-dessous, cinq médaillons sculptés représentant des épisodes de la vie de la Vierge.

A gauche :

Saint Jean, saint Joachim;

A droite :

Sainte Anne, saint Joseph;

Peintures à fresque, par Amaury Duval.

Derrière le retable, dans la lancette de l'ogive :

Le Couronnement de la Vierge, peinture à fresque, par Amaury Duval.

Huit anges peints dans la voûte.

Les Apôtres au tombeau de la Vierge, peinture.

Au-dessus de la fausse porte, un vitrail à trois compartiments :

Isaac entre Loth et Abraham, et trois figures en buste. — *Signé :* Maréchal et Gugnon, 1844.

Première arcade.

Paroi du fond. Vitrail :

Salomon, David, Jessé et Jahel, en buste.

Dans l'embrasure :

Copie d'une *Vierge* de Murillo.

Clef de voûte finement fouillée, représentant :

Saint Germain l'Auxerrois.

Deuxième arcade.

Paroi de gauche. Un groupe en pierre peinte :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus, entre saint Germain et saint Vincent debout, deux statues pierre.

Ces trois figures, retrouvées en 1838 lors des travaux de restauration, occupent leur place actuelle depuis 1840. Elles datent de la fin du quinzième siècle.

Paroi du fond. Vitrail :

Joas, Josaphat, Joram et *Déborah,* en buste, par Maréchal.

Paroi de droite :

La Vierge entre saint Charles Borromée et saint Jean Borgia. — H. $1^m,50$. — L. 1^m. — Toile.

A gauche, saint Charles indique deux anges soutenant un cartel à la devise des Borromée : *Humilitas.* A droite, saint Jean Borgia indique un livre porté par un ange, sur lequel on lit : *Ad majorem Dei gloriam. Regula Societatis Jesu.*

École italienne. Milieu du dix-huitième siècle.

On distingue sur cette paroi les traces d'une ancienne peinture.

Troisième arcade.

Paroi du fond. Vitrail :

Manassès, Ézéchias, Jonathan et *Judith,* en buste, par Maréchal.

Dans l'embrasure :

Copie de la *Vierge* de Luini.

Quatrième arcade.

Paroi du fond. Vitrail :

Zorobabel, Jéchonias, Josias, par Maréchal.

Cinquième arcade.

A gauche :

L'Assomption, peinture murale, par Amaury Duval.

Paroi du fond. Vitrail :

Zorobabel, Échinias, Josias, Esther, en buste.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

Porte du presbytère. Le tympan est occupé par un vitrail :

Saint Vincent, martyr.

Dans la voussure du tympan :

Isaïe et *Jérémie.* — Peintures sur mur. — *Signé :* T. Vauchelet, 1866.

Isaïe est à gauche, robe blanche, manteau rouge. *Jérémie* est à droite, robe verte, manteau jaune.

COTÉ DROIT.

Sur l'aire du transept. Un bénitier à trois faces surmonté d'un groupe de :

Trois Enfants au pied de la croix. — Marbre. — H. 1^m. — *Signé :* Jouffroy et Madame de Lamartine, 1844.

Paroi de gauche. Au-dessus de l'arcade du bas côté :

Un *Cadran* entouré de deux anges développant une banderole sur laquelle on lit : *Vigilate, quia nescitis diem neque horam.*

Peinture sur mur, par M. Guichard, 1855.

L'Adoration des Mages. — Peinture sur mur. — H. 5^m. — L. 2^m. — Par M. Guichard, 1845.

A droite, au premier plan, la Vierge assise, robe rose, manteau bleu, tient l'Enfant Jésus debout sur ses genoux. Derrière elle, saint Joseph. Devant elle, les trois Mages, dont un est agenouillé. Dans le ciel, des anges tenant des palmes et jetant des fleurs.

Porte du sud. Le tympan est occupé par un vitrail :

Saint Germain, martyr.

Dans la voussure du tympan :

Daniel, Ézéchiel. — Peintures sur mur. — *Signé :* Vauchelet, 1865.

Daniel est à gauche, robe jaune, manteau bleu. *Ézéchiel* est à droite, robe jaune, manteau vert.

Paroi de droite :

La Descente de croix. — Peinture sur mur. — H. $4^m,25$. — L. 3^m. — Par M. Guichard.

Au fond, au second plan, Jésus-Christ descendu de la croix, soutenu par les disciples. Au premier plan, à gauche, la sainte Vierge dans les bras des saintes femmes. A droite, la Madeleine agenouillée, soutenue par une femme. Derrière elle, saint Jean.

La composition est encadrée par une bordure contenant six médaillons.

Esdras, Moïse, David, saint Grégoire, saint Pierre, saint Paul.

CHŒUR.

Le chœur a perdu toutes les décorations que l'on y voyait encore en 1745[1]. Il était précédé d'un jubé construit par Pierre Lescot et sculpté, de 1541 à 1544, par Jean Goujon. Il fut abattu en 1746. Le *Christ au tombeau* et les *quatre Évangélistes,* qui en décoraient l'entablement, sont placés aujourd'hui au Louvre, Musée de la sculpture moderne (nos 92, 93, 94, 95, 96 du *Catalogue* de M. Barbet de Jouy, édition de 1873).

Le maître-autel était environné d'une balustrade en bronze supportant des vases et

[1] Voir Piganiol de la Force, t. II, p. 194.

quatre anges également en bronze, par Germain Pilon. Sur l'autel s'élevait un Christ en croix accompagné de la Madeleine et de deux anges adorant. « Tous ces ouvrages, qui étaient « de bronze doré d'or moulu, avaient été mo- « delés et jettés en fonte par Van Clève. » Il ne reste rien de cette décoration. Les bronzes auront été fondus en 1746.

Plus tard on ferma le chœur d'une grille en fer forgé et ciselé, magnifique morceau de serrurerie encore intact. Cette grille, chef-d'œuvre de Pierre Dumiez, a été exécutée en 1767. Les trois portes, ouvrant, la principale sur la nef, les deux autres sur les bas côtés, coûtèrent 38,000 livres, et l'artiste reçut en outre de la fabrique une gratification de 12,000 livres. En 1792, Dubray, bedeau de l'église, pour sauver ces belles grilles, les démonta et les cacha dans les caveaux d'où elles sortirent pour être attribuées à la bibliothèque Mazarine. Il ne fallut rien moins que les sollicitations réitérées du curé, appuyées du crédit de son paroissien Cambacérès, pour les faire remettre à leur place en avril 1812. Forcées et mutilées lors de l'émeute de 1831, elles ont été restaurées en 1839 par Baudrit, serrurier, et l'opération coûta 20,000 francs. De leur décoration primitive elles n'ont perdu que les fleurs de lis qui meublaient le centre des panneaux dormants.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DE SAINTE-CLOTILDE.

Paroi de gauche :

Saint Grégoire et saint Étienne. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,50.

Copie du tableau de *Vien*, qui figure au Louvre sous le nº 634 (École française).

Ce tableau servait de bannière au siècle dernier.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments:

Sainte Clotilde; au-dessus, des armoiries, partie de France et d'Orléans; et un petit sujet, par Quantin et Vigné, 1845.

Paroi de droite :

Cérémonie d'investiture. — Toile cintrée. — H. 2m,75. — L. 1m,30.

A gauche, au pied d'un autel, sous un dais rouge, un évêque tient un vêtement de sous-diacre sur la tête d'un catéchumène agenouillé.

A droite, sur un plan plus éloigné, un roi couronné entouré de courtisans. Au premier plan, des soldats cuirassés et des assistants descendent les degrés d'un péristyle. Au fond, les colonnes d'un temple ouvert sur un paysage.

Par Sébastien Bourdon. Envoyé par le Musée du Louvre en 1811. Figure sur l'Inventaire du Louvre.

II. CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE, dite CHAPELLE DE LA PAROISSE.

(Ancienne chapelle des Rostaing.)

Paroi de gauche :

La Vierge adorée par les anges. — Tableau rond. — Diam. 1m,30. — *Signé :* Landelle, 1861.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Saint Louis tenant la couronne d'épines, par Quantin, 1845.

Entre deux bas-reliefs :

Saint Charles Borromée, sainte Anne.

L'autel, entre deux pilastres de pierre, sculpté, est un reste de l'ancienne décoration. Les chapiteaux portent des *C*, des *A*, des *V* entrelacés.

Paroi de droite. Au-dessus de l'autel :

Une *Vierge miraculeuse.* — Statue, bois peint.

III. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Paroi de gauche :

Saint Vincent de Paul recueillant les enfants abandonnés, copié d'après Mansiot. — Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,90.

Par un temps de neige, saint Vincent de Paul, marchant vers la gauche, tenant un enfant sur le bras gauche, s'arrête devant la porte d'une église au pied de laquelle est un autre enfant endormi sur la paille. — *Signé :* A. Truelle, 1837.

Paroi de droite :

Saint Vincent de Paul, figure à mi-corps. — H. 1m,50. — L. 0m,80. — *Signé :* Truelle, 1841.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Saint Vincent de Paul. — *Signé :* Quantin, 1845.

IV. CHAPELLE DE SAINT-CHARLES BORROMÉE.

Paroi de gauche :

Retable en bois, à colonnes sculptées.

L'Assomption de la Vierge. — Tableau cintré. — H. 3m,40. — L. 2m. — Par G. Rouget, 1825.

A droite, la Madeleine debout. A gauche, saint Pierre agenouillé, puis deux disciples. Au premier plan, un enfant debout vu de dos. Dans le ciel, la Vierge soutenue par trois anges.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Saint Charles Borromée. — *Signé :* QUANTIN, 1845.

Paroi de droite :

La Peste de Milan. — Toile. — H. 2m,70. — L. 1m,60.

A gauche, sous un dais, saint Charles, accompagné d'un enfant de chœur, se penche vers une femme étendue à droite entre les bras de sa mère, son enfant mort sur ses genoux. Dans le ciel, un ange tenant une épée flamboyante.

Répétition qui paraît originale, mais en plus petites dimensions, du tableau de Lemonnier placé au Musée de Rouen (nº 111, Cat. de 1861).

Au-dessus, un petit tableau :

Les Attributs de saint Charles Borromée.

V. CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Paroi de gauche :

La Cène. — Bois. — H. 1m. — L. 2m,36. — École d'Italie, seizième siècle.

C'est une copie réduite de la fresque de Léonard de Vinci dans le réfectoire de Sainte-Marie des Grâces, à Milan. Dans l'original, la muraille du fond ouvre sur la campagne par trois baies; ici la muraille est pleine.

Germain Brice, dans la *Nouvelle Description de Paris* (édition de 1725, t. I, p. 186), s'exprime ainsi : « On conserve dans la chambre « où s'assemblent les marguilliers une excel« lente copie d'une *Cène* de Léonard de Vinci « qui était autrefois dans l'église sans que l'on « en remarquât la beauté. »

Paroi du fond :

Vitrail à deux compartiments. Arabesques d'ornements.

Paroi de droite :

Elle est occupée par un retable sculpté formant trois niches soutenues par un entablement et surmontées d'un fronton. Cette décoration date de la première moitié du dix-septième siècle. Dans les niches, trois statues modernes :

Saint Denis, saint Rustique, saint Éleuthère.

Vue de la Chapelle des Martyrs, à Montmartre.

Au-dessous, cette inscription moderne : *Yci est le lieu où saint Denis fut inhumé après son martyre, en CCLXXII.*

Confessionnal en bois sculpté, style dix-huitième siècle.

Entre les deux chapelles, au-dessus d'une porte, tribune de la famille royale. Au fond, vitrail à quatre compartiments :

Sainte Isabelle, sainte Radegonde, et deux autres reines couronnées.

VI. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Paroi de gauche :

Sainte Geneviève soutient le courage des habitants de Paris. — Toile ogive. — H. 5m,00. — L. 3m,00. — *Signé :* J. GIGOUX.

Au centre, sainte Geneviève debout, longue robe blanche, manteau bleu, s'appuie de la main gauche sur une croix. Autour d'elle, des soldats blessés soutenus par des femmes. Dans le fond, une tour en flammes.

Paroi du fond :

Vitrail à quatre compartiments. Arabesques d'ornements.

Au-dessous :

Sainte Geneviève, saint Germain, peints en buste par M. J. GIGOUX.

Paroi de droite :

Saint Remy baptise sainte Geneviève. — Toile ogive. — H. 5m,00. — L. 3m,00. — *Signé :* JEAN GIGOUX.

A gauche, au premier plan, sainte Geneviève debout, vêtue d'une longue robe blanche. Auprès d'elle, saint Remy, manteau rose, lui impose la main droite. Derrière ce groupe, de nombreux spectateurs, parmi lesquels un abbé à cheval et un jeune homme vu de dos, vêtu d'une blouse verte, tenant l'étendard de la croix.

Il y a en outre quatre autres petits sujets.

VII. CHAPELLE DES SAINTS-PATRONS.

Paroi de gauche. Sous une arcade :

Sainte Geneviève, statue en marbre. — *Signée :* DOMINIQUE MOLCHNEHT, 1841.

Elle tient dans les mains une branche de lis et une palme.

Au-dessus, fenêtre à trois vitraux représentant :

Saint Vincent. — *Signé :* THEVENOT, 1847.

Paroi du fond :

Le maître-autel est surmonté d'un retable en pierre sculptée, à trois niches. Au milieu, la *Sainte Trinité ;* à gauche, *saint Vincent ;* à droite, *saint Germain.*

Au-dessus, une fenêtre à quatre vitraux représentant :

Jésus-Christ et la Sainte Vierge entre deux anges, par THEVENOT.

Paroi de droite. Sous une arcade :

Deux statues de marbre représentant des personnages de la famille de Rostaing agenouillés.

Sur celle d'un guerrier on lit : *Charles, marquis de Rostaing*, 1645.

Sur celle d'un magistrat : *Messire Tristan, marquis de Rostaing*, 1582.

Sur le socle : une longue inscription concernant la famille de Rostaing et datant de 1653. Cette inscription provient d'une seconde chapelle que possédait la famille de Rostaing dans l'église des Célestins. Elle est reproduite dans les *Inscriptions de la France*, par M. de Guilhermy, p. 466. Elle est accompagnée des deux suivantes :

La famille de Rostaing avait fondé trois sépultures et fait élever des mausolées à Paris dans les églises des Célestins, des Feuillants et de Saint-Germain l'Auxerrois. Il ne s'en est retrouvé que les statues de Tristan et de Charles de Rostaing avec une inscription sur marbre noir et provenant des Feuillants, et les bustes de Jean et Antoine de Rostaing, provenant de Saint-Germain l'Auxerrois.

L'an mil huit cent vingt-quatre, le marquis de Rostaing, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'Ordre de Cincinnatus, les a fait replacer dans cette ancienne chapelle de la famille pour honorer la mémoire de ses ancêtres les Rostaing du Forest.

Ces deux statues proviennent du monument des Rostaing, dans l'église des Feuillants. Ce monument est gravé dans les *Antiquités nationales* de Millin. Rétablies dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois en 1824, elles furent déplacées en 1837, quand l'église fut rendue au culte. Elles datent toutes deux de la première moitié du dix-septième siècle. Les dates qu'elles portent sont celles de la mort des personnages.

Au-dessus, un vitrail à deux compartiments :

Saint Germain, par Thevenot ;

Mise au tombeau, copie moderne d'après Carrache, 1868.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DES PÈRES ET DES DOCTEURS DE L'ÉGLISE.

Paroi de gauche :

Sur le pilier... les bas côtés de la nef, encastrés dans une boiserie du dix-septième siècle,

Saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, trois tableaux.

Saint Chrysostome.

Copie moderne d'après Pier di Cosimo Rosselli (nº 291 de l'École italienne, Musée du Louvre).

Saint Basile.

Copie moderne d'après Lorenzo di Credi (nº 177, École italienne, Musée du Louvre).

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Jésus-Christ entre saint Léon et saint Grégoire, par MM. Viollet-Leduc et Lusson.

Paroi de droite :

Consécration de sainte Geneviève, toile cintrée. — H. 4m. — L. 3m. — *Signé :* J. A. C. Pajou, 1818. (Salon de 1819, Nº 864.)

A gauche, saint Remy, assis devant un autel, robe bleue, manteau rouge, impose les mains à sainte Geneviève, agenouillée devant lui, vêtue d'une robe jaune. Autour, de nombreux assistants. La scène se passe dans une église.

II. CHAPELLE DE SAINT-PIERRE.

Paroi de gauche :

Jésus-Christ remettant les clefs à saint Pierre, toile cintrée. — H. 2m,70. — L. 2m. — École italienne. Fin du seizième siècle.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Saint Pierre. — Signé : Viollet-Leduc et Lusson.

Paroi de droite :

Saint Pierre mis en croix, toile. — H. 2m,50. — L. 4m. — Par Charpentier. (Salon de 1822.)

Au premier plan, au centre, saint Pierre, nu, est attaché sur la croix à terre. Autour de lui, trois bourreaux. A gauche et à droite, des soldats écartent les spectateurs à coups de lance.

Sur un pilier carré des bas côtés, à droite :

La Mise au tombeau, copie d'après Caravage, donnée par l'Empereur en 1863.

III. CHAPELLE DES SAINTS-APÔTRES.

Paroi de gauche :

La Foi, l'Espérance et la Charité, toile. — H. 3m. — L. 2m. — *Signé :* J. Quantin, 1857.

La Foi est debout, de face. L'Espérance et la Charité sont à ses pieds. Fond d'or, chargé de petites croix.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Les Douze Apôtres, en buste. — *Signé :* VIOLLET-LEDUC et LUSSON.

Paroi de droite :

Les Disciples d'Emmaüs, toile. — H. 1m,50. L. 2m,50. — *Signé :* AUGUSTE GALIMARD, 1838.

Porte de la sacristie.

Au-dessus :

Le Curé de Saint-Germain l'Auxerrois (M. Demerson) mettant sous la protection de saint Germain et de saint Vincent la restitution de l'église. — Fresque par M. MOTTEZ, 1843.

Immédiatement au-dessus de la porte et par conséquent au-dessous du tableau, un socle fleuronné supporte un modèle de l'église Saint-Germain l'Auxerrois restituée telle qu'elle est aujourd'hui.

A gauche de la porte, au-dessus du tronc des pauvres :

Clovis II et sainte Bathilde secourant les pauvres,

Saint Martin donnant son manteau à un pauvre,

Fresques, par M. MOTTEZ (personnages de grandeur naturelle), 1847.

IV. CHAPELLE DE SAINT-LANDRY.

Toute la décoration de cette chapelle a été peinte à l'huile par M. Guichard en 1843.

Inscription au-dessus de l'autel :

Cette chapelle a été peinte et décorée en 1843 *par Joseph Guichard.*

Paroi de gauche :

Glorification de saint Landry.

Paroi du fond :

Fondation de l'Hôtel-Dieu.

Au-dessus de l'autel, un retable à quatre compartiments contenant chacun un personnage peint :

A droite, *Clovis II, saint Landry;* à gauche, *sainte Bathilde, Erchinoald;* au milieu, *le Christ en croix entouré de quatre anges.*

Paroi de droite :

Sous le règne de Clovis II, une famine affligeant Paris, saint Landry, après avoir donné tous ses biens, livre même les vases sacrés pour nourrir le peuple.

Au-dessous, frise peinte :

Translation des restes de saint Landry.

Les personnages du cortége sont pour la plupart des portraits. On y remarque Ingres, Nourrit, Guichard, etc.

On a placé dans cette chapelle deux statues en marbre.

Étienne d'Aligre père, chancelier de France (....-1635).

Il est à demi étendu, appuyé de la main droite sur le coffret des sceaux et tenant un parchemin scellé.

Étienne d'Aligre fils, chancelier de France (....-1677).

Il est agenouillé.

Ces deux statues décoraient jadis le monument d'Aligre qui se trouvait dans la même chapelle. Elles sont l'œuvre de Laurent Magnier (1618-1700).

Au fond, sous une niche, à gauche de l'autel :

Une *Statue* peinte de saint Landry.

V. CHAPELLE DE LA BONNE-MORT.

Paroi de gauche, sous une arcature :

Le Christ mort sur les genoux de la Vierge. — Groupe, marbre, grandeur naturelle. — *Signé :* BONNARDEL, 1859.

Au-dessus, un vitrail :

Saint Tobie. — *Signé :* THEVENOT, 1847.

A côté, à gauche :

Une *Figure d'ange,* peinture par M. GUICHARD.

Paroi du fond :

Figure d'Ange, par M. GUICHARD. (Très-détériorée.)

Autel en pierre, sculpté.

Dans le retable, un bas-relief :

La Mise au tombeau.

De chaque côté du retable :

A gauche, *la Consolation;* à droite, *la Bonne Mort,* par M. GUICHARD.

Sur la paroi en retour, de chaque côté :

Un Ange, par M. GUICHARD.

Sur le soubassement de l'autel, un bas-relief :

La Résurrection, deux Anges.

Ces deux bas-reliefs sont signés : H. DE TRIQUETI, 1841.

Au-dessus de l'autel, un vitrail à quatre compartiments :

Saint Joseph, la Sainte Vierge, Jésus-Christ, saint Michel. — Signé : THEVENOT, 1847.

Paroi de droite. Vitrail :

Saint Pierre.

Sous une niche, à droite :

Saint Joseph, plâtre.

CHAPELLE CENTRALE DE L'ABSIDE.

CHAPELLE DU TOMBEAU.

Elle est dans l'axe du maître-autel, à la place occupée habituellement par la chapelle de la Vierge.

Cette chapelle, complétement peinte à la cire, a été décorée par M. Auguste COUDER en 1844.

Paroi de gauche :

L'Adoration des Bergers, l'Arrivée des Mages.

Dans la partie supérieure :

Gloria in excelsis, par COUDER.

Au-dessus, un vitrail :

Les principales scènes de la vie de Jésus-Christ. — Signé : THEVENOT, 1840.

Paroi du fond. Au-dessus de l'autel, un vitrail :

Les principales scènes de la Passion.

Au bas, l'inscription suivante :

Donné par M. Demerson, curé, en 1838. *Composé par MM. Lassus et Didron. Exécuté par M. Steinheil, peintre, et M. Rebouleau, chimiste.*

Dans le retable de l'autel, un triptyque représentant :

Le Christ en croix entre Ecclesia et Synagoga, par COUDER.

Dans le soubassement :

Un Christ au tombeau, en pierre.

Paroi de droite :

Jésus-Christ pleuré par les saintes femmes.
L'Ascension.

Au-dessus, vitrail :

Les principales scènes de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. — Par THEVENOT, 1840.

Derrière le maître-autel :

Deux Anges au pied de la Croix, faisant face à la chapelle du Tombeau.

VITRAUX. — HAUTES FENÊTRES.

TRANSEPT. — CROISILLON GAUCHE.

A gauche. Premier vitrail à quatre compartiments :

Diverses scènes de la vie de saint Pierre. — Seizième siècle.

Deuxième vitrail à quatre compartiments :

Diverses scènes de la vie de Notre-Seigneur. — Seizième siècle.

De chaque côté, dans les coins inférieurs, le donateur et la donatrice agenouillés.

Paroi du fond : la Rose septentrionale.

A droite. Premier vitrail à quatre compartiments :

Diverses scènes de la Passion de Notre-Seigneur. — Seizième siècle.

Deuxième vitrail à quatre compartiments :

Diverses scènes de la Passion de Notre-Seigneur. — Seizième siècle.

TRANSEPT. — CROISILLON DROIT.

Paroi du fond : la Rose méridionale.

Paroi de droite. Premier vitrail à quatre compartiments :

L'Assomption de la Vierge. — Seizième siècle.

Deuxième vitrail à quatre compartiments :

L'Incrédulité de saint Thomas.—Seizième siècle.

CHOEUR. — CHEVET.

Côté gauche. Premier vitrail à deux compartiments :

Sainte Anne, sainte Bathilde, sainte Geneviève, sainte Magdeleine, sainte Radegonde, sainte Catherine. — Par LUSSON, 1868.

Second vitrail :

Osée, Amos, Joel, Abdias. — Par THEVENOT, 1840.

Troisième vitrail :

Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel.

Côté droit. Premier vitrail à deux compartiments :

Saint Étienne, saint Augustin, saint Dominique, saint Roch, saint Maurice, saint Louis. — Par Lusson, 1858.

Deuxième vitrail :

Saint André, saint Jacques, saint Pierre, saint Paul. — Par Thevenot, 1840.

Troisième vitrail :

Saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean.

Fenêtre centrale, un vitrail représentant :

Jessé, David, la Sainte Vierge, Jésus-Christ. — Par Thevenot, 1839.

ANCIENNE SALLE DU TRÉSOR.

Au-dessus des travées latérales du porche sont deux petites salles qui datent du milieu du quinzième siècle. Elles étaient destinées à renfermer le trésor et les archives de l'église, et aux réunions des marguilliers. L'une, celle de gauche (en regardant le porche), ne contient rien de remarquable. L'autre, celle de droite, a encore son pavage et son ameublement intacts. Elle mesure 8 mètres de long sur 5 de large et 3 de hauteur. Elle est éclairée par deux fenêtres ogivales géminées. Sur les murs, deux bancs et deux bahuts en bois sculpté. L'un des bancs porte un écusson écartelé à la fleur de lis de France et au dauphin du Dauphiné. Les bahuts ont conservé leurs vieilles pentures de fer découpé. Ces découpures forment les deux inscriptions : *Sancte Germane, ora pro nobis. Sancte Vincenti, ora pro nobis.*

Au fond de la salle a été rapporté un grand retable fermant à deux vantaux, en bois sculpté et peint, mesurant $2^m,50$ de haut sur 2^m80 de large et datant de la première moitié du seizième siècle. Il contient huit hauts-reliefs parmi lesquels on remarque :

Saint Luc peignant la Vierge, la Présentation, la Naissance de la Vierge.

Les deux vantaux sont peints à l'extérieur. Les sujets représentent :

Le Paradis terrestre, le Péché originel, l'Annonciation, la Présentation de la Vierge au Temple. — École française, vers 1530.

M. de Guilhermy, dans l'*Itinéraire archéologique de Paris*, a donné une description et une gravure de cette curieuse salle.

L. CLÉMENT DE RIS,

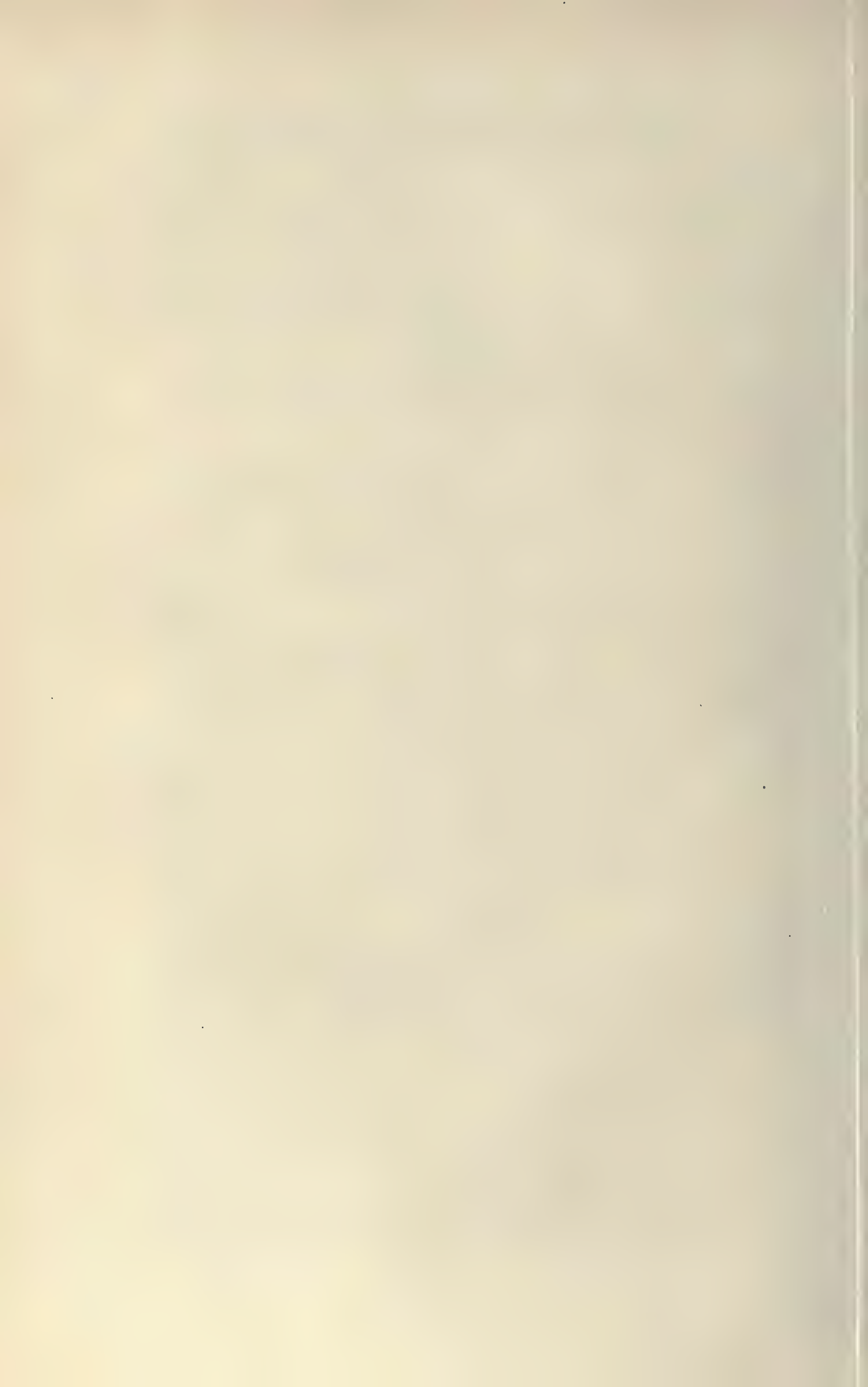
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 7 *janvier* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.



ÉGLISE

DE

SAINT-PHILIPPE DU ROULE

ÉGLISE

DE SAINT-PHILIPPE DU ROULE

Histoire. — *Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, le village du Roule n'eut d'autre église que la chapelle d'une léproserie qui occupait les environs de l'église actuelle. Cette chapelle fut érigée en paroisse le* 1er *mai* 1699. *Plus tard, vers* 1750, *au dire de l'abbé Lebeuf, « le bâtiment menaçant ruine fut abattu et l'office « transféré dans une grange à côté, récemment accommodée ». En* 1769, *cette nouvelle église étant devenue trop étroite pour la population du nouveau faubourg, formé en* 1722 *de la conjonction des deux villages du Roule et de la Ville-Levesque, on songea à en construire une plus grande. Les travaux, confiés à l'architecte Chalgrin, furent commencés en vertu de l'arrêté du Conseil du* 12 *mai* 1769 *et terminés en* 1784. *La bénédiction de l'église eut lieu le* 30 *avril* 1784.

De 1784 *à* 1845 *aucune modification ne fut apportée au monument. En* 1845 *l'accroissement progressif du nombre des paroissiens exigea des remaniements. Ils furent dirigés par M. Godde, architecte. On construisit la chapelle de la Vierge, dont le chevet forme saillie sur l'ancien plan de Chalgrin. Le mur intérieur qui fermait le sanctuaire fut démoli, et les pilastres qui en divisaient les parois transformés en colonnes. Un pourtour faisant suite aux bas côtés de la nef put ainsi être pratiqué derrière le chœur.*

Enfin en 1853 *et* 1854, *M. Baltard construisit la chapelle actuelle des catéchismes.*

L'église a pour premiers patrons saint Philippe et saint Jacques, et pour second saint Frambould, solitaire du Maine [1].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église a la forme d'un carré long (basilique) avec un chevet saillant en coquille ou quart de sphère. Rien à signaler dans la décoration des murs

La façade, élevée sur un emmarchement de six degrés, se compose d'un porche et de deux ailes percées de portes correspondant aux bas côtés. Le porche est couronné par un fronton triangulaire soutenu par quatre colonnes doriques. Dans le tympan du fronton, un bas-relief :

La Religion.

Elle est assise de profil à droite, tenant

[1] Voir les *Plans originaux de Chalgrin* au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale ;
Histoire de la ville et du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. Édit. Hipp. Cocheris, t. IV ;
Guide des amateurs et des étrangers à Paris, par Thierry, t. I ;
Plans, coupes et élévations de l'église Saint-Philippe du Roule. In-folio de 16 planches, gravées par Taraval. Sans lieu ni date.

d'une main la croix et le calice de l'autre. A gauche deux petits anges, à droite trois petits anges.

Ce bas-relief est de Duret (Francisque-Joseph).

Au-dessous l'inscription :

D. O. M.

SVB INVOC. SANCTI PHILIPPI APOSTOLI

Sous le porche, au-dessus de la grande porte, devait être placé un grand bas-relief de Gois, dont le modèle fut fort admiré dans l'atelier de cet artiste, au Louvre; mais des raisons d'économie en firent ajourner l'exécution. On voit aujourd'hui à cette place un cadran d'horloge encadré de palmes et de moulures.

Dans le plan primitif, deux tours carrées devaient être élevées derrière l'édifice, aux deux côtés de l'abside. Le même motif d'économie les fit remplacer par un petit clocher provisoire.

INTÉRIEUR.

Il a la forme d'une basilique et se compose d'une nef, d'un chœur et de bas côtés. La nef n'est séparée des bas côtés que par une rangée de colonnes cannelées, d'ordre ionique, formant sept entre-colonnements. Deux colonnes en retour, au niveau du premier entre-colonnement, supportent la tribune de l'orgue. Cette colonnade, qui se continue autour du chœur, est interrompue à la hauteur des transepts par un mur plein faisant retour sur les collatéraux, et percé sur ses trois faces d'une large baie rectangulaire surmontée d'une tribune à balustrade. A l'intérieur ont été pratiquées deux chapelles, qui constituent en effet une sorte de transept. Cette même décoration de hautes portes surmontées de tribunes se poursuit autour du bas côté du chœur; elle donne les accès nécessaires aux deux sacristies et à la chapelle des catéchismes, dont nous parlons plus loin. Elle n'est interrompue que par une large arcade ouvrant sur la chapelle de la Vierge, construite hors œuvre au centre de l'abside. Nous venons de voir plus haut que, dans le plan de Chalgrin, l'abside du chœur était complétement fermée par un mur à pilastres. Toute cette ordonnance date du remaniement de Godde en 1846.

NEF.

La voûte, décorée de caissons à rosaces dorées, n'est pas en maçonnerie, mais en charpente légère recouverte d'un enduit. C'est une des premières applications du système inventé par Philibert Delorme, retrouvé et mis en pratique, à la fin du siècle dernier, par Legrand Molinos et Chalgrin.

La chaire, en bois sculpté, date de 1847. L'abat-voix est supporté par deux anges en bois.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle ronde, hors œuvre, est à l'alignement du porche.

Sur la paroi :

La Vierge présentant l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 2m,40. — L. 1m,20.

Sur le cadre l'inscription : *Donné par M. de Laval, peintre d'histoire*, 1850.

Don de l'État, 1851.

Les bas côtés n'ayant point de chapelles, les tableaux qui suivent ont été placés sur le mur même, entre les fenêtres.

Baptême de Jésus-Christ. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,20. — Par Franquelin (Jean-Auguste). — Fig. dem.-nat.

Donné par la ville de Paris en 1824.

Le Vœu de saint Louis. — Toile. — H. 2m,30. — L. 2m,50. — *Signé :* Mademoiselle Henry (Élisa-Victorine), 1827. (Salon de 1827, n° 551.)

A droite saint Louis malade est étendu sur un lit. Auprès de lui, derrière, à droite, debout, Blanche de Castille et Marguerite de Provence couvertes du manteau bleu fleurdelisé. Plusieurs assistants. — Fig. gr. nat.

Le Christ en croix. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,50.

Copie du tableau de Prudhon, Musée du Louvre, n° 457 du livret de 1869 :

Saint Jean écrivant l'Apocalypse. — Toile cintrée. — H. 3m,00. — L. 2m,10. — École française, vers 1850. — Fig. gr. nat.

BAS COTÉ DROIT.

Contre le mur du porche, sur une plaque de marbre blanc, une inscription latine placée par les soins de M. Jean-Hippolyte Ausoure, donnant la date de la dédicace et de la consécration de l'église, par Mgr Sibour, le 13 novembre 1852.

Sur le mur, entre les fenêtres, les tableaux suivants :

Communion de saint François d'Assise. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,20. — École italienne. Fin du dix-septième siècle. — Fig. gr. nat.

A droite le saint, agenouillé de profil, reçoit la communion que lui présente un abbé debout devant lui, à gauche. Nombreux assistants. Dans le ciel, des anges, dont l'un porte un encensoir.

La Circoncision. — Toile. — H. 3m,00. — L. 2m,00. — Fig. gr. nat.

A droite, l'Enfant Jésus sur les genoux d'un prêtre de la loi; auprès de lui un autre prêtre agenouillé. A gauche, la Vierge agenouillée. Derrière elle, saint Joseph. Auprès de lui le grand prêtre, robe rouge, manteau bleu, tenant dans ses mains un couteau et un vase. Aux pieds de l'Enfant Jésus, à droite, au premier plan, un jeune homme assis tenant un cierge dans la main gauche. Dans le ciel deux anges volant.

Donné, en 1802, par le Musée du Louvre. Sur l'inventaire du Musée ce tableau est attribué au Calabrese; mais il y a évidemment erreur. *La Circoncision* est antérieure à l'époque où vivait le Calabrese et offre un mélange de la manière du Parmesan et de celle du Baroche.

Le Christ en croix, par DE LAVAL. — Toile. — H. 2m,80. — L. 1m,90. — Fig. gr. nat.

Donné par l'État en 1851.

Martyre de saint Jacques le Mineur. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,25. — *Signé :* DEGEORGE, 1827. — Fig. demi-nat.

Donné par la ville (Salon de 1827, au Supplément, n° 1627).

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Sur l'autel :

La Vierge. — Statue. — H. 2m.

Composition peinte et dorée, offerte par les enfants de la première communion.

Le chœur de la chapelle est éclairé par trois fenêtres cintrées fermées par des vitraux représentant,

A gauche :

La Sainte Vierge. — *Signé* (dans un cartouche au pied) : VICTOR BALTARD, architecte.

A droite :

Saint Jean. — *Signé :* LIMARD, *Paris;* A. LUSSON, 1854.

Au centre :

Jésus bénissant. — Légende : M. J. H. AUSOURE *étant curé de cette paroisse en* 1854.

Sur les murs de la chapelle :

Un Chemin de croix, composé des quatorze stations. — Toile. — H. 1m,00. — L. 1m,70. — Chacune des stations est signée : LOUIS BOULANGER. — Petites figures.

Offert par les enfants de la première communion.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DE LA CROIX.

Cette chapelle était placée primitivement sous l'invocation de la sainte Vierge.

La fenêtre au-dessus de l'autel est fermée par un vitrail représentant :

Jésus en croix entre la Vierge et saint Jean. — H. 2m. — L. 0m,90. — *Signé :* Ml (MARÉCHAL).

COTÉ DROIT.

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

Cette chapelle était placée primitivement sous l'invocation de saint Philippe.

Vitrail au-dessus de l'autel :

Jésus-Christ montrant son cœur à la bienheureuse Marie Alacoque, agenouillée devant un prie-Dieu. — H. 2m. — L. 0m,90. — Par MARÉCHAL.

CHŒUR.

La voûte en coquille ou quart de sphère est éclairée au centre par un vitrage demi-circulaire.

Sur la voûte :

Le Christ descendu de la croix. — Peinture sur mur. — H. 5m,25. — L. 21m,40. — *Signé :* Th. CHASSERIAU, 1855.

Le Christ, soutenu par Joseph d'Arimathie,

est entouré des saintes femmes et des disciples. A gauche des soldats à pied et à cheval. L'un d'eux porte la tunique; deux autres jouent aux dés. A droite des prêtres de la synagogue et des docteurs de la loi.

Travail exécuté de compte à demi aux frais de l'Etat et de la ville.

Le chœur n'a pas de bas côté gauche.

BAS COTÉ DROIT

Ainsi que nous l'avons dit, ce bas côté ne comporte qu'une ordonnance de baies surmontées de fenêtres en tribune.

Au centre :

CHAPELLE DE LA VIERGE.

C'est une grande chapelle carrée, construite hors œuvre, avec sanctuaire en hémicycle.

Les parois sont divisées en deux compartiments par une corniche horizontale qui règne à la moitié de la hauteur totale. Chacun de ces compartiments est divisé lui-même en cinq travées par des pilastres cannelés; soit dix travées par paroi ou vingt pour les deux parois. Chacune de ces travées contient une peinture. Les travées inférieures sont cintrées.

Travées inférieures : H. 2^m,50. — L. 1^m,80.

Travées supérieures : H. 2^m,50. — L. 1^m,40.

Ces peintures ont été exécutées sur toile marouflée sur mur par M. CLAUDIUS JACQUAND en 1858, 1859, 1860. L'État et la ville ont contribué par moitié aux frais d'exécution de ce travail.

Elles représentent :

Côté gauche. — Compartiment inférieur :

La Vierge consolatrice. — La Vierge et saint Joseph trouvant Jésus dans le Temple. — La Sainte Famille. — La Visitation. — L'Éducation de la Vierge.

Compartiment supérieur :

L'Ange de la consolation. — Miroir de justice. — Maison d'or. — Rose mystique. — Porte du Ciel.

Côté droit. — Compartiment inférieur :

Refuge des pécheurs. — Fuite en Égypte. — Jésus-Christ se séparant de la sainte Vierge. — La Vierge au pied de la croix. — La mort de la Vierge.

Compartiment supérieur :

L'Ange du repentir. — Étoile du matin. — Arche d'alliance. — Secours des infirmes. — L'Ange de l'espérance.

Au-dessus de l'autel, dans une niche :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus sur le bras gauche. — Statue, marbre, par NANTEUIL. — H. 1^m,90.

Don de la ville, 1860.

Sur la voûte :

Le Couronnement de la Vierge. — Peinture sur mur. — *Signé :* CLAUDIUS JACQUAND, 1860.

Au centre, Jésus-Christ pose une couronne sur la tête de la sainte Vierge agenouillée de profil à droite. A gauche de la Vierge, un ange tenant une branche de lis et saint Jacques agenouillé. A droite de Notre-Seigneur[1], un ange tenant la couronne d'épines et saint Philippe agenouillé. Fond d'or.

SACRISTIES.

Saint-Philippe du Roule a deux sacristies : la *sacristie des messes*, à gauche du chœur; la *sacristie du parloir*, à droite du chœur.

I. SACRISTIE DES MESSES.

La Mise au tombeau. — Toile. — H. 0^m,80. — L. 0^m,70. — École française, dix-septième siècle.

Saint Jacques le Mineur. — Toile cintrée. — H. 1^m,30. — L. 0^m,90. — École française, vers 1760.

Saint Philippe. — Toile cintrée. — H. 1^m,30. — L. 0^m,90. — École française, vers 1760. — Même auteur.

Le Christ en croix. — Petite statue en ivoire. — H. 0^m,25. — École française, dix-huitième siècle.

Cette statuette est placée dans un cadre en bois ciselé et doré, d'un goût et d'une richesse remarquables.

Donné par M. Briot, curé.

Portrait de M. Ausoure, ancien curé de Saint-Philippe du Roule, né le 14 juillet 1793, diocèse de Paris; chanoine honoraire de Paris et Limoges, ancien vicaire général, ancien curé de Saint-Séverin, ancien curé de Saint-Philippe

du Roule, commandeur de l'ordre royal de Charles III d'Espagne, mort le 26 avril 1875. — Toile. — H. 0m,40. — L. 0m,50.

II. SACRISTIE DU PARLOIR.

La Fuite en Égypte. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,30. — École française, dix-septième siècle.

La Vierge, portant l'Enfant Jésus dans les bras, est assise sur l'âne qui marche de face. A droite, l'ange guidant le cortége. A gauche, saint Joseph portant un bâton sur l'épaule droite.

Martyre de sainte Agathe. — Toile. — H. 1m,00. — L. 0m,50. — École française, dix-septième siècle.

Jésus-Christ et la Madeleine à ses pieds. — H. 0m,60. — L. 1m,00. — École française, dix-huitième siècle.

Don anonyme :

Jésus-Christ et la Chananéenne à ses pieds. — Toile. — H. 0m,60. — L. 1m,00. — École française, dix-huitième siècle.

BIBLIOTHÈQUE.

Elle est située au premier étage et sert de lieu de réunion au conseil de fabrique.

Au-dessus de la porte :

Vierge assise. — Statuette, pierre. — H. 0m,40. — École française, dix-neuvième siècle (vers 1830).

La Bibliothèque renferme deux tableaux :

Hérodiade. — Toile. — H. 0m,60. — L. 0m,50. — École du Guide.

Elle est vue à mi-corps, debout, de face, tenant le chef de saint Jean-Baptiste sur un plat.

La Vierge en prière. — Toile. — H. 0m,91. — L. 0m,50. — École française, dix-septième siècle. — Fig. gr. nat.

Vue à mi-corps, les mains sur la poitrine.

L. CLÉMENT DE RIS,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 30 *janvier* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-AMBROISE

ÉGLISE

DE SAINT-AMBROISE

L'église Saint-Ambroise, située dans le onzième arrondissement, a été consacrée au culte catholique en 1869.

Elle a remplacé l'ancienne église du même nom, qui avait été construite en 1659 *pour servir de chapelle aux Annonciades du Saint-Esprit de l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas de Melun, lesquelles étaient venues s'établir en* 1636 *à Popincourt, dans une maison acquise du sieur Euverte Angran, par contrat du* 12 *juillet* 1636. *Dès* 1769, *ces religieuses furent obligées d'aliéner peu à peu tous leurs biens, et, en* 1781, *elles durent vendre leur maison et leur église. MM. Perrot de Chézelles, de Blosseville et Valentin se portèrent acquéreurs, et, pour tirer parti de l'emplacement, ils firent tracer plusieurs rues, dont deux seulement furent conservées : la rue Saint-Ambroise et la rue de Beauharnais. Cette dernière fut seulement tracée ; une décision ministérielle du* 9 *octobre* 1818 *l'a supprimée.*

La chapelle, devenue propriété nationale, fut vendue le 2 *prairial an V, et érigée vers* 1802 *en seconde succursale de l'église Sainte-Marguerite. Elle fut enfin rachetée par la ville de Paris, le* 31 *août* 1811, *restaurée et agrandie par Godde, architecte, et bénite le* 15 *novembre* 1818. *Sa superficie était de* 883 *mètres.*

Cet édifice, qui n'offrait du reste aucun intérêt au point de vue de l'art, a été démoli en 1869, *lorsque la nouvelle église construite par M. Ballu, architecte, put être livrée au culte.*

Il contenait une statue de saint Jean-Baptiste, *par* GUICHARD, *placée en* 1819 *dans la chapelle des fonts baptismaux ; trois statues de* CAILLOUETTE : la Vierge immaculée, *au-dessus de l'autel de la chapelle de la Vierge* (1825), la Foi et l'Espérance, *à gauche et à droite du maître-autel* (1827 *et* 1829) ; *deux tableaux de l'école de* MIGNARD : Ecce homo *et* sainte Madeleine ; *un tableau de* HALLÉ : l'Annonciation ; *un tableau de* VAFFLARD : saint Ambroise sauvant un prêtre arien de la fureur du peuple, *au-dessus du maître-autel* (1819) ; *un tableau de* LAIR : Jésus portant sa croix, *à gauche près du maître-autel* (1822) ; *un tableau de* CHAMPMARTIN : la Fuite en Égypte (1825) ; *un tableau de* PÉRON : la Résurrection de Jésus-Christ, *à droite près du maître-autel* (1827) ; *des fresques de* JOLLIVET, *dans la demi-coupole du chœur ; un tableau de* JOUY : l'Adoration des Mages (1842) ; *un tableau de* BIARD : les Saintes Femmes au Tombeau (1843), *et un tableau de* BOUTERWECK (1847).

Les statues, en très-mauvais état, n'ont pas été conservées ; mais les tableaux ont été repris par la ville de Paris pour être placés dans d'autres églises, au fur et à mesure des demandes, sauf celui de VAFFLARD, *qui est actuellement dans la nouvelle église où il décore la sacristie des messes.*

L'église d'Issy a déjà reçu la Fuite en Égypte, *de* CHAMPMARTIN ; *celle de Joinville-*

le-Pont, l'Adoration des Mages, *de* Jouy. Jésus portant sa croix, *de* Lair, les Saintes Femmes au Tombeau, *de* Biard, la Résurrection, *de* Péron, *sont dans l'église de Notre-Dame de Bercy. Les autres tableaux sont encore déposés dans les magasins de la ville.*

La nouvelle église, dont la façade donne sur le boulevard Voltaire, n'est pas orientée. Elle a dû suivre la direction de la rue Saint-Ambroise, qui la borde d'un côté. Le style adopté est inspiré de l'architecture du douzième siècle; l'édifice couvre une superficie de 2,900 *mètres; les travaux de construction ont duré six années et coûté* 2,217,534 *francs* 58 *centimes.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

La façade principale comprend, au rez-de-chaussée, un porche élevé de trois degrés au-dessus d'un large perron de deux marches, et ouvert de trois arcades en plein cintre sur la face et d'une arcade semblable sur chaque côté en retour.

Ces arcades, supportées par des groupes de piliers et de colonnettes, sont ornées de rinceaux de billettes et autres ornements de peu de relief. Au-dessus de chacune d'elles, dans les parties de tympans situées sous la première corniche, se trouvent, tant en façade que sur les côtés, deux médaillons sculptés représentant des attributs religieux.

A l'étage du triforium, le porche est couronné par une galerie composée de colonnettes supportant de petites arcades. Cette galerie, aveugle dans la partie centrale correspondant au pignon de la façade, est à jour de chaque côté et elle est surmontée, à chacun de ses angles, d'un pinacle accompagné de quatre colonnettes et coiffé d'une pyramide en pierre.

Un ordre de pilastres flanqués de colonnettes décore le porche : entre les pilastres sont deux figures en pierre de 2^{m},10 de hauteur, supportées en encorbellement par des piédouches et surmontées de dés en pierre. Ces figures représentent, à gauche :

Jérémie, par M. F. Taluet, 1866.

A droite :

Isaïe, par M. Alfred Jacquemart, 1866.

Le pignon est également orné d'un ordre de pilastres et de colonnettes entre lesquels sont des figures en pierre de 2^{m},10 de hauteur, disposées symétriquement à celles de l'étage inférieur et représentant, à gauche :

Daniel, par M. Travaux, 1866.

A droite :

Ézéchiel, par M. Cambos, 1866.

Il est percé d'une grande rose en pierre de 5 mètres de diamètre et terminé par un tympan triangulaire surmonté d'une croix en pierre sculptée et flanquée de deux clochetons en pierre supportés par des arcades sur colonnettes.

Cette façade est accompagnée, en retrait de l'épaisseur du porche, de tours carrées à trois étages couronnées chacune par une flèche octogonale en pierre. A la naissance de cette flèche, les quatre angles du carré de la tour sont surmontés de clochetons en pierre à deux étages. Le premier est formé de deux arcades en retour d'équerre avec pilastres; le second, de forme circulaire, est composé de huit petites colonnes supportant un chapeau conique en pierre sculptée, imitation d'ardoises, terminé par un chou. Entre les clochetons, à la base de la flèche, les faces correspondant à celles de la tour sont percées d'une baie étroite fermée par un ajourage en pierre et flanquée de pilastres supportant un pignon triangulaire.

INTÉRIEUR DU PORCHE.

L'intérieur du porche comprend trois travées correspondant aux trois ouvertures de la façade.

Trois portes dans l'axe des arcades extérieures donnent accès dans l'église.

Chacune des portes est surmontée d'un tympan demi-circulaire dans lequel est une peinture sur lave émaillée.

Au-dessus de la porte de gauche :

L'Éloquence.

Au-dessus de la porte de droite :

La Théologie.

Au-dessus de la porte du milieu :

Saint Ambroise.

Ces peintures ont été exécutées par M. Louis Devers, d'après les cartons de M. Soulacroix, 1866.

FAÇADES LATÉRALES.

Les façades latérales se composent, à la suite des tours, et dans la partie correspondant à la nef, de murs avec contre-forts peu saillants.

Au premier étage, des contre-forts avec arcs-boutants vont soutenir la poussée des voûtes de la nef.

Chaque bras de croix est terminé par un grand pignon avec contre-forts aux angles.

Ce pignon est orné, à la hauteur du triforium, d'une galerie formée par des colonnettes à chapiteaux soutenant des arcades.

Il est percé, à l'étage supérieur, d'une grande rose de 5 mètres de diamètre et couronné par une croix en pierre sculptée. A chaque extrémité, le contre-fort est surmonté d'un pinacle plein en pierre avec fleuron.

Le bâtiment de la sacristie, composé de deux étages, ne dépasse pas la hauteur des bas côtés auxquels il fait suite. Il comprend, à l'entre-sol, les différentes pièces de service.

CHEVET.

Au chevet se trouve une grande abside circulaire correspondant à la grande nef.

Cette abside est flanquée de deux autres plus petites, également circulaires, dont la hauteur ne dépasse pas celle des bas côtés.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Ambroise se compose, à l'intérieur, d'une grande nef, avec bas côtés; d'un transept, d'un sanctuaire comportant deux travées; enfin d'une triple abside, dont la partie centrale sert de chapelle de la Vierge, tandis que les deux absides latérales, qui sont la continuation des bas côtés, forment deux chapelles, dédiées, celle de gauche à saint Joseph, et celle de droite à sainte Geneviève.

Chacune des travées, tant du chœur que de la nef, comprend un étage de soubassement se composant d'une arcade en plein cintre supportée par deux grosses colonnes; un triforium aveugle, percé de trois petites baies avec colonnettes et arcatures, et un étage supérieur percé d'une baie plein cintre.

Contre le mur intérieur de la façade principale est la tribune des orgues, qui occupe toute la profondeur du porche extérieur. On y accède par de petits escaliers en pierre ajourée construits dans l'épaisseur du mur, à gauche et à droite de la porte principale.

Le buffet d'orgue en chêne doit être construit par M. Mathérion. L'orgue sort des ateliers de MM. Mercklin et Schutze.

Dans la cinquième travée de gauche est le banc d'œuvre en chêne sculpté, et dans la cinquième travée de droite la chaire à prêcher en chêne à deux montées, couronnée par un abat-voix soutenu par deux petites colonnettes en bois.

NEF.

La nef se divise en travées auxquelles correspondent dans les bas côtés de grandes arcades. Ces arcades sont supportées par des piliers portant les arcs doubleaux de la voûte. Ces piliers sont accompagnés de colonnettes engagées qui soutiennent les arcs de diagonale.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle, de forme carrée, correspond à la première travée de la nef. Elle est prise dans l'étage de soubassement de la tour. Elle est éclairée sur deux de ses faces par quatre ouvertures de 1 mètre de largeur sur 3 mètres de hauteur, garnies de vitraux :

Grisailles, par Raphael Maréchal, de Metz, 1866.

La cuve baptismale, de forme octogonale, est en marbre blanc richement sculpté. Elle est supportée, indépendamment du piédouche du milieu, par huit colonnettes en marbre vert d'Amérique.

Sur quatre des faces de la cuve :

Symboles des quatre Évangélistes, entourés de rinceaux d'ornements.

Les quatre autres faces sont ornées de rinceaux.

Sur le couvercle en cuivre doré et niellé :

Une *croix* avec l'*Agneau pascal.*

II. CHAPELLE DE SAINT-ÉLOI.

Elle se trouve placée dans la quatrième travée. Le fond de la chapelle se termine par trois faces en pans coupés faisant saillie sur le mur extérieur de la façade latérale. L'autel est en pierre avec table supportée par trois

colonnettes en marbre rouge à bases et chapiteaux en marbre blanc.

Au-dessus de l'autel, une baie romane portant un vitrail de $1^m,35$ de largeur sur $3^m,25$ de hauteur :

Saint Éloi. — H. $3^m,25$. L. $1^m,35$. — Exécuté par R. Maréchal. Metz, 1866

Le saint, debout, s'appuie sur sa crosse ; il est vêtu d'une chape verte et coiffé d'une mitre de même couleur. Fond jaune niellé.

La deuxième, la troisième, la cinquième et la sixième travée sont percées chacune d'une baie romane ornée de :

Vitraux de couleur, par R. Maréchal. Metz, 1866.

Ces vitraux sont de même dimension que le précédent.

BAS COTÉ DROIT

A droite, la disposition du bas côté de la nef est semblable à celle qui vient d'être décrite.

I. CHAPELLE DU CALVAIRE.

Cette chapelle est prise dans l'étage de soubassement de la tour.

Elle a été décorée aux frais de la fabrique, et est entièrement couverte de peintures d'ornement.

Contre la paroi du fond est une tablette supportée par des colonnettes peintes. Sur cette tablette :

Christ en croix ;

Au pied de la croix, à gauche :

Saint Jean ;

A droite :

La Vierge.

Ces statues sont peintes.

Cette chapelle est éclairée par quatre baies garnies de vitraux :

Grisailles de 1 mètre de largeur sur 3 mètres de hauteur, par R. Maréchal.

Ces vitraux sont semblables à ceux de la chapelle des Fonts baptismaux, 1866.

II. CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Cette chapelle occupe la quatrième travée. L'autel qui la décore est semblable en tous points à celui de la chapelle de Saint-Éloi. Au-dessus de l'autel :

Saint Denis. — H. $3^m,25$. — L. $1^m,35$. — Verrière par M. R. Maréchal, 1866.

Le saint, debout, chape et mitre vertes, tient une palme dans la main droite et un livre dans la main gauche. Fond jaune niellé.

La deuxième, la troisième, la cinquième et la sixième travée sont percées chacune d'une croisée ornée de :

Vitraux de couleur (mêmes dimensions que le précédent), par R. Maréchal, 1866.

Les piliers des bas côtés de la nef et du transept portent les stations du Chemin de la croix, en métal émaillé et doré, en forme de croix.

TRANSEPT.

Le transept comprend huit piliers, dont quatre pour la croisée et quatre pour les bras de la croix.

Chaque bras de la croix comporte deux travées dont l'une correspond aux bas côtés, tandis que l'autre sert de chapelle.

COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT-AUGUSTIN.

On placera très-prochainement contre les parois latérales de cette chapelle deux grandes compositions :

Saint Augustin faisant cesser un usage barbare d'après lequel les pères, les frères et les fils se battaient entre eux pour s'exercer à la guerre ;

Saint Augustin au concile de Carthage réconciliant les catholiques et les donatistes, par J. E. Lenepveu, membre de l'Institut.

Ces deux sujets, commencés en 1872, terminés en 1875, sont peints sur toile; ils doivent être marouflés sur les murs.

Ils ont figuré, en 1875, à l'Exposition annuelle de la ville, à l'École des beaux-arts.

La paroi du fond est percée, à l'étage du soubassement, de deux baies de $1^m,30$ de largeur sur $4^m,80$ de hauteur, ornées de vitraux.

A gauche :

Saint Augustin.

Le saint, debout, vêtu de rouge et de blanc, tient un livre ouvert.

A droite :

Sainte Monique.

La sainte, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau vert doublé de rouge, est debout les mains jointes.

Chacune de ces verrières porte, dans le haut et dans le bas, un médaillon avec une figure d'ange portant un phylactère.

A la hauteur du triforium, chacune des parois latérales porte trois petites baies garnies de vitraux de couleur, et la paroi du fond six petites baies avec vitraux de couleur.

Enfin, dans la partie haute, le transept de gauche est éclairé, à gauche et à droite, par quatre baies garnies de vitraux en grisaille et correspondant aux travées; et contre le mur du fond est une grande *rose* de 5 mètres de diamètre, portant au centre :

Dieu le Père tenant dans ses mains le monde et le bâton du commandement.

Dans les auréoles extrêmes :

Un concert d'Anges.

Les panneaux intermédiaires sont ornés de légers rinceaux.

Tous ces vitraux sont de R. MARÉCHAL. Metz, 1866.

COTÉ DROIT.

CHAPELLE DE SAINT-AMBROISE.

Le côté droit du transept est identique avec le côté gauche.

M. J. E. LENEPVEU exécute en ce moment deux grandes compositions qui seront marouflées contre les parois latérales de cette chapelle. Elles représentent :

Saint Ambroise, évêque de Milan, livrant les vases sacrés de son église pour racheter des prisonniers ;

Saint Ambroise interdisant l'entrée du lieu saint à l'empereur Théodose, coupable du meurtre des habitants d'Antioche (1875).

Les deux vitraux de l'étage du soubassement représentent, à gauche :

Sainte Élisabeth.

La sainte, couverte d'une robe blanche et d'un manteau bleu doublé de violet, couronne en tête, tient une quenouille.

A droite :

Saint Martin.

Le saint, vêtu de rouge et de blanc, tient le saint ciboire.

Chacune de ces verrières porte dans le haut et dans le bas un médaillon avec une figure d'ange portant un phylactère.

La grande rose porte au centre :

Jésus-Christ jugeant le monde.

Dans les auréoles extrêmes :

Un concert d'Anges.

Les panneaux intermédiaires, de légers rinceaux.

Les autres baies sont garnies de vitraux d'ornement en couleur et en grisaille.

Toutes ces verrières ont été exécutées par M. R. MARÉCHAL (1866).

CHŒUR.

Le chœur comprend deux travées semblables à celles de la nef. Il est élevé de trois marches au-dessus du sol de l'église et fermé, du côté de la nef, par une grille de communion, peinte et dorée, en fer forgé et tôle découpée.

De chaque côté, contre le pilier de la croisée, est un ambon en pierre, servant d'épistolier, avec incrustations de marbre rouge et de marbre vert.

Le maître-autel, élevé sur trois marches, est placé dans l'axe de la seconde travée. Il est en liais peint et doré. La table est supportée par six colonnettes en marbre avec chapiteaux et bases en cuivre doré.

Le retable, également en pierre peinte et dorée, porte en bas-relief six petits anges dorés sous des arcades. Le tabernacle est en cuivre doré, incrusté de pierreries.

Au-dessus du retable est une exposition en cuivre doré, accompagnée de chaque côté par trois chandeliers de même métal.

L'autel est placé sous un riche ciborium peint et doré ayant la forme d'une grande arcade avec pignon, supportée par quatre grosses colonnes en marbre. De chaque côté de ce ciborium est un grand candélabre en bronze doré.

Derrière l'autel est le petit orgue d'accompagnement.

Dans les travées des bas côtés du chœur sont les portes des sacristies.

CHAPELLES DE L'ABSIDE.

Derrière le chœur, une travée formée par des piliers garnis de colonnettes sépare l'abside du reste de l'église.

I. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Cette chapelle se trouve placée à la suite du bas côté de gauche. Une arcade en plein cintre y donne accès. A droite, une arcade semblable fait communiquer cette chapelle avec la chapelle de la Vierge.

L'autel qui décore cette chapelle est surmonté d'une statue :

Saint Joseph. — Pierre peinte et dorée. — H. 1m,50.
Par M. CHATROUSSE, 1866.

Quatre croisées, de 1m,20 de largeur sur 3m,15 de hauteur, sont ornées de vitraux à figures :

Le Mariage de la Vierge.
La Fuite en Égypte.
Les Travaux de saint Joseph.
La Mort de saint Joseph.
Signés : R. MARÉCHAL. Metz, 1866.

Ces sujets sont encadrés dans des médaillons sur fond violet, alternant avec un fond vert. Chacune des verrières porte dans le haut et dans le bas un médaillon avec une figure d'ange.

Les parois de cette chapelle sont couvertes de peintures d'ornement.

II. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Cette chapelle, qui termine le bas côté de droite, est semblable, comme disposition et comme décoration, à la chapelle de Saint-Joseph.

Au-dessus de l'autel :

Sainte Geneviève. — Statue en pierre peinte et dorée. — H. 1m,50.
Par M. LOISON, 1866.

Les sujets qui garnissent les médaillons des quatre verrières sont relatifs à quatre épisodes de la vie de la sainte :

Sainte Geneviève gardant les moutons.
Consécration de sainte Geneviève.
Sainte Geneviève recevant la mission de sauver Paris.
Mort de sainte Geneviève.

Dans le haut et dans le bas, des médaillons avec figures d'anges.

III. CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE.

Cette chapelle occupe l'abside proprement dite, de forme circulaire. Elle est divisée en sept compartiments par des colonnettes allant soutenir les arcs de la voûte.

Au-dessus de l'autel :

La Vierge assise, tenant l'Enfant Jésus. — Groupe marbre. — H. 1m,60.
Par OUDINÉ, 1866.

L'intérieur des arcades du soubassement est décoré de peintures d'ornement. Les fenêtres, de 1m,40 de largeur sur 3m,85 de hauteur, portent des vitraux sur lesquels on a figuré, à gauche :

L'Immaculée Conception.
La Naissance du Christ.
La Mort de Jésus-Christ.

A droite :

L'Annonciation.
La Présentation au Temple.
La Mort de la Vierge.

Dans la fenêtre centrale, au-dessus de l'autel :

La Vierge et Jésus-Christ dans le ciel.

Tous ces sujets sont encadrés dans des médaillons sur fond rouge alternant avec un fond bleu. Chaque verrière porte dans le haut et dans le bas un médaillon avec une figure d'ange.

Les vingt petites fenêtres de l'étage du triforium sont garnies de vitraux de couleur. Dans la partie haute, la première fenêtre à gauche porte une verrière en grisaille.

Les deux suivantes :

Deux Évangélistes.

La quatrième :

Saint Pierre.

A droite, la première fenêtre porte une verrière en grisaille.

Les deux suivantes :

Deux Évangélistes.

La quatrième :

Saint Paul.

Fenêtre en face :

Jésus-Christ dans sa gloire.

Toutes ces verrières sont de M. R. MARÉCHAL, 1866.

VITRAUX.

La grande rose de 5 mètres de diamètre de la façade principale porte au centre :

La Colombe symbolique.

Dans les auréoles extrêmes :

Anges en prière.

Les panneaux intermédiaires sont ornés de légers rinceaux.

Les deux baies latérales de la tribune des orgues, les douze de la nef et les six du chœur portent des vitraux en grisaille. Toutes ces baies mesurent 1m,40 sur 3m,85.

Ces verrières sortent des ateliers de R. Maréchal. 1866.

SACRISTIE DES MESSES.

La sacristie des messes est ornée d'un tableau commandé par la ville de Paris :

Saint Ambroise sauvant un prêtre arien de la fureur du peuple. — Par Vafflard. 1819.

Ce tableau servait de retable au maître-autel de l'ancienne église Saint-Ambroise. Salon de 1819.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er *février* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-LOUIS D'ANTIN



ÉGLISE

DE SAINT-LOUIS D'ANTIN

HISTOIRE. — *L'agrandissement du quartier de la Chaussée d'Antin ayant déterminé le gouvernement à faire construire un couvent, pour procurer des secours spirituels aux habitants de ce quartier, il fut arrêté que les Révérends Pères Capucins du faubourg Saint-Jacques y seraient transférés. Cette translation eut lieu le* 15 *septembre* 1783. *Ils se rendirent au monastère qui leur a été construit sur les dessins et conduite de M. Brongniard, architecte du Roi. L'église, élevée en* 1781, *a été bénite le* 20 *novembre* 1782.

Supprimé en 1791, *le couvent fut affecté pendant dix ans à un hospice.*

En 1802, *on établit dans les bâtiments conventuels le lycée Bonaparte. Le même architecte fut chargé de les approprier à leur nouvelle destination, et la chapelle du couvent, convertie en église, placée sous l'invocation de saint Louis, devint la première succursale de la Madeleine. En* 1837, *on construisit la chapelle des catéchismes. La sacristie des mariages qui lui fait suite date de* 1856 [1].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Le façade de cette église se confond dans la façade générale de l'ancien couvent devenu lycée, qui porta successivement les noms de Bonaparte, Bourbon, Condorcet et Fontanes. Elle forme l'un des deux pavillons en avant-corps qui terminent l'édifice, lequel, malgré l'austère simplicité convenant à l'ordre séraphique, ne manque ni de style ni d'élégance. Ce monument, fort apprécié jadis des gens de l'art, était cité comme un modèle d'harmonie et de bon goût. Deux grands bas-reliefs, de Clodion, détruits sous la Révolution, et huit niches, qui ne reçurent jamais les statues auxquelles elles étaient destinées, étaient les seuls ornements de cette façade, sans autre ouverture que trois larges portes donnant accès à la chapelle du cloître et au parloir du couvent.

En 1806, Brongniard ajouta, de chaque côté du portique central, deux fontaines en forme de cuves antiques, qui ont été supprimées depuis peu. Dans ces derniers temps, on ouvrit à la place des quatre niches du milieu quatre fenêtres cintrées, et au-dessus, sur la place vide des anciens bas-reliefs, quatre croisées carrées qui ont sensiblement modifié le caractère de ce morceau d'architecture. Le portail de l'église forme le pavillon de gauche.

La porte, à laquelle on accède par un perron de six degrés, en occupe le milieu. Elle est accostée de deux niches vides et surmontée d'un fronton triangulaire terminé par une croix. Ce fronton, ainsi que celui qui lui correspond à droite, était primitivement un arc de cercle. Sur le linteau de la porte, l'inscription : DEO OPTIMO MAXIMO.

[1] Voir :

Guide des amateurs et des étrangers à Paris, par Thiéry, Paris, 1783, t. I, p. 138 et suivantes.

Histoire de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. Édit. Cocheris.

Chroniques et légendes des églises de France, sous Napoléon III. — Saint-Louis d'Antin, par Charles Catelin. Paris, Guyot, 1859.

INTÉRIEUR.

Il se compose d'une nef voûtée, d'un chœur en coquille ou quart de sphère sur le mur duquel s'adosse l'autel, et d'un seul bas côté, du côté gauche, selon le rite des Franciscains. La nef est précédée d'un porche surmonté d'une tribune, pour la maîtrise et les orgues, supporté par deux colonnes.

La nef ouvre sur le bas côté par cinq arcades cintrées dont les arcs sont soutenus par des piliers carrés. Ces piliers sont répétés sur le mur de droite par des pilastres en saillie.

Cette église était primitivement entièrement nue, sans autre décoration que les refends des assises de pierre prolongés autour de l'hémicycle et de la voussure du chœur. Toute l'ornementation est moderne.

NEF.

Sur chacun des piliers du côté gauche, une figure d'apôtre vue de face, debout, grandeur naturelle.

Saint Thomas.
Saint Simon.
Saint Jacques le Mineur.
Saint André.
Saint Matthieu.
Saint Pierre.
Par L. Bezard. 1841.

Au-dessus de ces figures, dans le tympan des arcs, des disques peints contenant le nom des principales villes évangélisées par l'apôtre représenté au-dessous.

Sur les pilastres correspondant, à droite, aux piliers, six autres figures d'apôtres, de face, debout :

Saint Barthélemy.
Saint Jacques le Majeur.
Saint Philippe.
Saint Judas Thadeus.
Saint Jean.
Saint Paul.
Par Sébastien Cornu. 1841.

Au-dessus des apôtres les mêmes disques qu'à gauche.

Entre les pilastres, sur les fausses arcades, les tableaux suivants :

La Mort de saint Louis. — Toile. — H. 2m,30. — L. 2m.

Le roi est étendu de droite à gauche sur un lit recouvert d'un manteau fleurdelisé. Au chevet de son lit, Joinville debout; à ses pieds, un enfant agenouillé. De l'autre côté du lit, un évêque bénissant accompagné de cinq religieux dont un agenouillé.

Par M. Léon Glaize. 1869.

Saint Augustin et sainte Monique. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,80. — Par de Rudder. 1850.

Saint Jérôme bénissant sainte Paule et sainte Eustochie. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,80. — *Signé :* Eug. Maison. 1851.

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 2m,30. — L. 2m. — *Signé :* Dumas (Michel). Paris, 1859.

Salon de 1859, n° 949.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DE LA CROIX.

Elle occupe une travée :

Sur une colonnette de marbre noir, une urne en brèche grise contenant le cœur de M. le comte de Choiseul-Gouffier. Sur la colonne, l'inscription :

Ici repose le cœur de Gabriel-Florent-Auguste comte de Choiseul, ancien ambassadeur à Constantinople, décédé à Aix-la-Chapelle, 20 *juin* 1817. *Veuf de Adélaïde-Marie-Louise de Gouffier, remarié à Hélène de Bauffremont, princesse du saint-empire, laquelle a déposé dans cette église ces restes précieux.*

II. CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE.

Elle occupe une travée.

Au-dessus de l'autel :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus sur le bras droit. — Marbre. Grand. nat. — Par Gayrard père.

De chaque côté de la statue, sur les parois :

Deux Anges thuriféraires, peints sur mur. — *Signé :* H. Vetter. 1854.

III. CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle, construite en hors-œuvre, fait suite à l'unique bas côté de l'église.

Au-dessus de l'autel :

Jésus-Christ montrant ses plaies. —

Statue. — Marbre. — Grand. nat. — Par M. Émile Thomas. 1871.

Don de l'État.

Sur les parois de la chapelle, les tableaux suivants :

Paroi de gauche :

Assomption.

Saint Laurent soignant les malades. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,20. — *Signé :* L. Thoret, d'après L. Cogniet.

Don anonyme du 15 juin 1871. — L'original est à Saint-Nicolas des Champs.

Jésus-Christ au prétoire. — Toile. — H. 2m,20. — L. 2m. — *Signé : C. D.* 1861.

Don anonyme.

La Visitation. — Toile. — H. 1m,20. — L. 1m. — Copie du tableau de Sébastien del Piombo au Musée du Louvre.

No 339, Catal. de 1867.

La Vierge sur un trône. — Toile. — H. 2m,10. — L. 2m. — Copie du tableau de Fra Bartolommeo au Musée du Louvre.

No 65, Catal. de 1867. — Don de l'État. 1873.

Paroi de droite :

Sainte Famille.

Le Christ en croix. — Bois. — H. 0m,90. — L. 0m,60. — École allemande. Fin du seizième siècle.

San Diego écoutant les concerts des Anges. — Toile. — H. 1m,30. — L. 0m,90. — École espagnole. Dix-septième siècle.

La Vierge et saint Jean au pied de la Croix. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,50. — *Signé :* Dauphin. 1857.

Donné par l'empereur en 1858.

Tableau votif. — Toile cintrée. — H. 1m,70. — L. 1m,10.

A droite, un magistrat (?) agenouillé, de profil. A gauche, saint Dominique ou saint Thomas agenouillé, vu par derrière, présente le personnage au ciel entr'ouvert. Derrière le personnage principal, sa femme présentée par sainte Catherine de Sienne.

École française. Dix-huitième siècle.

CHŒUR.

Le chœur n'est séparé de la nef que par une simple balustrade.

Retable du maître-autel :

Saint Louis adorant la sainte Couronne. Toile. — H. 1m,80 — L. 1m,40. — École française. Dix-huitième siècle.

A gauche et à droite de l'autel, deux niches contenant deux statues de marbre représentant, à gauche :

Saint Louis tenant la Couronne d'épines. Par M. Montagny. 1858.

Don de l'État.

A droite :

Saint François d'Assise. Par M. Montagny. 1863. — Commandé par la ville.

Sur la voûte de la coupole :

Jésus-Christ entre saint Louis et saint François. — Peinture sur mur.

Jésus-Christ est debout, de face, vêtu de blanc, soutenant la croix de la main droite et appuyant la main gauche sur l'Évangile. Auprès de lui deux anges agenouillés, dont l'un tient le calice et l'autre la lance. A l'extrémité de la composition à gauche, saint Louis agenouillé tenant l'oriflamme; à droite, saint François agenouillé portant le costume de son ordre.

Signé : Signol. 1841.

Au-dessous de la composition, dans une frise, l'inscription :

Ipse summo angulari lapide Christo Jesu.

Au-dessus du banc d'œuvre placé à gauche :

Le Christ au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 2m,40. — L. 2m — *Signé :* E. Goyet. 1857.

SACRISTIES.

SACRISTIE DES MARIAGES.

Au fond :

Le Christ en croix. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,50. — Copie moderne d'un

tableau de l'école de Philippe de Champagne.

Ce tableau décorait avant 1830 la salle des séances de la cour de cassation au Palais de justice.

SACRISTIE DES MESSES.

Le Christ entre les deux larrons. — Bois. H. 1^m,10. — L. 0^m,60. — École allemande ou hollandaise. — Dix-huitième siècle.

L. CLÉMENT DE RIS,

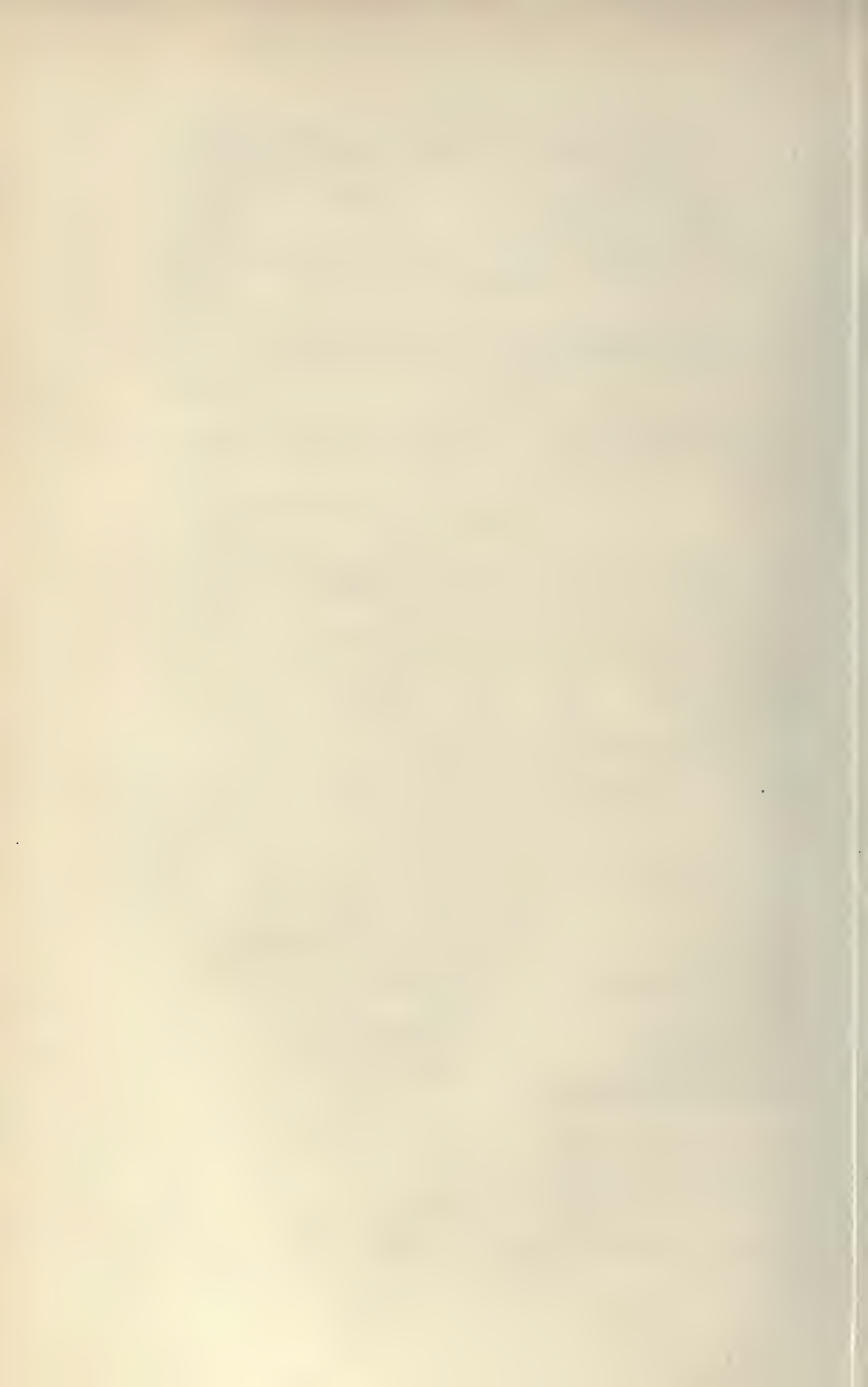
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 15 *février* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

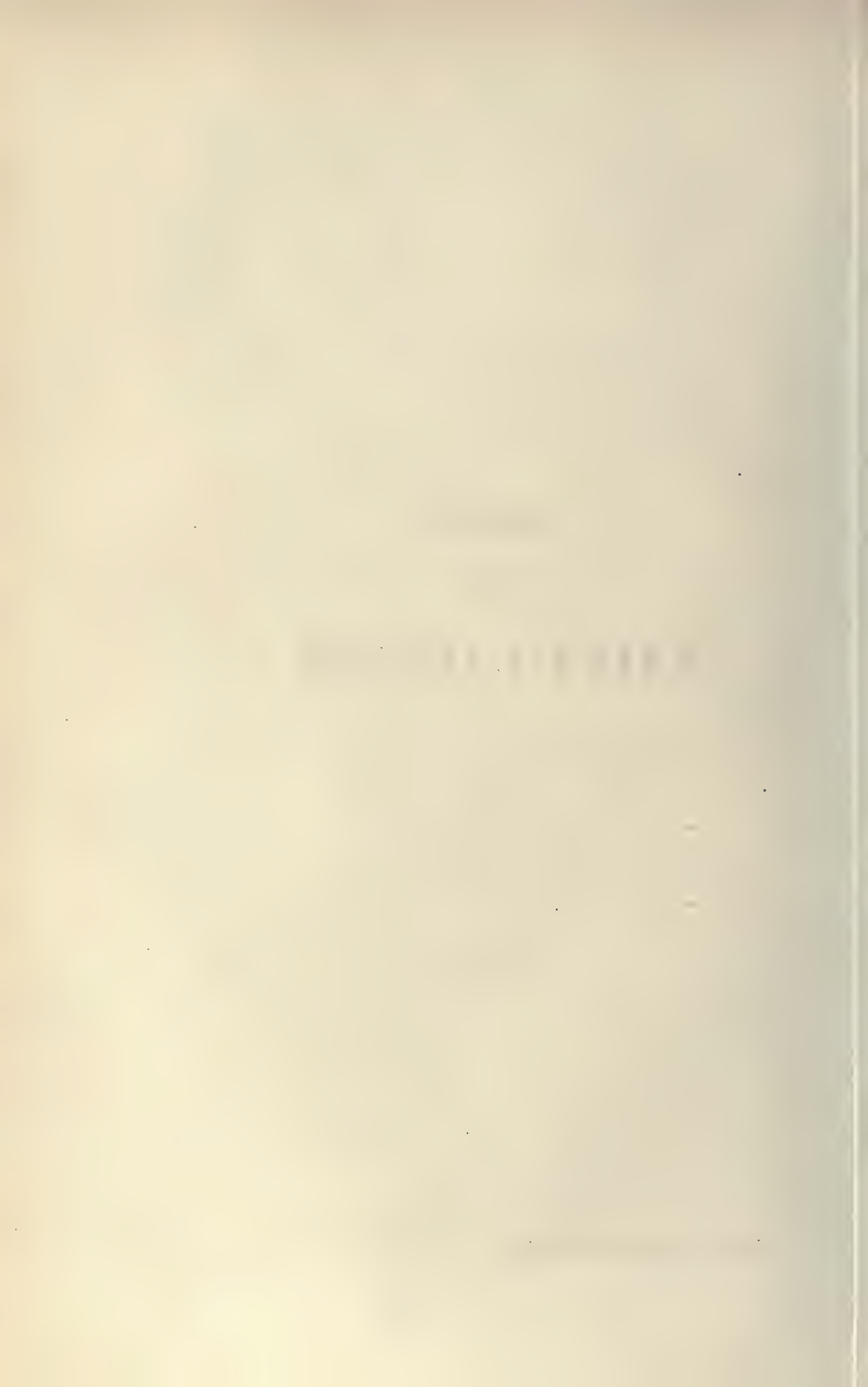
NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.



ÉGLISE

DE

SAINT-LAURENT



ÉGLISE

DE SAINT-LAURENT

En 1180, *on constate l'existence d'une église sous le vocable de saint Laurent. Elle était située hors des murs de Paris, et dépendait de l'abbaye de Saint-Martin des Champs. Le monument du douzième siècle, dit l'abbé Lebeuf, fut complétement réédifié en* 1429, *et la dédicace solennelle eut lieu le* 19 *juin. En* 1548, *il fut augmenté de six chapelles. Un remaniement complet eut lieu en* 1595. *C'est de cette époque que datait le jubé démoli en* 1760. *De nouveaux travaux furent entrepris en* 1621. *La première pierre du portail fut posée le* 21 *juin* 1621 *par Charlotte-Marguerite de Montmorency, femme de Henri II de Bourbon, prince de Condé* [1]. *On construisit alors la façade démolie en* 1864. *La chapelle de la Vierge fut bâtie en* 1760. *Concédée aux théophilanthropes en* 1792, *sous le titre de* Temple de la Vieillesse, *l'église Saint-Laurent fut rendue au culte dès* 1799, *et réparée de* 1800 *à* 1802, *sous la direction de l'architecte Raymond.*

En 1847, *le chœur fut orné de vitraux dus à MM. Galimard et Lami de Nozan.*

Enfin des travaux importants, dirigés par M. Constant Dufeux, furent entrepris de 1862 *à* 1866. *C'est alors que l'on prolongea le vaisseau de la longueur d'une travée, du côté du portail, que l'on construisit le portail actuel, et que l'on éleva la flèche.*

On remarquait jadis dans l'église : le maître-autel, dont Lepautre avait donné le dessin; les statues du Christ et de quatre anges disposées de chaque côté de l'autel, par Gilles Guérin; le grand crucifix qui décorait le centre du jubé, également de Gilles Guérin. Ces œuvres, dont Thiéry fait encore mention en 1784, *ont dû disparaître vers* 1800 [2].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église a la forme d'une croix latine avec une abside et une chapelle ronde débordant sur l'abside. Une chapelle des catéchismes, construite hors œuvre sur le côté droit de l'abside, date de 1864.

FAÇADE.

Elle date de 1865 et se compose d'une partie centrale et de deux ailes latérales.

Les ailes latérales percées d'une porte et d'une fenêtre, au-dessus de la porte, s'élèvent à la hauteur des voûtes du bas côté. La partie

[1] L'inscription relatant ce fait fut retrouvée par M. Constant Dufeux, lors de la reconstruction du portail, en 1862-1866. M. de Guilhermy la donne dans les *Inscriptions de la France*, p. 190. — Cette inscription ne se retrouve plus en 1875.

[2] Voir :

Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. Édit. H. Cocheris, t. III, p. 325.

Description historique de la ville de Paris, par Piganiol de la Force, t. IV, p. 62.

Itinéraire archéologique de Paris, par M. F. de Guilhermy.

Inscriptions de la France. Diocèse de Paris, par M. F. de Guilhermy, t. I, p. 190.

centrale a toute la hauteur des voûtes de la nef. De là, pour le centre de cette façade, deux divisions : le *portail* et le *couronnement*.

PORTAIL.

La porte est à deux baies séparées par un trumeau, auquel est adossée une statue en pierre :

Jésus-Christ bénissant, par PERREY (NAPOLÉON). — H. 2^m.

Le tympan ogival de la porte est décoré non de bas-reliefs, selon l'usage, mais d'une peinture sur lave émaillée, divisée en trois frises horizontales représentant les principales scènes de la légende de saint Laurent.

Cette décoration, d'une dimension de $5^m,88$ sur $2^m,76$, est signée : PAUL BALZE, 1870.

Dans l'ébrasure de la porte, placées sur des consoles et surmontées de clochetons fleuronnés, les statues suivantes. A gauche :

Saint Jude, par M. COURTET.
Saint Barthélemy.
Saint Jacques le Mineur.
Ces deux statues par madame BERTAUX.
Saint Jean.
Saint André.
Saint Pierre.
Par M. DANTAN AINÉ.

A droite :

Saint Joseph, par M. COURTET.
Saint Grégoire.
Saint Thadée.
Ces deux statues par M. FULCONIS.
Saint Simon.
Saint Jacques le Majeur.
Saint Paul.
Par M. DANTAN AINÉ.

Les douze figures d'apôtres mesurent $1^m,80$.

La voussure est divisée en trois frises ornées de figurines d'anges musiciens sculptées en plein relief. A la pointe des ogives, les figures de :

Dieu le Père.
Jésus-Christ.
Le Saint-Esprit.

Ces trois figures sont superposées.

Sur les tympans latéraux, à gauche et à droite de l'archivolte :

Le Gril de saint Laurent, environné de flammes, or et couleur, dans un encadrement circulaire.

Le portail est couronné par une balustrade ajourée qui se continue sur les ailes latérales. Les angles de cette balustrade supportent deux statues d'anges déployant des banderoles, sur lesquelles on lit :

Ange de gauche : *Sedes veritatis.*
Ange de droite : *Sanctuarium caritatis.*

Ces deux statues, mesurant $1^m,90$, sont de LEVEEL.

COURONNEMENT.

Il est flanqué de deux tourelles hexagones, éclairé par une baie flamboyante ogivale, et terminé par un pignon triangulaire percé d'un oculus et bordé d'une balustrade ajourée. Le nu du mur est semé de J L et de flammes rehaussées d'or. A l'angle du pignon se dresse une statue :

Saint Laurent.

Le saint tient le gril d'une main et la palme de l'autre.

Cette statue, commencée par M. DUSEIGNEUR, fut terminée après sa mort par M. GRUYÈRE. Jetée à terre pendant l'insurrection de la Commune, elle a été refaite par M. Froget, d'après le modèle de MM. Duseigneur et Gruyère.

Une flèche en charpente recouverte de plomb s'élève en retrait du portail. Cette innovation est due à M. Constant Dufeux. L'ancienne tour carrée de l'église se dresse dans l'angle gauche de la croisée.

PORTE LATÉRALE DE GAUCHE.

Elle est condamnée, et l'autel de saint Laurent s'y adosse à l'intérieur.

Dans le tympan de la porte un bas-relief :

Deux Anges, soutenant un médaillon au chiffre de saint Laurent (S. L.).

Au-dessus, dans un fronton triangulaire, un autre bas-relief :

Dieu le Père, vu de face, à mi-corps, la main gauche appuyée sur le globe du monde. — Sculpture du dix-septième siècle. — H. $1^m,05$.

Sur le côté droit du chevet, auprès d'une porte de dégagement, dans une niche surmontée d'un dais gothique d'un excellent style, une statue de :

Saint Jean tenant l'agneau dans la main gauche. — Quinzième siècle.

La construction dans laquelle cette statue est scellée est plus moderne. Cette décoration faisait sans doute partie de l'édifice de 1429, démoli en 1622. A cette époque elle aura été encastrée dans les constructions nouvelles.

« Dans la gorge de la corniche qui cou-
« ronne les hauts murs du chevet, au milieu
« de branches de feuillage, on voit courir et
« grimper une foule de petits animaux de
« l'invention la plus spirituelle. Des enfants,
« coiffés de bonnets de fous, s'amusent à faire
« des contorsions; des anges ont des corps
« terminés en queues de bêtes; un chasseur,
« en costume bizarre, poursuit à coups de
« flèche une espèce de salamandre [1]. »

INTÉRIEUR.

Depuis la construction du nouveau portail exhaussé au niveau du boulevard, on descend dans l'intérieur par un emmarchement de sept degrés au-dessus desquels est placé le buffet des orgues. L'intérieur se compose d'une nef centrale et de bas côtés, doubles jusqu'à la croisée et simples autour du chœur.

NEF.

Elle communique avec les bas côtés par cinq arcades ogivales. Ces arcades et celles des bas côtés datent du quinzième siècle, ainsi que l'indiquent les nervures prismatiques émergeant directement des piliers. Les parties hautes et le *clerestory* sont plus modernes. Sur l'intrados des voûtes, on lit les dates de 1656-1657-1659. « Nous appellerons l'atten-
« tion sur les clefs de voûte dont le travail
« est remarquable. Dans la nef et dans le
« transept, les clefs s'allongent en pen-
« dentifs, enveloppées de feuillages et de
« draperies, terminées en pommes de pin,
« enrichies d'une foule d'ornements ou cou-
« vertes de personnages. Il y en a surtout
« sept dans la croisée qui méritent d'être
« proposées comme des modèles. Les rin-
« ceaux de la clef centrale encadrent quatre
« figures : *la Vierge portant son Fils, saint*
« *Jean-Baptiste avec la croix, saint Laurent*
« *avec son gril, sainte Apolline avec les te-*
« *nailles dont elle fut tourmentée.* Les scènes
« de la Passion se déroulent autour des six
« autres [2]. »

La chaire, en bois sculpté, est de style pseudo-gothique. Les trois bas-reliefs de la cuve représentent :

Saint Jean-Baptiste.
Jésus-Christ.
Moïse.

Dans le pinacle de l'abat-voix est une statuette :

Saint Laurent.

Cette chaire est sortie des ateliers Moisseron et Ruault d'Angers.

Vis-à-vis, contre un pilier, à côté du banc d'œuvre :

Un Christ.

Il est en imitation de bois sculpté, avec cette inscription gravée sur une plaque de cuivre : *Souvenir de la Retraite des dames,* 1862.

Les orgues modernes sont d'une assez belle menuiserie. Deux anges armés de trompettes soutiennent, dans un médaillon très-orné, le chiffre de saint Laurent.

BAS COTÉ GAUCHE.

Paroi gauche à l'intérieur de la façade :

La Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,40. — L. 1m,15.

Copie de la *Vierge* dite *de François Ier*, par Raphael (Musée du Louvre, n° 377, Catal. de 1867).

I. CHAPELLE DU TOMBEAU.

Elle occupe deux travées :

La Madeleine pleurant sur le corps du Christ descendu de la croix. — Groupe. — Plâtre. — Grandeur naturelle. — Par Desboeuf. 1829.

Le Christ est étendu à terre; la Madeleine agenouillée et pleurant lui soutient le bras droit.

Ce modèle avait été donné par Desbœuf à l'église Saint-Germain des Prés; faute de place, le curé de cette église le céda, avec le consentement de l'artiste, à l'abbé Martinet, curé de Saint-Laurent.

Retable d'autel.

La Transfiguration.—Toile.—H. 1m,80. — L. 1m,20. — École française, vers 1680.

II. CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES.

Elle occupe une travée :

Sainte Apolline. — Statue. — Pierre. — Grandeur naturelle. — Par Bougron. 1825.

Elle est debout, le pied droit sur le bûcher. Elle presse des deux mains la croix sur son cœur.

On lit dans un cartouche, sur le socle :

[1] *Itinéraire archéologique de Paris*, par M. de Guilhermy, p. 169.
[2] *Ibid.*, p. 170.

Sainte Apolline, par BOUGRON. 1825. — Donné à l'église de Saint-Laurent.

Ce modèle figura au Salon de 1827, nº 1059 du catalogue. Il remplace une ancienne statue de la même sainte, par Gilles Guérin, disparue sous la Révolution.

Retable d'autel :

Saint François de Sales. — Toile. — H. 1^m,30. — L. 1^m. — École française, vers 1830.

III. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Elle occupe deux travées :

Descente de Jésus-Christ aux Enfers. — Peinture sur mur, forme ogive. — H. 4^m. — L. 2^m,20.

Au premier plan, le Christ debout, de profil à gauche, relève Moïse agenouillé devant lui. Derrière Moïse, de nombreux personnages, patriarches, prophètes, etc. A droite, des femmes que des anges entraînent au ciel. Dans l'espace, un ange sonnant de la trompette, et au milieu deux petits anges tenant un cartel sur lequel brille le signe de la Rédemption. Dans le ciel, un ange s'appuyant sur une épée; un autre tenant le livre de la vie. Sur la bordure inférieure cette inscription : *Juxta fidem defuncti sunt omnes isti non acceptis repromissionibus sed a longe eas aspicientes et salutantes.*

Signé : JEAN BREMOND. 1845.

Retable d'autel :

L'Adoration du Sacré-Cœur. — Toile cintrée. — H. 2^m,10. — L. 1^m,10. — *Signé :* JEAN BREMOND. 1846.

Au-dessus du retable, dans la lancette de l'ogive :

Jésus-Christ adoré par la Vierge et par saint Joseph. — Peinture sur mur, ogivale. — H. 2^m,10. — L. 2^m,10. — Non signé, mais de JEAN BREMOND. 1846.

Au fond, de chaque côté du pilier, au centre de la chapelle :

Deux figures d'anges. — Par JEAN BRÉMOND.

La voûte est peinte en arabesques, sur lesquelles se détachent seize médaillons où sont figurées :

Les quatre Évangélistes.
Douze anges musiciens.

Esquisses dues probablement au même artiste.

Paroi droite à l'intérieur de la façade :

Le Christ et la Chananéenne. — Toile. — H. 2^m,20. — L. 1^m,70. — Cintrée primitivement et rentoilée en carré.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Elle occupe deux travées.

Saint Jean-Baptiste assis. — Statue. — Pierre. — *Signée :* VICTOR VILAIN.

Salon de 1845, nº 2183.

Au-dessus de l'autel :

Le Baptême de Jésus. — Toile forme ogive. — H. 4^m,50. — L. 2^m,30. — Par EDOUARD DUBUFE.

Notre-Seigneur a les pieds dans le fleuve. Saint Jean est agenouillé devant lui, à droite. De chaque côté, de nombreux spectateurs. Au-dessus de la tête de Notre-Seigneur, le Saint-Esprit. Dans le ciel, deux groupes d'anges.

II. CHAPELLE DE SAINT-DOMNOLE.

Saint Domnole, évêque du Mans, était ancien abbé de Saint-Laurent.

Elle occupe une travée :

L'Adoration des Mages. — Toile. — H. 1^m,10. — L. 2^m. — Copie de l'école italienne, vers 1650.

Donné en 1802, figure sur l'inventaire du Louvre.

Retable du maître-autel :

Saint Domnole, évêque du Mans, guérissant un boiteux. — Toile. — H. 1^m,80. — L. 1^m,30. *Signé :* JULES LAURE. 1846.

III. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Elle occupe deux travées.

En 1875, cette chapelle est en pleine restauration et complétement inaccessible. Elle doit être ornée de peintures par FAIVRE.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

Tout le fond carré, occupé par la porte septentrionale murée, est recouvert de boiseries datant du dix-huitième siècle.

L'autel Saint-Laurent s'y adosse.

Retable d'autel :

Saint Laurent étendu sur le gril. — Toile. — H. 0^m,60. — L. 1^m,20. — *Signé :* LOUIS BOULANGER.

Au-dessus de ce tableau, un bas-relief :

Deux Anges soutenant une couronne de fleurs, encadrant les initiales *S. L.* — Dix-septième siècle.

COTÉ DROIT.

Tout le fond carré e t recouvert de boiseries datant du dix-huitième siècle.

L'autel de Sainte-Geneviève s'y adosse.

Retable d'autel :

La Mort de sainte Geneviève. — Toile. — H. 0m,60. — L. 1m,20. — *Signé :* ÉMILE LECOMTE. 1856.

Au-dessus de ce tableau, un bas-relief :

Deux Anges soutenant une couronne de fleurs, encadrant les initiales *S. G.* — Dix-septième siècle.

Ces deux bas-reliefs se rattachent à la décoration générale du chœur, exécutée sous la direction de LEPAUTRE.

CHŒUR.

Le chœur est circonscrit par neuf arcades ogivales. Il a été décoré dans le style moderne, vers 1672, par Antoine LEPAUTRE et François BLONDEL. La majeure partie de cette décoration subsiste encore. Les arcades gothiques se trouvent dissimulées derrière un placage en pierre, très-chargé d'ornements, formant une ordonnance corinthienne décorée de niches et de pilastres. Au centre, s'élève le maître-autel surmonté d'une large baie vide, placé entre deux colonnes supportant un entablement et un fronton, qui monte jusqu'aux hautes fenêtres. Le chiffre de saint Laurent se détache au milieu de couronnes de fleurs semblables à celles que nous avons signalées dans les deux transepts. Le retable était rempli autrefois par une *Résurrection*, de Gilles GUÉRIN, sculpteur, qui avait exécuté également deux *Anges couchés*, sur les rampants du fronton, et un grand *Crucifix* dominant le jubé. Ces sculptures ont disparu, et ce qui reste de la décoration est aujourd'hui peint en marbre blanc.

Deux Anges adorateurs, en plâtre, placés de chaque côté de l'autel, sont, suivant le témoignage de M. le curé de la paroisse, un don et une œuvre de MAROCHETTI.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Une travée :

Saint Sébastien. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,70. — Copie de l'École italienne. — Dix-septième siècle.

Saint Charles Borromée en prière. — Toile. — H. 1m,70. — L. 1m,10. — École française, vers 1840.

Au-dessus de l'autel :

Saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 2m,40. — L. 1m,80.

Le saint est debout, sur les marches d'un autel, tourné de profil à gauche. Il bénit des femmes, des enfants, des vieillards, des infirmes agenouillés devant lui. La scène se passe dans une église. — École française, vers 1840.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE, servant de vestibule à la sacristie des messes.

Une travée.

Apothéose de sainte Geneviève. — Toile. H. 2m,20. — L. 2m. — Par LANCRENON. 1827.

Salon de 1827, n° 628. — Donné par la ville de Paris.

II. CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle, construite hors œuvre, communique avec l'église par deux travées, fermées par des cloisons vitrées. Contre le pilier séparant les deux arcades de l'entrée :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Marbre. — Grandeur naturelle.

La Vierge, de face, conduit devant elle l'Enfant Jésus, le bras droit levé, tenant dans la main gauche le globe crucifère.

Signé : F. F. ROUBAUD. 1864.

Salon de 1864, n° 2755. Ce groupe est désigné dans le livret comme appartenant à M. Balay de la Bertrandière, député de la Loire, qui en a fait don à l'église.

Au fond, au-dessus de l'autel :

Saint Laurent conduit au supplice. — Toile. — H. 3m. — L. 4m. — Par TREZEL. 1817.

Au centre, saint Laurent, saisi par ses vêtements, est conduit par un bourreau devant le préteur. A gauche, dans le coin, une mère assise avec ses deux enfants ; plus loin, des malades, des infirmes, des pauvres implorent le saint. A droite, soldats, licteurs, spectateurs.

Salon de 1817, n° 726. — Donné par la ville de Paris.

Contre la paroi de droite :

La Mise au Tombeau. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,60. — Copie de l'École italienne. Dix-septième siècle.

Deux tableaux faisant pendant. Cadres noirs rehaussés d'or, cintrés dans le haut. — H. 1m,60. — L. 0m,80. — Toiles. Dix-septième siècle.

1° Personnage en habits pontificaux prosterné devant un autel, au-dessus duquel apparaît saint Laurent à mi-corps. Auprès du personnage sont déposées sa crosse, sa mitre, et une pancarte sur laquelle on reconnaît l'esquisse de l'ancien portail de l'église Saint-Laurent érigé en 1621. C'est très-probablement le portrait de Pierre de Hardivillier, curé de Saint-Laurent, aumônier du prince de Condé, et plus tard archevêque de Bourges, qui bénit la première pierre de ce portail, et dont le nom figure sur l'inscription retrouvée en 1862 par M. Constant Dufeux.

2° Saint Laurent se dépouille de ses vêtements et se prépare au supplice. Le saint, agenouillé, retire sa tunique et reçoit la bénédiction d'un pontife. Contre une colonne, à droite, le gril légendaire.

L'Éducation de la Vierge. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,60. — École française, vers 1650. — Legs anonyme.

CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE.

Elle a été construite en 1760, en forme de rotonde coiffée d'une coupole. Elle est éclairée par huit fenêtres : quatre à la rotonde, quatre à la coupole.

Cette chapelle est placée sous l'invocation de Notre-Dame des Malades.

De chaque côté de la baie qui ouvre sur le collatéral, une inscription.

Celle de gauche, placée en juillet 1871, rappelle la préservation de l'église pendant l'insurrection de la Commune.

Celle de droite rappelle le pèlerinage fait le 12 juin 1864, par 300 paroissiens, sous la conduite de leur curé, à Einsielden et à Bâle en Suisse. Cette dernière inscription est reproduite par M. Cocheris [1].

Au-dessus du maître-autel, en marbre blanc, assez monumental :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Groupe. — Marbre. — Grandeur naturelle. — Par . . . . . ?

La Vierge, debout, soutient l'Enfant Jésus placé sur le globe du monde, et écrasant le serpent.

A gauche de l'autel, l'inscription :

Mai 1875. — *La confrérie de Notre-Dame des Malades, fondée en cette église le dimanche* 22 *août* 1847, *a été élevée au rang d'archiconfrérie, par Sa Sainteté le Pape Pie IX, le* 12 *décembre* 1856.

Cette confrérie succède à une confrérie de Saint-Hildebert fondée dès le douzième siècle en cette église, pour la guérison des *phrénétiques,* qui, pendant la neuvaine de leurs dévotions, étaient logés dans un petit hôpital attenant à l'église.

A droite :

Mai 1875. — *Les vitraux de cette chapelle et l'autel en marbre proviennent de la piété des fidèles envers Notre-Dame des Malades.*

A la coupole :

L'Assomption de la Vierge.
Le Sacrifice d'Abraham.

Toiles appliquées sur mur. — *Signées :* . . . . . POSTEL. P. 1730 ou 1750.

Ces deux tableaux, très-détériorés, permettent très-difficilement de lire leurs signatures.

On trouve un Dufresne de Postel agréé à l'Académie de peinture, mort à Argentan, en 1684. Pas de renseignements sur un Postel qui aurait peint vers 1730.

VITRAUX.

Les hautes fenêtres de la nef et celles des transepts n'ont pas de vitraux. Seules, les hautes fenêtres du chœur et celles de la chapelle de la Vierge en sont ornées.

HAUTES FENÊTRES DU CHOEUR.

Côté gauche :

Première fenêtre. C'est une fausse fenêtre couverte par une peinture :

Les quatre Évangélistes, debout, en pied. *Signé :* GALIMARD.

Deuxième fenêtre :

Saint Grégoire. — Vitrail moderne.

Troisième fenêtre :

Martyre de saint Laurent. — Vitrail moderne.

[1] *Histoire de la ville et du diocèse de Paris,* par l'abbé Lebeuf. Édit. Cocheris, t. III, p. 345.

Quatrième fenêtre :

Sainte Apolline. — Vitrail moderne.

Côté droit :

Première fenêtre :

Saint Jean, saint Jude, saint Jacques, saint Pierre, saint Paul. — Vitrail moderne.

Deuxième fenêtre :

Sainte Philomène. — Vitrail moderne.

Troisième fenêtre :

Martyre de saint Laurent. — Vitrail moderne.

Quatrième fenêtre :

Saint Laurent. — Vitrail moderne.

Fenêtre centrale :

Jésus-Christ.

Il est debout, de face, bénissant de la main droite et tenant le globe du monde dans la main gauche. — Vitrail moderne.

Toutes les verrières du chœur ont été exécutées par M. Lami de Nozan, sur les dessins de M. Galimard, à dater de 1847, à l'aide de procédés encore imparfaits. Elles ont déjà beaucoup souffert, et la plupart des figures et des demi-teintes sont entièrement effacées.

VITRAUX DE LA CHAPELLE DE LA VIERGE.

FENÊTRES DE LA ROTONDE.

Côté gauche.

Première fenêtre :

La Mort de la Vierge.

Deuxième fenêtre :

La Visitation.

Côté droit.

Première fenêtre :

L'Assomption.

Deuxième fenêtre :

L'Évanouissement de la Vierge.

Tous ces vitraux sont signés :

A. LUSSON. L. LEFÈVRE. Paris, 1874.

FENÊTRES DE LA COUPOLE.

Côté gauche.

Première fenêtre :

Saint Vincent de Paul.

Deuxième fenêtre :

Saint Joseph.

Côté droit.

Première fenêtre :

L'Ange gardien.

Deuxième fenêtre :

Sainte Anne.

SACRISTIES.

SACRISTIE DES MESSES.

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 1m. — L. 1m,50. — École française. Dix-huitième siècle.

Saint Philippe de Jésus, martyr au Japon. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,60. — *Signé :* H. LENGLET. 1851.

De face, assis, à mi-jambes, il montre la blessure qu'il a à la poitrine.

Donné par M. Dubois.

SACRISTIE DES MARIAGES.

Deux travées.

La Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,80. — Copie d'après Rubens. Donnée par M. de Vienne, architecte.

Le Christ en croix. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,60. — École flamande. Dix-septième siècle.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 20 février 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-HONORÉ



ÉGLISE

DE SAINT-HONORÉ

Histoire. — *Elle a été construite en* 1855 *pour servir de chapelle à la paroisse de Passy, par M. Debressenne, architecte. En* 1862, *lors de l'annexion des communes suburbaines à Paris, elle a été érigée en succursale.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La façade tout unie se termine par un fronton triangulaire percé d'un *oculus* divisé en quatre compartiments. Au sommet du fronton, un clocheton en pierre renferme la cloche.

Au-dessus de la porte cintrée, et encadrée d'un entablement rectangulaire, on lit cette inscription :

D . O . M . SVB INVOCATIONE
SANCTI HONORATI EPISCOPI.

PORCHE.

Il ouvre sur la nef par une porte cintrée dont le bandeau contient l'inscription :

VENEZ A MOI VOVS QVI SOVFFREZ
ET QVI ETES FATIGVÉS ET IE VOVS SOVLAGERAI.

INTÉRIEUR.

Il n'a qu'une seule nef divisée en cinq travées par des saillants, correspondant aux contre-forts extérieurs.

L'autel est placé dans une abside en quart de sphère. L'aire du sanctuaire est élevée de trois marches sur celle de la nef.

NEF.

COTÉ GAUCHE.

En entrant, sur le mur du porche :

Ex-voto de la guerre de 1870. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,50.

La Vierge à qui un ange apporte une couronne. Au-dessous une corbeille de fleurs. — Groupe peint par Joséphine Walbecq.

Jésus guérissant les malades. — Toile. — H. 1m. — L. 1m,50. — Copie qui paraît dater de la fin du dix-huitième siècle, d'après un tableau de l'école de Véronèse.

Donné par le chevalier de Thierry, août 1860.

La Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,20. — L. 1m,80. — Copie de l'*Annonce aux bergers* de Palma Vecchio. (Musée du Louvre, n° 177 du Catal. de 1867.)

COTÉ DROIT.

Jésus-Christ sortant du Tombeau. — Bois. — H. 0m,90. — L. 0m,60.

Le Christ est vu de face, debout, engagé jusqu'à mi-corps dans le tombeau. Mains jointes. De chaque côté, deux anges agenouillés en adoration. Fond de paysage : montagnes couronnées de châteaux forts. Sur le tombeau, on lit l'inscription :

Aspicis ætherei (?) *crudelia vulnera nati*
Que dedit in miti noxia terra manu
Hec tullit ut vasti firres (?) *regnator Olimpi*
Et facilem posses scandere mentem polimi (?)

École lombardo-vénitienne. Commencement du seizième siècle.

Descente de Croix. — Toile. — H. 0m,60. — L. 0m,40. — Copie de la *Descente*

de Croix de RUBENS, dans la cathédrale d'Anvers.

SANCTUAIRE.

Au-dessus du maître-autel :

La Vierge avec l'Enfant Jésus et saint Jean. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,50. — Copie de la *Vierge* du PARMESAN, du Musée de Parme.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Rien d'intéressant.

SACRISTIE.

Rien à signaler.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 25 *février* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

TEMPLE

DE

PANTHEMONT

(CULTE RÉFORMÉ)



TEMPLE

DE PANTHEMONT

(CULTE RÉFORMÉ)

HISTOIRE. — *Ce temple occupe la chapelle de l'ancien couvent de Panthemont, rue de Grenelle, au coin de la rue de Bellechasse.*

En 1643, *les Religieuses du Verbe incarné et du Saint-Sacrement s'établirent à Paris, dans une maison de la rue de Grenelle appartenant à l'Hôtel-Dieu. Le* 4 *janvier* 1644, *l'abbé de Saint-Germain des Prés bénit leur chapelle. La communauté ayant été supprimée par suite de l'insuffisance de ses revenus, la maison retourna à l'Hôtel-Dieu, qui, en* 1672, *la rétrocéda aux Religieuses Bernardines de Panthemont, dont l'abbaye, située près de Beauvais, avait été détruite par les inondations.*

Elles y établirent une maison d'éducation pour les jeunes filles, et une maison de retraite pour les laïques âgées, très-fréquentée pendant le dix-huitième siècle. La chapelle, qui existe encore, est une des œuvres les plus intéressantes de Pierre CONTANT D'IVRY. *Une note publiée par le* Mercure de France *nous apprend que la première pierre de l'édifice fut posée le* 26 *avril* 1747, *en présence du Dauphin. La bénédiction de l'église eut lieu en* 1756.

Le couvent devint propriété nationale en 1795, *et fut vendu en partie en* 1803. *La rue de Bellechasse, qui, en* 1790, *s'arrêtait à la rue Saint-Dominique, a été prolongée jusqu'à la rue de Grenelle, par la création d'une nouvelle voie ouverte sur les terrains qui dépendaient du couvent supprimé. La partie conservée fut convertie en caserne : c'est encore l'affectation actuelle. La chapelle, donnée en* 1802 *au consistoire de l'Église réformée, a été inaugurée en* 1846 [1].

Comme tous les édifices affectés au culte protestant, le temple de Panthemont ne contient aucun emblème extérieur, aucune œuvre d'art, soit statue, soit tableau.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er *mars* 1876.

[1] *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé LEBEUF. Édit. Hipp. Cocheris, t. III. Voir aussi, dans *Paris-Guide* (1867, t. I), l'article d'Athanase COQUEREL fils : *les Temples protestants*.



TEMPLE

DE

L'ORATOIRE



TEMPLE

DE L'ORATOIRE

RUE SAINT-HONORÉ

HISTOIRE. — *Le temple de l'Oratoire est l'ancienne chapelle de la* Congrégation des Pères de l'Oratoire, *fondée, en* 1611, *par Pierre de Bérulle, et approuvée par Paul V, en* 1613. *En* 1616, *Pierre de Bérulle acheta, de Catherine de Lorraine, l'*hôtel du Bouchage, *qui s'était précédemment appelé* hôtel de Montpensier *et* hôtel d'Estrées, *lorsque Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, l'habitait. C'est là que Henri IV fut blessé par Jean Chastel, le* 27 *décembre* 1594.

Sur le terrain devenu libre et agrandi par l'acquisition de maisons voisines, Pierre de Bérulle fit construire le couvent et la chapelle des Oratoriens, sur les dessins de MÉTEZEAU, *modifiés plus tard par Jacques* LEMERCIER. *La première pierre de l'église actuelle fut posée au nom du Roi, le* 22 *septembre* 1621, *par le duc de Montbazon, gouverneur de Paris. Les constructions étaient à peu près terminées en* 1630. *Le portail fut élevé en* 1745, *sur les plans de Pierre* CAQUÉ.

Pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire, les bâtiments de la Congrégation furent occupés successivement par la Conservation des hypothèques, le Conseil des prises et la Caisse d'amortissement. En 1811, *une décision impériale affecta l'église de l'Oratoire au culte protestant. Les bâtiments du couvent ont été démolis en* 1854; *l'église seule est restée* [1].

On remarquait dans cette église, avant la Révolution, le tombeau du cardinal de Bérulle par François Anguier, détruit en 1793 (*le buste du cardinal — seul vestige de ce monument — est placé aujourd'hui au collége de Juilly*)*; la chapelle de la famille Tubœuf, décorée par Philippe de Champagne, et divers tableaux de Simon Vouet, de Lagrenée l'aîné et de Michel-Ange Challe.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église se compose d'une nef centrale, accostée de bas côtés buttés par des contreforts saillants, se terminant par un pinacle. Dans les deux angles formés par la rencontre du chevet avec la nef, une tourelle coiffée d'un lanternon, et contenant un escalier à vis. Le portail donne de biais sur la rue Saint-Honoré. Il est élevé sur un emmarchement de huit degrés, et divisé en deux parties horizontales.

[1] Voir *Nouvelle Description de la ville de Paris*, par Germain BRICE, 1725, t. I, p. 214;
Description historique de la ville de Paris, par PIGANIOL DE LA FORCE. 1765, t. II, p. 281;
Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé LEBEUF; édit. Cocheris, t. I, p. 97;
Couvent de l'Oratoire, par MILLIN (*Antiquités nationales*, t. II);
Le Cardinal de Bérulle et l'Oratoire de Jésus, par l'abbé HOUSSAYE, 3 vol., Paris, 1873-1876.

La partie inférieure est percée de trois portes, une porte centrale cintrée, deux portes latérales carrées. La porte centrale est accostée de deux couples de colonnes doriques engagées.

La partie supérieure ne règne que sur le corps central de la partie inférieure. Elle est percée d'une fenêtre cintrée placée au-dessus de la porte d'entrée, et accostée de deux couples de colonnes doriques. Elle est surmontée d'un fronton triangulaire que termine une croix.

INTÉRIEUR.

Il se compose d'un vaisseau central, voûté en anse de panier, avec transept et bas côtés circulant autour du vaisseau. Les bas côtés ouvrent sur la nef et le chœur par des arcades cintrées, séparées par des piliers carrés. Au-dessus des bas côtés, règne une galerie prenant jour par des baies ouvertes en anse de panier. L'aire du chœur est élevée d'une marche sur celle de la nef. Sur l'intrados de la voûte, au-dessus de l'ancien autel, un écusson sur lequel on lit, en lettres sculptées, la devise des Oratoriens : *Iesvs Maria.*

Les bas côtés ont été fermés, plusieurs baies de la galerie ont été aveuglées pour l'aménagement de la chapelle en temple protestant.

Derrière le chœur et dans son axe, une ancienne salle capitulaire qui semble dater du dix-huitième siècle. Elle sert aujourd'hui de salle de réunion au conseil consistorial et de sacristie pour les mariages.

Comme tous les temples protestants, l'Oratoire ne contient ni statues, ni tableaux, ni œuvres d'art.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 5 *mars* 1876.

TABLE

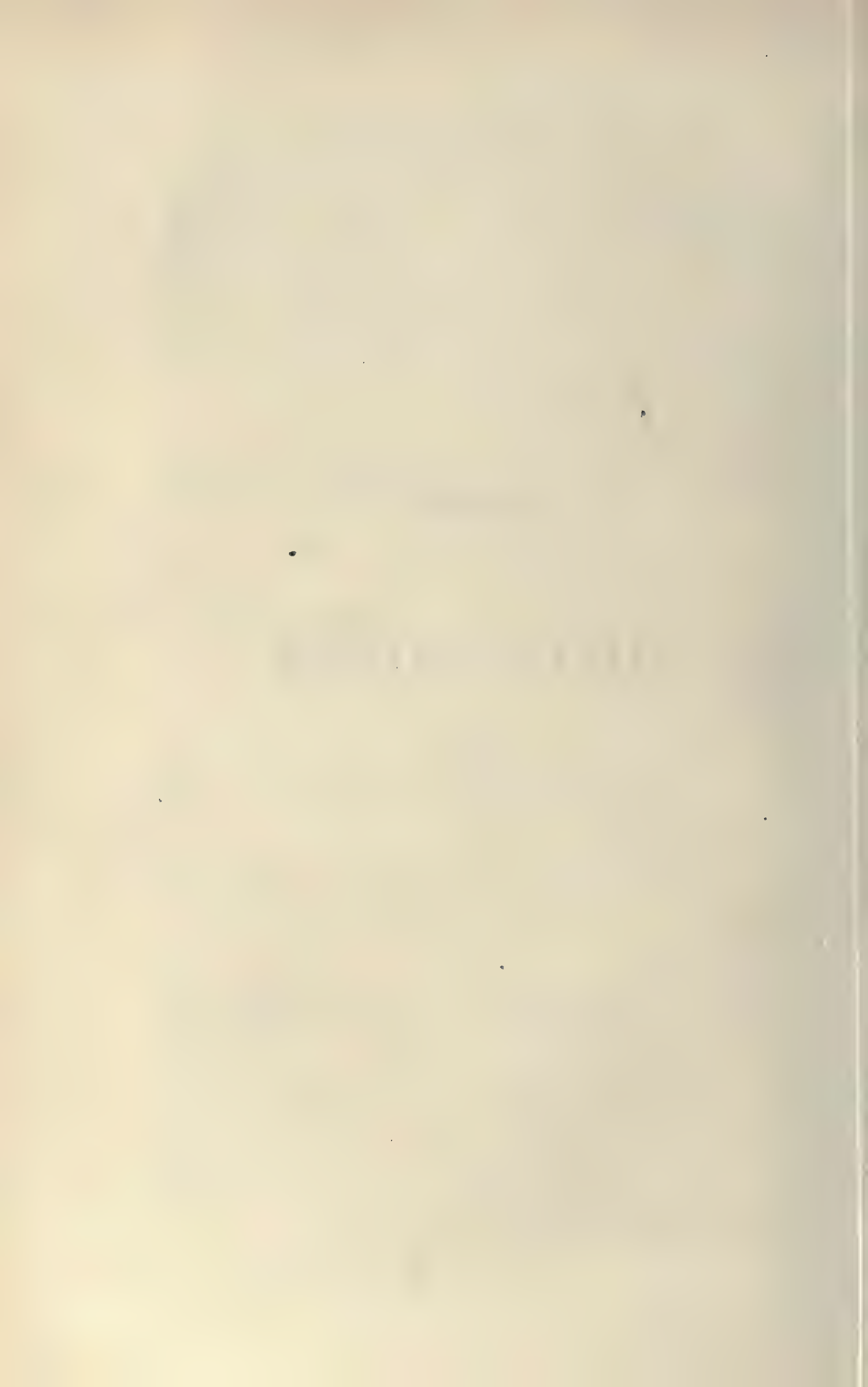
DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINTE-CLOTILDE



ÉGLISE

DE SAINTE-CLOTILDE

Histoire. — *Le projet de l'érection d'une église sur la place Bellechasse fut adopté par le conseil municipal de Paris le* 19 *décembre* 1845.

Les travaux commencèrent en septembre 1846, *sous la direction de* Gau (*François-Chrétien*), *architecte, élève de Debret et de Lebas. Après la mort de* Gau (*décembre* 1853), *ils furent continués par M.* Ballu. *Ils ont été terminés en* 1856.

Ce monument, conçu dans le style gothique rappelant l'époque du quatorzième siècle, comprend une nef avec bas côtés, un transept, et un chœur entouré de cinq chapelles rayonnantes, dont une, plus importante, consacrée à la sainte Vierge.

Les sacristies, disposées derrière chaque bras du transept, complètent l'ensemble de l'édifice auquel on accède par un vaste porche percé de trois grandes arcades ogivales, décorées de nombreuses statues.

Les dépenses totales se sont élevées à 5,600,000 *francs.*

L'église a été livrée au culte en 1857 [1].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Le pignon de la façade, outre les deux clochers, est surmonté d'une statue de :

Sainte Clotilde. — Par M. Cordier.

Le portail est précédé d'un porche percé de trois baies ogivales.

Sur le tympan de la baie centrale :

Le Christ assis sur un trône, entre deux anges portant les instruments de la Passion. — Bas-relief, par M. Toussaint.

Les quatre contre-forts du bas qui séparent les baies sont décorés de quatre statues :

Saint Remy. — Par M. Fromenger.

Sainte Clotilde. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Saint Clovis. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Saint Maur. — Par M. Fromenger.

Dans l'embrasure de la baie centrale ;

A gauche :

Saint Gontran.

Sainte Scholastique.

Saint Benoît.

Par M. Ottin.

A droite :

Saint Sigismond.

Sainte Radegonde.

Saint Germain.

Par M. Perrey (Napoléon).

Dans l'embrasure de la baie de gauche ;

A gauche :

Saint Césaire.

[1] Voir :

Paris dans sa splendeur, par Charpentier, 1867.

Description de l'église Sainte-Clotilde, Paris, Ducessois, 1857.

Histoire de la ville et du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf, édit. Hipp. Cocheris.

A droite :

Saint Doctrove.
Par M. Maillet. 1857.

Dans l'embrasure de la baie de droite ;
A gauche :

Sainte Geneviève.

A droite :

Sainte Théodochilde.
Par M. Leharivel-Durocher.

Sur les quatre contre-forts du haut :

Saint Cloud. — Par M. Lequesne.
Sainte Geneviève. — Par M. Truphème.
Saint Marcel de Limoges. — Par M. Raggi.
Sainte Radegonde. — Par M. Pollet.

PORTAIL.

Porte centrale. Tympan.

Jésus-Christ en croix, entouré de quatre figures ; à gauche, la synagogue et saint Jean ; à droite, la Religion chrétienne et la Vierge. — Bas-relief en pierre. — *Signé :* Toussaint. 1856.

Au-dessous du bas-relief, dans les niches à gauche et à droite de la porte principale ;
A gauche :

Saint Martial de Limoges. — Par Chenillon.

A droite :

Saint Éloi. — Par M. Farochon.

Contre les piliers du porche, en retour :

Saint Denis. — Par M. Dantan jeune.
Saint Charles. — Par M. Husson.
(Statues en pierre.)

Porte de gauche. Tympan.

Baptême de Clovis. — *Signé :* Oudiné.

Porte de droite. Tympan.

Apparition de sainte Valère à saint Martial. — *Signé :* Oudiné.

Les sculptures d'ornement de la façade sont de MM. Pyanet et Th. Lechesne.

INTÉRIEUR.

L'intérieur se compose d'un vaisseau entouré de bas côtés qui l'enveloppent complétement. Les deux chapelles du transept sont à fond droit.

A l'abside, cinq chapelles pentagonales.

La nef ouvre sur les bas côtés, par six arcades ogivales.

NEF.

La tribune des orgues, en menuiserie sculptée, par MM. Pyanet et Th. Lechesne, est supportée en émorcellement, au-dessus de la porte principale. L'instrument sort de la maison Cavaillé-Coll.

Contre les premiers piliers à gauche et à droite, deux bénitiers en pierre, sculptés par P. Lechesne, se composant chacun de trois petites cuves supportées par des colonnettes, et surmontées d'un ange assis, par Gayrard père. La cuve des fonts est l'œuvre de Delafontaine.

Dans la travée de gauche : banc d'œuvre en menuiserie ornée, par M. Liénard, de sculptures dans le style de l'édifice.

A droite, dans la travée correspondante : chaire à prêcher, en bois, dont la cuve, de forme octogonale, est décorée de bas-reliefs en bois, représentant les quatre Évangélistes, par M. Jouffroy. Les sculptures d'ornement sont de M. Liénard.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle a la forme pentagonale.

La paroi du fond est occupée par un vitrail :

Saint Jean-Baptiste. — Par Maréchal, de Metz.

Les quatre autres parois sont couvertes de peintures représentant :

Le Baptême de Jésus-Christ.
Le Baptême de sainte Agnès.
Le Baptême de Clovis.
Saint François-Xavier baptisant les Indiens.

Au-dessus de ces compositions, dans la lancette des ogives, quatre grisailles représentant :

L'Humilité (Humilitas).
L'Innocence (Innocentia).
La Pénitence (Pœnitentia).
La Foi (Fides).

Peintures sur mur.

Cette décoration est l'œuvre de M. le vicomte Henri Delaborde.

Sur le mur du bas côté de la nef, cinq travées correspondant aux arcades de la nef. Ces cinq travées sont uniformément décorées de bas-reliefs surmontés de croisées à deux vitraux.

Ces bas-reliefs représentent :

Cinq stations de la Passion de Notre-

Seigneur. — Commencés par Pradier, ils ont été terminés par MM. Lequesne et Guillaume.

Les dix vitraux ont été dessinés par M. Galimard, et sortent de la manufacture de MM. Lusson et Bourdon, en 1854.

Première travée. Première station :

Pilate se lave les mains. — Bas-relief.

Vitrail :

Saint Denis, sainte Cécile.

Deuxième travée. Deuxième station :

Jésus-Christ porte sa croix. — Bas-relief.

Vitrail :

Sainte Hélène, saint Hilaire.

Troisième travée. Troisième station :

Jésus-Christ succombe sous la croix. — Bas-relief.

Vitrail :

Saint Prosper, sainte Camille.

Quatrième travée. Quatrième station :

Jésus console sa Mère. — Bas-relief.

Vitrail :

Saint Germain, sainte Geneviève.

Cinquième travée. Cinquième station :

Nicodème soutient la croix. — Bas-relief.

Vitrail :

Sainte Radegonde, saint Grégoire.

BAS COTÉ DROIT.

CHAPELLE DES MORTS.

Cette chapelle a une forme pentagonale.

La paroi du fond est occupée par un vitrail représentant :

Jésus-Christ tenant le livre de vie. — Par M. Maréchal, de Metz.

Les quatre autres parois sont couvertes de peintures représentant :

Notre-Seigneur Jésus-Christ pleurant Lazare.
Mission de saint Jean.
Les saintes femmes se rendant au tombeau de Notre-Seigneur.
Descente du corps de Notre-Seigneur dans le tombeau.

Au-dessus de ces compositions, dans la lancette des ogives, quatre grisailles représentant :

Les Larmes (Luctus).
La Patience (Patientia).
La Piété (Pietas).
L'Espérance (Spes).

Peintures sur mur.

Cette décoration est l'œuvre de M. le vicomte Henri Delaborde.

Dans le bas côté, sur les travées correspondant aux arcades de la nef, cinq bas-reliefs continuant la série des stations du

Chemin de la croix. — Par Francisque Duret.

Les dix vitraux décorant les cinq fenêtres au-dessus de ces bas-reliefs ont été dessinés par M. Jourdy, et sortent de la manufacture de MM. Lusson et Bourdon, en 1854.

Première travée. Quatorzième station :

Mise au tombeau. — Bas-relief.

Vitrail :

Saint Victor, sainte Agathe.

Deuxième travée. Treizième station :

Jésus descendu de la croix. — Bas-relief.

Vitrail :

Saint Paul, sainte Christine.

Troisième travée. Douzième station :

Jésus en croix. — Bas-relief.

Vitrail :

Sainte Ursule, saint Donatien.

Quatrième travée. Onzième station :

Mise en croix. — Bas-relief.

Vitrail :

Sainte Pulchérie, saint Léon.

Cinquième travée. Dixième station :

Partage de la tunique de Notre-Seigneur. — Bas-relief.

Vitrail :

Sainte Monegonde, saint Médard.

TRANSEPT.

I. CHAPELLE DE SAINTE-CLOTILDE.

Paroi de gauche. Sixième station :

Véronique essuie la face de Notre-Seigneur. — Bas-relief. — Par Pradier.

Au-dessus :

Baptême de Clovis. — Peinture sur mur,

forme ogive. — H. 6m. — L. 4m. — *Signé :* D. F. Laugée. 1870.

Dans une basilique, au premier plan, au centre, Clovis debout, vu de face, enveloppé d'une draperie bleue. A droite, saint Remi reçoit la sainte ampoule, que lui apporte le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe. A gauche, sainte Clotilde agenouillée, manteau rose. Plus loin, de nombreux personnages : prêtres, soldats, catéchumènes. Au fond, sur l'ambon, un soldat porte la bannière de saint Martin qu'encensent quatre diacres. Au sommet, sur des nuages, Jésus-Christ bénissant. A ses pieds, un ange soutient un écu sur lequel on lit : *Gesta Dei per Francos.*

Paroi du fond. Septième station :

Jésus-Christ succombe pour la seconde fois. — Bas-relief. — Par Pradier.

Au-dessus, trois fenêtres contenant quatre vitraux.

Le vitrail central est divisé en deux compartiments ; dans le premier :

La sainte Vierge.

Dans le second :

Jésus-Christ.

La sainte Vierge intercédant Jésus-Christ. — Par Amaury Duval, pour les cartons, et Lusson, pour l'exécution des verrières.

Chaque vitrail latéral contient :

Un Ange sonnant de la trompette. — *Signé :* Amaury Duval et Lusson. 1855.

Ces fenêtres sont séparées par des faisceaux de colonnes surmontées de deux statues.

A gauche :

Saint Marc.

A droite :

Saint Matthieu.

Par Paul Gayrard.

Paroi de droite.

L'autel porte un retable peint sur fond or, représentant :

Le Mariage de sainte Clotilde.

Le Baptême de Clovis.

Signé : Chancel. 1860.

Entre ces peintures :

Sainte Clotilde. — Statue en pierre peinte et dorée. — Par M. Guillaume.

Au-dessus :

Sainte Clotilde secourant les pauvres. — Peinture sur mur, forme ogive. — H. 6m. — L. 4m. — *Signé :* D. F. Laugée. 1870.

Au premier plan, sur une civière, un enfant malade présenté par son père et par sa mère. A droite, un guerrier franc, vu de dos, portant un enfant sur son épaule. Au second plan, au sommet du péristyle, sainte Clotilde, sous un dais, distribue de l'argent à des pauvres. Derrière elle, deux religieuses; l'une d'elles tient le coffre où puise sainte Clotilde. Au sommet, une gloire d'anges faisant de la musique ou déroulant des banderoles.

II. CHAPELLE DE SAINTE-VALÈRE.

Paroi de gauche.

L'autel porte un retable peint sur fond or :

Saint Martial baptisant sainte Valère.

Sainte Valère apparaissant à saint Martial.

Signé : L. Lamothe *invenit et pinxit.* 1865.

Entre ces peintures :

Sainte Valère. — Statue en pierre peinte et dorée. — Par M. Guillaume.

Au-dessus :

Martyre de sainte Valère. — Peinture sur mur, forme ogive. — H. 6m. — L. 4m. — *Signé :* J. E. Lenepveu. 1868.

Au premier plan, sainte Valère dont on vient de trancher la tête est soutenue par deux anges. Agenouillé devant elle, un ange lui apporte la palme du martyre. Plus loin, un autre ange élève dans ses mains la tête de la sainte. Dans le ciel, des anges thuriféraires. Au sommet, Notre-Seigneur entouré des quatre évangélistes, dans une gloire d'anges.

Paroi du fond. Huitième station :

Jésus-Christ console sa Mère. — Bas-relief. — Par Francisque Duret.

Au-dessus, trois fenêtres contenant quatre vitraux. Le vitrail central :

Jésus-Christ et Moïse. — Par M. Amaury Duval, pour les cartons, et Lusson, pour l'exécution des verrières.

Chaque vitrail latéral représente :

Deux Anges thuriféraires.

Signé : Amaury Duval et Lusson. 1855.

Ces fenêtres sont séparées par des faisceaux de colonnes surmontées de statues :

A gauche :

Saint Jean.

A droite :

Saint Luc.
Par PAUL GAYRARD.

Paroi de droite. Neuvième station :

Jésus-Christ succombe pour la troisième fois. — Bas-relief. — Par FRANCISQUE DURET.

Au-dessus :

Conversion de sainte Valère et de sainte Susanne. — Peinture sur mur, forme ogive. — H. 6m. — L. 4m. — *Signé :* J. E. LENEPVEU. 1868.

Au premier plan, à droite, sur les marches d'un péristyle, saint Martial, debout, exorcise un possédé, que l'on voit à gauche, soutenu dans les bras d'un serviteur. Plus loin, sur un péristyle, sainte Valère, vêtue de blanc, soutenue par sa mère. Au-dessus de sainte Valère, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, entre deux anges. Au sommet, l'Agneau pascal sur l'autel, entouré des quatre figures symboliques des évangélistes et d'anges thuriféraires.

La cuve de la chaire à prêcher, de forme octogonale, contient un bas-relief :

Les Quatre Évangélistes. — Par M. JOUFFROY.

CHŒUR.

La paroi extérieure du chœur est décorée de quatre bas-reliefs (deux de chaque côté), accostés de deux anges portés sur des pilettes. Ces bas-reliefs représentent :

Côté gauche :

Mariage de Clovis.
Guérison de Clodomir.
Baptême de Clovis.
Mort de sainte Clotilde.
Par M. E. GUILLAUME. 1857.

Côté droit :

Conversion de sainte Valère.
Sainte Valère condamnée à mort.
Martyre de sainte Valère.
Sainte Valère apparaît à saint Martial.
Par M. GUILLAUME. 1857.

MAITRE-AUTEL.

La table est décorée en bas-relief de quinze figures en pierre dorée, se détachant sur un fond niellé, exécutées par M. AUGUSTE BARRE.

BAS COTÉ GAUCHE DU CHŒUR.

Au-dessus d'une porte de sortie, sur la rue Martignac, un bas-relief en pierre :

Le Couronnement de la Vierge.

BAS COTÉ DROIT.

Au-dessus d'une porte de sortie, sur la rue Casimir Périer, un bas-relief en pierre :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus, entre deux anges adorateurs.

Ces sculptures et les ornements qui les accompagnent sont l'œuvre de MM. PYANET et TH. LECHESNE.

CHAPELLES ABSIDALES.

COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

Cette chapelle est de forme pentagonale.
Elle est divisée horizontalement en trois compartiments couverts de peintures. Cette division est la même pour toutes les chapelles absidales.

En bas :

Saint Louis rapportant la couronne d'épines.

Au centre :

Saint Louis rendant la justice.

En haut, dans la lancette de l'ogive :

La Justice, la Vérité, la Modération. — *Signé :* W. BOUGUEREAU. 1859. — Figures debout.

Paroi de droite.
En bas :

Saint Louis soignant les pestiférés.

Au centre :

Mort de saint Louis.

En haut, dans la lancette :

La Religion, la Charité, la Piété. — *Signé :* BOUGUEREAU. 1859.

Les trois autres parois sont occupées par une fausse fenêtre et par deux vitraux représentant, celui du centre :

L'Enfance de saint Louis.
Le Départ pour la croisade.
Le Transport de la couronne d'épines.

Celui de droite :

Saint Louis soignant les blessés.
La Mort de saint Louis.
La Glorification de saint Louis.

Par MM. AUGUSTE HESSE et GSELL-LAURENT.

II. CHAPELLE DE LA SAINTE-CROIX.

Elle est de forme pentagonale.
Paroi de gauche.
En bas :

Le Portement de la croix.

Au centre :

La Mise en croix.

En haut, dans la lancette :

Jésus-Christ bénissant, entre deux Anges. *Signé :* PIERRE BRISSET. 1859.

Paroi de droite.
En bas :

Sainte Hélène retrouvant la croix.

Au centre :

Vision de Constantin.

En haut, dans la lancette :

Sainte Hélène entre saint Sylvestre et Constantin.
Signé : PIERRE BRISSET. 1859.

Les trois autres parois sont occupées par des vitraux représentant, celui de gauche :

Abraham et Isaac.
Le Serpent d'airain.
Jésus au jardin des Oliviers.

Celui du centre :

Jésus sur les genoux de la sainte Vierge.
La Mise en croix.
La Descente de croix.

Celui de droite :

La Mort de la sainte Vierge.
Baptême de Constantin.
Jésus-Christ bénissant le Monde.

Par MM. AUGUSTE HESSE et GSELL-LAURENT.

COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DE SAINT-REMI.

Cette chapelle est de forme pentagonale.
Paroi de gauche.
En bas :

Le Légat offre l'épiscopat à saint Remi.

Au centre :

Baptême de Clovis.

En haut, dans la lancette :

Sainte Clotilde entre deux Anges. — *Signé :* I. PILS. 1858.

Paroi de droite.
En bas :

Miracle de saint Remi.

Au centre :

Exaltation de saint Remi.

En haut, dans la lancette :

Saint Remi entre deux Anges. — *Signé :* LAEMLEIN. 1858.

Les trois autres parois sont occupées par une fausse fenêtre et par deux vitraux représentant,
Vitrail central :

Le Baptême de Clovis.
La Mort de saint Remi.
Le Transport des reliques de saint Remi.

Vitrail de gauche :

Saint Remi et un évêque.
Saint Remi dans sa cellule.
Saint Remi prêchant l'Évangile.

Par AUGUSTE HESSE et GSELL-LAURENT.

II. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Cette chapelle est de forme pentagonale.
Paroi de gauche ; en bas :

Le Massacre des Innocents.

Au centre :

Vision de saint Joseph.

En haut, dans la lancette :

Saint Joseph entre l'obéissance (obedientia) *et la confiance* (fidentia.) — *Signé :* L. BEZARD. 1859.

Paroi de droite ; en bas :

Jésus dans le Temple.

Au centre :

Mort de saint Joseph.

En haut, dans la lancette :

Saint Joseph entre l'humilité (humilitas) *et la chasteté* (castitas). — *Signé :* L. BEZARD.

Les trois autres parois sont occupées par des fenêtres à vitraux représentant, vitrail de gauche :

Abraham, David et saint Joseph.

Le Mariage de la Vierge.
L'Annonciation.

Vitrail central :

L'Adoration des bergers.
L'Adoration des rois.
La Vision de saint Joseph.

Vitrail de droite :

La Fuite en Égypte.
Le Départ pour l'Égypte.
La Mort de saint Joseph.

Par Auguste Hesse et Gsell-Laurent.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle est à neuf travées.

De chaque côté de l'entrée, les deux premières travées sont occupées par des peintures murales ; les cinq autres travées autour de l'autel, par des vitraux. L'autel est décoré d'une Vierge en pierre peinte et dorée, et de quatre anges en bois doré par M. Triquetti.

Paroi de gauche :

Première travée, en bas :

Naissance de la sainte Vierge.

Au centre :

Mariage de la sainte Vierge.

En haut, dans la lancette :

L'Annonciation.

Deuxième travée, en bas :

La Présentation.

Au centre :

L'Éducation de la Vierge.

En haut, dans la lancette :

La Visite à sainte Élisabeth.

Paroi de droite :

Première travée, en bas :

La Fuite en Égypte.

Au centre :

Jésus dans le Temple.

En haut, dans la lancette :

La Conception de la sainte Vierge.

Deuxième travée, en bas :

L'Adoration des Mages.

Au centre :

Jésus succombant sous la croix.

En haut, dans la lancette :

La Vierge au pied de la croix.

Toutes ces peintures sont l'œuvre de M. J. E. Lenepveu. Elles ont été exécutées d'après des esquisses de Picot, son maître.

Les vitraux des cinq fenêtres représentent,

Vitrail central :

Le Couronnement de la Vierge.

Premier vitrail de gauche :

L'Annonciation, la Visite à sainte Élisabeth, Jésus dans la crèche.

Deuxième vitrail de gauche :

Jésus présenté au Temple, la Fuite en Égypte, Jésus dans le Temple.

Premier vitrail de droite :

La Pentecôte, l'Assomption, la Vierge au ciel.

Deuxième vitrail de droite :

Jésus en croix, Jésus descendu de la croix.

Ces vitraux ont été exécutés par MM. Laurent et Gsell, d'après les cartons de M. Auguste Hesse.

Les peintures de décor qui accompagnent les sujets historiques de toutes les chapelles sont dues à M. Desnuelle.

VITRAUX.

NEF

Derrière le buffet d'orgue :

Grande rose d'ornements de couleur, par M. Thibaut.

Les douze verrières en grisailles, éclairant la nef, sont de M. Thévenot, de Clermont.

Les fenêtres hautes du transept sont géminées et contiennent chacune deux vitraux.

TRANSEPT. COTÉ GAUCHE.

Paroi de gauche :

Saint Jérôme.
Saint Grégoire.
Saint Basile.
Saint Chrysostôme.

Paroi de droite :

Saint Matthieu.
Saint Jean.
Saint Marc.
Saint Luc.

Par M. Lafaye, d'après les cartons de M. Chancel.

Paroi du fond :

Grande rose d'ornements de couleur, par M. Thibaut.

TRANSEPT. COTÉ DROIT.

Paroi de gauche :

Esdras.
Daniel.
Saül.
Salomon.

Paroi de droite :

Isaïe.
Jérémie.
Job.
Amos.

Par M. Lafaye, d'après les cartons de M. Lamothe.

Paroi du fond :

Grande rose d'ornements de couleur, par M. Thibaut.

CHOEUR.

Fenêtre centrale :

Jésus-Christ bénissant.

Fenêtres de gauche :

La sainte Vierge.
Sainte Clotilde.
Sainte Valère.

Fenêtres de droite :

Saint Pierre.
Saint Remi.
Saint Martial.

Par M. Maréchal, de Metz.

Les bronzes dorés sortent de la maison Bachelet; l'horloge, de la maison Wagner, et les cloches ont été fondues par Hildebrand.

Une médaille commémorative de la construction de l'église Sainte-Clotilde a été commandée, par la ville de Paris, à M. Merley.

Les catéchismes de Sainte-Clotilde se font dans l'ancienne chapelle de Sainte-Valère, rue de Bourgogne, dans une maison particulière.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Histoire. — *La communauté des filles de Sainte-Valère avait été établie en* 1706, *au bout de la rue de Grenelle, proche des Invalides.*

Le couvent fut vendu en 1795. *L'église, qui n'avait pas été abattue, devint, en* 1802, *la troisième succursale de Saint-Thomas d'Aquin. En* 1837, *on la démolit et l'on transféra le titre parochial dans une maison de la rue de Bourgogne, dont le rez-de-chaussée fut transformé en chapelle. Cette église n'a été fermée qu'en* 1857, *au moment de l'ouverture de l'église Sainte-Clotilde* [1].

Depuis 1857, *la chapelle de Sainte-Valère est devenue la chapelle des catéchismes de Sainte-Clotilde.*

Quelques tableaux sans valeur décorent les murs de cette chapelle.

Le Départ de la sainte Famille pour l'Égypte. — Toile cintrée. — H. 5m. — L. 2m,50. — *Signé : Peint en* 1854, *d'après* Jouvenet, *par* C. de Savignac.

Saint Gilles, enfant. — Toile. — H. 3m. — L. 2m. — *Signé : D'après* Lagrenée, C. Ragonneau. 1860.

Jésus mort, sur les genoux de la sainte Vierge. — Toile. — 0m,80. — L. 1m,10. — École italienne vers 1650.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 10 *mars* 1876.

[1] *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, édit. Hipp. Cocheris, t. III.

TABLE

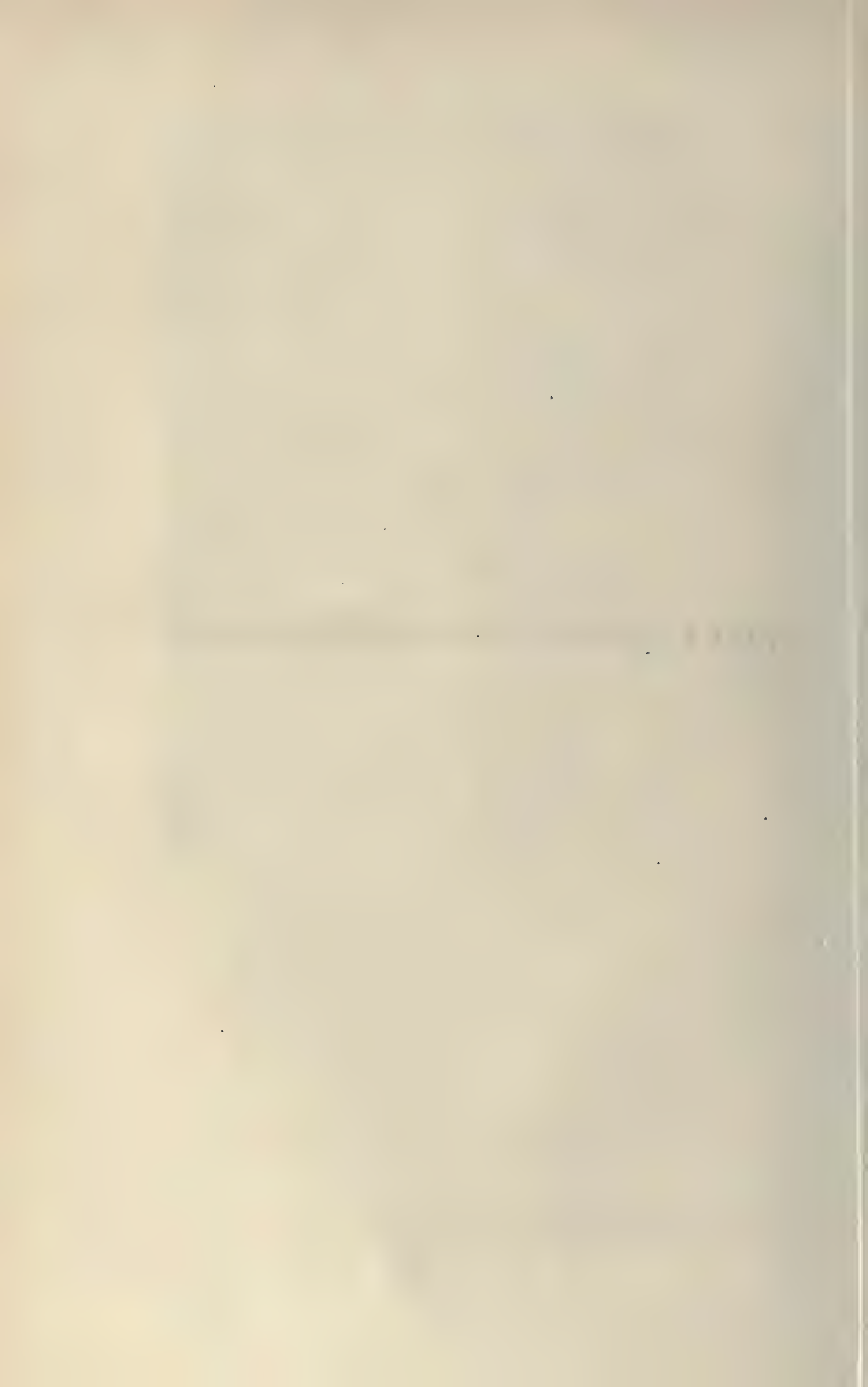
DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET



ÉGLISE

DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET

Histoire. — *L'église, telle qu'elle est aujourd'hui, date de* 1656. *Elle remplaçait une première église bâtie vers* 1245, *dédiée en* 1425, *et augmentée en* 1545. *C'est de cette église primitive orientée régulièrement de l'est à l'ouest, que dépendait la tour encore debout à l'angle de la rue Saint-Victor; elle se dressait à droite de l'ancien portail, et était achevée depuis moins de trente ans, quand on résolut de substituer un nouvel édifice plus important à la vieille église qui menaçait ruine. On lit encore, à sa base, cette inscription mutilée à l'époque de la Révolution :* « *Charles* (*Comtesse*), *juré* (*du Roy*), *ès œuvres de maçonnerie, a fait ce clocher.* — 1625. » *Cette tour ne devait pas être conservée dans l'édifice actuel orienté en sens inverse, du nord au sud; le grand portail — encore à faire — devait en entraîner la démolition.*

La première pierre de la nouvelle église fut posée en juillet 1656, *par le sieur Martin, trésorier de France. En* 1661, Lebrun, *premier peintre du Roi, l'un des plus importants paroissiens et marguilliers de Saint-Nicolas, prit la direction des travaux, que sa mort, en* 1690, *vint ralentir. Ils furent complétement suspendus en* 1700, *à la mort de M. d'Argenson, autre bienfaiteur de l'église. Repris de* 1707 *à* 1716, *ils se trouvèrent alors de nouveau interrompus, au grand détriment de l'édifice dont la voûte n'était pas faite, et dont la stabilité inspirait des craintes sérieuses, quand, en* 1763, *le clergé et la fabrique obtinrent du roi une loterie qui permit de pousser ces travaux au point d'achèvement où ils sont encore aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'à la construction du portail exclusivement; ils n'ont pas été repris depuis, et l'église n'a pas de frontispice. En* 1862, *on a refait l'abside en façade sur le boulevard Saint-Germain* [1].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'extérieur n'offre rien de bien remarquable. Les hautes fenêtres cintrées sont décorées de guirlandes assez élégantes, mais le morceau capital de cette architecture est la porte correspondant au transept, qui s'ouvre sur la rue des Bernardins; elle a été reproduite dans l'*Architecture française*, de Blondel, et jugée par lui avec une grande sévérité. Suivant Blondel, ce portail pèche contre toutes les règles et contre toutes les convenances. L'architecte se complaît à critiquer l'œuvre d'un peintre qui s'est mêlé de son métier, car cette façade fut érigée, en 1669, sur les dessins de Lebrun. M. César Daly ne

[1] Voir :
Description historique de la ville de Paris, par Piganiol de la Force, t. V, p. 303. Paris, 1765.
Histoire de la ville et du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. Édit. Hippolyte Cocheris, t. III.
L'Église Saint-Nicolas du Chardonnet. Article de M. J. Cousin. *Revue universelle des Arts*, t. XVI, p. 359.

l'a pas jugée indigne de figurer dans ses *Motifs historiques d'architecture.* Elle se compose de deux ordres de pilastres superposés, ioniques et composites ; le premier ordre seul est surmonté d'un fronton décoré d'un médaillon vide et de guirlandes ; la porte est également couronnée d'un fronton encadrant un cartouche dans lequel se lisait autrefois le monogramme S. N. C. Sur les rampants de ce fronton, deux *Anges* portaient avec des palmes et des fleurs, l'un la croix du Sauveur, et l'autre la crosse de saint Nicolas, transformées sous la Révolution en piques démocratiques. Alors aussi disparurent les deux statues de sainte Geneviève et de saint Nicolas qui se dressaient à la base des contre-forts en console qui arc-boutent le premier étage. Les vantaux sculptés de cette porte méritent surtout l'attention ; ils sont bien conservés et heureusement agencés ; les battants sont surmontés d'un panneau dormant, sur lequel se détache en haut relief :

Un Ange tenant deux couronnes.

Les deux vantaux sont divisés chacun en trois compartiments. Celui du haut présente :

Une Tête d'ange.

Deux consoles qui surmontent un médaillon ovale, dont le bas est entouré de guirlandes, complètent la décoration de ce compartiment.

Dans le deuxième, est un médaillon central entouré de rinceaux et d'une bordure terminale ornée de feuilles.

Le compartiment du bas se compose d'un caisson sans ornements, avec quatre petits fleurons à chaque encoignure.

La décoration des deux vantaux est identique. Ce beau travail de menuiserie a été exécuté sur les dessins de LEBRUN.

Il existe une petite porte latérale, près de la tour, dans la même rue.

Elle est ornée à sa partie supérieure d'un bas-relief oblong où sont sculptés *une couronne entourée de guirlandes, et deux cierges, l'un éteint, l'autre allumé.*

Au-dessous, sont deux autres petits panneaux décorés de palmes et de branches de lis entrelacées.

INTÉRIEUR.

Sous les orgues, à gauche, en regardant la porte d'entrée :

Saint Nicolas. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,10. — École italienne. — Dix-huitième siècle.

Au fond, saint Nicolas bénissant ; à ses pieds, les trois innocents dans le saloir, un ange portant les trois boules sur un livre. A gauche, au premier plan, un ange assis, éclairé par un rayon divin, écrivant.

Sous les orgues, à droite, en regardant la porte d'entrée :

Saint Augustin et sainte Monique. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,20. — Paraît être une copie de l'École italienne. — Seconde moitié du seizième siècle.

A gauche, saint Augustin de face, debout, vêtu des habits épiscopaux, tenant le cœur enflammé dans sa main droite levée, et le livre dans la main gauche. Auprès de lui, à droite, sainte Monique debout, la main droite sur son cœur. Fond de paysage.

NEF.

La nef ouvre sur les bas côtés par huit arcades, quatre de chaque côté. L'ordonnance générale est élégante ; la nef large, claire, bien proportionnée. Les pilastres sont d'un ordre composite « dont il existe peu d'exemples à Paris », disent les anciennes descriptions. Cet ordre, probablement de l'invention de LEBRUN, qui créa — comme on sait — son *ordre français*, est assez maigre et sec par lui-même, mais il est relevé par les bandeaux sculptés de la voûte et par une série de panneaux en saillie ménagés au-dessus des arcades et décorés des médaillons du *Christ*, des *Apôtres* et des *Évangélistes*, distingués par leurs attributs.

La boiserie des orgues est fort belle ; elle date de la première moitié du dix-huitième siècle. Elle est décorée de plusieurs statues de grande dimension.

La chaire à prêcher, en bois sculpté et de la même époque, est aussi digne d'attention.

BAS COTÉ GAUCHE.

Sur le mur de la façade :

Martyre de saint Sébastien. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 2m,70. — Par ALEXANDRE DUPUIS.
Salon de 1853, n° 406.

Au centre, le corps de saint Sébastien se détachant sur une draperie rouge et attaché à l'arbre par le bras droit. Deux saintes femmes le soutiennent. A gauche, au coin, une troisième femme agenouillée prépare le linceul. Fond de paysage. Effet de crépuscule.

I. CHAPELLE DE SAINTE-CATHERINE.

Paroi de droite.

Sainte Catherine. — Toile. — H. 2m,50. L. 1m,20.

Sainte Catherine, en pied, s'appuyant de la main droite sur l'épée, et tenant la palme de la main gauche. Auprès d'elle la roue. Dans le haut, à gauche, deux anges dont l'un couronne la Sainte.

Dans le coin inférieur, à gauche, cette inscription : *Au Coq Honoré, rue du Coq-Saint-Honoré*, nº 7. C'est l'enseigne de Giroux le père, qui a sans doute restauré ou vendu le tableau.

Dans un travail manuscrit sur Saint-Nicolas du Chardonnet, communiqué par un vieil habitant de la paroisse, on trouve l'indication d'une *sainte Catherine*, par Le Lorrain. Toutes les descriptions de l'église font également mention d'une *sainte Catherine*, par Le Lorrain. Est-ce du tableau ci-dessus dont il est question? et s'agirait-il de Louis Le Lorrain, mort à Saint-Pétersbourg, en 1759? L'exécution semble se rapporter à cette date, tandis que l'écriture de l'inscription paraît beaucoup plus récente.

Paroi de gauche :

Baptême de Jésus-Christ. — Toile cintrée. — H. 3m,13. — L. 1m,65. — Par Jean Restout.

A gauche, Jésus-Christ agenouillé, le haut du corps nu, le bras enveloppé dans une draperie blanche. A droite, saint Jean lui verse de l'eau sur la tête. Au sommet, le Père éternel, les bras étendus, manteau bleu. Au-dessous, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe.

II. CHAPELLE DES MORTS.

Paroi de droite :

Jésus descendu de la Croix. — Toile cintrée. — H. 3m. — L. 2m. — École française. — Première moitié du dix-huitième siècle.

Le corps de Notre-Seigneur, étendu sur une draperie jaune, repose sur les genoux de la Vierge, qui lui soutient la tête. A gauche, un ange apporte une couronne. A droite, saint Jean, les bras étendus, robe verte, manteau rouge. Au-dessous, la Madeleine, les mains jointes. La scène se passe dans une grotte. Au fond, la croix.

Le tableau a été agrandi dans le haut et cintré.

Paroi de gauche :

Les Ames du Purgatoire. — Toile cintrée. — H. 3m,60. — L. 1m,90. — École française. — Commencement du dix-huitième siècle.

En bas, enveloppés de flammes, des réprouvés que des anges viennent délivrer. En haut, à droite, saint Ignace de Loyola et saint François Xavier agenouillés ; à gauche, la Vierge agenouillée, robe rose, manteau bleu. Au sommet, sur des nuages lumineux, Dieu le Père, Jésus-Christ tenant la croix et le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe.

Les trois parois de cette chapelle, à 1m,50 du sol, sont décorées de quatre bas-reliefs (un au-dessus du maître-autel, à droite, deux sur la paroi du fond, un sur la paroi de gauche), en plâtre, mesurant :

Les deux bas-reliefs placés sur les parois de droite et de gauche : H. 0m,44. — L. 1m,82.

Ceux de la paroi du fond ; H. 0m,44. — L. 1m,40.

Ces quatre bas-reliefs sont des moulages en plâtre, que M. Alexandre Lenoir fit exécuter au Musée des Monuments français, d'après les bas-reliefs originaux de Sarrazin provenant du tombeau des Condé à l'église des Jésuites. Ces bas-reliefs en bronze, divisés en plusieurs compartiments, représentaient, d'après les idées de Pétrarque, les triomphes de la *Religion* ou de l'*Eternité*, du *Temps*, de la *Gloire* ou de la *Renommée*, et de la *Mort*.

Les quatre frises que nous voyons ici se rapportent au *Triomphe de la Religion* et au *Triomphe de la Mort*.

Ce dernier morceau a ceci de particulièrement intéressant, qu'il fut la dernière œuvre de Jacques Sarrazin, qui l'exécuta, disent les *Mémoires de l'Académie de peinture*, mourant lui-même et en s'inspirant de ses propres souffrances pour traduire son allégorie. Il se rapporte donc aux environs de l'année 1660, date de la mort de l'artiste. Voyez, pour la description de ces bas-reliefs, les *Mémoires de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, tome I, page 124, et le *Musée des Monuments français*, de Lenoir, tome V, page 87.

III. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Paroi de droite.

Dans une niche, au-dessus de l'autel :

Saint Vincent de Paul. — Statue. — Plâtre. — Grandeur naturelle.

Le saint, tenant un enfant dans le bras

gauche, étend la main droite vers un autre enfant étendu à ses pieds.

Surmoulage d'une statue par STOUF, qui est à Saint-Thomas d'Aquin.

Devant d'autel :

La Mise au tombeau.

Grand bas-relief. — Plâtre. — Cette composition renferme huit personnages. — Travail très-fin et très-fouillé.

Paroi de gauche :

Le bon Samaritain. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,50. — Par JOLLAIN (NICOLAS-RENÉ).

Le voyageur, nu, est étendu de droite à gauche, les bras écartés, levés au ciel. Le bon Samaritain, robe rousse, manteau bleu, le soutient et panse les plaies de la main droite. Au fond, à gauche, le cheval arrêté.

Donné en 1804, par le Musée central.

C'est avec ce tableau que JOLLAIN fut reçu à l'Académie, le 31 juillet 1773.

BAS COTÉ DROIT.

Au revers du mur de façade :

Jésus au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 3m. — L. 2m,20. — Par DESTOUCHES.

Au second plan, sur une éminence, Jésus-Christ étendu à terre et soutenu par un ange. Au premier plan, au bas de l'éminence, les trois apôtres endormis.

Un cartel placé sur le cadre porte le nom de DESTOUCHES, et l'inscription : *Donné par la ville de Paris* (1822). Salon de 1822, n° 360.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Paroi de droite :

Jésus-Christ guérissant l'aveugle de Jéricho. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 2m,10. — *Signé :* A. DESGOFFE. 1858.

A droite, de profil, Jésus-Christ, robe rose, manteau bleu, imposant la main droite à un aveugle agenouillé, qui tend les bras vers lui. Derrière Jésus-Christ, quatre disciples; derrière l'aveugle, six personnages. Fond de paysage. Dans le lointain, une ville au sommet d'une montagne.

Paroi de gauche :

Baptême de Jésus-Christ. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 2m,10. — *Signé :* C. COROT.

Au premier plan, saint Jean-Baptiste baptise Jésus-Christ, debout, les pieds dans le Jourdain. A droite, un personnage agenouillé étend un manteau, pour recevoir les pieds de Jésus-Christ. Derrière ce personnage, plusieurs spectateurs, dont un regarde l'ange planant au-dessus de Jésus-Christ. Derrière saint Jean, à gauche, une femme tenant un enfant dans ses bras.

Au sommet de la composition, un ange volant, développant une banderole sur laquelle on lit : *Hic est Filius meus dilectus.* — Fond de paysage.

II. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Paroi de droite :

L'Annonciation. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 2m. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

A gauche, la Vierge agenouillée devant un prie-Dieu, robe rose, manteau bleu, contemple l'ange Gabriel qui descend devant elle, sur des nuages, en montrant le ciel de la main droite, et tenant une branche de lis dans la gauche. Au-dessus de la Vierge et de l'ange Gabriel, des têtes d'anges. Au sommet, Dieu le Père bénissant.

Cette partie supérieure a été copiée d'après Murillo, et ajoutée au tableau primitif qui a été agrandi.

Paroi de gauche :

Songe de saint Joseph. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 2m. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Au premier plan, à droite, saint Joseph étendu et dormant, robe bleue, manteau jaune doublé de rouge. A gauche, la sainte Vierge agenouillée devant un prie-Dieu, robe rouge, manteau bleu doublé de jaune. Dans le ciel, un ange. Sur une tablette, au-dessus de la tête de saint Joseph, le verset de saint Matthieu : *Joseph, fili David, noli timere, accipere Mariam conjugem tuam,* etc.

III. CHAPELLE DONNANT ACCÈS A LA CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Paroi de droite :

Mort de saint François de Sales. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 1m,95. — Par DURAMEAU.

Saint François est étendu sur un lit, les mains jointes, les pieds en avant. Il porte la mozette, l'étole et la croix pectorale. Au bas du lit, à droite, dans le coin, la mitre et la crosse. A gauche, un religieux vêtu de blanc, debout, apporte les saintes huiles; un autre religieux, également vêtu de blanc, lit dans un livre rouge. Derrière eux, deux diacres

portant le dais et la croix. Dans le ciel, deux anges.

Donné par le Musée central, en 1804, et porté sur les inventaires comme provenant de la chapelle de Saint-Cyr.

Paroi de gauche :

Martyre de sainte Julitte et de saint Cyr. — Toile cintrée. — H. 3^{m},90. — L. 1^{m},95. — Par Durameau.

Au centre, sainte Julitte, vêtement blanc, manteau bleu, les épaules découvertes, dont un bourreau attache les mains sur un billot. A ses pieds, sur une marche d'escalier, son fils saint Cyr mort, étendu sur une draperie rouge. Derrière sainte Julitte, à droite, un bourreau la frappant à coups de verges. A gauche, au second plan, l'empereur Dioclétien assis sur un trône dont le soubassement est orné d'un bas-relief de bronze. Dans le ciel, quatre anges.

Donné par le Musée central, en 1804, et porté sur les inventaires comme provenant de la chapelle de Saint-Cyr.

IV. CHAPELLE DU CALVAIRE.

Paroi de droite :

La Sortie du tombeau. — Toile cintrée. — H. 3^{m},90. — L. 1^{m},90. — *Signé :* Lebouys. 1852.

A gauche, Jésus-Christ, enveloppé dans un manteau rouge, sort du tombeau. Autour du tombeau, trois soldats renversés.

Paroi de gauche :

Jésus-Christ descendu de la croix. — Toile cintrée. — H. 3^{m},90. — L. 1^{m},90. — *Signé :* Lebouys. 1850.

Le corps de Jésus-Christ repose sur les genoux de la Vierge, robe rose, manteau bleu. A gauche, la Madeleine, robe jaune, manteau vert à ornements d'or, tient dans ses deux mains le bras droit de Notre-Seigneur, qu'elle couvre de baisers. A droite, au second plan, saint Jean enveloppe la tête du Sauveur dans un linceul.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

Jésus-Christ ressuscitant la fille de Jaïre. — Toile. — H. 2^{m},50. — L. 4^{m}. — *Signé :* Vignaud *pinxit.* 1819.

La fille de Jaïre est étendue sur un lit, de profil, tournée de droite à gauche. Jésus-Christ est placé au pied du lit, au second plan, de face, robe rouge, manteau bleu. Il est entouré de disciples et de spectateurs. Au premier plan, à gauche, un disciple, debout, vu par derrière, robe verdâtre, manteau jaune.

Donné par la ville de Paris.

Salon de 1819, n° 1175.

COTÉ DROIT.

Le transept droit ouvre sur une chapelle dite :

CHAPELLE DE LA COMMUNION.

Sur le mur séparant la chapelle de l'église, à droite, en entrant :

Les Anges pleureurs. — Toile. — H. 1^{m},05. — L. 1^{m},40. — École italienne. — Fin du dix-septième siècle.

Au centre, Jésus-Christ, de face, à mi-corps, couronné d'épines, et le roseau dans les mains attachées, manteau rouge. A gauche et à droite, deux anges en pleurs et en adoration. Au-dessous, l'inscription : *Angeli pacis amare flebunt.* — Le tableau est gravé sous le nom : *les Anges pleureurs.*

La Peste de Milan. — Toile. — H. 2^{m}. — L. 1^{m},20. — École française.

A droite, saint Charles Borromée, en pied, mozette et robe rouge, surplis blanc, donne la communion à un malade étendu à gauche, le haut du corps nu, le bas recouvert d'un manteau jaune. Il est soutenu par un homme dont le torse est nu. Fond d'architecture.

A gauche, on lit ces deux dates à peine distinctes : 1787-1818, et le commencement d'une signature effacée qui semble celle de Ménageot.

Sur le même mur à gauche, en entrant :

Le Repos en Égypte. — Toile. — H. 1^{m},20. — L. 1^{m},45. — Par Lagrénée.

A gauche, la sainte Vierge assise par terre, robe rose, manteau bleu, tenant un livre dans la main droite. Posé sur ses genoux, l'Enfant Jésus caresse le menton de sa mère de la main droite. Au second plan, à droite, saint Joseph fait boire l'âne dans un ruisseau. Fond de paysage.

Jésus au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 2^{m}. — L. 1^{m},45. — *Signé :* A. Marquet. 1847.

Jésus-Christ est agenouillé, de face, robe rose, manteau bleu. A gauche, l'ange lui présente le calice de la main droite, et tient la croix de la main gauche.

Paroi de droite de la chapelle :

Jésus et la Samaritaine. — Toile. — H. 1m,05. — L. 0m,90. — École française. — Dix-septième siècle.

La Samaritaine, appuyée sur le vase qu'elle vient de remplir, écoute la parole du Christ.

La Présentation. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,25. — École française. — Seconde moitié du dix-huitième siècle.

Au second plan, au sommet d'un large escalier, le grand prêtre portant l'Enfant Jésus dans ses langes. Auprès de lui, la sainte Vierge agenouillée. A gauche, un jeune lévite allume un cierge à un flambeau. Au premier plan, à droite, une femme tenant un enfant dans ses bras et descendant les marches ; à gauche, un homme agenouillé tenant une colombe dans la main gauche.

Provient de l'abbaye Saint-Victor.

La Mort d'Isaac. — Toile ovale. — H. 0m,60. — L. 0m,90. — École italienne. — Fin du dix-septième siècle.

A droite, Isaac, assis sur un lit, un manteau violet sur la partie inférieure du corps. Auprès de lui, une table à trois pieds chargée d'un pain. A ses pieds, Sarah et Jacob. A gauche, au fond, un escalier et deux servantes qui descendent.

Ce tableau fait pendant au suivant.

Job sur le fumier. — Toile ovale. — H. 0m,60. — L. 0m,90. — École italienne. — Fin du dix-septième siècle.

A gauche, Job, nu, assis ; auprès de lui, un ami. A droite, la femme de Job, debout, manteau rouge ; derrière elle, une suivante. Fond de paysage.

Paroi du fond.

A droite de l'autel :

La Manne. — Toile. — H. 3m,25. — L. 2m,50. — *Signé :* N. Coypel *junior fecit* 1713.

A gauche, sur une éminence, Moïse, debout, de face, robe bleue, manteau jaune, tenant la baguette dans la main droite. Derrière lui, Aaron, debout, les mains jointes, robe blanche, manteau noir. A leurs pieds, de nombreux personnages recueillant la manne.

L'auteur est Noël-Nicolas Coypel, fils du second lit de Noël Coypel, et frère consanguin d'Antoine Coypel, né en 1692, mort le 14 décembre 1734.

Au-dessus de l'autel :

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 2m,20. — L. 2m,10.

Les disciples sont attablés, à gauche. Au premier plan, l'un d'eux, assis, vu par derrière, cache la lumière qui éclaire la scène. Le Christ est assis, tourné à gauche, la tête de face, robe rouge, manteau bleu. Au fond, plusieurs spectateurs.

Piganiol de la Force [1] cite ce tableau dans les termes suivants : « Il a été peint par *Saurin*, dans un très-bon genre. »

Ni le *Dictionnaire* de Nagler, ni celui de Siret, ni celui de Jal, ni l'*Abecedario* de Mariette, ni les registres de l'Académie ne font mention d'un peintre de ce nom.

A gauche de l'autel :

Le Sacrifice de Melchisédech. — Toile. — H. 2m,80. — L. 2m,50. — *Signé :* N. Coypel *junior fecit* ..... (date effacée).

A gauche, Melchisédech, debout au pied d'un arbre, robe blanche, manteau rouge. A droite, des guerriers lui offrent des présents, des armes, des trophées placés à terre.

Piganiol de la Force, en 1765, cite les trois tableaux précédents comme occupant la même place qu'aujourd'hui.

Paroi de gauche de la chapelle :

Le Mariage de la Vierge. — Toile. — H. 1m,70. — L. 1m,40. — École française. — Première moitié du dix-huitième siècle.

La sainte Vierge est debout, à gauche, de profil, robe rouge, manteau bleu. Saint Joseph est à droite, debout, robe grise de lin, manteau jaune. Au milieu, le grand prêtre. De chaque côté, des assistants. Aux pieds de la Vierge, un enfant agenouillé, vêtu de rouge.

Au-dessous :

Sainte Thérèse accompagnée de son frère. — Toile. — H. 0m,65. — L. 1m,70. — École française. — Costumes de la fin du dix-septième siècle.

La sainte, âgée de douze ans, s'étant échappée de la maison paternelle, avec son jeune frère, pour aller chez les Maures affronter le martyre, est rencontrée aux portes de la ville par son oncle, qui ramène ces enfants à leurs parents.

Sainte Famille. — Toile. — 0m,80 en carré. — École italienne.

La sainte Vierge tient sur ses genoux l'En-

[1] *Description historique de la ville de Paris*, édit. de 1875, t. V, p. 305.

fant Jésus jouant avec le petit saint Jean, qui a dans la main un oiseau. Derrière, une sainte femme (trop jeune pour être sainte Anne); à droite, saint Joseph présente à Marie une colombe.

La Pentecôte. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,90. — Manière de Restout.

Au centre, la Vierge entourée des apôtres reçoit les langues de feu.
Provient de l'abbaye Saint-Victor.

Au milieu des murs latéraux :

Le Christ. — Statue. — Plâtre. — Attribuée à Cortot.

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Plâtre. — Par Debay père. 1822.

Cette statue était autrefois dans la chapelle de la Vierge où elle a été remplacée par une statue en marbre, de Seurre aîné.

CHŒUR.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DE SAINT-PIERRE.

Paroi de droite :
Au-dessus de l'autel, un bas-relief en bois représentant :

Saint Pierre repentant. — H. 3m. — L. 1m,50. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Saint Pierre est à genoux. A ses pieds, sont les clefs symboliques; à droite, sur un arbre, le coq chantant. Dans le fond, un paysage; autour, une bordure dorée, style Louis XIV.
Paroi de gauche :

Mort d'Ananias. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 2m,50. — *Signé :* Sacquespée *invenit.* 1678.

A gauche, sous un péristyle élevé de plusieurs marches, saint Pierre et saint Paul debout, entourés de spectateurs. Aux pieds de saint Pierre, une somme d'argent répandue. A gauche, au bas des degrés, Ananias mort, étendu par terre, et soutenu par un serviteur. De la main droite, il laisse échapper une quantité de pièces d'or. Derrière le serviteur, un soldat accourant. A droite, au premier plan, un homme, le genou droit en terre, étend le bras gauche vers Ananias. Fond d'architecture.

M. de Chennevières, dans la notice qu'il a consacrée à Sacquespée [1], dit que ce tableau fut peint pour l'église des Minimes de Rouen. Il ignore quand et comment il vint occuper sa place actuelle.

II. CHAPELLE DE SAINT-BERNARD.

Paroi de droite :
Dans une niche, au-dessus de l'autel :

Saint Bernard. — Statue. — Plâtre. — Grandeur naturelle.

Paroi de gauche :

Saint Bernard au concile d'Étampes. — — Toile cintrée. — H. 3m,85. — L. 2m. — Par Adrien Sacquespée.

Saint Bernard, agenouillé devant l'autel, tient l'hostie des deux mains. Un prêtre en surplis blanc, tenant un cierge de la main droite, soutient la chasuble. A gauche, plusieurs religieux vêtus de l'habit des Bernardins. Au pied de l'autel, sur un coussin rouge, une charte dont l'en-tête porte : *Henricus rex Angliæ.* Dans le ciel, deux anges soutenant un écusson doré, chargé d'une crosse et d'une tiare.

La circonstance à laquelle ce tableau fait allusion est celle-ci : Le concile d'Étampes (1130) s'en étant rapporté à la décision de saint Bernard pour mettre fin au schisme occasionné dans l'Église par la compétition au Saint-Siége entre Anaclet et Innocent II, l'abbé de Clairvaux voulut dire la messe avant de formuler sa décision. La messe dite, il déclara Innocent II seul et véritable Pape.
Ce tableau n'est pas signé.

L'attribution à Sacquespée est donnée par M. de Chennevières (*loc. cit.*), d'après des annalistes normands, imprimés ou manuscrits. « Je reconnais, dit-il, le peintre de Caudebec (Sacquespée était né à Caudebec) dans le *Saint Bruno disant la messe au milieu de ses religieux* (nous venons de voir que c'est une erreur), qui décore une chapelle de Saint-Nicolas du Chardonnet. » Suit la description exacte de notre tableau. M. de Chennevières ignore la destination première de ce tableau, ainsi que les circonstances qui l'ont amené dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet.

Il est permis de penser que ce tableau provient de l'église voisine des Bernardins, ainsi que plusieurs autres signalés ici. On lit dans Thiéry (II, 142), à l'article de l'église des Bernardins :

« Le maître-autel est décoré d'un tableau dont le sujet est la conversion de Guillaume, duc d'Aquitaine, à l'instant où saint Bernard,

[1] *Recherches sur quelques peintres provinciaux.* Paris, 1847, t. I, p. 254.

s'avançant vers la porte de l'église, lui montre l'hostie qu'il venait de consacrer. »

III. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR DE MARIE.

Paroi de gauche :

La Vierge glorieuse. — Toile cintrée. — H. 3m,95. — L. 2m,10. — *Signé : Anno* 1860. F. BOUTERWECK.

Au centre, au-dessus d'un autel, la sainte Vierge, assise sur des nuages, tient l'Enfant Jésus sur son genou gauche. Agenouillés de chaque côté de l'autel, à gauche, le Saint-Père Pie IX; à droite, l'archevêque de Paris, Mgr Morlot. Derrière Mgr Morlot, le curé de Saint-Nicolas, M. Heudeville. Au premier plan, agenouillés, deux diacres et deux séminaristes.

Au-dessous de ce tableau, l'épitaphe de Santeuil composée par Rollin et rétablie par les soins de M. de Chabrol, préfet de la Seine.

IV. CHAPELLE DE SAINT-CHARLES BORROMÉE, dite CHAPELLE DE LEBRUN.

« Cette chapelle lui avait été concédée (à Ch. LEBRUN) en considération de plusieurs louables et pieuses fondations, qu'il a faites à l'église [1]. »

Paroi de droite :

Saint Charles Borromée en prière. — Toile cintrée. — H. 2m,30. — L. 1m,60. — Par CHARLES LEBRUN [2].

Le saint, tourné à gauche, est agenouillé au pied d'un crucifix. Il a la corde autour du cou. Manteau bleu pâle. Il se détache sur une draperie jaune d'or à ramages noirs. A droite, au second plan, des prêtres tenant des cierges.

Paroi du fond :

Monument de Charles Lebrun et de sa veuve Susanne Butay.

Ce monument se compose de deux parties : le soubassement et la pyramide.

Soubassement :

La Piété et *la Pénitence.* — Statues. — Marbre. — Grandeur naturelle.

Elles sont assises aux deux extrémités d'un socle, dont la face contient une longue inscription commençant par ces mots : « Ladite dame Susanne Butay..... etc. » (Voir Piganiol de la Force, t. V, p. 326.) Entre les deux statues, un cadre circulaire contenant également une inscription commençant par ces mots : « A la mémoire de Charles Lebrun..... etc. » (Voir Piganiol de la Force, t. V, p. 328.)

La figure de la *Piété* rappelle, comme pose, la figure de la *Religion,* qui ornait le tombeau du cardinal Mazarin par COYSEVOX, et qui est placée aujourd'hui au Louvre. (Cat. des sculptures modernes, n° 231.) Elle foule aux pieds les attributs de la peinture et des arts.

Pyramide.

Le soubassement supporte une pyramide de pierre portée sur quatre boules dorées et surmontée d'un pyramidion doré. Devant la pyramide :

Portrait de Lebrun. — Buste. — Marbre. — Grandeur naturelle.

La tête est tournée sur l'épaule gauche. Il porte une grande perruque. Le Musée de la sculpture moderne, au Louvre, possède un autre buste de LEBRUN, par COYSEVOX. Il a la tête tournée sur l'épaule droite. (N° 239 du Catalogue.)

Le monument de LEBRUN et de sa veuve, Susanne Butay, est l'œuvre d'Antoine COYSEVOX (1640-1720).

Paroi de gauche :

Tombeau de la mère de Lebrun. — Marbre.

La mère de LEBRUN est à moitié étendue dans son cercueil, dont elle soulève la pierre. Elle est enveloppée du linceul, les mains jointes, la tête levée vers l'ange du Jugement qui plane sur le tombeau, les ailes étendues, sonnant de la trompette et montrant le ciel de la main droite. Sur le linceul, l'inscription : *Satiabor cum apparuerit gloria tua.*

Au-dessus du tombeau, dans l'arcature de la voûte, sont deux anges placés de chaque côté d'un grand vase.

C'est Lebrun lui-même qui donna le dessin de ce monument. La figure de la mère de Lebrun fut exécutée par TUBY (Jean-Baptiste) (1635?-1700) [3]. La figure de l'ange est l'œuvre de COLLIGNON (Gaspard), artiste employé par LEBRUN à la décoration du palais de Versailles, et mort en 1702.

Plafond :

L'Archange Gabriel. — Peinture sur mur. — H. 1m,80. — L. 2m,10. — Par CHARLES LEBRUN.

L'Archange volant remet au fourreau l'épée

[1] *Vie de Ch. Lebrun*, par Guillet de Saint-Georges. *Mémoires inédits des membres de l'Académie*, t. I, p. 48.

[2] *Id. Ibid.*

[3] Voir le *Dictionnaire de Jal*, article TUBY.

des vengeances célestes. A gauche, un ange indiquant, de la main droite, le livre de vie. (Voir Piganiol de la Force.)

V. CHAPELLE DE SAINT-CLAIR.

Paroi de droite :

Prédication de saint Clair. — Toile cintrée. — H. 2m,50. — L. 1m,50. — *Signé :* ROEHN F. (Vers 1820.)

Saint Clair, vêtu des ornements sacerdotaux, est debout sur les marches d'un autel auquel il tourne le dos, de profil, tourné à gauche vers les assistants. Sur l'autel, un crucifix. Fond d'architecture.

Paroi du fond :

Saint Victor. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,60. — École française. — Vers 1750.

Il est debout, tourné à gauche, vêtu des ornements épiscopaux, la main gauche sur la poitrine, la tête levée au ciel.

Tableau agrandi dans le haut et cintré.

Provient de l'abbaye Saint-Victor.

Paroi de gauche :

Martyre de saint Jean l'Évangéliste. — Toile cintrée.— H. 2m,75.— L. 1m,70. École française. — Vers 1750.

Au centre, saint Jean, nu, des cordes passées sous les bras, est soutenu par un bourreau qui se prépare à le jeter dans une chaudière placée derrière le saint, et dont un autre bourreau attise le feu. A gauche, un centurion à cheval. Derrière le centurion, sous une voûte à colonnes, une statue de l'empereur. Dans le ciel, d'où émerge un rayon céleste, deux anges jetant des fleurs et des palmes.

VI. CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle a été entièrement remaniée, lors du dégagement du chevet de l'église, par suite du percement du boulevard Saint-Germain ; l'autel, éclairé par un jour céleste, est pratiqué dans un petit hémicycle en saillie sur la rotonde de la chapelle, qui est elle-même hors œuvre, et éclairé par un lanternon. Les murs, jusqu'à hauteur de l'entablement de l'autel, sont richement ornés de moulures et de compartiments de marbre polychrome ; au-dessus de ce revêtement, les trois voussures opposées à l'arcade d'entrée ont été décorées par M. GOSSE de trois compositions de même dimension relatives à la vie de la Vierge.

Paroi du fond. Tympan de la voussure :

La Vierge triomphante. — Peinture marouflée sur mur. — Forme cintrée. — H. 2m,50. — L. 3m,50. — *Signé :* N. GOSSE. 1860.

Elle est portée au ciel par les anges. Au sommet de la composition, la Trinité.

De chaque côté de la peinture principale, dans les pans coupés au-dessus de l'autel, sont deux peintures en grisaille.

Pan de gauche :

Sainte Anne. — Peinture sur mur. — H. 2m,50. — Par N. GOSSE.

Dans une niche simulée ; en prière, debout, les mains jointes.

Pan de droite :

Saint Joachim. — Peinture sur mur. — H. 2m,50. — Par N. GOSSE.

Dans une niche simulée, le bras droit replié sur la poitrine ; de la main gauche, il soutient son manteau légèrement relevé.

Au-dessus de l'autel, dans la niche :

La sainte Vierge. — Statue. — Marbre. — Par SEURRE aîné.

Elle est debout, sur des nuages, tenant l'Enfant Jésus sur le bras gauche et le soutenant de la main droite. L'Enfant Jésus bénit de la main droite.

Paroi de gauche. Tympan de la voussure :

La Présentation au Temple. — Peinture marouflée sur mur. — Forme cintrée. H. 2m,50. — L. 3m,50. — *Signé :* N. GOSSE. 1860.

Le grand prêtre reçoit la Vierge enfant, vêtue de blanc, qui s'est prosternée devant lui. A gauche, au deuxième plan, sainte Anne et saint Joachim. A droite, assistants.

Paroi de droite. Tympan de la voussure :

Le Mariage de la Vierge. — Peinture marouflée sur mur. — Forme cintrée. — H. 2m,50. — L. 3m,50. — *Signé :* N. GOSSE. 1859.

Au centre de la composition, le grand prêtre, coiffé de la tiare. Devant lui, un petit autel de forme antique. A gauche de l'autel, la Vierge, vêtue de bleu ; en face, saint Joseph, dont la main se rencontre avec celle de la Vierge. Il porte un manteau jaune. Des

deux côtés du groupe principal, nombreux assistants, à genoux.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DE SAINT-VICTOR.

Paroi de droite :

Martyre de saint Adrien. — Toile cintrée. — H. 3m,85. — L. 2m. — Genre de RUBENS. — Dix-septième siècle.

A gauche, le saint, nu, est étendu sur une roue. Au premier plan, dans le coin gauche, un soldat tenant une lance, dont la flamme porte une croix rouge. A droite, dans le coin, un soldat, vu par derrière, tient une hallebarde de la main droite. Au second plan, l'empereur, de face, tête laurée, tenant le sceptre dans la main droite, monte un cheval blanc. Plus loin, un soldat cuirassé à cheval. Dans le ciel, deux anges sur des nuages.

Paroi de gauche :

Martyre de saint Victor. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,60. — École française. — Vers 1780.

A gauche, saint Victor, tunique blanche, manteau rouge, pose le pied gauche sur le billot. A droite, le bourreau, vu par derrière, s'apprête à trancher le pied du saint. Au second plan, la statue de Jupiter, en bronze. Au fond, sur une estrade, le préteur, vu de face, assis. A ses pieds, le grand prêtre.

II. CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES.

Paroi de droite :

Monument de Jérôme Bignon (garde de la Bibliothèque du Roi, mort en 1656).

Il se compose de trois parties distinctes : le soubassement, le cénotaphe, le couronnement.

Soubassement :

Saint Jérôme se frappant la poitrine. — Bas-relief. — Pierre.

Le saint est vu de profil, à genoux, tourné vers la gauche.

Ce bas-relief, attribué à GIRARDON, ne faisait pas primitivement partie du monument. Il a remplacé l'inscription que l'on trouve reproduite dans Piganiol de la Force. Il fut adapté par LENOIR, quand le monument fut apporté au Musée des Petits-Augustins, à l'époque de la Révolution, et laissé à cette place, quand le monument a été rendu à l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, vers 1820.

Cénotaphe.

Il est en forme de tombeau. Au-dessus du tombeau, au centre, le buste de Jérôme Bignon, avec cette inscription : *Hieronimvs Bignon svi sæcvli amor decvs exemplvm miracvlvm.*

De chaque côté du buste, sur les rampants du cénotaphe, à droite : la *Vérité*. Le miroir, enveloppé du serpent qu'elle tenait à la main droite, a été brisé. A gauche : la *Justice* tenant l'épée dans la main droite et les balances dans la main gauche.

Couronnement.

Autre fragment de monument, provenant aussi du Musée des Monuments français, mais complétement indépendant du tombeau auquel on l'a superposé.

Sur une draperie de pierre appliquée sur la muraille, deux statues en demi-relief, debout, la *Foi* et la *Science*, soutiennent une couronne de chêne, au-dessus d'un

Portrait de saint François de Sales. — Toile ovale. — H. 0m,70. — L. 0m,60. — École française. — Manière de PH. DE CHAMPAGNE.

Le saint est vu en buste, de face, vêtu des ornements épiscopaux. Il porte toute sa barbe.

Le buste de J. Bignon est, de tout ce monument, la seule œuvre dont on connaisse l'auteur. Suivant Germain Brice [1], « le buste de J. Bignon est de la main de GIRARDON. Il le représente parfaitement, quoique ce sculpteur n'ait jamais vu l'original. » LENOIR attribue le reste du monument à Michel ANGUIER : c'est une erreur. Le caractère des deux figures couchées et des deux figures debout ne dément en aucun point le témoignage des contemporains qui attribuent à GIRARDON l'ensemble du monument.

De l'autre côté, au-dessus de l'autel, un bas-relief représentant :

Deux Anges soutenant un livre.

L'un d'eux sonne de la trompette.

III. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Paroi de droite :

L'Incrédulité de saint Thomas. — Toile

[1] *Nouvelle Description de la ville de Paris*, édit. de 1725, t. II, p. 439.

cintrée. — H. 3m,90. — L. 2m. — *Signé :* A. DE CURZON. 1860.

A gauche, Jésus-Christ, debout, vêtu d'un manteau blanc, conduit du bras droit la main de saint Thomas dans la plaie. A droite, saint Thomas, robe rouge, manteau lilas, est agenouillé, de profil, à gauche, devant Notre-Seigneur. Derrière saint Thomas, trois disciples. Dans le ciel, deux anges adorant le Sacré Cœur rayonnant.

Donné par la ville de Paris.

IV. CHAPELLE DE SAINTE-THÉRÈSE.

Paroi de droite :

Extase de sainte Thérèse. — Toile. — H. 3m,95. — L. 2m. — École française. — Vers 1750.

Au centre de la composition, dans une église, au pied d'un autel, sainte Thérèse, vêtue de l'habit des Carmélites, tombe en extase dans les bras des anges. Un ange, vêtu d'une draperie rouge, descend du ciel et touche la sainte de la flèche emblématique. Sur l'autel, un tableau représentant le Christ en croix.

Le haut du tableau a été refait et agrandi.

M. Cousin, dans son travail sur *Saint-Nicolas du Chardonnet,* attribue ce tableau à NATOIRE.

Paroi de gauche :

Jésus en croix. — Toile. — H. 2m,10. — L. 2m. — École française. — Vers 1610.

Au centre, le Christ en croix, entre les deux larrons. Au pied de la croix, à droite, saint Jean debout, robe rose, manteau rouge; à gauche, la Madeleine agenouillée, robe verte, manteau jaune. Derrière la Madeleine, la sainte Vierge debout. Au fond, Jérusalem.

On remarque en outre dans cette chapelle un beau confessionnal sculpté, du dix-huitième siècle.

V. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Paroi de gauche :

La Ville de Paris aux pieds de sainte Geneviève. — Toile cintrée. — H. 3m,20. — L. 2m. — *Signé :* 1860. E. MAISON.

Au centre, sainte Geneviève, robe blanche, de face, s'élevant dans le ciel, les bras tendus vers Dieu le Père, assis sur des nuages, entre saint Denis et saint Martin. Aux pieds de sainte Geneviève, la Ville de Paris agenouillée, couronne murale, manteau rouge. A droite, Mgr Affre, archevêque de Paris, agenouillé, tenant la palme du martyre et s'appuyant sur la Ville de Paris; à gauche, Mgr Sibour, archevêque de Paris, agenouillé. Aux pieds de sainte Geneviève, un ange s'appuyant sur l'écusson aux armes de la ville de Paris.

Salon de 1861, n° 2079.

Au-dessous, cette inscription :

INVOCATIO URBIS PARISIORUM AD SANCTAM GENOVEFAM, ARCHIEPISCOPIS D. A. AFFRE ET M. D. A. SIBOUR PATROCINANTIBUS.

Paroi de droite :

Sainte Geneviève. — H. 2m,05. — L. 1m,25. — École française. — Dix-huitième siècle.

Elle est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge. Elle tient un cierge. Dans le haut, un ange repousse le démon. Au fond, les Barbares en fuite.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Petite et basse, mais bien éclairée, prenant son jour d'en haut. Elle communique à l'église par la troisième chapelle du bas côté droit de la nef; elle est construite hors œuvre et sans aucune décoration d'architecture. On y a récemment transporté un certain nombre de tableaux auparavant placés dans l'église même.

Au-dessus de la porte d'entrée, paroi de droite, en regardant l'autel :

Sainte Cécile. — Toile. — H. 1m,20. — L. 0m,90. — Figure à mi-corps. — D'après LE GUERCHIN.

La sainte est coiffée d'un turban et tient à la main un rouleau de musique.

A droite de la porte d'entrée :

La Résurrection. — Toile. — H. 1m,30. — L. 1m. — Nombreuses figures. — Attribué à LEBRUN.

Le Christ s'élève dans les airs. Un ange se tient assis sur le tombeau dont la pierre a été levée. A droite, un ange triomphant et un soldat terrifié qui prend la fuite. A gauche, deux soldats s'éloignent en courant; un troisième cache sa tête dans ses mains.

Paroi de gauche :

Jésus guérissant un malade. — Toile. — H. 1m,30. — L. 1m,30. — Cinq figures à mi-corps. — Dix-huitième siècle.

Les anciens inventaires signalent une *Résurrection de Lazare*, de RESTOUT, à Saint-Victor. Peut-être est-ce celle-ci.

Adoration des bergers. — Toile. —

H. $1^m,05$. — L. $0^m,97$. — Par LUCA GIORDANO.

Composition animée de nombreuses figurines ; au-dessus, une gloire d'anges.

Saint Bruno en prière (ou *saint Bernard*). — Toile. — H. $1^m,15$. — L. $0^m,50$. — Par JEAN RESTOUT.

Le saint, vêtu de l'habit blanc de son ordre, est agenouillé au pied d'un crucifix, et tourné à droite ; dans le fond, deux personnages.

Paroi du fond :

Christ en croix, adoré par deux anges volant. — Bois. — H. $1^m,47$. — L. $0^m,95$. — École française. — Dix-septième siècle.

Le tableau est très-usé.

A gauche de la porte d'entrée :

Le Mariage de la Vierge. — Toile. — H. $1^m,35$. — L. $1^m,05$. — École de COYPEL.

La sainte Vierge reçoit l'anneau de la main de saint Joseph. Le grand prêtre, tête nue, étend les mains sur les deux époux. Debout, sur les marches de l'autel, à gauche, est un personnage drapé d'un manteau rouge. A droite, une femme, assise, robe brune, tient un enfant sur ses genoux. Au fond, nombreux assistants.

SACRISTIES.

Les sacristies ne renferment aucune œuvre d'art.

PRESBYTÈRE.

La Crucifixion. — Bois. — H. $0^m,90$. — L. $1^m,30$. — École de BREUGHEL le jeune.

Au centre, Jésus-Christ entre les deux larrons. Nombreuses figures représentant toutes les scènes de la Passion de Notre-Seigneur. Paysage très-étendu, bordé à gauche et à droite par des pics de rochers. Celui de gauche est couronné par un château fort. Au fond, Jérusalem.

L. CLÉMENT DE RIS,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 15 *mars* 1876

TABLE

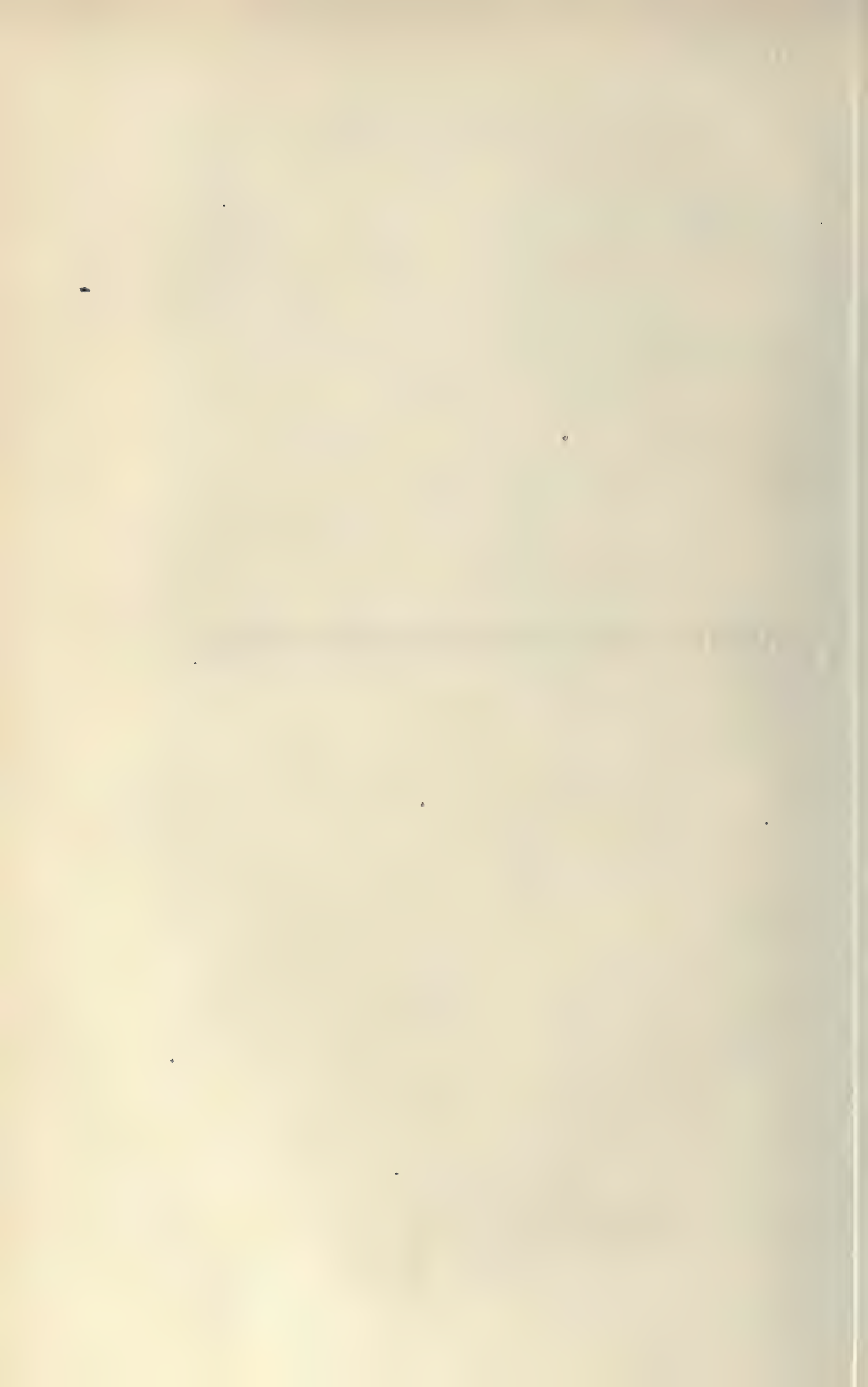
DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE



ÉGLISE

DE NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE[1]

Histoire. — *Une chapelle dédiée à saint Louis et à sainte Barbe fut bâtie, en 1551, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par cette église. Démolie en 1594, avec le bourg qui l'entourait, lors du siége de Paris par Henri IV, elle fut remplacée, au commencement du siècle suivant, par une église placée sous le vocable qu'elle a gardé jusqu'à nos jours. Cette nouvelle construction, entreprise en 1624, fut terminée seulement en 1654. Érigée en paroisse en 1673, la nouvelle église dépendit d'abord de Saint-Martin des Champs; elle relève aujourd'hui de Notre-Dame des Victoires.*

On conserve encore, dans la dernière chapelle de droite, la pierre rappelant l'édification de l'église. Cette pierre, retrouvée dans les fondations, lors des travaux de 1825, porte l'inscription suivante, gravée en creux :

Anne d'Autriche,
par la grace de dieu royne de France et de Navarre,
a mis et posé
cette première pierre du coeur de l'esglise de Nostre-Dame de Bonne Nouvelle,
au mois d'avril de l'année 1628.

Au-dessus de l'inscription est gravé, en creux, un écusson mi-parti de France et d'Espagne, surmonté de la couronne royale, et encadré d'une branche d'olivier et d'une palme entrelacées. Au-dessus de ces armoiries est incrustée, dans la pierre, une médaille dorée [2] représentant la fondatrice de l'église, avec cette légende :

Anna Augus. Franciæ et Navarræ Regina.

Enfin, à gauche et à droite de la médaille, on a gravé les lettres L *et* A, *dans un encadrement de feuilles.*

Devenue trop petite pour le quartier, l'église du dix-septième siècle fut démolie une seconde fois et reconstruite entièrement, de 1823 à 1830, par M. Godde, *architecte de la ville de Paris, qui a construit aussi, sur un plan à peu près identique, l'église de Saint-Denis du Saint-Sacrement. L'inscription suivante, gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir, et placée auprès de la pierre dont nous venons*

[1] Bibliographie : *Guide des amateurs et des étrangers à Paris*, par Thiéry, t. I, p. 472 ;
Itinéraire dans les eglises de Paris, par C. Grégoire, 1833, p. 39.

[2] La médaille originale a été enlevée sous la Commune de 1871, et remplacée depuis par une reproduction en plâtre doré, donnée par l'architecte de l'église, qui avait fait prendre un moulage.

de parler, a conservé la date, et, pour ainsi dire, le procès-verbal de l'inauguration du monument actuel :

« *D. O. M. L'an* 1830, *le jeudi* 25 *mars, jour de l'Annonciation, fête patronale*
« *de la paroisse royale de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, cette église, de fondation*
« *royale, ayant été démolie, a été, à la supplique de M. Léonard Paradis, curé de*
« *cette paroisse, de nouveau solennellement consacrée avec le maître-autel, sous*
« *l'invocation de la très-sainte Vierge Marie, par Mgr Hyacinthe-Louis de Quélen,*
« *archevêque de Paris, pair de France, en présence de Mgr l'archevêque de Bourges,*
« *de Mgr l'évêque d'Évreux, de Mgr de Sagey, ancien évêque de Tulle; de*
« *Mgr l'évêque de Tempé, et de Mgr l'évêque de Samozate, et de M. le comte de Cha-*
« *brol, préfet du département; de M. Mangin, préfet de police; de M. Jousselin, maire*
« *du cinquième arrondissement, ainsi que de M. Foucher, président de la fabrique;*
« *de MM. Coustaud, trésorier; Dessagnes, secrétaire; Sanlot-Baguenault, Empaire,*
« *Hains, Fougeroux, des Estangs, Bonnet, membres du conseil de la fabrique, et*
« *d'un grand nombre de fidèles. Monseigneur a accordé les indulgences accoutumées,*
« *pour le jour de la dédicace et pour l'anniversaire.* — E. H. GODDE, *architecte.* »

Lors de cette dernière reconstruction, on n'a conservé que le clocher du dix-septième siècle. C'est la seule partie de l'ancienne église qui subsiste encore.

L'extérieur ne présente aucune décoration.

DESCRIPTION.

INTÉRIEUR.

L'église actuelle est construite sur le plan des basiliques; la nef, voûtée en berceau, communique aux bas côtés, couverts en voûtes d'arête, par cinq arcades retombant sur des colonnes doriques. Sur chacun des bas côtés s'ouvrent six chapelles assez exiguës, dont la première occupe la profondeur du tambour de la porte d'entrée.

NEF.

Au-dessus de la porte d'entrée :

Ensevelissement du Christ. — Toile. — H. 2m,75. — L. 3m,65. — École française. — Vers 1835.

Dans une grotte obscure, les disciples portent le corps de Jésus à demi enveloppé dans le linceul. Toute la lumière porte sur la tête et le torse nu du Christ. Saint Jean, placé à gauche, tient les pieds, qu'il semble embrasser. Dans le fond, on aperçoit les saintes femmes et un lointain de paysage.

A gauche de la porte d'entrée :

Flagellation du Christ. — Bois. — H. 1m,20. — L. 0m,90. — École italienne. — Dix-septième siècle.

A gauche, un des bourreaux attache le corps du Christ; d'autres préparent des verges et lèvent le bras pour frapper. Une lanterne placée à droite, à terre, éclaire un enfant d'une dizaine d'années, en costume moderne, qui contemple la scène. Au fond, faiblement éclairée par un fanal qui occupe le haut du tableau, apparaît la tête vénérable d'un prêtre à longue barbe blanche.

A droite de la porte d'entrée :

Le Christ descendu de la croix. — Toile. — H. 1m,25. — L. 1m. — École vénitienne. — Dix-septième siècle.

Le corps inanimé du Christ, tourné vers la droite, est comme assis, soutenu par la Vierge placée derrière lui et par saint Jean, qui, vêtu d'une robe tirant sur le rose, se penche sur le cadavre dont il saisit le bras gauche.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Dans une niche, contre le tambour de la porte d'entrée :

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Plâtre. — H. 2m. — Par DE BAY père.

Don de la ville de Paris à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, en 1824.

Contre le mur de la façade :

Assomption de la Vierge. — Toile cintrée par le haut. — H. 4m. — L. 2m,20. —

Copie d'après l'École italienne. — Fin du seizième siècle.

Dans le bas de la composition, les apôtres entourent le tombeau découvert et rempli de fleurs. Dans le ciel, sur les nuages, apparaît la Vierge, au milieu des saintes et des anges. — Cadre de bois sculpté.

A côté du tableau précédent :

La Vierge recevant une jeune fille dans le ciel. — Toile. — H. 2m,50. — L. 2m,10. — Par madame DE SAINT-ÉTIENNE.

La Vierge tenant une palme, et le pied nu sur le serpent qu'elle écrase, vient de la droite, au milieu des nuages, au-devant d'une jeune fille tout habillée de blanc, en costume de communiante.

Ce tableau a été offert à l'église par une mère, en souvenir de la mort de sa fille.

II. CHAPELLE DE SAINTE-ÉLISABETH.

Au-dessus de l'autel, paroi de droite :

Sainte Élisabeth de Hongrie. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,70. — Non signé. — École française. — Vers 1835.

La sainte, en robe blanche et manteau de velours bleu doublé d'hermine, est agenouillée sur un coussin, devant un petit oratoire placé à gauche. En bas, sur le sol, un papier déroulé sur lequel on lit : « *Plan de l'hôpital Marpurg*, 1225. » — Il s'agit ici de l'hôpital de Marpurg fondé par sainte Élisabeth pour loger les pauvres qui venaient au château de Marpurg implorer sa charité.

Paroi de gauche :

La Pentecôte. — Toile cintrée au milieu de la partie supérieure. — H. 2m,20. — L. 1m,70. — Non signé. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge, assise au milieu des onze apôtres et de quatre disciples, ayant sa mère derrière elle, reçoit, ainsi que tous les personnages, les langues de feu qui descendent du ciel. Dans la partie cintrée, le Saint-Esprit apparaît sous la figure d'une colombe.

Contre la paroi du fond de cette chapelle est placée une plaque de marbre noir, rappelant, par une inscription latine, la mort de l'abbé Bécourt, curé de l'église, fusillé à la fin de la Commune, le 27 mai 1871.

III. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Sur l'autel :

Sainte Geneviève. — Statue. — Plâtre. — Plus petite que nature.

Paroi de droite :

Sainte Geneviève. — Toile. — H. 2m,10. L. 1m,70. — Non signé. — École française. — Vers 1835.

La sainte, vêtue d'une robe rouge, assise sous un arbre, les mains croisées, lève les yeux vers deux anges qui apparaissent à droite, dans le ciel. Derrière elle, on aperçoit quelques moutons.

Paroi de gauche :

Présentation de la Vierge au Temple. — Toile cintrée. — H. 2m,40. — L. 1m,60. — Non signé. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge, conduite par sainte Anne, et couronnée de fleurs, monte quelques marches du haut desquelles le grand-prêtre lui tend les bras. Derrière le groupe principal, à droite, on aperçoit saint Joachim et la tête d'un autre personnage. Dans le haut du tableau, à droite, apparaissent deux anges qui jettent des fleurs.

IV. CHAPELLE DE LA VIERGE.

Plus profonde que les précédentes, la chapelle de la Vierge est formée de quatre travées et d'une abside.

Sur l'autel :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,70.

Les parois de droite et de gauche sont divisées en dix compartiments. Dans les deux premiers sont représentées des scènes de la vie de la Vierge.

A droite :

L'Annonciation. — Par AUGUSTE HESSE.

La Vierge, agenouillée sur un prie-Dieu de chêne sculpté, placé à gauche, se retourne vers l'ange qui apparaît à droite sur un nuage, tenant une branche de lis dans la main gauche.

A gauche :

La Visitation. — *Signé :* AUGUSTE HESSE. 1848.

A droite, sainte Élisabeth descend quelques marches sous le porche de sa maison pour recevoir la Vierge qui vient de la gauche. Fond de ciel et de paysage.

Peintures sur toile appliquées contre le mur, cintrées par le haut. — H. 3m,60. — L. 1m,75.

Dans les autres panneaux, l'artiste a placé des personnages qui, suivant l'Écriture, ap-

partiennent à la famille de la Vierge. Toutes ces peintures, sur toile, représentent le personnage seul, dans une niche surmontée d'un fronton de fausse architecture, avec ses attributs accoutumés. Chaque nom est écrit en haut de la niche. Les mesures de tous ces panneaux sont les mêmes. — H. 3m. — L. 2m.

Les panneaux de droite représentent :

Sanctus Joseph.
Sanctus Johannes-Baptista.
Sanctus Zacharias.

Dans l'abside :

Sancta Elisabeth.

Les panneaux de gauche :

David rex Israel.
Sanctus Johannes.
Sanctus Joachim.

Dans l'abside :

Sancta Anna.

Chacune de ces figures est signée dans un des angles inférieurs : Auguste Hesse.

Toutes ces peintures, qui ont été exécutées de 1840 à 1848, sont sur châssis en fer.

La partie centrale de l'abside, derrière la statue de la Vierge, est décorée de rayons dorés sur lesquels se détachent des *têtes d'anges.*

V. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Sur l'autel :

Saint Vincent de Paul. — Statue. — Plâtre. — Plus petite que nature.

Le saint est représenté dans ses habits sacerdotaux, montrant une croix, qu'il tient de la main gauche.

Paroi de droite :

Prédication de saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 2m,70. — L. 1m,75. — Non signé. — Imitation du tableau de Paul Delaroche, qui appartenait à la duchesse de Berry et qui a été gravé par Prévost.

Le saint montre à des seigneurs et à des dames de la Cour des enfants qui sont soignés par les Sœurs de l'ordre qu'il a institué.

Paroi de gauche :

La Sainte Famille et saint Jérôme. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,30. — Ancienne copie du tableau du Corrége, conservé au Musée de Parme.

VI. CHAPELLE SERVANT DE PASSAGE POUR ENTRER A LA SACRISTIE.

Paroi de droite :

Extase d'un Saint. — Toile. — H. 2m,50. L. 1m,65. — École italienne. Dix-septième siècle. (École du Guide.)

Le saint, vêtu d'une robe brune serrée aux reins par une corde, est agenouillé vers la gauche. Il semble perdre connaissance, et est soutenu par deux anges. Dans l'angle droit, à terre, un livre entr'ouvert, et, par devant, une tête de mort.

Paroi de gauche :

La Vierge, l'Enfant Jésus et sainte Martine. — Toile. — H. 1m,20. — L. 1m,35. — Copie avec variante du tableau de Pietre de Cortone, qui est au musée du Louvre (n° 77, Catal. de Frédéric Villot, 1869).

Au fond du bas côté gauche, au-dessus de la porte de sortie placée près de l'abside :

Henriette d'Angleterre, ses enfants et saint François de Sales. — Toile cintrée par le haut. — H. 3m. — L. 2m,60. — École de Mignard. — Dix-septième siècle.

La reine, venant de la gauche, semble présenter ses trois enfants au saint personnage, qui en prend un par la main, pendant que les autres sont assis au milieu. Dans le fond, on aperçoit une chapelle dans un paysage. En bas, on lit l'inscription suivante, tracée en grandes capitales de couleur jaune :

H. DANGLETERRE ET SES TROIS ENFANS.

La tradition veut que ce tableau, et celui qui lui fait pendant, aient été peints pour l'église primitive d'Anne d'Autriche.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE SANS VOCABLE,

correspondant à celle des Fonts Baptismaux.

Saint Jean l'Évangéliste. — Statue. — Plâtre. — H. 2m. — Par Duret.

Donné par la ville, en 1830.

Contre le mur de façade :

Sainte Geneviève distribuant des vivres, pendant le siége de Paris. — Toile. — H. 5m. — L. 3m,40. — Par Schnetz.

La sainte, en robe blanche, tournée vers la gauche, distribue des pains à des guerriers qui s'empressent autour d'elle. Dans le fond,

on aperçoit les murs de la ville. Au bas de quelques marches, une vieille mère accroupie soutient sa fille qui tombe d'inanition, et prend un enfant au maillot. A droite, une femme s'enfuit précipitamment avec le pain qu'elle vient de recevoir.

Cette toile, qui fut d'abord envoyée au Salon de 1822 (n° 1177), reparut depuis à l'Exposition universelle de 1855 (n° 3987).

II. CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

Paroi de gauche :

Saint Louis soignant les malades. — Toile. — H. 2m,60. — L. 1m,90. — Non signé. — Vers 1830.

Le roi, accroupi, lave les pieds d'un lépreux, assis à droite. Derrière lui, ses officiers portent des linges et des médicaments.

Cette toile a été donnée par le vicomte de Nugent, vers 1835, quand il a fait décorer la chapelle de plaques de marbre, en mémoire de sa femme.

Paroi de droite :

Ravissement de saint Bonaventure. — Toile. — H. 2m,40. — L. 1m,95. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le saint, en robe de moine, est soutenu dans les airs par deux anges.

Donné à l'église par M. Portalès, ancien curé, qui l'avait acheté pour cette destination.

III. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Sur l'autel :

Saint Joseph. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,50.

Paroi de droite :

Adoration du Sacré-Cœur. — Toile. — H. 2m,70. — L. 1m,85. — Non signé. — Vers 1825.

Les quatre parties du monde représentées par quatre femmes avec les attributs particuliers à chaque contrée, agenouillées, sont en adoration devant le Sacré-Cœur, que leur désigne du doigt la Vierge qui apparaît au milieu des nuages. Des anges et des saints escortent la Vierge dans les cieux.

Paroi de gauche :

Saint Nicolas et sainte Agnès. — Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,90. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le saint, avec la mitre et la crosse, est à gauche; il ressuscite les trois enfants qui sortent du baquet où ils avaient été salés. Une femme, placée à droite, et tenant une palme (probablement sainte Agnès), lève les yeux au ciel, à la vue de cette scène.

IV. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Sur l'autel :

Le bon Pasteur. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,50.

A droite et à gauche :

Anges en prière. — Statues. — Plâtre. — Plus petites que nature.

Les deux urnes qu'on voit, dans des niches pratiquées dans les murs, à droite et à gauche, contiennent les cœurs de deux anciens curés de l'église ; à droite, celui de l'abbé de Gagny, mort en 1828. Ce monument est signé : VIGNET, architecte.

A gauche, le cœur de l'abbé Portalès, mort en 1854.

Sous l'urne de droite est encastrée, dans le mur, une *tête de Christ*, bas-relief de terre peinte et émaillée.

V. CHAPELLE DE SAINT-PIERRE.

Sur l'autel :

Saint Pierre. — Statue. — Plâtre. — Plus petite que nature.

Paroi de droite :

Saint Jean-Baptiste conduit au supplice. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,75. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Hérodiade, debout, à droite, montre à sa fille, placée à ses côtés, et tenant un plat sous son bras, le saint que des soldats entraînent vers la gauche. — La peinture a noirci.

Paroi de gauche :

Saint Pierre dans sa prison. — Toile. — H. 2m,80. — L. 2m,05. — Non signé. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Pierre, étendu vers la droite, est visité par plusieurs anges, dans une prison dont on aperçoit les fenêtres grillées. Dans l'angle de gauche, sont couchés à terre les soldats endormis.

VI. CHAPELLE SANS VOCABLE,

correspondant à celle qui donne accès à la Sacristie.

C'est dans cette chapelle que sont conservées la première pierre posée par Anne d'Au-

triche, et la plaque rappelant l'inauguration de la nouvelle église, en 1830. (Voir plus haut, à l'*histoire,* le texte des inscriptions.)

Paroi de droite :

Sainte Madeleine. — Toile. — H. 1m,85. — L. 1m,20. — Signé, dans l'angle inférieur, à droite : COPINET. 1827.

La pénitente, assise dans une grotte, tenant dans la main gauche une tête de mort, médite, soutenant sa tête de la main droite, et les yeux levés au ciel. On aperçoit, vers la gauche, le désert, par une ouverture de rocher.

Paroi de gauche :

Jésus au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 2m,25. — L. 2m. — Non signé. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Judas, en robe blanche, lève la main et va donner un soufflet au Christ, qui semble s'affaisser sur lui-même.

Au fond du bas côté droit, en pendant au tableau de *Henriette d'Angleterre* décrit plus haut :

Anne d'Autriche et Henriette de France. — Toile cintrée par le haut. — H. 3m. — L. 2m,60. — École de MIGNARD. — Dix-septième siècle.

Les deux princesses sont assises en face l'une de l'autre. A gauche, Anne d'Autriche, en manteau bleu décoré de fleurs de lis d'or, tient une grande croix de bois soutenue par un ange. Elle semble conférer avec Henriette de France, placée à droite, et vêtue d'un grand manteau rouge relevé de broderies d'or, donnant l'aumône à un pauvre dont on voit la moitié du corps, dans le coin du tableau. Sur sa main droite, Henriette de France tient une couronne fermée. A terre, des pièces d'or. Dans le bas du tableau, on lit l'inscription en grandes lettres capitales peintes en jaune :

ANNE D'AUTRICHE — HENRIETTE DE FRANCE.

On prétend que ce tableau rappelle un vœu d'Anne d'Autriche, avant la naissance de Louis XIV.

CHŒUR ET ABSIDE.

L'abside est décorée de cinq panneaux, sur lesquels on a appliqué d'anciennes toiles très-noircies et très-dégradées; elles n'ont pas exactement les dimensions de ces panneaux, qui mesurent 2m,65 de hauteur sur 2m de largeur.

Le sujet du milieu est caché par l'orgue.

A gauche :

Sainte Famille. — Copie ancienne du tableau de RAPHAEL conservé au Louvre (no 377, Catal. de Frédéric VILLOT, 1869), et connu sous le nom de *Sainte Famille de François Ier*.

Adoration des bergers.

A droite :

La Vierge et l'Enfant Jésus entourés d'anges.

Adoration des Mages.

Ces tableaux sont dans un tel état de dégradation, qu'ils ne méritent pas une description.

Entre ces panneaux et la voûte en quart de sphère :

Dieu le Père adoré par les rois et les vieillards. — Grande frise, peinte en gris, imitant le bas-relief, et occupant tout le pourtour de l'abside. — H. 2m,50. — L. 13m. — Par ABEL DE PUJOL.

Au centre, sur un trône, est assis Dieu le Père ; sous ses pieds, l'Agneau ; au-dessus de sa tête, la Colombe. De droite et de gauche, des vieillards et des rois, les uns prosternés le front contre terre, les autres, debout, tenant des harpes et jouant de la musique [1].

SACRISTIE.

La sacristie et les autres dépendances de l'église ne renferment rien de remarquable.

[1] Voir la frise analogue, et du même artiste, à Saint-Denis du Saint-Sacrement.

J. J. GUIFFREY,

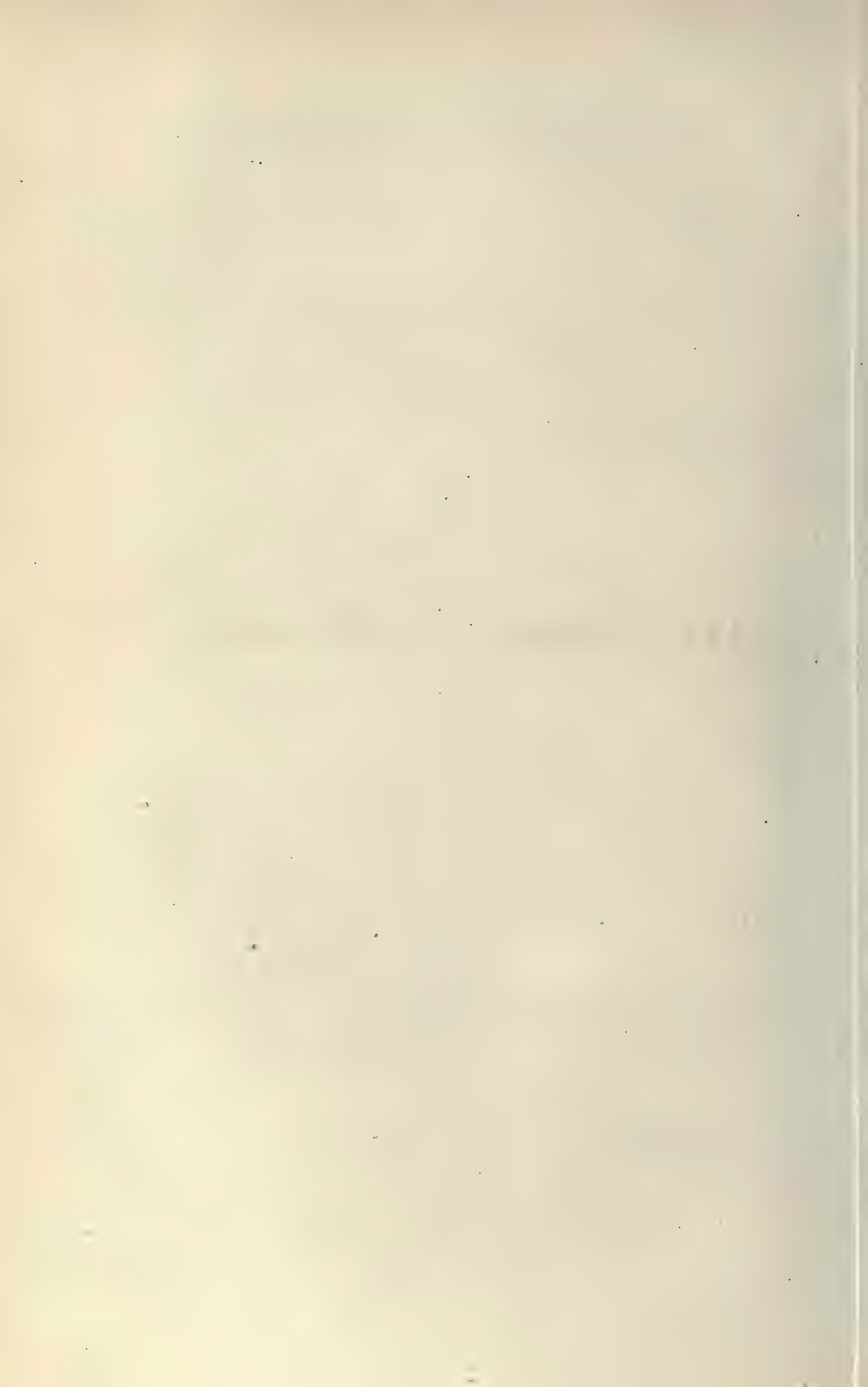
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 25 *mars* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.



ÉGLISE

DE

SAINT-GERMAIN DES PRÉS



ÉGLISE

DE SAINT-GERMAIN DES PRÉS

Histoire. — *Childebert, fils de Clovis, fonda cette église et la vaste abbaye dont elle faisait partie, au milieu des prairies qui bordaient la rive gauche de la Seine. C'est sur le conseil de saint Germain, évêque de Paris, que Childebert fit cette fondation, pour y déposer les reliques qu'il avait rapportées d'Espagne, après sa victoire sur les Visigoths. Les plus précieuses de ces reliques étaient une portion de la Vraie Croix et la tunique de saint Vincent. L'église fut dédiée par saint Germain, en* 538, *le jour même de la mort de Childebert, sous le titre de la* Sainte-Croix *et de* Saint-Vincent. *Après la mort de saint Germain, en* 576, *son corps fut déposé dans la chapelle de Saint-Symphorien, et l'église abbatiale changea son nom, en* 754, *pour prendre celui de l'illustre évêque qui en avait conseillé la fondation.*

Les rois et les reines de la dynastie mérovingienne y furent presque tous ensevelis, jusqu'à la fondation de l'abbaye de Saint-Denis, par Dagobert. Plusieurs fois ravagée et détruite par les Normands, avec l'abbaye qui lui était annexée, l'église fut relevée en partie de 990 *à* 1014, *par Morard, son vingt-neuvième abbé. Mais le chœur et les chapelles ne furent reconstruits que cent cinquante ans après. Le pape Alexandre III en fit la dédicace le* 21 *avril* 1163. *Des réparations souvent malheureuses qui se sont succédé jusqu'à nos jours ont tantôt irréparablement dégradé, et tantôt malheureusement rajeuni ce vénérable édifice dont l'origine se mêle à celles de la vieille royauté française. Le Musée de Cluny a recueilli quelques chapiteaux de marbre blanc, seuls vestiges de l'église de Childebert. Rien dans l'église actuelle n'est antérieur au onzième siècle; le chœur et l'abside datent de la seconde moitié du douzième. Un mauvais portique, construit dans les premières années du dix-septième siècle, masque le portail. En* 1644, *une voûte en pierre remplaça la couverture en charpente, le transept tout entier fut réédifié, et quelques baies nouvelles furent ouvertes pour introduire plus de jour dans l'intérieur de l'église. Pendant la Révolution, l'église de Saint-Germain des Prés fut fermée, en même temps que l'abbaye était supprimée. Son riche trésor fut pillé et dispersé. La nef servit d'atelier à une raffinerie de salpêtre, dont les eaux corrosives rongèrent les piliers. Elle fut rendue au culte le* 9 *floréal an XI. Sa partie septentrionale, qui menaçait ruine, fut étayée en mai* 1820, *et complétement refaite par l'architecte* Godde. *Ces travaux de consolidation entraînèrent la destruction de ses deux clochers latéraux, placés derrière les transepts; celui qui existe encore, grosse tour quadrangulaire, s'élève au-dessus de l'entrée. De nombreux remaniements en ont altéré le caractère primitif. Aujourd'hui encore, l'église n'est pas complétement dégagée de l'amas de maisons modernes au milieu desquelles elle était enclavée* [1].

[1] Voir : *Itinéraire archéologique de Paris*, par M. F. de Guilhermy.
Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, par Bouillart.
Description historique de la ville de Paris, par Piganiol de la Force, t. VIII.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

PORCHE.

Dans une niche du fronton est sculptée :

Une tête de Christ, nimbée. — Par M. Cavasse. 1860.

PORTAIL.

La porte centrale, qui s'ouvre au pied de la tour, est contemporaine du chœur. Elle a perdu les huit statues nimbées représentant : *un évêque, cinq rois, deux reines,* qui surmontaient son stylobate cannelé.

Sur le tympan de la porte :

La sainte Cène. — Bas-relief en pierre. — Treizième siècle.

Le Christ célébrant la Cène avec ses apôtres, six à sa droite et cinq à sa gauche. Saint Jean repose sur la poitrine du Sauveur, un douzième apôtre agenouillé présente le calice que le Christ bénit.

Dans le mur, au-dessus de ce bas-relief, est encastrée :

Une figure de Christ. — Plâtre. — Style du douzième siècle.

PORTAIL LATÉRAL
BOULEVARD SAINT-GERMAIN.

La porte est surmontée d'un écusson où manquent les armoiries. Au-dessous de l'écusson est une niche vide, au milieu d'un fronton coupé. Le couronnement est une galerie à air libre, décorée de balustres pleins en forme d'entrelacs, et supportée par cinq consoles sculptées ; celle du milieu renferme :

Une Tête d'ange.

INTÉRIEUR.

PORCHE.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle ouvre sous le porche, à droite.

Paroi de gauche :

La Présentation. — Toile cintrée. — H. 6m. — L. 3m. — Par Quintin Varin.

La Vierge, drapée de bleu, présente, dans le Temple, l'Enfant Jésus au vieillard Siméon qui se penche pour l'embrasser. Saint Joseph et sainte Anne accompagnent la Vierge. A droite, au premier plan, une mère agenouillée tient un enfant entre ses bras ; un autre enfant, nu, les bras étendus, repose à ses pieds.

Au-dessus de l'autel :

La Cour céleste. — Tableau cintré. — Toile. — H. 2m,40. — L. 1m,40. — Fin du dix-huitième siècle.

En haut de la composition, Dieu le Père et Jésus-Christ portant sa croix. Au-dessous, la Vierge, les anges, les apôtres et les martyrs groupés sur des nues.

NEF.

La nef, accompagnée de collatéraux simples, se divise en cinq travées. Les arcs latéraux, en plein cintre, sont supportés par des piliers flanqués, chacun, de quatre colonnes dont les chapiteaux romans, historiés de figures d'anges, de saints, de prophètes, d'hommes et d'animaux fabuleux, ont été, pour la plupart, transportés dans la grande salle des Thermes, en 1824. Ceux qu'on leur a substitués n'en sont que des copies ou des imitations peu fidèles. Quelques colonnes, engagées dans les murs des bas côtés, ont gardé pourtant leurs chapiteaux anciens.

Toute l'église a été restaurée vers 1845, sous la direction de Victor Baltard. On a élagué les guirlandes et les ornements parasites dont les architectes du dix-huitième siècle avaient enjolivé les murs de la nef. Les piliers, les voûtes, le chœur et le sanctuaire ont été recouverts d'une décoration polychrome, dont la tonalité dominante est un azur étoilé et émaillé d'or. L'ornementation a été exécutée par M. Denuelle.

L'orgue, construit par Dallery, a été agrandi d'une tribune par Victor Baltard, lors de ces derniers travaux.

En 1855, Hippolyte Flandrin, qui avait déjà peint le chœur et le sanctuaire de l'église, entreprit la décoration de la nef. Ces peintures, exécutées à l'huile-cire, dans le cours des années suivantes, selon le procédé du baron Taubenheim, avec l'aide de MM. Poncet et Gastine, furent découvertes en décembre 1861. Elles se composent de quarante figures ou groupes de deux figures, se succédant dans les intervalles compris entre les fenêtres, et de dix-huit grandes compositions peintes sur le champ que limitent, en haut, la base de ces fenêtres, et, en bas, le sommet des dix arcades ouvertes, de chaque côté, sur la nef. De larges bandes, couleur pourpre, leur servent de cadres en les divisant. Le texte que développent les dix-huit tableaux est celui des prophéties de l'Ancien

Testament réalisées par les mystères et les miracles de l'Évangile. La même idée a présidé au choix des personnages peints au-dessus des deux frises : depuis Adam jusqu'à Zacharie, depuis Noé jusqu'à saint Jean-Baptiste, ils représentent les traditions et les promesses de l'Évangile, avant l'avénement du Sauveur.

COTÉ GAUCHE.

Première arcade :

L'Annonciation. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 3m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Domine, mitte quem missurus es.

A gauche, la Vierge, debout, vêtue d'une robe bleue qui remonte en voile sur sa tête, la main posée sur un buffet où est placé un lis qui trempe dans une fiole, écoute avec recueillement la salutation que lui adresse l'Ange agenouillé.

Au-dessus :

Adam et Ève. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Adam, vu de face, le torse nu, la tête tristement inclinée vers la terre; Ève, à sa gauche, cache sa tête sur son épaule.

Le Buisson ardent. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 3m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Moïse, un genou en terre, le bras ramené sur ses yeux, se prosterne devant le Buisson ardent; sa houlette et ses sandales sont posées à terre : au fond, on entrevoit un troupeau paissant au pied d'une colline.

Au-dessus :

Abel. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il élève vers le ciel un agneau sans tache, symbole de son sacrifice.

Énoch. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il est représenté sous la figure d'un vieillard, à longue barbe blanche, les bras étendus.

Deuxième arcade :

La Nativité. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 3m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Per hominem mors, per hominem resurrectio.

Marie, enveloppée d'un long manteau bleu, étendue sur un lit rustique, les mains jointes, contemple avec amour l'Enfant Jésus couché dans la crèche. A gauche, saint Joseph médite, assis sur un banc de pierre; à droite, trois anges, debout au pied du lit, adorent le Dieu incarné; au fond, un autre ange déroule une banderole sur laquelle on lit : *Gloria in excelsis Deo!*

Au-dessus :

Noé. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il est appuyé des deux mains sur un cep de vigne, et tourne les yeux vers la colombe qui revient, portant le rameau. L'arche est posée à terre, à ses pieds.

Abraham. — Peinture murale. — H 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il tient le couteau de son sacrifice.

Adam et Ève chassés du Paradis terrestre. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 3m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Adam et Ève, après leur péché, se sont réfugiés dans un bosquet de l'Éden; Adam, cachant sa nudité, étend son bras sur le front d'Ève qui pleure, la tête dans ses mains. Dieu le Père se dresse devant eux, couronné d'une auréole, et revêtu d'une longue robe de pourpre. Son geste, dirigé vers le tableau d'à côté, semble leur montrer la Vierge et l'Enfant Jésus dans l'étable, comme une vision de la Rédemption future.

Au-dessus :

Isaac. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Isaac a les yeux au ciel, et s'appuie, de sa main gauche, sur le bois de l'holocauste.

Melchisédech. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Coiffé d'une tiare blanche, Melchisédech tient d'une main la coupe, de l'autre le pain.

Troisième arcade :

L'Adoration des Mages. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 3m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Habitantibus in regione umbræ lux orta est.

Les trois rois Mages, en longues robes blanches, sont prosternés à terre devant Jésus nouveau-né, que la Vierge assise leur présente. Celui du milieu se soulève pour offrir le coffret, qui contient leurs présents mystiques. Saint Joseph, debout derrière Marie,

contemple cette scène. Au seuil de l'étable ouverte, se groupent les serviteurs des Mages et les femmes de Bethléem ; un homme apparaît au fond, monté sur un chameau.

Au-dessus :

Jacob. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il croise ses bras qui vont bénir Israël.

Joseph. — Peinture murale. — H. 2^m,50. L. 1^m — Par HIPPOLYTE FLANDRIN

Joseph, demi-nu, vêtu, depuis la ceinture, d'un pagne égyptien, s'appuie sur un sceptre, et tient, de l'autre main, une gerbe d'épis.

Apparition de l'étoile à Balaam. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 3^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Balaam, debout devant l'autel ou gît, tête pendante, le bélier qu'il vient d'immoler, montre, de la main droite, l'étoile merveilleuse qui se lève au ciel. Trois chefs de Moab, groupés derrière lui, l'écoutent, d'un air irrité, prophétiser la gloire d'Israël ; à gauche, un jeune serviteur contient les victimes amenées pour un nouveau sacrifice. Au fond, on aperçoit des tentes couvrant le désert.

Au-dessus :

Moïse. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Le front armé des cornes de feu, Moïse présente à son peuple les Tables de la Loi.

Job. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il est nu, les mains jointes, dans une attitude douloureuse, une cruche d'argile à ses pieds.

Quatrième arcade :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 3^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Erit sanguis vobis in signum.

Saint Jean-Baptiste, appuyé sur une croix, verse l'eau baptismale sur Jésus, debout dans le lit du fleuve. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, descend sur la tête du Christ. Trois anges, sur l'autre rive, contemplent la scène en priant.

Au-dessus :

Aaron. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Le front ceint du bandeau sacerdotal, Aaron tient de ses deux mains l'encensoir.

Josué. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il est vêtu d'une courte tunique, tient de sa main gauche le glaive et le bouclier, et lève la droite vers le soleil, dont il va suspendre le cours.

Passage de la mer Rouge. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 3^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Moïse étend son bâton sur la mer, dont les vagues miraculeusement soulevées s'écroulent sur l'armée d'Égypte. On entrevoit Pharaon surnageant dans son char, au milieu d'un tourbillon de cavaliers naufragés. La colonne de nuées couvre les flots de ténèbres. Derrière le prophète, debout sur le rivage, le peuple d'Israël acclame l'Éternel ; Marie, la sœur d'Aaron, agite son tambourin, en chantant le cantique de la délivrance.

Au-dessus :

Marie. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Marie, sœur d'Aaron, joue de la cithare.

Jahel et Déborah. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Jahel tient le clou qui perça la tête de Sisara, Déborah s'appuie sur un grand sceptre.

Cinquième arcade :

La sainte Cène. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 3^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Novi Testamenti mediator est.

Jésus, debout, au milieu de la table, consacre l'hostie eucharistique qu'élève sa main droite. Les apôtres sont rangés, en deux groupes égaux, de chaque côté du Sauveur. A droite, saint Jean avance vers lui sa tête, dans un élan de fervent amour ; Judas est vu de dos, sur le premier plan.

Au-dessus :

Judith. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Judith a les bras croisés et les yeux au ciel ; à ses pieds, la tête tranchée d'Holopherne.

Gédéon. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Appuyé sur son sceptre de juge d'Israël, Gédéon tient de la main droite une toison.

Melchisédech bénissant Abraham. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 3^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Melchisédech bénit, de la main droite, Abraham qui s'incline devant lui, penché sur sa lance, en tête de sa petite armée. Derrière le Pontife, deux acolytes portent le pain et le vin.

Au-dessus :

Samson. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il tient d'une main la mâchoire d'âne, de l'autre une torche.

COTÉ DROIT.

Première arcade :

Les Préliminaires du Jugement dernier. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 3^m,10. — Par PAUL FLANDRIN.

Deux anges, l'un arborant la lance, l'autre l'éponge du Calvaire, se tiennent debout, aux deux côtés d'un trône surmonté d'une croix lumineuse, où le livre des Évangiles se déploie sur un coussin de pourpre.

Cette composition n'a été exécutée qu'après la mort d'HIPPOLYTE FLANDRIN, d'après l'esquisse qu'il en avait laissée.

Au-dessus :

Siméon, saint Jean-Baptiste, Zacharie. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Saint Jean-Baptiste tient un nimbe, sur lequel est inscrit un agneau ; à droite et à gauche, Siméon et Zacharie.

L'Ascension. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 3^m,10. — Par PAUL FLANDRIN.

Semel oblatus, secundo apparebit.

Au milieu, la Vierge et les apôtres, debout ou agenouillés, suivent des yeux le corps du Christ, dont on ne voit que la partie inférieure, montant vers le ciel.

Cette composition a été exécutée après la mort d'HIPPOLYTE FLANDRIN, d'après l'esquisse qu'il en avait laissée.

Au-dessus :

Michée. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il tient un nimbe, sur lequel est tracée la figure de l'Enfant-Dieu ayant à gauche et à droite le bœuf et l'âne de l'étable de Bethléem.

Amos, Malachie, Nahum. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Le prophète porte un nimbe, sur lequel est inscrit un calice. Derrière Malachie, on aperçoit, debout, Amos et Nahum.

Deuxième arcade :

La Dispersion de Babel. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 3^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Gentes esse coheredes . . . . . promissionis in Christo.

La foule des travailleurs de Babel se disperse, frappée de panique. Des femmes s'enfuient, portant des fardeaux ; d'autres entraînent leurs enfants, des hommes se couvrent la tête de leurs bras, pour se garantir des traits de la foudre. On entrevoit, au fond, les premières assises de la tour enveloppée d'une nuée d'orage.

Au-dessus :

Osée. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Appuyé sur un bâton, il tient un livre roulé.

Joël. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il a les bras croisés sous son manteau.

Mission des Apôtres. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 3^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Jésus, debout contre le rocher symbolique, présente les clefs à saint Pierre agenouillé devant lui, et confère leur mission aux apôtres rangés autour de lui, en deux groupes.

Au-dessus :

Habacuc. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Le bras de l'ange qui va l'enlever sort de l'angle du tableau, et le saisit aux cheveux.

Sophonias. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il déploie le livre de ses prophéties.

Troisième arcade :

Le Prophète Jonas. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 3^m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Signum Jonæ prophetæ.

Jonas porté par les flots, au sortir du ventre de la baleine qu'on voit au loin, encombrant la mer.

Au-dessus :

Élie. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il brandit un glaive.

Élisée. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

La tête tournée vers la droite, il s'appuie sur un bâton et porte sa cruche miraculeuse.

La Résurrection. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 3m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Le Christ, tenant en main la bannière pascale, s'élance du tombeau dont les dalles se brisent. A droite, deux soldats couchés se redressent avec des gestes d'effroi ; à gauche, un garde se réveille ; un autre repose à terre, encore endormi.

Au-dessus :

Ézéchiel. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il s'appuie sur une porte symbolique.

Daniel. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il est représenté dans la fosse, les bras croisés et les yeux au ciel ; un lion est couché à ses pieds, un autre se dresse contre sa jambe en le caressant.

Quatrième arcade :

Le Sacrifice d'Abraham. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 3m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Proprio filio non pepercit.

Isaac, nu, est agenouillé sur le bûcher ; Abraham le tient par la tête et lève le couteau, mais il se retourne à la voix de l'ange qui descend du ciel pour le désarmer.

Au-dessus :

Jérémie. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il tient les deux mains levées.

Baruch. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Appuyé sur un bâton, il déroule le livre de ses prophéties.

Jésus crucifié. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 3m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Jésus, en croix, incline sa tête sur l'épaule. A droite, saint Jean lève vers lui son visage en pleurs ; à gauche, la Vierge, entre deux saintes femmes ; sainte Madeleine, affaissée à terre, enlace avec amour le pied de la croix.

Au dessus :

Isaïe. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Drapé d'un long manteau blanc, il tient de la main droite un cartouche.

Ézéchias. — Peinture murale — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

La main sur son sceptre, il s'appuie de l'autre sur un bouclier.

Cinquième arcade :

Joseph vendu par ses frères. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 3m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Pro salute vestra misit me Deus.

Joseph, demi-nu et les mains liées, est saisi par un des marchands ismaélites ; un autre marchand compte dans la main de Juda le prix du marché. Les autres frères de Joseph sont rangés derrière leur aîné. A gauche, un jeune esclave noir tient un chameau par le licol.

Au-dessus :

David. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il est en manteau royal.

Salomon. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Revêtu d'une longue robe blanche, il porte, dans sa main droite, le modèle du Temple de Jérusalem.

Jésus au jardin des Oliviers. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 3m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Jésus, au jardin des Oliviers, reçoit le baiser de Judas ; saint Pierre est à sa droite. Autour de ce groupe, les satellites du Temple et des soldats portant des lanternes ; l'un d'eux tient la bourse, prix de la trahison.

Au-dessus :

Samuel. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Appuyé sur son sceptre pontifical, il étend sa main droite pour bénir.

BANC D'OEUVRE.

Le banc d'œuvre, moderne, n'est pas orné.

Au-dessus du banc d'œuvre :

Christ en croix. — Bronze. — H. 2m,05. — Par MONTAGNY. 1874.

CHAIRE.

La chaire, qui fait face au banc d'œuvre, a été dessinée, en 1827, par Quatremère de Quincy, membre de l'Institut, et exécutée, en 1828, par M. Godde, architecte en chef des églises de Paris. Elle est couronnée d'un dais porté par deux anges qui sortent de deux gaînes à forme d'obélisques renversés.

Sur le panneau central de la chaire :

Jésus-Christ prêchant sur la montagne. — Bas-relief. — Bronze. — H. 0m,85. — L. 1m,03. — Par Jacquot. 1829.

Jésus, assis sur la montagne, entre la Vierge et saint Jean; un groupe d'hommes recueillent attentivement sa parole. Au bas, quatre apôtres assis et agenouillés.

Sur les deux panneaux latéraux à forme de triangles inclinés, deux bas-reliefs de même forme, représentant :

Deux Anges. — Bronze. — Par Jacquot. 1829.

Ces anges, terminés en arabesques de feuillages, enveloppent un flambeau de fleurs.

Sur les deux piédestaux qui bordent la chaire :

L'ancienne Loi. — Statue. — Bronze. — H. 1m,40. — *Signé :* Jacquot. 1829.

Elle est représentée sous la figure d'une femme aux traits sévères, assise, le front recouvert d'un voile, la poitrine ceinte de l'éphod hébraïque, un bras levé, l'autre appuyé sur les Tables de la Loi.

La Loi nouvelle. — Statue. — Bronze. — H. 1m,40. — *Signé :* Jacquot. 1829.

Une femme levant les yeux au ciel; elle pose une main sur le livre des Évangiles, et tient de l'autre une croix.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

La cuve baptismale est en marbre. La monture est composée de bandes en cuivre ciselé, ornées d'entrelacs et de fleurons. Le couvercle est garni de deux poignées, formées par des têtes de chérubins au milieu de feuilles d'acanthe. — Travail du dix-huitième siècle.

Sur la paroi du bas côté gauche de la nef, sont placés les tableaux suivants; première arcature :

La Résurrection de Lazare. — Toile cintrée et rognée. — H. 4m,40. — L. 3m,29. — *Signé :* Verdier. 1677.

Jésus, vêtu d'une tunique jaune, recouverte d'une draperie bleue, debout au seuil de la grotte, étend son bras vers Lazare ressuscité, assis sur une dalle de sa tombe; deux saintes femmes assistent au miracle. Deux hommes, derrière Lazare, soulèvent la pierre du sépulcre. Au fond, on aperçoit les murs de Jérusalem.

Deuxième arcature :

Jésus entrant à Jérusalem. — Toile cintrée et rognée. — H. 4m,40. — L. 3m,20. — Par Laurent de la Hire.

Le Christ, vêtu d'une robe rouge et d'un manteau bleu, s'avance monté sur l'ânesse, au milieu d'une troupe de jeunes hommes agitant des palmes; un homme incliné étend sur son passage un tapis de pourpre. Des femmes se pressent au-devant de lui. Les arbres sont chargés d'enfants qui l'acclament. A droite, se dresse un arc de triomphe par où le cortége va passer.

Troisième arcature :

Le Baptême de l'Eunuque. — Toile cintrée. — H. 4m,40. — L. 3m,20. — *Signé :* Bertin. 1711.

L'apôtre saint Philippe baptise, au bord d'un étang, l'Eunuque du roi de Candace, demi-nu et les bras croisés. Derrière, se dresse un chameau que monte un homme accroupi sous un parasol. Un des gardes de l'Eunuque, armé d'une lance, descend de cheval, un autre tient un bouclier. Au bord de l'étang, le carquois et le turban à plumes que l'Eunuque a posés à terre.

Quatrième arcature :

Monument d'Hippolyte Flandrin. — Par Victor Baltard.

Ce monument, adossé contre la muraille, à la façon des cénotaphes de la Renaissance italienne, et porté par quatre modillons, se compose d'une niche trilobée dont le fronton fleuronné est soutenu, de chaque côté, par un pilastre et une colonne ornée en spirale.

Dans l'enfoncement de cette niche :

Hippolyte Flandrin. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — Par M. Oudiné.

L'artiste est représenté drapé d'un manteau.

Au-dessous est cette inscription :

A
HIPPOLYTE FLANDRIN,
SES AMIS, SES ÉLÈVES, SES ADMIRATEURS.
LYON, XXIII MARS MDCCCIX.
ROME, XXXI MARS MDCCCLXIV.

Cinquième arcature :

La Mort de Saphira. — Toile cintrée. — H. 4m,40. — L. 3m,20. — *Signé :* Le Clerc.

Saint Pierre, appuyé contre la colonne d'un portique, étend le bras droit et frappe de mort Saphira renversée à terre, sur le premier plan. Un homme soulève son cadavre; une mère, portant un enfant sur son épaule, et une petite fille qui se serre contre elle, regardent avec effroi la morte que leur montre un personnage demi-nu. Un prince des prêtres, à barbe blanche, jette sur l'apôtre un regard haineux. Derrière saint Pierre, un spectateur, coiffé d'un turban, se penche sur la corniche du portique.

BAS COTÉ DROIT.

Mur du fond :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Marbre. — Grandeur naturelle. — Quatorzième siècle.

La Vierge, vêtue d'une longue robe que recouvre une courte tunique, porte l'Enfant Jésus très-élevé sur son bras gauche, et tient, de sa main droite, une fleur de lis. La niche à clochetons et à pignon fleuronné qui l'encadre est de M. Lassus.

Cette statue, appelée « Notre-Dame la Blanche », fut donnée par la reine Jeanne d'Évreux, en 1340, à l'abbaye de Saint-Denis. Elle a figuré au Musée des Petits-Augustins, et c'est après la dispersion de ce Musée qu'elle a été transférée à Saint-Germain des Prés.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, autrefois de SAINT-CASIMIR.

Paroi faisant face à l'autel :

Saint Germain. — Toile. — H. 3m,70. — L. 3m,50. — *Signé :* Steuben. 1819.

Saint Germain, revêtu des insignes épiscopaux, debout contre une terrasse, distribue à un groupe de pauvres et d'infirmes que contient un garde, armé d'une lance, l'or et la vaisselle d'argent que lui envoie Childebert. De la main gauche, il puise de l'argent dans un coffre que lui présente un soldat coiffé d'un casque à pointe. D'autres guerriers se tiennent debout, derrière lui; à sa droite, on voit un jeune acolyte, les bras chargés de vases d'argent.

Exposé au Salon de 1819, n° 1047.

Au-dessus :

L'Invention de la Vraie Croix. — Peinture à l'huile-cire. — H. 2m,60. — L. 7m,60. — Par Sébastien Cornu.

Une jeune femme, portée au tombeau, ressuscite par un miracle de la Vraie Croix que l'impératrice Hélène fait étendre sur son lit funèbre. Elle se redresse, les cheveux épars, en écartant le linceul qui lui couvrait le visage. Un jeune homme, vu de dos, tombe à genoux au pied du cercueil. Sainte Hélène, vêtue d'une robe pourpre, les bras levés vers le ciel, remercie Dieu du prodige qui, entre les trois croix retrouvées, fait reconnaître celle où fut attaché le Sauveur. A droite et à gauche, les deux autres croix gisent à terre. Les ouvriers qui viennent de les exhumer, des femmes agenouillées et de nombreux spectateurs regardent et se montrent la ressuscitée. On voit, au fond, les remparts et les tours de Jérusalem.

Au-dessus, sur les parois cintrées qui divisent les baies des deux fenêtres :

Saint François d'Assise. — Peinture murale. — H. 2m,10. — L. 1m,10. — Par Sébastien Cornu.

Le saint, soulevé de terre par l'extase, montre sa main stigmatisée, et tient, de l'autre, une croix de bois.

Saint Pierre. — Peinture murale. — H. 2m,10. — L. 1m,10. — Par Sébastien Cornu.

Il porte une croix de la main gauche, et, de la droite, les clefs symboliques.

Saint Jean de la Croix. — Peinture murale. — H. 2m,10. — L. 1m,10. — Par Sébastien Cornu.

Revêtu du froc brun et du manteau blanc de son ordre, il serre un crucifix de ses deux mains jointes.

Paroi de gauche :

Mausolée du roi de Pologne Jean Casimir. — H. 10m. — L. 5m,20. — Par Gaspard de Marsy.

Jean Casimir devint abbé de Saint-Germain,

en 1669, après avoir renoncé à sa couronne, et mourut en 1672.

Ce tombeau, en marbre noir, n'a jamais contenu que le cœur du roi, dont le corps fut transporté en Pologne. Il a la forme d'un lit funéraire encadré par des rideaux en marbre, que retiennent des cordons dorés. La statue du roi est en marbre blanc. Jean Casimir est représenté, un genou ployé, revêtu d'un manteau brodé, en rabat et en perruque à longues boucles, dans un costume moitié ecclésiastique et moitié royal. Il tient, de la main gauche, son sceptre et sa couronne, qu'il semble offrir en tribut à Dieu. La main droite retient les plis de son manteau. Devant lui se dresse un trophée composé d'un baudrier, d'une couronne, d'un sceptre, d'un casque, d'un faisceau de lances et d'un étendard; derrière, un autre trophée formé d'un cimeterre, d'un bouclier sculpté représentant une bataille, d'un carquois et d'un casque à plumes. L'épitaphe du roi, rédigée par Dom François Delfau, religieux de l'abbaye, est gravée en lettres d'or sur les deux panneaux du soubassement qui encadrent :

Une Victoire de Jean Casimir. — Bas-relief. — Bronze. — Figures deminat. — Par Jean Thibaut.

Le roi, à cheval, fond, en tête de son armée, sur un bataillon de fusiliers turcs. Derrière le roi, des cavaliers attaquent et défendent une batterie.

L'auteur du bas-relief, Jean Thibaut, était un frère convers de l'abbaye.

Les deux captifs attachés à des trophées d'armes, qui complétaient la décoration de ce monument, sont au Louvre. (Catal. de M. Barbet de Jouy, nos 196 et 197.)

Paroi du fond.

Dans la niche qui surmonte l'autel :

Saint François Xavier. — Statue. — Marbre. — Grandeur naturelle. — Par Coustou le jeune.

Le saint, en étole et en surplis, élève une petite croix, de la main gauche. Il foule du pied une tête grimaçante et barbue, coiffée d'un turban, symbole de l'Idolâtrie.

Au-dessus, sur la paroi qui s'étend de l'ouverture du bas côté du chœur à la voûte, sont peintes quatre grandes compositions divisées en compartiments par une large croix, ornementée et historiée de symboles mystiques.

A gauche, au-dessus du bras droit de la croix :

La Transfiguration. — Toile marouflée. — H. 2m,80. — L. 2m,50. — Par Sébastien Cornu.

Le Christ plane dans un nimbe lumineux, entre Moïse et Aaron. Trois apôtres sont agenouillés au pied du Thabor; l'un d'eux, saisi d'éblouissement, ramène son bras sur ses yeux; un autre se renverse à terre, comme foudroyé par la vision céleste.

A droite, au-dessus du bras gauche de la croix :

La Mission des Apôtres. — Toile marouflée. — H. 2m,80. — L. 2m,50. — Par Sébastien Cornu.

Le Christ, un bras étendu, tenant de l'autre le livre de vie. Un cercle d'apôtres, debout ou agenouillés, l'environne.

A gauche, au-dessus du bras droit de la croix :

Jésus laissant venir à lui les petits enfants. — Toile marouflée. — H. 2m,80. — L. 2m,50. — Par Sébastien Cornu.

Jésus est assis au centre du tableau, sous le portique élevé du Temple. Un enfant s'appuie sur son genou, un autre s'avance vers lui, poussé par sa mère; à droite, un père et une mère lui présentent leur fils. Deux docteurs irrités descendent les degrés du Temple. L'un d'eux, tenant un livre sous son bras, retourne vers le Sauveur sa tête menaçante.

A droite, au-dessous du bras gauche de la croix :

La Descente aux Limbes. — Toile marouflée. — H. 2m,80. — L. 2m,50. — Par Sébastien Cornu.

Jésus, appuyé sur un long sceptre, sort du sépulcre qui s'ouvre. Il attire à lui Adam et Ève, qui lui tendent les bras. Derrière, un groupe de patriarches. David entonne, en s'accompagnant de sa harpe, le psaume de la délivrance. A droite, Moïse montre le Messie à son peuple; sa sœur Marie agite son tambourin. Une foule d'hommes et de femmes acclament le Sauveur. Satan gît écrasé sous les pierres du tombeau.

COTÉ DROIT.

Les peintures qui doivent décorer le côté droit du transept sont commandées par la Ville à M. Alexandre Hesse.

CHAPELLE DE SAINTE-MARGUERITE.

Paroi du fond.

Au-dessus de l'autel :

Sainte Marguerite. — Statue. — Marbre.

— Grandeur naturelle. — Par Frère JACQUES BOURLET, religieux convers de l'abbaye. 1705.

La sainte est debout, sa draperie forme une ceinture autour de sa taille ; elle lève les yeux au ciel, un de ses bras est étendu ; de l'autre main, elle tient une croix.

Sur l'autel, deux petits reliquaires en bois doré. Dix-huitième siècle.

Paroi de droite :

Tombeau d'Olivier et de Louis de Castellan, tués au service du Roi, en 1644 et 1669. — H. 6m,10. — L. 4m,50. — Par GIRARDON.

Le soubassement en marbre noir, sur lequel est gravé une épitaphe en lettres d'or, composée par Dom Mabillon, porte un piédestal surmonté d'une urne funéraire en marbre blanc, recouverte d'un voile. Aux deux côtés de ce piédestal :

La Fidélité et la Piété. — Statues. — Marbre. — H. 1m,80. — Par GIRARDON.

Elles tiennent deux médaillons où sont gravés en relief les portraits de profil d'Olivier et de Louis de Castellan. Deux carquois et deux trophées formés d'un baudrier, d'un casque, d'un carquois et d'un bouclier, reposent aux pieds de ces deux figures. Les deux trophées sont en plâtre, et ne faisaient point partie du monument primitif.

Dans le plafond de la petite coupole qui surmontait l'ancienne chapelle de Saint-Maur, confondue aujourd'hui avec la chapelle de Sainte-Marguerite, qui forme le bras droit du transept :

L'Apothéose de saint Maur. — Fresque circulaire. — 4 mètres de diamètre. — Peinte en 1756 par RESTOUT.

Le saint, revêtu de l'habit de son ordre, est représenté planant dans une gloire de nuages enflammés, et entouré d'anges dont l'un tient sa crosse abbatiale.

Paroi de droite :

L'Évanouissement de la Vierge. — Tableau. — Toile. — H. 3m,40. — L. 2m,40. — *Signé :* O. VARCOLLIER. 1845.

La Vierge s'affaisse au pied de la croix, entre les bras d'un ange qui la soutient. A gauche, un autre ange agenouillé qui porte un calice ; à droite, une sainte femme assise et accoudée qui tient la couronne d'épines.

Exposé au Salon de 1846, n° 1747.

CHŒUR.

L'architecture du chœur s'est maintenue à peu près intacte ; elle se compose de quatre travées accompagnées de chapelles carrées, et d'un rond-point à cinq chapelles cylindriques. Un mur plein ferme, de chaque côté, la première travée du chœur ; au centre, s'élève le maître-autel. Dix colonnes monostyles soutiennent les arceaux. Le plein cintre et l'ogive se rencontrent dans cette partie de l'édifice ; les arcs du chœur et ceux des chapelles sont cintrés, tandis que l'ogive domine dans les arcs du rond-point, dans les dix-sept fenêtres hautes et dans les arcs doubleaux de la maîtresse voûte. Les colonnes du chœur portent encore leurs chapiteaux originaux du douzième siècle, sculptés de figures historiques et symboliques, d'un style énergique et fier, et dont le sens symbolique exerce encore la sagacité des archéologues.

Au-dessus des grands arcs s'ouvre une galerie dont les baies, autrefois ogives, sont aujourd'hui couvertes par des architravées reposant sur des colonnettes monolithes, la plupart de marbres rares, derniers vestiges de la basilique primitive de Childebert, utilisés dans la décoration du chœur reconstruit au treizième siècle.

Le chœur a été dépouillé par la Révolution de toutes ses richesses. Il a perdu son magnifique maître-autel, qui fut refait en 1704, par Gille-Marie OPPENORD, architecte du duc d'Orléans, et dont le baldaquin était soutenu par six colonnes de marbre cipolin, tiré des ruines d'une ville romaine de la côte d'Afrique. Ces six colonnes décorent aujourd'hui la galerie des tableaux du Louvre. Aucun vestige ne subsiste de la splendide châsse de saint Germain, tout en vermeil, en forme de cathédrale, incrustée de pierres précieuses, historiée de dix-huit figures émaillées, et dont l'or qui la revêtait avait été tiré de l'ancienne châsse donnée par Eudes, comte de Paris, ensuite roi de France. Il ne reste rien non plus du célèbre devant d'autel en cuivre doré, dont l'arcature encadrait un crucifix et les figures des douze apôtres, en vermeil. Les sépultures des rois et des reines mérovingiens qui pavaient les dalles ont été bouleversées ou détruites. Les merveilleuses boiseries des parois et des stalles ont également disparu. Un maître-autel, mesquinement décoré et de pauvre style, a remplacé toutes ces splendeurs. En revanche, le sanctuaire et le chœur de Saint-Germain des Prés se sont enrichis de peintures murales d'HIPPOLYTE FLANDRIN. Les peintures du sanctuaire, commencées en mai 1842,

furent terminées en 1846; celles du chœur furent exécutées de 1846 à 1848.

Autour du sanctuaire, en commençant par la gauche. Première travée :

L'Entrée du Christ à Jérusalem. — Peinture à l'huile-cire, sur fond d'or. — H. 3m. — L. 2m,60. — *Signé :* HIPPOLYTE FLANDRIN. MDCCCXLVI.

Le Christ s'avance, monté sur l'ânesse que suit son ânon; il jette un regard doux et triste sur la foule rangée contre les murs de Jérusalem. Les hommes et les femmes s'agenouillent sur son passage. Une mère soulève des deux bras son enfant, pour le faire bénir par le Fils de Dieu. Derrière Jésus, marchent les douze apôtres en quatre rangées; ils tiennent à la main de longues palmes. Au-dessous du tableau, est gravée l'inscription suivante, en lettres entrelacées d'arabesques :

LAPIDES CLAMABUNT.

Au-dessus de cette peinture, dans les niches cintrées que forment deux arcades géminées et fermées sur le niveau du *triforium*.

Première arcade :

La Foi. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Elle est drapée et voilée de blanc, tenant des deux mains un calice.

L'Espérance. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Elle est vêtue d'une robe verte que recouvre une draperie blanche, les mains jointes et les yeux levés vers le ciel.

Deuxième arcade :

La Charité. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Elle tient un nouveau-né sur son bras gauche, abrite un autre enfant sous le pan de son manteau; un troisième enfant tend vers elle des mains suppliantes.

La Patience. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Drapée de blanc, elle tient un rouleau.

Au-dessus de ces peintures, dans une niche centrale qui touche à la voûte, et sur les deux parois qui la bordent, trois tableaux sur fond d'or :

Niche centrale :

Saint Germain. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 2m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il est assis, la crosse en main, sur un trône épiscopal qui a la forme d'une chaire antique.

A gauche de la niche centrale :

Saint Doctrovée, premier abbé de Saint-Germain des Prés. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il est debout, revêtu du costume de son ordre, et la crosse abbatiale en main.

A droite :

Childebert, roi des Francs. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il tient d'une main son sceptre, et de l'autre le modèle de l'église de Saint-Vincent, qu'il semble offrir à saint Germain; derrière lui, la reine Ultrogothe, sa femme.

Sur l'entablement qui règne, à partir des murs pleins des deux premières travées, entre le *triforium* et les arcades du chœur, sont représentés les douze apôtres. Ces figures, peintes sur fond d'or, sont séparées l'une de l'autre par des palmiers peints sur la voussure des arcades. Sur les cinq petites arcades du chevet, l'artiste a représenté des animaux mystiques.

Voici dans quel ordre sont placés les apôtres.

COTÉ GAUCHE DU CHOEUR.

Première arcade :

Saint Simon. — Peinture murale. — H. 2m,10. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Drapé de blanc, il tient un rouleau dans chaque main.

Saint Barthélemy. — Peinture murale. — H. 2m,10. — L. 1,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Il tient, de la main droite, le couteau, emblème de son martyre, et, de l'autre main, un rouleau.

Deuxième arcade :

Saint Jacques le Mineur. — Peinture murale. — H. 2m,10. — L. 1m,10. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Vêtu de blanc, il est appuyé sur un bâton.

Saint Jean. — Peinture murale. —

H. 2^m,10. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Il serre un livre sur sa poitrine.

Troisième arcade :

Saint André. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Les bras croisés, il tient un rouleau dans ses mains jointes.

Saint Pierre. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Il tient élevée, dans sa main droite, la clef symbolique.

Dans les petites arcades du chevet.

Première arcade :

Le Bœuf ailé de saint Luc, accroupi. — Peinture murale. — Diamètre : 1^m. — Par Hippolyte Flandrin.

Deuxième arcade :

L'Aigle de saint Jean, les ailes dressées. — Peinture murale. — Diamètre : 1^m. — Par Hippolyte Flandrin.

COTÉ DROIT DU CHOEUR.

Première travée :

Le Portement de la croix. — Peinture murale. — H. 3^m,10. — L. 6^m,20. — Par Hippolyte Flandrin.

Jésus, portant sa croix, se retourne avec une auguste pitié vers la Madeleine, qu'un licteur romain écarte de son bâton. Trois centurions à cheval dominent le cortége. Derrière la Madeleine, la Vierge s'affaisse entre les bras de deux saintes femmes. D'autres femmes se joignent à ce groupe et ferment la marche. A gauche, devant le Christ, les deux larrons marchent tête basse. Le fond est rempli par les hauts rochers du Calvaire.

Cette peinture porte l'inscription suivante, en lettres entrelacées d'arabesques :

FLETE ET SUPER FILIOS.

Au-dessus du *Portement de croix*, dans les niches cintrées que forment les deux arcades, et en regard des figures allégoriques que nous avons mentionnées.

Première arcade :

La Force.— Peinture murale.— H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Elle tient un arbre, et a le pied posé sur la tête d'un lion.

La Tempérance. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Elle tient un frein de la main droite.

Deuxième arcade :

La Justice. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Elle s'appuie sur un glaive, et tient des balances.

La Prudence. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Elle tient un miroir de la main droite.

Au-dessus, à gauche de la niche centrale :

Le Roi Robert. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Couronne en tête, sceptre en main, le roi tient, de la main droite, le modèle d'une cathédrale.

Saint Benoît. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

En habit érémitique, chauve, à barbe blanche, il s'appuie d'une main sur un bâton, et tient de l'autre, déroulé, le manuscrit de sa règle.

Niche centrale :

Saint Vincent martyr. — Peinture murale. — H. 3^m,50. — L. 2^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Il est assis, vêtu de blanc, dans une chaire, tenant, de sa main gauche, un livre sacré.

A droite :

Le Pape Alexandre III. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

En robe blanche et en mitre blanche, il tient un livre à la main.

L'Abbé Morard. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Il est revêtu de ses habits sacerdotaux, et s'appuie sur sa crosse abbatiale.

Première arcade :

Saint Thadée. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Il tient une hache levée, de la main droite; de la main gauche, un rouleau.

Saint Matthieu. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Il porte un livre sur lequel une croix est inscrite.

Deuxième arcade :

Saint Philippe. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Même attitude et même geste.

Saint Thomas. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Il tient un rouleau serré contre sa poitrine.

Troisième arcade :

Saint Jacques le Majeur. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Il s'appuie sur un bâton de pèlerin.

Saint Paul. — Peinture murale. — — H. 2^m,10. — L. 1^m,10. — Par Hippolyte Flandrin.

Il est appuyé des deux mains sur une grande épée.

Quatrième arcade :

Le Lion ailé de saint Marc, accroupi. — Diamètre : 1^m. — Par Hippolyte Flandrin.

Cinquième arcade :

L'Ange de saint Matthieu agenouillé, portant un livre sur lequel une croix est inscrite. — Peinture murale. — Diam. : 1^m. — Par Hippolyte Flandrin.

Arcade centrale :

L'Agneau, sur un autel, tenant le drapeau de la croix. — Peinture murale. — Diamètre : 1^m. — Par Hippolyte Flandrin.

BAS COTÉ GAUCHE DU CHOEUR.

A droite, contre la clôture du chœur :

Le Roi Clotaire guéri par saint Germain. — Toile. — H. 2^m,35. — L. 3^m,60. — Par Cazes.

Sujet très-compliqué et douteux.

A gauche :

Le Christ et la Madeleine. — Toile. — H. 2^m. — L. 1^m,45. — École française. — Dix-huitième siècle.

A gauche, la Madeleine en robe jaune et en manteau bleu est à genoux ; le Christ est à droite, revêtu d'une draperie blanche, et tenant une bêche.

Au-dessus de la porte d'une deuxième sacristie :

Calvaire. — Toile. — H. 0^m,95. — L. 0^m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

I. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Paroi de gauche :

Jésus au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 2^m,10. — L. 1^m,70. — Par Baader de Eisthel.

Jésus est à genoux, les mains jointes ; un ange lui présente le calice. Au fond, des apôtres endormis.

Paroi de gauche :

Mausolée de Guillaume Douglas, dix-huitième comte d'Anguse, prince d'Écosse, célèbre guerrier, mort en 1611. — H. 8^m. — L. 4^m,20. — Sculpture du dix-septième siècle.

Sur le tombeau de marbre noir repose la statue en marbre blanc du guerrier. Il est représenté couché et accoudé sur sa main droite, le bras gauche pendant sur sa cuisse ; il est chauve et porte une longue barbe. Son écusson est surmonté d'un trophée d'armes.

Paroi de droite.

Au-dessus de l'autel :

Saint Joseph et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 4^m,10. — L. 2^m,50. — *Signé :* J. Delorme. 1827.

Saint Joseph, portant un lis, promène l'Enfant Jésus par la main, au bord du lac de Galilée.

II. CHAPELLE DE SAINT-PIERRE ET DE SAINT-PAUL.

Paroi faisant face à l'autel :

La Délivrance de saint Pierre. — Toile cintrée. — H. 1^m,90. — L. 1^m,25. — Par le Masurier. — *Signé et daté* 1772.

L'ange conduit l'apôtre par la main vers

la porte de la prison, ouverte dans la lumière. Au premier plan, les gardes endormis.

Paroi de droite.

Au-dessus de l'autel :

La Mission de saint Pierre. — Toile. — H. 2m,90. — L. 1m,40. — Par Jeaurat. — *Signé et daté* 1763.

Jésus-Christ remet les clefs à saint Pierre agenouillé ; saint Jean se détache du groupe des apôtres rangés derrière eux.

Une tablette de marbre, divisée en trois arcatures, et plaquée sur le mur du fond de cette chapelle, recouvre les cendres de Nicolas Boileau, transportées dans ce tombeau, du Musée des Petits-Augustins où elles avaient été recueillies pendant la Révolution, après avoir été exhumées de leur première sépulture, dans la Sainte-Chapelle. Une inscription, en lettres d'or, constate que les restes du poëte ont été déposés dans cette chapelle, en 1819, par les soins du préfet de Paris, de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Sur la porte du confessionnal, en encastré, un petit bas-relief ovale, en marbre, représentant :

Jésus portant l'Agneau pascal. — Sculpture du dix-huitième siècle.

III. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Paroi de droite.

Au-dessus de l'autel :

Saint Vincent de Paul. — Statue. — Plâtre. — Grandeur naturelle. — D'après le modèle de Stouf.

Le saint porte un enfant endormi dans le pan de sa soutane ; il va recueillir un autre enfant abandonné qui gît, couché sur le ventre, à ses pieds.

IV. CHAPELLE DE LA COMPASSION.

Paroi du fond :

La Vierge au Calvaire. — Groupe. — Plâtre. — Grandeur naturelle. — Ecole moderne.

Le Christ mort est étendu sur les genoux de sa Mère, qui le soutient par un bras ; des glaives dorés sont enfoncés dans sa poitrine.

Paroi de gauche :

Deux Anges en adoration. — Plâtre.

BAS COTÉ DROIT DU CHOEUR.

A gauche, contre la clôture du chœur :

Le Martyre de saint Vincent et de saint Germain. — Toile. — H. 3m,60. — L. 2m,55. — Par Cazes.

A droite :

Le Christ en croix. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,30. — Copie d'après Van Dyck.

Le Christ est attaché à la croix ; à sa droite, saint Jean ; à gauche, deux saintes femmes.

Au-dessus de la porte de la sacristie :

Le Christ. — Statue. — Plâtre. — Grandeur naturelle.

I. CHAPELLE DE SAINT-MICHEL.

Au-dessus de l'autel :

Saint Michel archange terrassant le dragon. — Toile. — H. 2m,70. — L. 1m,35. — Copie du tableau de Raphael conservé au Louvre. (N° 382, Catal. de Frédéric Villot, 1869.) — Dix-huitième siècle.

Paroi du fond :

Mausolée de Jacques Douglas, petit-fils de Guillaume Douglas, tué en 1645, à l'âge de vingt-huit ans, dans un combat près de Douai. — Statue. — marbre. — Grandeur naturelle. — Sculpture du dix-septième siècle.

Jacques Douglas est représenté couché et accoudé sur des coussins ; il porte des brassards et des cuissards ; son baudrier est recouvert d'une écharpe, sa perruque pend en deux tresses sur ses épaules, son épée repose entre ses jambes. De sa main droite, il tient un livre ouvert.

Une épitaphe est gravée en lettres d'or sur la plaque de marbre noir placée devant ce mausolée.

II. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Paroi de gauche.

Au-dessus de l'autel :

Le Sacré Cœur. — Toile. — H. 3m. — L. 2m,50. — Fin du dix-huitième siècle.

Le Christ en robe rouge et en manteau bleu, debout sur le globe du monde, montre

de ses deux mains son cœur ouvert sur sa poitrine. Des anges sont en adoration devant lui.

Paroi de droite :

Mariage mystique de sainte Catherine. — Toile. — H. 1m,65. — L. 2m,05. — Attribué à Érasme Quellin.

La sainte, un genou en terre, vêtue d'une jupe de pourpre et d'une robe de satin bleu, tend sa main à l'Enfant Jésus qui se penche vers elle des bras de sa Mère, et lui passe au doigt un anneau. Derrière la Vierge, saint Joseph accoudé, la main sur un livre. A droite, on voit voltiger une gloire d'anges. La figure de la sainte semble offrir le portrait d'une dame de la cour.

Comme dans la chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul, une tablette de marbre noir, divisée en trois arcatures, recouvre le mur de fond de cette chapelle où sont renfermées les cendres de Descartes, de Mabillon et de Montfaucon. Des inscriptions, en lettres d'or, témoignent que leurs restes furent recueillis dans cet endroit, après avoir été déposés au Musée des Petits-Augustins. Avant la Révolution, Descartes reposait à Sainte-Geneviève ; Mabillon et Montfaucon sont revenus trouver un dernier asile dans le lieu même de leur première sépulture.

III. CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

Paroi de gauche.

Au-dessus de l'autel :

Sainte Anne et la Vierge. — Groupe. — Plâtre. — Grandeur naturelle. — École moderne.

Sainte Anne, debout derrière la Vierge, la fait lire dans un livre qu'elle tient à la main.

Sur le tabernacle de l'autel sont encadrés deux petits bas-reliefs, en marbre blanc, représentant, celui de droite :

Une Tête de Vierge.

Celui de gauche :

Une Tête de Christ.

Ces deux têtes sont vues de profil.

Paroi de droite :

Saint Joseph. — Statue. — Plâtre. — Grandeur naturelle. — École moderne.

Le saint est représenté tenant une corbeille où nichent des colombes.

IV. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Paroi de gauche.

Au-dessus de l'autel :

Sainte Geneviève. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,80. — Par Desboeufs. 1827.

La sainte tient son manteau relevé de la main droite ; un agneau repose à ses pieds.

Paroi de droite :

Sainte Théodosie. — Statue. — Plâtre. — H. 2m. — Par Roman. 1824.

La sainte est appuyée d'une main sur une épée, l'autre main repose sur son cœur ; elle lève les yeux vers le ciel. Cette statue, exposée au Salon de 1824 (n° 1915), sous le nom de *sainte Flore*, a été nommée *sainte Théodosie* par M. l'abbé de Keravanent, ancien curé de l'église de Saint-Germain des Prés.

CHAPELLE DE L'ABSIDE.

Sur les deux parois de l'hémicycle que forme cette chapelle, deux grandes compositions en grisaille ont été peintes :

Paroi de gauche :

L'Adoration des Mages. — Peinture murale. — H. 2m,10. — L. 6m,10. — Par Heim. 1828.

La Vierge soulève le voile qui recouvre l'Enfant Jésus, et le présente à l'adoration des rois mages. L'un d'eux, genou en terre, tient un encensoir ; un autre, le front ceint d'une tiare, et appuyé sur un long sceptre, porte la main sur son cœur ; le troisième offre un coffret à l'Enfant Jésus. Derrière les mages, se tient le groupe de leurs esclaves. Un jeune garçon, coiffé du bonnet phrygien, porte un grand vase ; un pauvre homme tient, à deux mains, une aiguière ; un troisième serviteur s'avance, courbé sous le poids d'une lourde cassette. Derrière la Vierge, saint Joseph, appuyé sur un bâton, regarde la scène.

Paroi du fond.

Dans la niche à fronton qui surmonte l'autel :

La Vierge portant l'Enfant Jésus dans ses bras. — Statue. — Marbre. — Grandeur nat. — Par Dupaty. 1822.

Paroi de droite :

La Présentation. — Peinture murale. — H. 2m,10. — L. 6m,10. — Par Heim. 1828.

La Vierge présente l'Enfant Jésus au grand

prêtre, qui l'accueille, les bras ouverts. Siméon est assisté de trois lévites ; à côté de lui, se tient un enfant portant une buire. Derrière la Vierge, saint Joseph s'avance, appuyé sur son bâton ; il est accompagné d'une femme qui tient un panier de fruits à la main, et qui porte une corbeille sur sa tête. Un enfant la tient par le pan de sa robe.

VITRAUX.

Dans le bas côté droit de la nef, les quatre vitraux en grisaille ornés de motifs de fleurs ont été exécutés en 1866 par M. Lusson, du Mans.

Dans la chapelle de Sainte-Geneviève, quelques fragments de vitraux du treizième siècle ont été enchâssés dans la fenêtre. Ils représentent :

Sainte Anne et saint Joachim.
L'Annonciation.
Le Mariage de la Vierge.
Les OEuvres de miséricorde.

Deux panneaux de la fenêtre ont été refaits.

Les cinq vitraux du chevet représentent :

Saint Denis.
La Vierge.
Le Christ.
Saint Jean-Baptiste.
Sainte Geneviève.

Ces verrières ont été exécutées par Gérente, d'après les cartons d'Hippolyte Flandrin, de 1846 à 1848. Elles ont été données par la Ville.

SACRISTIE.

La sacristie renferme quatre tableaux et quatre bustes :

La Pentecôte. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,20. — D'après Simon Vouet.

Jésus au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,05. — D'après Lebrun.

Jésus et la Madeleine. — Toile. — H. 1m,57. — L. 1m,15. — École française. — Dix-huitième siècle.

Saint François de Sales. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,92. — Ancienne copie.

Pie VII. — Buste. — Plâtre bronzé. — Grandeur naturelle. — Par Deseine. 1806.

L'Archevêque de Juigné. — Buste. — Plâtre bronzé. — Grandeur naturelle. — Par Deseine. 1808.

L'Archevêque du Belloy. — Buste. — Plâtre bronzé. — Grandeur naturelle. — Par Deseine. 1808.

L'Archevêque de Talleyrand-Périgord. — Buste. — Plâtre bronzé. — Grandeur naturelle. — Par Deseine. 1822.

P. DE SAINT-VICTOR,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 5 *avril* 1876.

TABLE

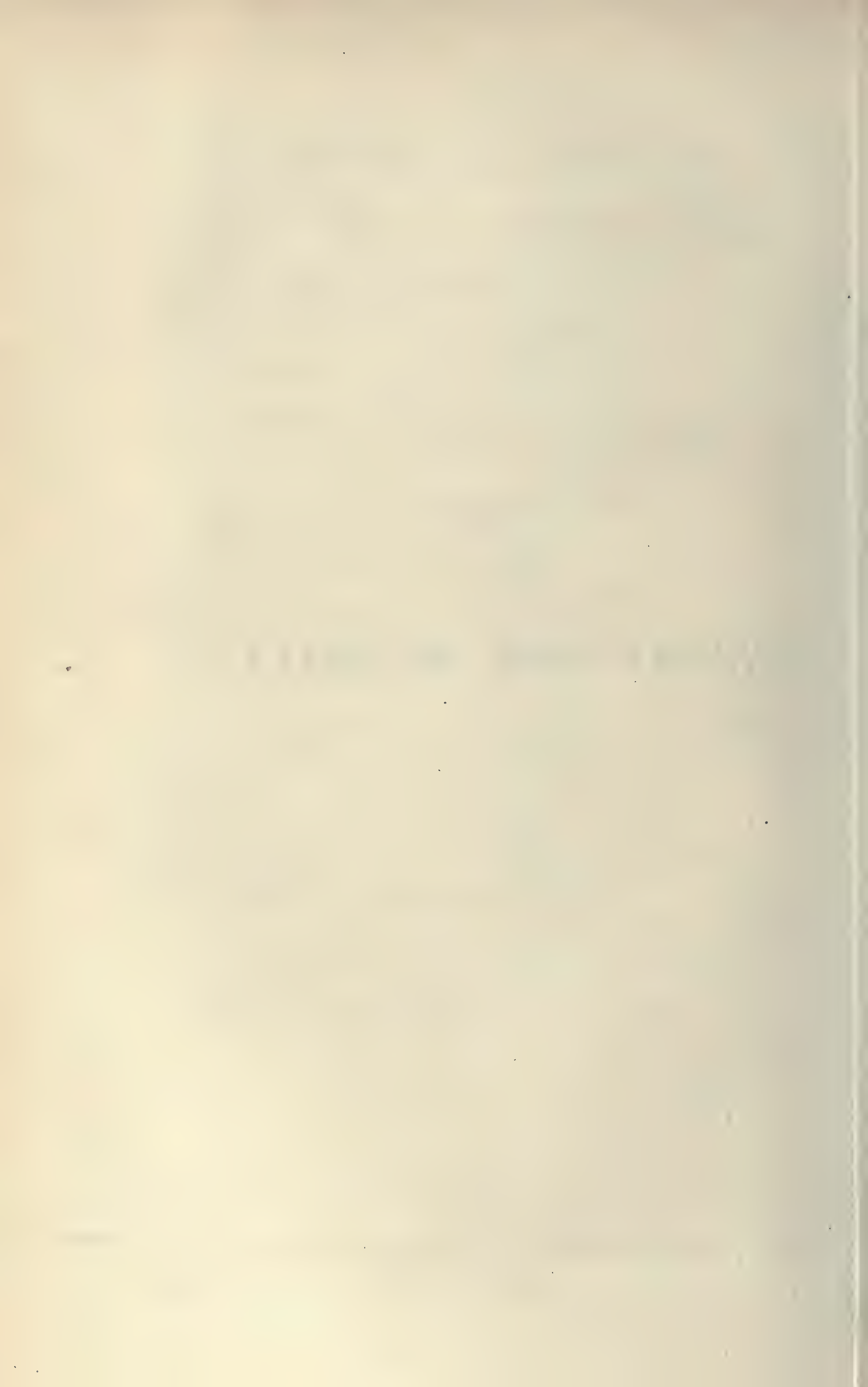
DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE GRACE



ÉGLISE

NOTRE-DAME DE GRACE

DE PASSY

Histoire. — *En* 1667, *une chapelle, succursale de la paroisse d'Auteuil, fut élevée sur l'emplacement de l'église actuelle. Une cure y fut établie en* 1672 *à la demande de Christine de Heurles, veuve de Claude Chahu, seigneur de Passy. L'église de* 1667, *qui était desservie par des Barnabites, et qui, d'après les écrivains du dix-huitième siècle, n'offrait rien de remarquable, subsista sans modifications importantes jusqu'en* 1846. *Elle occupait la moitié de l'emplacement de l'église actuelle; le sanctuaire était à la hauteur des piliers qui séparent la quatrième de la cinquième arcade. Elle se composait d'une nef à deux bas côtés sans transept; le tout terminé par un mur droit. En* 1846, *l'agrandissement fut jugé nécessaire. On doubla la longueur de l'église et l'on prolongea les bas côtés en les faisant circuler derrière le chœur. On construisit une chapelle de la Vierge (aujourd'hui du Sacré-Cœur), dans l'axe de la nef. On éleva un clocher. Commencés le* 3 *novembre* 1846, *ces travaux étaient terminés en* 1849. *Ils ont été exécutés sous la direction de M.* Debressenne, *architecte de l'ancienne commune de Passy. Enfin un arrêté préfectoral du* 13 *novembre* 1872 *a ordonné la construction d'un bâtiment annexe destiné à servir de chapelle des catéchismes. Ce bâtiment achevé aujourd'hui* (1876) *s'amorce à angle droit sur la chapelle du Sacré-Cœur.*

Bien que l'église de Passy soit connue sous le vocable de Notre-Dame de Grâce, *quelques documents modernes la désignent parfois sous le nom de l'*Annonciation. *Cette désignation, que l'*Almanach national *reproduit chaque année, semble se rapporter à une tradition ancienne dont les paroissiens n'ont pas perdu le souvenir. Un tableau, représentant l'*Annonciation, *décorait autrefois le maître-autel. Déplacée en* 1846, *cette peinture est aujourd'hui conservée dans la chapelle du Sacré-Cœur. Le même sujet est également figuré en bas-relief au-dessus de la porte de l'église actuelle* [1].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Le plan de l'église est un carré long. La décoration n'offre aucun détail particulier. Le clocher surmonte une porte de dégagement du côté de la rue Jean de Bologne, et qui ouvre sur le bas côté gauche du chœur.

La façade de l'église, sur la rue de l'Annonciation, se termine par un fronton. Au centre de la façade s'ouvre la porte sur un petit porche extérieur. Sur le tympan de la porte un bas-relief :

L'Annonciation. — Pierre. — Dix-septième siècle. — *Signé :* Gumery.

Au-dessus de la porte, une fenêtre divisée en deux compartiments par un pilier auquel est adossée :

La Vierge. — Statue. — Pierre. — Grandeur naturelle. — Dix-huitième siècle.

Elle porte l'Enfant Jésus sur le bras gauche.

[1] Voir : *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf. Édit. H. Cocheris, t. IV.

INTÉRIEUR.

Il se compose d'une nef terminée par un chœur et de deux bas côtés se continuant derrière le chœur. Pas de transept. Les bas côtés ouvrent sur la nef et sur le chœur par dix-sept arcades voûtées : huit en anse de panier, neuf en plein cintre. Les huit arcades en anse de panier, qui sont les premières en entrant par la porte centrale, marquent l'emplacement exact de l'ancienne église. Le reste, c'est-à-dire les six arcades qui terminent la nef et les trois arcades du chœur, constitue l'adjonction de 1846.

NEF.

A gauche de la porte d'entrée :

Sainte Bathilde, reine de France. — Statue. — Plâtre. — Grandeur naturelle. — Dix-neuvième siècle.

A droite :

Saint Augustin, docteur de l'Église. — Statue. — Plâtre. — Grandeur naturelle. — Dix-neuvième siècle.

CHŒUR.

Il est voûté en quart de sphère. Au centre de la voûte, un *oculus* vitré.

La voûte est divisée en cinq compartiments convergents au centre. Chacun de ces compartiments est couvert de peintures sur mur, représentant :

La Prophétie d'Isaïe.
Le Paradis terrestre.
L'Annonciation.
Le Sacrifice d'Isaac.
La Prophétie de Daniel.
Signé : Gabriel Bouret. 1849.

En outre, de chaque côté des deux hautes fenêtres qui éclairent le chœur, deux peintures. A gauche :

Saint Marc et *saint Matthieu,* debout.

A droite :

Saint Jean et *saint Luc,* debout.

BAS COTÉ GAUCHE.

A gauche de la chapelle du Sacré-Cœur :

La Vierge consolatrice. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,20. — Par Joseph Guichard.

Debout, de face, posée sur les nuages. Robe rose, manteau bleu. A ses pieds, un père et une mère lui présentent leurs enfants. A droite, dans l'angle, un enfant tenant un cierge de la main gauche.

BAS COTÉ DROIT.

A droite de la chapelle du Sacré-Cœur :

Le Christ en croix. — Toile. — H. 2m. L. 1m,20. — Par Joseph Guichard.

Au pied de la croix, la Vierge et la Madeleine. Plus loin, deux anges adorant.

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

Elle occupe la place habituelle de la chapelle de la Vierge. Elle ouvre sur les bas côtés par une large baie dont le rinceau repose sur deux colonnes cannelées. L'autel est placé au fond s'appuyant sur un mur droit. La voûte est percée d'un *oculus.*

Sur la paroi de gauche, les tableaux suivants :

L'Annonciation. — Toile. — H. 3m. — L. 1m,20. — École française. — Commencement du dix-huitième siècle.

A gauche, la Vierge, agenouillée, vêtue d'une robe rouge recouverte d'une draperie bleue, écoute avec respect l'ange Gabriel, debout, à droite, une main levée vers le ciel, une branche de lis dans l'autre main. Groupes d'anges dans la partie supérieure du tableau.

Ce tableau ornait le maître-autel de l'ancienne église, abattu en 1847.

L'Adoration des bergers. — Réduction d'un tableau de Rubens. — Copie française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Michel terrassant le dragon. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,20. — Copie moderne du tableau de Raphael, conservé au Louvre. (N° 382, Catal. de Frédéric Villot, 1869.)

Paroi de droite.

Elle est presque entièrement occupée par une large baie ouvrant sur la chapelle de Saint-Augustin. Le rinceau de cette baie porte sur deux colonnes cannelées.

Dans un angle du mur :

La Vierge avec l'Enfant Jésus et saint Joseph. — Toile ronde. — Diam. 0m,70. — Copie ancienne de la *Vierge au palmier,* de Raphael, maintenant dans la collection de lord Ellesmere, à Londres.

Au-dessus de l'autel :

La Vierge consolatrice. — Toile ma-

roullée. — H. 3m. — L. 7m. — Par C. Grellet, en religion *Frère Athanase*.

Au centre de la composition, la Vierge, vue de face, est assise sur un trône de marbre blanc. L'Enfant Jésus est debout sur le genou droit de sa mère. A gauche et à droite du trône, de nombreux personnages debout ou prosternés, parmi lesquels on remarque, à gauche, un chartreux et un dominicain, et à droite un roi et une reine offrant leur couronne. Fond d'or. Peinture à l'encaustique.

CHAPELLE DE SAINT-AUGUSTIN.

Elle est consacrée actuellement aux catéchismes. C'est une grande salle voûtée en fer et éclairée par en haut, qui n'offre rien de remarquable. Sur les murs, quelques tableaux. Voici les moins médiocres.

Paroi de gauche :

Le Sacrifice d'Isaac. — Toile. — H. 1m. L. 0m,75. — École italienne. — Fin du dix-huitième siècle.

Vient de l'ancien château de la Muette.

Le Couronnement d'épines. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,40. — Genre de Gérard Honthorst.

Le Christ est assis à gauche, tourné de profil à droite. En face de lui, un soldat place la couronne d'épines sur la tête du Sauveur. Au premier plan, un soldat cuirassé vu de dos à mi-corps. Dans le coin à droite, un autre soldat debout regarde la scène.

Provient de l'ancien château de la Muette.

La Mise au tombeau. — Toile. — H. 1m,20. — L. 1m,90. — Copie moderne du tableau du Titien conservé au Louvre. (N° 465, Catal. de Frédéric Villot, 1869.)

L'Évanouissement de la Vierge. — Toile. — H. 0m,80. — L. 1m,50. — D'après Daniel de Volterre.

La Vierge, étendue de gauche à droite, est soutenue dans les bras de la Madeleine.

Ancienne copie du groupe de la Vierge évanouie dans le tableau de la *Descente de croix*, placé dans l'église de la Trinité du Mont à Rome.

Paroi de droite :

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 0m,50. — L. 0m,65. — Ancienne copie du tableau du Titien conservé au Louvre. (N° 462, Catal. de Frédéric Villot, 1869.)

Provient de l'ancien château de Passy.

Saint Augustin en extase. — Toile. — H. 1m,50. — L. 0m,60. — École française. — Vers 1730.

Don anonyme.

Sur l'autel :

La Vierge. — Statue. — Plâtre. — Grandeur naturelle. — Dix-neuvième siècle.

Une deuxième chapelle des catéchismes ne renferme rien d'intéressant.

VITRAUX.

Les bas côtés sont éclairés par quatorze fenêtres cintrées fermées de vitraux. Sur ces vitraux, des arabesques, des entrelacs, des ornements divers, mais pas de sujets. Il en est de même pour les vitraux des quatorze hautes fenêtres qui éclairent la nef.

La paroi de gauche de la chapelle du Sacré-Cœur est percée de deux fenêtres superposées et fermées par des vitraux représentant,

Le vitrail inférieur :

L'Assomption de la Vierge.

Au bas, on lit l'inscription : *Ces vitraux ont été donnés en* 1859 *par le conseil municipal de la commune de Passy*.

Le vitrail supérieur :

Le Couronnement de la Vierge.

De chaque côté du sujet principal, deux anges agenouillés portant des flambeaux.

Au bas, on lit l'inscription : *Ces vitraux ont été donnés en* 1859 *par le conseil municipal de la commune de Passy*.

La paroi faisant face à l'autel, dans la chapelle de Saint-Augustin, est percée d'une fenêtre dont le vitrail moderne représente :

Saint Augustin écrivant.

Auprès de lui, sa mitre d'évêque et un rouleau déplié sur lequel on lit : *De catechisandis rudibus*.

SACRISTIE

Rien à signaler.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 10 *avril* 1876.

TABLE

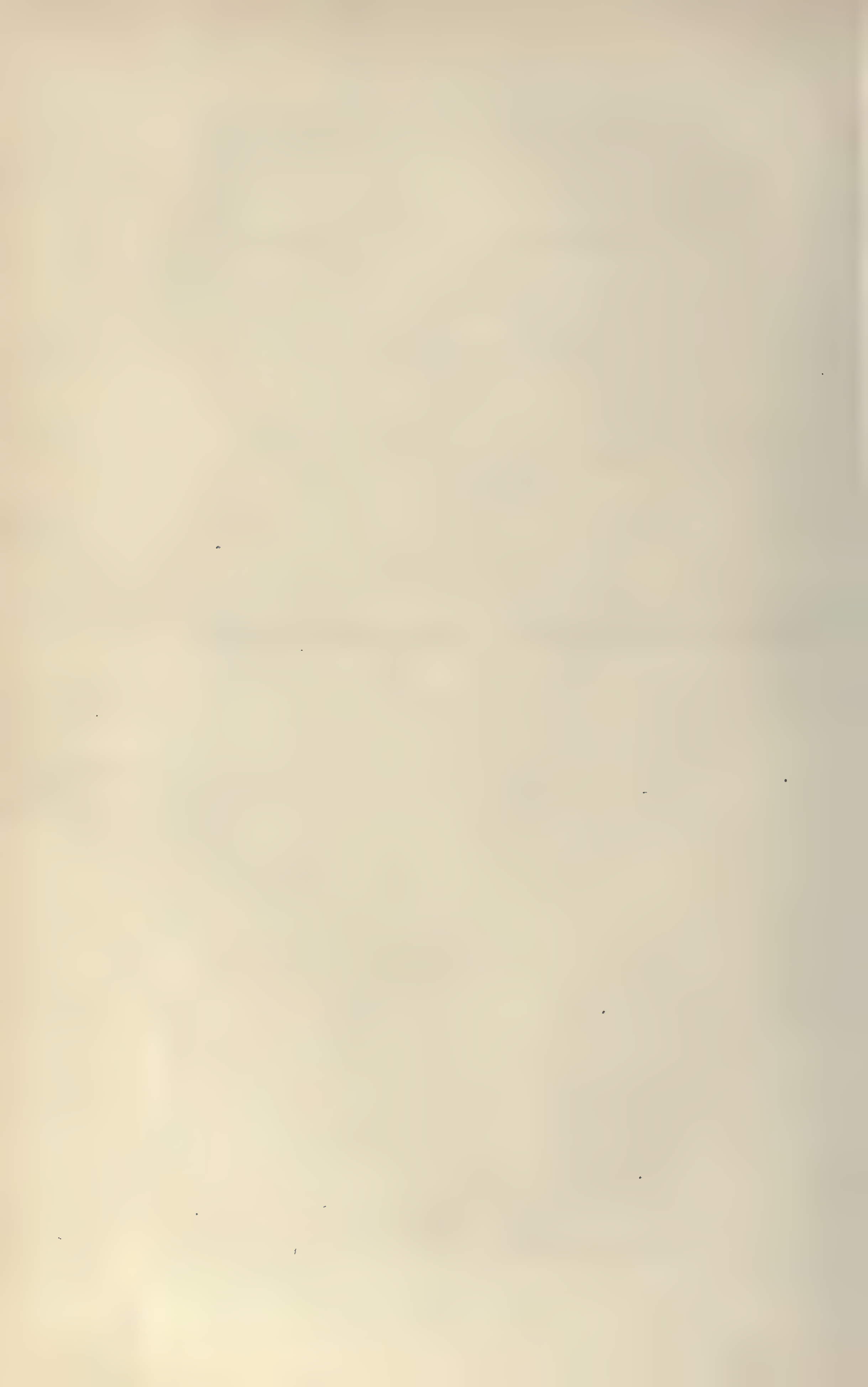
DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur

ÉGLISE

DE

SAINT-JACQUES DU HAUT-PAS



ÉGLISE

DE SAINT-JACQUES DU HAUT-PAS

HISTOIRE. — *L'église de Saint-Jacques du Haut-Pas fut commencée en* 1630. *Gaston d'Orléans, frère du Roi, en posa la première pierre, le* 4 *septembre. Les travaux restèrent suspendus après la construction du chœur, jusqu'en* 1675. *Ils furent repris à cette époque; la nef fut construite, et l'église fut entièrement achevée en* 1684, *grâce aux libéralités de la duchesse de Longueville, qui posa la première pierre de cette reprise des constructions, ainsi que le témoignait une inscription posée jadis dans la chapelle du Bon-Pasteur, et remplacée de nos jours par celle-ci, que l'on voit dans la chapelle de Saint-Joseph, en face de l'autel :*

PIERRE TUMULAIRE COMMÉMORATIVE D'ANNE-GENEVIÈVE DE BOURBON,
MORTE LE 15 AVRIL 1679.

—

LE 19 JUILLET 1675,
MADAME LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE
POSA LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NEF DE CETTE ÉGLISE,
RESTÉE LONGTEMPS INACHEVÉE,
ET PAYA PRESQUE TOUS LES FRAIS DE SA CONSTRUCTION.
SES ENTRAILLES ONT ÉTÉ INHUMÉES DANS CETTE CHAPELLE.
ANNE-GENEVIÈVE DE BOURBON,
PRINCESSE DU SANG,
DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE LONGUEVILLE,
SOUVERAINE DE NEUFCHASTEL,
TRISTE MAIS PRÉCIEUX DÉPÔT.
DIEU LA CONDUISIT PAR UNE PROVIDENCE PARTICULIÈRE
EN CETTE PAROISSE ET LUI FIT TROUVER DANS LA MAISON DES
CARMÉLITES QUI LUI AVOIT TOUJOURS ÉTÉ CHÈRE, LA SOLITUDE
QU'ELLE CHERCHOIT, DANS UNE GRANDE MULTITUDE DE
PAUVRES, UN EXERCICE PERPÉTUEL A SA CHARITÉ, ET DANS CETTE
ÉGLISE RUINÉE UNE OCCASION D'ÉLEVER UN TEMPLE AU
SEIGNEUR; MONUMENT ÉTERNEL DE SA PIÉTÉ ET DE SA FOI :
ENFIN, PLEINE DE MÉRITE, ET DE BONNES OEUVRES, DÉTACHÉE
DE TOUTES CHOSES, DE LA VIE MÊME, ET TOUTE OCCUPÉE DES
PENSÉES DE L'ÉTERNITÉ, ELLE MOURUST LE 15 AVRIL 1679,
AGÉE DE 59 ANS 7 MOIS.

La dénomination de cette église a une origine fort curieuse; elle est tirée du couvent de Saint-Magloire qui occupait précédemment son emplacement, couvent

tenu par des religieux hospitaliers venus d'Italie, avec le titre de Saint-Jacques du Haut-Pas. Cette congrégation avait pour chef-lieu le grand hôpital de Saint-Jacques du Haut-Pas, dans le diocèse de Lucques, en Italie, et cette dénomination du Haut-Pas *ou de* Maupas *venait d'un passage difficile à franchir sur l'Arno, que les religieux de Saint-Jacques avaient rendu praticable. Car cet ordre était le même que celui des* moines Pontifices *ou « faiseurs de ponts », société qui avait pris naissance dans la haute Italie, au milieu du douzième siècle, et dont les membres s'étaient voués à faciliter aux pèlerins le passage des rivières, en fabriquant eux-mêmes des bacs et des ponts. Chaque membre portait un marteau brodé sur la manche gauche de son habit.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Le nom de l'architecte primitif n'est pas connu. DANIEL GITTARD a présidé à l'achèvement des travaux.

Le portail dorique, fort simple, est l'œuvre de DANIEL GITTARD, l'un des huit membres fondateurs de l'Académie d'Architecture. Ce portail attend encore la seconde tour devant faire pendant à celle qui existe actuellement.

INTÉRIEUR.

L'église se compose d'une nef et de deux bas côtés très-étroits. Les bas côtés traversent le transept et se poursuivent au delà du chœur, jusqu'à l'abside qui est occupée par la chapelle de la Vierge.

PORCHE INTÉRIEUR.

Au-dessus du porche, sont placées les orgues, d'un travail remarquable comme sculpture sur bois, et provenant de l'ancienne église Saint-Benoît. La lettre B est gravée au milieu.

NEF.

La nef renferme la chaire à prêcher qui date de la fin du règne de Louis XIV, et le banc d'œuvre, décoré de sculptures sur bois. Cette chaire provient de l'ancienne église Saint-Benoît.

Six arcades latérales donnent accès dans les bas côtés.

BAS COTÉ GAUCHE.

Le bas côté gauche ne renferme aucune œuvre d'art jusqu'à la hauteur du transept.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Sainte Famille. — Toile. — H. 2m,55. — L. 1m,90.— Par DELANOE (FRÉDÉRIC). — *Signé, à droite :* F. DELANOE. 1825.

La sainte Vierge, assise, vêtue de rouge avec manteau bleu, la tête ceinte d'un voile blanc, tient dans ses bras l'Enfant Jésus ; à sa gauche, sainte Élisabeth, agenouillée, vêtue de vert avec manteau bleu, lui présente saint Jean, à genoux, les mains jointes et la croix de bois dans ses bras. Au second plan, saint Joseph, debout et incliné. Fond d'appartement.

Ce tableau, commandé par la Préfecture de la Seine, a figuré au Salon de 1827 (no 301).

Le baptistère est en marbre (style Louis XIV).

II. CHAPELLE DU PURGATOIRE.

L'Adoration des Mages. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,20. — D'après un tableau de l'École italienne. — Dix-huitième siècle.

La Vierge, debout, et vêtue de draperies bleues, présente l'Enfant Jésus à deux rois mages, agenouillés, la tête couronnée et vêtus de draperies rouges et bleues. Le troisième roi, au second plan, est debout et incliné. A gauche de la sainte Vierge, saint Joseph, debout.

Christ. — Bronze. — H. 1m,40. — Par CAUDRON et ROBINET. 1869.

Le Christ est placé au-dessus de l'autel. La croix, entourée d'un fond bleu étoilé d'or.

III. CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Martyre de saint Denis l'Aréopagite, premier évêque de Paris. — Toile. — H. 2m,60. — L. 2m,70. — Par VIGER DUVIGNAU. 1866.

Le saint est debout, drapé de blanc et avec les attributs d'évêque ; il lève les mains au ciel ; à ses pieds, à droite, un diacre est à genoux ; au second plan, le bourreau drapé de rouge et la hache à la main ; plusieurs personnages se tiennent à ses côtés. A droite, aux pieds du saint, un cadavre décapité, re-

couvert d'une draperie verte. Près de lui, groupe de femmes éplorées. Au second plan, l'autel du sacrifice; un prêtre attise la flamme de l'autel. Soldats romains.

Confessional en bois sculpté. Style Louis XIV.

En dehors de la chapelle de Saint-Denis, au-dessus de la statue de saint Joseph :

L'Annonciation. — Toile. — H. 2m,65. — L. 1m,30. — École française. — Dix-septième siècle.

La sainte Vierge est à genoux, drapée de vêtements rouges et bleus; à droite, l'ange entouré de nuages et le lis en main lui annonce qu'elle est visitée de Dieu; à gauche, figures et têtes d'anges, dans les nuages; au milieu, la colombe, emblème du Saint-Esprit.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

A la hauteur du transept, le bas côté gauche, formant chapelle, est décoré d'un tableau :

Le Martyre de saint Jacques. — Toile. — H. 2m,85. — L. 2m,20. — Par M. Th. Maillot. 1861.

Saint Jacques martyrisé est étendu, à demi couché sur une petite éminence de terre, les bras élevés et les yeux tournés vers le ciel. Dans le haut, trois anges; figures symboliques des Vertus théologales; au milieu, la Foi tenant la palme et le calice; à droite, la Charité; à gauche, l'Espérance.

Au-dessus du tableau précédent :

Christ en croix. — Toile. — H. 2m,90. — L. 1m,90. — Auteur inconnu. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ est attaché sur la croix; nuages sombres, parsemés de teintes rougeâtres.

A la droite et à la gauche de l'autel :

Saint Philippe. — Statue. — Carton-pierre. — H. 2m,10.

Il est représenté tenant un livre.

Saint Jacques. — Statue. — Carton-pierre. — H. 2m,10.

Il est représenté tenant un poisson.

Commandes de la Ville de Paris.

A cette place, existaient autrefois deux statues en pierre, et celle de *saint Jacques* était due au ciseau de Foyatier; toutes deux ont disparu, et ont été remplacées par celles que l'on voit actuellement.

COTÉ DROIT.

Le bas côté droit du transept, formant chapelle, est décoré par un tableau. Au-dessus de l'autel :

Le Christ au tombeau. — Toile. — H. 5m. — L. 3m,30. — Par Degeorge (Christophe-Thomas).

Joseph d'Arimathie, aidé de Nicodème, qui avait apporté des parfums, enveloppe le corps du Sauveur dans un linceul, et le met dans un sépulcre qu'il avait fait creuser dans le roc. Marie-Madeleine est à genoux, près du corps de Jésus; à gauche et derrière elle, Marie, mère de Jacques. Au milieu du tableau, au second plan, la mère du Christ, debout, est soutenue par saint Jean.

Les figures excèdent de beaucoup la grandeur naturelle.

Ce tableau a figuré au Salon de 1819 (n° 275). Commande de la Préfecture de la Seine.

A droite et à gauche de l'autel :

Saint Pierre. — Statue. — Carton-pierre. — H. 2m,10.

Il est représenté tenant les clefs symboliques.

Saint Paul. — Statue. — Carton-pierre. — H. 2m,20.

Il est représenté tenant l'épée.

CHŒUR.

Le maître-autel n'offre rien de remarquable.

A droite et à gauche de l'autel :

Anges adorateurs. — Statues. — Plâtre. — H. 1m,70.

Derrière l'autel du chœur, gravée en lettres d'or sur une table de marbre, est l'inscription suivante :

PRIMI LAPIDIS
ECCLESIÆ HUJUS INSCRIPTIO
D. O. M.
S. S. ET MAGNIS APOSTOLIS
JACOBO ALPHEI ET PHILIPPO
PARROCHIÆ PATRONIS
D. D.
SERENISSIMUS
JOANNES BAPTISTA GASTO
LUDOVICI JUSTI
FRATER UNICUS
AUREL. ET CARNOT. DUX
PROTOGONUM LAPIDEM POSUIT
ÆDIS SACRÆ
QUAM ÆDITUI
ET PLEBS EJUSDEM ECCLESIÆ
EXTRUUNT
ANNO CHRISTI 1630
4 NON. SEPTEMB.

BAS COTÉ GAUCHE.

Le bas côté gauche du chœur comprend cinq chapelles.

I. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Au-dessus du confessionnal :

Sainte Geneviève et saint Germain d'Auxerre. — Toile. — H. $1^m,95$. — L. $1^m,25$. — Par CARBILLET (PRUDENT). 1865.

Saint Germain, revêtu de ses habits pontificaux, est debout, et il accueille avec douceur une petite fille qui lui est présentée par ses parents et qui deviendra plus tard sainte Geneviève.

Au-dessus de l'autel :

Sainte Geneviève inspirée. — Toile. — H. $1^m,95$. — L. $1^m,25$. — Par CARBILLET (PRUDENT). 1847.

Dans le fond, la Seine, et plus loin, les hauteurs du mont Valérien ; au premier plan, la sainte lève les yeux au ciel ; à ses pieds, un mouton ; à droite, une fontaine.

II. CHAPELLE DE SAINT-PIERRE.

La chapelle de Saint-Pierre a été décorée en 1844, aux frais et par les soins de M. de Baudicour, qui y a fait placer quelques tableaux de sa collection.

Au-dessus de l'autel :

Jésus-Christ guérissant la belle-mère de saint Pierre. — Toile. — H. $2^m,80$. — L. $1^m,75$. — Peint par CALVAERT (DENIS), en 1600.

Jésus, debout, la main droite élevée ; à ses côtés, saint Pierre anxieux joint les mains. Au pied du lit de la malade, sur le devant à droite, une femme agenouillée, vue de dos. Fond de tentures et de draperies.

Au-dessous du tableau précédent :

Saint Matthieu et saint Marc. — Bas-relief. — Bronze. — H. $0^m,30$. — L. $0^m,23$. — Sculpture française. — Dix-huitième siècle.

L'évangéliste saint Matthieu tient la plume à la main, un enfant lui présente la tablette. Un livre est ouvert sur les genoux de saint Marc ; un lion est à ses pieds.

Saint Luc et saint Jean. — Bas-relief. — $0^m,30$. — L. $0^m,23$. — Sculpture française. — Dix-huitième siècle.

Le bœuf symbolique est aux pieds de saint Luc ; l'aigle est à la gauche de saint Jean.

Au-dessus du tabernacle :

Descente de croix. — Bas-relief. — Bronze. — H. $0^m,23$. — L. $0^m,16$. — Sculpture française. — Fin du dix-huitième siècle. Imitation du bas-relief de JEAN GOUJON.

Le Christ, dont le corps est soutenu par Joseph d'Arimathie, est étendu sur son linceul ; au second plan, la sainte Vierge évanouie est soutenue par saint Jean ; un ange en adoration est à sa droite.

Sur la porte du tabernacle :

Christ en croix. — Bas-relief. — Bronze. — H. $0^m,20$. — L. $0^m,25$. — Sculpture française. — Dix-huitième siècle.

Au-dessous de l'autel :

Saint Pierre. — Bas-relief. — Marbre. — H. $0^m,65$. — L. $0^m,70$. — Sculpture française. — Dix-septième siècle.

En face de l'autel :

Jésus et les petits enfants. — Toile. — H. $1^m,30$. — L. $1^m,10$. — Par GÉRARD (FRANÇOIS). 1792.

Jésus, vêtu de rouge, avec manteau bleu, est entouré d'enfants qui lui sont présentés par plusieurs femmes. Saint Jean, à sa droite, élève les mains. Fond d'architecture romaine, et paysage.

Au-dessus, cette inscription :

Talium (sic) *est regnum Dei.*

Dans la partie supérieure, l'inscription suivante :

Sancto Petro
principi Apostolorum.
sac. ist. ornavit et dicavit
A. P. C. D. B. a° D[i] 1844.

Paroi de gauche :

Saint Pierre. — Toile ovale dans un cadre carré. — H. $1^m,12$. — L. $0^m,97$. — Par RESTOUT (JEAN). 1728. — Signé dans la pierre sur laquelle est posé le pied droit du saint.

Saint Pierre, assis, les yeux levés au ciel, les mains jointes et tenant les clefs. Dans le fond, des rochers.

Au-dessus, l'inscription suivante :

Tu es Petrus et super hanc petram
ædificabo domum meam.

A gauche du tableau précédent :

La Charité. — Toile. — H. 0m,62. — L. 0m,97. — École française. — Milieu du dix-septième siècle.

La Charité allaite un enfant; deux autres enfants sont à ses pieds.

La Religion. — Toile. — H. 0m,62. — L. 0m,97. — École française. — Milieu du dix-septième siècle.

La Religion, figure symbolique.

A droite du tableau de Restout :

L'Espérance. — Toile. — H. 0m,62. — L. 0m,97. — École française. — Milieu du dix-septième siècle.

L'Espérance est représentée par une femme agenouillée devant un crucifix, tenant un encensoir.

La Foi. — Toile. — H. 0m,62. — L. 0m,97. — École française. — Milieu du dix-septième siècle.

La Foi est représentée par une femme tenant un calice surmonté d'une hostie.
Ces quatre tableaux, sur fond d'or, ont été attribués à Eustache Lesueur par leur donateur, M. de Baudicour; mais ils paraissent plutôt appartenir à la manière de J. B. de Champaigne.

III. CHAPELLE SANS VOCABLE.

Au-dessus du confessionnal :

Saint Jean-Baptiste. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,26. — Par Vetter (Hégésippe-Jean). 1851.

Debout, et demi-nu, avec son vêtement de peau, saint Jean, la main droite élevée vers le ciel, soutient de l'autre une croix de bois.
Paysage d'un aspect sauvage.
Au-dessus de l'autel :

Saint Magloire. — Toile. — H. 2m,55. L. 1m,26. — Par Goyet (Eugène). 1846.

Debout, en costume d'évêque, le saint étend les mains.

IV. CHAPELLE DE SAINT-JACQUES.

Saint Jacques, devenu évêque de Jérusalem. — Toile. — H. 2m,55. — L. 1m,40. — Par Victor de Jonquières. 1846. (Salon de 1846, n° 998.)

Saint Jacques est arrêté par un soldat. Des femmes et des enfants l'entourent en suppliant.

Saint Jacques lapidé. — Toile. — H. 2m,55. — L. 1m,40. — Par Fragonard (Alexandre-Évariste). 1847.

Saint Jacques est lapidé au pied du Temple de Jérusalem; au pied d'une colonne, le martyr, la tête ceinte d'une auréole, les yeux levés vers le ciel, et les bras étendus; un ange, du milieu des nuages, lui montre les palmes du martyre.

V. CHAPELLE SANS VOCABLE.

Jésus apparaît à saint Jacques. — Toile. — H. 2m,55. — L. 1m,40. — Par Eugène Goyet. 1844. (Salon de 1844, n° 841.)

Le saint est à genoux, en extase, devant l'apparition divine.

Vocation de saint Jacques et de saint Jude. — Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,40. — Par de l'Estang-Parade. 1843. (Salon de 1843, n° 808.)

Au centre du tableau, Jésus-Christ est debout, vêtu de rouge avec manteau bleu; sa tête est ceinte d'une auréole; à ses pieds, à droite, les deux apôtres; l'un, demi-nu et vêtu de brun, est agenouillé; l'autre, debout, les mains jointes et revêtu d'une draperie vert clair. A gauche du Christ, deux figures d'apôtres, debout, l'une avec draperies jaunes, l'autre draperies rouges. Au second plan, un pêcheur, debout et demi-nu, dresse la voile d'un navire; plus loin, le lac de Tibériade. Fond de ciel bleu d'azur, avec quelques nuages. Signé à droite.

BAS COTÉ DROIT.

Le bas-côté droit du chœur comprend trois chapelles.

I. CHAPELLE DE SAINT-MARCEL.

Saint Marcel. — Toile. — H. 1m,95. — L. 1m,25. — Par M. Loustau (Jacques-Léopold-Joseph). 1865.

Saint Marcel, debout, en costume d'évêque, robe blanche et manteau rouge; la main droite étendue, et la gauche tenant sa crosse renversée sur le dragon terrassé dont la gueule vomit la flamme. A gauche, au second plan, groupe de personnages effrayés. Fond de paysage; montagnes dans le lointain.

Sur le pilier, à la gauche de *saint Marcel :*
Une inscription latine, gravée en lettres

d'or sur marbre blanc, au-dessous de laquelle une plaque de cuivre, sur laquelle est écrit :

« *Après les temps désastreux où des mains sacriléges remplirent de ruines cette église paroissiale, l'an de Jésus-Christ* 1796, *par la miséricorde de Dieu et les soins pieux et dévoués de M. Collette de Baudicour, le saint sacrifice fut de nouveau célébré le* 24 *juin, fête de saint Jean-Baptiste, sur un autel provisoire en bois, élevé hors des murs de l'enceinte du chœur encore rempli de décombres. Chaque année, cet événement était rappelé par des prières solennelles qui, ayant été interrompues, furent rétablies à la demande d'anciens paroissiens, l'an de salut* 1864, *par M. Eugène Hiron, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, désireux de perpétuer ainsi ce pieux souvenir.* »

Saint Eugène. — Toile. — H. 1m,95. L. 1m,25. — Par mademoiselle Nélie Jacquemart. 1867.

Saint Eugène, debout, robe de moine avec capuchon blanc ; pieds nus, et la main gauche soutenant la crosse. Fond architectural ; intérieur d'église.

A gauche de l'entrée de la sacristie :

Inscription latine, sur pierre, lettres noires, et, au bas, la traduction abrégée :

« *Au pied du chœur sont déposés les restes mortels de messire Jean-Denys Cochin, docteur en Sorbonne, curé de cette paroisse, pendant vingt-six ans, fondateur de l'hôpital qui porte son nom. Cette épitaphe a été restaurée par les soins de ses arrière-petits-neveux et de M. Martin de Noirlieu, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas.* 1844.

Au-dessus de la porte de la sacristie :

La Présentation de la Vierge. — Toile. — H. 3m,03. — L. 1m,62. — Copie ancienne. — D'après Boullongne.

La Vierge enfant agenouillée au haut des degrés, devant le grand prêtre dont les lévites soutiennent le manteau, est présentée par sainte Anne et saint Joachim. Au premier plan, divers personnages ; famille de la Vierge.

Donné par l'État en 1811, et attribué à Humbert sur le décret de distribution.

A l'entrée de la chapelle des catéchismes. A gauche :

Jésus-Christ. — Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,40. — *Signé, à gauche :* J. E. (Jules Etex). Avec cette inscription, au bas :

C'est ainsi que Dieu a aimé le monde.

Jésus-Christ, debout, robe rouge, manteau bleu ; la main droite étendue, la main gauche tient le calice surmonté d'une hostie. Fond de ciel.

A droite :

La Vierge aux anges. — Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,40. — Copie. — Auteur inconnu.

Les rideaux qui figurent, à droite et à gauche, dans l'original, sont remplacés par des nuages.

II. CHAPELLE DE SAINT-PHILIPPE.

Saint Philippe apparaît à Théodose. — Toile. — H. 2m,55. — L. 1m,40. — Par Félix Cottrau. 1844.

Le saint apparaît au milieu des nuages ; l'empereur est à genoux, en costume romain, la tête couronnée.

Saint Philippe prêchant l'Évangile aux Phrygiens. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,40.— Par M. Jacquand (Claudius). 1844.

Saint Philippe, debout, entouré de personnages diversement costumés et à demi nus, prêche l'Évangile. Fond de rochers et de paysage.

III. CHAPELLE DE SAINT-PHILIPPE.

Saint Philippe assiste à la multiplication des pains. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,40. — Par Callande de Champmartin (Charles-Émile). 1843.

Saint Philippe, assis sur un rocher, est entouré de pêcheurs et de disciples. Fond de paysage.

Saint Philippe présente Nathanaël à Jésus-Christ. — Toile. — H. 2m,55. — L. 1m,40. — Par Holfeld.

Le Christ est debout, robe rouge, manteau bleu ; il reçoit Nathanaël, incliné devant lui. Ce tableau a figuré au Salon de 1843 (n 614).

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle occupe l'abside.

A gauche, en entrant :

L'Annonciation. — Toile. — H. 2m,55. — L. 1m,40. — Par Poppleton. 1846.

La Vierge à genoux, vêtue d'une robe rouge

avec un long voile bleu, les deux bras croisés, écoute les révélations de l'ange qui, debout, draperies roses, les ailes fermées, se tient à droite. Fond d'architecture, avec paysage.

A droite, en entrant :

La Visitation. — Toile. — H. 2^m,55. — L. 1^m,40. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1846.

La Vierge est debout, vêtue de rouge avec manteau bleu et voile blanc; à gauche, à ses genoux, sainte Élisabeth, la tête et la poitrine enveloppées d'un long voile blanc. Fond de paysage; arbres et montagnes.

Au-dessus de l'autel :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Groupe. Plâtre. — L. 2^m,20.

La Vierge immaculée est debout sur le globe du monde; elle a le serpent sous ses pieds.

A droite et à gauche de l'autel :

Les Anges chantant les louanges de la Vierge. — Peinture murale. — H. 1^m,40. — L. 0^m,50. — Par GLAIZE (AUGUSTE-BARTHÉLEMY). 1868.

Les anges drapés de rose et de rouge, aux ailes bleues, sont debout. Fond d'or.

Au plafond :

La Trinité. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 2^m,50. — Par GLAIZE (AUGUSTE-BARTHÉLEMY). 1868.

Le Père éternel, assis sur un trône, au milieu des nuages; la main droite étendue, la gauche appuyée sur le globe du monde. Le Fils, la main droite élevée, et tenant de la gauche l'Évangile. Les deux figures couronnées et nimbées. Au centre et au-dessus, plane la colombe, emblème du Saint-Esprit.

Six compositions : trois à gauche, trois à droite de l'autel, sur fond bleu azur, étoilé d'or :

Les Anges portant les emblèmes des litanies. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 1^m,20. — Par A. GLAIZE. 1868.

Les anges, portant les emblèmes des litanies, sont revêtus de robes vert clair jaune pâle; les ailes bleues. Deux dans chacun des six compartiments. Les mêmes couleurs sont répétées vis-à-vis, presque symétriquement.

Les emblèmes *Turris Davidica, Turris eburnea, Rosa mystica,* occupent la droite; *Stella matutina, Fœderis arca, Vas honorabile,* sont placés à gauche.

Au-dessus de la statue de la Vierge, dans le tympan :

Saint Jacques et saint Philippe implorant la Vierge. — Peinture murale. — H. 1^m,10. — L. 5^m,10. — Par A. GLAIZE. 1868.

Au centre de la composition, la Vierge; à droite, saint Jacques; à gauche, saint Philippe à genoux.

En face du tympan :

Le roi Salomon et le roi David assis sur un trône. — Peinture murale. — H. 1^m,10. — L. 5^m,10. — Par A. GLAIZE. 1868.

L'un, vêtu d'une robe rose pâle et manteau bleu; l'autre, en robe lilas clair et manteau bleu sur fond d'or; Salomon tient d'une main le sceptre et de l'autre le temple; David tient sa harpe. Quatre figures de prophètes sont assises sur les degrés du trône.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle est construite hors œuvre, elle est décorée des tableaux qui suivent :

La Visitation. — Toile. — H. 1^m,45. — L. 0^m,95. — École italienne. — Milieu du seizième siècle.

La Vierge, debout, reçoit sainte Élisabeth, à genoux devant elle. Fond de paysage.

Donné par l'État en 1811, et attribué à BLANCHARD sur le décret de distribution.

Le Martyre de sainte Félicité. — Toile. — H. 1^m,65. — L. 1^m,55. — Par SÉBASTIEN BOURDON.

La sainte martyre est étendue, décapitée; plusieurs femmes s'enfuient en détournant la tête. Au premier plan, le proconsul, debout; dans le lointain, bourreaux et suppliciers.

Le Mariage de la Vierge. — Toile. — H. 1^m,25. — L. 0^m,90. — Attribué à l'école française. — Première moitié du dix-septième siècle.

Le grand prêtre joint les mains de Marie et de Joseph. Au premier plan, personnages à genoux, l'un d'eux en costume d'évêque.

Christ en croix. — Toile. — H. 1^m,25. — L. 0^m,90. — École française. — Style de LEBRUN.

La Vierge, l'Enfant Jésus, saint Pierre et sainte Lucie. — Bois. — H. 1^m,95.

— L. 1m,25. — Par HILAIRE MAZZOLA. — École de FERRARE.

Donné par l'État, 1811.

La Vierge, assise sur un trône élevé, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus qui se dispose à bénir. A droite de la Vierge, saint Pierre; à gauche, sainte Catherine.

Au plafond :

Le Baptême. — Peinture murale. — H. 1m,10. — L. 1m,10. — Par M. NORBLIN.

Saint Jean-Baptiste et Jésus-Christ, debout dans le Jourdain.

La Pénitence. — Peinture murale. — H. 1m,10. — L. 1m,10. — Par M. NORBLIN.

La Madeleine, aux pieds de Jésus-Christ.

L'Eucharistie. — Peinture murale. — H. 1m,10. — L. 1m,10. — Par M. NORBLIN.

Jésus-Christ est avec les Apôtres.

La Confirmation. — Peinture murale. — H. 1m,10. — L. 1m,10. — Par M. NORBLIN.

Un apôtre confirme plusieurs enfants entourés de fidèles.

L'Extrême-Onction. — Peinture murale. — H. 1m,10. — L. 1m,10. — Par M. NORBLIN.

Un évêque des premiers siècles administre un mourant.

L'Ordre. — Peinture murale. — H. 1m,10. — L. 1m,10. — Par M. NORBLIN.

Jésus-Christ remet les clefs symboliques à saint Pierre.

Le Mariage. — Peinture murale. — H. 1m,10. — L. 1m,10. — Par M. NORBLIN.

La sainte Vierge épouse saint Joseph.

Chacune de ces compositions occupe un panneau séparé.

Saint Matthieu. — Peinture murale. — H. 1m,10. — L. 0m,50. — Par M. NORBLIN.

Debout et drapé de bleu.

Saint Marc. — Peinture murale. — H. 1m,10. — L. 0m,50. — Par M. NORBLIN.

Il est enveloppé d'un manteau rouge.

Saint Luc. — Peinture murale. — H. 1m. — L. 0m,50. — Par M. NORBLIN.

Drapé d'un manteau vert, il se tient debout.

Saint Jean. — Peinture murale. — H. 1m,10. — L. 0m,50. — Par M. NORBLIN.

Il porte un costume blanc.

Ces quatre sujets décoratifs occupent chacun un panneau séparé.

SACRISTIE.

Au fond, entre les deux fenêtres :

L'Assomption de la Vierge. — Toile. — H. 1m,45. — L. 1m,10. — Par JEAURAT (ÉTIENNE). 1765.

La Vierge, robe et vêtements blancs, les mains jointes et les yeux levés vers le ciel, est transportée au milieu des nuages par des chérubins.

Ce tableau a été donné par SÉBASTIEN JEAURAT, fils de l'artiste, astronome, directeur de l'Observatoire, en 1795.

A droite, en entrant :

Saint Léon. — Toile. — H. 1m,55. — L. 1m,05. — École de VALENTIN.

Le grand pape, confesseur et docteur de l'Église, est de face, les yeux levés au ciel; assis et la main droite tenant la plume, la main gauche appuyée sur plusieurs volumes ouverts. Au-dessus plane la colombe, emblème du Saint-Esprit.

Saint Ambroise, évêque, confesseur et docteur de l'Église. — Toile. — H. 1m,55. — L. 1m,05. — École de VALENTIN.

La tête est vue de trois quarts, mitrée; costume d'évêque. La main droite tient la plume, la main gauche étendue sur des volumes ouverts; table et draperies.

Saint Augustin, évêque d'Hippone, confesseur et docteur de l'Église. — Toile. — H. 1m,35. — L. 1m,05. — École de VALENTIN.

Assis devant une table sur laquelle sont posés des livres, il tourne ses regards vers le ciel.

Saint Jérôme, prêtre, confesseur et docteur de l'Église. — Toile. — H. 1m,35. — L. 1m,05. — École de VALENTIN.

Sur ses genoux une draperie rouge; la tête de profil. Une main taille la plume; des volumes sont ouverts à gauche.

Ces quatre figures sont vues plus qu'à mi-corps.

Au-dessous des quatre tableaux qui viennent d'être décrits :

Fleurs. — Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,48. — École française. — Dix-septième siècle.

Roses, lis et tulipes dans un vase.

Mariage de la Vierge. — Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,48. — École française. — Dix-septième siècle.

Le grand prêtre bénit et joint les mains des époux ; la Vierge, debout à sa gauche, la tête ceinte d'une auréole, est vêtue de blanc avec manteau verdâtre; à sa droite, Joseph, vêtements brun jaunâtre et manteau rouge. Une jeune fille, vêtue de rouge, est au premier plan à côté de la Vierge ; au second plan, figure de femme voilée de blanc avec manteau bleu. Aux côtés de Joseph, deux figures de vieillards à longue barbe, vêtus l'un de rouge, l'autre de bleu foncé. La colombe, emblème du Saint-Esprit, plane au milieu d'une auréole.

Présentation au Temple. — Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,48. — École française. — Dix-septième siècle.

Le grand prêtre, vêtu de rouge, cape rouge sur la tête, est debout sur les degrés du temple; il tient dans ses mains l'Enfant Jésus; à ses pieds, est un personnage à genoux qui lui présente les colombes ; la Vierge étend les bras pour recevoir l'Enfant, sa tête est ceinte d'une auréole, elle est vêtue d'un long voile blanc avec manteau bleu. Au second plan deux personnages se tiennent debout aux côtés du grand prêtre. L'un est une femme voilée avec draperies rouges ; l'autre, un vieillard, vu de profil, avec longue barbe blanche et costumé d'un manteau brun. Au premier plan, à droite, un jeune homme tenant un flambeau allumé.

La Visitation. — Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,48. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge, vue de profil, est debout, la tête ceinte d'une auréole, voile blanc et manteau bleu. A ses pieds, à genoux, sainte Élisabeth, et plus loin Zacharie, se découvrant, descend les degrés d'un péristyle. Fond de paysage.

La Fuite en Égypte. — Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,48. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge montée sur un mulet tient dans ses bras l'Enfant Jésus ; les deux têtes sont nimbées. Saint Joseph marche devant elle. Un ange les guide. On aperçoit dans l'éloignement des fabriques, et au premier plan, à gauche, des arbres; à droite, un palmier.

Le Buisson ardent. — Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,48. — École française. — Dix-septième siècle.

Sur le mont Horeb, au milieu d'une flamme qui sort d'un buisson sans le consumer, le Seigneur apparaît. Dans le lointain, des fabriques, des arbres. Ciel sombre.

Fleurs. — Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,48. — École française. — Dix-septième siècle.

Lis blancs, roses et tulipes, dans un vase.

Ces sept panneaux sont encastrés dans la boiserie qui recouvre les murs de la sacristie.

VITRAUX.

Tous les vitraux ont été détruits, en 1871, par l'explosion de la poudrière du Luxembourg.

Dans le chœur, les cinq verrières qui avaient été faites par M. Maréchal ont fait place, en 1875, à cinq figures représentant :

Le Christ.
Saint Pierre.
Saint Paul.
Saint Philippe.
Saint Jacques.

Par Oudinot.

La verrière placée dans la chapelle de Saint-Pierre représente :

Jésus donnant les clefs à saint Pierre. — H. 4m,30. — L. 3m,70. — Par M. Laurent-Gsell.

Ce vitrail est en trois parties : au milieu, le Christ, saint Pierre et trois apôtres ; à droite, quatre apôtres ; à gauche, quatre apôtres.

Cette verrière, en camaïeu, a été exécutée par les soins et aux frais de M. Collette de Baudicour.

Dans la chapelle des catéchismes, la verrière qui a été détruite en 1871 avait été exécutée par Harpignies, sur les dessins de Victor Baltard. Elle a fait place à un vitrail représentant :

La Sainte Famille. — H. 2m,10. — L. 1m,20. — Par M. Laurent-Gsell.

L'Enfant Jésus, debout, en robe rouge, se tient entre la sainte Vierge et saint Joseph.

Au-dessous, cette inscription :

Don des enfants des catéchismes, pour remplacer le vitrail détruit par l'explosion du 24 mai 1871.

Ont été attribués à l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, par décret du 15 février 1811, les tableaux suivants :

1. *La Vierge, l'Enfant Jésus, saint Pierre et sainte Lucie.*— Par Hilaire Mazzola.
2. *Un Miracle de saint Maur.* — Par Sébastien Ricci.
3. *Un Miracle.* — Grisaille. — École vénitienne.
4. *La Vierge, Jésus et saint Jean.* — Par Bronzino.
5. *La Présentation au Temple.* — Par Humbert.
6. *La Vierge et l'Enfant Jésus.* — Sur ardoise avec bordure. — Par Lebrun.
7. *Une Reine tenant un livre dans la main droite.* — Inconnu.
8. *Notre-Seigneur interrogé par Pilate.* — Inconnu.
9. *La Visitation de la Vierge.* — Avec bordure. — Par Blanchard.

Nous n'avons pas retrouvé trace des tableaux portant les numéros 2, 3, 4, 6, 7, 8

Jules GODDÉ.

Paris, le 15 *avril* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-BERNARD



ÉGLISE

DE SAINT-BERNARD

HISTOIRE. — *Cette église, succursale de la paroisse de Saint-Pierre de Montmartre (dix-huitième arrondissement), a été construite sous la direction de M.* MAGNE *(Auguste-Joseph), chevalier de la Légion d'honneur, actuellement inspecteur général honoraire des travaux d'architecture de la Ville de Paris.*

Les travaux ont été entrepris en 1858, *aux frais de la commune de la Chapelle, qui a consacré un million de francs à la construction de ce monument.*

En 1860, *après l'annexion des communes suburbaines, le conseil municipal de Paris a voté un crédit supplémentaire de* 600,000 *francs, lequel a permis à l'architecte d'édifier le porche extérieur et d'entourer l'édifice d'une grille.*

L'édifice a été terminé et livré au culte en 1861. *Deux plaques de marbre, placées à gauche et à droite de la porte principale, sous la tribune des orgues, indiquent d'ailleurs la date de la pose de la première pierre et celle de la consécration de l'église :*

Plaque de gauche :

SOUS LE RÈGNE DE NAPOLÉON III,
EMPEREUR DES FRANÇAIS,
LA PREMIÈRE PIERRE DE CETTE ÉGLISE A
ÉTÉ BÉNITE PAR S. E. LE CARDINAL MORLOT,
ARCHEVÊQUE DE PARIS, LE X AOUT MDCCCLVIII,
ET POSÉE PAR LE BARON LEPIC, SOUS-PRÉFET
DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS,
DELANGLE ÉTANT MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
ROULAND, MINISTRE DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE ET DES CULTES, LE BARON HAUSSMANN,
SÉNATEUR, PRÉFET DE LA SEINE, HÉBERT, MAIRE,
CHRISTOPHE, CURÉ, D'HEILLY ET MOREAU,
ADJOINTS, MAGNE, ARCHITECTE, MERLE, INSPECTEUR.

Plaque de droite :

SOUS LE RÈGNE DE NAPOLÉON III,
EMPEREUR DES FRANÇAIS,
CETTE ÉGLISE A ÉTÉ CONSACRÉE PAR MGR
CHRISTOPHE, ÉVÊQUE DE SOISSONS ET DE LAON,
ANCIEN CURÉ DE LA CHAPELLE, DÉLÉGUÉ PAR
S. E. LE CARDINAL MORLOT, ARCHEVÊQUE DE PARIS,
LE XXIX OCTOBRE MDCCCLXI, LE COMTE DE
PERSIGNY ÉTANT MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
ROULAND, MINISTRE DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE ET DES CULTES, LE BARON HAUSSMANN,
SÉNATEUR, PRÉFET DE LA SEINE, LE BARON
MICHEL DE TRÉTAIGNE, MAIRE,
TAILLANDIER, CURÉ, LABAT ET D'HEILLY, ADJOINTS.
H. Parfait, sculpteur du monument.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église de Saint-Bernard couvre une superficie d'environ mille sept cents mètres : elle affecte la forme d'une croix latine orientée de l'est à l'ouest. Le style adopté est celui du quinzième siècle.

La façade principale, au-dessus du portail, est ornée d'un pignon à jour que termine une statue en pierre :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — H. 2m,20. — Par M. MICHEL PASCAL.

PORCHE.

Le portail est précédé d'un porche de

forme polygonale, ouvrant par trois baies ogivales, dont une sur la face principale, et deux sur les pans. Ce porche est couronné par une galerie à jour, sur le milieu de laquelle est placée une statue en pierre :

Jésus-Christ bénissant de la main droite et tenant le globe terrestre dans la main gauche. — H. 2m. — Par H. PARFAIT, sculpteur d'ornement, 1860.

(Cette figure est la reproduction d'une statue de la cathédrale de Chartres.)

Dans les niches des piliers du porche, sont deux statues en pierre.

Pilier de gauche :

Un ange tenant la couronne d'épines et un linge. — H. 1m,30. — Par M. MICHEL PASCAL. 1861.

Pilier de droite :

Un ange tenant la croix et un livre ouvert. — H. 1m,30. — Par M. MICHEL PASCAL. 1861.

PORTAIL.

Il est percé de trois portes dont l'une, celle du milieu, ouvre sous le porche, tandis que les deux portes latérales sont extérieures au porche.

Les niches de la porte principale contiennent deux statues en pierre.

A gauche :

Sainte Geneviève. — H. 1m,30. — Par M. PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON). 1860.

A droite :

Saint Bernard. — H. 1m,30. — Par M. PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON). 1860.

Au-dessus de ces statues, dans l'arc de la voussure :

Dix figures de saints personnages. — H. 0m,70. — Par M. MICHEL PASCAL. 1860.

Ces personnages sont assis dans des stalles.

FAUX PORTAIL DU TRANSEPT DE GAUCHE.

Le transept est décoré de sculptures imitant une porte, dont le tympan en ogive est orné d'un bas-relief :

Le Couronnement de la Vierge. — Par M. PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON). 1860.

Dieu le Père et Jésus-Christ, assis sur des nuées, déposent une couronne sur la tête de la Vierge agenouillée. Dans le haut, la colombe symbolisant le Saint-Esprit; dans le bas, à gauche et à droite, un ange encenseur. — Les personnages de cette scène sont de grandeur naturelle.

A gauche et à droite du bas-relief sont des niches contenant des statues en pierre.

Niche de gauche :

Saint Luc. — H. 1m,30. — Par M. PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON). 1860.

Niche de droite :

Saint Marc. — H. 1m,30. — Par M. PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON). 1860.

FAUX PORTAIL DU TRANSEPT DE DROITE.

Dans le tympan, bas-relief en pierre :

La Résurrection de Jésus-Christ. — Par M. PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON). 1860.

Le Christ sort du tombeau, au milieu de cinq soldats romains, dont quatre semblent frappés d'épouvante, tandis que le cinquième essaye de percer le Sauveur de sa lance. — Les personnages sont de grandeur naturelle.

Dans la niche de gauche :

Saint Jean l'Évangéliste. — Statue. — Pierre. — H. 1m,30. — Par M. PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON). 1860.

Dans la niche de droite :

Saint Matthieu. — Statue. — Pierre. — H. 1m,30. — Par M. PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON). 1860.

FLÈCHE.

Au-dessus du portail principal s'élève une flèche en charpente, recouverte en plomb, avec beffroi contenant un carillon.

CHEVET.

Au-dessus du campanile qui surmonte la chapelle de la Vierge, se trouve une statue en cuivre :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — H. 1m,50. — Cette figure sort des ateliers BÉCHET et MONDUIT. — Plomberie d'art.

INTÉRIEUR.

Il comporte une nef composée de quatre travées avec bas côtés, comprenant chacun quatre chapelles, un transept, le chœur, supporté par huit piliers et entouré de bas côtés

dans chacun desquels se trouvent deux chapelles et une porte de sacristie. Enfin, au chevet est la chapelle de la Vierge.

PORTE CENTRALE.

Dans une niche, à gauche :

Saint Augustin. — Statue. — Pierre. — H. 0m,80. — Par M. DURAND (LUDOVIC). 1860.

Dans une niche, à droite :

Saint Christophe. — Statue. — Pierre. — H. 0m,80. — Par M. MOREAU-VAUTHIER. 1860.

TRIBUNE DES ORGUES.

Elle occupe la première travée de la nef, et est supportée par un arc et une balustrade ajourée. Le plafond, en pierre, est soutenu par des arcs en pendentifs.

Le buffet d'orgue est dans le style du reste de l'édifice. La tuyauterie est encadrée par un motif en menuiserie avec pinacles et figures d'anges. La sculpture d'ornement a été exécutée par M. PARFAIT; les figures d'anges, par M. MICHEL PASCAL; elles mesurent 1 mètre de hauteur.

NEF.

BANC D'OEUVRE.

Dans la quatrième travée de gauche de la nef est le banc d'œuvre; il a été décoré, par M. PARFAIT, de sculptures d'ornement dans le style du quinzième siècle.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher, en pierre de Chauvigny, est greffée sur le troisième pilier du côté droit de la nef. La balustrade de l'escalier, sculptée à jour, n'a que 7 centimètres d'épaisseur. La cuve est supportée par une colonne torse, avec épanouissement, portant des figures et des ornements.

L'abat-voix, en menuiserie peinte en ton de pierre, est muni d'un couronnement surmonté d'une statue en bois :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — H. 1m,20. — Par MICHEL PASCAL. 1861.

La sculpture d'ornement est de M. PARFAIT.

BAS COTÉ GAUCHE.

Dans l'allée de ce bas côté, contre les piliers de séparation des chapelles :

Les trois premières stations du chemin de la Croix. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0m,52. — L. 0m,46. — Par M. MICHEL PASCAL. 1860.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle correspond à la première travée de la nef.

Paroi de gauche :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Toile marouflée. — H. 5m. — L. 1m,50. — Par M. PORION.

Le Christ, dans le Jourdain, est baptisé par saint Jean-Baptiste. Au premier plan, un ange agenouillé. Dans le haut, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, dans une gloire. Fond de paysage.

Paroi de droite :

Saint Denis baptisant dans les Gaules. — Toile marouflée. — H. 5m. — L. 1m,50. — Par M. PORION.

Saint Denis, debout sur un degré, baptise des néophytes groupés autour de lui. Un enfant de chœur est agenouillé à la droite du saint.

Le fond de cette chapelle est formé de trois faces en pans coupés, percées chacune d'une fenêtre ogivale de 4m,50 de hauteur sur 1m,30 de largeur. Chacune de ces fenêtres porte dans sa partie supérieure un ajourage dentelé, en forme de trèfle, garni de vitraux d'ornement.

Fenêtre de gauche :

Ornements de couleur.

Fenêtre de droite :

Ornements de couleur.

Fenêtre du milieu :

Saint Simon.

Par M. OUDINOT (EUGÈNE). 1861.

La cuve baptismale, exécutée par M. PARFAIT, en 1860, est en pierre dure, à pans richement décorés. Elle est surmontée d'un couvercle en métal émaillé, et orné de cabochons imitant les pierres précieuses.

II. CHAPELLE SANS VOCABLE.

Cette chapelle correspond à la deuxième travée de la nef.

Paroi du fond : fenêtre à trois compartiments de 4m,50 de hauteur sur 2m,60 de largeur.

Dans les compartiments extrêmes et dans l'ajourage du haut :

Ornements de couleur.

Dans le compartiment du milieu :

Saint Jacques le Mineur.
Par M. OUDINOT (EUGÈNE). 1861.

III. CHAPELLE SANS VOCABLE.

Cette chapelle correspond à la troisième travée de la nef.
Paroi du fond :
Fenêtre semblable à celle de la chapelle précédente. Dans le compartiment du milieu :

Saint Matthieu.
Par M. OUDINOT (EUGÈNE). 1861.

IV. CHAPELLE SANS VOCABLE.

Cette chapelle correspond à la quatrième travée de la nef.
Paroi du fond :
Fenêtre semblable aux deux précédentes. Dans le compartiment du milieu :

Saint Jacques le Majeur.
Par M. OUDINOT (EUGÈNE). 1861.

BAS COTÉ DROIT.

Dans l'allée, contre les piliers de séparation des chapelles :

La quatorzième, la treizième et la douzième station du chemin de la Croix. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0m,52. — L. 0m,46. — Par M. MICHEL PASCAL. 1860.

I. CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

Elle correspond à la première travée de la nef.
Paroi de gauche :

Sacrifice offert pour les morts d'Israël, par ordre de Judas Macchabée. — Toile marouflée. — H. 5m. — L. 1m,50. — Par M. ROBERT-FLEURY (TONY). 1868-1874.

Le grand-prêtre, vêtu de blanc, debout devant le Temple, a la main étendue vers l'autel. Au pied de l'autel, les vases sacrés. A droite, deux prêtres et un personnage à genoux. Sur les marches du Temple, les Israélites en prière.
Paroi de droite :

Saint Bernard, disant la messe pour les trépassés, voit les âmes rachetées monter au ciel. — Toile marouflée. — H. 5m. — L. 1m,50. — Par M. ROBERT-FLEURY (TONY). 1873.

Saint Bernard, vu de dos, revêtu du costume de son ordre (robe blanche à capuchon et manteau noir avec une croix blanche), est agenouillé devant un autel et étend les bras vers le ciel. Dans le haut, un ange dans une gloire reçoit les âmes arrachées au purgatoire.
Le fond de cette chapelle est semblable à celui de la chapelle des Fonts baptismaux.
Fenêtre de gauche :

Ornements de couleur.

Fenêtre de droite :

Ornements de couleur.

Fenêtre du milieu :

Saint Thomas.
Par M. OUDINOT (EUGÈNE). 1861.

II. CHAPELLE SANS VOCABLE.

Elle correspond à la deuxième travée de la nef.
Paroi du fond :
Fenêtre à trois compartiments, de 4m,50 de hauteur sur 2m,60 de largeur.
Dans les compartiments extrêmes, et dans l'ajourage du haut :

Ornements de couleur.

Dans le compartiment du milieu :

Saint Philippe.
Par M. OUDINOT (EUGÈNE). 1861.

III. CHAPELLE SANS VOCABLE.

Elle correspond à la troisième travée de la nef.
Paroi du fond :
Fenêtre semblable à la précédente. Dans le compartiment du milieu :

Saint André.
Par M. OUDINOT (EUGÈNE). 1861.

IV. CHAPELLE SANS VOCABLE.

Elle correspond à la quatrième travée de la nef.
Paroi du fond :
Fenêtre semblable aux deux précédentes. Dans le compartiment du milieu :

Saint Barthélemy.
Par M. OUDINOT (EUGÈNE). 1861.

Toutes les chapelles des bas côtés de la nef, à l'exception de celle des Fonts baptismaux et de celle des Ames du purgatoire, sont munies de confessionnaux en menuiserie ornée dans le style du quinzième siècle.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

Sur les piliers séparant le transept des chapelles de la nef et de celle du chœur :

La quatrième et la cinquième station du chemin de la Croix. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0m,52. — L. 0m,46. — Par M. MICHEL PASCAL.

Paroi du fond.

Au-dessus d'un autel en pierre très-simple, avec tabernacle en bronze doré, est un retable en pierre sculptée. Ce retable est divisé en cinq compartiments encadrés dans des motifs du quinzième siècle. Le compartiment du milieu mesure 2m,20 de hauteur sur 1m,90 de largeur; les quatre autres compartiments, de 0m,70 de hauteur sur 0m,60 de largeur, sont disposés deux par deux, à gauche et à droite du premier. L'ensemble du retable représente :

La Légende de sainte Geneviève. — Par M. GEOFFROY DECHAUME (ALFRED-VICTOR). 1860.

Compartiment du milieu :

Consécration de sainte Geneviève par saint Germain, évêque d'Auxerre.

Saint Germain, coiffé de la mitre, tenant la crosse de la main droite, appuie la main gauche sur le front de sainte Geneviève, laquelle tient la pièce de bronze que l'évêque vient de lui donner. Derrière elle, un moine tenant un livre d'heures. Derrière saint Germain, des assistants.

Compartiment supérieur de gauche :

Sainte Geneviève reçoit un soufflet de sa mère.

Compartiment inférieur de gauche :

La Sainte distribue du pain aux pauvres.

Compartiment supérieur de droite :

La Sainte rend la vue à sa mère.

Compartiment inférieur de droite :

Procession du corps de la Sainte.

COTÉ DROIT.

Sur les piliers :

La dixième et la onzième station du chemin de la Croix. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0m,52. — L. 0m,46. — Par M. MICHEL PASCAL.

Paroi du fond :

Au-dessus de l'autel, retable en pierre sculptée, disposé comme celui qui vient d'être décrit, et représentant :

La Légende de saint Bernard. — Par M. GEOFFROY DECHAUME. 1860.

Compartiment du milieu :

Saint Bernard fonde le monastère de Clairvaux.

Dans le fond, sur le sommet d'une montagne, le monastère. Au premier plan à gauche, sous un arbre, saint Bernard montre l'édifice à un religieux tenant une règle et un compas.

Compartiment supérieur de gauche :

Saint Bernard entre dans l'ordre de Cîteaux.

Compartiment inférieur de gauche :

Le Saint guérit une femme possédée du démon.

Compartiment supérieur de droite :

Saint Bernard lit, assis dans sa cellule.

Compartiment inférieur de droite :

Saint Bernard prêche la croisade.

CHŒUR.

Il est fermé, dans l'intervalle des deux premières travées, par un ajourage en pierre, et, dans les trois travées formant le fond, par une menuiserie portant des découpures dans sa partie supérieure et des panneaux de draperies dans le bas.

La grille de communion, en fer forgé, a été exécutée d'après les dessins de M. MAGNE.

Un pavement en mosaïque, dans le goût du quinzième siècle, occupe la plus grande partie du chœur.

MAITRE-AUTEL.

Le maître-autel, élevé sur cinq marches, est situé dans l'axe de la deuxième travée du chœur. Il est en pierre. La face principale porte :

Le Christ et les quatre Évangélistes. — Bas-reliefs. — Pierre. — Figures assises de 0m,60 de hauteur. — Par M. MICHEL PASCAL. 1860.

Le retable est formé par deux degrés garnis de bronze doré, avec émaux représentant le froment et la vigne, symboles de la communion.

STALLES.

Les stalles, placées dans la première travée du chœur, sont en bois de chêne sculpté par M. PARFAIT, dans le style du quinzième siècle.

BAS COTÉ GAUCHE.

Dans l'allée, sur les piliers de la deuxième chapelle :

La sixième et la septième station du chemin de la Croix. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0^m,52. — L. 0^m,46. — Par M. MICHEL PASCAL.

I. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Elle correspond à la première travée du chœur.

Paroi de droite, au-dessus de l'autel :

Saint Vincent recueille un petit enfant. — Toile marouflée. — H. 5^m. — L. 1^m,80. — Par M. CLAUDIUS JACQUAND. 1867.

Au pied d'un escalier, saint Vincent tient dans ses bras un enfant qu'il vient de trouver. Sur les marches de l'escalier, deux sœurs de charité contemplent l'action du saint.

Paroi de gauche :

Saint Vincent exhorte un prisonnier. — Toile marouflée. — H. 5^m. — L. 1^m,80. — Par M. CLAUDIUS JACQUAND. 1867.

Dans un cachot, le saint encourage un condamné appuyé sur lui, et lui montre le ciel. Au haut d'un petit escalier, le geôlier écoute, appuyé sur la rampe.

Paroi du fond :

Verrière semblable à celles des chapelles des bas côtés de la nef; dans le compartiment du milieu :

Saint Paul. — Par M. OUDINOT (EUGÈNE).

II. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Cette chapelle correspond à la deuxième travée du chœur.

Paroi de droite, au-dessus de l'autel :

Saint Joseph, protecteur de l'enfance de Jésus. — Toile marouflée. — H. 5^m. — L. 1^m,80. — Par M. SELLIER (CH.-AUGUSTE). 1867.

Jésus assis, tenant de la main droite une équerre de charpentier, appuie sa main gauche sur la Vierge assise auprès de lui, et écoute ses instructions. Au second plan, saint Joseph travaille.

Paroi de gauche :

La Fuite en Égypte. — Par M. SELLIER. 1865-1867. — H. 5^m. — L. 1^m,80.

Par une nuit sombre, saint Joseph conduit l'âne sur lequel est assise la Vierge tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus, dont la tête est entourée d'un nimbe éclatant. Deux anges volent au-dessus, et guident les fugitifs.

Paroi du fond :

Verrière semblable à celle de la chapelle précédente. Dans le compartiment du milieu :

Saint Vincent de Paul. — Par M. OUDINOT (EUGÈNE).

A la suite de cette chapelle, dans une niche pratiquée au-dessus d'une petite porte de sortie :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 0^m,80. — Par M. JULES SALMSON. 1861.

Dans la même travée se trouve la porte de la sacristie des messes encadrée dans un motif de sculpture, style du quinzième siècle, et surmontée d'une fenêtre avec balustrade en pierre ajourée.

BAS COTÉ DROIT.

Dans l'allée, sur les piliers de la deuxième chapelle :

La huitième et la neuvième station du chemin de la Croix. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0^m,52. — L. 0^m,46. — Par M. MICHEL PASCAL.

I. CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Elle correspond à la première travée du chœur.

Paroi de gauche, au-dessus de l'autel :

Saint Denis prêchant. — Toile marouflée. — H. 5^m. — L. 1^m,80. — Par M. BONNEGRACE. 1870.

Le saint, debout sur les degrés d'un temple, ayant à sa gauche ses deux compagnons, annonce l'Évangile. Derrière lui, un groupe d'auditeurs; sur les degrés, un homme, deux femmes et deux enfants.

Paroi de droite :

Martyre de saint Denis et de ses deux compagnons, saint Rustique et saint Éleuthère. — Toile marouflée. — H. 5^m. — L. 1^m,80. — Par M. BONNEGRACE. 1870.

Un bourreau tient la main droite de saint

Denis, qui, la croix dans la main gauche, refuse de sacrifier à une idole placée derrière lui, et vers laquelle un prêtre veut l'attirer. Au premier plan, un autre bourreau tranche la tête d'un des compagnons du saint ; l'autre, déjà décapité, est étendu sur la gauche, auprès d'un soldat qui montre le poing à saint Denis.

Paroi du fond.

Verrière semblable à celles des chapelles du bas côté gauche ; dans le compartiment du milieu :

Saint Matthias. — Par M. Oudinot (Eugène).

II. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Elle correspond à la deuxième travée du chœur.

Paroi de gauche, au-dessus de l'autel :

Vision de Marie Alacoque. — Toile marouflée. — H. 5m. — L. 1m,80. — Par M. Dauban (Jules-Joseph). 1865-1866.

La sainte, vue de dos, est agenouillée, en extase devant un autel. Au-dessus de l'autel, le Christ, montrant son cœur, apparaît dans une nuée.

Paroi de droite :

La Résurrection de Lazare. — Toile marouflée. — H. 5m. — L. 1m,80. — Par M. Dauban (Jules-Joseph). 1865-1866.

Lazare, enveloppé dans un linceul blanc, sort d'un sépulcre taillé dans le roc. Au-dessus du rocher, Jésus-Christ étend sur lui la main droite. A la droite du Christ, Marthe et Marie agenouillées ; à sa gauche, deux disciples.

Paroi du fond.

Verrière semblable à celle de la chapelle précédente. Dans le compartiment du milieu :

Saint Jean. — Par M. Oudinot (Eugène).

A la suite de cette chapelle, dans une niche pratiquée au-dessus d'une petite porte de sortie :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — — H. 0m,80. — Par M. Mallet. 1861.

Dans la même travée, est la porte de la sacristie des mariages, semblable à celle de la sacristie des messes.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

* La chapelle de la Vierge, située au chevet de l'église, est de forme polygonale, avec panneaux de peinture alternant avec des vitraux.

L'autel en pierre, adossé à la paroi du fond, est décoré de peintures d'ornement en harmonie avec celles des murailles et de la voûte.

Au-dessus de l'autel :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — Statue. — Pierre. — H. 1m,50. — Par M. Perrey (Aimé-Napoléon). 1861.

Paroi de gauche.

Premier panneau :

L'Annonciation. — Toile marouflée. — H. 4m,50. — L. 1m,70. — Par M. Georges Vibert. 1861.

La Vierge, vêtue de rouge et voilée de blanc, est agenouillée devant un prie-Dieu. L'ange Gabriel vient à elle, une branche de lis à la main. Dans le haut, à droite, deux anges tiennent les attributs de la Passion. Au-dessus, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe.

Second panneau :

La Visitation. — Toile marouflée. — H. 4m,50. — L. 1m,70. — Par M. Loustau (Léopold). — Salon de 1861 (n° 2041).

La Vierge, vêtue d'une robe rouge, d'un manteau bleu et d'un voile blanc, et suivie de saint Joseph, vient vers sainte Élisabeth qui la reçoit sur le seuil de sa demeure. Derrière sainte Élisabeth se trouve saint Zacharie.

Paroi de droite.

Premier panneau :

L'Assomption de la Vierge. — H. 4m,50. — L. 1m,70. — Par M. Marquerie. 1861.

Saint Jean, vêtu de rouge, et deux femmes sont devant un tombeau ouvert, dans lequel on aperçoit un lis. Au-dessus, la Vierge, vêtue de blanc avec un manteau bleu, est portée au ciel par deux anges. Deux petits anges tiennent une couronne au-dessus de la tête de la Vierge.

Cette composition a été exposée au Salon de 1861 (n° 2117), sous le titre : *le Miracle des fleurs au tombeau de la sainte Vierge.*

Second panneau :

L'Adoration des bergers. — Toile marouflée. — H. 4m,50. — L. 1m,70. — Par M. Marquerie. 1861.

La Vierge, assise, soulève le lange qui recouvre l'Enfant Jésus couché dans une crèche. Derrière elle, saint Joseph. Autour de Jésus, des bergers en adoration. Aux pieds de la

Vierge, un agneau étendu. Dans le haut, trois anges, dont l'un tient un lis.

Quatre fenêtres de $4^m,50$ de hauteur sur $1^m,70$ de largeur, alternant avec les peintures qui viennent d'être décrites, sont garnies de verrières d'ornement exécutées par M. Eugène Oudinot.

VITRAUX.

VITRAUX DE LA NEF.

La nef est percée de neuf grandes fenêtres à compartiments, garnies de vitraux d'ornement exécutés par M. Gsell-Laurent.

L'une d'elles, mesurant $7^m,80$ de hauteur sur 4^m de largeur, se trouve sur la façade principale et est cachée par le buffet d'orgues.

Les huit autres, hautes chacune de $5^m,30$ sur $3^m,20$ de largeur, correspondent à gauche et à droite aux quatre travées de la nef. Au-dessous, règne la galerie du triforium.

VITRAUX DU TRANSEPT.

Côté gauche.

Parois de gauche et de droite :

Les murs de gauche et de droite du transept de gauche sont percés chacun de deux grandes fenêtres d'inégale largeur. L'une mesure $5^m,30$ de hauteur sur $3^m,20$ de largeur; l'autre, $5^m,30$ de hauteur sur $1^m,60$ de largeur.

Ces fenêtres portent des vitraux d'ornement, par M. Gsell-Laurent.

Paroi du fond :

Grande baie de $7^m,80$ de hauteur sur 4^m de largeur, et divisée dans sa hauteur en deux compartiments.

Compartiment inférieur :

Vitraux d'ornement.

Compartiment supérieur :

Saint Bernard, sainte Élisabeth, saint Denis, sainte Madeleine et saint Thomas d'Aquin. — Par M. Gsell-Laurent.

Côté droit.

Parois latérales :

Verrières semblables à celles du côté gauche, par M. Gsell-Laurent.

Paroi du fond :

Verrière semblable à celle du côté gauche; dans le compartiment supérieur :

Saint Vincent de Paul, sainte Geneviève, saint Louis, sainte Clotilde et saint Roch. — Par M. Gsell-Laurent.

VITRAUX DU CHOEUR.

Première fenêtre à gauche. — H. $5^m,30$. — L. $3^m,20$:

Vitraux d'ornement. — Par M. Gsell-Laurent.

Deuxième fenêtre à gauche. — H. $5^m,50$. — L. $2^m,50$:

Saint Martin, saint Jérôme et saint Eustache. — Par M. Oudinot (Eugène).

Troisième fenêtre à gauche. — H. $5^m,50$. — L. $2^m,50$:

Saint François Xavier, saint Ambroise et saint Laurent. — Par M. Oudinot (Eugène).

Première fenêtre à droite. — H. $5^m,30$. — L. $3^m,20$:

Vitraux d'ornement. — Par M. Gsell-Laurent.

Deuxième fenêtre à droite. — H. $5^m,50$. — L. $2^m,50$:

Saint François de Sales, saint Grégoire et saint Maurice. — Par M. Oudinot (Eugène).

Troisième fenêtre à droite. — H. $5^m,50$. — L. $2^m,50$:

Saint Étienne, saint Augustin et saint Moïse. — Par M. Oudinot (Eugène).

Fenêtre du fond. — H. $5^m,50$. — L. $2^m,50$:

Le Christ bénissant, ayant à ses côtés les quatre Évangélistes, avec leurs attributs. — Par M. Oudinot (Eugène).

SACRISTIE DES MARIAGES.

Dans la sacristie des mariages est une cheminée en pierre, décorée d'une frise de sculpture appuyée sur deux gros chapiteaux sculptés. Au-dessus de la frise :

Deux figures d'anges tenant le voile de sainte Véronique, avec les attributs de la Passion. — Par M. Parfait.

Une *médaille commémorative* de la construction de l'église de Saint-Bernard a été commandée par la Ville de Paris, en 1861, à M. Chabaud (Louis-Félix). Elle a été exposée au Salon de 1863 (n° 2283).

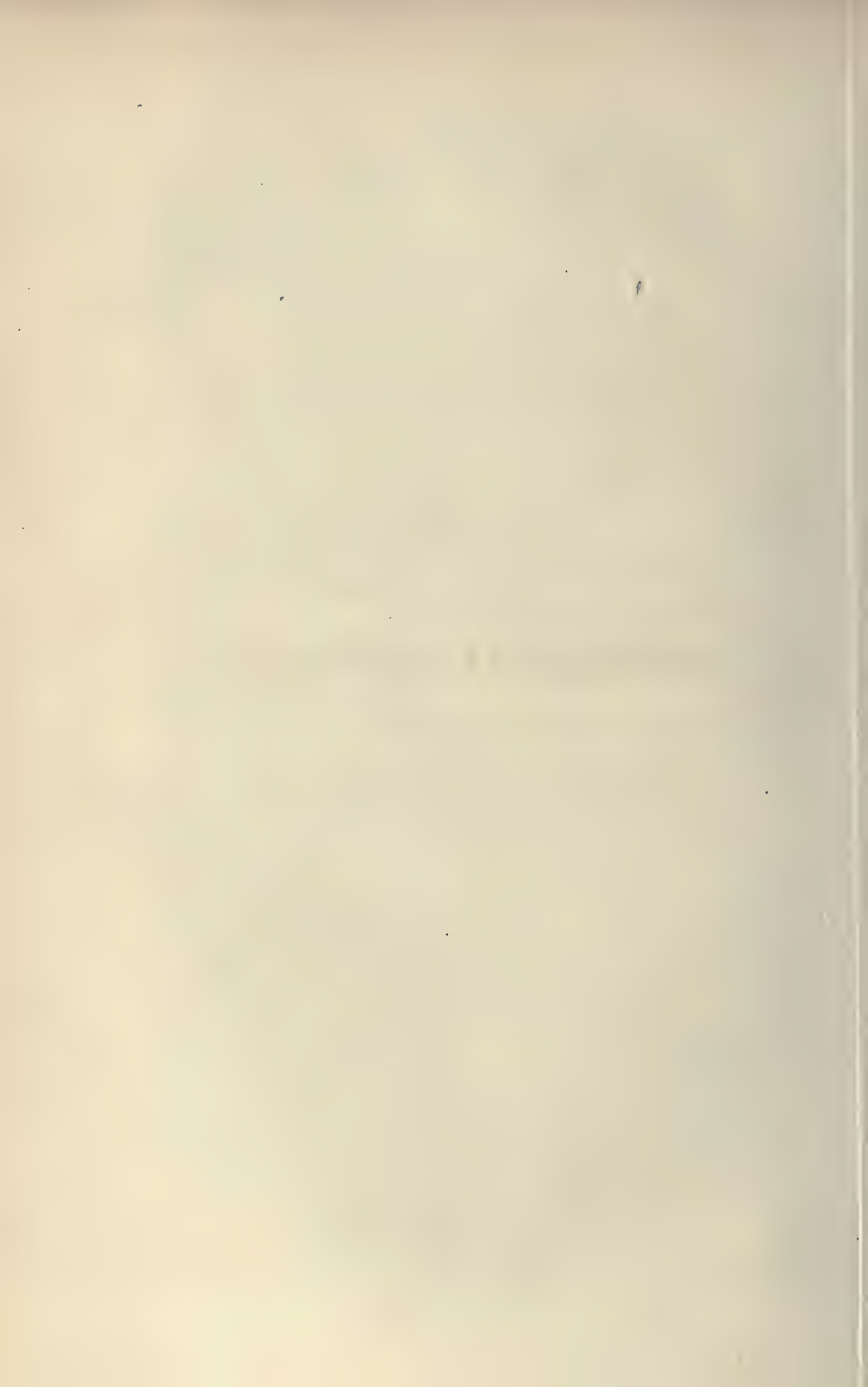
Paris, 1er mai 1876.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.



ÉGLISE

DE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

DE GRENELLE



ÉGLISE

DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

DE GRENELLE

HISTOIRE. — *La première pierre de cette église a été posée le 2 septembre 1827, par madame la duchesse d'Angoulême, accompagnée de Mademoiselle.*

Une médaille, dessinée par M. DE PUYMAURIN, *a été frappée à cette occasion.*

DESCRIPTION.

INTÉRIEUR.

L'église se compose d'une nef centrale ouvrant sur les bas côtés par six arcades, dont les retombées sont supportées par des colonnes. Elle n'a pas de transept. Les bas côtés sont terminés par deux chapelles absidales.

A gauche de la porte d'entrée, on lit cette inscription, sur une plaque de marbre noir :

CETTE ÉGLISE A ÉTÉ CONSTRUITE SOUS LA DIRECTION DE M. LÉONARD VIOLET, L'UN DES INTÉRESSÉS DANS LA SOCIÉTÉ DES TERRAINS ET BATIMENTS DE GRENELLE, AUX FRAIS DE CETTE SOCIÉTÉ QUI EN A FAIT DONNATION (*sic*) A LA COMMUNE, LE 14 DÉCEMBRE 1832.

Auprès de cette inscription, du côté gauche :

Christ en croix. — Plâtre.

NEF.

BAS COTÉ GAUCHE.

1. CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Au-dessus de l'autel :

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Plâtre teinté. — H. 2m. — Dix-neuvième siècle.

Il est debout, tenant une croix formée de deux roseaux dans la main gauche, et un livre ouvert dans la main droite. L'épaule gauche et les jambes sont nues.

Paroi de gauche :

La Vierge et l'Enfant Jésus adorés par saint Antoine et sainte Lucie. — Toile. — H. 2m,50. — L. 2m,10. — Copie moderne du tableau de BAROCCI (FEDERIGO), conservé au Louvre (n° 61, Catal. de Frédéric Villot, 1869).

A gauche de ce tableau :

Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,50. — D'après RAPHAEL.

La sainte Vierge, robe rouge et manteau vert foncé, occupe le fond. Elle est vue à mi-corps. L'Enfant Jésus, nu et couché sur un lit, lève les bras vers sa mère, pour saisir un voile qu'elle tient suspendu au-dessus de sa tête. Dans le fond, à droite, saint Joseph.

Copie donnée par la Ville de Paris, en 1848.

A droite de ce tableau :

Le Sommeil de Jésus. — H. 1m,80. — L. 1m,50. — D'après RAPHAEL.

L'Enfant Jésus sommeille, couché de gauche à droite, sur des coussins. La Vierge, assise, robe rose et draperie bleu clair, protége le sommeil de son fils. A gauche, une jeune femme ; à droite, une mère et ses deux enfants, dont on n'aperçoit que les têtes, contemplent cette scène.

Copie donnée par la Ville de Paris, en 1848.

Paroi de droite :

Le Couronnement d'épines. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,90. — Figure copiée d'après le tableau du TITIEN, conservé au Louvre (n° 464, Catal. de Frédéric Villot, 1869).

A droite et à gauche de ce tableau, deux vitraux en grisaille ornés chacun d'un médaillon, qui en occupe le centre; vitrail de gauche :

Hérodiade recevant le chef de saint Jean-Baptiste. — Par CHABIN. 1874.

Hérodiade, à droite, robe rouge. A gauche, un soldat en pourpoint vert, portant sur un plat d'or la tête du saint.

Vitrail de droite :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Par CHABIN. 1874.

A gauche, saint Jean-Baptiste tenant d'une main la croix à laquelle flotte une oriflamme, et de l'autre une coquille remplie d'eau. A droite, le Christ, debout dans les eaux du Jourdain, la tête légèrement inclinée. Il a le torse nu; une draperie violette enveloppe les reins.

Sur la paroi du bas côté gauche de la nef, au-dessus des confessionnaux, sont placés trois tableaux, dans l'ordre suivant, en remontant vers le chœur :

Sainte Marie-Madeleine. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,10. — Copie ancienne. — École bolonaise.

Assise sur une pelouse, au pied d'un arbre, la sainte appuie sa tête sur sa main, et regarde de gauche à droite. Le bras gauche est nu, et tombe négligemment le long du corps.

Résurrection de Jésus-Christ. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,10. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le Christ sort triomphant du tombeau. A droite, les anges qui ont roulé la pierre sépulcrale; à gauche et au premier plan, des soldats étendus sur le sol.

Assomption. — Toile. — H. 1m,50 — L. 1m,10. — Copie moderne d'un tableau de SASSOFERRATO.

La Vierge, robe rouge, manteau bleu, s'élève dans les airs. Autour d'elle, têtes d'anges.

Donné par la Ville de Paris, en 1848.

II. CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE.

Cette chapelle termine le bas côté gauche de la nef, et ouvre sur le chœur.

Paroi de gauche :

La Salutation angélique. — Toile cintrée. — H. 2m,10. — L. 1m,50. — Copie moderne du tableau de LESUEUR, conservé au Louvre (n° 516, Catal. de Frédéric Villot, 1869).

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Baptême de Jésus-Christ. — Toile cintrée. — H. 1m,90. — L. 1m,10. — *Signé :* A. LOYER. 1850.

A droite, saint Jean-Baptiste, debout, les jambes nues, les reins enveloppés dans une peau de bête, une draperie vert foncé sur le bras gauche, verse l'eau sur la tête du Christ. A gauche, le Christ, à genoux, le front incliné, les mains jointes, le corps demi-couvert d'une draperie blanche. Fond de paysage.

Ce tableau a été exposé au salon de 1850-1851.

Sur la paroi du bas côté droit de la nef, au-dessus d'un confessionnal, est placé le tableau suivant :

La Flagellation. — Toile. — H. 1m,85. — L. 1m,20. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Jésus-Christ occupe le centre. Il est nu, et attaché à une forte colonne. A gauche, un soldat, vu de face, s'apprête à le fouetter. A droite, un deuxième soldat, vu de dos et penché. Tous deux ont le haut du corps et les jambes nus.

II. CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

Cette chapelle termine le bas côté droit de la nef, et ouvre sur le chœur.

Paroi de droite :

Laissez venir à moi les petits enfants. — Toile cintrée. — H. 2m,10. — L. 1m,50. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ, vêtu d'un manteau bleu, occupe le centre. A droite et à gauche, groupes d'enfants dans des poses diverses.

CHŒUR.

Le maître-autel, en marbre, est construit avec des fragments de l'autel historique placé à Notre-Dame de Paris, par Louis XIV, en exécution du vœu par lequel Louis XIII avait mis la France sous la protection de la sainte Vierge.

Enlevé vers 1865 de l'église métropolitaine, lors des restaurations qui y furent faites, ce monument devint la propriété d'un revendeur, chez lequel le prédécesseur du curé actuel de Saint-Jean-Baptiste de Grenelle acheta les fragments les mieux conservés, et les fit entrer dans la construction du maître-autel de son église. Ce travail fut achevé en 1869.

Au-dessus d'une porte ouvrant derrière l'autel, est placé dans une niche :

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Plâtre.

Debout, et entièrement vêtu, saint Jean tient sa croix de la main gauche. De la droite, il indique le ciel.

Dans l'abside du chœur, côté gauche :

Saint Philippe baptise l'Eunuque de la reine de Candace, sur le chemin de Jérusalem à Gaza.—Toile.—H. 2m,50. — L. 2m,10. — *Signé :* BOISSELIER.

Au centre, le saint, vêtu de blanc, rencontre l'Eunuque qui s'agenouille devant lui, et il le baptise. A droite, un personnage de la suite de l'Eunuque, assis, regarde le groupe principal. Fond de paysage.

Donné par la Ville de Paris, en 1873.

Côté droit :

Saint Paul, à Éphèse, impose les mains à ceux des disciples qui n'avaient pas reçu le Saint-Esprit. — Toile. — H. 2m,50. — L. 2m,10. — *Signé :* BOISSELIER. 1827.

A gauche, saint Paul, debout, robe rouge et draperie blanche, tient les mains étendues sur la tête de trois disciples, à genoux. Derrière le saint, un diacre, debout. Au fond, vers la droite, un temple sur une montagne.

Donné par la Ville de Paris, en 1873.

Ces deux tableaux étaient placés autrefois dans l'église de Saint-Sulpice.

Les deux paysages d'Antoine-Félix BOISSELIER ont été exposés au salon de 1827. Commandés par la préfecture de la Seine, ils devaient, dans les combinaisons primitives, décorer la chapelle du Saint-Esprit à Saint-Sulpice. Ce projet n'ayant pas reçu d'exécution, le *Saint Philippe* et le *Saint Paul* furent donnés à l'église de Grenelle. Le catalogue de l'exposition de 1827 nous apprend que le premier de ces tableaux représente un « effet du matin », et le second un « effet du soir, avant l'orage ».

SACRISTIE.

Un vitrail, pour la fenêtre centrale, représentant le *Christ en croix*, a été commandé en 1874 à M. RICQUIER.

Il est en cours d'exécution.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 10 *mai* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-PIERRE

DU GROS-CAILLOU



ÉGLISE
DE SAINT-PIERRE
DU GROS-CAILLOU

Histoire. — *En 1652, suivant les projets de l'abbé Ollier, curé de Saint-Sulpice, dont la circonscription paroissiale s'étendait jusqu'aux terrains dits alors de la Grenouillère et depuis du Gros-Caillou, M. de Bretonvilliers, son successeur, construisit une chapelle sous le vocable de saint Christophe, destinée à desservir le nouveau quartier trop éloigné de l'église paroissiale. Cette chapelle était située à peu près à l'endroit où le boulevard actuel de Latour-Maubourg débouche sur le quai d'Orsay. Elle fut vendue et démolie en 1686.*

En 1739, une nouvelle succursale fut érigée rue Saint-Dominique.

En 1763, l'agglomération du Gros-Caillou augmentant toujours, on songea à construire une église plus importante. L'emplacement choisi fut celui occupé par l'église actuelle. Les travaux marchèrent lentement; ils se trouvèrent en dernier lieu placés sous la direction de Chalgrin. *Ils n'étaient pas encore terminés à l'époque de la Révolution. Conservée par la loi du 4 février 1791, l'église ne tarda pas à être supprimée. Elle fut vendue le 4 août 1798, puis démolie une seconde fois.*

« *Une ordonnance royale du 10 avril 1822 autorisa le préfet de la Seine à « acheter le terrain sur lequel avait été élevée, avant la Révolution, l'ancienne « église du Gros-Caillou. L'acquisition eut lieu le 15 mai, et l'année suivante on « éleva, d'après les plans de l'architecte Godde, une nouvelle église qui devint une « succursale de la paroisse Saint-Sulpice.* »

La première pierre fut posée par madame la duchesse d'Angoulême.

Ayant successivement servi de succursale à la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin et à celle de Sainte-Clotilde, Saint-Pierre du Gros-Caillou est devenu paroisse en 1862 [1].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La façade est décorée de quatre colonnes doriques supportant un fronton triangulaire.

Sous le péristyle, et près de la porte d'entrée, à droite :

La Foi. — Statue. — Terre cuite, peinte en blanc. — H. 2m. — École française. — Commencement du dix-neuvième siècle.

A gauche :

L'Espérance. — Statue. — Terre cuite, peinte en blanc. — H. 2m. — École française. — Commencement du dix-neuvième siècle.

INTÉRIEUR.

L'église a la forme d'une basilique accostée de deux bas côtés. Chaque bas côté est terminé

[1] Voir : *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf. Édit. H. Cocheris. Paris, 1867, t. III, p. 271

à ses deux extrémités par des chapelles carrées. La nef ouvre sur les bas côtés par sept arcades, dont les retombées sont supportées par des colonnes doriques.

NEF.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS.

Paroi de gauche :

La Fuite en Égypte. — Toile cintrée. — H. 2m,10. — L. 1m,10. — *Signé :* J. J. Bellel.

Sur la déclivité d'un chemin montueux se perdant à l'horizon entre des saillies de rochers, au premier plan, venant de face, la Vierge assise sur l'âne et conduite par saint Joseph.

Ce tableau est vraisemblablement celui que M. Bellel exposa au Salon de 1855 (n° 2510).

A gauche :

Christ tenant la croix. — Statue. — Plâtre bronzé. — H. 0m,90. — Par Évrard. 1849.

A droite :

Christ à la colonne. — Statue. — Plâtre bronzé. — H. 0m,90. — Non signé. — Dix-neuvième siècle.

Sur la paroi du bas côté gauche :

Saint Fiacre refusant la couronne. — Toile cintrée. — H. 4m. — L. 3m. — *Signé :* Dejuinne. 1819.

A droite, de face, saint Fiacre, debout, repousse la couronne que lui présente un personnage placé à gauche, de profil, vêtu d'une robe jaune et d'un manteau blanc. Au second plan, derrière ce personnage, cinq figures de prêtres et de soldats.

(Salon de 1819, n° 280.)
Donné par la Ville de Paris, en 1873.
Ce tableau provient de l'église de Saint-Sulpice.

La Présentation au Temple. — Toile. — H. 2m. — L. 2m. — *Signé :* Roche. 1851.

La Vierge, vêtue d'une robe jaune et d'un manteau bleu, à genoux, à gauche. Le grand prêtre, placé à droite, élève l'Enfant Jésus sur ses bras. Derrière la Vierge, saint Joseph; foule du peuple.

Au-dessous de ce tableau est gravé, sur une plaque de marbre, l'épitaphe de Charles-Joseph Debery, prêtre de la congrégation de Saint-Maur, décédé le 27 juin 1830.

II. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Paroi de droite :

Jésus descendu de la croix. — Toile. — H. 2m. — L. 3m,60. — *Signé :* H. Genou. 1870.

Au centre, le Christ étendu sur le sol. A gauche, Joseph d'Arimathie découvre le corps du Sauveur. Près de lui, sainte Marie-Madeleine contemple la main percée du Sauveur. A droite, deux anges soutiennent la Vierge évanouie.

(Salon de 1870, n° 1156.)

Au-dessus de l'autel :

Daniel dans la fosse aux lions. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 2m,50. — *Signé :* Herbsthoffer. 1850.

Daniel, vêtu d'une robe blanche et d'un manteau brun, se tient debout. A droite et à gauche, des lions se dressent contre lui.

(Salon de 1850, n° 1499.)

BAS COTÉ DROIT

I. CHAPELLE SAINT-JOSEPH.

(Ancienne chapelle des fonts baptismaux.)

Paroi de droite :
Elle est divisée en trois travées cintrées comprenant chacune un tableau.
Travée centrale :

Jésus sortant du tombeau. — H. 2m,20. — L. 1m,40. — *Signé :* A. Desgoffe. 1855.

Au milieu du tableau, le Christ, drapé dans un linceul et tenant à la main la croix surmontée d'un étendard, s'échappe du tombeau. A droite et à gauche, gardes effrayés.

Travée de droite :

Saint Matthieu. — Grisaille. — H. 2m. — L. 1m. — Par M. A. Desgoffe.

Debout, le saint est accompagné d'un enfant portant un cartouche sur lequel est écrit : Évangile.

Travée de gauche :

Saint Marc. — Grisaille. — H. 2m. — L. 1m. — Par M. A. Desgoffe.

Il est debout, largement drapé. A sa gauche, le lion ailé.

Paroi du fond. Au-dessus de l'autel :

Baptême de Jésus-Christ. — Peinture sur mur, cintrée. — H. 2m,50. — L. 3m. — *Signé* : A. DESGOFFE. 1848.

Au premier plan, Notre-Seigneur, debout, de face, les pieds dans le Jourdain. Derrière lui, saint Jean, debout, de face, lui verse de l'eau sur la tête. A droite, au second plan, nombreux personnages. A gauche, au troisième plan, saint Joseph et les saintes femmes. Au-dessus de la tête de Jésus-Christ, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. Fond de paysage et de montagnes.

Paroi de gauche :

Elle est divisée en trois travées cintrées. La travée centrale est occupée par une fenêtre.

A droite :

Saint Luc. — Toile cintrée. — H. 2m. — L. 1m. — Grisaille. — Par M. A. DESGOFFE.

Debout, l'évangéliste tient une table de marbre sur laquelle il écrit.

A gauche :

Saint Jean. — Toile cintrée. — H. 2m. — L. 1m. — Grisaille. — Par M. A. DESGOFFE.

Il est debout, et tient un rouleau dans sa main gauche.

Sur la paroi du bas côté droit :

Saint Charles Borromée, pendant la peste de Milan. — Toile cintrée. — H. 4m. — L. 3m. — *Signé* : GRANGER. 1817.

Saint Charles porte dans ses bras un enfant qu'il vient d'enlever à sa mère morte à ses pieds. Le saint est accompagné de deux personnages. La scène se passe devant la façade du Dôme de Milan. Effet de nuit.

(Salon de 1819, nº 527.)

Ce tableau, donné par la Ville de Paris, provient de l'église de Saint-Sulpice.

Adoration des bergers. — Toile. — H. 1m,70. — L. 1m,90. — *Signé* : CIBOT. 1860.

La Vierge, vêtue d'une robe brune, assise sur le bord d'une couche recouverte de paille, tient élevé, dans ses mains, l'Enfant Jésus. A droite, des bergers prosternés. A gauche, derrière la Vierge, saint Joseph, debout.

Au-dessous de ce tableau est gravée, sur une plaque de marbre, l'épitaphe de M. Landrieu, curé de Saint-Pierre du Gros-Caillou, mort le 22 décembre 1835.

II. CHAPELLE DE LA VIERGE.

Paroi de droite.

Elle est divisée en trois travées cintrées. La travée centrale est occupée par la fenêtre.

A droite :

Saint Jean. — Toile cintrée. — H. 2m. — L. 1m. — *Signé* : *D. L.* (LAUGÉE.)

Debout. Tunique verte ; manteau rose. Il tient un calice.

A gauche :

Saint Joseph. — Toile cintrée. — H. 2m. — L. 1m. — *Signé* : *D. L.* (LAUGÉE.)

Debout. Tunique verte ; manteau rose. Il tient, de la main gauche, un outil de charpentier.

Paroi du fond. Au-dessus de l'autel :

Jésus-Christ tenant un enfant sur les genoux. — Toile cintrée. — H. 4m,60. — L. 3m,25. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Au centre, le Christ, vêtu d'une robe blanche, est assis de face, au pied d'un arbre, et tient un enfant sur le genou droit. A gauche, trois personnages ; à droite, sain Jean et deux personnages.

Paroi de gauche :

Elle est divisée en trois travées cintrées comprenant chacune un tableau.

Travée centrale :

La Nativité de la Vierge. — Toile marouflée. — H. 2m,20. — L. 1m,40. — *Signé* : D. LAUGÉE. 1866.

Sainte Anne, assise, contemple la Vierge naissante, qu'elle tient sur ses genoux. Une femme s'approche avec des langes, pour couvrir l'enfant. Au fond, un ange tenant un lis.

A droite :

Sainte Anne montrant à lire à la sainte Vierge. — Toile. — H. 2m. — L. 1m. — *Signé* : *D. L.* (LAUGÉE.)

Sainte Anne, vêtue d'une robe grise, tient dans ses mains une Bible ouverte, sur laquelle est écrit : *Radix Jesse floruit.* La Vierge, debout, drapée dans un manteau blanc, lit le texte sacré, en joignant les mains.

A gauche :

Saint Joachim. — Toile. — H. 2m. — L. 1m. — *Signé* : *D. L.* (LAUGÉE.)

Il est debout, vêtu d'une robe grise et d'un manteau violet.

CHŒUR.

Au-dessus du maître-autel :

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile cintrée. — H. 3m. — L. 2m. — *Signé :* Janet-Lange. 1849.

A droite, le Christ, draperie rose, se tient debout et rompt le pain. A gauche, les disciples, assis, laissent voir leur surprise en reconnaissant le Sauveur.

(Salon de 1849, nº 1109.)

A gauche :

Jésus Enfant sur les genoux de la Vierge. — Toile cintrée. — H. 2m,60. — L. 1m,90.

Copie du tableau de Murillo, conservé au Louvre (nº 548, Catal. de F. Villot, 1869.)

A droite :

Saint Pierre délivré de prison. — Toile cintrée. — H. 2m,60. — L. 1m,90. — *Signé :* Gaillot. 1834.

Un ange, vêtu de blanc, placé à droite, ouvre la porte du cachot devant saint Pierre, qui s'apprête à sortir, pendant que ses gardiens sommeillent.

Au-dessus du tableau des *Disciples d'Emmaüs :*

Le Christ entre saint Pierre et saint Paul. — Toile fixée sur la muraille. — H. 1m,80. — L. 2m,80. — *Signé :* P. Larivière. 1841.

Au centre, Jésus-Christ, robe blanche, manteau rouge doublé d'or, assis sur un trône, bénit de la main gauche, et remet de la droite les clefs à saint Pierre, agenouillé à sa droite. A sa gauche, saint Paul, agenouillé, tenant l'épée de la main droite et le livre de la main gauche.

SACRISTIE.

La sacristie, placée derrière le chœur, ne renferme aucune œuvre d'art; elle donne accès par deux portes dans les chapelles construites hors œuvre, décrites ci-dessous.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

(Ancienne chapelle des catéchismes.)

Cette chapelle est construite hors œuvre. On y pénètre par la sacristie.

A gauche de l'autel :

L'Assomption. — Toile. — H. 2m,70. — L. 1m,70. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge, vêtue de rose et de bleu, monte dans les nuages, entourée d'anges.

A droite de l'autel :

La Naissance de la Vierge. — Toile. — H. 2m,70. — L. 1m,70. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Sainte Anne est couchée sur un lit, de droite à gauche. Au premier plan, une femme drapée de bleu présente la Vierge naissante à une autre femme agenouillée, à gauche, qui s'apprête à l'envelopper de langes.

Sur la paroi de gauche, sont placés les tableaux suivants :

Le Repos en Égypte. — Toile. — H. 1m,70. — L. 1m,70. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge, assise sous un arbre, tient l'Enfant Jésus endormi sur ses genoux. A droite, saint Joseph veille sur les deux voyageurs.

Descente de croix. — Grisaille. — H. 1m,70. — L. 0m,70. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Des hommes, montés sur la croix, descendent avec soin le corps du Sauveur. Au pied de la croix, disciples et saintes femmes.

Le Christ descendu de la croix. — Toile. — H. 1m,70. — L. 2m,10. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ est étendu à terre. La Vierge, vêtue de bleu, lève les yeux au ciel, dans une expression de désespoir. Derrière elle, sainte Madeleine.

La Résurrection. — Grisaille. — H. 1m,70. L. 0m,70. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Jésus-Christ sort vivant du tombeau, dont la pierre s'est brisée. Gardes épouvantés.

La Vierge entourée d'anges. — Toile. — H. 1m,70. — L. 2m,10. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Elle est debout, vêtue d'une robe blanche recouverte d'une draperie flottante. A droite et à gauche, deux anges agenouillés.

Sur la paroi de droite, sont placés les tableaux suivants :

L'Annonciation. — Toile. — H. 1m,70. — L. 1m,70. — *Signé :* Dauphin. 1849.

La Vierge, debout, à gauche, reçoit le lis

que lui présente l'ange Gabriel, placé à gauche, la tête entourée d'un nimbe lumineux.

La Présentation au Temple. — Toile. — H. 1m,70. — L. 1m,70. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Sainte Anne et saint Joachim présentent la Vierge au grand-prêtre, placé à gauche, qui impose les mains sur la tête de l'enfant.

II. CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Ainsi que la chapelle des fonts baptismaux, la chapelle des catéchismes est construite hors œuvre, et l'on y pénètre par la sacristie.

Le Christ descendu de la croix. — Toile. — H. 2m. — L. 2m. — *Signé :* DUGASSEAU. 1851.

Le Christ, nu, est étendu auprès d'un rocher sur lequel est assise la Vierge, qui le contemple.

(Salon de 1851, n° 908.)

Phocas donnant son pain à un pauvre. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,70. — *Signé :* L. VALADON.

Phocas, debout, à gauche, donne un morceau de pain à un pauvre, demi-nu, placé à droite, au second plan.

La Résurrection. — Toile. — H. 2m. — L. 2m. — *Signé :* STEPHEN MARTIN. 1852.

Le Christ brise la pierre du tombeau et s'envole dans les airs. A gauche et à droite, soldats effrayés.

Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,05. — L. 2m,10. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Joseph est assis sous un arbre, au centre du tableau. A gauche, la Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. A droite, un berger à genoux. Fond de paysage; troupeaux.

VITRAUX.

L'église de Saint-Pierre du Gros-Caillou ne possède pas de vitraux.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 20 *mai* 1876.

TABLE

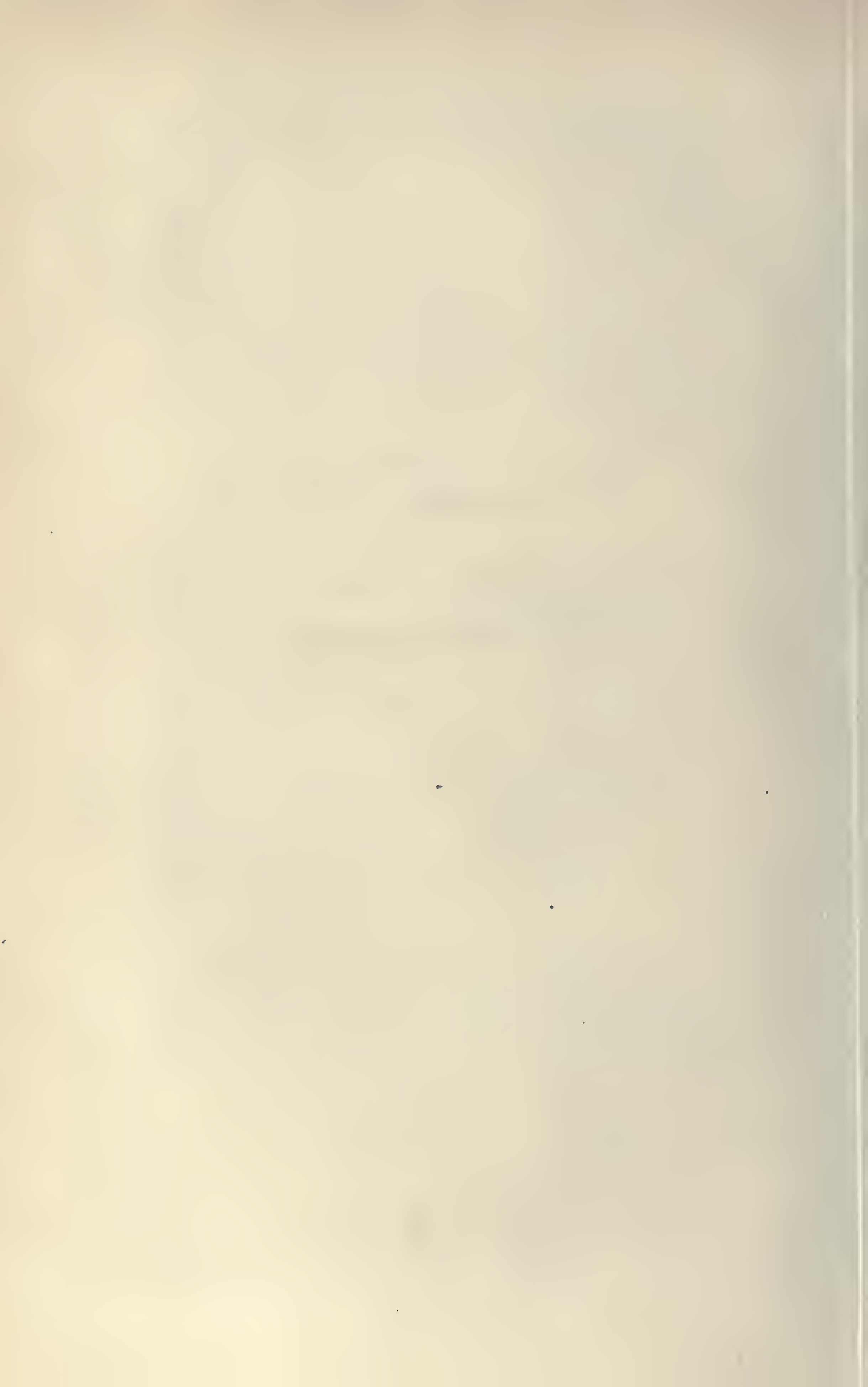
DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur

ÉGLISE

DE

SAINT-SÉVERIN



ÉGLISE

DE SAINT-SÉVERIN

Histoire. — *L'église paroissiale de Saint-Séverin était, au onzième siècle, la plus importante de la région méridionale de Paris. Son origine remonte au temps de Childebert Ier. Ce ne fut d'abord qu'une chapelle ou oratoire, au milieu des bois et des vignes qui entouraient Paris, que l'on érigea sur la sépulture d'un moine et solitaire du nom de Séverin. Cet oratoire servit de baptistère à Saint-Julien le Pauvre. Successivement agrandi, il était devenu, au onzième siècle, une basilique servant de paroisse aux femmes des rois de France qui habitaient les Thermes.*

Détruite par les Normands, l'église naissante n'était plus qu'un monceau de ruines, lorsque Henri Ier en fit don à la cathédrale de Paris.

Plus tard on a confondu saint Séverin solitaire avec un saint Séverin, fondateur du monastère de Chateau-Landon, qui fut mandé à Paris par Tranquillinus, médecin du roi Clovis, qu'il guérit miraculeusement par l'imposition de sa chasuble.

« *Rebâtie vers la fin du onzième siècle, l'église reçut le titre d'archipresbytérale,* « *et se trouva le chef-lieu d'une immense paroisse, qui comprenait à peu près toute* « *la région méridionale de Paris. L'état actuel de l'édifice prouve qu'une recon-* « *struction fut entreprise au treizième siècle. En* 1347, *le pape Clément VI accorda* « *des indulgences aux fidèles qui contribueraient à l'œuvre de l'église; elles furent* « *renouvelées en* 1458. *Les marguilliers prirent la précaution d'acheter, en* 1445 *et* « 1448, *le terrain nécessaire pour un futur agrandissement de l'église. La première* « *pierre du bâtiment projeté fut posée le* 12 *mai* 1489. » *Ce fut alors qu'on éleva les deux nefs du midi.*

« *En* 1491, *on commença la chapelle de Saint-Sébastien. Vers* 1493, *on abattit la* « *chapelle de la Conception, près de l'entrée du chœur au nord, pour faire place au* « *développement du collatéral, et le titre en fut transféré dans une des chapelles du* « *chevet. L'évêque de Paris, Jean Simon, célébra la bénédiction de la partie neuve* « *de l'église, du maître-autel et de plusieurs chapelles, le* 30 *mars* 1495.

« *Le* 12 *février* 1498, *les chapelles du côté du midi, vers le cimetière, s'élevaient* « *sous la direction de* Micheaul le Gros. *Les chapelles du nord sont à peu près de* « *la même époque; il paraît seulement que quelques-unes existaient déjà en* 1481. « *En* 1540, *le trésor et la sacristie succédèrent, et en* 1673, *on édifia la chapelle* « *de la Communion, et celle de Saint-Sébastien fut défoncée pour lui servir d'en-* « *trée. Plus tard, peut-être vers* 1684, *à l'époque où l'on réédifia le maître-autel* « *sur les dessins de* Lebrun, *disparut l'ancien jubé, pour faire place à une déco-* « *ration dans le genre de celle qui fut infligée un peu plus tard au chœur de Saint-* « *Germain l'Auxerrois. Ces travaux sont de la fin du dix-septième siècle.*

« *Une inscription sur cuivre, appliquée au second pilier du bas côté méridional,*

« *constatait qu'il avait été dressé en* 1414, *aux dépens de la succession d'Antoine* « DE COMPAIGNE, *enlumineur de pincel, et de sa femme Odette* [1]. »

En 1839, *la décoration architecturale de l'église de Saint-Pierre aux Bœufs, en la Cité, qui venait d'être démolie, a été transférée sur la façade occidentale de Saint-Séverin, qui n'avait pour entrée qu'une simple baie en ogive, sans aucun ornement.*

Les chapelles occupent vingt-trois travées. Les parois de toutes ces chapelles sont décorées de peintures, et ce travail, aujourd'hui terminé, est dû à l'initiative de l'administration municipale.

Sous roi Jean, le premier jeu d'orgues de Paris fut donné à Saint-Séverin ; en 1358, *maître Regnaud de Douy, gouverneur des grandes écoles de la paroisse, donnait* une bones orgues et bien ordenées ; *un instrument, datant de* 1512, *a été remplacé par le buffet d'orgues installé en* 1747.

Le badigeonnage moderne a blanchi les nefs et recouvert les figures des saints, des prophètes et des sibylles, des patriarches et des apôtres, qu'avaient peintes sur fond d'or, au-dessus des arcades du chœur, Jacob BUNEL *de Blois. Philippe* DE CHAMPAIGNE *avait peint deux tableaux placés sur les autels, à l'entrée du chœur* [2].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église a la forme d'un parallélogramme terminé par une abside demi-circulaire. Il n'existe pas de transept. Un porche voûté occupe l'étage inférieur du clocher, et jusqu'à nos jours il a servi d'entrée principale à l'église. Deux lions (sculpture du seizième siècle), qui paraissent avoir servi de support à quelques armoiries, sont encastrés à droite et à gauche de la baie.

« Le bas-relief du tympan, récemment ré-« tabli, représente saint Martin donnant au « pauvre la moitié de son manteau. L'église « de Saint-Séverin possédait depuis le quator-« zième siècle un morceau de ce précieux « vêtement; elle renfermait aussi une cha-« pelle dédiée au charitable évêque de Tours, « qu'elle vénérait comme un de ses princi-« paux patrons. Quand saint Martin partage « son manteau, il est toujours à cheval. » Et les ventaux de la porte, placés au-dessous de saint Martin, cavalier, étaient autrefois couverts de fers des chevaux qui avaient servi de monture aux voyageurs qui prenaient le saint pour protecteur.

Du côté du midi, un presbytère moderne a pris la place des charniers, et l'ancien cimetière paroissial est devenu le jardin du presbytère.

Une porte donne accès de l'église au jardin. Cette porte ouvre sur la chapelle de Saint-André, au bas côté droit.

Le portail de la façade principale qui, comme on l'a vu plus haut, provient de l'église Saint-Pierre aux Bœufs, est orné de douze colonnes que séparent des gorges sculptées de feuillages et de rinceaux. L'archivolte en ogive a des crochets en saillie et des moulures doriques.

Dans le trilobé du tympan :

La Vierge et l'Enfant Jésus entre deux anges adorateurs. — Bas-relief. — H. 1m,50. — L. 2m,10. — Par RAMUS. 1839.

Au sommet du pignon :

La Vierge immaculée. — Statue en pierre. — H. 2m. — 1842.

La porte latérale est ornée d'un bas-relief :

Saint Martin partageant son manteau avec un pauvre. — Bas-relief en pierre. — H. 2m,04. — L. 2m,35. — Par MAILLET. 1852.

Sur le mur du bas côté, dans une niche très-ornée :

Saint Séverin. — Statue en pierre. — H. 2m,20. — Par M. ÉMILE THOMAS. 1848.

Saint Pierre.

Saint Paul.

Deux médaillons sculptés sur la porte de la façade principale. — Diam. 0m,40.

[1] *Itinéraire archéologique de Paris*, par M. F. DE GUILHERMY.

[2] Voir : *Statistique de Paris*, par M. ALBERT LENOIR ; *Description de Paris*, par GERMAIN BRICE.

INTÉRIEUR.

« Un porche voûté, d'un bon style, occupe « l'étage inférieur du clocher; jusqu'à nos « jours, il a servi d'entrée principale à l'église. « Sa porte est accompagnée de colonnes et « bordée de cordons doriques à l'archivolte; « une arcature ornée d'animaux et de pigeons « en tapisse les parois. On distingue encore « sur le stylobate les vestiges d'une inscrip- « tion en petites lettres capitales de la fin du « treizième siècle, qui relatait les diverses « charges auxquelles étaient tenus les fos- « soyeurs de Saint-Séverin, entre autres celle « de nettoyer les voûtes et toute l'église le « jour de la Saint-Martin d'été, à cause de la « dédicace dont la fête se célébrait le sur- « lendemain. Déjà mutilé depuis longtemps, « ce rare monument d'épigraphie a presque « disparu à l'époque des dernières répara- « tions du portail. Deux lions, que nous « croyons du seizième siècle tout au plus, et « qui nous paraissent avoir servi de supports « à quelques armoiries, sont encastrés à droite « et à gauche de la baie. Il se trouvait de ces « figures de lions aux portes d'un grand « nombre d'anciennes églises; de là cette « formule qui termine certains jugements « prononcés par l'autorité ecclésiastique, au « seuil des temples : *Datum inter duos leo- « nes* [1]. »

Le vaisseau central est accompagné de collatéraux doubles, et de nombreuses chapelles viennent accroître encore l'étendue de l'édifice dans le sens de sa largeur.

La nef a cinq travées, le chœur trois, et l'abside cinq en pourtour. Les trois premières travées de la nef et le premier rang de leur collatéral ont été construits dans la première moitié du treizième siècle, tandis que les autres parties de l'église sont dans le style du quinzième siècle.

TRIBUNE DES ORGUES.

La première travée est occupée dans toute la largeur de la nef par la tribune des orgues, en menuiserie avec rampe en fer forgé.

Le buffet d'orgues date de 1745. La tuyauterie est encadrée dans une menuiserie décorée de sculptures.

Dans la partie supérieure, au centre :

Deux Anges chantant.

A gauche et à droite :

Attributs sacerdotaux.

Sur les ailes :

Trophées d'instruments de musique.

Les ailes sont supportées en encorbellement par des culs-de-lampe décorés de *chérubins.*

Le positif est couronné par :

L'Agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux, et deux vases.

NEF.

BAS COTÉ GAUCHE.

En entrant, à gauche :

Le Sacré-Cœur de Jésus adoré par des Anges. — Toile. — Non signé. — H. 2m,50. — L. 1m,50. — École française. — Dix-neuvième siècle.

I. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Paroi de droite :

Saint Vincent de Paul plaide la cause des enfants trouvés. — Toile. — Par JULES RICHOMME. 1859.

« *Accipe puerum istum nutri mihi, ego dabo tibi mercedem tuam.* » (EXODE, II, 9.)

Saint Vincent de Paul, debout, les bras étendus vers son auditoire; à sa gauche, deux Sœurs de charité, dont l'une tient un enfant dans ses bras; un autre enfant est comme suspendu à son tablier; la seconde tient deux enfants par la main; à leurs pieds, deux enfants accroupis, dont l'un à moitié vêtu.

A la droite, groupe de femmes de la cour et de seigneurs richement costumés.

Au-dessus, dans l'ogive :

Saint Vincent consacre à Marie les congrégations qu'il a instituées. — Toile. — Par JULES RICHOMME. 1859.

« *Effundam spiritum meum super semen tuum et benedictionem meam super stirpem meam.* » (IS., XLIV, 3.)

Saint Vincent, à genoux, tend les bras vers la sainte Vierge, tenant l'Enfant Jésus au milieu des nuages. A droite, un Religieux, une Sœur de charité et un groupe d'enfants agenouillés.

Hauteur totale des peintures : 5m,25; largeur : 2m,30.

Paroi de gauche. Dans le haut :

L'Humilité. — Par JULES RICHOMME.

Humilitas. Figure nimbée, debout, les deux

[1] Voir : *Itinéraire archéologique de Paris*, par M. F. DE GUILHERMY.

bras croisés sur la poitrine ; à ses pieds, un agneau.

Au-dessous :

L'Espérance. — Par JULES RICHOMME.

Spes. Figure nimbée, vêtements blancs et manteau vert clair ; sa main droite est appuyée sur une ancre.

Dans le haut :

La Foi. — Par JULES RICHOMME.

Fides. Figure nimbée, tenant dans sa main gauche un calice vers lequel elle lève les yeux.

Au-dessous :

La Charité. — Par JULES RICHOMME.

Caritas. Figure nimbée, avec manteau rouge et draperies jaunes. Un enfant est dans ses bras ; un autre, nu et debout, est à moitié enveloppé dans les plis du manteau ; à ses pieds, un petit nègre agenouillé.

Peintures murales. 1859.

Hauteur de chaque figure : 2m,25 ; largeur, 1m.

II. CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES.

A gauche, au-dessus du confessionnal, en haut dans l'ogive :

L'Enfance de saint François de Sales. — Peinture murale. — Par V. L. MOTTEZ. 1867.

« *Hæc et his similia sanctus Franciscus secundum legem Dei puerulus observabat.* » (TOB., I, 8.)

Saint François de Sales, enfant, soigne un malade couché devant lui et dont un homme bande la jambe ; à sa gauche, une femme appuyée contre une colonne ; à sa droite, une femme assise. Fond architectural.

Au-dessous :

Saint François de Sales prêche les hérétiques du Chablais. — Peinture murale. — Par V. L. MOTTEZ. 1867.

« *Introgressus cum fiducia loquebatur disputans et suadens de regno Dei.* » (ACTA, XIX, 8).

Debout, la main gauche sur la poitrine, la droite levée vers le ciel, saint François de Sales prêche les hérétiques ; derrière lui, plusieurs personnages qui semblent hésiter ; l'un d'eux est agenouillé. Des soldats gesticulent avec menace ; une femme richement vêtue s'éloigne en cherchant à entraîner un jeune seigneur. Dans le fond, une mendiante estropiée, et une jeune femme tenant un enfant dans ses bras. Décoration architecturale ; édifice religieux.

Sur le mur, à droite, au-dessus de l'autel.

Dans le bas :

Les Courses apostoliques de saint François de Sales. — Peinture murale. — Par V. L. MOTTEZ. 1867.

« *Circuibat S. Franciscus castella docens... et curans omnem languorem et ômnem infirmitatem.* » (MATTH., IX, 35.)

Debout, le saint enseigne la doctrine chrétienne ; un enfant est suspendu aux plis de sa robe ; à droite, à ses pieds, groupe de femmes agenouillées ; à gauche, un vieillard malade, soutenu par une jeune femme. Divers personnages revêtus de costumes rustiques l'écoutent avec recueillement.

Au-dessus, dans l'ogive :

L'Apothéose de saint François de Sales. — Peinture murale. — Par V. L. MOTTEZ. 1867.

« *Erat enim vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terram.* » (NUMER., XII, 3.)

Revêtu de ses habits sacerdotaux, saint François de Sales est étendu à terre. Les trois Vertus théologales planent dans les nuages ; la Charité est à genoux, et les mains jointes ; à sa droite et à sa gauche, un enfant. La Foi, drapée, domine le saint, les deux bras étendus vers le ciel ; aux pieds du saint, l'Espérance, agenouillée, les deux bras pendants.

Hauteur totale des peintures murales de chaque paroi : 5m,30 ; largeur : 3m,90.

III. CHAPELLE DE SAINT-CHARLES BORROMÉE.

A la clef de la travée de droite :

Un écu d'azur partagé, moitié à droite, portant un château d'or donjonné, et moitié à gauche, portant deux losanges de même.

Côté droit, dans l'ogive :

Les Trois Vertus théologales. — Peinture murale. — Par F. JOBBÉ-DUVAL.

« *Fides vestra et spes sint in Deo animas vestras certificantes in obedientia charitatis.* » (Saint PIERRE, I, 21 et 22.)

La Foi, debout, la tête entourée d'une auréole, tient ses deux mains jointes sur sa poitrine.

A sa droite, figure symbolique de la Charité, assise, avec un enfant dans les bras ; une femme à genoux l'invoque.

A gauche, l'Espérance presse les mains d'une jeune femme agenouillée à ses pieds.

Au-dessous :

Saint Charles administrant les pestiférés de Milan. — Peinture murale. — Par F. JOBBÉ-DUVAL. 1854.

« *Stans inter mortuos et viventes, pro populo deprecatus est et plaga cessavit.* » (NOMB., 47.)

Debout, et vêtu de draperies rouges, le saint tient en ses mains un calice. Derrière lui, des évêques et des moines, croix et cierges en main ; un Religieux tient un enfant dans ses bras. A gauche, est un moribond auquel un moine administre un cordial ; un autre moine, tenant un cierge à deux mains, semble implorer le saint. Dans le fond, un homme expirant est soutenu par une femme éplorée et par un paysan demi-nu qui le regarde avec compassion. A droite, un Religieux, vêtu d'un costume brun avec capuchon, relève une jeune femme ; aux pieds du saint, une autre jeune femme est étendue, morte, dans son linceul ; plus loin, un jeune homme malade ; près de celui-ci, un homme implore le saint.

A la clef de voûte, travée de gauche, sur un écu d'azur, trois losanges d'or. Partie inférieure, en face de l'autel :

Hauteur totale des peintures de chaque paroi : 5m,30 ; largeur : 4m.

Côté gauche :

Mort de saint Charles.

« *Consummatus est in brevi explevit tempora multa, placita enim erat Deo anima illius.* » (SAG., IV, 13 et 15.)

Le saint est étendu sur son lit de mort ; à son chevet, un moine, à genoux, tenant un cierge, et un autre debout ; à ses pieds, neuf figures de moines agenouillés, en diverses attitudes.

Un prêtre lui présente un crucifix, tandis qu'un clerc, debout, tient la croix à deux branches.

Partie supérieure, dans la pointe de l'ogive :

Apothéose de saint Charles. — Peinture murale. — Par F. JOBBÉ-DUVAL. 1854.

« *Pater mi, pater mi, currus Israel et curriga ejus erat in me duplex.* » (ROIS, IV, 9 et 12.)

Le corps du saint est porté par deux anges.

Hauteur totale des peintures : 5m,30 ; largeur 4m.

Dans le bas côté gauche, au-dessus d'une porte de communication :

Calvaire, en pierre tumulaire, retrouvé dans les charniers de l'église. — H. 1m. — L. 0m,65. — Sculpture française. — Quatorzième siècle.

Auprès de la porte de la sacristie :

La Vierge auxiliatrice. — Toile. — H. 1m,90. — L. 0m,95. — École française. — Dix-neuvième siècle.

IV. CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

Côté gauche :

La Translation de la sainte Couronne d'épines. — Toile marouflée. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par LELOIR (AUGUSTE). 1854.

« *S. Ludovicus sancta glorificavit vasa sanctorum.* » (I. MACH.)

La châsse qui contient les saintes reliques est soutenue par le Roi, la tête entourée d'un nimbe, et vêtu de blanc. Des évêques l'accompagnent, d'autres portent l'oriflamme et la bannière de la sainte Vierge. Au premier plan, des enfants encensent et jonchent de fleurs le chemin. Le peuple est à genoux devant le cortége. Dans le lointain, fond architectural ; Notre-Dame de Paris.

Côté droit :

La Mort du roi saint Louis. — H. 5m,20. — L. 2m,40. — *Signé :* LELOIR. 1854.

« *Sancta in manus extraneorum facta sunt ; quo ergo nobis ?* » (I. MACH., 2.)

Saint Louis sur son lit de mort, les bras étendus, tient les yeux fixés au ciel. Un moine lui montre du geste la croix tenue par un clerc. A ses pieds, debout, et dans l'attitude du recueillement, l'héritier de sa couronne, vêtu du manteau d'hermine et l'épée au côté, presse sur sa poitrine un rouleau de parchemin. Groupe de seigneurs en prière autour du Roi expirant. Des moines, tenant des cierges allumés, sont au second plan. Au chevet du Roi, la couronne est placée sur un tabouret avec le sceptre et le manteau bleu fleurdelisé. Dans les nuages qui s'entr'ouvrent, saint Pierre, saint Germain et sainte Geneviève, entourés d'anges, attendent saint Louis.

Cette toile est montée sur châssis mobile ; derrière elle se voit une fresque très-détériorée, représentant un *Jugement dernier*, datant de la fin du quinzième siècle.

V. CHAPELLE DE SAINT-JÉRÔME.

Cette chapelle occupe deux travées.

Première travée, à droite, à la clef : un calice surmonté de l'hostie, emblème de l'Eucharistie.

Côté droit :

La Communion de saint Jérôme. — Peinture murale. — H. 5m,20. — L. 2m,35. — Par J.-L. Gérome. 1854.

« *Comedit et bibit et ambulavit in fortitudine cibi illius..... usque ad mentem Dei.* » (Rois, IV., xix, 8.)

Saint Jérôme, vêtu de blanc, et la tête ceinte d'une auréole, reçoit la communion des mains d'un officiant, dont le costume blanc est recouvert par un manteau vert clair. Plusieurs moines, tenant des cierges et la croix, restent debout à ses côtés. A gauche, derrière saint Jérôme, deux figures de femmes nimbées, à genoux, en prière. Elles sont vêtues de blanc. Au second plan, trois personnages diversement costumés. Deux anges planent, l'un revêtu de draperies roses, l'autre de draperies bleues. Fond architectural byzantin.

Deuxième travée ; à la clef :

Sainte Véronique montrant le voile empreint de la face sacrée du Sauveur.

Côté gauche :

Les Pestiférés de Marseille. — Peinture murale. — H. 5m,20. — L. 2m,35. — *Signé :* J.-L. Gérome. 1854.

« *Si misero pestilentiam in populum..... oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus.....* (Paralip., II, vii, 9 et 12.)

L'évêque de Marseille, Belzunce, est placé au centre de la composition ; debout, revêtu du costume épiscopal, il implore le Seigneur. A ses pieds, un enfant, dont le corps est à moitié noirci et convulsionné, lui est présenté par une jeune femme vêtue de bleu, accompagnée de sa mère, dans le costume des femmes du Midi. A la droite du saint, personnages agenouillés. Au premier plan, deux cadavres. Un groupe de moines et de prêtres assistants, dans leurs costumes de cérémonie et portant la croix, entourent l'évêque. Dans le lointain, des cadavres épars. On aperçoit la mer, au pied des murailles et de divers bâtiments en construction qui s'élèvent jusqu'à la moitié de la composition. Sur le ciel gris se détachent deux figures d'anges aux draperies jaunes et bleues.

VI. CHAPELLE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION.

Cette chapelle communique avec la chapelle de l'abside par la travée de droite.

Paroi de droite :

L'Immaculée Conception de Marie, prédite par le prophète Isaïe, et proclamée par le pape Pie IX. — Toile. — — H. 5m,35. — L. 2m,50. — *Signé :* Mottez. 1858.

La sainte Vierge plane dans les cieux ; à ses pieds, le globe du monde et le serpent ; à ses côtés, des anges drapés de rose ; têtes d'enfants dans les nuages. Le souverain pontife Pie IX, à genoux devant un prie-Dieu, et vêtu de blanc, élève les bras vers la sainte Vierge. A gauche, le prophète Isaïe tient le rouleau sur lequel sont écrites les prophéties.

Au-dessus de l'autel :

Pieta. — H. 1m,50.

La sainte Vierge, dont le cœur est percé de sept flèches, soutient le corps de Notre-Seigneur.

Derrière l'autel :

Une grande boiserie en chêne, au milieu de laquelle est placée une grande croix de bois noir ; à la place du Christ, une peinture représente *la Sainte Face.*

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

A la clef :

Écu d'azur chargé de trois licornes d'or, deux en chef, une en queue.

Peinture murale, à droite :

Prédication de saint Jean dans le désert. — H. 4m,85. — L. 2m,15. — Par M. Paul Flandrin. 1846.

Au centre d'un paysage d'un site sauvage, au milieu de rochers, saint Jean, debout, la croix en main, et vêtu d'une peau de mouton. Une foule d'hommes et de femmes, attentifs à sa parole, sont groupés à ses pieds. Les figures sont de petite dimension.

Peinture murale, à gauche :

Baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — H. 4m,85. — L. 2m,15. — Par M. Paul Flandrin. 1846.

Sur les rives du Jourdain, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vêtu d'une draperie bleu clair, reçoit le baptême de saint Jean-Baptiste. Trois anges agenouillés, à gauche, costumés de blanc, rose et bleu. Quelques arbres touffus, puis des rocs amoncelés à droite et à gauche ; plus haut, des nuages gris et le ciel bleu,

où plane la colombe, emblème du Saint-Esprit. Au premier plan, le fleuve, et d'énormes rochers où le serpent rampe et s'enfuit. Figures de petite dimension.

II. CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

A la clef :

Écu d'azur, chargé de trois fleurs ou tulipes d'or.

Paroi de droite. Partie supérieure :

La Vision de sainte Anne. — Peinture murale. — Par HEIM. 1849.

L'Immaculée Conception de Marie, représentée sous une forme allégorique, et exprimée par l'inscription suivante tirée des passages du *Cantique des Cantiques*, IV, 8, et V, 2 et 8.

« *Veni de Libano, columba mea, perfecta mea, immaculata mea.* »

La Vierge immaculée plane au milieu des nuages ; sainte Anne, agenouillée au pied d'un autel, lève les yeux au ciel, et reste en extase. A droite et à gauche, deux anges enfants écartent les draperies, qui forment rideau.

Partie inférieure :

La Nativité de la sainte Vierge. — Peinture murale. — Par HEIM. 1849.

« *Quæ est illa qui ascendit per desertum... sicut aurora consurgens.* » (CANT. DES CANT., III, 6 ; VI, 9.)

Sainte Anne est étendue sur son lit et contemple la sainte Vierge qui vient de naître, et qu'une femme lui présente. A son chevet est assis saint Joachim, dans l'attitude de la prière. Trois figures d'anges enfants planent au-dessus de sainte Anne. Intérieur de chambre, lit à estrade, avec draperies vertes tombant en plis droits.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,25 ; la largeur de 2m,15.

Paroi de gauche. Au-dessus de l'autel.
Partie supérieure :

Sainte Anne montrant à lire à la sainte Vierge. — Peinture murale. — Par HEIM.

« *Parentes ejus cum essent justi erudierunt filiam suam secundum legem Moysi.* » (DANIEL, XIII, 3.)

Sainte Anne, assise dans une stalle, montre à lire à la sainte Vierge, debout à sa droite, et vêtue de blanc. Deux grands rideaux, à droite et à gauche du tableau, et soutenus par deux figures de chérubins, encadrent la composition.

Partie inférieure :

Présentation de Marie au Temple. — Peinture murale. — Par HEIM. 1849.

« *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei..... hæreditas mea præclara est.....* » (PSAUME XV, 6 et 7.)

Le grand-prêtre reçoit Marie au Temple. Elle est vêtue de blanc, et à genoux ; sainte Anne et son époux sont debout et la présentent. Au second plan, à droite, des prêtres ; à gauche, deux femmes, assises, assistent à cette présentation. Fond architectural.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,25 ; la largeur, de 2m,15.

III. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

A la clef :

Écu d'azur, sautoir d'or semé de losanges de gueules, quatre fleurons de gueules au cœur d'or.

Paroi de droite. Partie supérieure :

Anges adorateurs. — Peinture murale. — Par M. SIGNOL.

Expression symbolique de la prophétie d'Isaïe annonçant la naissance du Messie ; des anges répandent des fleurs sur le mariage de la Vierge, représenté dans le tableau inférieur.

« *Ecce Virgo concipiet et pariet filium et vocabitur nomen ejus Emmanuel.* » (ISAIE, XIV, 7.)

Les anges adorateurs, l'un drapé de rose, l'autre de vert, tiennent un poêle dans lequel sont des lis. A leurs pieds, sur les marches d'une estrade, sont étalées des guirlandes de fleurs.

Partie inférieure :

Le Mariage de la sainte Vierge avec saint Joseph. — Peinture murale. — Par M. SIGNOL.

« *Exurgens autem de somno accepit Mariam conjugem suam.* » (Saint MATTH., I.)

Le grand-prêtre est debout et bénit la sainte Vierge et saint Joseph, qui tient d'une main le lis, emblème de la pureté. La sainte Vierge, la tête voilée de blanc, est vêtue de rouge, avec un manteau bleu lilas. Dans le fond, à droite et à gauche, plusieurs personnages ; l'un

d'eux brise la baguette, selon l'usage des Juifs. Fond architectural; la façade du Temple se détache sur un ciel bleu, où plane la colombe.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,20; la largeur de 2m,15.

Paroi de gauche. Partie supérieure :

La Mère de douleur, sous les traits de Rachel éplorée. — Peinture murale. — Par M. Signol. 1847.

« *Vox in Rama audita est... Rachel plorantis filios suos.* » (Jérémie, xxxi, 15.)

Au centre d'un paysage, site aride et désolé, une femme est assise et soutient un enfant mort sur ses genoux. Un autre enfant massacré est étendu par terre.

Partie inférieure :

La Fuite en Égypte. — Peinture murale. — Par M. Signol. 1847.

« *Accipe matrem et filium suum et fuge in Ægyptum.* » (Saint Matth., i, 13.)

Un ange indique le chemin et précède la sainte Vierge, qui marche pieds nus, voilée de blanc et vêtue de rose, avec draperies d'un bleu lilas; elle lève les yeux au ciel, et saint Joseph la suit, portant l'Enfant Jésus dans ses bras. Deux palmiers, l'un à droite, l'autre à gauche, se détachent sur un ciel clair.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,20; la largeur, de 2m,15.

IV. CHAPELLE DE SAINT-ANDRÉ.

A la clef, armoiries de la Ville de Paris :

Écu foncé de gueules, chargé d'un navire habillé d'argent, flottant sur des ondes de même.

Au fond de la chapelle, au-dessus de la porte qui donne accès de l'église au jardin :

La Vocation de saint André. — H. 2m,30. — L. 3m,15. — *Signé :* V. Schnetz. 1853.

« *Johannes dixit: Ecce Agnus Dei, et audierunt eum duo discipuli et secuti sunt Jesum.* » (Saint Jean, i, 36 et 37.)

Saint Jean, debout, au milieu des rochers, la croix en main, exhorte des paysans et des bergers; l'un d'eux, placé à gauche, assis et drapé dans un manteau rouge, est saint André, près duquel un berger, entouré de ses moutons, écoute avec recueillement.

Paroi de droite :

Prédication de saint André. — Peinture murale. — Par V. Schnetz.

« *Prædicans regnum Dei et docens quæ sunt de Domino Jesu Christo.* » (Actes, xxvii, 21.)

Saint André, debout, et vêtu de draperies jaunes et manteau bleu, est entouré d'une foule composée d'hommes, de femmes et d'enfants, aux vêtements rustiques.

Au-dessus :

Jésus et les bateliers. — Peinture murale. — Par V. Schnetz.

« *Andræas unus de duobus, frater Simonis Petri, adducit eum ad Jesum.* » (Saint Jean, i, 40 et 41.)

Saint André présente son frère, Simon Pierre, à Jésus.

Jésus exhorte les deux bateliers, dont l'un est prosterné à ses pieds, et l'autre à genoux.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,45; la largeur, de 2m,22.

Paroi de gauche :

Saint André arrêté et conduit au supplice. — Peinture murale. — Par V. Schnetz.

« *Injecerunt manus super apostolum et posuerunt eum in custodia publica.* » (Acta, v, 18.)

Saint André est entraîné violemment par les soldats romains. Des femmes et des enfants, des vieillards éplorés sont repoussés à coups de lance. Fond architectural; murailles et fenêtres de la prison.

Au-dessus :

Martyre de saint André. — Peinture murale. — Par V. Schnetz.

« *O bona crux, diù desiderata, porta me, per te me recipiat, qui per te me redemit.* (Dernières paroles de saint André, au moment de son crucifiement.)

Il est étendu sur la croix dont la forme a conservé son nom.

Le martyr est étendu sur la croix; à sa gauche, un centurion, debout, avec la lance et le bouclier; à ses pieds, l'un des bourreaux avec les instruments du supplice; un autre s'éloigne portant l'échelle.

Dans le lointain, au second plan, figures diverses, personnages et soldats.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,45; la largeur, de 2m,22.

V. CHAPELLE DE SAINT-PIERRE ET DE SAINT-PAUL.

A la clef :

Écu d'azur, bandé de gueules, constellé d'or, à l'oiseau épatté.

A droite :

Chute de saint Paul sur le chemin de Damas. — Peinture murale. — Par M. V. Biennoury.

« *Subito circumfulsit eum lux de cœlo.* » (Actes, v, 3 et 9.)

Saint Paul est renversé à terre ; près de lui, son cheval.

Au-dessus :

Saint Paul frappé de cécité. — Peinture murale. — Par M. V. Biennoury.

« *Surrexit Paulus..... apertisque oculis nihil videbat.* » (Actes, v, 8.)

Debout, et vêtu de la tunique romaine, rouge, saint Paul s'avance, les bras étendus, et, frappé de cécité, est soutenu et guidé par un soldat.

Dans l'angle de la paroi :

Saint Pierre recevant les clefs. Élection de saint Pierre à la primauté de l'Église. — Peinture murale. — Par M. V. Biennoury

« *Tibi dabo claves regni cælorum.* » (Saint Matth., xvi.)

Saint Pierre, à genoux, reçoit les clefs des mains de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, debout et de profil, le bénit. Dans le fond, trois apôtres. Paysage dans le lointain, montagnes et rochers.

Au-dessus :

Repentir de saint Pierre, après le reniement. — Peinture murale. — Par M. V. Biennoury.

« *Et egressus foras, flevit amare.* » (Saint Luc, xxii, 62.)

La tête baissée et voilée à demi de blanc, saint Pierre, les mains crispées par la douleur, s'éloigne du Temple. Deux personnages le suivent des yeux avec commisération. Au second plan, des soldats menaçants. Fond architectural. Temple romain.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,25 ; la largeur, de 2m,10.

A gauche, au-dessus de l'autel. Partie supérieure :

Saint Paul en prison, convertissant son geôlier. — Peinture murale. — Par M. V. Biennoury.

« *Crede in Dominum Jesum... Et baptisatus est ipse et domus ejus.* » (Actes, xvi, 31 et 33.)

Saint Paul, revêtu d'une tunique rose à longs plis, convertit son geôlier ; à ses pieds, un soldat prosterné. Un prisonnier, les mains enchaînées, le contemple ; plus loin, trois personnages, dont l'attitude est indécise, assistent à cette scène ; à gauche, saint Pierre, tunique jaune, assis et bénissant. Fond : intérieur d'une prison.

Dans la pointe de l'ogive :

Triomphe des deux apôtres saint Pierre et saint Paul. — Peinture murale. — Par M. V. Biennoury.

« *Amabiles et decori in vita sua, in morte quoque non sunt divisi.* » (Rois, II, i, 23.)

Le Christ, draperies roses et manteau bleu, est debout au milieu des nuages ; à ses pieds, saint Pierre et saint Paul sont à genoux.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,25 ; la largeur, de 2m,10.

VI. CHAPELLE DE SAINTE-MADELEINE.

A la clef :

Écu d'azur.

Il est encadré par une couronne d'épines ; sur le champ, les instruments de la Passion, en or.

Sous l'ogive, à droite :

Repentir de Madeleine. — Peinture murale. — Par Murat.

« *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam.* » (Psaume l, 1.)

Marie, dans le désert, est prosternée au pied de la croix ; le ciel s'entr'ouvre, et deux anges planent, qui portent les symboles de la Passion.

Au-dessous :

Notre-Seigneur Jésus-Christ chez Marthe et Marie. — Peinture murale. — Par Murat.

« *Porro unum necessarium est. Maria optimam partem elegit.* » (Luc, x, 42.)

Notre-Seigneur Jésus-Christ, assis, et

exhortant Marie, qui est étendue à ses pieds et l'écoute avec recueillement. Trois personnages, au second plan, à gauche, sont attentifs. A droite, Marthe debout, la cruche sur la tête, est vêtue de rose lilas, et se montre de profil. Fond architectural ; intérieur.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,15 ; la largeur de 1m,90.

A gauche. Partie supérieure :

Apparition de Jésus à Madeleine, après la Résurrection. — Peinture murale. — Par MURAT.

« *Noli me tangere, nundum enim ascendi ad Patrem meum.* » (Saint LUC, X, 17.)

Vêtu entièrement d'une longue tunique blanche, Jésus apparaît à Madeleine, qui, à genoux, cherche à l'approcher. Fond de paysage, avec rochers et palmiers.

Au-dessus de l'autel :

Madeleine répandant un vase de parfums aux pieds de Jésus. — Peinture murale. — Par MURAT.

« *Dimittuntur tibi peccata... Vade in pace.* » (Saint LUC, VI, 48 et 50.)

Jésus, assis près de la table, est vêtu de blanc, avec manteau bleu ; à ses pieds, Madeleine verse des parfums. Assis au milieu de la table, et au second plan, saint Jean contemple Notre-Seigneur avec adoration. A sa droite, sont trois apôtres, assis et plus rapprochés, un autre debout ; à sa gauche, cinq personnages, les uns debout, les autres assis. Fond architectural ; portique.

J. MURAT. 1847. — Peinture murale. — H. 5m,15. — L. 1m,90.

VII. CHAPELLE DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

A la clef, blason de la ville de Paris :

Écu foncé de gueules, chargé d'un navire habillé d'argent flottant sur des ondes de même.

Paroi de gauche, dans l'ogive :

Saint Jean écrivant l'Apocalypse. — Peinture murale. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Dixit mihi : Scribe, quia hæc verba fidelissima sunt et vera.

Saint Jean, vêtu de rouge, est assis sur un rocher, la tête tournée vers le ciel ; derrière lui, un aigle ; devant lui, un ange vêtu de blanc lui dicte ce qu'il doit écrire.

Au-dessous :

La Cène. — Peinture murale. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Itaque cum recubuisset ille supra pectus Jesu, dixit ei : Domine, quis est.

Jésus assis à table au milieu des disciples ; saint Jean s'appuie sur le sein du Sauveur.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,15 ; la largeur, de 1m,90.

Paroi de droite, dans l'ogive :

Vocation de saint Jean et de saint Jacques. — Peinture murale. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Vocavit eos : illi autem, relictis retibus et patre, secuti sunt eum.

Jésus, debout sur le rivage, couvert d'un manteau bleu, appelle saint Jacques et saint Jean. Ceux-ci quittent leur barque où se trouve leur père pour suivre le Seigneur.

Au-dessous :

Martyre de saint Jean. — Peinture murale. — Par HIPPOLYTE FLANDRIN.

Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum? Dicunt ei : Possumus.

Saint Jean, debout, dans la cuve d'huile bouillante. Nombreux assistants étonnés. A gauche, les bourreaux s'enfuient épouvantés. Près d'eux, le gouverneur romain.

Hauteur totale des peintures, 3m,15 ; largeur, 1m,90.

VIII. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

A la clef, blason de la ville de Paris :

Écu foncé de gueules, chargé d'un navire habillé d'argent, flottant sur des ondes de même.

Paroi de gauche, dans l'ogive :

Sainte Geneviève en prière. — Peinture murale. — Par ALEXANDRE HESSE. 1852.

Cum adhuc junior essem... quæsivi sapientiam palam in oratione mea (ECCLE. LI).

Fond de paysage. Sainte Geneviève, vêtue de rouge, est agenouillée sur une pierre, les bras levés au ciel. Auprès d'elle ses moutons.

Au-dessous :

Consécration de sainte Geneviève. — Peinture murale. — Par ALEXANDRE HESSE. 1852.

Audi, filia,... et inclina aurem tuam, et concupiscet rex decorem tuum (Ps. XLIV).

Sainte Geneviève, vêtue de blanc, est age-

nouillée au pied d'un autel. Saint Germain, en costume épiscopal, la recouvre d'un voile. Derrière saint Germain, deux clercs, dont l'un tient la croix. Derrière sainte Geneviève, des assistants parmi lesquels plusieurs femmes agenouillées.

La hauteur totale de cette composition est de 3m,15 ; la largeur, de 1m,90.

Paroi de droite, dans l'ogive :

Le Miracle des ardents. — Peinture murale. — Par Alexandre Hesse. 1852.

Liberavit nos de medio ardentis flammæ, et de medio ignis eruit nos (Daniel, iii).

L'évêque et l'abbé de Sainte-Geneviève promènent processionnellement la châsse de sainte Geneviève au milieu des malades.

Au-dessous :

Sainte Geneviève distribue du pain aux pauvres. — Peinture murale. — Par Alexandre Hesse. 1852.

Facta est quasi navis institoris de longe portans panem suum (Prov. xxxi, 14).

Sainte Geneviève, robe jaune et voile blanc, une auréole sur la tête, debout sur le seuil d'un édifice, distribue du pain à des malheureux qui s'empressent autour d'elle. Deux jeunes gens se battent pour un morceau de pain. La sainte est aidée par trois femmes et par un homme qui verse des pains dans un panier placé près d'elle.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,15 ; la largeur, de 1m,90.

IX. Chapelle des deux saints-séverin.

Cette chapelle occupe deux travées.

A gauche, au-dessus de l'autel :

Saint Séverin le solitaire donne l'habit monastique à saint Cloud. — Peinture murale. — Par Sébastien Cornu.

« *Beatus Clodoaldus a S. Severino, Parisiensi monacho, religiosum habitum accipit.* » (*Ex Breviar. Paris.*)

Le saint, à genoux, la tête ceinte d'une auréole et vêtu de blanc, reçoit de saint Séverin l'habit monastique, dont le manteau lui est présenté par deux moines placés derrière lui. A ses pieds, sont étendus le manteau royal et l'épée. Saint Séverin est debout et vêtu de blanc, avec manteau rose doublé de jaune ; il impose les mains. Derrière lui, un Religieux porte la croix ; deux moines tiennent les cierges, et un troisième porte l'évangéliaire sur sa poitrine. Fond : intérieur, portique à l'entrée du monastère.

A droite, au-dessus du confessional :

Saint Séverin, abbé d'Agaune, guérit miraculeusement le roi Clovis. — Peinture murale. — Par Sébastien Cornu.

« *S. Severinus, abbas Agaunensis, casubula Clodoris imposita eum a febre liberat.* » (*Ex Breviar. Paris.*)

Le roi Clovis est étendu sur un lit, et sa figure exprime un sentiment farouche d'anxiété et de souffrance. A sa droite, la reine, couronne en tête et vêtue de blanc et d'un manteau rose, semble implorer le saint, qui, debout, la crosse d'une main, étend sur le roi l'autre main. Au pied du lit, deux femmes à genoux ; l'une tient un éventail en plumes de paon, l'autre un plat dans lequel est un vase en forme de corne. Au second plan, un personnage contemple la scène avec effroi. Des tentures vertes, dans toute la longueur de la composition, recouvrent un fond d'architecture romane.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,25 ; la largeur, de 2m,30.

X. Chapelle de saint-michel ou des saints-anges.

Paroi de gauche. En haut, dans l'ogive :

Le Pape saint Clément envoie des missionnaires dans les Gaules. — Peinture murale. — Par M. P. A. Pichon.

Le Pape saint Clément, vêtu de blanc et d'un manteau gris, reçoit dans ses bras l'un des missionnaires qui s'incline vers lui. A gauche, au second plan, plusieurs personnages, également drapés du manteau à teintes sombres, sont attentifs et recueillis. A droite, est un missionnaire, manteau rouge et le bâton de voyage à la main. Fond architectural ; portes et murailles de Rome.

Au-dessous :

Les Anges retirent miraculeusement le corps de saint Clément, jeté à la mer. — Peinture murale. — Par M. P. A. Pichon.

Deux anges, l'un drapé de rose, l'autre de bleu, retirent le corps du saint, jeté à la mer.

La hauteur totale de cette composition est de 5m,45 ; la largeur, de 2m,50.

Pierre tombale en marbre noir.

Inscription :

A ☧ ω

JOAN Ø BAPT. Ø

ALTINI PECCATORIS OSSA

HIC JACENT

PIE JESV MISERERE EIVS

TU VIATOR PRECARE PRO EO

VIX. Ø AN Ø PLM. Ø LXI. Ø

OBIIT POSTRIDIE ID Ø JUNIAS

A Ø C. Ø DIONYSIAONO MDCXL Ø

SENATOR FUIT IN CASTELL. Ø PAR. Ø

POENE QVADRAGEN. Ø

VALE VIATOR ET VALERE

MANES JVBE

A ☧ ω

C P F P F P F P C

(Un agneau nimbé avec les initiales ci-dessus).

Au-dessous :

L'Arbre de Jessé. — Peinture murale. — H. 2m,25. — L. 1m,60. — Par Von Holtorp.

« *Egreditur virga de radice Jesse et flos radice ejus ascendet.* » (Isaie, xi, 1.)

Peinture sur fond d'or, à l'huile, et à l'imitation des manuscrits anciens et des évangéliaires. Dix petites figures drapées sont suspendues, cinq de chaque côté, aux rameaux de l'arbre; au centre, la sainte Vierge et l'Enfant Jésus; à gauche, debout, saint Joseph; à droite, saint Jean le Précurseur.

Signé : Von Holtorp *fecit.* 1858.

Paroi de droite. Dans l'ogive :

Prédication de saint Jean-Baptiste. — Peinture murale. — H. 3m,45. — L. 2m,25. — Cette peinture ancienne, restaurée par M. Steinheil, est attribuée, à tort, à Jacob Bunel, peintre de Henri IV.

Saint Jean-Baptiste, debout, vêtu de draperies brunes, et entièrement drapé, est à demi incliné sur une barrière formée par des branches d'arbre dépouillées de feuilles. A sa droite, trois personnages vêtus de costumes mi-partis rouges et bleus, jaunes et verts. A sa gauche, deux femmes également costumées de couleurs vives, mais d'un seul ton pour chaque vêtement. Deux femmes à genoux, dont l'une tient un enfant, sont au premier plan. Un peu au-dessous, les figures agenouillées du donateur et deux femmes de sa famille.

Autel en bois de chêne sculpté; sur le devant du tombeau :

Six anges dans des niches.

Grand rétable à trois compartiments en bois sculpté peint et doré. Dans le compartiment du milieu :

L'Archange saint Michel terrassant le démon.

A gauche :

Un Ange et un Enfant.

A droite :

Un Ange portant une couronne et une palme, à ses pieds une ancre.

CHAPELLE DE LA RÉPARATION.

Cette chapelle occupe l'abside.

Adam et Ève chassés du Paradis terrestre. — Peinture murale. — H. 5m,30. — L. 2m,40. — *Signé :* V. L. Mottez. 1858.

Adam et Ève, chassés par l'ange armé de l'épée flamboyante, ont voilé leur nudité par des feuillages. Aux pieds d'Ève, le serpent rampe. Dans les nuages, plane le Père Éternel.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

La chapelle de la Sainte-Vierge, construite hors œuvre, est voisine de l'abside.

Au-dessus de l'autel :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Groupe. — Marbre. — H. 2m. — Par Charles-Antoine Bridan.

Au-dessus de la porte qui conduit aux sacristies :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Copie d'après Vanloo, par Belle. — H. 2m,50. — L. 1m,60.

Ex-voto à gauche de l'autel :

Petite barque avec deux anges et la Vierge tenant l'Enfant Jésus. — Mé-

tal doré. — Don de la ville de Boulogne-sur-Mer, 1860.

Cette chapelle de la Vierge est presque entièrement couverte de plaques de marbre : *ex-voto* à Marie Protectrice, Marie Immaculée, etc.

M. le curé vient récemment de faire poser deux plaques commémoratives ; son intention est de continuer ainsi, pour conserver le souvenir des donateurs ou des événements qui font date dans l'histoire de son église.

CHŒUR.

La décoration du chœur, consistant en placages de marbre, fut exécutée, ainsi que le petit baldaquin du maître-autel, aux dépens de mademoiselle de Montpensier, par le sculpteur Tubi, d'après les dessins de Lebrun.

Cette décoration, beaucoup plus riche d'ailleurs autrefois, qu'elle ne l'est aujourd'hui (voir M. de Guilhermy), a défiguré, depuis 1684, le chœur de l'église. Les cinq travées de l'abside sont recouvertes de placages de marbre qui enveloppent les piliers et transforment les ogives en arcades cintrées.

Il n'existe plus à Saint-Séverin que trois épitaphes. L'une, à l'entrée de la chapelle de la Vierge, est celle de Jean-Baptiste Altin, conseiller au Châtelet de Paris, qui se distingue par la singularité de ses emblèmes empruntés au symbolisme des catacombes de Rome. (V. M. de Guilhermy.)

L'autre, auprès de la porte de la sacristie, celle de Nicolas de Bomont, marchand et bourgeois de Paris, mort en 1540.

Une troisième, autour d'un fût de colonne, celle de Guillaume Fusée, président au Parlement de Paris, et de sa femme, Jeanne Desportes, qui firent diverses fondations pieuses, en 1521. (V. M. de Guilhermy.)

« D'autres inscriptions modernes rappellent « que la première confrérie établie en France, « sous le titre de l'Immaculée-Conception, « fut érigée en 1311 à Saint-Séverin, et font « connaître l'emplacement que la chapelle de « cette association occupa, d'abord près de « l'entrée du chœur, au nord, puis à l'extré- « mité de l'abside. »

Pierre commémorative, placée au premier pilier du chœur (côté gauche).

AVANT L'ANNÉE MCCCCXCVII
IL EXISTOIT ICI UNE CHAPELLE
DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE
POUR EN CONSERVER LE SOUVENIR
CEUX QUI GÈRENT LE TEMPOREL
DE CETTE CHAPELLE ONT PRIS SOINS
PAR LA SUITE DES TEMPS
CETTE IMAGE DE NOUVEAU
DÉTRUITE PENDANT LA RÉVOLUTION
DE MDCCLXXXVIII

(Les derniers chiffres à moitié effacés.)

ELLE A ÉTÉ ENFIN RELEVÉE LE JOUR
DE LA FÊTE DE L'ANNONCIATION
DE LA BIENHEUREUSE MARIE
L'AN DE GRACE MDCCC.....

(Les derniers chiffres à moitié effacés.)

MONSIEUR MICHELI AINÉ
MOULEUR DE L'INSTITUT A FAIT PRÉSENT
A L'ÉGLISE DE CETTE STATUE.

Il n'existe pas encore de statue au-dessus de cette pierre.

VITRAUX.

Les vitraux datent, les uns de la fin du quinzième siècle, les autres du commencement du siècle suivant. Une restauration a été faite récemment. On avait commencé, au siècle dernier, par supprimer les fonds et les bordures.

Les vitraux principaux sont remplis d'armoiries et de figures de donateurs. Quelques magistrats se font reconnaître à leur costume. Les donateurs sont en général accompagnés de leurs familles et assistés de leurs patrons.

La nef compte dix-sept fenêtres.

PREMIÈRE FENÊTRE.

A gauche, une seule lancette libre, celle qui est voisine de l'orgue étant murée :

Saint Marc. — H. 3m,80. — L. 0m,80.

DEUXIÈME FENÊTRE.

Deux lancettes :

Saint André. — H. 3m,80. — L. 0m,80.
Un saint Évêque. — H. 3m,82. — L. 0m,80.

Dans la rose des flamboyants :

Anges musiciens.

TROISIÈME FENÊTRE.

Deux lancettes :

Saint Philippe. — H. 3m,80. — L. 0m,80.
Saint Paul. — H. 3m,80. — L. 0m,80

Dans la rose des flamboyants :

Anges musiciens. Concert céleste.

Les vitraux de ces trois premières fenêtres sont presque entièrement nouveaux, et ce qui est ancien provient des fenêtres de l'église de Saint-Germain des Prés où ils ont été remplacés par des verrières exécutées sur les

cartons d'Hippolyte Flandrin. Avec la quatrième fenêtre commence la série des anciens vitraux, qui tous ont été rétablis par une restauration de M. Prosper Lafaye. Les flamboyants sont pour la plupart d'exécution et de composition nouvelles. Ils sont formés de trois compartiments séparés par deux meneaux [1].

QUATRIÈME FENÊTRE.

Lancette du milieu :

Ascension. — H. 3m,80. — L. 0m,80.

Lancette de gauche :

Saint Pierre. — H. 2m,80. — L. 0m,80.

Donateur.

Lancette de droite :

Saint Jean-Baptiste. — H. 3m,83. — L. 0m,80.

Donateur et écu.

Dans les trois lobes des flamboyants :

Sainte Catherine.—H. 0m,75.—L. 0m,45.

Panneau des flamboyants en fragments.

Sainte Élisabeth.—H. 0m,65.— L. 0m,45.

Fragments anciens.

Saint Antoine. — H. 0m,60. —L. 0m,40.

Dans les flamboyants :

Le Triangle. — H. 0m,55. — L. 0m,25.

Fragments d'anges musiciens.

Chanteur. — H. 0m,45. — L. 0m,25.

Fragments d'anges musiciens.

Contemplateur. — H. 1m,30. —L. 0m,32.

Anges en pointes, gauche.

Admirateur. — H. 1m,10. — L. 0m,32.

Anges de droite, pointe.

Adorateur. — H. 1m,16. — L. 0m,26.

Anges d'écoinçon, gauche.

Adorateur. — H. 1m,16. — L. 0m,27.

Anges d'écoinçon, droite.

CINQUIÈME FENÊTRE.

Lancette du milieu :

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit. — H. 3m,87. — L. 0m,82.

Lancette de gauche :

Ange au flambeau.—H. 3m,84.—L. 0m,84.

Lancette de droite :

Ange au flambeau.—H. 3m,84.—L. 0m,84.

Dans les flamboyants :

Trompette. — H. 0m,75. — L. 0m,30.

Père éternel. — H. 0m,63. — L. 0m,42.

Fragment.

Harpe. — H. 0m,72. — L. 0m,30.

Fragment d'ange.

Chanteur. — H. 0m,75. — L. 0m,28.

Ange de droite, fragment.

Chanteur. — H. 0m,75. — L. 0m,25.

Ange de gauche, fragment.

Chanteur. — H. 0m,75. — L. 0m,89.

Ange.

SIXIÈME FENÊTRE.

Lancette du milieu :

Le Christ. — H. 3m,40. — L. 0m,82.

Lancette de gauche :

Saint Sébastien. — H. 3m,40. — L. 0m,82.

Lancette de droite :

Saint diacre. — H. 3m,85. — L. 0m,82.

Dans les flamboyants :

Père éternel. — H. 0m,90. — L. 0m,73.

Panneau du haut de la fenêtre, flamboyants.

Saint Jean l'Évangéliste. — H. 1m,13. — L. 0m,70.

Coin de gauche, donateur.

Tambourin. — H. 0m,80. — L. 0m,44.

Ange musicien.

Trompette. — H. 0m,80. — L. 0m,44.

Ange, fragment.

Adorateur. — H. 1m,25. — L. 0m,80.

Écoinçon ; fragments de personnages.

SEPTIÈME FENÊTRE.

Lancette du milieu :

Le Christ. — H. 3m,57. — L. 0m,85.

[1] M. Prosper Lafaye, le restaurateur des verrières, est l'auteur d'un *Mémoire au sujet des vitraux anciens de Saint-Séverin*, auquel nous renvoyons le lecteur, pour plus amples descriptions des sujets. Paris, A. Pougin, éditeur, 1871, in-8° de 100 pages.

Lancette de gauche :

Sainte Madeleine. — H. 3^{m},48. — L. 0^{m},84.

Saintes femmes dans le jardin.

Lancette de droite :

Saint Charles. — H. 3^{m},53. — L. 0^{m},84.

Saint avec dalmatique.

Dans les flamboyants :

Résurrection. — H. 1^{m}. — L. 0^{m},91.

Panneau du haut en cœur.

Prière. — H. 1^{m}. — L. 0^{m},33.

Ange en écoinçon ; fragment.

Adoration. — H. 0^{m},80. — L. 0^{m},20.

Pointe de gauche ; fragment.

Adoration. — H. 0^{m},80. — L. 0^{m},20.

Pointe d'ange ; fragment.

Adoration. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},35.

Pointe de pointe.

Adoration. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},15.

Pointe de pointe.

Adoration. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},15.

Pointe.

HUITIÈME FENÊTRE.

Lancette du milieu :

Sainte Trinité. — H. 3^{m},80. — L. 0^{m},76.

Lancette de gauche :

Saint Christophe. — H. 3^{m},80. — L. 0^{m},76.

Lancette de droite :

Sainte Catherine. — H. 3^{m},80. — L. 0^{m},76.

Dans les flamboyants :

Ange à draperies volantes, sur fond bleu.
Ange à draperies volantes, sur fond bleu, de composition nouvelle.
Ange à draperies volantes, sur fond bleu, de composition nouvelle.

NEUVIÈME FENÊTRE.

Cette fenêtre n'a que deux lancettes.
Lancette de droite :

Saint Pierre. — H. 4^{m},60. — L. 1^{m},15.

Lancette de gauche :

Saint André. — H. 4^{m},60. — L. 1^{m},15.

Dans les flamboyants :

Saint Pierre mort. — H. 0^{m},92. — L. 0^{m},69.
Saint André mort. — H. 1^{m}. — L. 0^{m},90.
Saint Pierre, pape. — H. 0^{m},95. — L. 0^{m},64.
Le Christ. — H. 0^{m},88. — L. 0^{m},68.

Pointe, anges.

Saint Étienne. — H. 1^{m},10. — L. 0^{m},21.

Pointe, anges.

Adorateur. — H. 1^{m},10. — L. 0^{m},23.

Pointe, anges.

Adorateurs. — H. 0^{m},24. — L. 0^{m},87.

Pointe, anges.

Anges. — H. 0^{m},81. — L. 0^{m},74.
Notables. — H. 0^{m},88. — L. 0^{m},68.

Figures du temps, avec costumes.

DIXIÈME FENÊTRE.

Cette fenêtre n'a que deux lancettes.
Lancette de gauche :

Saint Jean-Baptiste. — H. 4^{m},57. — L. 1^{m},10.

Plusieurs adorateurs, avec blasons.

Lancette de droite :

Saint Michel. — H. 4^{m},65. — L. 1^{m},15.

Dans les flamboyants :

Le Couronnement de la Vierge. — H. 1^{m},05. — L. 0^{m},25.
Saint Michel. — H. 1^{m},03. — L. 0^{m},21.

Pointe, figure de saint Michel. Deux écus.

La Vierge. — H. 1^{m}. — L. 0^{m},69.

Deux écus, et deuxième pointe de droite.

ONZIÈME FENÊTRE.

Au centre du chevet :

Le Christ. — H. 4^{m},60. — L. 1^{m},15.

Lancette de gauche :

La Vierge. — H. 4^{m},60. — L. 1^{m},15.

Lancette de droite :

Directeur. — H. 0^{m},95. — L. 0^{m},74.

Instruction des enfants (flamboyants).

DOUZIÈME FENÊTRE.

Lancette du milieu :

Saint Jean l'Évangéliste. — H. 4^{m},60. — L. 1^{m},17.

Lancette de gauche :

Donateurs, avec écusson.

Lancette de droite :

Saint Martin. — H. 4^{m}. — L. 0^{m},60.

Avec donateurs.

Dans les flamboyants :

Saint Martin, à cheval. — H. 0^{m},92. — L. 0^{m},70.

Donateurs.

Quatorze figures.

Flamboyants.

TREIZIÈME FENÊTRE.

Lancette de gauche :

Sainte Geneviève. — H. 4^{m},50. — L. 1^{m},12.

Avec neuf donateurs.

Lancette de droite :

Saint Séverin. — H. 4^{m},33. — L. 1^{m},16.

Avec trois donateurs.

Dans les flamboyants :

Confirmations. — H. 0^{m},95. — L. 0^{m},98.

Flamboyants.

QUATORZIÈME FENÊTRE.

Lancette du milieu :

Le Christ. — H. 3^{m},88. — L. 0^{m},83.

Lancette de gauche :

La Couronne d'épines. — H. 0^{m},36. — L. 0^{m},27.

Lancette de droite :

Saint Jean. — H. 3^{m},88. — L. 0^{m},85.

Dans les flamboyants :

La Vierge. — H. 3^{m},84. — L. 0^{m},88.

Anges avec attributs.

Les Clous. — H. 0^{m},36. — L. 0^{m},27.

Fragments d'anges aux clous. Anges en pointe.

Chant. — H. 1^{m},13. — L. 0^{m},32.

Fragments d'anges aux clous. Anges en pointe. Musiciens.

Musique. — H. 1^{m},07. — L. 0^{m},70.

Anges en pointe, de gauche.

Chant. — H. 1^{m},07. — L. 0^{m},30.

Anges en pointe, de droite.

QUINZIÈME FENÊTRE.

Lancette du milieu :

Saint Pierre. — H. 3^{m},70. — L. 0^{m},57.

Grande figure drapée.

Lancette de gauche :

Saint Paul. — H. 3^{m},68. — L. 0^{m},84.

Grande figure, avec architecture.

Lancette de droite :

Saint André. — H. 3^{m},72. — L. 0^{m},36.

Grande figure seule.

Dans les flamboyants :

Père éternel. — H. 1^{m},15. — L. 0^{m},75.

Panneau du haut.

Père éternel. — H. 1^{m},15. — L. 0^{m},75.

Panneau du haut.

Adorateur. — H. 0^{m},70. — L. 0^{m},20.

Pointe d'anges de droite.

Adorateur. — H. 0^{m},85. — L. 0^{m},20.

Pointe d'anges, de gauche.

SEIZIÈME FENÊTRE.

Lancette du milieu :

Sainte Agnès. — H. 3^{m},85. — L. 0^{m},80.

Figure avec moutons et attributs.

Lancette de gauche :

Saint Jacques. — H. 3^{m},85. — L. 0^{m},80.

Figure seule, avec architecture.

Lancette de droite :

Saint Antoine. — H. 3^{m},85. — L. 0^{m},80.

Figure, architecture et attributs.

Dans les flamboyants :

Ange musicien. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},45.

Écoinçon.

Ange musicien. — H. 0^{m},40. — L. 0^{m},25.

Deuxième écoinçon de droite.

Chanteur. — H. 0^{m},77. — L. 0^{m},17.

Anges musiciens en pointe, droite.

Prière. — H. 0^{m},66. — L. 0^{m},27.

Anges musiciens en pointe, droite.

DIX-SEPTIÈME FENÊTRE.

Lancette du milieu :

Saint Simon. — H. 3m,85. — L. 0m,80.

Lancette de gauche :

Saint Barthélemy. — H. 3m,85. — L. 0m,80.

Lancette de droite :

Saint Antoine. — H. 3m,85. — L. 0m,80.

Dans les flamboyants :

Anges musiciens.

DIX-HUITIÈME FENÊTRE.

Les trois tableaux ne forment qu'un même sujet :

Saint Thomas de Cantorbéry frappé sur les marches de l'autel. — Hauteur de chaque tableau : 3m,85 ; largeur : 0m,80.

Dans les flamboyants :

Anges musiciens.

DIX-NEUVIÈME FENÊTRE.

Deux lancettes. Lancette de gauche :

Un saint inconnu. — H. 3m,85. — L. 0m,80.

Lancette de droite :

Un saint inconnu. — H. 3m,85. — L. 0m,80.

Dans les flamboyants :

Anges musiciens.

VINGTIÈME FENÊTRE.

Deux lancettes. Lancette de gauche :

Saint Luc. — H. 3m,85. — L. 0m,80.

Lancette de droite :

Un saint inconnu. — H. 3m,85. — L. 0m,80.

Dans les flamboyants :

Concert d'anges.

VINGT ET UNIÈME FENÊTRE.

Une lancette :

Saint Jean. — H. 3m,85. — L. 0m,80.

Dans les flamboyants :

Concert d'anges.

VINGT-DEUXIÈME FENÊTRE.

Rosace du portail :

Arbre de Jessé. — Diamètre : 5m.

Les fenêtres dix-neuvième, vingtième, vingt et unième et vingt-deuxième n'ont pas été restaurées.

VITRAUX DES CHAPELLES.

Bas côté droit :

CHAPELLE DE SAINTE-MADELEINE.

Apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence. — Par Didron. 1876.

Don de la famille Albert Roulhac.

CHAPELLE DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

Vitrail en grisaille, signé : Baltard, architecte, et Vigné, peintre verrier. 1842. — H. 5m. — L. 3m.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Sainte Geneviève rendant la vue à sa mère. — Vitrail à trois compartiments. — Par M. Hirsch, 1876.

Don de mademoiselle Turin.

CHAPELLE DES DEUX SAINTS-SÉVERIN.

Mort de saint Séverin, abbé. — Vitrail. — H. 5m,15. — L. 1m,80. — Par M. Hirsch.

Don de mademoiselle Gagey.

Saint Séverin solitaire, enseignant. — Vitrail. — H. 5m,15. — L. 1m,80. — Par M. Hirsch.

Don de mademoiselle Gagey.

CHAPELLE DE LA RÉPARATION.

Grisailles et figures. Dans les compartiments du bas :

Adam et Ève après la faute.
L'Ange armé de l'épée.
L'Ange Gabriel tenant un lis.
La Vierge agenouillée.

Dans les compartiments du haut :

La Vierge.
Dieu le Père et Jésus-Christ.

Vitrail à compartiments, par M. Joseph Felon.

SACRISTIES.

Au nord, la ligne des chapelles est interrompue par la sacristie, construite et voûtée comme l'église elle-même. Un escalier ayant sa porte sur le collatéral monte à l'ancienne salle du trésor, qui forme un autre étage au-dessus de la sacristie basse. Il n'y a rien dans les sacristies qui soit digne d'être signalé.

L'église de Saint-Séverin n'a pas été comprise dans la répartition de tableaux faite aux monuments religieux de Paris, par décret du 25 février 1811.

Jules GODDÉ.

Paris, 30 mai 1876

TABLE

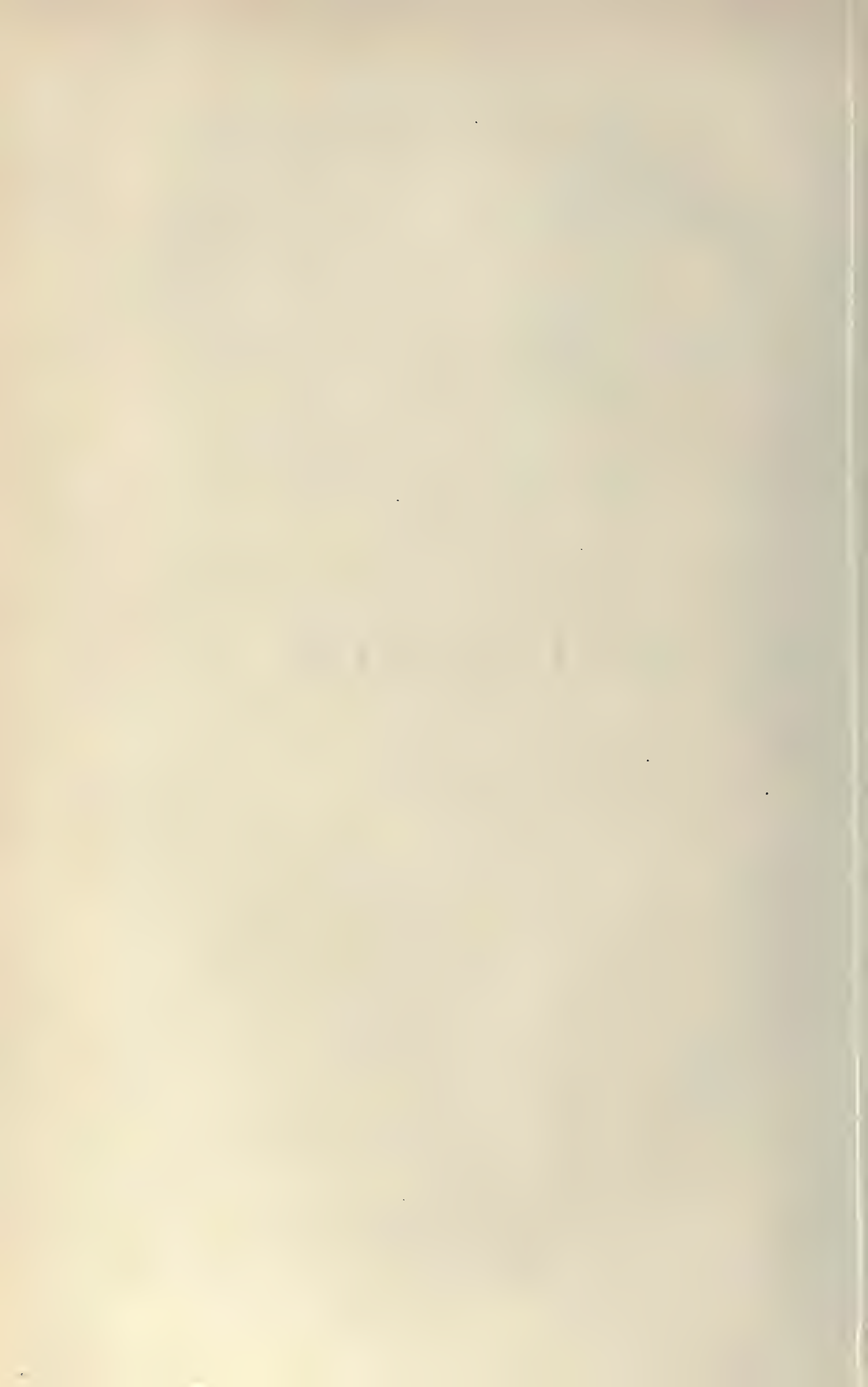
DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-AUGUSTIN



ÉGLISE

DE SAINT-AUGUSTIN

HISTOIRE. — *Cette église, une des succursales de la paroisse de Sainte-Madeleine, a été construite par Victor* BALTARD, *architecte, membre de l'Institut, ancien directeur des travaux d'architecture de la Ville de Paris.*

Les travaux, commencés en 1860, *ont été terminés en* 1871.

Le style de l'édifice rappelle celui de la renaissance italienne, avec un mélange de byzantin dans certaines dispositions et dans certains détails d'ornementation.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

La façade principale est percée, au rez-de-chaussée, de trois arcades d'inégale hauteur, donnant accès à un porche.

Au-dessus des piliers des arcades, quatre sujets, soutenus en encorbellement par des consoles, représentent :

Les Symboles des quatre Évangélistes. — Pierre. — H. 1m,90. — Par M. JACQUEMART.

Au-dessus du tympan des arcades, riche frise de sculpture allant jusqu'à la corniche du rez-de-chaussée, et comportant treize figures demi-bosse :

Le Christ et les douze Apôtres. — Statues. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. JOUFFROY.

De chaque côté de la façade, dans la hauteur de la première ordonnance, sont quatre figures placées dans des niches obtenues par la superposition de deux petits ordres à colonnettes.

Niche inférieure de gauche :

Élie. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. CAVELIER.

Il indique du doigt le livre des prophéties, qu'il tient ouvert sur sa poitrine.

Niche supérieure de gauche :

Saint Thomas d'Aquin. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. CAVELIER.

Il lève les yeux au ciel, et tient les mains croisées sur sa poitrine.

Niche inférieure de droite :

Moïse. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. CAVELIER.

Moïse fait un geste d'autorité avec la main droite.

Niche supérieure de droite :

Saint Augustin. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. CAVELIER.

Saint Augustin tient un livre fermé sur sa poitrine ; le bras droit est replié, et la main repose sur le livre.

La partie haute de la façade est ornée d'un grand arc plein cintre, dont l'intrados est décoré d'une torsade, de moulures et d'une suite de caissons.

Le milieu de cet arc est occupé par une grande rose, en fonte de fer dorée.

Dans les tympans inférieurs de la rose sont, à gauche :

L'Ancienne Alliance, symbolisée par un Ange agenouillé tenant les Tables de la loi. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. LE PÈRE.

A droite :

La Nouvelle Alliance, symbolisée par un Ange agenouillé tenant l'Évangile. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. LE PÈRE.

La façade est surmontée d'un pignon qui se termine par une croix, accompagnée de deux figures ; à gauche :

Un Ange tenant la couronne d'épines. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. SCHROEDER.

A droite :

Un Ange tenant un calice. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. SCHROEDER.

PORCHE.

Il ouvre par cinq arcades plein cintre, dont trois sur la façade principale, et deux sur les faces latérales.

Les trois portes de l'église, situées dans l'axe des trois arcades du porche, sont en chêne revêtu de cuivre galvanoplastique.

Porte de gauche, partie supérieure :

Quatre Figures d'enfants. — H. 0m,70.

Porte de droite, partie supérieure :

Quatre Figures d'enfants. — H. 0m,70.

Porte du milieu, partie supérieure :

Les quatre Vertus cardinales. — H. 0m,80.

Au-dessous des figures, sur chacune des portes :

Seize panneaux ornés de rinceaux.

Les modèles des figures et des rinceaux ont été exécutés par M. MATHURIN MOREAU, et la galvanoplastie par M. CHRISTOFLE.

La décoration du porche est complétée par trois peintures sur lave émaillée, placées au-dessus des portes.

Porte de gauche :

L'Espérance. — Peinture sur lave, encastrée dans un cercle de 1m,30 de diamètre.

Porte de droite :

La Charité. — Peinture sur lave. — Mêmes dimensions.

Porte du milieu :

La Foi. — Peinture sur lave, encastrée dans un demi-cercle de 2m de diamètre.

Ces trois peintures sont de M. PAUL BALZE.

FAÇADE LATÉRALE DE GAUCHE.

La portion de cette façade, comprise dans l'épaisseur du porche, est ornée de sculptures ; à gauche, dans les deux niches obtenues par la superposition des deux ordres à colonnettes.

Niche inférieure de gauche :

Isaïe. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par EUGÈNE FAROCHON.

Isaïe tient des tablettes dans sa main gauche et se dispose à graver ses prophéties.

Niche supérieure de gauche :

Saint Léon le Grand. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par EUGÈNE FAROCHON.

En costume pontifical, saint Léon est tête nue et il écrit.

Niche inférieure de droite :

Jérémie. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. CHAMBARD.

Jérémie, debout, les mains croisées, s'appuie sur une sorte de joug posé verticalement.

Niche supérieure de droite :

Saint Grégoire. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. CHAMBARD.

Saint Grégoire tient une croix dans la main gauche.

Au-dessus du tympan de l'arcade, trois figures haut relief :

Saint Ambroise. — *Saint Augustin.* — *Sainte Monique.* — H. 2m,50. — Par M. BONNASSIEUX.

Saint Ambroise et sainte Monique se tiennent tournés vers saint Augustin, qui occupe le centre. L'expression de leur regard semble indiquer qu'ils viennent d'adresser une prière à saint Augustin, qui a penché la tête et réfléchit.

Au premier étage, entre les pilastres accouplés qui décorent cette partie de la façade, une figure dans une niche :

Saint Jérôme. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par LOUIS BRIAN.

Saint Jérôme, tête nue, tient un livre ouvert dans ses mains.

Enfin, au-dessus de la corniche principale de la nef, les pilastres sont couronnés par des :

Groupes d'enfants avec candélabres. — Pierre. — H. 1m,90. — Par M. CORDIER.

AÇADE LATÉRALE DE DROITE.

Niche inférieure de gauche :

Daniel. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Chardigny.

Daniel, la main droite posée sur la poitrine, a la tête relevée ; un manuscrit demi-roulé est dans sa main gauche.

Niche supérieure de gauche :

Saint Jean Chrysostome. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Ottin.

Il parle, en appuyant sa parole d'un geste de la main droite ; de l'autre, il tient un livre. La tête est nue.

Niche inférieure de droite :

Ézéchiel. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Gruyère.

Ézéchiel, un pan de son manteau relevé sur la tête, enseigne ses prophéties. La main gauche porte un manuscrit.

Niche supérieure de droite :

Saint Basile. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Gruyère.

Debout, tête nue, les yeux levés, il médite. Les mains sont croisées et portent des tablettes et un stylet.

Au-dessus du tympan de l'arcade du porche, trois figures haut relief :

Saint Dominique. — *Saint Louis.* — *Saint François d'Assise.* — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Lequesne.

Saint Dominique est représenté dans une pose méditative ; saint François presse la croix sur sa poitrine et lève les yeux au ciel ; saint Louis, qui occupe le centre, tient d'une main la couronne d'épines et de l'autre un sceptre surmonté de la main de justice.

Niche du premier étage :

Saint Athanase. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Desprez.

Saint Athanase est debout, et il parle. Il tient un rouleau dans la main gauche, et fait un geste de la droite.

Au-dessus des pilastres accouplés de la corniche de la nef principale :

Groupes d'enfants avec candélabres. — Pierre. — H. 1m,90. — Par M. Carrier-Belleuse.

DOME.

Au-dessus du transept s'élève une tour polygonale à seize pans de 27m de diamètre, surmontée d'un dôme couvert en ardoises. Ce dôme est couronné par une lanterne à jour en fonte de fer.

Dans les diagonales, la tour est flanquée de quatre tourelles octogonales couvertes par de petites coupoles en arc de cloître.

Ces tourelles mesurent 50m de hauteur, la tour 60m et la lanterne qui la surmonte 20m.

INTÉRIEUR.

Il se compose d'une vaste nef dépourvue de bas côtés et comportant huit travées, d'un transept octogonal flanqué de deux chapelles latérales et au milieu duquel est placé le sanctuaire.

Au chevet se trouve la chapelle de la Vierge.

NEF.

Contre le mur intérieur de la façade principale est la tribune des orgues. Cette tribune, en chêne poli comme le buffet, est soutenue en encorbellement sur trois arcades en pierre avec colonnes composites engagées dans les piles. Le buffet a 11m de largeur ; les orgues sont mises en mouvement par un système électrique inventé par M. Barcker.

La nef proprement dite se compose de huit travées égales, ce qui donne de chaque côté deux demi-piles d'extrémités et sept piles intermédiaires.

Chaque travée se divise en deux partis distincts ; dans le parti inférieur, un grand arc comprend d'abord une arcade reposant sur des colonnes dont les chapiteaux sont inspirés de l'ordre corinthien, puis, au-dessus, le grand arc enveloppe en outre trois petites arcatures supportées par des colonnettes. Au-dessus de ces arcatures se trouvent des ornements ajourés. Les tympans de l'arcade inférieure sont décorés d'imbrications inspirées du roman.

L'arcade accuse les chapelles latérales, les arcatures indiquent le triforium ; entre les colonnettes des arcatures règne une balustrade en fer forgé et doré.

Le parti supérieur se compose simplement de huit baies plein cintre.

Dans l'axe de chacune des neuf piles s'élève une colonne en fonte peinte et dorée supportant les neuf grands arcs doubleaux en fer et fonte ornés sur lesquels reposent les armatures et les formerets des voûtes.

Immédiatement au-dessous de la naissance de ces grands arcs, adossée à chaque colonne et en encorbellement sur des consoles :

Figure d'Ange. — Statue. — En fonte peinte et dorée. — H. 2m,40. — Fondue d'après le modèle de M. Schroeder.

Sur les colonnes de la nef sont appliquées :

Les stations du Chemin de la croix.

Ces bas-reliefs sont en cuivre émaillé et doré.

A la hauteur de la sixième travée de gauche est :

Le Banc d'œuvre.

Il est en chêne poli, fort simple.

Au-dessus :

Christ en croix. — Bronze.

En face, dans la sixième travée de droite :

La Chaire.

Cette chaire, en chêne poli, est à deux montées. Elle est surmontée d'un abat-voix portant une petite coupole en arc de cloître.

CHAPELLE LATÉRALE DE GAUCHE.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

L'église de Saint-Augustin n'a pas de bas côtés, comme on l'a dit plus haut, dans la description de la nef.

La chapelle des Fonts baptismaux occupe la première travée de la nef.

Verrière d'ornements de couleur. — H. 4m. — L. 1m,80. — Par M. Lusson.

Cuve baptismale en marbre blanc avec couvercle en cuivre galvanoplastique, procédé Christofle.

Cette chapelle est fermée par une grille en fer forgé peinte et dorée.

Deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième travées de la nef :

Cinq verrières d'ornements de couleur. — H. 4m,75. — L. 2m,84. — Par M. Lusson.

Dans la septième travée de la nef, au-dessus d'une porte munie d'un tambour :

Le Baptême de saint Augustin. — Tableau cintré. — H. 4m,75. — L. 2m,84. — Par M. Maillart. (Salon de 1874, n° 1252).

Saint Augustin est dans la cuve avec son fils Dieudonné; saint Ambroise, entouré de son clergé, le baptise. Sur la gauche, un jeune homme écrit. A droite, sainte Monique en prière, et derrière elle, des assistants, hommes et femmes. Au premier plan, quatre enfants font de la musique.

Huitième travée de la nef. Dans une niche, au-dessus de la porte de la sacristie des mariages :

Saint Charles Borromée. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par M. Taluet.

Debout, en costume d'officiant, il tient un ciboire dans la main gauche; la droite tient une hostie.

CHAPELLE LATÉRALE DE DROITE.

CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

Elle occupe la première travée de la nef.

Verrière d'ornements de couleur. — H. 4m. — L. 1m,80. — Par M. Nicod.

Cette chapelle est fermée par une grille en fer forgé peinte et dorée.

Deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième travées de la nef :

Cinq verrières d'ornements de couleur. — H. 4m,75. — L. 2m,84. — Par M. Nicod.

Dans la septième travée de la nef, au-dessus du tambour :

La Mort de sainte Monique. — Tableau cintré. — H. 4m,75. — L. 2m,84. — Par M. Maillart.

La sainte est couchée de droite à gauche; au premier plan, un personnage assis a pris la main de la mourante. A droite et au fond, figures dans l'attitude de la douleur. Ce tableau n'a pas d'encadrement.

Huitième travée de la nef. Dans une niche au-dessus de la porte de la sacristie des messes :

Saint François de Sales. — Statue en pierre. — H. 1m,80. — Par M. Brunet.

Le saint, debout, est vêtu du costume épiscopal; il tient ses mains jointes et tombantes.

TRANSEPT ET CHŒUR.

La partie centrale du transept, sous le dôme, est occupée par le sanctuaire, élevé de dix marches sur le sol de la nef et entouré d'une balustrade pleine en pierre et en marbre vert de Campan, surmontée de candélabres servant à l'éclairage.

Au centre du sanctuaire, sous un riche ciborium en fonte de fer et en bronze de dix mètres de hauteur, est placé le maître-autel, orné de grilles en bronze, de colonnes en marbre vert et de mosaïques de Lyon.

La base du sanctuaire est flanquée, à gauche et à droite, de deux escaliers en pierre descendant dans la crypte. Ces escaliers sont fermés par des grilles en fer forgé avec appui en cuivre.

La grille de communion est également en fer forgé avec appui en cuivre.

Le transept présente en plan la forme d'un polygone irrégulier composé de quatre grands côtés égaux et parallèles deux à deux, reliés entre eux par quatre petits côtés également égaux et parallèles. Les quatre grands côtés correspondent aux vides de la nef et de la chapelle de la Vierge, dans le grand axe; et à ceux des deux grandes chapelles demi-octogonales, dans l'axe transversal. Les quatre petits côtés constituent les supports des pendentifs du dôme.

Mesurée intérieurement, la largeur de ce polygone est de 25^m entre les grands côtés, et de 28^m entre les petits.

Aux huit points d'intersection des côtés de ce polygone s'élèvent huit piles en fonte ornée supportant toutes les armatures métalliques des pendentifs, de la tour polygonale supérieure, de la coupole intérieure, du dôme extérieur et de la lanterne.

Au-dessous de la naissance des grands arcs doubleaux et sur chaque pile :

Un Ange thuriféraire peint et doré. — H. 2^m,30. — Fondu d'après le modèle de M. Schroeder.

COTÉ GAUCHE.

PREMIÈRE FACE.

Au-dessus de la porte de la sacristie des mariages :

Deux Anges séparés par un candélabre portant un cartouche sur lequel est inscrit : Prudentia. — Hauteur des figures : 2^m. — Par M. Schoenewerck.

Dans l'arcade du triforium :

Saint Félix. — Statue. — Plâtre. — H. 2^m,50. — Par M. Maniglier.

Debout, en costume de moine, il porte un plan d'église dans sa main gauche.

Saint Ambroise. — Statue. — Plâtre. — H. 2^m,50. — Par M. Vital-Dubray.

Debout, en costume épiscopal, il tient la crosse et porte un livre dans la main droite.

Ces deux figures sont des moulages de statues exécutées pour l'église de la Trinité.

L'armature du pendentif contient un grand cadre circulaire en fonte ornée et dorée, dans lequel se trouve une peinture sur fond d'or :

Saint Matthieu et deux Anges. — Toile marouflée. — Hauteur des figures : 3^m environ. — Par M. Signol.

Saint Matthieu, debout, la main droite levée à la hauteur de l'épaule, porte un rouleau dans la main droite, et il est vêtu d'une tunique blanche recouverte d'une draperie brune. L'ange, assis à sa gauche, est vêtu de rose et s'apprête à écrire; celui de droite porte un voile bleu dans ses mains, et est vêtu d'une tunique verte.

DEUXIÈME FACE.

CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Elle ouvre sur la deuxième face de gauche par trois arcades reposant sur des colonnes en marbre rouge. Elle est formée en plan d'un demi-octogone, ce qui donne trois grandes faces et deux petites. L'autel est en pierre très-simple.

Sur chacune des trois faces :

Verrière d'ornements de couleur. — H. 4^m,75. — L. 2^m,70. — Par M. Lusson.

Cette chapelle est surmontée, à l'étage du triforium, d'une grande tribune dont la voûte est divisée en trois fuseaux polygonaux contenant chacun deux figures peintes sur fond bleu.

Fuseau de gauche :

Saint Pierre baptisant. — Toile marouflée. — H. 2^m,20. — Par M. Bouguereau.

Saint Pierre, debout vers la droite, vêtu de jaune, baptise un catéchumène, debout devant lui.

Fuseau de droite :

Saint Paul enseignant. — Toile marouflée. — H. 2^m,20. — Par M. Bouguereau.

Saint Paul, le bras levé, enseigne la doctrine. Un homme et une femme, debout, à droite, l'écoutent avec attention.

Fuseau du milieu :

Saint Pierre et saint Paul. — Toile marouflée. — H. 2^m,20. — Par M. Bouguereau.

Saint Pierre et saint Paul sont debout, adossés à un autel décoré d'un crucifix.

La tribune est éclairée par trois roses de 2m,45 de diamètre garnies de vitraux d'ornements de couleur exécutés par M. Oudinot.

TROISIÈME FACE.

Au-dessus d'une porte de sortie :

Deux Anges séparés par un candélabre portant un cartouche sur lequel est inscrit : Justitia. — Bas-relief. — Pierre. — Hauteur des figures : 2m. — — Par Travaux.

Dans l'arcade du triforium :

Saint Athanase. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,50. — Par M. Guillaume.

Debout, saint Athanase tient un manuscrit dans sa main.

Saint Hilaire. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,50. — Par M. Guillaume.

Saint Hilaire est représenté debout, en costume épiscopal, tenant sa crosse d'une main, l'autre relevée sur la poitrine.

Ces deux figures sont des moulages de statues exécutées pour l'église de la Trinité.

Enfin, dans le cadre circulaire du pendentif :

Saint Marc et deux Anges. — Toile marouflée. — Peinture sur fond d'or. — Hauteur des figures : 3m. — Par M. Signol.

Saint Marc, debout, tient une banderole déployée ; il porte un costume brun. A droite et à gauche, deux anges de moindres proportions, vêtus de rose et de vert, ont un genou en terre.

COTÉ DROIT.

PREMIÈRE FACE.

Au-dessus de la porte de la sacristie des messes :

Deux Anges séparés par un candélabre portant un cartouche sur lequel est inscrit : Fortitudo. — Bas-relief. — Pierre. — Hauteur des figures : 2m. — Par M. Gilbert.

Dans l'arcade du triforium :

Saint Jean de Matha. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,50. — Par M. Maniglier.

Saint Jean de Matha, debout, en costume de Trinitaire, tient des anneaux de captif dans ses mains.

Saint Bonaventure. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,50. — Par M. Doublemard.

Le saint est représenté debout, en costume de Franciscain. La main droite est posée sur la poitrine ; la gauche tient un manuscrit.

Ces deux figures sont des moulages de statues exécutées pour l'église de la Trinité.

Dans le cadre circulaire du pendentif :

Saint Jean et deux Anges. — Peinture sur fond d'or. — Toile marouflée. — Hauteur des figures : 3m environ. — Par M. Signol.

Saint Jean, drapé de rouge, tient levé un calice, tandis que de la main droite il écrit sur une tablette que lui présente un Ange, à genoux.

DEUXIÈME FACE.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Elle ouvre sur la deuxième face de droite et offre absolument la même disposition que la chapelle de Saint-Jean-Baptiste.

Contre la face du milieu est adossé un autel très-riche en marbre, surmonté d'un retable en cuivre doré orné d'une figure :

Saint Joseph. — Statue. — Bronze repoussé. — H. 1m,10. — Par M. Chapu. 1876.

Debout, il porte l'Enfant Jésus sur le bras gauche, et une branche de lis dans la main droite. L'Enfant est représenté tenant le globe surmonté d'une croix, et bénissant.

L'autel a été exécuté d'après les dessins de M. Train, architecte.

Les trois baies qui éclairent la chapelle sont garnies de :

Vitraux d'ornements de couleur. — H. 4m,75. — L. 2m,70. — Exécutés par M. Nicod.

La voûte de la tribune qui surmonte cette chapelle est divisée en trois fuseaux polygonaux ornés de peintures sur fond bleu.

Fuseau de gauche :

La Prédication de saint Jean-Baptiste. — Peinture sur toile marouflée. — Hauteur des figures : 2m,80. — Par M. Bouguereau.

Le Précurseur, vêtu d'une peau de bête, debout, à gauche, annonce le Messie, sa croix de roseau à la main. Deux auditeurs, debout, à droite, l'un drapé de blanc, l'autre en costume jaune clair, l'écoutent avec recueillement.

Fuseau du milieu :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Peinture sur toile marouflée. — Hauteur des figures : 2m,80. — Par M. Bouguereau.

Le Christ est debout, enveloppé d'une draperie blanche. A droite, saint Jean-Baptiste, couvert d'une peau de bête, verse l'eau sur la tête du Sauveur.

Fuseau de droite :

La Tête de saint Jean-Baptiste apportée à Hérodiade. — Peinture sur toile marouflée. — Hauteur des figures : 2m,80. — Par M. Bouguereau.

A droite, une esclave, drapée de rose, présente, en détournant les yeux, la tête de saint Jean-Baptiste à Hérodiade, debout, à gauche, vêtue d'une robe blanche recouverte d'une draperie jaune. Au deuxième plan, derrière Hérodiade, une figure d'homme.

Dans les trois roses de la tribune :

Vitraux d'ornements de couleur. — Diamètre, 2m,45. — Exécutés par M. Oudinot.

TROISIÈME FACE.

Porte du cabinet de M. le curé. Au-dessus :

Deux Anges séparés par un candélabre portant un cartouche sur lequel est inscrit : Temperantia. — Bas-relief. — Pierre. — Hauteur des figures : 2m. — Par M. Aimé Millet.

Dans l'arcade du triforium :

Saint Cyrille. — Statue. — Plâtre. — Par M. Aizelin.

Le saint patriarche est debout, coiffé de la mitre, et tient sa crosse.

Saint Grégoire de Nysse. — Statue. — Plâtre. — Par M. Aizelin.

L'évêque de Nysse, debout, porte un rouleau dans la main droite.

Ces deux figures sont des moulages de statues exécutées pour l'église de la Trinité.

Dans le cadre circulaire du pendentif :

Saint Luc et deux Anges. — Peinture sur fond d'or. — Toile marouflée. — Hauteur des figures : 3m environ. — Par M. Signol.

Saint Luc, vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau vert, tient le livre des Évangiles sur sa poitrine. A droite et à gauche, sont groupés deux Anges, les ailes repliées.

Les quatre pendentifs sont surmontés par une grande corniche circulaire formant une puissante armature en fonte et fer sur laquelle est établie une galerie de circulation correspondant aux galeries extérieures des quatre tours, ainsi qu'aux combles de la nef et de la chapelle de la Vierge. Sur cette armature reposent les seize piles portant la coupole intérieure, le dôme et la lanterne. Entre ces supports sont percées seize baies plein cintre garnies de verre blanc. Au-dessus des baies, sur les piles métalliques, reposent les seize formerets et les seize grands arcs qui constituent l'ossature de la coupole intérieure.

Dans les seize fuseaux cylindriques compris entre les fermes métalliques de la coupole sont seize figures peintes :

Noé. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Drapé de rouge, il tient sa main gauche posée sur sa poitrine.

Abraham. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Le patriarche est représenté les mains jointes ; le haut du corps est dans une attitude de supplication.

Aaron. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Aaron, vêtu du costume de grand prêtre, tient un encensoir dans sa main droite.

Moïse. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Vêtu de rouge, Moïse porte dans ses mains les tables de la Loi et la verge dont il frappa le rocher.

David. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

David, le front couronné, tient une harpe dans sa main gauche.

Isaïe. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Isaïe tient ouvert le livre des prophéties et fait un geste d'appel de la main droite.

La Vierge. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Elle porte une tunique rose recouverte d'un manteau bleu et joint les mains.

Jésus-Christ. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Jésus-Christ enseigne. Il est drapé d'un manteau bleu. Sur son genou gauche est posé un livre ouvert, dont les pages laissent lire : « Alpha » et « Oméga ».

Saint Jean-Baptiste. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Saint Jean-Baptiste tient sa croix de roseau. Il indique du doigt Jésus-Christ dont il a été le précurseur.

Saint Jacques. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Un livre fermé sur lequel se détache une croix d'or est dans ses mains.

Saint Denys. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Drapé de jaune, saint Denys tient sa crosse de la main gauche. De l'autre, il porte une gerbe de blé.

Saint Victor. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Saint Victor, en costume rouge, tient une palme dans la main droite.

Sainte Monique. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Sainte Monique a près d'elle, à sa gauche, Augustin enfant, qui s'accoude sur le genou de sa mère.

Saint Germain. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Saint Germain, vêtu du costume épiscopal, porte sa crosse.

Sainte Geneviève. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Tournée de trois quarts vers la droite, la sainte tient sa houlette de la main gauche.

Saint Vincent de Paul. — Toile marouflée. — H. 3m. — Par M. Bézard.

Saint Vincent est vêtu du surplis et de l'étole. Un enfant, à peine enveloppé de langes, est à sa droite.

Toutes les figures qui décorent la coupole sont assises.

La décoration est de MM. Denuelle et Charles Lameire.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Le chevet de l'église est occupé par la chapelle de la Vierge, qui ouvre sur le transept, derrière le sanctuaire, par trois arcades soutenues par des colonnes en marbre rouge, à chapiteaux composites. Les tympans de ces arcades sont surmontés d'une corniche portant une grille en fer forgé et doré semblable à celle qui règne dans les autres parties de l'édifice à la hauteur du triforium.

La chapelle est élevée de quatre marches au-dessus du sol de l'église. La hauteur de la voûte est la même que celle des voûtes de la nef. Elle est ouverte au-dessus du tympan des arcades inférieures, ce qui permet de voir de la nef la décoration de la partie supérieure.

L'autel, en pierre richement ornée, est surmonté de :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — Groupe. — Marbre. — H. 2m,20. — Par Jaley.

La Vierge porte l'Enfant Jésus sur le bras gauche. De la main droite elle soutient le pied nu de l'Enfant.

Ce groupe est placé dans une niche en pierre, ornée de pilastres et de riches colonnes décorées de cannelures en hélices.

A droite et à gauche sont :

Deux Anges adorateurs. — Statues. — Plâtre. — H. 1m. — Par M. Maillet.

A gauche de l'autel :

Sainte Marthe. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par M. Perrey (Aimé-Napoléon).

Sainte Marthe est représentée debout, portant une gerbe de blé dans sa main gauche.

A droite de l'autel :

Sainte Marie-Madeleine. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par M. Leharivel-Durocher.

Sainte Marie-Madeleine, debout, tient dans sa main gauche le vase de parfums ; de la main droite, elle a pris l'une de ses tresses et elle s'apprête à essuyer les pieds de Jésus-Christ.

Ces figures sont posées sur des piédestaux circulaires portés en encorbellement par des culs-de-lampe.

Adossées aux piliers de fonte soutenant la voûte :

Six Figures d'Anges. — Peintes et dorées. — H. 2m,40. — Fondues d'après le modèle de M. Schroeder.

Dans la partie haute de la chapelle, à gauche :

L'Adoration des bergers. — Toile marouflée. — H. 4m,50. — L. 2m,30. — Par M. PIERRE BRISSET.

La Vierge, agenouillée, découvre et présente à l'adoration des bergers le fils qui lui est né. Elle porte une robe rouge et un manteau bleu. Un des bergers, debout, s'incline respectueusement.

A droite :

La Présentation au Temple. — Toile marouflée. — H. 4m,50. — L. 2m,30. — Par M. PIERRE BRISSET.

La Vierge, portant une robe rouge et un manteau bleu, apporte avec Joseph, son époux, Jésus Enfant au Temple. Le vieillard Siméon, vêtu de blanc, prend l'Enfant dans ses bras. Des anges chantent dans le ciel : *Gloria in excelsis Deo.*

A l'étage du triforium règne une galerie circulaire en fer servant de passerelle.

La chapelle est éclairée, à la hauteur du triforium, par neuf fenêtres de 2m,50 de hauteur sur 0m,80 de largeur, garnies de :

Vitraux d'ornements de couleur. — Exécutés par M. OUDINOT.

VITRAUX.

NEF.

La nef est éclairée, dans la partie haute, par la grande rose du portail et par seize fenêtres à deux compartiments correspondant aux travées.

La rose, de 8m de diamètre, est garnie de :

Vitraux d'ornements de couleur. — Exécutés par M. LAFAYE (PROSPER).

Les fenêtres correspondant aux travées portent des vitraux à figures.

COTÉ GAUCHE.

PREMIÈRE FENÊTRE.

Saint Grégoire et saint Isidore. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Grégoire est mitré, il porte la crosse et est représenté en marche.

Saint Isidore, évêque de Séville, l'apôtre des Wisigoths, est figuré arrachant les feuillets d'un livre.

DEUXIÈME FENÊTRE.

Saint Fulgence et saint Léon. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Fulgence tient un livre ouvert dans ses mains, et il lit.

Saint Léon, la tiare sur la tête, tient une croix dans la main gauche.

TROISIÈME FENÊTRE.

Saint Prosper et saint Césaire. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Prosper, du clergé de Marseille, adversaire des semi-pélasgiens, est représenté enseignant et faisant un geste de la main gauche.

Saint Césaire, évêque d'Arles, porte les insignes de vicaire du Saint-Siége, fonctions dont il fut investi dans les Gaules.

QUATRIÈME FENÊTRE.

Saint Paulin et saint Jérôme. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Paulin, évêque de Nole, porte dans ses mains un livre fermé de trois sceaux.

Saint Jérôme tient un papyrus déployé et un stylet.

CINQUIÈME FENÊTRE.

Saint Hilaire et saint Augustin. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Hilaire enseigne la doctrine et s'accompagne d'un geste oratoire.

Saint Augustin, en costume épiscopal, tient un livre dans la main droite.

SIXIÈME FENÊTRE.

Saint Ambroise et saint Martin. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

En costume épiscopal, saint Ambroise porte un livre.

Saint Martin bénit de la main droite et tient sa crosse de la main gauche.

SEPTIÈME FENÊTRE.

Saint Étienne et saint Cyprien. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Étienne porte la tiare à double couronne.

Saint Cyprien, mitré, tient un livre dans la main droite.

HUITIÈME FENÊTRE.

Saint Irénée et saint Pothin. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Irénée, mitre en tête, est drapé du manteau épiscopal.

Saint Pothin, premier évêque de Lyon, en marche, porte la palme du martyre.

COTÉ DROIT.

PREMIÈRE FENÊTRE.

Saint Isidore et saint Épiphane. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Épiphane, évêque de Chypre, expose la doctrine. Il accompagne sa parole de son geste.

Saint Isidore porte un calice dans ses mains.

DEUXIÈME FENÊTRE.

Saint Jean et saint Cyrille. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, cache le livre des Évangiles sous son manteau.

Saint Jean, en costume d'évêque, indique le ciel par un geste de la main droite.

TROISIÈME FENÊTRE.

Saint Éphrem et saint Grégoire. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Grégoire, mitré, porte la crosse et tient un livre pressé sur son cœur.

Saint Éphrem, le solitaire d'Édesse, a la tête rasée. Un manuscrit est dans sa main gauche; de l'autre, il tient une plume.

QUATRIÈME FENÊTRE.

Saint Grégoire et saint Basile. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Basile, en marche, tient l'Évangile pressé sur son cœur.

Saint Grégoire, mitre en tête, tient également sur sa poitrine le livre des Évangiles.

CINQUIÈME FENÊTRE.

Saint Cyrille et saint Athanase. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Athanase, une main sur son cœur, porte un livre.

Saint Cyrille, patriarche de Jérusalem, tient une banderole déployée sur laquelle est rappelée sa présence au concile général de Constantinople.

SIXIÈME FENÊTRE.

Saint Grégoire et saint Hippolyte. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Grégoire tient ses mains jointes; il porte les yeux baissés, comme quelqu'un qui est dans l'attitude de la prière.

Saint Hippolyte est en marche; il tient sa crosse de la main gauche; dans la droite, il porte un livre.

SEPTIÈME FENÊTRE.

Saint Justin et saint Clément. — H. 5m. — L. 2m,40. — Par M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Clément indique le ciel d'un geste de la main droite.

Saint Justin, tête nue, tient le bras gauche levé dans un geste oratoire.

HUITIÈME FENÊTRE.

Saint Polycarpe et saint Ignace. — H. 5m. — L. 2m,40. — M. MARÉCHAL, de Metz.

Saint Ignace, évêque d'Antioche, porte d'une main sa crosse; de l'autre, la palme, emblème du martyre.

Saint Polycarpe, en costume épiscopal, bénit de la main droite.

Toutes les figures qui décorent les vitraux de la nef sont debout.

TRIFORIUM.

La galerie du triforium est éclairée par dix roses de 2m,45 de diamètre, cinq à gauche et cinq à droite. Ces roses portent des :

Vitraux en grisaille avec bordures en couleur. — Exécutés par M. OUDINOT.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Dans la partie haute, trois fenêtres portent des vitraux à figures.

Fenêtre de gauche :

L'Annonciation. — H. 4m,75. — L. 2m,84. — Par M. CLAUDIUS LAVERGNE.

L'Ange Gabriel, debout, à gauche, drapé de vert, indique le ciel en prononçant les paroles de la Salutation. La Vierge, vêtue d'une robe bleue, à genoux vers la droite,

s'est retournée à la parole de l'Archange. Dans les nuages apparaît le Saint-Esprit, sous la figure d'un vieillard.

Fenêtre de droite :

La Visitation. — H. 4m,75. — L. 2m,84. — Par M. Claudius Lavergne.

A gauche, sainte Élisabeth, vêtue d'une robe verte que recouvre un voile blanc, s'approche de la Vierge. Celle-ci, debout à droite, se dirige vers sainte Élisabeth. La Vierge porte une robe rouge et un manteau bleu. Saint Joseph est debout derrière elle, au deuxième plan.

Fenêtre du milieu :

La Descente de Croix. — H. 4m,75. — L. 2m,84. — Par M. Claudius Lavergne.

Le Christ mort et descendu de la croix est entre les bras de Joseph d'Arimathie et des Apôtres. La Vierge, entourée des saintes femmes, contemple, les yeux en larmes, le corps de son Fils que l'on va déposer dans le tombeau.

CRYPTE.

Sous toute la surface de l'église s'étend une crypte dont une partie, sous la nef, sert de chapelle des catéchismes.

La chapelle pratiquée sous le sanctuaire a été décorée sous la direction de M. Train, architecte.

Contre le mur du fond se trouve un autel en chêne poli et doré ; sous la table de l'autel est un reliquaire. Le retable est orné d'une niche décorée de pilastres à colonnettes dorées. Dans la niche :

La Vierge assise. — Statue. — Terre cuite peinte et dorée. — H. 1m,30.

Le mur du fond et la voûte sont couverts de peintures décoratives.

La Ville de Paris a fait frapper une médaille commémorative de la construction de l'église de Saint-Augustin. Les coins de cette médaille ont été exécutés par M. Alphée Dubois, grand prix de Rome.

L. MICHAUX,

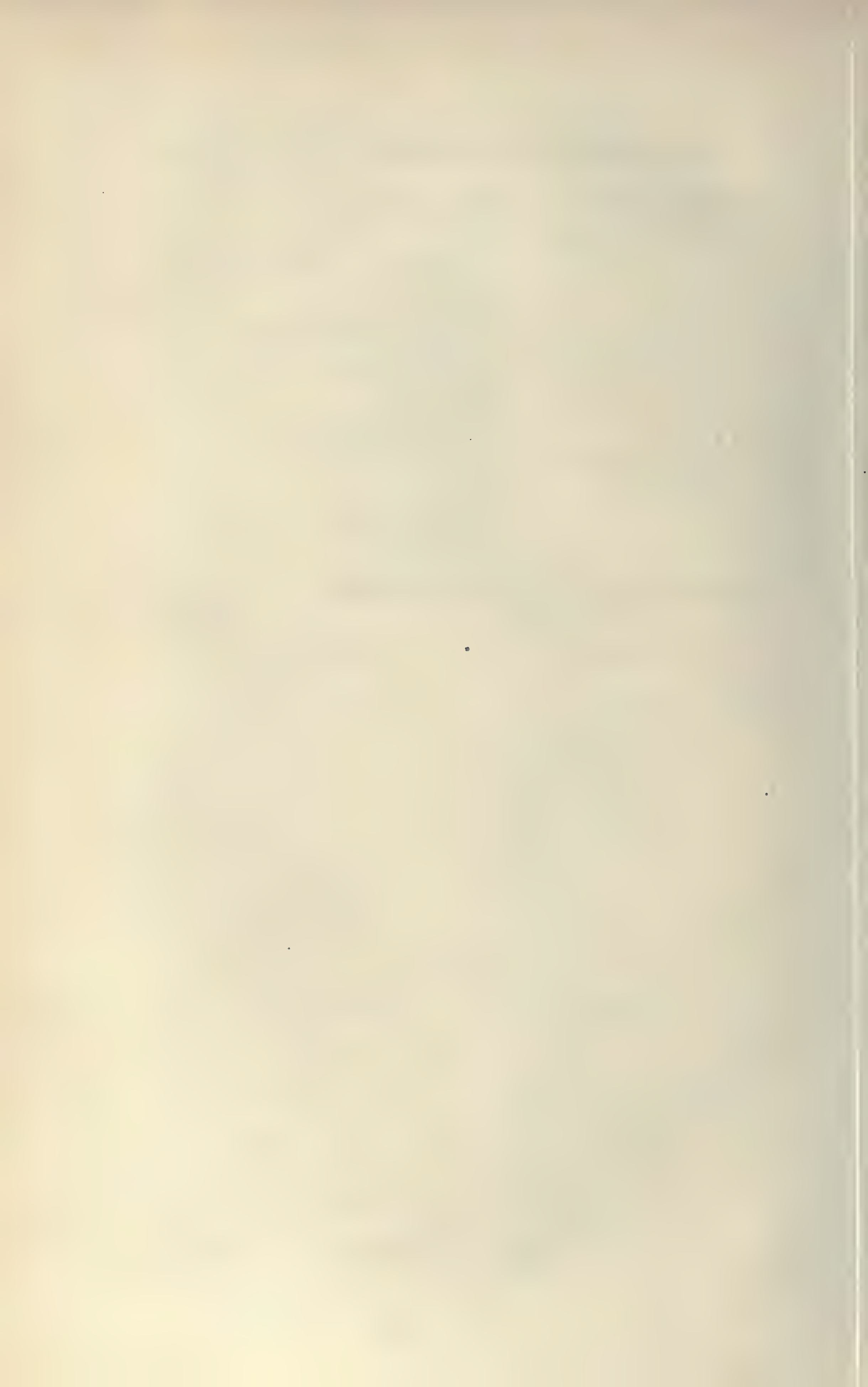
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 10 *juin* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

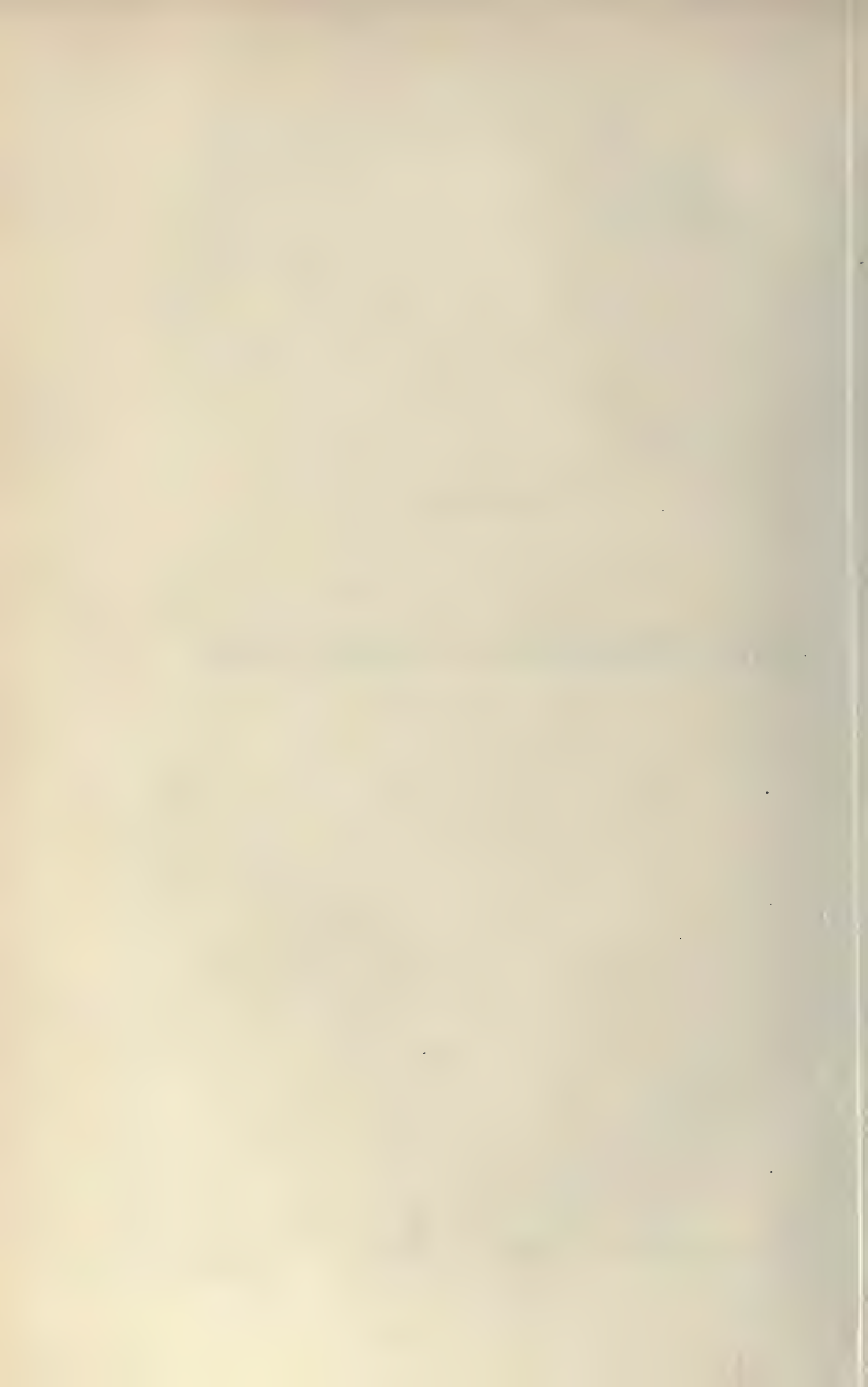
NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.



ÉGLISE

DE

SAINTE-MARIE-MADELEINE



ÉGLISE

DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

HISTOIRE. — *Le sanctuaire primitif qui devait devenir un jour l'église de la Madeleine ne fut, pendant plusieurs siècles, qu'une dépendance de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, qui enveloppait dans sa circonscription tout le territoire compris depuis le chemin de Saint-Denis jusqu'aux environs du bourg de Saint-Cloud*[1]. *Delamarre et la plupart des historiens de Paris, trompés par une ancienne inscription*[2], *prétendent que ce sanctuaire primitif fut fondé par Charles VIII, et ne date que de la fin du quinzieme siècle; mais l'abbé Lebeuf et Jaillot ont établi, à l'aide de titres authentiques, que son origine remonte beaucoup plus haut. Ce ne fut d'abord qu'une simple chapelle à l'usage des habitants du bourg de la Ville-l'Évêque, où depuis longtemps les évêques de Paris avaient un* séjour *ou maison de plaisance. Quand la clôture de Philippe-Auguste transforma ce bourg en faubourg, l'humble chapelle devint la paroisse du faubourg. Les Pouillés*[3] *du treizième siècle et des siècles suivants mentionnent la cure de la Ville-l'Évêque parmi les cures du diocèse. L'antique sanctuaire menaçant ruine à la fin du quinzième siècle, Charles VIII en fit construire un nouveau en 1492, et le dédia spécialement à sainte Marie-Madeleine, qui, de temps immémorial, avait été particulièrement honorée dans le bourg. Cependant le seizième siècle ne connut guère que l'église de la Ville-l'Évêque, et de l'église de la Madeleine il ne fut point encore question. Au dix-septième siècle seulement, la chapelle de la Ville-l'Évêque se trouvant trop petite pour le nombre toujours croissant de ses paroissiens, on construisit une église plus spacieuse, qui reçut publiquement et officiellement le titre d'église de Sainte-Marie-Madeleine. Ce fut le 8 juillet 1659 qu'Anne-Marie-Louise d'Orléans posa la première pierre de cette église. Un arrêt du parlement du 26 février 1671 fixa définitivement les limites de la paroisse agrandie. Le dix-huitième siècle vit le quartier de la Ville-l'Évêque prendre une extension beaucoup plus considérable encore, et l'église devint de nouveau tout à fait insuffisante. On résolut alors d'ériger un monument dont les dimensions répondissent à ces exigences, et des lettres patentes, de juin 1757 et février 1763, déterminèrent l'importance et l'emplacement de la nouvelle église. Paris était en train de recevoir sur ce point de somptueux développements, et l'on voulut que la Madeleine eût sa raison d'être dans un vaste système de décoration monumentale.* GABRIEL *avait dessiné la place Louis XV et construit les deux pavillons qui en sont le plus bel ornement; il fallut que la Madeleine*

[1] Voir l'abbé LEBEUF, édit. Cocheris, t. I, p. 140 et 280.

[2] Cette inscription portait que le roi Charles VIII avait érigé en ce lieu, en 1492, la confrérie de la Madeleine, et fondé la chapelle à l'intention de cette confrérie.

[3] On appelait *Pouillé* le registre de tous les bénéfices d'un diocèse.

concourût aussi à l'embellissement de cette place. L'ancienne église se trouvait à peu près à l'angle du boulevard Malesherbes et de la rue de la Ville-l'Évêque actuels. Un vaste couvent de Religieuses bénédictines occupait tout à côté un espace de treize arpents. On prit, en partie sur les dépendances de ce couvent, l'emplacement de la nouvelle église, qui s'éleva à l'angle de la rue Basse-du-Rempart et du boulevard, dans l'axe de la rue Royale et de la place Louis XV, d'où elle forma point de vue. CONTANT D'IVRY *fut chargé de la construction de ce monument, dont la première pierre fut posée par le Roi le* 3 *avril* 1764. *Dans le plan de* CONTANT D'IVRY, *la Madeleine avait la forme d'une croix latine; un dôme s'élevait à l'intersection de la croix, et il n'était question de colonnes qu'à l'extérieur et pour la décoration du porche d'entrée; outre le grand escalier de la façade, deux autres escaliers, construits dans de grandes proportions, desservaient les portes réservées aux extrémités des bras de la croix; l'intérieur comprenait une nef et des bas-côtés en péristyle, avec des chapelles latérales correspondant aux entre-colonnements; quatre sacristies circulaires étaient prises dans les massifs des piliers du dôme; deux clochetons s'élevaient à l'arrière de l'édifice* [1]. *A la mort de* CONTANT D'IVRY, *en* 1777, *la construction ne s'élevait encore qu'à quinze pieds du sol. Les travaux furent repris sous la direction de* GUILLAUME COUTURE, *qui mit à néant les plans de son prédécesseur. Il abandonna la croix latine pour donner au monument la forme d'une croix grecque, surmontée d'un dôme, analogue à celui que* SOUFFLOT *projetait pour la nouvelle église de Sainte-Geneviève* [2]. *Quand la révolution éclata, les colonnes s'élevaient à peine aux deux tiers de leur hauteur totale. Les travaux furent alors suspendus, mais ce qui était fait déjà ne souffrit aucune profanation. On voulut, en* 1791, *trouver dans ce monument un palais pour l'Assemblée nationale, et* LEGRAND *fut chargé d'étudier cette nouvelle appropriation. Cette idée fut bientôt abandonnée et remplacée par un projet de bibliothèque* [3], *puis par divers autres projets d'installation pour la Bourse, le Tribunal de commerce, la Banque de France, etc. Napoléon voulut ensuite un Temple de la Gloire, et s'adressa d'abord à* VAUDOYER (ANTOINE); *mais les plans de cet architecte furent regardés comme insuffisants, et l'on en appela à un concours. Sur les cent vingt-sept concurrents qui se présentèrent, l'Académie des Beaux-Arts donna le prix à* CLAUDE ÉTIENNE DE BEAUMONT, *mais la volonté toute-puissante de l'empereur annula le jugement de l'Académie et choisit* VIGNON. *Voici la lettre à M. de Champagny, Ministre de l'Intérieur, lettre que Napoléon data de Tilsitt, où on lui avait porté les projets soumis au jugement de l'Académie :* « *Le projet qui* « *a obtenu le prix n'atteint pas mon but. C'est le premier que j'ai écarté. Mon* « *intention est de n'avoir pas une église, mais un temple, et je ne voulais ni qu'on* « *rasât, ni qu'on conservât tout. Si les deux propositions étaient incompatibles,* « *savoir, celle d'avoir un temple et celle de conserver les constructions actuelles de la* « *Madeleine, il était simple de s'attacher à la définition d'un temple. Par temple,* « *j'avais entendu un monument tel qu'il y en avait à Athènes et qu'il n'y en a pas* « *à Paris. Il y a beaucoup d'églises à Paris, il y en a dans tous les villages.* « M. VIGNON *a deviné ce que je voulais.* » PIERRE VIGNON *se mit donc à l'œuvre, et*

[1] Voir le Plan de CONTANT D'IVRY, gravé chez le Rouge, rue des Grands-Augustins, à Paris, sous cette dénomination : *Monument de la piété de Louis XV*, et PATTE, *Monuments érigés à la gloire de Louis XV*. In-fol. 1767. p. 126 et suiv.

[2] Voir le dessin sur lequel fut commencée la nouvelle Madeleine, (Bibliothèque de la Ville. Topographie Quartier de la Madeleine).

[3] Ce projet fut confié à MM. de GISORS et PEYRE.

ne ménagea pas plus l'ouvrage de COUTURE *que* COUTURE *n'avait épargné celui de* CONTANT D'IVRY. *Tout ce qui avait été construit antérieurement fut détruit, et les bases d'un véritable temple furent assises sur les ruines de l'église. Survinrent les désastres de* 1814 *et de* 1815. *Par ordonnance royale du* 14 *février* 1816, *le Temple de la Gloire fut mis à néant, et l'église de Sainte-Marie-Madeleine fut de nouveau décrétée. Cette église devait contenir les monuments expiatoires de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Louis XVII, de madame Élisabeth et du duc d'Enghien. Bientôt on changea cette destination, et la nouvelle église, spécialement consacrée à sainte Marie-Madeleine, reçut les reliques de la sainte* [1]. VIGNON, *qui avait été l'architecte du Temple de la Gloire, demeura l'architecte de l'église de la Madeleine, et les travaux furent poussés avec une grande activité.* VIGNON *mourut en* 1828. HUVÉ (JEAN-JACQUES) *lui succéda, et ce fut lui qui mit la dernière pierre à l'église de la Madeleine. Sous sa forme classique, ce monument est donc exclusivement moderne. Cependant, nous l'avons vu, il n'en a pas moins son histoire et sa généalogie, qui remontent à une longue suite de siècles. Dans une ville comme notre Paris, dans une cité qui a joué dans le monde un tel rôle, on a beau faire du nouveau, jamais l'ancien ne se peut oublier. C'est un privilége et une obligation pour nous de le rappeler sans cesse.*

L'église de la Madeleine affecte la forme extérieure d'un temple antique. Elle s'élève sur un soubassement de vingt-huit marches de hauteur. Deux rangées de colonnes d'ordre corinthien forment portique en avant de la porte principale, tandis qu'un seul rang de colonnes du même ordre dessine un péristyle autour de la cella. *Cette église offre donc un exemple moderne du temple périptère antique* (πτερόν, *aile,* περί, *autour*)*, et se présente, dans de très-grandes proportions, comme un périptère grec d'ordre corinthien. Sa longueur est de* 108^{m} *hors œuvre, et de* 79^{m},30 *dans l'œuvre; sa largeur mesure* 43^{m} *à l'extérieur et* 21^{m},40 *à l'intérieur; sa hauteur, sous les coupoles, est de* 30^{m},30. *L'intérieur comprend:* 1° *un grand vestibule, ou plutôt un grand* pronaos *à base rectangulaire, surmonté d'une voûte en berceau;* 2° *trois travées carrées, contenant chacune deux chapelles latérales, opposées l'une à l'autre; chaque travée est formée par quatre grands arcs soutenant une coupole surbaissée, ou plutôt une calotte sphérique, au centre de laquelle est ménagée une grande baie circulaire, par laquelle pénètre la lumière;* 3° *une tribune surmontée d'une demi-calotte sphérique. A l'intérieur comme à l'extérieur, la Madeleine se ressent des vicissitudes qui, durant soixante-dix ans, ont changé tant de fois sa destination. Bien que définitivement acquise au culte catholique, elle n'a pu reconquérir les caractères propres d'une église, que lui avaient donnés originairement* CONTANT D'IVRY *et* COUTURE. *Napoléon avait voulu un temple antique, et* VIGNON *était entré à tel point dans les vues de l'empereur, que la force des choses l'y maintint sous la Restauration. C'est donc un véritable temple qu'il s'agit d'inventorier, et l'ordre établi pour la généralité de nos inventaires d'églises ne saurait ici nous commander. Nous nous regarderons comme absolument libres en présence des œuvres d'art contenues dans ce monument; la chronologie des peintures décoratives sera notre seul guide.*

[1] En 1781, sur l'ordre de Louis XVI, on ouvrit pour la première fois l'urne qui renfermait le corps de sainte Marie-Madeleine, et on détacha une partie de cette relique à l'intention du duc de Parme. En 1793, tout ce qui restait dans l'urne fut profané, dispersé; mais bientôt Napoléon, maître de l'Italie, comprit parmi les dépouilles du duc de Parme la châsse qui contenait les reliques données par Louis XVI. Ces reliques, cédées plus tard en toute propriété au roi Louis XVIII par l'ancienne reine d'Étrurie, furent données à l'église de la Madeleine.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR [1].

FRONTON.

La façade principale est couronnée par un fronton triangulaire de $38^m,358$ de large sur $7^m,15$ de haut, dans le tympan duquel est sculpté en pierre :

Le Jugement dernier. — Bas-relief. — Par M. Lemaire.

Le Christ est debout, au centre de la composition, et sainte Marie-Madeleine est agenouillée aux pieds du Fils de Dieu. Elle est là pour l'éternité, dans la posture même où elle s'est volontairement placée dans l'Évangile. Deux anges se tiennent à côté de Jésus-Christ; celui de gauche attire les élus, celui de droite écarte les réprouvés. Huit figures représentent les bons : l'Innocence, soutenue par l'Espérance et par la Foi, est suivie par la Charité, derrière laquelle un ange fait sortir un juste de son tombeau; sur ce tombeau, on lit ECCE DIES SALVTIS. Sept figures symbolisent la multitude des méchants : l'ange exterminateur met en fuite les réprouvés, qu'un autre ange, exécuteur de la justice divine, précipite dans les ténèbres éternelles; on lit, de ce côté, VÆ IMPIO... Ce bas-relief comprend dix-neuf figures qui posent toutes sur une base horizontale, mais qui toutes aussi, depuis la figure centrale du Christ jusqu'aux figures accroupies et couchées dans chaque angle aigu des extrémités, subissent, dans leurs évolutions et dans leurs mouvements, le joug des deux plans inclinés du fronton. Cet important travail fut commencé peu après 1830.

Au centre de la frise qui s'étend au-dessous du fronton, un large cartel contient la dédicace du temple :

D. O. M. SVB INVOCAT. S. MAR. MAGDALENÆ

Au Dieu Tout-Puissant et Très-Grand, sous l'invocation de sainte Marie-Madeleine.

De chaque côté de cette inscription, des anges agenouillés soutiennent des guirlandes de feuillages, de fleurs et de fruits. Ce motif de décoration se poursuit identique dans tout le parcours de la frise qui court autour du temple.

PORTE PRINCIPALE.

L'entrée principale est fermée par une grande porte de bronze, qui est l'œuvre de Henri de Triqueti. Cette porte a $10^m,38$ de haut sur $4^m,95$ de large.

L'imposte a $4^m,95$ de large sur $1^m,68$ de haut, elle est décorée par un grand bas-relief comprenant deux sujets. La partie ouvrante a deux vantaux. Chaque vantail a $7^m,88$ de haut, et contient quatre bas-reliefs mesurant chacun $1^m,22$ en hauteur sur $1^m,18$ en largeur. Chacun des sujets de ces bas-reliefs se rapporte à un des commandements de Dieu. Dix commandements, dix tableaux, dont deux sur l'imposte, et huit sur les parties ouvrantes.

IMPOSTE.

Moïse, debout au milieu de l'imposte, tient les Tables de la Loi, que l'Éternel lui a remises sur le Sinaï, et les présente au peuple, en lui redisant les paroles mêmes de Dieu : « Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t'ai fait « sortir du pays d'Égypte et de la main d'es« clavage. » (Ex. XX, 2.) La figure du grand législateur sépare le champ du bas-relief en deux parties égales, destinées à deux images figurées des deux premiers commandements :

I. NON HABEBIS DEOS ALIENOS CORAM ME.

« Tu n'auras point d'autres dieux devant « ma face. Tu ne te feras point d'images sculp« tées, soit de ce qui est en haut, au ciel, soit « de ce qui est ici-bas, sur la terre, soit de ce « qui est dans les eaux et sous la terre. Tu ne « te prosterneras pas devant elles, tu ne les « serviras pas, car je suis l'Éternel ton Dieu, « Dieu jaloux, se rappelant l'iniquité des pères « sur les enfants, jusqu'à la troisième et qua« trième génération pour mes ennemis; mais « faisant miséricorde jusqu'à la millième gé« nération à mes amis et aux observateurs de « mes commandements. » (Ex. XX, 3, 4, 5, 6.)

Le peuple reçoit la Loi avec toutes les marques du respect et de l'adoration, jure obéissance à Dieu et acclame son prophète.

II. NON ASSUMES NOMEN DOMINI DEI IN VANVM.

« Tu ne proféreras pas le nom de l'Éternel « ton Dieu en vain, car l'Éternel n'innocente pas « celui qui profère son nom en vain. » (Ex. 7.)

[1] Tous les travaux d'art qui décorent la Madeleine ont été exécutés aux frais de l'État, à l'exception toutefois de la statue de saint Jean l'Évangéliste, qui a été commandée par la Ville, à M. Courox, en 1856.

Tandis que le peuple fidèle, qui n'a point blasphémé, se prosterne avec confiance aux pieds de Moïse, les blasphémateurs cherchent à se dérober à la colère divine ; ils se sauvent éperdus, mais on sent que leur fuite est vaine et qu'ils n'échapperont point au châtiment qu'ils ont mérité... Il y a, entre ces deux bas-reliefs, un lien qui est la figure de Moïse, une disposition symétrique de chaque côté de cette figure médiane, et une sorte d'unité pittoresque, qui résulte de la nature même des sujets.

VANTAIL DE GAUCHE.

III. MEMENTO VT DIEM SABBATI SANCTIFICES.

« Souviens-toi du jour du repos pour le « sanctifier. Six jours tu travailleras et feras « tout ton ouvrage ; mais le septième jour, re- « pos (consacré) à l'Éternel ton Dieu, tu ne feras « aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, « ni aucun esclave mâle ou femelle, ni ton « bétail, ni ton étranger qui est en tes portes. « Car en six jours l'Éternel a fait le ciel et la « terre, la mer et tout ce qui s'y trouve, et « s'est reposé le septième ; c'est pourquoi « l'Éternel a béni le jour du repos et l'a « sanctifié. » (Ex. xx, 8, 9, 10, 11.)

Sur la terre, l'homme et la femme sont assis, ou plutôt couchés dans l'attitude du repos et du recueillement. Devant eux s'entrouvre le ciel, où le Très-Haut, entouré de ses anges, contemple sa création et bénit le septième jour. On lit, dans le bas-relief même : « *Complevit Devs septimo die opvs* « *svvm et benedixit diei septimo et sanctifi-* « *cavit illvm.* Le septième jour Dieu avait « fini l'œuvre qu'il avait faite... et Dieu bénit « le septième jour et le sanctifia. » (Gen. II, 2, 3.)

IV. HONORA PATREM TVVM ET MATREM TVAM.

« Honore ton père et ta mère, afin que tes « jours se prolongent sur la terre que l'Éter- « nel ton Dieu te donne. »

Un jeune homme se tient courbé devant un vieillard, qui l'accable de sa malédiction. Dans le ciel apparaît l'Éternel, qui délègue un de ses anges, pour donner à la malédiction paternelle l'autorité de la malédiction même de Dieu. Des groupes d'hommes et de femmes, de jeunes gens et d'enfants se pressent dans un sentiment identique de terreur et de soumission. Une inscription, encore empruntée à la Genèse et tirée de l'histoire de Noé, donne l'explication de ce bas-relief : « *Male-* « *dictvs Chanaan servvs servorvm erit fra-* « *tribvs svis...* Que Chanaan soit maudit ! qu'il « soit l'esclave des esclaves de ses frères. » (Gen. IX, 25.) Noé maudit Cham, qui a regardé la « honte de son père ». (Gen. IX, 22.)

V. NON OCCIDES.

« Tu ne tueras pas ».

Le meurtre a été commis. A la gauche du bas-relief, la victime est étendue à terre, et, sur le cadavre, se penchent avec désespoir le père et la mère, l'épouse et le petit enfant. A droite, on voit le meurtrier qui se détourne avec horreur et fuit devant son crime. Vainement sa femme et ses enfants le veulent retenir auprès d'eux. Les cieux interviennent, et, tandis que les anges consolateurs arrivent au secours des affligés, les anges vengeurs, armés de glaives et de flammes, poursuivent et menacent le coupable. Or, ce coupable est Caïn, qui vient de tuer son frère Abel et qui se détourne devant la vengeance du Seigneur. Dieu lui dit : « La voix du sang « de ton frère crie de la terre vers moi ; main- « tenant donc tu seras maudit sur la terre... « *Vox sangvinis fratris tvi clamat ad me de* « *terrâ ; nvnc igitvr maledictvs eris svper* « *terram.* » (Gen. IV, 10, 11.)

VI. NON MOECHABERIS.

« Tu ne commetteras pas d'adultères. »

L'homme et la femme adultères sont couchés côte à côte. Près de leur lit est un berceau qui contient un enfant mort. Devant eux un envoyé de Dieu dénonce le crime et montre le châtiment. On reconnaît le roi David et Bethsabée, fille d'Éliam, femme d'Urie Hethéen, que le prophète Nathan menace des vengeances divines : « Vous avez fait perdre la « vie à Urie Hethéen, vous lui avez ôté sa « femme, et l'avez prise pour vous, et lui, « vous l'avez tué par l'épée des enfants « d'Ammon... Vous avez été cause, par votre « péché, que les ennemis du Seigneur ont « blasphémé son nom, et, pour cela, le fils qui « vous est né va certainement perdre la vie... « Et le septième jour l'enfant mourut... « *Dixit avtem Nathan ad David : Tv es ille* « *vir qvi fecisti hanc rem.* » (Reg. II, XII.) Un tableau, appendu au sommet de la composition, à droite, rappelle le début du discours de Nathan à David : « Il y avait deux « hommes dans une ville, dont l'un était « riche, et dont l'autre était pauvre. Le riche « avait un grand nombre de brebis et de « bœufs. Le pauvre n'avait rien du tout qu'une « seule brebis toute petite... » Ce tableau complémentaire est accompagné du texte latin : « *Dives habebat oves et boves plvrimvm valde,* « *pavper nihil habebat omnino præter ovem* « *vnam parvvlam.*

VANTAIL DE DROITE.

VII. NON FVRTVM FACIES.

« Tu ne voleras pas. »

On lit, en outre, sur ce bas-relief : « *Dixit* « *Josve Achan : Qvia tvrbasti nos, extvrbet* « *te Dominvs in die hac. Lapidavit evm* « *omnis Israël et cvncta quæ illivs ervnt.* « Josué dit à Acham : Parce que tu nous as « affligés, l'Éternel t'affligera en ce jour ! « En ce jour, tout Israël le lapida, lui et « tout ce qui était à lui. » (Josué, VII, 25.) Acham, fils de Charmi, les mains liées derrière le dos, est agenouillé devant Josué, qui prononce contre lui la terrible sentence : « Il a dérobé quelque chose de l'anathème » (Josué, VII, 1), et tout le peuple d'Israël va laver son crime en l'exterminant, ainsi que tout ceux qui lui appartiennent.

VIII. NON LOQVERIS FALSVM TESTIMONIVM CONTRA PROXIMVM TVVM.

« Tu ne porteras pas un faux témoignage « contre ton prochain. »

Deux faux témoins ont fait condamner un innocent. Leur crime a été découvert ; ils sont garrottés, déjà même le glaive les menace. Quant à l'innocence qui avait failli périr victime d'un faux témoignage, elle est entourée, fêtée, acclamée, réhabilitée, glorifiée. On lit, dans l'intérieur du bas-relief, à gauche : « *Et interfecervnt eos et salvatvs est sangvis* « *innoxivs in die illa.* » On lit, en outre, à droite : « *Exclamavit omnis cætvs voce magna* « *et benedixervnt Devm qvi salvet sperantes* « *in se.* »

IX. NON CONCVPISCES VXOREM PROXIMI TVI.

« Tu ne convoiteras pas la femme de ton « prochain. »

Abiméleeh a enlevé Sarah, qu'il croyait la sœur et non pas la femme d'Abraham. Il est couché côte à côte avec elle, et Dieu, lui apparaissant en songe, dit : « Tu mourras, à « cause de la femme que tu as enlevée ; elle est « mariée. *En morieris propter mvlierem qvam* « *tulisti ; habet enim virvm.* » (Gen., XX, 3.) Cette inscription se lit à la droite du bas-relief.

X. NON CONCVPISCES DOMVM PROXIMI TVI NEC OMNIA QVÆ ILLIVS SVNT.

« Tu ne convoiteras point la maison de ton « prochain, ni son esclave mâle ou femelle, « ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose « qui appartienne à ton prochain. »

Sur le premier plan, un homme, les mains liées derrière le dos, se tord dans les convulsions de l'agonie. Les chiens se disputent sa chair et boivent son sang. Un prophète est debout sur un tertre, menaçant, terrible, armé des vengeances de Dieu. On reconnaît la prédiction d'Élie contre la maison d'Achab. Achab a convoité la vigne de Naboth, et, d'après le conseil de Jésabel, il a fait lapider Naboth, sur l'accusation de faux témoins. Élie survient et, s'adressant à Achab, il lui répète les paroles du Seigneur : « Vous avez tué Na- « both et vous vous êtes emparé de sa vigne. « En ce lieu même où les chiens ont léché le « sang de Naboth, les chiens lécheront votre « sang... *Occidisti et possedisti ; linxervnt* « *canes sangvinem Naboth lambent qvoqve* « *sangvinem tvvm.* » (Reg. III, XXI.)

Chacun de ces tableaux en bas-relief est pris dans un encadrement décoré de gros clous en relief.

Des enroulements de feuillages et de fruits décorent les chambranles de cette porte.

PORTIQUES.

Dans les entre-colonnements des galeries extérieures qui règnent tout autour de l'*arca* du temple, sont réservées des niches où se trouvent vingt-huit statues en pierre, que nous énumérons dans l'ordre suivant :

PORTIQUE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE.

(FAÇADE ANTÉRIEURE.)

A gauche de la porte :

Saint Louis, roi de France. — H. 3m,39. — Par NANTEUIL.

Vêtu du manteau fleurdelisé et le front ceint de la couronne, il lève les yeux vers le ciel, porte la main gauche à son cœur et tient de la main droite une palme.

A droite de la porte.

Saint Philippe. — H. 3m,20. — Par NANTEUIL.

Il tient de la main gauche une croix et de la main droite un livre. La tête est nue, les cheveux et la barbe sont abondants, une large draperie enveloppe la figure.

PORTIQUE LATÉRAL DE DROITE [1].

(En descendant vers le portique postérieur.)

L'Archange Gabriel. — H. 3m,08. — Par FRANCISQUE DURET.

L'archange, dont les ailes sont repliées, est

[1] Nous commençons par la droite parce que, à l'intérieur de l'église, l'ordre historique des peintures de la nef nous obligera de procéder aussi de droite à gauche.

vêtu d'une tunique, par dessus laquelle est jeté le manteau. De longs cheveux tombent sur les épaules. Les mains sont jointes, et le lis virginal repose sur le bras gauche.

Saint Bernard. — H. 3m,19. — Par Husson.

Il est représenté dans sa robe d'apôtre et de prédicateur. Il tient de la main gauche un crucifix, et, de la main droite, le montre aux spectateurs.

Sainte Thérèse. — H. 3m,16. — Par Feuchère. (Salon de 1840, n° 1708).

Elle est revêtue de son costume de religieuse. Ses bras sont étendus, et ses yeux se lèvent vers le ciel avec extase.

Saint Hilaire. — H. 3m,12. — Par Victor Huguenin.

Le grand évêque de Poitiers, que saint Jérôme appelle « la trompette des Latins « contre les sectateurs d'Arius », est revêtu de son costume épiscopal. Sa main droite tient un livre et sa main gauche est ramenée sur sa poitrine.

Sainte Cécile. — H. 3m,15. — Par M. Augustin Dumont.

Tout entière enveloppée dans son péplus, la tête couronnée de roses et les yeux levés au ciel, elle tient de la main gauche une lyre et de la main droite une palme.

Saint Irénée. — H. 3m,11. — Par M. Gourdel.

L'évêque de Lyon, disciple de saint Papias et de saint Polycarpe, est en train de réfuter les hérésies qui naissaient de toutes parts au deuxième siècle. Revêtu du costume épiscopal, il lève la tête vers le ciel, tient ses tablettes de la main gauche et son style de la main droite.

Sainte Adélaïde. — H. 3m,17. — Par Bosio (Astyanax-Scévola).

La veuve de Lothaire, roi d'Italie, et l'épouse d'Othon Ier, empereur d'Allemagne, est représentée dans son costume de reine et d'impératrice, le diadème au front, la main gauche tenant le sceptre, et la main droite étendue avec charité vers les pauvres.

Saint François de Sales. — H. 3m,15. — Par M. Dominique Molknecht.

L'évêque de Genève, tête nue, porte ses livres de la main gauche, et tient de la main droite une plume.

Sainte Hélène. — H. 3m,07. — Par M. Mercier.

Elle est en costume d'impératrice, lève la tête et les yeux au ciel, porte la main droite à son cœur, et montre de la main gauche la vraie croix qui gît à ses pieds.

Saint Martin de Tours. — H. 3m,25. — Par Grevenich.

Le célèbre évêque, qui fut la lumière de l'Église d'Occident au quatrième siècle, porte l'habit sacerdotal, tient de la main gauche un livre, et lève la main droite dans l'acte de la bénédiction. Le pied gauche s'appuie sur les débris d'une colonne brisée d'un des nombreux temples païens renversés par lui. Un casque est jeté à côté du pied droit, en mémoire de son héroïsme vis-à-vis des empereurs Valentinien Ier, Gratien et Valentinien II.

Sainte Agathe. — H. 3m,17. — Par Dantan jeune.

Le corps enveloppé dans de longues draperies, la tête couronnée du bandeau des vierges et les yeux levés au ciel avec ferveur, la noble martyre porte la main gauche à son cœur et tient de la main droite la palme glorieuse.

Saint Grégoire de Tours. — H. 3m,18. — Par M. Therasse.

L'illustre évêque porte à la fois le costume de moine et celui d'évêque. Son long manteau est ramené jusque sur sa tête. Il tient de la main gauche un livre, dans lequel il lit avec attention, et lève la main droite vers le ciel.

Sainte Agnès. — H. 3m,12. — Par Jean Duseigneur.

La jeune martyre a les yeux levés au ciel. Elle porte un agneau de la main gauche et tient une palme de la main droite.

L'Archange Raphaël. — H. 3m,11. — Par M. Dantan aîné.

L'ange de la Grâce est ici l'ange qui guide le jeune Tobie. Il tient, de la main gauche, un long bâton de voyage, et montre, de la main droite, le poisson dont le fiel rendit la vue au favori de Salmanasar.

PORTIQUE POSTÉRIEUR.

Saint Luc. — H. 3m,15. — Par Ramey fils.

L'évangéliste de l'Annonciation et le peintre légendaire de la Vierge porte son Évangile de la main gauche et tient un style de la main droite. Le bœuf, qui fait allusion à la crèche décrite par lui, est couché à ses pieds.

Saint Jean. — H. 3^m,15. — Par M. Coupon.

La tête et les yeux levés au ciel, il porte, de la main gauche, une table sur laquelle on lit : *Evangelium secundum Johannem...*, et tient, de la main droite, le style qui lui a servi à graver sa narration. A ses pieds est l'aigle, qui montre à quelle hauteur s'est élevé l'esprit de l'évangéliste.

Saint Matthieu. — H. 3^m,15. — Par Desprez.

Il tient un long parchemin déroulé, que soutient un enfant. Cet enfant, emblème de l'évangéliste, marque que c'est à saint Matthieu qu'on doit la généalogie de Dieu fait homme.

Saint Marc. — H. 3^m,18. — Par M. Lemaire.

Il lève les yeux au ciel, tient de la main droite une plume et de la main gauche des tablettes. Le lion couché à ses pieds indique que l'évangéliste a raconté la vie de saint Jean-Baptiste dans le désert.

PORTIQUE LATÉRAL DE GAUCHE

(En remontant vers le grand portique d'entrée)

L'Ange gardien. — H. 3^m,07. — Par Théophile Bra.

Il tient de la main gauche un bâton pastoral, et porte la main droite à sa poitrine. Les ailes entr'ouvertes, il pose à peine sur sa base de pierre, et semble encore comme suspendu entre le ciel et la terre.

Sainte Marguerite d'Écosse. — H. 3^m,07. — Par M. Caunois.

Vêtue du costume royal et le front ceint du diadème, la petite-nièce d'Édouard le Confesseur tient une croix de la main gauche, porte la main droite à son cœur, et lève avec ferveur ses yeux vers le ciel.

Saint Jean Chrysostôme. — H. 3^m,43. — Par M. Gechter.

L'éloquent évêque de Constantinople, l'héroïque adversaire de Gaïnas, de Théophile et de l'impératrice Eudoxie, est représenté dans son costume épiscopal. Son visage porte une longue barbe, et sa tête, coiffée de la mitre, se lève vers le ciel. La main droite, également levée, semble en appeler à Dieu de la perfidie des hommes; tandis que la main gauche tient un livre qu'elle appuie contre la poitrine et retient en même temps la crosse, qui pose sur le bras gauche.

Sainte Geneviève. — H. 3^m,13. — Par Debay père.

Elle est en costume de paysanne. La quenouille passée sur son bras et les mains jointes dans le geste de la prière, elle lève la tête et les yeux vers le ciel.

Saint Grégoire de Valois. — H. 3^m,17. — Par M. H. Maindron.

Revêtu du costume de moine et d'évêque, la tête nue et levée vers le ciel, il tient des papiers de la main gauche et un style de la main droite.

Sainte Jeanne de Valois. — H. 3^m,23. — Par M. Guillot.

La fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie, l'épouse répudiée de Louis XII et la fondatrice des Annonciades, est représentée dans son costume royal, la couronne au front et le grand manteau fleurdelisé sur les épaules. La tête et les yeux levés au ciel, pressant une croix contre sa poitrine et laissant pendre l'autre avec résignation, elle offre à Dieu les tristesses de sa vie.

Saint Jérôme. — H. 3^m,12. — Par M. Lanno.

Il est nu jusqu'à mi-corps, et s'apprête à écrire sur des cahiers ouverts qu'il tient de la main gauche. Sa tête est chauve, ses joues sont amaigries, et sa longue barbe descend jusque sur sa poitrine. Son pied gauche pose sur un pan de rocher, qui porte une tête de mort.

Sainte Christine. — H. 3^m,07. — Par M. Walcher.

Elle est revêtue d'une longue tunique par-dessus laquelle est jeté un manteau. Sa jeune tête est nue. De la main droite, elle presse contre son cœur la palme qu'elle a si glorieusement conquise, et, de la main gauche ouverte et tombante dans l'attitude de l'orante, elle semble s'offrir encore au sacrifice.

Saint Ferdinand. — H. 3^m,20. — Par Jaley.

Ferdinand III, roi de Léon et de Castille, est coiffé d'une couronne et vêtu d'une cotte de maille, par-dessus laquelle est jeté le manteau royal. Ses yeux se lèvent au ciel. De la main gauche il porte un globe terrestre surmonté d'une croix, et de la main droite il tient une épée abaissée vers la terre.

Sainte Élisabeth. — H. 3^m,17. — Par Caillouette.

Sa tête est couverte d'un voile, et le manteau

royal est jeté par-dessus la robe des religieuses. Elle tient de la main droite un reste de couronne, tandis que, de la main gauche, elle presse contre sa poitrine un livre de prières.

Saint Charles Borromée. — H. 3m,12. — Par M. Jouffroy.

Vêtu du simple costume de prêtre, il tient de ses deux mains une croix qu'il regarde avec amour et qu'il presse avec ardeur contre sa poitrine.

Sainte Anne. — H. 3m,15. — Par Desboeufs.

La mère de la sainte Vierge est avancée en âge et coiffée du turban arrangé selon la mode juive. Elle est vêtue d'une longue tunique faite de peaux de moutons, par-dessus laquelle est jeté un grand manteau ramené jusque sur la tête. Elle lit sur des cahiers qu'elle porte de la main droite, et retient de la main gauche un des pans du manteau.

Saint Denis. — H. 3m,25. — Par Jean Debay fils.

Le saint évêque de Paris est coiffé de la mitre et revêtu du costume épiscopal. Il tient de la main gauche son bâton pastoral, et porte de la main droite une croix qu'il élève vers le ciel.

L'Archange saint Michel. — H. 3m,22. — Par Raggi.

Le chef des milices célestes, qui est en même temps le patron de la France, lève les yeux au ciel, tient de la main droite un glaive, et porte la main gauche à son cœur en signe d'amour et de fidélité.

INTÉRIEUR.

VESTIBULE.

A l'entrée de l'église, de chaque côté du vestibule, porche ou *pronaos*, sont deux sanctuaires, surmontés de voûtes hémisphériques, sous lesquelles se dressent des groupes en marbre, posés sur de grands socles également en marbre.

A droite :

Le Mariage de la Vierge. — Par Pradier.

Ce groupe est composé de trois figures : la Vierge, saint Joseph et le grand prêtre. La Vierge, les cheveux couronnés de roses et couverts d'un voile, est agenouillée à gauche sur un coussin. Saint Joseph, à genoux sur un autre coussin, est à droite, en face de la Vierge. Les deux époux s'unissent en mettant leurs mains droites l'une dans l'autre. De sa main gauche, la Vierge ramène sur son visage le voile qui couvre ses cheveux, tandis que, de sa main gauche aussi, saint Joseph tient le lis, emblème de virginité. Entre ces deux figures et un peu en arrière, le grand prêtre, vêtu de ses habits sacerdotaux, est debout, les yeux et les bras levés au ciel, appelant sur le couple élu de Dieu la bénédiction suprême. Ces figures, beaucoup plus grandes que nature, mesurent 2m,75.

A gauche :

Le Baptême du Christ. — Par Rude.

Ce groupe est également composé de trois figures : le Christ, saint Jean-Baptiste et un ange. Le Christ, debout au centre et faisant face au spectateur, courbe avec humilité sa tête sous l'eau du baptême. Il est nu, sauf une draperie qui, jetée sur le bras gauche et tombant le long de la cuisse, cache le milieu du corps. Le sculpteur, pour donner à son sujet plus de clarté, a grandi intentionnellement la figure du Sauveur. A côté de cette figure, la figure du précurseur et celle de l'ange paraissent de moindre nature, on pourrait presque dire de moindre création. Saint Jean-Baptiste est à droite et sensiblement moins grand que Jésus. De la main gauche il tient une croix, et, de la main droite, une coupe pleine de l'eau du Jourdain. Pour qu'il puisse répandre cette eau sur la tête du Sauveur, il a besoin non-seulement de tendre le bras, mais de se hausser au moyen du genou qu'il appuie sur un tertre. L'ange est agenouillé à gauche ; il est vêtu d'une longue tunique, ses bras sont croisés avec dévotion sur sa poitrine, et, de ses grandes ailes ouvertes, il protége le corps du fils de Dieu.

La hauteur de ce groupe est de 3m,15.

FONTS BAPTISMAUX.

Devant le *Baptême du Christ* sont placés les fonts baptismaux. La cuve baptismale est formée par une large vasque de forme octogonale, portée sur une colonne à six pans, dont la base est décorée de quatre dauphins. Les huit pans de la vasque sont ornés d'arabesques, et huit têtes de lions forment les points d'intersection de ces huit pans. Cette cuve est surmontée d'un vase élégant sur la panse duquel un bas-relief de 0m,20 de haut représente :

Jésus au milieu des docteurs et *Jésus attirant à lui les petits enfants.*

Quatre figures d'anges de 0m,25 de haut sont agenouillés autour de ce vase.

Tout ce monument est en marbre, sauf le couvercle de la cuve, qui est formé de huit plaques en bronze doré, répondant aux huit pans de la vasque. Sur quatre de ces plaques sont réservés des médaillons, qui contiennent des bas-reliefs représentant :

Les emblèmes des Évangélistes : une tête d'aigle, une tête d'ange, une tête de lion et une tête de bœuf.

Les quatre autres plaques sont décorées d'arabesques.

BÉNITIERS.

A droite et à gauche du *pronaos*, à l'entrée de la première travée, se trouvent deux bénitiers en marbre, qui sont l'œuvre d'Antonin Moine. Ce sont deux belles et larges coupes circulaires, montées sur de hauts supports octogonaux, dont les huit pans sont alternativement décorés d'arabesques et de figures d'anges. Ces supports se retrouvent à l'intérieur de la coupe, où ils servent de bases à deux figures d'archanges qui se dressent au milieu de la vasque. L'archange de droite porte un encensoir. L'archange de gauche tient une boîte à encens. La hauteur de ces figures est de 1m,20. Le diamètre de chacune des coupes est de 1m,30. Ces bénitiers sont entourés de balustrades octogonales en bronze.

BUFFET D'ORGUES.

Les boiseries qui portent et accompagnent le buffet d'orgues comprennent deux étages. A l'étage inférieur se trouve la grande porte d'entrée, dont le chambranle est richement décoré, et dont la corniche est portée par deux consoles. Sur cette corniche pose un grand médaillon, de 0m,60 de diamètre, dans lequel est

Une Tête de Christ.

A droite et à gauche de ce médaillon sont assises

Deux figures d'Anges.

Ces figures mesurent environ 1m,60 : l'ange de gauche tient des tablettes ; l'ange de droite est armé d'un glaive.

De chaque côté de la porte, des appareils composés de colonnes et de pilastres d'ordre corinthien servent de supports à la tribune de l'orgue.

A l'étage supérieur sont les jeux d'orgues, dont le buffet comprend cinq arcatures superposées, trois en dessous et deux au-dessus. Deux cariatides d'hommes barbus et tenant des livres décorent les arcatures inférieures. A droite et à gauche des arcatures supérieures sont deux anges assis, de 1m,60 de haut. Ces orgues sont de M. Cavaillé-Coll.

La voûte en berceau du *vestibule* est décorée de caissons à rosaces dorées. Trois cadres octogonaux sont réservés parmi ces caissons pour contenir trois bas-reliefs de pierre, représentant :

La Foi, l'Espérance et la Charité.

NEF.

La nef comprend trois travées. Chaque travée est formée de quatre grands arcs, portés par de riches appareils d'ordre corinthien et supportant à leur tour une coupole surbaissée, ou plutôt une calotte sphérique. Les deux arcs longitudinaux, qui sont dans l'axe de l'église, livrent passage à la circulation. Les deux arcs latéraux sont adossés aux murs de l'église : à la partie inférieure, les colonnes et les pilastres embrassent deux chapelles, qui se font vis-à-vis et qui portent chacune une statue de marbre ; à la partie supérieure, les arcs des pleins-cintres, bordés par la corniche qui leur sert de corde, forment de vastes champs réservés à la peinture. La partie du temple affectée à la nef comprend donc six statues et six peintures. Ces peintures, considérées au point de vue de l'histoire religieuse, demandant une description ininterrompue et commandant d'ordonner cette description travée par travée, de droite à gauche, nous décrirons d'abord toutes les sculptures de la nef en suivant le même ordre.

PREMIÈRE TRAVÉE.

CHAPELLE DE DROITE.

Sainte Amélie. — Statue. — H. 2m,55. — Par Théophile Bra.

La sainte, coiffée de longues nattes et d'un voile posé sur les cheveux, lève la tête et les yeux vers le ciel. Elle porte la main gauche à sa poitrine, et tient un livre de la main droite, qui pend le long du corps. Un long manteau est jeté par-dessus la robe. La jambe droite se porte en avant ; tout le poids du corps pèse sur la jambe gauche.

CHAPELLE DE GAUCHE.

Saint Vincent de Paul. — Statue. — H. 3m,15. — Par Raggi. (Salon de 1840, nº 1736.)

Le saint prêtre, revêtu du costume de son ordre, porte un petit enfant sur son bras droit, le réchauffe dans son manteau et le presse avec amour contre sa poitrine, tandis

qu'il donne la main gauche à un autre enfant, qui le regarde avec tendresse. L'apôtre de la charité, les yeux levés au ciel, prie Dieu pour les pauvres orphelins qu'il a recueillis.

DEUXIÈME TRAVÉE.

CHAPELLE DE DROITE.

Le Sauveur. — Statue. — H. 2m,50. — Par FRANCISQUE DURET.

Jésus apparaît avec la majesté surnaturelle du Christ ressuscité. Il n'est revêtu que d'une simple draperie, qui descend, comme un suaire, de la tête jusque sur les pieds. De la main droite, élevée à la hauteur du visage, il écarte cette draperie de manière à montrer sa face divine, et, par ce mouvement plein de grandeur et de majesté, il découvre son bras droit et le côté droit de sa poitrine. Tout le reste du corps demeure sévèrement enveloppé, sauf la main droite, qui se tend vers le spectateur. C'est une apparition et c'est une réalité.

CHAPELLE DE GAUCHE.

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Groupe. — H. 3m,15. — Par CHARLES-ÉMILE SEURRE.

La Vierge écrase de son pied gauche la tête du serpent, et soutient devant elle l'enfant Jésus, qui est debout sur les ruines d'un temple de Jupiter. Un long manteau, jeté pardessus la robe, tombe du sommet de la tête et enveloppe tout le bas de la figure.

TROISIÈME TRAVÉE.

CHAPELLE DE DROITE.

Sainte Clotilde. — Statue. — H. 2m,70. — Par BARYE.

L'épouse de Clovis, le front ceint d'un diadème, est drapée dans un long manteau, jeté sur une robe semblable à une cotte de maille, qui prend étroitement la poitrine et les bras. La main gauche est élevée à la hauteur du menton, et la main droite ramène sur le milieu du corps un large pan de draperie. Cette figure, dans son mouvement et dans son geste, dans sa grâce et dans sa dignité, rappelle l'antiquité, sans cesser d'être chrétienne.

CHAPELLE DE GAUCHE.

Saint Augustin. — Statue. — H. 3m,15. — Par M. ÉTEX. (Salon de 1838, n° 1855.)

Le saint docteur de l'Église latine tient de la main gauche un cahier, sur lequel il s'apprête à écrire de la main droite avec le style. La jambe gauche est portée en avant et le pied droit est posé sur un livre, le livre sans doute des hérésies donatistes et pélagiennes. La tête est nue. Le corps est enveloppé d'une draperie. L'étole seule, jetée par-dessus la draperie, rappelle le costume sacerdotal.

CHAIRE A PRÊCHER.

Elle se trouve entre la deuxième et la troisième travée. Elle est en chêne sculpté, possède deux escaliers, et est ornée de pilastres et de colonnettes. Sur les pans coupés de l'abat-voix octogonal qui la surmonte, trois médaillons, de 0m,22, contiennent les figures de :

Saint Bernard.
Saint Benoît.
Saint Jérôme.

Dans les pans coupés de la chaire, sont :

Trois figures d'Apôtres. — H. 0m,50.

Le *Lion* de saint Marc, l'*Aigle* de saint Jean et le *Bœuf* de saint Luc sont sculptés dans la partie inférieure du monument.

BANC D'OEUVRE.

Il est également en chêne, a 7m de long et deux rangs de bancs.

Sur les boiseries de devant sont sculptées :

Trois têtes de Chérubins.

Des bas-reliefs représentant :

La Foi, l'Espérance et la Charité,

sont également sculptés sur les boiseries du fond, au-dessus desquelles est un *Crucifix*. Au pied de ce crucifix sont assis *deux anges*.

CONFESSIONNAUX.

Dans chaque travée sont quatre confessionnaux en chêne poli, à colonnettes et pilastres décorés de sculptures.

PENDENTIFS DES COUPOLES.

Dans les tympans des quatre pendentifs de chacune des coupoles de la nef, des bas-reliefs en pierre sur fond d'or représentent des figures d'apôtres. Dans la première coupole :

Saint Simon.
Saint Paul.
Saint Jude.
Saint Mathias.

Par RUDE [1].

[1] Ces figures avaient été commencées par ROMAN ; à la mort de cet artiste, RUDE les acheva et en prit la responsabilité.

Dans la deuxième coupole :

Saint Philippe.
Saint Barthélemy.
Saint Thomas.
Saint Matthieu.

Par Foyatier.

Dans la troisième coupole :

Saint Pierre.
Saint Jean l'Évangéliste.
Saint Jacques.
Saint André.

Par Pradier.

PEINTURES DE LA NEF.

Avant d'enregistrer les peintures qui sont dans la partie supérieure de la nef, il importe de parler de celles qui avaient dû y être.

A la fin de l'année 1833, alors que l'architecture disait à peine son dernier mot dans l'église de Sainte-Marie-Madeleine, le gouvernement chargea Paul Delaroche de toutes les peintures qui devaient décorer cette église. L'œil, pouvant embrasser presque d'un même coup tout l'intérieur du temple, aurait été saisi par une unité d'impression presque sans exemple dans nos monuments publics. Delaroche, en acceptant cette lourde tâche, se hasardait dans une entreprise contraire à toutes les habitudes de son talent. Accoutumé à ne compter que des succès populaires à chacun de ses tableaux de chevalet, il courait de grands risques à sortir de ce champ rétréci, mais sûr. Ses amis appréhendaient qu'il se mesurât avec la grande peinture, et surtout avec la peinture religieuse, qui lui avait été jusque-là complétement étrangère. Il sentait le péril : « Je vous assure, écrivait-il alors, qu'à première vue la proposition m'a fait peur. J'ai si bien compris ce qui me manquait pour accomplir une pareille tâche, que je me suis laissé aller d'abord à la tentation de la refuser. Tout bien considéré, pourtant, j'ai changé d'avis. Je suis peintre : je dois à l'art et je me dois à moi-même de ne reculer devant aucun effort. J'irai faire mon noviciat en Italie, et, quand je me sentirai bien approvisionné, je reviendrai me mettre à l'œuvre... » Voulant garder l'indépendance de ses idées en présence des maîtres, il commença par s'engager vis-à-vis de lui-même et par arrêter ses compositions.

Voici les sujets dont il fit tout d'abord les esquisses :

1° *La Conversion de sainte Marie-Madeleine* (ce sujet a été maintenu);

2° *Le Repas chez Simon* (ce sujet a été maintenu);

3° *Sainte Marie-Madeleine agenouillée devant le Christ descendu de la croix* (on a substitué à ce sujet *Sainte Marie-Madeleine témoin de la mort de Jésus*);

4° *Sainte Marie-Madeleine au sépulcre* (ce sujet a été maintenu);

5° *Sainte Marie-Madeleine et Lazare se rendant à Marseille* (ce sujet a été remplacé par *Sainte Marie-Madeleine en prière, visitée par les anges*);

6° *La Mort de sainte Marie-Madeleine* (ce sujet a été maintenu).

Comme conclusion des peintures de la nef, Paul Delaroche devait consacrer l'abside à *l'Assomption de sainte Marie-Madeleine* (le sujet de cette peinture, nous le verrons, a été abandonné et n'a plus été tiré de l'histoire de sainte Marie-Madeleine).

Les esquisses faites et approuvées, Paul Delaroche partit pour chercher au delà des monts le style et non l'imitation. Son sentiment personnel était fixé, il ne s'agissait plus que d'en développer l'expression. N'aspirant pas à l'imitation des maîtres incomparables, il s'adressa aux peintres naïfs des époques ferventes, aux monuments primitifs de la peinture religieuse. Les *trecentista* et les *quattrocentista* furent ses modèles préférés. Les sommets de l'Apennin devinrent son séjour de prédilection. Ce fut dans le monastère de Vallombrosa qu'il arrêta définitivement ses compositions. Il passa ensuite toute une année à Rome pour y développer sa pensée. Il était dans toute l'ardeur de son travail, quand on lui annonça de Paris que le même ministre qui l'avait naguère chargé de toutes les peintures décoratives de la Madeleine venait de lui en retirer une partie. On lui enlevait l'abside, on ne lui laissait plus que la nef. Sans hésiter, il refusa le partage. Les peintures qu'il projetait, se déduisant toutes les unes des autres, formaient un enchaînement d'idées, dont l'expression pittoresque réclamait une même main. Il voulut tout ou rien, et, n'obtenant pas gain de cause, il rendit la totalité du travail qui lui avait coûté déjà deux années d'efforts et de lourds sacrifices. Il ne consentit même pas à garder les sommes qu'il avait reçues pour prix de ses études préparatoires. En abandonnant le travail, il ne voulut rien garder de l'argent. Ce grand exemple de désintéressement et de fermeté est trop à l'honneur de notre école, pour qu'il ne soit pas

rappelé dans un *Inventaire des richesses d'art de la France* [1].

A la place de ce que devait peindre Paul DELAROCHE, disons maintenant ce qui a été peint.

PREMIÈRE TRAVÉE.

Tympan au-dessus de la première chapelle à droite :

La Conversion de sainte Marie-Madeleine. — Par SCHNETZ.

Jésus-Christ, debout au milieu du tableau, parle au peuple assemblé devant lui. « Il « allait par les villes et par les bourgades, « prêchant et annonçant la bonne nouvelle du « royaume de Dieu. » (Luc, VIII, 17.) Jésus vient de proposer à ses apôtres la parabole du semeur de grains. (Luc, VIII, 5, 6, 7, 8.) Marie-Madeleine se tient à sa droite. Elle est encore en costume de pécheresse et parée pour la fête ; mais elle écoute la parole du Sauveur, et, sous cette parole bienfaisante, sa tête se courbe avec humilité. Vainement une de ses compagnes de plaisir la tire à elle et lui parle du monde. Elle ne l'entend plus. Le Verbe de Dieu s'est fait comprendre ; la pécheresse est déjà repentante, la femme perdue est en train de devenir la plus ardente des amis de Jésus. Le grain est tombé dans la bonne terre. La parole sera « gardée dans un « cœur bon et excellent, et portera du fruit « par la patience. » (Luc, VIII, 15.)

Cette peinture, ainsi que les suivantes, occupe un arc de cercle, dont la corde mesure 12^{m}.

Tympan au-dessus de la première chapelle à gauche :

Le Repas chez Simon. — Par AUGUSTE COUDER.

« Six jours devant Pâques, Jésus revint à « Béthanie, où était mort Lazare, qu'il avait « ressuscité. Et là on lui fit un festin ; et Marthe « servait, et Lazare était un de ceux qui se « trouvaient à table avec lui. Alors Marie prit « une livre d'un parfum de nard pur très-« précieux ; elle en oignit les pieds de Jésus « et les essuya de ses cheveux, et la maison « fut remplie de la bonne odeur des par-« fums. » (Jean, XII, 1, 2, 3.) La table est dressée au milieu du tableau. Jésus est assis à gauche, la jambe droite tendue vers Marie-Madeleine, qui, prosternée devant le Sauveur, baise avec une ardente dévotion et couvre de ses cheveux les pieds sur lesquels ont été répandus les parfums. Les disciples, témoins de cette scène, sont scandalisés. « Ne pou-« vait-on vendre ces parfums trois cents de-« niers et les donner aux pauvres. » (Jean, XII, 5.) Mais Jésus dit, en leur montrant la sœur de Lazare : « Laissez-la réserver ce « parfum pour le jour de ma sépulture. Car « vous aurez toujours les pauvres avec vous, « mais pour moi vous ne m'aurez pas tou-« jours. » (Jean, XII, 7, 8.) Les apôtres, au nombre de quatre, occupent la droite du tableau. Marie-Madeleine, presqu'à elle seule, remplit toute la gauche de cette peinture. Jésus-Christ forme le centre et le lien de toute la composition.

DEUXIÈME TRAVÉE.

Tympan au-dessus de la deuxième chapelle à droite :

Sainte Marie-Madeleine témoin de la mort de Jésus. — Par BOUCHOT.

Le Calvaire est relégué à gauche, dans un lointain rempli de ténèbres. A droite, sur un tertre, d'où l'on peut apercevoir Jésus crucifié entre les deux larrons, se tiennent les saintes femmes. La Vierge est debout, et Marie-Madeleine, abîmée de douleur, est affaissée sur le premier plan. Quelques rares fidèles complètent le petit troupeau, *egregius grex*, des serviteurs de Jésus.

Tympan au-dessus de la deuxième chapelle à gauche :

Sainte Marie-Madeleine au sépulcre. — Par M. LÉON COGNIET.

« Le lendemain du sabbat, de grand matin, « elles (Marie-Madeleine, Jeanne et Marie, « mère de Jacques) vinrent au sépulcre por-« tant des aromates qu'elles avaient préparés. « Et elles trouvèrent la pierre roulée dessus « le sépulcre. Et, étant entrées, elles ne trou-« vèrent point le corps du Seigneur Jésus. « Elles en demeuraient tout interdites, lors-« que deux hommes parurent auprès d'elles « dans un vêtement éclatant. Et comme elles « étaient effrayées et baissaient la face en « terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-« vous parmi les morts celui qui est vivant ? « Il n'est plus ici ; il est ressuscité... » (Luc, XXIV, 1, 2, 3, 4, 5, 6.) Les deux messagers divins, assis devant le sépulcre, annoncent aux saintes femmes la résurrection du Christ. L'un des anges montre du doigt le ciel, où Jésus est monté, et Marie-Madeleine, remplie de foi, d'espérance et d'amour, suit de l'âme et des yeux le geste de l'ange.

[1] Voir la belle étude publiée par M. le vicomte Henri Delaborde, en tête de l'œuvre de Paul DELAROCHE, reproduite et photographiee par M. Bingham. (Paris 1858).

TROISIÈME TRAVÉE.

Tympan au-dessus de la troisième chapelle à droite :

Sainte Marie-Madeleine, en prière, visitée par les anges. — Par Abel de Pujol.

Nous sommes transportés dans la grotte de la Sainte-Baume, et c'est ici qu'on saisit la lacune que laisse, dans la série de ces peintures, le tableau que Paul Delaroche voulait consacrer au voyage de sainte Marie-Madeleine. La scène se passe en Provence et non plus en Judée ; mais comment le savoir, quand on passe sans transition pittoresque du Calvaire et du Saint-Sépulcre à la Sainte-Baume ?... Voilà donc la sœur de Lazare dans sa thébaïde provençale et dans son accoutrement légendaire de pécheresse et de pénitente. Son corps est presque nu, ses cheveux sont épars, son visage est amaigri par les privations et flétri par les larmes. Elle est assise et presque couchée, à gauche, devant l'image de Jésus crucifié. Les anges, envoyés de Dieu pour honorer la sainte, occupent le reste du tableau. Les uns sont chargés de fleurs, d'autres font entendre de divins concerts, tous célèbrent à l'envi le renoncement volontaire de la femme qui a tout sacrifié d'elle-même au fils de Dieu fait homme.

Tympan au-dessus de la troisième chapelle à gauche.

Mort de sainte Marie-Madeleine. — Par M. Signol.

La sainte, un crucifix planté devant elle, est étendue morte sur le premier plan du tableau. Les anges, descendus du ciel pour donner la sépulture à ce saint corps, remplissent le reste du tableau. Un de ces anges pose une auréole d'or sur la tête de Marie-Madeleine, un autre apprête l'encensoir ; tous sont agenouillés, dans l'attitude de la prière, inaugurant le culte d'honneur que la terre rendra à travers les siècles à sainte Marie-Madeleine et imprimant à ce culte une origine quasi divine.

CHŒUR.

MAITRE-AUTEL.

Le maître-autel remplit presque toute la tribune qui sert de chœur au fond du temple. Il est en marbre, ainsi que les bas-reliefs qui le décorent, les statues qui l'accompagnent, les accessoires qui le complètent et le groupe colossal qui le couronne. Toutes ces sculptures sont de Marochetti.

BAS-RELIEF DU DEVANT DE L'AUTEL.

Le bas-relief qui orne le devant de l'autel représente :

La Cène.

La sainte table occupe le milieu de la composition. Sur le devant de la table, à droite, Jésus-Christ est assis ou plutôt couché à la mode antique. Un apôtre est également couché à gauche, faisant pendant au Sauveur. Le Christ, levant la main, prononce ces paroles : « Un de « vous me trahira, » et Judas se lève, au fond, et se veut soustraire aux regards de son maître. Marie-Madeleine, sévèrement drapée, verse des parfums sur la tête de Jésus. De chaque côté, vont et viennent les serviteurs. Quelques personnages, étrangers à la cène, assistent néanmoins à ce divin spectacle. Les figures de ce bas-relief se détachent sur un fond d'or.

TABERNACLE.

Le tabernacle a la forme d'un temple. Deux colonnes corinthiennes commandent l'entrée du sanctuaire et supportent un entablement décoré d'arabesques, au milieu desquelles apparaît une tête de chérubin. Dans le fronton qui surmonte cet entablement, deux anges, couchés symétriquement, soutiennent une guirlande de fruits.

RÉTABLE.

Au-dessus de l'autel, de chaque côté du tabernacle, s'étend le rétable, qui est décoré d'enroulements et de rinceaux. Au milieu de ces arabesques, deux anges, en forme de chimères, supportent des médaillons encadrés de fleurs, dans lesquels on reconnaît le monogramme de sainte Marie-Madeleine, deux M accolées et enlacées d'une S.

CÔTÉS DE L'AUTEL.

De chaque côté de l'autel sont deux socles de marbre, décorés de guirlandes et de têtes de chérubins. Sur ces socles, deux grandes figures d'anges sont agenouillées dans l'attitude de la prière. Ces deux anges sont drapés. Celui de droite a les mains jointes et levées à la hauteur du visage ; il est agenouillé sur le genou gauche. Celui de gauche a les mains croisées sur la poitrine ; il est agenouillé sur le genou droit. L'un et l'autre baissent les yeux et inclinent la tête avec dévotion.

TABLES DE SERVICE.

Aux deux socles qui portent ces statues d'anges, sont adossées deux tables de marbre,

portées par deux figures d'enfants vêtus de tuniques courtes.

COURONNEMENT DE L'AUTEL.

Au-dessus de l'autel, un groupe de grandes proportions représente :

Le Ravissement de sainte Marie-Madeleine.

D'après une ancienne croyance, Marie-Madeleine, retirée dans la grotte de la Sainte-Baume, s'absorbait à tel point dans l'amour de Jésus-Christ, que son âme quittait la terre et entraînait aussi le corps vers les cieux. La solitude alors se transformait en sanctuaire, l'obscurité s'éclairait d'une lumière divine, les anges arrivaient, s'approchaient de la sainte, la prenaient doucement, la transportaient au sommet de la montagne voisine, où est bâti le Saint-Pilon, et la ramenaient ensuite en l'enveloppant de célestes harmonies. Les récits évangéliques montrent, dans Marie-Madeleine, une grande contemplation. Les ravissements de la Sainte-Baume sont comme le complément de ces récits. L'Église les célèbre, le bréviaire romain les consigne, nombre d'œuvres d'art les consacrent. Le groupe en marbre élevé sur le maître-autel de l'église de Sainte-Marie-Madeleine est au nombre de ces œuvres d'art. Il se compose de quatre figures. Trois anges, symétriquement posés, renversés en arrière, se tenant par les mains, mutuellement entraînés dans un mystérieux mouvement de giration, entourent et soulèvent la sainte, agenouillée au milieu d'eux dans l'attitude de la contemplation, les bras étendus, la tête et les yeux levés au ciel, ravie à la terre, et retrouvant, dans la divine extase, la perfection de sa beauté. Ce groupe a 4m,50 de haut.

PEINTURES DE L'ABSIDE DERRIÈRE LE MAITRE-AUTEL.

Entre les douze colonnes d'ordre ionique qui portent le balcon demi-circulaire du fond de l'abside, sont peintes sur fond d'or les figures suivantes, en commençant par la droite :

Saint Paul.

La main droite est appuyée sur une longue épée, le coude gauche est appuyé sur la main droite et la tête est appuyée sur la main gauche.

Sainte Hélène.

De la main gauche elle soutient la croix et la montre de la main droite.

Saint Jacques.

Il tient de la main droite son bâton de pèlerin et ramène la main gauche vers le milieu du corps.

Un Archange (agnus Dei).

La main gauche est levée vers le ciel et la main droite est abaissée vers la terre.

Viennent ensuite les orgues du chœur.

Un Archange (agnus Dei).

Cette figure, très-semblable à la précédente, est dans une attitude symétrique. La main droite est levée vers le ciel et la main gauche est abaissée vers la terre.

Saint Philippe.

Il tient une croix de la main gauche, et porte une grande tablette de la main droite.

Sainte Amélie.

Son front est ceint d'une couronne royale, ses mains sont jointes et ses yeux sont levés au ciel.

Saint Pierre.

Il tient de la main droite les clefs du Paradis et pose la main gauche sur sa poitrine.

Ces figures sont dues à M. Raverat. Elles occupent, dans les entre-colonnements, des panneaux en hauteur, et sont séparées les unes des autres par des panneaux semblables décorés d'arabesques, à la base desquels sont des figures d'enfants.

De riches boiseries de chêne, décorées aussi d'arabesques et de figures d'enfants en bas-relief, accompagnent les bancs circulaires qui garnissent le fond du chœur.

PEINTURE DE LA VOUTE HÉMISPHÉRIQUE DE L'ABSIDE

La demi-sphère qui couronne l'abside mesure 18m de diamètre. C'est dans ce vaste champ que Paul Delaroche voulait peindre l'*Assomption de sainte Marie-Madeleine*. A la place de cette peinture, qui aurait si bien complété le sens moral et religieux des peintures de la nef, on a voulu représenter une sorte d'*Histoire du christianisme*, et, à la clarté du plan primitif, on n'a substitué qu'une regrettable confusion. Ce cul-de-four, d'ailleurs, est très-mal éclairé. Quelques rayons d'une lumière oblique parviennent seuls et à grand'peine au milieu du champ de la peinture ; le reste est relégué dans l'ombre et tout ce qui s'y trouve est comme perdu. Dans la composition de Paul Delaroche, on pouvait concentrer tout l'effet sur la figure de la sainte, reléguer dans les parties sombres

les figures secondaires du céleste cortége, et tirer ainsi parti du mauvais jour; tandis que dans une vaste composition d'histoire religieuse, où tous les personnages ont leur valeur, où tout doit être vu pour que chaque chose soit comprise, le manque de lumière est un écueil insurmontable.

Au sommet d'une échelle idéale, formée de degrés circulaires qui partent de la base et vont en montant jusqu'en haut de la demi-coupole, se trouve le trône céleste, sur lequel est assis Jésus-Christ. La Vierge est debout à sa gauche, et sainte Marie-Madeleine est à genoux à sa droite. Les apôtres, groupés six par six, se tiennent derrière la mère du Verbe et derrière la sœur de Lazare. Des nuages séparent ce ciel des cieux du reste de la composition, qu'on pourrait appeler le ciel de la terre. Sous le nuage qui porte sainte Madeleine, trois anges tiennent un cartel sur lequel on lit : DILEXIT MVLTVM (elle a beaucoup aimé). Puis vient la sainte milice dont Dieu a fait son Église : les confesseurs et les docteurs, les papes et les évêques, les empereurs et les rois, Clovis, Charlemagne, saint Louis, Jeanne d'Arc, Godefroy de Bouillon, Henri IV, Sully, Louis XIII, Pie VII et Napoléon, tous les grands siècles chrétiens personnifiés par leurs plus grandes figures. Napoléon et Pie VII, assis au milieu du tableau, sont le centre et le lien de toutes les parties de ce vaste ensemble. A droite, sur une manière d'arche sainte portée par des lévites, on lit :

ANN. MDCCCXXXVII
REG.
LVD. PHILIP.
FAC. ZIEGLER.

Cette peinture est en effet l'œuvre de Ziegler, et elle a été achevée en 1837.

CRYPTES.

En dehors de l'église proprement dite, dans la crypte de gauche est placé :

L'abbé Deguerry. — Statue. — Marbre. — H. 2m. — Par M. Oliva (Salon de 1873, n° 1821).

L'abbé Deguerry, dans son costume de prêtre, est agenouillé, tête nue, les mains familièrement ramenées devant lui, dans l'attitude où, durant tant d'années, ses paroissiens l'ont connu et aimé.

Cette statue a été exécutée aux frais de la fabrique.

SACRISTIES.

La sacristie de droite (sacristie des messes) contient six tableaux d'artistes inconnus. Ces tableaux appartiennent aux deux derniers siècles et représentent :

Les Pèlerins d'Emmaüs. — Toile. — H. 0m,92. — L. 1m,75. — École vénitienne. — Seizième siècle.

La Vierge adorée par des anges. — H. 1m,30. — L. 1m,40. — École française. — Dix-huitième siècle.

La Descente de croix. — H. 1m,50. — L. 0m,90. — D'après Lebrun.

Moïse dans le désert. — H. 2m,10. — L. 1m,10. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Songe de saint Joseph. — H. 0m,90. L. 1m,80. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge. — H. 0m,90. — L. 0m,90. — École française. — Dix-septième siècle.

Ce tableau porte une longue inscription établissant qu'il a été copié d'après une peinture de saint Luc à Sainte-Marie-Majeure.

La sacristie de gauche (sacristie des mariages) contient trois tableaux de même époque et d'auteurs inconnus aussi :

Samson trouvant du miel dans la gueule du lion. — H. 1m. — L. 1m,50. — École française. — Dix-septième siècle.

Moïse frappant le rocher. — H. 1m,30. — L. 2m. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge, sainte Madeleine et saint Jean aux pieds du Christ mort. — H. 1m,30. — L. 1m,20. — Par Louis Boullogne. — Placé aujourd'hui dans la crypte de gauche.

On trouve également, dans la salle du prédicateur, les huit tableaux suivants :

La Purification.
Le Mariage de la Vierge.
L'Annonciation.
Le Songe de Joseph.
La Visitation.
La Nativité.
Jésus au milieu des Docteurs.

Les sept tableaux ci-dessus mesurent uniformément 1m,50 sur 0m,90.

Un moine agenouillé devant une tête de mort. — H. 1m,10. — L. 1m,80.

BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque, enfin, a reçu un tableau et un portrait :

Le Mariage de la Vierge. — Toile. — H. 1m,05. — L. 2m.

Le portrait de M. Beuzelin, ancien curé de la Madeleine. — Toile. — H. 1m,05. — L. 0m,80.

Ont été attribués à l'église de Sainte-Marie-Madeleine, par décret du 25 février 1811, les tableaux suivants :

1. *Saint Jérôme et la Vierge.* — Toile. — H. 1m,27. — L. 2m. — Par Guerchin.
2. *La Madeleine pénitente.* — Toile. — H. 1m,51. — L. 1m,17. — Par Palma junior.
3. *Les Pèlerins d'Emmaüs.* — Toile. — H. 0m,92. — L. 1m,75. — École vénitienne.
4. *La Madeleine secourue par les anges.* — Toile. — H. 1m,39. — L. 1m,58. — Inconnu. — École flamande.
5. *Jésus et la Madeleine.* — Toile. — H. 1m,31. — L. 1m,06. — D'après Sébastien del Piombo.
6. *Une sainte Famille.* — Bois. — H. 1m,41. — L. 1m,10. — D'après André del Sarte.
7. *La Madeleine dans le désert.* — Toile. — H. 4m,03. — L. 3m,01. — D'après le Guide.
8. *L'Assomption de la Vierge.* — Toile. — H. 2m,92. — L. 2m,11. — Par Brenet.
9. *La Samaritaine.* — Toile. — H. 3m,90. — L. 2m,44. — Par Stella.
10. *La Naissance de la Vierge.* — Toile. — H. 3m,11. — L. 4m,41. — Par Suvée.
11. *L'Annonciation de la Vierge.* — Toile. — H. 3m,33. — L. 1m,71. — Par Vien.

Parmi ces tableaux, nous n'avons retrouvé trace que du tableau portant le numéro 3.

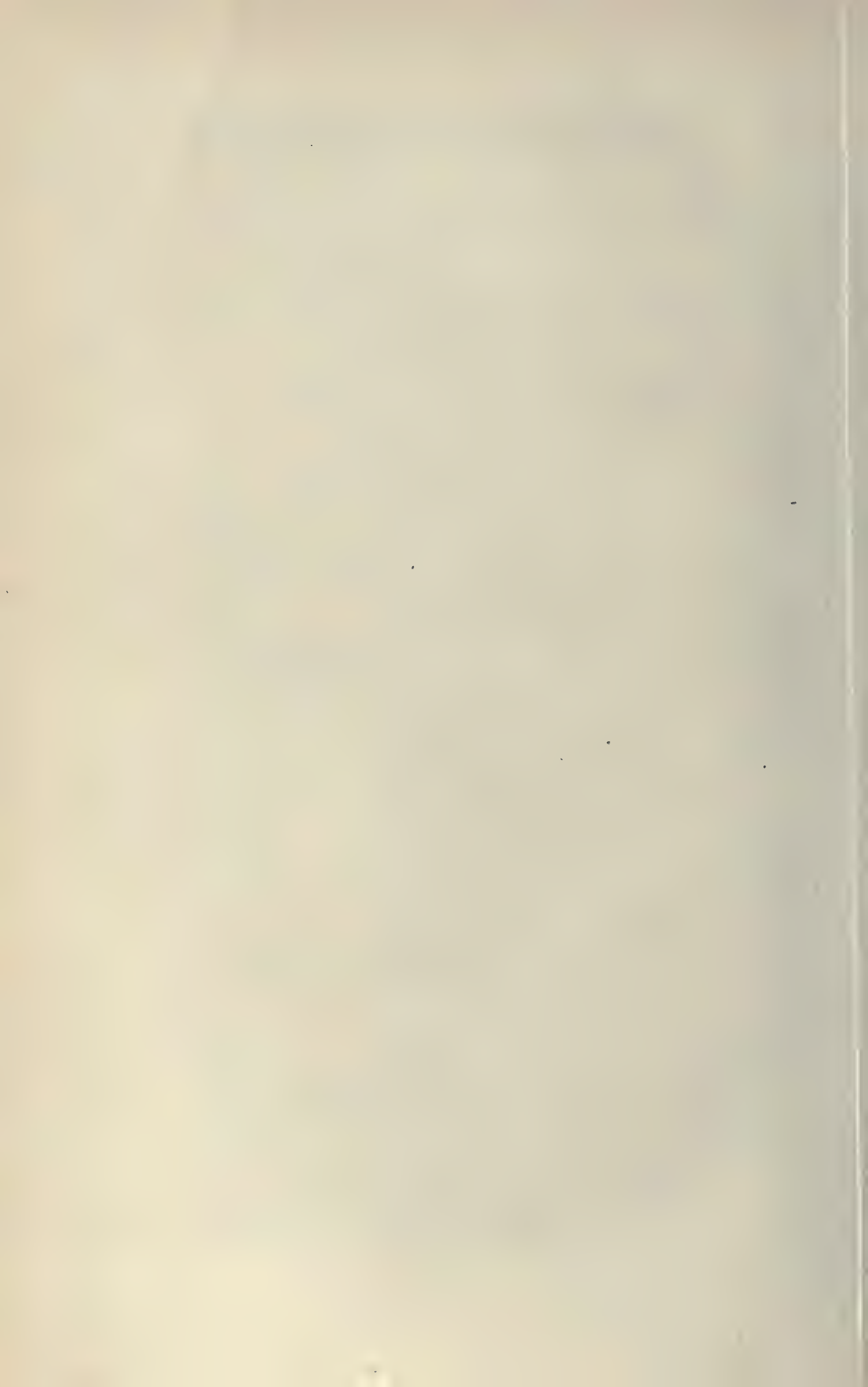
A. GRUYER,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
INSPECTEUR DES BEAUX-ARTS,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 20 *juin* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

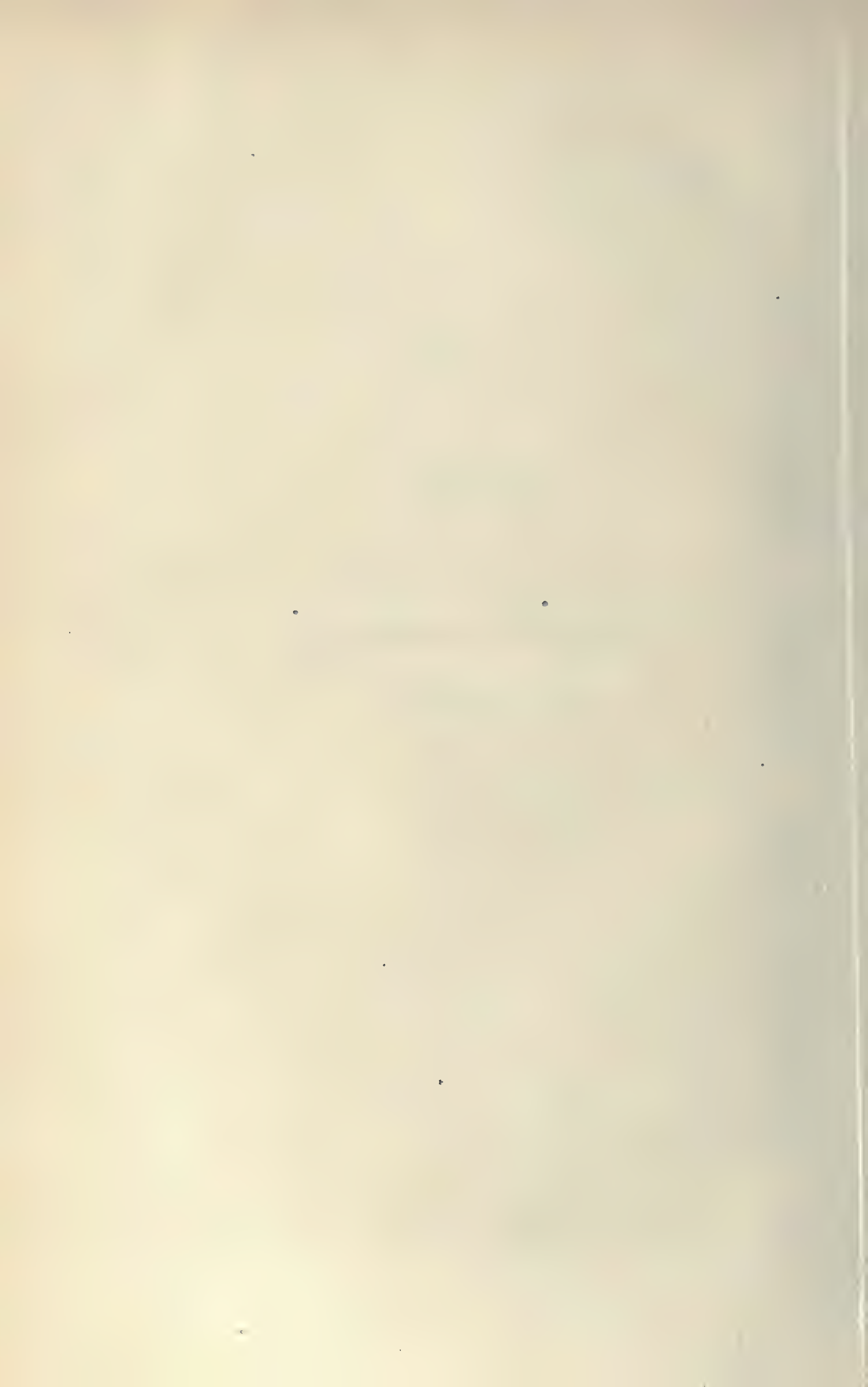


ÉGLISE

DE

SAINT-LAMBERT

DE VAUGIRARD



ÉGLISE

DE SAINT-LAMBERT

DE VAUGIRARD

Histoire. — *Cette église a été construite, aux frais de l'ancienne commune de Vaugirard, par* M. C. Naissant, *architecte, qui s'est inspiré dans son plan du style du dix-neuvième siècle. Les travaux, commencés en* 1848, *ont été terminés en* 1856, *quatre ans avant l'annexion des communes suburbaines à Paris. L'église est construite sur une église inférieure, qui n'est pas une crypte, mais qui règne sous toute l'église supérieure, et dont la superficie est plus étendue, la chapelle absidale et les chapelles du transept étant plus larges que les chapelles correspondantes supérieures.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle se compose d'un porche élevé sur sept marches et flanqué de deux tourelles, formant la base d'un clocher carré à deux étages avec flèche octogonale couverte en ardoises.

L'archivolte de l'entrée du porche est surmontée de trois têtes sculptées en ronde bosse et représentant :

Le Christ entre la Vierge et un Ange encenseur.

A la base du second étage, où sont placées les cloches, sont les symboles des quatre Évangélistes.

Le nom de l'auteur de ces sculptures de peu de valeur est resté inconnu.

En retrait du porche, à gauche et à droite, sont deux chapelles polygonales, supportées par deux terrains servant d'entrée à l'église souterraine.

INTÉRIEUR.

L'église de Saint-Lambert se compose d'une grande nef comportant cinq travées et entourée de bas côtés, d'un transept et d'un chœur à neuf travées sur plan demi-circulaire avec bas côtés formant galerie de communication avec les sacristies et avec la chapelle de la Vierge, située au chevet.

NEF.

Chaque travée est formée par une arcade supportée par des paliers avec colonne engagée surmontée d'un pilastre recevant les retombées des voûtes d'arête. Au-dessus, triforium ouvrant sur la nef par une fenêtre trinitaire à chaque travée. A l'étage supérieur, fenêtres garnies de vitraux en grisaille.

Au-dessus de la porte principale est une plaque de marbre portant une inscription relatant la date du commencement des travaux :

23 juin 1848,

Et celle de la consécration :

19 juin 1856 ;

architecte : naissant.

A gauche et à droite, deux plaques plus petites portent les noms des personnes ayant concouru à l'édification et à l'ameublement de l'église.

Au-dessus est le grand orgue avec buffet en chêne dans le style général de l'édifice.

Dans la quatrième travée de gauche, banc-d'œuvre en menuiserie de chêne.

Dans la quatrième travée de droite, chaire à prêcher également en chêne.

Cette chaire à deux montées garnies de

de balustres est surmontée d'un abat-voix soutenu par deux anges. Sur les pans de la cuve, trois figures en bas-relief :

La Foi, l'Espérance, la Charité.

La Foi est debout, elle tient une croix et un calice dans ses mains croisées.

L'Espérance s'appuie de la main gauche sur une ancre, et porte un vaisseau dans sa main droite.

La Charité porte un cœur dans sa main gauche, et, de la main droite, relève un pan de son manteau.

Cette chaire a été donnée en 1854 par M. Hersen, curé de Vaugirard.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DES MORTS.

Cette chapelle ouvre sur le bas côté gauche et fait face au chevet de l'église tandis que son abside, de forme polygonale, est en saillie sur la façade principale, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Paroi de gauche :

Un Ange consolant une âme du Purgatoire. — Peinture murale cintrée. — H. 1m,50. — L. 2m,50. — Par M. Eugène Ronjat. 1856.

Un ange, à droite, étend la main vers une jeune fille placée à gauche, dans une attitude suppliante.

Au-dessous, l'inscription :

Toute leur espérance, c'est l'immortalité qu'ils attendent.

Paroi de droite :

Une Ame rachetée par les prières d'un Ange. — Peinture murale cintrée. — H. 2m,50. — L. 1m,50. — Par M. Eugène Ronjat. 1856.

L'ange, debout, à gauche, les ailes déployées, montre le ciel à une figure de jeune fille dont le regard exprime la joie.

Au-dessous, l'inscription :

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts.

Dans la voûte :

Cinq figures d'anges. — Peintures murales sur fond d'or. — Par M. Eugène Ronjat. 1856. — Les panneaux de côté : H. 2m. — L. 1m,50. — Les fuseaux du fond : H. 2m. — L. 1m.

Dans les parois polygonales formant l'abside, trois petites fenêtres avec verrières à figures :

La Vierge, le Christ et saint Jean. — Auteur inconnu.

Les travées du bas côté correspondent à celles de la nef. Elles sont formées par des pilastres se continuant en arcs doubleaux sur les voûtes d'arête.

Il n'existe pas de chapelles latérales, et le mur du bas côté est revêtu d'un lambris de chêne surmonté de cadres contenant les Stations du chemin de la croix en plâtre bronzé. Au-dessus de ce lambris sont des fenêtres garnies de vitraux en grisaille.

BAS COTÉ DROIT.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Elle est placée symétriquement à celle des Morts et ouvre sur le bas côté droit.

La chapelle des Fonts baptismaux ne renferme aucune peinture. Les trois vitraux des fenêtres représentent :

La Foi, l'Espérance et la Charité. — Auteur inconnu.

La cuve baptismale est en marbre à pans octogonaux avec couvercle en cuivre.

Les travées du bas côté droit sont en tout semblables à celles de gauche.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

Paroi de gauche :

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

Paroi de droite, au-dessus de l'autel :

Le Sacré-Cœur de Jésus. — Toile marouflée. — H. 4m,50. — L. 3m,20. — Par M. Pichon. 1874.

Debout sur des nuages, et revêtu d'une robe blanche, Jésus montre son cœur enflammé à une sainte qui tient à la main une croix et à Marie Alacoque agenouillée derrière elle. A droite du Christ, un ange portant une tunique vert clair.

Au-dessous de cette peinture est un autel en pierre dont la table est supportée par deux colonnettes avec chapiteaux.

Le tabernacle, également en pierre, est fermé par une porte en cuivre émaillé.

A gauche, au-dessus du confessionnal :

La Salutation angélique. — Toile cintrée. — H. 3m,20. — L. 2m,10. — Fin du

dix-huitième siècle. — École de LAGRENÉE l'aîné.

Vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu, la Vierge est agenouillée et elle écoute les paroles que lui adresse un ange supporté par un nuage.

Paroi du fond :

Le Christ consolant les affligés. — Toile marouflée cintrée. — H. 3m. — L. 4m. — Par JEAN BRÉMOND.

Le Christ, vêtu de blanc, est debout au milieu de la composition. Les mains étendues, le regard plein de miséricorde, il console les malheureux et les malades symétriquement groupés autour de lui.

Salon de 1863 (n° 266).

Au-dessus :

Les trois Vertus théologales. — Toile marouflée. — H. 2m. — L. 6m. — Par JEAN BRÉMOND.

Trois femmes assises sur un trône; à gauche, la Charité, vêtue de rouge avec manteau bleu, tient un enfant sur ses genoux et en attire un autre vers elle; au milieu, la Foi, vêtue de blanc, tient un calice avec l'hostie; à droite, l'Espérance, vêtue de rouge avec manteau vert, console une femme agenouillée auprès d'elle.

Les figures se détachent sur un fond d'architecture. Au-dessus de ces figures : le Saint-Esprit dans une gloire. A droite : saint François d'Assises, debout. A gauche : sainte Catherine de Sienne, debout.

Salon de 1866 (n° 256).

COTÉ DROIT.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Paroi de gauche :

Autel en pierre avec table soutenue par deux petits piliers. Le tabernacle en pierre est fermé par une porte en cuivre émaillé.

Paroi du fond :

Le Christ et les petits enfants. — Toile marouflée. — H. 3m. — L. 4m. — Par JEAN BRÉMOND (Salon de 1863, n° 267).

Fond de paysage. Le Christ, assis, robe rouge et manteau bleu, bénit les enfants que leurs mères lui présentent. Autour de lui sont groupés les disciples.

Dans le haut :

Les Quatre Vertus cardinales. — Toile marouflée. — H. 2m. — L. 6m. — Par JEAN BRÉMOND.

Elles sont symbolisées par quatre femmes assises, entourées de personnages qu'elles attirent à elles. Les figures se détachent sur un fond d'architecture.

Au-dessus : le Saint-Esprit dans une gloire. A droite : saint Thomas d'Aquin, debout. A gauche : sainte Claire, debout.

Salon de 1866 (n° 257).

A droite, au dessus du confessionnal :

La Résurrection de Jésus-Christ. — Toile cintrée. — H. 3m,20. — L. 2m,10. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ lumineux sort du tombeau. Au premier plan, les soldats effrayés.

CHŒUR.

Il est élevé de trois marches au-dessus du pavé de l'église et fermé par une grille en fer forgé et aciéré et fonte dorée, avec appui en cuivre.

A gauche et à droite, ambons en stuc supportant des candélabres en fonte dorée.

Le maître-autel, élevé de trois marches au-dessus du sol du chœur, est en marbre blanc. La table est supportée par deux petites colonnes d'angles posées sur des lions couchés. Le tombeau est orné de sept arcades supportées par des colonnettes et contenant au centre :

Le Christ en croix.

De chaque côté :

Trois Apôtres.

Le retable, à deux étages, est décoré de rinceaux.

Le tabernacle, en marbre comme le reste de l'autel, est fermé par une porte en cuivre repoussé, sur laquelle est représenté :

Jésus au jardin de Gethsémani.

Cet autel, donné par l'abbé Hersen, ancien curé de Vaugirard, a été exécuté par VOSSY, marbrier.

Il est flanqué, à gauche et à droite, de deux candélabres monumentaux.

Les stalles disposées entre les arcades, ainsi que l'orgue d'accompagnement, sont en menuiserie de chêne.

A l'étage supérieur, le chœur est éclairé

par neuf fenêtres à vitraux à figures représentant, à gauche :

Saint Pierre.

Drapé de rouge, il tient les clefs dans ses mains.

Saint Louis, roi de France.

Enveloppé d'un manteau bleu, il tient dans la main gauche le sceptre royal.

Saint Victor.

En costume de soldat romain, il tient une croix dans sa main droite.

Saint Jean-Baptiste.

Drapé de rouge, il porte la croix de roseau surmontée d'une banderole.

A droite :

L'Ange gardien.

Les ailes ouvertes, il couvre de ses mains un enfant debout auprès de lui.

Saint Étienne.

Saint Etienne, en costume de diacre, porte la palme du martyre.

Sainte Anne.

Elle instruit la Vierge enfant, debout à sa gauche.

Saint Joseph.

Il porte l'Enfant Jésus sur son bras gauche.

Au centre :

Saint Lambert.

En costume épiscopal, il tient la crosse, et bénit de la main droite.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES.

Elle ouvre sur le bas côté gauche du chœur.

Paroi de droite, au-dessus de l'autel :

Saint François de Sales fondant l'ordre de la Visitation. — Toile marouflée. — — H. 2m. — L. 2m. — Par CHASSEVENT (GUSTAVE). 1870.

A gauche, saint François debout, de profil, tourné à droite, vêtu de l'habit épiscopal, présente à sainte Chantal, agenouillée devant lui, les statuts de l'ordre de la Visitation. Derrière sainte Chantal, une religieuse, debout.
Salon de 1870 (nº 542).

BAS COTÉ DROIT.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

La chapelle de Sainte-Geneviève ne renferme aucune peinture.
Sur l'autel :

Sainte Geneviève. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,05. — Non signé.

Elle est debout, en costume de bergère ; un mouton est auprès d'elle, à droite.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle occupe l'abside. Elle renferme un autel en marbre blanc, dont la table est soutenue par deux petites figures et une colonnette avec chapiteaux.
Le tabernacle, en marbre blanc, est fermé par une porte en bronze doré et émaillé, sur laquelle est figuré en relief :

L'Agneau pascal, debout sur le livre aux sept sceaux.

Un grand retable, en marbre blanc, est décoré d'ornements dorés. Dans le milieu, est une niche avec colonnettes contenant :

La Vierge. — Statue. — Plâtre teinté. — H. 1m,10.

La Vierge est représentée debout, la main gauche posée sur le cœur, et faisant un geste d'appel de la main droite.

De chaque côté :

Figures d'Anges peintes sur fond d'or. — H. 0m,90. — L. 0m,45. — Non signés. — Imitation du style de FRA ANGELICO DE FIESOLE.

La chapelle est éclairée par trois petites fenêtres garnies de vitraux d'ornement.
Dans la fenêtre du milieu, trois petits médaillons à figures :

L'Annonciation.
La Vierge tenant le Christ mort.
La Vierge dans une gloire.
Non signés.

Sur la paroi de gauche :

La Vierge et l'Enfant. — Toile. — H. 1m,23. — L. 0m,95. — Copie moderne du tableau de PIERRE MIGNARD, conservé au Musée du Louvre, et connu sous le nom de *la Vierge à la grappe.* (Catal. de Fréd. Villot, nº 349).

CRYPTE.

Elle se compose d'un grand vaisseau voûté en berceau, régnant sous toute l'église supérieure avec chapelles latérales voûtées, occupant l'espace des bas côtés. Elle est éclairée par des fenêtres pratiquées au soubassement.

On y accède par quatre escaliers, dont deux à l'abside et deux sous les plate-formes de la façade.

Cette crypte est spécialement affectée aux catéchismes.

Elle renferme deux tryptiques mesurant 0^m,70 de hauteur, et qui doivent appartenir à l'École allemande (seizième siècle), d'une exécution médiocre et dans un triste état de détérioration.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 30 *juin* 1876.

TABLE

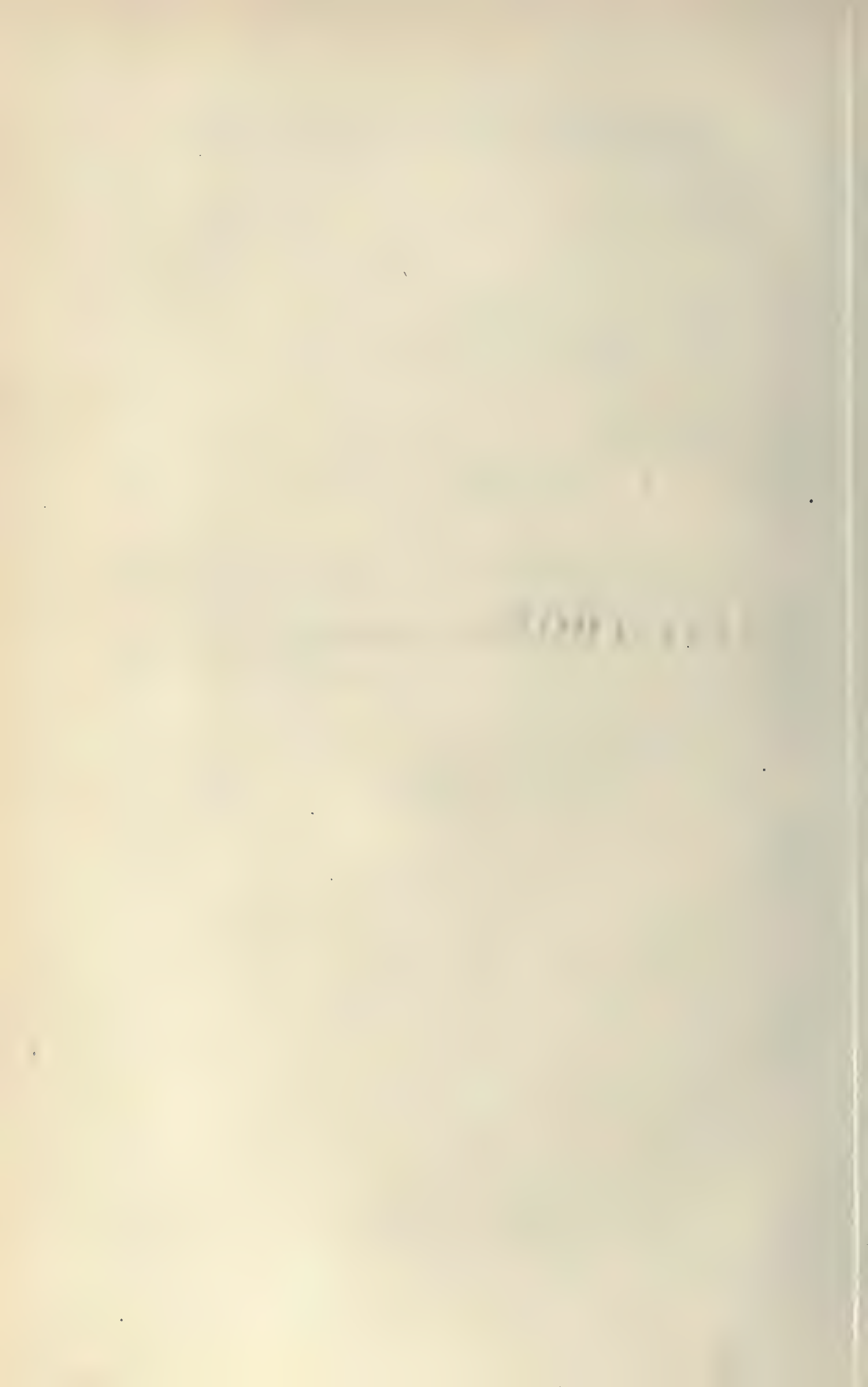
DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-THOMAS D'AQUIN



ÉGLISE

DE SAINT-THOMAS D'AQUIN

HISTOIRE. — *Cette église n'était d'abord qu'une petite chapelle dépendant du noviciat général des Dominicains ou Jacobins, fondé en* 1622 [1], *sous le patronage du cardinal de Richelieu. Le nouveau couvent, réduit à une simple maison située au milieu d'un jardin et d'un clos de sept arpents, se trouva, cinquante ans plus tard, tout à fait insuffisant pour recevoir les novices qui se présentaient pour entrer dans l'ordre de saint Dominique. Les religieux entreprirent la construction d'un monastère plus vaste et plus régulier. Ils commencèrent par l'église, dont la première pierre fut posée, le* 5 *mars* 1682, *par Hyacinthe Serroni, de l'ordre de saint Dominique, premier archevêque d'Albi, et par Anne de Rohan-Montbazon, duchesse de Luynes. Cette église, commencée en* 1682, *par Pierre* BULLET, *élève de François* BULLET, *se trouva achevée, quant au gros œuvre, dès l'année suivante; mais, agrandie et embellie depuis à plusieurs reprises, elle ne fut entièrement terminée, telle que nous la voyons, que vers* 1770. *Le portail a été dessiné par Frère* CLAUDE, *religieux du monastère.*

Voici, d'après M. Cocheris qui l'a retrouvé aux Archives nationales, le prix et l'état des sculptures de cette église, exécutées à cette époque par BUTTEUX, *maître sculpteur, et réglées, le* 6 *octobre* 1769, *à la somme totale de* 6,387 *livres.*

Au portail : deux candélabres de flammes avec des ganderons sur les panses.	40 *livres.*
Deux vases avec des flammes.	20
Le fronton orné d'une femme représentant la Religion	500
Six chapiteaux ioniques.	600
L'agrafe de la croisée du portail	40
Deux fleurs de lis sur les pyramides	30
Pour dix-neuf métopes	114
Pour la clef au-dessus de la grande porte	100
Pour les deux bas-reliefs des petites portes.	600
Pour vingt-sept modillons.	162
Pour vingt-huit rosettes.	112
Pour soixante-huit pieds d'ornement sur un talon.	102
Pour soixante-huit pieds de perle.	27
Pour quatre chapiteaux corinthiens [2].	400
Pour les deux consoles des arcades	80
Pour les festons avec leurs chutes	240
Pour la sculpture du dessous des arcades des deux chapelles.	400
Orgue : sculpture du buffet d'orgue et ornements ajoutés	2820

[1] Thierry mentionne des lettres patentes, du 4 août 1622, relatives à cette fondation.

[2] N'est-ce pas une erreur? Il n'y a pas d'ordre *corinthien* dans ce portail, mais un premier ordre *dorique*, ainsi que le confirme, du reste, la mention des métopes qui ne conviennent qu'à cet ordre.

L'église fut consacrée sous le vocable de saint Dominique. Pillée et dévastée pendant la Révolution, sous le titre de Temple de la Paix, *elle fut livrée, en* 1795, *aux Théophilanthropes qui s'y installèrent pendant quelque temps, et y créèrent un théisme à leur propre usage. Elle fut rendue au culte par décret du* 9 *floréal an XI, et érigée en église paroissiale, le* 4 *octobre* 1810. *Ce fut alors qu'elle reçut le vocable de Saint-Thomas d'Aquin.*

Le couvent du noviciat, contigu à l'église, fut construit de 1735 *à* 1740. *Le* 25 *juillet* 1795 (9 *thermidor an III*), *un arrêté du ministre de la guerre, Pétiet, ordonna que les pièces d'armes et les armures anciennes, choisies et mises à part dans la quantité d'armes saisies à la Bastille, au garde-meuble, etc., réquisitionnées et amenées dans les arsenaux, et provisoirement placées dans une salle de l'ancien couvent des Feuillants, seraient transportées au couvent des Dominicains. Ce premier dépôt forma le noyau du Musée d'Artillerie, qui, considérablement accru par des dons et des annexions de toute sorte, a occupé pendant près de soixante-quinze ans les bâtiments de l'ancien monastère. Le Musée d'Artillerie a été récemment transporté à l'hôtel des Invalides.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Le portail, rebâti en 1787, par le Frère Claude, se compose de deux ordres (dorique et ionique) superposés, il est surmonté d'un fronton :

La Religion. — Bas-relief. — Pierre. — H. 5m,80. — L. 12m,50. — Auteur inconnu.

Assise sur un fond de gloire, contre un autel où brûle une flamme, elle lève vers le ciel un calice ; les Tables de la Loi sont déployées devant elle.

Deux bas-reliefs occupent des caissons, au-dessus des deux portes latérales. Paroi de gauche :

La Vierge donnant le rosaire à saint Dominique. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,74. — L. 2m,60. — *Signé :* Th. Gruyère. 1867.

La Vierge, assise, tend le rosaire à saint Dominique, agenouillé devant elle, un lis à la main. Au fond, se dessinent les arcades d'un cloître.

Paroi de droite :

Jésus-Christ louant saint Thomas d'Aquin sur sa doctrine. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,75. — L. 2m,60. — *Signé :* Victor Vilain. 1867.

Saint Thomas est représenté à genoux, devant un crucifix, au pied d'un autel d'où sort un ange qui déroule une banderole, sur laquelle sont inscrites les paroles du Christ : *Bene scripsisti de me, Thoma.* Derrière le saint, un religieux, debout, assiste au miracle.

La porte centrale est surmontée d'un bas-relief cintré, représentant :

Deux Anges accoudés, et soutenant une couronne. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Daumas. 1867.

La porte d'entrée est ornée d'une voussure représentant :

L'Arche d'Alliance. — Bas-relief. — Bois. — H. 1m. — L. 2m,50. — Auteur inconnu. — Dix-huitième siècle.

INTÉRIEUR.

L'intérieur de l'église a 44 mètres de longueur, sur 23 mètres de hauteur. Le plan a la forme d'une croix grecque ; l'ordonnance se compose d'arcades encadrées par des pilastres corinthiens, qui supportent une corniche enrichie de moulures. Une coupole surmonte le sanctuaire derrière lequel s'étend l'ancien chœur des religieux, transformé aujourd'hui en chapelle, sous le vocable de saint Louis.

Le principal ornement de cette église consistait dans les nombreux tableaux dont le Frère Jean André, de l'ordre de saint Dominique, l'avait décorée. Jean André, né à Paris en 1662, mort dans la même ville, en 1753, avait étudié à Rome, dans l'atelier de Carlo Marati. Les peintures exécutées par lui,

pour le noviciat des Jacobins, citées et décrites en partie par Piganiol de la Force (*Description de Paris*, etc., t. VII), ont presque toutes disparu. Entre les tableaux qui décorent actuellement l'église, quatre seulement peuvent lui être sûrement attribués :

Saint Thomas d'Aquin, en extase.
L'Éducation de l'Enfant Jésus.
Saint Dominique expliquant ses constitutions à ses religieux.
Saint Jean Népomucène.

NEF.

La nef, presque entièrement dépouillée, renferme :

La chaire à prêcher en bois sculpté, ornée de quatre statuettes. — Hauteur des figures : 0m,75. — Auteur inconnu. — Dix-huitième siècle.

Le buffet d'orgues, décoré de nombreux ornements. — Auteur inconnu. — Dix-huitième siècle.

BAS COTÉ GAUCHE.

Sur la paroi du fond faisant face au sanctuaire :

Saint Pierre guérissant un boîteux, à la porte du Temple de Jérusalem. — Toile cintrée. — H. 6m. — L. 4m. — Par Pallière (Louis-Vincent-Léon). 1819.

Saint Pierre, vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau jaune, ayant auprès de lui saint Jean, costumé de rose et de blanc, guérit un infirme demi-nu, assis à gauche. Saint Pierre indique, d'un geste de la main gauche, que c'est du ciel qu'il a reçu le don de guérison. Des infirmes et des mendiants, spectateurs de cette scène, ont une attitude suppliante. Fond de paysage et d'architecture.
Salon de 1819 (n° 869).

Ce tableau, qui a figuré d'abord dans l'une des chapelles de l'église de Saint-Séverin, a été ensuite transféré dans le côté droit du transept de l'église de Saint-Sulpice, d'où il a dû être enlevé pour faire place à la décoration peinte sur mur, par M. Signol.

Paroi latérale :

Le Christ en croix. — Toile. — H. 4m,70. — L. 2m,81. — Copie (ou école) de Lebrun. — Dix-septième siècle.

A gauche, la Vierge, vêtue de bleu, et saint Jean, couvert d'une draperie rouge ; sainte Madeleine est assise au pied de la croix.

CHAPELLE DE SAINT-DOMINIQUE.

Au-dessus de l'autel :

Saint Thomas d'Aquin, en extase. — Toile. — H. 2m,05. — L. 1m,59. — Par le Frère André. — Dix-huitième siècle.

Le saint, assis dans sa cellule, une plume à la main, tient un livre entr'ouvert, posé sur une table, devant un crucifix. Le Saint-Esprit apparaît au fond, planant dans une gloire.

Saint Pierre reçu par le centurion Corneille. — Toile. — H. 2m,26. — L. 2m,45. — Par Aubin Vouet. 1639.

Le centurion se prosterne aux pieds de saint Pierre, vêtu d'une tunique bleue, recouverte d'une longue draperie jaune. Derrière lui, deux autres personnages ; à gauche, une femme qui tient un enfant dans ses bras, parle à un homme, assis à terre, auprès d'un chien accroupi.

Ce tableau, dont il est parlé dans toutes les descriptions de la cathédrale, est mentionné ainsi qu'il suit par Florent Lecomte (1702, p. 234) : « Le onzième, présenté par MM. Michel du Villet et Jean le Mercier en 1639, a été peint par M. Vouet le jeune, et représente Corneille se prosternant devant saint Pierre. » C'est donc le *may* présenté à Notre-Dame en 1639, par la corporation des orfèvres.

BAS COTÉ DROIT.

Sur la paroi du fond faisant face au sanctuaire :

La Mort de Saphire, en présence de saint Pierre. — Toile cintrée. — H. 6m. — L. 4m. — Par M. Picot (François-Édouard).

Saphire, épouse d'Ananie, la chemise ouverte, une draperie rouge sur les jambes, tombe morte entre les bras d'une vieille femme. Saint Pierre, drapé de jaune foncé, debout sur les degrés, au centre de la composition, indique par son geste que la mort de Saphire est un châtiment du ciel. La main droite du chef des apôtres pose sur un comptoir autour duquel sont divers personnages, dans des attitudes variées, qui s'entretiennent du spectacle dont ils sont témoins. A droite, une jeune femme donne l'aumône à un infirme.
Salon de 1819 (n° 897).

Ce tableau, qui a figuré d'abord dans l'une des chapelles de l'église de Saint-Séverin, a été ensuite transféré dans le côté droit du

transept de l'église de Saint-Sulpice, d'où il a dû être enlevé pour faire place à la décoration peinte sur mur, par M. SIGNOL.

I. CHAPELLE fermée DES FONTS BAPTISMAUX.

Paroi de gauche :

L'Adoration des bergers. — Toile. — H. 3m,37. — L. 2m,76. — *Signé :* BOURDET. 1835.

Des bergers et des bergères, en adoration, se groupent autour de la crèche où Jésus repose, et lui présentent des corbeilles remplies de leurs dons rustiques. La Vierge, à genoux, et les bras croisés, contemple le sommeil de son divin Fils. Saint Joseph est debout, derrière. A gauche, on voit s'avancer un aveugle guidé par un enfant.

Ce tableau, qui ne paraît pas avoir été exposé au Louvre, est vraisemblablement celui que mentionne, en 1831, le *Dictionnaire des artistes* de Gabet.

Paroi de droite :

L'Enfant prodigue. — Toile. — H. 3m,80. — L. 3m,17. — *Signé :* A. ROEHN fils. 1824.

L'enfant prodigue, nu, les reins ceints d'une toison de brebis, se prosterne aux pieds de son père qui lui ouvre ses bras, au seuil de sa maison. Derrière, la mère, les mains jointes, et un jeune frère, demi-nu, contemplent la scène.

(Salon de 1824, nº 1472).

Le Christ descendu de la croix. — H. 3m,82. — L. 3m,84. — Par GUILLEMOT. 1819.

Jésus est étendu sur un linceul, au bas de la croix. Saint Jean, penché sur lui, embrasse la plaie de son flanc ; la Madeleine est prosternée à ses pieds ; la Vierge, défaillante et agenouillée, est soutenue par deux saintes femmes. On entrevoit, dans le fond, Joseph d'Arimathie.

(Salon de 1817, nº 408).

Donné par la Ville de Paris, à la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin.

II. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Au-dessus de l'autel :

L'Éducation de l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 2m,40. — L. 1m,50. — Par le Frère ANDRÉ.

La Vierge, assise, apprend à lire à l'Enfant Jésus, qui épelle un livre posé sur un établi de charpentier ; saint Joseph les regarde, appuyé sur un long bâton. A gauche, un petit ange, assis à terre, feuillette aussi un livre ; un autre ange se penche sur la page ouverte.

La Conversion de saint Paul. — Toile. — H. 3m,25. — L. 2m,40. — *Signé :* L. DE LAHYRE. 1637.

A droite, Paul roule à terre, renversé de son cheval, qui s'abat ; un de ses compagnons, costumé en guerrier antique, casque en tête, se penche sur lui pour le relever. Deux autres personnages de l'escorte cherchent la cause du prodige. A gauche, un cavalier portant un étendard fuit à toutes brides. Dans le ciel ouvert, le Christ apparaît environné d'anges.

La Conversion de saint Paul, par Laurent DE LAHYRE, provient de Notre-Dame. C'est le *may* offert en 1637, par les orfèvres de Paris. Florent Lecomte (t. I, p. 233) ajoute que L. DE LAHYRE a lui-même gravé son tableau à l'eau-forte.

Les quatorze bas-reliefs des Stations du Chemin de la Croix, qui se déroulent sur les parois des deux bas côtés, sont signés : JEHAN DUSEIGNEUR.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

Paroi de gauche ; au-dessus de l'arcade qui donne entrée dans le transept :

La Prudence et la Force. — Peinture murale, sur fond d'or. — H. 3m. — L. 4m,30. — Par J. M. BLONDEL.

La Prudence tient un serpent ; la Force s'appuie sur son glaive. Un ange est assis entre ces deux Vertus, les bras étendus.

I. CHAPELLE DU ROSAIRE.

Sous la voûte de l'arcade qui encadre la chapelle :

La Croix portée par des anges. — Peinture murale. — H. 3m. — L. 3m. — Par J. M. BLONDEL.

Dans la niche de l'autel, formée par la demi-coupole qui l'encadre :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Pierre et plâtre. — H. 1m,50. — Auteur inconnu. — Dix-huitième siècle.

La Vierge, drapée d'une robe à grands plis flottants, porte l'Enfant Jésus qui lève les bras vers le ciel.

Au-dessus de la demi-coupole :

Le Mariage de la Vierge. — Peinture sur mur. — H. 3m. — L. 8m. — *Signé :* BLONDEL *fecit* 1831.

Le grand-prêtre, en robe rose, bénit la Vierge et saint Joseph couronnés de fleurs, et agenouillés devant lui. Derrière, sainte Anne accompagnée d'une femme, et une jeune fille, à genoux, qui porte un vase. Au milieu, deux lévites, en tunique bleue, assistent le grand-prêtre. A droite, deux docteurs de la Loi, et d'autres personnages contemplent la scène.

Deux légendes, en lettres d'or, sont inscrites de chaque côté de la chapelle, au-dessous de cette frise :

Veni, sponsa mea, veni, coronaberis. Erat Virgo desponsata Joseph de domo David.

Au-dessous de la première inscription; paroi de droite :

L'Éducation de la Vierge. — Peinture camaïeu, en médaillon. — H. 3m. — — L. 3m. — Par J. M. BLONDEL.

Sainte Anne, assise, enseigne la Vierge agenouillée devant elle :

Os suum aperuit sapientiæ.

Au-dessous de la seconde inscription ; paroi de gauche :

La Vierge donnant le rosaire à saint Dominique. — Peinture camaïeu, médaillon. — H. 3m. — L. 3m. — Par Par J. M. BLONDEL.

La Vierge apparaît, sur une nuée, au saint prosterné, et lui présente le rosaire. L'Enfant Jésus est debout, appuyé contre elle. Le chien portant une torche enflammée entre ses dents, symbole de l'ordre des Frères Prêcheurs, est assis auprès de saint Dominique.

Paroi de droite ; au-dessus de l'arcade qui ferme le transept du côté du chœur :

La Foi et la Charité. — Peinture murale, sur fond d'or. — H. 3m. — L. 4m,30. — Par J. M. BLONDEL.

La Foi, élevant un calice, et la Charité sont agenouillées au pied d'une croix, contre laquelle se tient un ange qui porte sur sa poitrine le livre ouvert des Évangiles.

Au-dessus de la porte qui donne dans la sacristie des mariages :

Sainte Catherine de Sienne. — Toile cintrée. — H. 4m,05. — L. 1m,45. — Par J. TOIZÉ. — École française. — Fin du dix-huitième siècle.

La sainte, en robe rouge, agenouillée auprès de la roue de son martyre, lève les yeux au ciel où lui apparaît un vol d'anges agitant des palmes.

(Salon de 1791, n° 707).

Les tombeaux de Philippe de Montault, duc de Navailles, maréchal de France, et de Suzanne de Parabeyre, sa femme, décorés des armoiries de leurs maisons et des insignes du maréchal de Navailles, avaient été placés en 1722 dans les murs des côtés de la chapelle du Rosaire. Ces tombeaux ont disparu.

COUPOLE DU ROND-POINT.

Quatre sujets, divisés en compartiments par de larges banderoles déroulées, décorent cette coupole. Quatre grandes figures de saints, peintes sur fond d'or, remplissent les pendentifs qui leur correspondent.

Sur la face du milieu de la coupole qui regarde la porte centrale :

Le Christ enseignant. — Peinture murale. — H. 5m. — L. 3m. — Par J. M. BLONDEL. 1851.

Jésus, assis, un bras étendu, tient sur ses genoux l'Évangile ouvert; un cercle d'anges en adoration l'environne.

Dabit Verbum evangelizantibus.

A gauche :

Saint Marc et saint Jean. — Peinture murale. — H. 5m. — L. 3m. — Par J. M. BLONDEL. 1851.

Saint Marc et saint Jean sont assis aux deux côtés d'un autel; auprès d'eux, le lion et l'aigle symboliques. Au premier plan, un enfant s'avance, les bras étendus.

Quod vidimus testamur.

A droite :

Saint Matthieu et saint Luc. — Peinture murale. — H. 5m. — L. 3m. — Par J. M. BLONDEL. 1851.

Saint Matthieu écrit sur un livre qu'un chérubin lui présente ; saint Luc médite, la tête dans sa main. Le bœuf symbolique repose auprès de lui. Entre les deux apôtres un ange déroule une banderole.

Quod vidimus testamur.

Sur la face de la coupole qui regarde le maître-autel :

La Vierge en méditation. — Peinture

murale. — H. 5m. — L. 3m. — Par J. M. BRONDEL. 1851.

La Vierge, les bras croisés, entourée d'un groupe d'anges à genoux.

Conservabat omnia verba hæc.

Premier pendentif, à gauche du *Christ enseignant.*

Saint Thomas d'Aquin. — Peinture murale. — H. 3m. — L. 2m. — Par J. M. BLONDEL. 1851.

Le saint, assis auprès d'un candelabre, tient une plume à la main et un livre ouvert sur ses genoux.

Deuxième pendentif, à droite :

Saint Dominique. — Peinture murale. — H. 3m. — L. 2m. — Par J. M. BLONDEL. 1851.

Le saint, assis auprès d'un candelabre, un bras étendu, égrène de l'autre main un rosaire.

Troisième pendentif, à gauche de la *Vierge en méditation :*

Saint François de Sales. — Peinture murale. — H. 3m. — L. 2m. — Par J. M. BLONDEL. 1851.

Le saint, en rochet et en soutane violette, porte la main sur son cœur; auprès de lui une mitre et une crosse.

Quatrième pendentif, à droite :

Saint Vincent de Paul. — Peinture murale. — H. 3m. — L. 2m. — Par J. M. BLONDEL. 1851.

Le saint porte un enfant endormi sur ses genoux.

COTÉ DROIT.

Paroi de gauche, au-dessus de l'arcade :

Le Martyre et la Charité. — Peintures murales sur fond d'or. — H. 3m. — L. 4m,30. — Par J. M. BLONDEL.

Le Martyre est figuré par une femme assise sur une nuée, la tête dans sa main, auprès d'une roue dentelée, emblème du supplice. La Charité, entourée de deux enfants, tient un nourrisson sur ses genoux. Au milieu, un chérubin tend une palme au Martyre et pose une couronne sur le front de la Charité.

Au-dessus de la porte qui donne dans la sacristie :

Saint Louis. — Toile cintrée. — H. 4m,05. — L. 1m,45. — Par J. TOUZÉ. — École française. — Fin du dix-huitième siècle.

Le saint roi, vêtu d'une robe bleue fleurdelisée d'or, est agenouillé devant un crucifix, au pied d'un autel. Le ciel s'entr'ouvre au-dessus de lui et un ange lui tend une couronne.

(Salon de 1791, nº 637).

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Sous la voûte de l'arcade qui surmonte la chapelle :

L'Échelle du Calvaire portée par trois anges. — Peinture murale. — H. 3m. — L. 3m. — Par J. M. BLONDEL.

Au-dessus de l'autel :

Saint Vincent de Paul. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,50. — *Signé :* STOUF.

Le saint est représenté penché sur un enfant trouvé qu'il tient dans le pli de son manteau; un autre enfant gît à ses pieds.

Au-dessus de l'autel :

La Présentation. — Peinture murale. — H. 3m. — L. 8m. — Par J. M. BLONDEL.

La Vierge, en robe rose et en manteau bleu, présente l'Enfant Jésus au vieux Siméon, vêtu de blanc, qui le dépose sur l'autel. A droite, saint Joseph, agenouillé, porte dans une corbeille les deux colombes de l'offrande. Un docteur en turban, d'autres spectateurs debout ou appuyés contre les colonnes, regardent la scène. A gauche, un prêtre assis, deux lévites jouant de la cithare, deux autres qui chantent, des femmes et des enfants à genoux.

Deux légendes, en lettres d'or, sont inscrites de chaque côté de la chapelle, au-dessous de cette peinture :

Nunc dimittis servum tuum Domine!
Viderunt oculi mei salutare meum.

Au-dessous de la première inscription; paroi de gauche :

Saint Vincent de Paul recueillant les enfants trouvés. — Peinture camaïeu. — Médaillon. — H. 0m,80. — L. 0m,80. — Par J. M. BLONDEL.

Le saint, traversant une rue, tient un nouveau-né sur son bras et s'apprête à recueillir d'autres enfants qui gisent sur le pavé.

Orphano tu es adjutor.

Au-dessous de la seconde inscription; paroi de droite :

Prédication de saint Vincent de Paul.

— Peinture camaïeu. — Médaillon. — H. 3m. — L. 3m. — Par J. M. Blondel.

Le saint, en étole, debout contre un autel, prêche devant des femmes agenouillées qui tiennent dans leurs bras les enfants qu'elles viennent d'adopter.

Paroi de droite ; au-dessus de l'arcade qui donne entrée dans le transept :

La Vigilance et la Tempérance. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 3m. — L. 4m,30. — Par J. M. Blondel.

La Vigilance tient un miroir, la Tempérance répand une aiguière. Un chérubin debout entre les deux Vertus.

Sur la face latérale de cette chapelle était placé, sous un arc, le tombeau de Marguerite de Laigue, veuve du comte de Relingue (d'après Dargenville et Thierry). Ce tombeau, dont le dessin était de Gilles-Marie Oppenord, premier architecte du duc d'Orléans, a été détruit pendant la Révolution.

CHŒUR.

Les deux parois latérales des piliers, sous la demi-coupole qui surmonte le maître-autel, sont décorées de deux figures.

A gauche :

Saint Paul. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,50. — L. 1m,20. — Par Abel de Pujol. 1857.

Il est appuyé sur un glaive.

A droite :

Saint Pierre. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,50. — L. 1m,20. — Par Abel de Pujol. 1857.

Il tient les clefs symboliques.

CHAPELLE DE SAINT-LOUIS
(derrière le maître-autel).

Cette chapelle avait été construite pour remplacer le premier chœur des religieux du couvent, devenu trop étroit pour les contenir. Ce chœur était revêtu d'un lambris à double rang de stalles, orné de sculptures par François Romié. Cet artiste y avait représenté les mystères du christianisme, en concordance avec les figures qui les avaient annoncés dans l'Ancien Testament. Les panneaux de ce lambris, au nombre de neuf, encadraient autant de tableaux de Frère Jean André, dont les sujets étaient tirés de la vie, de la mort et de la gloire de Jésus-Christ et de la sainte Vierge. Ces sculptures et ces tableaux ont entièrement disparu, mais la chapelle a heureusement conservé le grand plafond représentant :

La Transfiguration. — Peinture à l'huile sur enduit de plâtre. — H. 14m. — L. 12m. — Par François Lemoyne. 1724.

En haut, Jésus glorifié plane au-dessus du Thabor, entre Aaron et Moïse qui porte les Tables de la Loi. Sur le sommet de la montagne, trois apôtres contemplent, dans des attitudes d'extase et d'effroi, la transfiguration de leur divin maître. Le reste de la composition est rempli par un ciel lumineux, clairsemé de groupes et de figures d'anges.

Une peinture, divisée en deux arcades que sépare l'encadrement de l'autel, composé d'un fronton porté par des colonnes corinthiennes, décore le fond de cette chapelle.

Paroi de gauche :

Translation de l'Arche d'alliance. — Peinture murale. — H. 9m. — L. 6m. — Par J. M. Blondel. 1841.

Quatre prêtres mitrés, et revêtus de robes roses, portent l'Arche recouverte par deux chérubins enlacés ; deux jeunes lévites marchent auprès ; l'un joue de la cithare, l'autre tient un vase d'encensoir. Au premier plan, deux femmes s'avancent, les bras croisés ; un homme et un enfant s'agenouillent devant le passage du cortége.

Paroi de droite :

Le Grand-prêtre Aaron bénissant le peuple de Dieu. — Peinture murale. — H. 9m. — L. 6m. — Par J. M. Blondel. 1841.

Au fond, Aaron, debout auprès du chandelier à sept branches, assisté de prêtres et de docteurs, bénit son peuple, les yeux levés vers le ciel ; un enfant lui présente les Tables de la Loi. A gauche, des lévites chantent un hymne qu'un musicien accompagne sur sa cithare. Une mère, tenant un enfant entre ses genoux, et une autre femme sont agenouillées, sur le premier plan.

Au-dessus de l'autel :

Saint Louis adorant la couronne d'épines. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,25. — Par Roehn fils.

Le saint roi, en manteau d'hermine, la main droite posée sur son cœur, prie, agenouillé devant la couronne d'épines, posée sur un autel.

SACRISTIES.

SACRISTIE DES MARIAGES.

Elle est située du côté gauche du transept.

Paroi du fond :

La Mère douloureuse. — Toile. — H. 1m,48. — L. 1m,36. — École italienne. — Dix-septième siècle.

La Vierge soutient le Christ mort sur ses genoux.

Paroi de droite :

Saint Jean Népomucène. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,74. — Par le Frère André.

Le saint, revêtu de ses habits sacerdotaux, est agenouillé ; un petit ange, qui tient une palme, dépose sur sa tête une couronne où brille une étoile. A gauche, sur le premier plan, deux chérubins déroulent une banderole qui porte cette inscription : *Pro secreto confessionis.*

La Nativité. — Toile. — H. 2m. — — L. 1m,74. — D'après le Corrége.

La Vierge adore Jésus, couché dans la crèche ; des pasteurs agenouillés le contemplent. A gauche, une femme entre dans l'étable, portant sur sa tête une corbeille de fruits ; un berger lui montre du doigt l'Enfant divin. En haut, un ange déploie une banderole, sur laquelle est écrit : *Gloria in excelsis Deo!*

Vis-à-vis la porte d'entrée :

esus-Christ au mont des Oliviers. — — Toile. — H. 2m. — L. 1m,62. — Par Édouard Bertin. — Donné par la Ville de Paris, en 1837.

Sur un tertre rocailleux, que contourne un grand olivier au tronc crevassé, un ange, debout, cachant de sa main son visage en larmes, présente le calice d'amertume au Christ agenouillé. Ciel nocturne, encore éclairé à l'horizon par les dernières lueurs du crépuscule.

(Salon de 1837, n° 104).

SACRISTIE DES MESSES.

Elle est située du côté droit du transept :

Le tableau qui décore cette sacristie représente :

Saint Dominique expliquant ses constitutions à ses religieux. — Toile. — H. 2,m30. — L. 1m,70. — Par le Frère André.

Le saint, assis, la main droite levée, l'autre posée sur la tranche d'un livre, enseigne et commente la règle de son ordre. Deux moines, assis, un autre qui se penche pour mieux entendre, recueillent attentivement sa parole. Auprès de saint Dominique est assis le chien symbolique, portant une torche entre ses dents. Une grande croix à triple bras est étendue, au premier plan, sur des livres posés à terre.

Cette sacristie est en outre ornée de panneaux en bois sculpté, de l'époque Louis XV. On y voit également :

Deux reliquaires en bois doré.

Un beau crucifix en ivoire sculpté.

Une pendule à socle fixé à la boiserie. — Dix-huitième siècle.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle est située au second étage d'un des bâtiments de l'ancien couvent, contigu à l'église.

Paroi de gauche :

Saint Thomas d'Aquin apaisant une tempête par ses prières. — Toile. — H. 4m,13. — L. 2m,95. — Par A. Scheffer. 1823.

Le saint, debout à l'avant d'une barque ballottée par l'orage, étend sa main sur les flots ; deux passagers, une mère éperdue qui tient son fils serré contre sa poitrine, tournent vers lui des yeux suppliants.

Ce tableau, commandé par la Ville, était autrefois placé dans l'intérieur de l'église.

(Salon de 1824, n° 1539).

Paroi du fond ; à gauche :

L'Ame aspirant au ciel. — Toile. — H. 3m,10. — L. 1m,98. — *Signé et daté :* Lagrenée. 1810.

Un paysage de Thébaïde, qu'éclaire une lune à demi-voilée par d'épais nuages ; un torrent jaillit des rochers qui l'encombrent. Un cerf, figurant celui dont il est parlé dans un psaume (*Quemadmodum cervus desiderat ad fontes aquarum...*), s'approche de ses eaux, pour s'y désaltérer. Au milieu de ce site désolé, un adolescent, la tête rayonnante de lumière, élève ses bras vers le ciel.

A droite :

Saint Germain l'Auxerrois donnant une

médaille à sainte Geneviève. — Toile. — H. 1m,78. — L. 1m,10. — *Signé :* Michel Van Loo.

Le saint évêque, assis dans une église, pose un bras sur l'épaule de Geneviève, agenouillée devant lui, et lui remet une médaille de sainteté suspendue à une chaîne. Un acolyte, debout derrière lui, porte sa crosse pastorale. Une femme, les yeux baissés et les bras croisés, et un homme entrevu à l'arrière-plan, contemplent la scène.

P. DE SAINT-VICTOR,

INSPECTEUR DES BEAUX-ARTS,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 10 *juillet* 1876.

TABLE

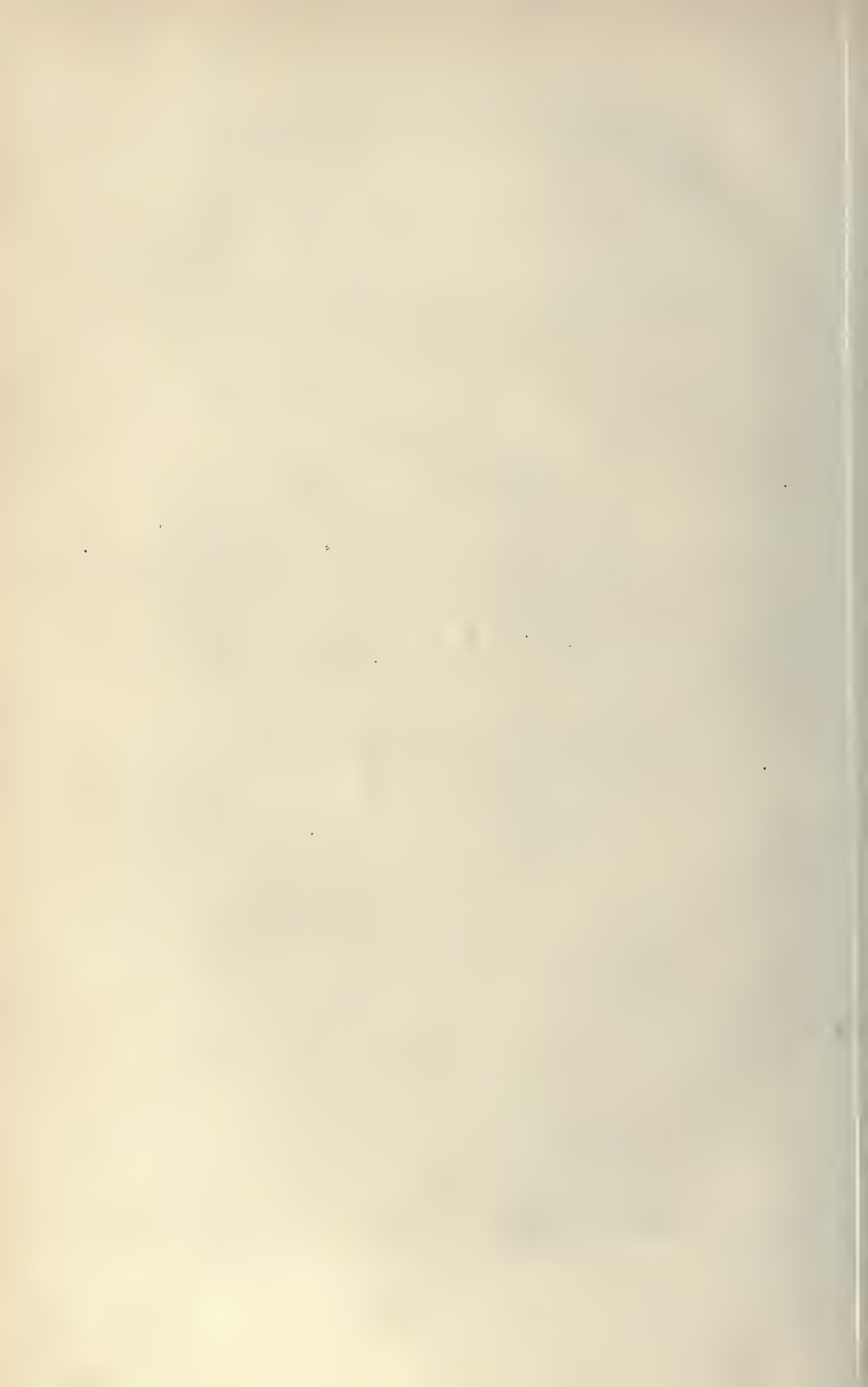
DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-SULPICE



ÉGLISE

DE SAINT-SULPICE

Histoire. — *En* 1643, *l'église de Saint-Sulpice, dont l'existence comme paroisse est signalée dès le commencement du treizième siècle, par une sentence arbitrale rendue en* 1210, *était devenue, malgré des additions successives faites sous François Ier d'abord, et plus tard sous Louis XIII, tout à fait insuffisante aux besoins du culte.*

On convoqua alors une assemblée générale des paroissiens, qui décida la construction d'un nouvel édifice. A cette assemblée assistaient : le prince de Condé, le prieur de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, au nom de l'abbé; le duc de Verneuil, suzerain de la paroisse; le duc de Liancourt et le comte de Brienne. La reine Anne d'Autriche, régente du royaume, approuva la décision et laissa la construction de l'édifice à la conduite des marguilliers.

L'église fut commencée en 1646, *d'après les plans de l'architecte Christophe* Gamare (*ou* Gamard), *et la première pierre en fut posée par le duc d'Orléans. Mais le vaisseau de l'édifice n'ayant pas paru assez grand, des fondations plus vastes furent faites en* 1655 *d'après les dessins de Louis* Le Vau, *premier architecte du roi. Ce fut la reine Anne d'Autriche qui posa la première pierre des constructions nouvelles.*

Quinze ans après, en 1670, Le Vau *mourait. Cet architecte, qui avait entrepris la construction du chœur, des bas côtés et de la chapelle de la Vierge, ne put achever aucune des parties de son œuvre. La continuation des travaux fut alors confiée à Daniel* Gittard, *qui réclama tout d'abord la démolition de la chapelle de la Vierge, trop resserrée selon lui. Mais les marguilliers s'opposèrent à la destruction de cette chapelle, qui était déjà élevée jusqu'à la corniche, et qui avait coûté des sommes considérables.*

En 1672, Gittard *termina le chœur et les bas côtés. Les paroissiens, pressés de jouir de leur église, demandèrent qu'on fermât le chœur par une cloison, afin qu'on y pût dire les offices.*

De 1672 *à* 1675, Gittard *éleva le bras gauche de la croix jusqu'à l'entablement, à l'exception du portail dont le premier ordre seulement fut construit.*

En 1675, *les dettes importantes contractées par la fabrique la contraignirent à arrêter les travaux, qui ne purent être repris que quarante-quatre ans plus tard, en* 1719, *par M. Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice.*

Grâce à son zèle et à son habileté, M. Languet de Gergy obtint de ses paroissiens l'argent nécessaire pour continuer la construction de l'église, et il confia la direction des travaux à Gille-Marie Oppenord, *directeur général des bâtiments et des jardins du duc d'Orléans.*

Cet architecte construisit d'abord le portail de la rue des Fossoyeurs (aujourd'hui rue Servandoni), dont la première pierre fut posée en 1719 *par le duc d'Orléans,*

régent du royaume. Mais, dès 1721, *les travaux prirent une impulsion nouvelle, grâce au produit d'une loterie autorisée par le roi, et, en* 1733, *l'église était achevée, à l'exception de la façade principale dont la construction fut confiée au Florentin* Servandoni, *à la suite d'un concours qui eut lieu en* 1732. *On lui adjoignit, pour la direction spéciale de l'appareil et de la coupe des pierres, le sieur* Benard « *un des premiers de notre siècle pour ce qui regarde cet art* », *dit* Blondel. *Cette façade était terminée en* 1745, *moins les tours. En effet, celles qu'avait conçues* Servandoni *n'ayant pas convenu, on chargea l'architecte* Maclaurin *d'en construire deux autres, qui ne plurent pas davantage. On adopta enfin le projet de* Chalgrin *qui entreprit, en* 1777, *d'en élever de nouvelles; mais cet architecte ne put refaire que celle de gauche; celle de droite est encore en l'état où l'ont laissée* Servandoni *et* Maclaurin.

La première pierre de l'autel principal avait été posée solennellement le 21 *août* 1732, *au nom du pape Clément XII, par son nonce, Mgr Rainier, comte d'Ilcio, archevêque de Rhodes. L'église, commencée en* 1646, *a été consacrée un siècle plus tard, le* 30 *juin* 1745, *par Jean-Joseph Languet, archevêque de Sens, et dédiée sous l'invocation de la Sainte Vierge, de saint Pierre et de saint Sulpice.*

En 1793, *elle reçut le nom de* temple de la Victoire; *sous le Directoire exécutif, les théophilanthropes y tinrent leurs séances, sous la présidence de la Réveillère-Lepaux, leur grand pontife; et, le* 15 *brumaire an VIII* (9 *novembre* 1799), *un banquet fut offert dans cet édifice au général Bonaparte. Enfin, en* 1802, *l'église de Saint-Sulpice fut rendue au culte catholique et érigée en paroisse du onzième arrondissement; elle est aujourd'hui paroisse du sixième arrondissement.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église Saint-Sulpice affecte la forme d'une croix latine couchée d'orient en occident, sur une longueur d'environ cent quarante-trois mètres.

PORTAIL PRINCIPAL.

Ce portail, construit par Jean Servandoni, est un des ouvrages de ce genre qui font le plus d'honneur à l'architecture française du dix-huitième siècle. Il mesure quarante mètres de largeur, non compris les massifs des deux tours dont il est flanqué, et qui portent à cinquante-sept mètres la largeur totale de la façade.

Le portail se compose de deux ordres superposés. Le premier ordre est formé de colonnes doriques, accouplées dans le sens de la profondeur et supportant un attique percé de jours éclairant une salle pratiquée entre les deux étages, et surmonté d'une balustrade.

Au-dessus de l'attique règne une grande galerie couverte ou *loggia*, au-devant de laquelle, à plomb des premières colonnes doriques, sont des colonnes ioniques, et, à plomb des secondes, des arcades dont les impostes sont soutenues par de petits ordres ioniques. Sous cette galerie se trouvent :

Saint Sulpice. — Statue. — Pierre. — H. 3m.

La Religion. — Statue. — Pierre. — H. 3m.

La Paix. — Statue. — Pierre. — H. 3m.
Par Boizot et Mouchy, 1786.

La galerie est surmontée d'une terrasse garnie d'une balustrade. D'après le premier projet de Servandoni, cette balustrade était remplacée par un immense fronton triangulaire occupant tout l'espace compris entre les deux tours, et qui eût sensiblement alourdi ce beau frontispice. Sous cette terrasse est une vaste salle éclairée par des jours pratiqués au-dessus de la corniche du second ordre.

La hauteur du portail, depuis le pavé jusqu'au sommet de la balustrade, est de quarante mètres.

PORCHE.

Dans les entre-colonnements du premier ordre du portail, sont ménagées treize marches qui donnent accès à un porche en

péristyle de trente-deux mètres de largeur, dans œuvre, sur cinq mètres environ de profondeur. Ce perron avait été ainsi rentré dans l'épaisseur de l'entre-colonnement, parce que le portail bouchait presque le mur latéral de l'ancien séminaire, du côté de la rue du Vieux-Colombier; mais on se proposait, quand la place serait dégagée, de former devant l'édifice un vaste perron avancé, avec un large palier doublant le sol du péristyle. Ce projet a été perdu de vue lors de l'établissement de la place actuelle, mais il serait facile d'y revenir.

Mur de gauche :

Porte donnant accès dans la tour septentrionale. Au-dessus de cette porte :

La Justice. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,25. — L. 3m,40. — Par les frères SLODTZ, vers 1750.

Mur de droite :

Porte donnant accès dans la tour méridionale. Au-dessus de cette porte :

La Prudence. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,25. — L. 3m,40. — Par les frères SLODTZ, 1750.

Mur du fond :

Il est décoré de cinq arcades, dont trois servent d'entrée à l'église. Dans les deux intermédiaires, on a pratiqué deux niches dans lesquelles sont, à gauche :

Saint Pierre. — Statue assise. — Pierre. — H. 2m,20. — Par M. ÉMILE THOMAS, 1856.

A droite :

Saint Paul. — Statue assise. — Pierre. — H. 2m,20. — Par M. ÉMILE THOMAS, 1856.

Au-dessus de la première arcade de gauche :

La Charité. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,25. — L. 3m,40. — Par les frères SLODTZ, 1750.

Au-dessus de la deuxième arcade de gauche :

La Force. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,25. — L. 3m,40. — Par les frères SLODTZ, 1750.

Au-dessus de la première arcade de droite :

L'Espérance. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,25. — L. 3m.40. — Par les frères SLODTZ, 1750.

Au-dessus de la deuxième arcade de droite :

La Tempérance. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,25. — L. 3m,40. — Par les frères SLODTZ, 1750.

Au-dessus de l'arcade du milieu :

La Foi. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,25. — L. 3m,40. — Par les frères SLODTZ, 1750.

Chacun de ces bas-reliefs comporte une femme assise, avec enfants et attributs.

Enfin, dans les impostes des arcades :

Les Quatre Évangélistes. — Médaillons. — Pierre. — Diam. 1m,05. — Par les frères SLODTZ, 1750.

Les personnages sont représentés en buste.

TOUR DE GAUCHE.

Cette tour, la seule achevée, se compose d'un étage carré, décoré de colonnes corinthiennes et formant la base d'un second étage circulaire, couvert par une terrasse et surmonté d'une balustrade. A la base de ce second étage, et aux quatre angles de la partie carrée :

Les Quatre Évangélistes. — Statues assises. — Pierre. — H. 3m. — Par BOIZOT et MOUCHY, et restaurées en 1873 par M. MANIGLIER.

La tour mesure trente-trois mètres au-dessus de la terrasse du portail, ce qui lui donne une hauteur totale de soixante-treize mètres.

TOUR DE DROITE.

Elle comprend également deux ordonnances, dont la première est octogonale et repose sur un plan quadrangulaire; la seconde est de forme circulaire. Elle n'a que vingt-huit mètres au-dessus de la terrasse du portail, de sorte que sa hauteur totale n'est que de soixante-huit mètres.

PORTAIL LATÉRAL DE GAUCHE.

Ce portail, élevé par GITTARD jusqu'au premier entablement, et achevé par OPPENORD, se compose de deux ordres d'architecture superposés. Le premier ordre est orné de quatre colonnes corinthiennes, et le second de quatre colonnes composites, avec un fronton circulaire.

Dans les deux niches du second ordre :

Saint Pierre et un Ange tenant les clefs.
Saint Paul et un Ange tenant l'épée.

Statues. — Pierre. — H. 3m. — Par FRANÇOIS DUMONT, sculpteur du roi, mem-

bre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, mort en 1726. Ces statues ont été placées en 1725.

François Dumont travailla sous la direction d'Oppenord, après la reprise des travaux, en 1719.

Aux extrémités du fronton :

Deux groupes d'Anges. — Par François Dumont.

PORTAIL LATÉRAL DE DROITE

Il a été construit en entier par Oppenord, et se compose, comme le précédent, de deux ordres d'architecture.

Le premier ordre est orné de quatre colonnes doriques et de deux figures placées dans des niches :

Saint Joseph. — Statue. — Pierre. — H. 3m — Par François Dumont.

Cette figure tenait primitivement une branche de lis dans la main droite.

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Pierre. — H. 3m. — Par François Dumont.

Ces statues ont été placées en 1625.

Le second ordre est décoré de quatre colonnes ioniques, et surmonté d'un fronton triangulaire.

INTÉRIEUR.

L'église de Saint-Sulpice se compose d'une grande nef séparée des bas côtés par des arcades dont les piédroits, revêtus de marbre à hauteur d'homme, et décorés de pilastres corinthiens, supportent un entablement servant de base à une grande voûte, en berceau, ornée d'arcs doubleaux peu saillants, reliés par une clef commune; des baies ménagées dans les pénétrations, à la partie basse du berceau, éclairent la nef.

Les chapelles, moins élevées que les bas côtés, laissent, au-dessus des arcs surbaissés par lesquels elles ouvrent sur ceux-ci, un espace dans lequel on a pratiqué des œils-de-bœuf.

NEF.

La nef proprement dite est divisée en cinq travées, dont la première est occupée par la tribune des orgues.

TRIBUNE DES ORGUES.

Elle forme, à l'entrée principale de l'église, un péristyle de douze colonnes d'ordre composite, s'élevant jusqu'à la naissance des arcs des bas côtés.

Sous cette tribune, à gauche et à droite de la porte :

Saint Maurice. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,20. — Par Louis Petitot.

Saint Victor. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,20. — Par Roman.

Au-dessus de la porte principale se trouve une inscription relatant la consécration de l'église, en 1745.

D. O. M.
AD PERPETUAM REI MEMORIAM
ANNO MDCCXXXXV DIE XXX MENSIS JUNII
HOC TEMPLUM
SOLEMNI RITU JUXTA PRISCUM ECCLESIÆ MOREM
CONSECRAVIT ET B. SULPITIO NUNCUPAVIT
GENERALIS CLERI GALLICANI CONVENTUS
XXI EPISCOPIS RELIGIOSUM CULTUM EXEQUENTIBUS
UT DOMUS DOMINI
CONCORDI PROESULUM MINISTERIO SANCTIFICATA
ESSET IN SEMPITERNUM
TABERNACULUM DEI CUM HOMINIBUS
PIETATIS SANCTUARIUM ET URBIS DECUS.

BUFFET D'ORGUES

Exécuté par Jadot, d'après les dessins de Chalgrin, il forme un hémicycle décoré de huit colonnes corinthiennes, de grandes dimensions, élevées au-dessus d'un soubassement. Les entre-colonnements sont ornés de figures.

Au centre :

Le Roi David jouant de la harpe. — Statue. — Bois. — H. 2m,50. — Par Clodion.

De chaque côté :

Deux femmes tenant des instruments de musique. — Statues. — Bois. — H. 2m,10. — Par Clodion.

Sur les ailes :

Deux femmes appuyées sur des cornes d'abondance, et posées sur des piédestaux en forme de culs-de-lampe. — Statues. — Bois. — H. 2m,20. — Par Clodion.

D'autres figures couronnent l'entablement qui surmonte les colonnes.

Au centre :

Deux Anges jouant de la lyre. — Statues. — Bois. — H. 1m,50. — Par Clodion.

Sur les ailes :

Deux groupes de petits Anges tenant des instruments de musique. — Statues. — Bois. — H. 0m,95. — Par CLODION.

La sculpture d'ornement est de DURET (1776 à 1781), et plusieurs auteurs du siècle dernier lui attribuent également les figures ci-dessus décrites, que nous croyons dues au ciseau de CLODION.

On a ajouté au-dessus du positif un cadran en bois sculpté, accosté de deux anges.

L'ancien instrument de CLICQUOT, réparé en 1833 par CALLINET, a été reconstruit en 1862 par la maison CAVAILLÉ-COLL.

BÉNITIERS.

Contre les deuxièmes piliers à gauche et à droite de la nef, deux rochers en marbre blanc, ornés de crustacés et de plantes marines, sculptés par PIGALLE, soutiennent deux superbes coquilles servant de bénitiers. Ces coquilles ont été données au roi François Ier par la république de Venise. Enlevées de l'église en 1793, elles y ont été replacées en 1802.

BANC D'OEUVRE.

QUATRIÈME TRAVÉE DE GAUCHE.

Le banc d'œuvre a été restauré en 1862. Il est clôturé, sur le bas côté, par une sorte de portique formé par deux arcades surbaissées, enrichies de guirlandes à jour retombant sur des pilastres. Le pilastre du milieu supporte une console surmontée d'un

Christ en croix. — Statue. — Bronze. — H. 2m,50. — Par M. MAINDRON. 1860.

Des enroulements sculptés rattachent la décoration aux revêtements de marbre qui garnissent les faces latérales des deux piliers de cette travée.

CHAIRE A PRÊCHER.

Elle est située dans la quatrième travée de droite. Donnée à l'église par le duc de Richelieu, elle a été composée par DE WAILLY, dans le style du dix-huitième siècle. C'est un ouvrage d'une certaine élégance et d'une grande hardiesse de construction. La cuve de la chaire, richement décorée de sculptures peintes et dorées, est supportée par deux volées d'escalier à balustres dorés, revêtues de marbre sur la face principale. Ces escaliers s'appuient de chaque côté sur un piédestal supportant une statue assise :

La Foi.

L'Espérance.

Statues. — Bois doré. — H. 1m,10. — Par GUESDON, 1788.

Sur les faces de ces piédestaux :

Les Figures caractéristiques des quatre Évangélistes. — Bas-reliefs. — Bronze doré. — H. 0m,33. — L. 0m,50. — Par EDME DUMONT, 1788.

Chacun de ces piédestaux porte une inscription. A gauche :

D. O. M.
ET SANCTISSIMÆ RELIGIONI,
HANC
PRO VETERI NOVAM,
PRO LIGNEA MARMOREAM,
ET HUJUS TEMPLI MAGNIFICENTIÆ
MINUS DISPAREM
CATHÆDRAM,
UT INDE
COELESTIS ELOQUII SANCTUM SEMEN
PERENNITER EFFUSUM,
GERMINET PACEM ET VERITATEM,
ET MORES CHRISTIANOS,
ET CARITATEM NON FICTAM;

A droite :

ILLUSus AC CELSISus DD EMMANUEL ARMANDUS
DUPLESSIS-RICHELIEU, DUX D'AIGUILLON,
PAR FRANCIÆ, NOBILIS GENUENSIS,
REGIORUM ORDINUM EQUES TORQUATUS,
EXERCITUM LEGATUS-GENERALIS,
PRÆFECTUS ALSATIÆ,
UNUS E REGNI ADMINISTRIS,
REBUS EXTERIS ET SIMUL BELLICIS
QUONDAM PRÆPOSITUS,
HUJUS ECCLESIÆ ÆDITUUS HONORARIUS,
DONAT ET CONSECRAT
CUM SINGULARI DILECTIONIS AFFECTU
IN DOCTISm ET REVm DD DE TERSAC DOCT. THEOL.
HUJUS PAROECIÆ RECTOREM,
VIRUM
MODESTIA, VIGILANTIA INEXPLEBILI,
LENITATE MORUM, RELIGIONE,
ET EFFUSA IN PAUPERES BENEFICENTIA
MAXIME COMMENDABILEM
A. D. MDCCLXXXVIII.

L'abat-voix est couronné par :

La Charité. — Groupe. — Bois doré. — H. 1m,20. — Par EDME DUMONT, 1788.

Les faces latérales des deux piliers de cette travée sont revêtues de marbre.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, correspondant à la première travée de la nef.

Paroi de gauche :

Puissance miraculeuse de saint François-Xavier; il ressuscite un mort à Coulan

(*Grandes-Indes*). — Peinture murale. — H. 7^m,50. — L. 4^m,80. — Par M. Émile Lafon, 1859.

Saint François, debout sur un bloc de granit, tenant la croix de la main droite, étend les bras vers un cadavre couché à ses pieds, enveloppé dans un linceul ; le mort ressuscite. Autour du saint, des personnages de nationalités diverses : Chinois, Indiens, etc., donnent des signes d'admiration et d'épouvante. Trois personnages sont agenouillés à droite aux pieds du saint ; l'un d'eux, une jeune femme, baise le bas de son manteau. Au troisième plan à droite, un éléphant. Dans le fond, des monuments orientaux.

Paroi de droite :

Translation du corps de saint François-Xavier à Goa (*Indes portugaises*). — Peinture murale. — H. 7^m,50. — L. 4^m,80. — Par M. Émile Lafon, 1859.

Dans le fond, la ville de Goa, dont les murs sont pavoisés d'oriflammes rouges. A gauche, des mâts de vaisseaux. Le corps du saint, couvert d'une chape rouge, un crucifix dans les mains, la tête entourée d'une auréole, est porté par huit clercs sur un brancard doré. Il est précédé de l'évêque et du clergé, qui le conduisent processionnellement dans la ville. Des religieux, portant des torches, marchent à côté du corps. Derrière, sont des gardes et le cortége. Sur le passage, on a transporté des malades ; une mère implore le saint pour sa fille morte.

Voûte :

Glorification de saint François-Xavier. — Peinture murale. — H. 2^m,25. — L. 6^m,15. — Par M. Émile Lafon, 1859.

Le Christ entouré d'anges, assis sur une nuée, reçoit saint François qui est soutenu par de petits anges portant des fleurs. Derrière eux, un personnage, armé d'une pique, la tête entourée d'un nimbe, semble présenter le saint au Sauveur. Derrière, des religieux assis sur des nuées.

Cette composition est entourée d'un encadrement doré.

Dans les pendentifs, quatre médaillons, peints en grisaille, portent des personnages symbolisant les nations auxquelles le saint a prêché l'Évangile. Dans deux cartels, on lit les inscriptions suivantes :

Existimo nihil me minus fecisse a magnis apostolis.

Euge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui.

Les peintures d'ornement sont de M. Denuelle.

II. Chapelle de saint-François de sales, correspondant à la deuxième travée de la nef.

Paroi de gauche :

Prédication de saint François de Sales. — Peinture murale. — H. 7^m,50. — L. 4^m,80. — Par M. Alexandre Hesse, membre de l'Institut, 1860.

Le saint, debout sur un bloc de pierre, au pied d'un arbre, tenant un crucifix dans la main droite, prêche devant des montagnards qui l'écoutent avec une grande attention. A gauche, un vieillard, soutenu par une jeune fille, montre à saint François sa jambe couverte d'une plaie. Des femmes, agenouillées, tendent les bras vers le saint. Un homme, assis au pied du bloc de pierre, semble plongé dans une profonde méditation ; un autre, à droite, cache sa figure dans ses mains. Au troisième plan, deux hommes, dont l'un est appuyé contre un arbre, écoutent attentivement. Dans le fond, des montagnes.

Paroi de droite :

Saint François de Sales, évêque, remet à sainte Chantal les constitutions de l'ordre de la Visitation. — Peinture murale. — H. 7^m,50. — L. 4^m,80. — Par M. Alexandre Hesse, 1860.

Saint François, en chape blanche, mitre en tête, debout sur une estrade de trois marches, remet, en la bénissant, à sainte Chantal, agenouillée sur la première marche, les constitutions de l'Ordre. Derrière le saint, un fauteuil de velours rouge, puis deux clercs dont l'un tient la crosse et l'autre un missel. Autour de lui, sont des religieux. Derrière sainte Chantal, deux religieuses, puis des seigneurs et des dames. Dans le haut, la sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus, assise sur une nuée ; à sa droite, sainte Monique ; à sa gauche, saint Augustin.

Voûte :

Glorification de saint François de Sales. — Peinture murale. — H. 4^m,10. — L. 5^m,25. — Par M. Alexandre Hesse, 1860.

Saint François, à genoux sur une nuée, est conduit au ciel par un ange. Il est entouré d'anges dont l'un tient la crosse et la mitre, et un autre un livre sur lequel est écrit : *Introduction à la vie dévote.*

Cette composition est entourée d'un encadrement doré. Dans les pendentifs sont des

vases de fleurs sur fond bleu, avec encadrements dorés.

La peinture décorative est de M. Denuelle.

III. CHAPELLE DE SAINT-PAUL.

Elle correspond à la troisième travée de la nef.

Paroi de gauche :

Saint Paul frappé de cécité sur le chemin de Damas. — Fresque. — H. 7^{m},50. — L. 4^{m},80. — Par Michel Drolling, 1850.

Une route dans les montagnes ; ciel couvert de nuages sombres ; saint Paul, couvert d'une cuirasse et d'un manteau rouge, est tombé de cheval. Il lève vers le ciel des yeux sans regard. Un de ses compagnons le relève ; les autres s'empressent autour de lui ou retiennent les chevaux qui se cabrent.

Paroi de droite :

Saint Paul, devant l'Aréopage, annonce le vrai Dieu et la Résurrection. — Fresque. — H. 7^{m},50. — L. 4^{m},80. — Par Drolling, 1850.

Fond de paysage, au loin, des montagnes ; un temple, sur la gauche, plus près, une statue ; à droite, un autre temple entouré d'arbres. Saint Paul, couvert d'un manteau brun clair, prêche devant les membres de l'Aréopage ; trois d'entre eux, assis sur des stalles de pierre, discutent avec lui, autour de lui, des personnages de conditions diverses écoutent ses paroles, les uns avec foi, les autres avec l'expression du doute. Au premier plan, à gauche, un vieillard, assis sur une pierre, ayant derrière lui une femme et un enfant nu qui joue avec un chien. A gauche, un homme entraîne un adolescent qui paraît écouter avec avidité les paroles du saint.

Paroi du fond ; au-dessus de l'autel :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m}. — Par Jean-Baptiste Revillon.

Le saint, debout, tient un livre de la main gauche et une épée de la main droite.

Le modèle de cette statue a été exposé au Salon de 1850-1851 (n° 3576).

Le tabernacle placé sur l'autel est décoré d'un bas-relief en marbre blanc, représentant :

Le Christ en croix. — Sculpture française. — Dix-septième siècle.

Voûte :

Glorification de saint Paul. — Fresque. — H. 4^{m},10. — L. 5^{m},25. — Par Drolling, 1850.

Le saint est porté au ciel par trois anges. Deux anges, à droite, tiennent les épîtres, un autre, à gauche, tient l'épée.

Dans les pendentifs, huit femmes se donnant la main symbolisent les villes dans lesquelles saint Paul a prêché l'Évangile :

Jérusalem, Colosses, Philippes, Corinthe, Rome, Éphèse, Thessalonique, Pessinunte.

Sur deux banderoles tenues par ces figures est écrit :

FRATERNITÉ, CHARITÉ

La peinture décorative est de M. Denuelle.

IV. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Elle correspond à la quatrième travée de la nef.

Paroi de gauche :

Saint Vincent harangue les dames de la charité, en faveur des enfants trouvés. — Fresque. — H. 7^{m}. — L. 4^{m},75. — Par Guillemot, 1824.

A droite, saint Vincent entouré de Sœurs, l'une d'elles montre un petit enfant couché sur une couverture ; une autre en montre un qu'elle tient dans ses bras, tandis qu'un troisième enfant baise son vêtement. A gauche, des dames, assises, et parmi elles une carmélite. Elles pleurent et donnent leurs bourses et leurs bijoux. Dans le fond, à droite, une chapelle remplie d'enfants, au-dessus, dans une tribune, des femmes et des religieuses.

Paroi de droite :

Saint Vincent de Paul assistant Louis XIII à ses derniers moments. — Fresque. — H. 7^{m}. — L. 4^{m} 75. — Par Guillemot, 1824.

Dans un grand lit à baldaquin, Louis XIII mourant dans les bras de saint Vincent de Paul, debout au chevet du lit. Dans la ruelle, un médecin, la main étendue vers un serviteur qui apporte un plateau. Devant le lit, un fauteuil, et, sur une table, les insignes royaux. Devant cette table, la reine, assise, tenant le dauphin entre ses genoux, sur un coussin, à côté d'elle, une petite fille ; derrière son fauteuil, une femme qui pleure. A la porte, à droite, des courtisans.

En avant de cette peinture :

Saint Vincent de Paul assis, tenant deux

petits enfants. — Groupe. — Marbre. — H. 2m. — Par CABUCHET.

Salon de 1857 (n° 2763).

Voûte :

Glorification de saint Vincent de Paul. — Fresque. — H. 3m,15. — L. 4m,10. — Par GUILLEMOT, 1824.

Le saint est enlevé au ciel par des anges; il est entouré d'enfants portant des fleurs, des couronnes et un livre, et suivi d'un ange qui tient une chaîne de forçat brisée.

GUILLEMOT a exposé au Salon de 1824 les esquisses des trois compositions ci-dessus décrites; elles portaient les nos 849, 850, 851.

Dans les pendentifs, quatre médaillons peints en or sur fond gris représentent des épisodes de la vie du saint.

Dans le premier, à gauche :

Saint Vincent de Paul, esclave à Tunis, chante les louanges de Dieu, et convertit son maître, qui était renégat, et l'une de ses femmes, qui était musulmane.

Dans le second, à gauche :

Saint Vincent de Paul, après avoir réuni tous les condamnés aux galères dispersés dans les prisons de Paris, leur fait distribuer des vivres, et les convertit.

Dans le troisième, à droite :

Saint Vincent de Paul, nommé aumônier général de toutes les galères du royaume, délivre un des galériens en prenant ses fers.

Dans le quatrième, à droite :

Un ami intime de saint Vincent de Paul lui offre cent mille francs, pour faire passer, au conseil du Roi, une proposition; mais le saint refuse, en disant à son ami : « Que Dieu m'en préserve; j'aimerais mieux mourir que de dire une seule parole sur ce sujet. »

Ces peintures sont en très-mauvais état, et il est à craindre qu'elles ne puissent être conservées longtemps.

V. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Elle correspond à la cinquième travée de la nef.

Les parois de gauche et du fond de cette chapelle sont revêtues, jusqu'à une hauteur de 3m,50 environ, d'une boiserie de chêne à moulures dorées, ornementée de sculptures.

Dans le fond, à gauche et à droite, un confessionnal en chêne sculpté surmonté d'un vase. Contre la paroi de droite se trouve un autel élevé sur cinq marches de marbre blanc et gris, entouré d'une grille en fer sans aucun ornement. Cet autel est en chêne sculpté, avec moulures dorées; il porte en son milieu :

Un pélican entouré d'épis et de raisins.

Le tabernacle, en chêne sculpté, est fermé par une porte en cuivre repoussé, représentant :

Jésus-Christ montrant ses plaies à saint Thomas.

Derrière le tabernacle, un panneau en chêne sculpté, formant retable, porte :

Quatre anges en adoration devant le Sacré Cœur couronné d'épines.

L'un d'eux reçoit le sang dans un calice.

Toutes ces boiseries sont contemporaines de la construction de l'église.

De chaque côté de l'autel, on a placé une colonne cannelée et sculptée avec bandeaux portant des raisins. Ces colonnes sont couronnées par des chapiteaux corinthiens supportant un entablement surmonté d'un fronton circulaire orné de palmes. Sur chaque entablement :

Un ange tenant un cœur.

Dans le haut, un grand cartouche contenant :

L'Agneau pascal entouré des symboles des quatre Évangélistes.

Entre les colonnes est placé :

Un Christ en croix. — Ronde bosse.

Il est entouré d'un cadre doré, sculpté à jour, formé de feuilles diverses. Entre ce cadre et les colonnes est une gorge avec des pendentifs de fleurs.

Toute cette décoration complémentaire est en plâtre peint en ton de bois.

Paroi de gauche :

Adoration du Sacré Cœur de Jésus par le monde entier. — Toile. — H. 3m,60. — L. 1m,90. — Par BERTHÉLEMY, 1784.

Ce tableau se trouvait autrefois dans la chapelle du séminaire du Saint-Esprit, rue des Postes.

La chapelle du Sacré-Cœur est fermée par une balustrade en pierre avec porte de bronze.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DES SAINTS-ANGES.

Elle correspond à la première travée de la nef.

Paroi de gauche :

Lutte de Jacob avec l'ange. — Peinture murale. — H. 7m,50. — L. 4m,80. — Par EUGÈNE DELACROIX, 1849-1861.

Fond de paysage représentant un monticule sur lequel sont trois grands arbres. Au premier plan, à gauche, une source ; à droite, des armes et des vêtements. Au deuxième plan, un ange ailé, couvert d'un vêtement violet, lutte avec Jacob ; à droite, des bergers conduisent leurs troupeaux.

Paroi de droite :

Héliodore chassé du temple. — Peinture murale. — H. 7m,50. — L. 4m,80. — Par EUGÈNE DELACROIX, 1849-1861.

Au premier plan, Héliodore, en armure d'acier, est étendu sur les marches d'un grand escalier ; il est fustigé par deux anges. Entre eux deux, un troisième ange est monté sur un cheval gris dont le pied foule Héliodore. A gauche, des vases d'or et d'argent. A droite, deux guerriers regardent avec épouvante la chute d'Héliodore, tandis qu'un troisième s'enfuit, emportant un vase d'or. Au deuxième plan, à gauche, une femme effrayée gravit l'escalier et laisse tomber une tiare. Au troisième plan, toujours à gauche, quatre personnages contemplent la scène, et, à droite, sur une galerie, le grand prêtre, revêtu d'une robe violette, lève les bras au ciel ; auprès de lui sont sept personnages.

Voûte :

L'Archange saint Michel terrassant le démon. — Peinture murale. — H. 6m,15. — L. 5m,25. — Par EUGÈNE DELACROIX, 1849-1861.

Au centre, saint Michel terrasse le démon étendu sur un rocher. Au deuxième plan, à droite, un démon foudroyé est suspendu par les jambes à une aspérité de terrain d'où s'échappent des flammes ; à gauche, trois démons foudroyés.

Dans les pendentifs, quatre anges peints en grisaille.

La peinture décorative est de M. DENUELLE.

II. CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

Elle correspond à la deuxième travée de la nef.

Paroi de gauche :

La Religion exhorte le chrétien à souffrir en cette vie, pour éviter les peines du purgatoire. — Peinture murale. — H. 6m,51. — L. 4m,75. — Par HEIM, 1845.

Au centre de la composition, un homme amaigri par la souffrance, la tête couverte d'un voile blanc, est soutenu sur son lit, d'un côté par un moine, et de l'autre par la Religion. Au premier plan, à gauche, une jeune femme voilée détourne la tête en s'essuyant les yeux, une petite fille et un homme sont agenouillés auprès d'elle. Vers la droite, un vieillard, appuyé sur une longue canne, lève la main droite comme pour bénir le malade, et un jeune homme, la main gauche posée sur le vieillard, se cache la figure de l'autre main. A l'arrière-plan, des pénitents prient pour le malade. Tout à fait à droite, une fenêtre gothique, à moitié cachée par une nuée supportant un ange qui montre au malade une croix glorieuse, aux côtés de laquelle sont deux petits anges dont l'un tient une couronne, et l'autre un calice.

Paroi de droite :

La Prière pour les morts obtient la délivrance des âmes qui souffrent dans le Purgatoire. — Peinture murale. — H. 6m,51. — L. 4m,75. — Par HEIM, 1845.

Au premier plan, une fosse. Au deuxième plan, au centre, une femme en deuil, agenouillée, tend les bras vers l'ange du pardon, qui vient à elle du haut du ciel, sous les traits d'une jeune fille blonde, vêtue de blanc, couronnée de fleurs, et accompagnée d'un ange tenant deux clefs. Appuyée sur la femme en deuil, une petite fille regarde l'apparition céleste. Des hommes et des femmes en deuil se tiennent dans des attitudes diverses, les uns abîmés de douleur, les autres tournant leurs regards vers le ciel. Au premier plan, à gauche, la Mort, assise sous une arcade brisée, appuie sa tête sur sa main gauche, et tient la faux de la main droite. Derrière l'arcade apparaissent des anges, au milieu de flammes rouges, représentant le purgatoire. Dans le haut, vers la droite, quatre anges portés par des nuées lumineuses tiennent des couronnes et des palmes.

Paroi du fond :

Autel en marbre rouge. Sur le milieu du tombeau :

L'Agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux et environné d'une gloire. — Bronze doré.

Au-dessus de l'autel.

Pieta. — Groupe. — Similipierre. — H. 2m,10. — Par M. Clesinger, 1868.

La Vierge, assise, a sur ses genoux le Christ mort, dont elle soulève le bras gauche ; elle s'appuie sur sainte Madeleine, qui soutient la tête du Christ. De chaque côté, un ange agenouillé, dans l'attitude de la douleur ; celui de gauche tient la couronne d'épines.

Vitrail en grisaille, avec médaillon portant :

Un Christ en croix. — *Signé :* Chabin, 1873.

Ce vitrail a été exécuté aux frais de la fabrique.

Voûte :

Jésus-Christ et la Sainte Vierge intercédant auprès de Dieu, en faveur des pécheurs. — Peinture murale. — H. 4m,10. — L. 5m,25. — Par Heim, 1845.

Au centre de la composition, Dieu le Père est assis sur un trône posé sur une nuée lumineuse. Il bénit de la main droite, et de la gauche il tient le globe terrestre que supporte un petit ange. Un peu en arrière, trois anges tenant des flambeaux. Au premier plan, à droite, la Vierge, assise sur la nuée, implore la miséricorde divine ; au-dessus, la colombe symbolisant le Saint-Esprit. A gauche, le Christ, assis sur la nuée, vêtu de blanc, couronné d'épines, la poitrine découverte, tient la croix de la main droite, et appuie la main gauche sur son cœur. Dans le fond, des anges et la cour céleste.

III. CHAPELLE DE SAINT-ROCH.

Elle correspond à la troisième travée de la nef.

Paroi de gauche :

Saint Roch priant pour les pestiférés, dans un hôpital de Rome. — Fresque. H. 6m,85. — L. 4m,86. — Par Abel de Pujol, 1822.

Un large perron donnant accès à un porche supporté par des colonnes ioniques. Dans le fond, une salle d'hôpital à laquelle on arrive par un escalier donnant sous le porche. Au haut des marches du perron, saint Roch, à genoux, tend au ciel la main gauche, et, de la droite, montre les malades qui se trouvent au pied des marches. Il est vêtu d'une tunique violette. Pendant qu'il prie, une gloire descend sur lui. Auprès de lui est son chien. Au troisième plan, un cardinal autour duquel sont groupés, jusqu'à l'extrémité de droite du tableau, des personnages regardant le saint ou montrant les malades. Au premier plan, au bas du perron, des hommes et des femmes tournent leurs regards vers le saint, implorant la guérison soit pour eux, soit pour leurs proches.

Paroi de droite :

Saint Roch venant d'expirer dans une prison de Montpellier, sa ville natale. — Fresque. — H. 6m,85. — L. 4m,86. — Par Abel de Pujol, 1822.

Dans le fond, saint Roch mort est étendu, les mains jointes, sur une couchette en bois blanc ; il est vêtu d'un collet de pèlerin et d'une tunique violette. Sa tête est entourée d'une auréole, et il porte une croix rouge sur sa poitrine découverte. Son chien est à ses pieds. Au chevet de la couchette, une vieille femme appuie la main droite sur le cœur du saint, et, à ses côtés, une jeune femme, agenouillée, tend les bras vers lui. Au premier plan, un geôlier montre le saint à un personnage vêtu d'une robe rouge à larges manches doublées d'hermine et coiffé d'un chaperon noir. Tout à fait à gauche, débouche un escalier par lequel arrivent un jeune homme et une jeune femme. Plus loin, d'autres personnages descendent l'escalier, pour venir voir le saint.

Au-dessus de l'autel, peinture en grisaille imitant un bas-relief et représentant :

Les Funérailles du saint. — Par Abel de Pujol, 1822.

Voûte :

Glorification de saint Roch. — Fresque. — H. 4m,10. — L. 5m,25. — Par Abel de Pujol, 1822.

Le saint, vêtu comme dans la composition précédente, le pied gauche posé sur un nuage, les bras ouverts, la tête levée vers le ciel, est soutenu par la Charité. A gauche du saint, l'Espérance tend ses mains vers lui, tandis que la Foi le guide vers le ciel. Un ange, aux ailes blanches et bleues, vole en avant,

tenant de la main droite un cœur enflammé percé d'une flèche, et, de la gauche, une palme. Dans le fond, des anges et des chérubins.

Dans les pendentifs, quatre femmes symbolisent les villes que saint Roch a délivrées de la peste.

A droite :

Césenne et Plaisance.

A gauche :

Acquapendente et Rome.

Au-dessous, les écussons de chacune de ces villes.

Il a été publié, en 1822, une monographie avec quatre planches au trait, consacrée à la description de cette chapelle.

IV. CHAPELLE DE SAINT-MAURICE.

Elle correspond à la quatrième travée de la nef.

Paroi de gauche :

Saint Maurice et ses compagnons massacrés par l'armée romaine. — Fresque. — H. 6m,50. — L. 4m,75. — Par VINCHON, 1822.

Les soldats de la légion thébéenne sont groupés devant une tente. En tête, au centre de la composition, saint Maurice, coiffé d'un casque doré et vêtu d'une tunique à écailles dorées et d'un manteau de pourpre, est soutenu par saint Candide et saint Exupère. Il vient d'être frappé au cœur par un soldat romain qui s'enfuit au premier plan, le glaive rouge de sang. Une gloire descend sur saint Maurice. Ses compagnons attendent la mort sans combattre. Les soldats romains arrivent par la droite, et déjà l'un d'eux saisit le manteau blanc d'un personnage placé à côté de saint Candide. Au premier plan, à gauche, un vieux guerrier découvre sa poitrine de la main gauche, et, de la droite, soutient une jeune fille qui vient d'être percée d'une flèche.

Paroi de droite :

Saint Maurice, saint Candide et saint Exupère refusant de sacrifier aux faux dieux. — Fresque. — H. 6m,50. — L. 4m,75. — Par VINCHON, 1822.

Saint Maurice, vêtu comme dans la composition précédente, tient saint Candide de la main droite ; à la droite de saint Candide est saint Exupère, la tête et les bras levés vers le ciel. Les trois saints descendent les marches d'un autel païen dressé devant un palais, aux pieds d'une idole. Derrière l'autel, trois sacrificateurs menacent les saints ou tâchent de les retenir. Vers la droite, un prêtre tend les bras vers eux avec rage ; près de lui, est un bourreau. Au premier plan, un autre prêtre tâche de retenir un jeune homme qui, en s'enfuyant, trébuche sur un cadavre décapité. A gauche, au pied des marches, un jeune homme, couronné de fleurs, jette de l'encens sur un brasier. A l'arrière-plan, à droite, sur le perron du palais, l'empereur et sa cour ; sur les marches, des assistants. Derrière les prêtres, les aigles romaines et les insignes ; derrière les saints, un Éthiopien porte l'aigle de la légion thébéenne, surmontée d'une croix. Dans le fond, à gauche, une place publique devant un temple ; derrière, une haute montagne couverte de neige.

Paroi du fond. Au-dessus de l'autel :

Saint Maurice. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,30. — Par GUERSANT, 1822.

Le saint, vêtu de la toge, la tête nue, le glaive au côté, lève les yeux au ciel et étend les bras vers la terre. A ses pieds, à gauche, un casque ; à droite, un faisceau et un bouclier.

Le socle porte l'inscription suivante :

BEATIS MAURITIO PRIMICERIO, EXUPERIO CAMPIDOCTORI, CANDIDO SENATORI, CUNCTISQUE LEGIONIS THEBÆÆ MILITIBUS QUI, AD TRUCIDANDOS CHRISTIANOS ARASQUE DEORUM GENTILIUM COLENDAS EX ORIENTE ACCITI, TANTÆ CRUDELITATIS MINISTERIUM DETRECTARE AUSI SUNT ; UNDE JUSSU MAXIMIANI CÆSARIS SEMEL ITERUMQUE DECIMATI, QUUM RURSUS CHRISTUM CONFITERI PERGERENT, TANDEM INTERNECIONI AD UNUM OMNES ADDICTI, PROJECTIS SPONTE ARMIS, SESE PERCUSSORIBUS OBTULERUNT INNOCENTESQUE ANIMAS EFFLAVERUNT. ANNO DOMINI CCLXXXVI, XXII SEPTEMBRIS.

De chaque côté de cette inscription, attributs guerriers peints en grisaille.

Voûte :

Trois anges apportent des palmes et des couronnes aux martyrs de la légion thébéenne. — Peinture murale. — H. 3m,15. — L. 4m,10. — Par VINCHON, 1822.

Dans les pendentifs, quatre femmes symbolisant :

La Religion, l'Espérance, la Charité et la Force. — Fresques. — H. 2m,15. — L. 2m. — Par VINCHON, 1822.

Les peintures de cette chapelle sont très-détériorées. VINCHON en a publié, en 1823, une monographie in-folio, avec planches lithographiées par lui-même.

V. CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Elle correspond à la cinquième travée de la nef.

Paroi de gauche :

Autel en marbre rouge, avec table de marbre gris à chaque extrémité. Sur le milieu, les initiales de saint Jean-Baptiste entourées d'une guirlande, le tout en bronze doré. Au-dessus de l'autel, deux colonnes en bois peint en marbre vert avec rainures et chapiteaux dorés, d'ordre composite. Ces colonnes supportent un entablement peint en marbre rose, couronné par un fronton triangulaire peint en marbre vert avec moulures et ornements dorés. Dans la niche pratiquée entre les colonnes :

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Marbre. — H. $1^{m},80$. — Par BOIZOT, 1785.

Cette statue est posée sur une tablette imitant le marbre vert et soutenue par des consoles dorées. Le saint, appuyé contre un arbre, à demi couvert d'une peau de mouton qui lui laisse nus le torse et les jambes, la main droite levée, annonce la venue du Messie ; à ses pieds est couché un agneau.

Paroi de droite :

Mausolée de J. B. Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice. — Composé et exécuté par MICHEL-ANGE SLODTZ.

Sur un soubassement de marbre gris est posé un sarcophage en marbre vert. Sur ce sarcophage, J. B. Languet, agenouillé sur un coussin de marbre rouge, les bras ouverts et les yeux au ciel ; à ses côtés, une figure ailée, représentant l'Immortalité, soulève une draperie qui recouvrait le curé, tandis que, sur la gauche, un squelette représentant la Mort semble s'enfuir. Les figures de J. B. Languet et de l'Immortalité sont en marbre blanc ; la draperie et la Mort sont en bronze. Derrière le groupe est une pyramide de marbre brèche d'Alep, de $0^{m},67$ de saillie.

Dans l'origine, la figure de l'Immortalité tenait de la main gauche un cercle d'or, et, sous le bras droit, le plan de l'église ; et, sur le piédestal, étaient les génies de la Religion et de la Charité ; l'un d'eux était couché sur une corne d'abondance ; l'autre tenait un cartel portant un écusson aux armes de J. B. Languet.

Ce monument est gravé dans le *Voyage pittoresque* de Dargenville, 1778.

Sur le soubassement, une plaque de marbre blanc porte une inscription [1].

TRANSEPT.

Un monument des plus intéressants et des plus inattendus, car on ne le rencontre pas ordinairement dans une église, est la méridienne tracée par Henri SULLY, horloger anglais, mort en 1728, et terminée en 1743 par LE MONNIER, pour déterminer d'une manière précise l'équinoxe de mars, et par

[1] Voici le texte et la disposition exacte de l'inscription :

ICI REPOSE DANS LE SEIGNEUR
JEAN-BAPTISTE-JOSEPH LANGUET DE GERGY, NÉ EN BOURGOGNE D'UNE FAMILLE NOBLE,
DOCTEUR DE LA FACULTÉ DE PARIS, DE LA MAISON DE SORBONNE,
CURÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE PENDANT TRENTE-CINQ ANS,
SUR LA FIN DE SES JOURS, ABBÉ DE SAINTE-MARIE DE BERNAY,
ET TOUTE SA VIE OCCUPÉ A FAIRE ÉCLATER SA FERVEUR ET SA MAGNIFICENCE POUR LE CULTE DE LA MÈRE DE DIEU.
IL ÉLEVA CE TEMPLE DANS TOUTE LA GRANDEUR ET LA MAJESTÉ QU'ON Y ADMIRE :
IL EN CONÇUT LE PROJET SANS AUTRES FONDS QU'UNE SAINTE CONFIANCE ; IL L'EXÉCUTA GRACES A LA PIÉTÉ GÉNÉREUSE DU SOUVERAIN
MAIS LA CONSERVATION DES TEMPLES VIVANTS DE JÉSUS-CHRIST FUT LE PREMIER ET LE PLUS CHER DE SES SOINS,
INGÉNIEUX A DÉCOUVRIR LA MISÈRE, PRODIGUE POUR LA SOULAGER, IL SOULAGEAIT LES INDIGENTS, INDIGENT LUI-MÊME ;
IL LEUR DONNAIT DES VÊTEMENTS ET LUI-MÊME S'EN REFUSAIT ; IL LES NOURRISSAIT ET SE PRIVAIT LUI-MÊME D'ALIMENS ;
PROCURANT AUX PAUVRES LES TRÉSORS DES RICHES, AUX RICHES LES PRIÈRES DES PAUVRES ;
HEUREUX MÉDIATEUR DE CE COMMERCE TOUT DIVIN QUI PRODUIT UN INTÉRÊT IMMORTEL.
DANS LES INONDATIONS, DANS LES INCENDIES, DANS LES DISETTES, IL FUT UN PORT, UN REFUGE, UNE RESSOURCE.
ACTIF, VIGILANT, PROMPT A EXÉCUTER, IL N'Y AVAIT SORTE DE BONNES OEUVRES QU'IL NE SECONDAT PAR DE PUISSANTES LARGESSES,
ET QU'IL N'ENTREPRIT LUI-MÊME PAR UNE HEUREUSE PRÉVOYANCE.
IL OUVRIT UN AZILE HONORABLE A DE JEUNES VIERGES D'UN SANG NOBLE QU'IL CONSACRA A JÉSUS ENFANT ;
IL POURVUT A LEUR EXISTENCE, A LEUR ÉDUCATION. LES GRANDS ONT REGRETTÉ EN LUI UN HOMME D'UN EXCELLENT CONSEIL,
SON TROUPEAU UN GUIDE, UN PASTEUR, UN PÈRE, PARIS UN CITOYEN BIENFAISANT, L'ÉGLISE UN DOCTEUR ET UN MODÈLE.
SES VERTUS LE FERONT VIVRE ÉTERNELLEMENT AVEC LES ANGES DANS LE CIEL, SES BIENFAITS AVEC NOUS SUR LA TERRE.

IL MOURUT LE XI OCTOBRE DE L'ANNÉE MDCCL, A L'AGE DE SOIXANTE ET SEIZE ANS.

JEAN DULEAU D'ALLEMANS, SUCCESSEUR DE CE GRAND HOMME, ET LES MARGUILLIERS DE CETTE ÉGLISE
LUI ONT ÉLEVÉ, EN VERSANT DES LARMES, CE MONUMENT DE LEUR AMOUR ET DE LEUR RECONNAISSANCE.

suite le dimanche de Paques. La fenêtre du transept méridional est close ; une ouverture circulaire, placée à vingt-cinq mètres de hauteur, laisse passer au midi vrai un rayon solaire qui vient frapper la ligne méridienne. Cette ligne traverse l'église en s'élevant verticalement sur un obélisque de marbre blanc, haut de dix-huit mètres. Cet obélisque est couvert d'une inscription dont quelques lignes ont été grattées, et qu'il m'aurait été impossible de rétablir, malgré mes recherches dans les documents manuscrits et imprimés relatifs à Saint-Sulpice, si M. l'abbé A. Le Hir ne m'avait communiqué un manuscrit du séminaire de Saint-Sulpice, intitulé : *Le Nouveau temple de Salomon, ou description historique de l'église paroissiale de Saint-Sulpice*, par M. Simonnet, Paris, 1771, dans lequel (t. I, p. 141) se trouve une copie complète de cette inscription.

On a scellé dans le sol de l'église, du côté du transept méridional, une plaque de cuivre sur laquelle on a gravé ce qui suit :

OBLIQUITAS ECLIPTICÆ MAXIMA

23° 28′ 40″

♋

FAIT PAR CLAUDE LANGLOIS,

INGÉNIEUR AUX GALERIES DU LOUVRE,

MDCCXLIV.

De cette plaque de cuivre part la ligne méridienne dont j'ai déjà parlé, et qui traverse l'église en venant aboutir au fond du transept septentrional, où se trouve un obélisque sur lequel on lit l'inscription suivante :

GNOMON ASTRONOMICUS
Ad certam Paschalis Æquinoctiiexplorationem

(Attributs de l'astronomie)

(Agneau de Dieu)

QUOD S. MARTYR ET EPISCOPUS HIPPOLYTUS ADORSUS EST. QUOD CONCIL. NICÆNUM PATRIARCHA ALEXANDRINO DEMANDAVIT. QUOD PATRES CONSTANTIENSES ET LATERANENSES SOLLICITOS HABUIT QUOD INTER ROMANOS PONTIFICES GREGORIUS XIII ET CLEMENS XI INCREDIBILI LABORE ADHIBITA PERITIORUM ASTRONOMORUM INDUSTRIA CONATI SUNT. HOC ÆMULATUR STYLUS ISTE CUM SUBDUCTA LIN. MERIDIANA ET PUNCTO ÆQUINOCTIALI CERTIS PERIODORUM SOLARIUM INDICIBUS.

OPUS D. O. M. SACRUM (*Regiis auspiciis Ludovici XV, in hanc basilicam munifici, favore præsidioque D. J. Fred. Philippeaux, comitis de Maurepas, Regni administri, ejusdem templi æditui principis, nec non D. Philib. Orri, Regni administri, regiorum ærarii ædificiorum præfecti primarii*) ELABORAVIT (*Regiæ*) SCIENTIARUM ACADEMIÆ NOMINE ET CONSILIIS P. C. CL. LE MONNIER EJUSD. ACAD. ET LONDIN. SOCIUS AB ÆQUINOCTIO AUTUMNALI ET IN HIEMALI SOLSTITIO ABSOLVIT AN REP. SAL. MDCCXLIII.

Quid mihi est in cœlo? et a te quid volui super terram? Deus cordis mei et pars mea Deus in Æternum.

Que dois-je chercher dans le ciel? et qu'est-ce que je puis désirer sur la terre? si non vous-même, Seigneur; vous êtes le Dieu de mon cœur et l'héritage que j'espère pour l'éternité. PSALM. LXXII.

Ecce mensuabiles posuisti dies meos et substantia mea tanquam nihilum ante te. PSALM. XXXVIII.

C'est ainsi, Seigneur, que vous avez donné des bornes à nos jours, et toute notre vie est un rien à vos yeux.

Boucher d'Argis a donné l'explication technique complète de cette méridienne, dans le tome II de ses *Variétés historiques*.

La grande voûte en pendentifs, qui se trouve à l'intersection du transept et de la nef, est décorée de sculptures d'ornement, par les frères Slodtz. Ces sculptures comprennent des cadres dans lesquels sont des peintures de 2m,20 de diamètre, dues à Lemoyne et à Hallé.

Du côté du chœur :

La Tête du Christ.

Du côté de la nef :

La Tête de Melchisédec.

A gauche :

La Tête de saint Pierre.

A droite :

La Tête de saint Jean-Baptiste.

COTÉ GAUCHE.

Paroi de gauche :

La Trahison de Judas. — Peinture murale. — H. 11m,80. — L. 5m,30. — Par M. E. Signol, 1873.

Au moment où le Seigneur reçoit le baiser de Judas, il aperçoit saint Pierre qui tire l'épée pour le défendre. Disciples affligés et épouvantés, à la gauche du Christ ; saint Jean, à genoux, supplie pour arrêter les menaces et les injures d'un furieux. Prêtres et hommes du peuple ; au-dessus du groupe, les deux servantes examinant de loin saint Pierre. Fond de paysage ; rochers et oliviers ; dans le lointain, la grotte de l'agonie.

Dans le haut de la composition, sur un grand nuage, le prophète Jérémie; à sa droite, Habacuc; à sa gauche, Michée.

Paroi de droite :

La Mort de Jésus-Christ. — Peinture murale. — H. 11^m,80. — L. 5^m,30. — Par M. E. Signol, 1873.

Le Seigneur vient d'expirer; à sa gauche, au pied de la croix, la Vierge; à sa droite, saint Jean; auprès d'eux, sainte Madeleine et les autres saintes femmes. Aux côtés du Christ, les larrons crucifiés. Au premier plan, les soldats jouant aux dés la robe du Christ; à droite, Joseph d'Arimathie et Nicodème; à gauche, bourreaux et soldats.

Dans le haut de la composition, le prophète Isaïe tenant une croix; à ses côtés, deux autres prophètes.

A droite de cette composition, et à l'angle du transept et du bas côté du chœur :

L'Ange de la prédication. — Statue. — Pierre. — H. 2^m,30. — Par Desboeufs, 1851.

Cette figure est supportée en encorbellement par une console en forme de cul-de-lampe.

Paroi du fond.

Sur la porte munie d'un tambour, sculptures d'ornements, par les frères Slodtz; à droite du tambour : l'*obélisque* cité plus haut.

COTÉ DROIT.

Paroi de gauche :

La Résurrection de Jésus-Christ. — Peinture murale. — H. 11^m,80. — L. 5^m,30. — Par M. E. Signol, 1876.

Jésus-Christ sort du tombeau taillé dans les rochers, en repoussant de la main, mais sans la toucher, la grande pierre qui en fermait l'entrée; dans l'autre main, il tient la croix, emblème du salut. A gauche, deux anges. Sur le devant du tableau et sur les rochers, soldats endormis ou épouvantés.

Au-dessus de la composition :

Le Prophète Ézéchiel, debout sur un nuage; à sa droite, *Daniel;* à sa gauche, *Aggée.*

A gauche de cette peinture, à l'angle du transept et du bas côté du chœur :

L'Ange du martyre. — Statue. — Pierre. — H. 2^m,30. — Par Droz, 1851.

Cette figure est supportée en encorbellement par une console en forme de cul-de-lampe.

Paroi de droite :

L'Ascension de Jésus-Christ. — Peinture murale. — H. 11^m.80. — L. 5^m,30. — Par M. E. Signol, 1876.

Jésus est élevé au ciel au milieu des onze apôtres en adoration. A la place qu'il vient de quitter, l'Évangile et le calice de l'eucharistie.

Dans le haut de la composition, le Saint-Esprit, Dieu le Père, assis sur son trône d'or; à sa droite, le siége du Christ; chœur d'anges.

Paroi du fond :

Sur la porte munie d'un tambour, sculptures d'ornement, par les frères Slodtz.

CHŒUR.

Le maître-autel est situé dans l'axe des premiers piliers du chœur. Il a été construit en 1825, aux frais de la fabrique.

La table, en marbre jaune, porte sur le devant un bas-relief en bronze doré :

Jésus au milieu des docteurs. — H. 0^m,65. — L. 3^m. — Fondu en 1829, par Choizelat, d'après le modèle de De Bay père.

Le tabernacle en bronze doré affecte la forme d'un temple surmonté de deux anges, en bronze doré. Sur la porte, bas-relief de même métal :

Jésus-Christ prêchant. — Fondu par Choizelat, en 1824, d'après le modèle de De Bay.

L'autel est entouré d'une grille de communion formée de balustres en bronze, supportant un appui en marbre. Il est garni de six grands chandeliers, en bronze doré, et de six plus petits, et flanqué de torchères monumentales également en bronze doré.

Derrière l'autel est un reliquaire contenant les reliques du patron de l'église.

Sur les premiers piliers du chœur, et faisant face à la nef, sont, à gauche :

Le Christ à la colonne. — Statue. — Pierre. — H. 2^m,40.

A droite :

La Mère de douleur. — Statue. — Pierre. — H. 2^m,40.

Sur les quatre piliers de gauche, et faisant face au chœur :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 2^m,40.

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40.
Saint Jean l'Évangéliste. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40.
Saint Jacques le Mineur. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40.

Sur les quatre piliers de droite :

Saint Jacques le Majeur. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40.
Saint Philippe. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40.
Saint Barthélemy. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40.
Saint André. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40.

Ces dix statues ont été exécutées par BOUCHARDON et ses élèves.

Elles sont supportées en encorbellement par des consoles en forme de cul-de-lampe.

Derrière le maître-autel sont disposées les stalles.

Le chœur est fermé, entre les piliers, par une boiserie dépourvue d'ornements.

Dans l'arcade du fond et faisant face à la chapelle de la Vierge :

Tombeau de l'abbé de Pierre, ancien curé de Saint-Sulpice.

L'abbé est représenté dans un médaillon, surmonté d'une croix, sur lequel s'appuient deux anges. Cette composition en plâtre est supportée par un tombeau peint en bronze, orné de guirlandes, sur lequel on lit l'inscription suivante :

ICI REPOSE DANS LE SEIGNEUR
MESSIRE
CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS-MARIE DE PIERRE,
CURÉ DE SAINT-SULPICE,
VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE.

IL GOUVERNA CETTE PAROISSE
PENDANT TRENTE-QUATRE ANS
ET LUI RENDIT SON ANTIQUE SPLENDEUR.

IL MOURUT
LE XX JANVIER MDCCCXXXVI
AGÉ DE LXXIV ANS

POUR NE PAS SE SÉPARER DE SES PAROISSIENS
PENDANT SA VIE
IL AVAIT REFUSÉ LES HONNEURS DE L'ÉPISCOPAT
ILS ONT VOULU LE CONSERVER AU MILIEU D'EUX
APRÈS SA MORT.

Ce tombeau repose sur un soubassement en marbre blanc et noir portant les armes de l'abbé de Pierre en bronze.

BAS COTÉ GAUCHE.

Première travée.

Porte de la sacristie des mariages, surmontée d'une figure assise, représentant :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — Par M. GUITTON. 1864.

Au-dessus est une tribune vitrée garnie d'une balustrade en fer forgé, d'après les dessins des frères SLODTZ.

I. CHAPELLE DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

Deuxième travée.

Paroi de gauche :

Martyre de saint Jean. — Peinture murale. — H. 6m,78. — L. 3m,84. — Par M. AUGUSTE GLAIZE. 1859.

Saint Jean est debout dans une cuve d'huile bouillante sous laquelle brûle un feu ardent, qu'attisent des bourreaux. Le saint a les bras étendus en croix et la tête levée vers le ciel. A gauche, le magistrat romain sur un siége élevé, et derrière lui ses lieutenants et des soldats portant les insignes. Devant le tribunal, des soldats dont l'un porte un écriteau avec ces mots : *Johannes christianus.* Au deuxième plan, un bourreau attise le feu ; un autre s'apprête à y jeter du combustible. Au premier plan, deux femmes, vues à mi-corps, s'enfuient ; à gauche, deux bourreaux reculent devant une langue de feu sortant du brasier. Au deuxième et au troisième plans, des assistants. Dans le fond, la porte Latine.

Paroi de droite :

Aimez-vous les uns les autres. — Peinture murale. — H. 6m,78. — L. 3m,84. — Par M. AUGUSTE GLAIZE. 1859.

Dans l'intérieur d'une cour, un grand escalier. Saint Jean, vêtu de rouge, porté sur son fauteuil par quatre clercs, montre de la main droite une croix de pierre sur l'assise de laquelle est écrit : *Diligite alterutrum.* A gauche, sur le deuxième plan, des hommes, dont deux s'embrassent, et sur le premier plan un vieux religieux portant des manuscrits. Sur la droite, au premier plan, des personnages causent, appuyés sur la balustrade du palier ; au deuxième plan, d'autres personnages suivent l'évangéliste ; au premier plan, un homme montre le saint à deux enfants qui déroulent des manuscrits.

Voûte : Dans les pendentifs de la voûte peinte en grisaille, quatre Anges sur fond or portent des banderoles avec le mot : *Caritas.*

II. CHAPELLE DE SAINT-CHARLES BORROMÉE.

Troisième travée.

Paroi de gauche :

Saint Charles assiste, à ses derniers moments, son oncle le pape Pie IV. — Peinture murale. — H. 6m,82. — L. 3m,89. — Par M. PICHON. 1867.

Sur un lit garni de rideaux rouges et surmonté des armes pontificales, le pape mourant est étendu les mains jointes. Debout près du lit, saint Charles, en chape blanche, tient de la main gauche un ostensoir et de la droite une hostie. A la tête et au pied du lit, cinq enfants de chœur à genoux, dont quatre tiennent des cierges et un la croix. Autour du lit, un évêque, un moine et des cardinaux agenouillés. A la porte, des gardes.

Paroi de droite :

Saint Charles Borromée pendant la peste de Milan. — Peinture murale. — H. 6m,82. — L. 3m,89. — Par M. PICHON. 1867.

Saint Charles, vêtu de rouge, la corde au cou, les pieds nus, portant un crucifix, parcourt processionnellement les rues de Milan. Le sang coule d'une blessure que le saint s'est faite au pied en marchant sur une épine. Sur le passage de la procession, des malades dans des attitudes diverses. A droite, une mère appelle l'attention du saint sur un petit enfant couché dans un berceau ; au troisième plan, des bourgeois et des seigneurs regardent passer la procession. Dans le fond, une église sur les marches de laquelle sont étendus des cadavres.

Voûte : elle est peinte en grisaille ; dans les pendentifs sont quatre Anges peints en gris sur fond bleu.

III. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Quatrième travée.

Paroi de gauche :

Mort de saint Joseph. — Peinture murale. — H. 6m,75. — L. 3m,75. — Par M. CHARLES LANDELLE. 1875.

Le saint, vêtu d'une robe brune, est étendu sur une couchette. A sa gauche, la Vierge, agenouillée, voile blanc et manteau bleu, soutient sa main gauche. De l'autre côté, le Christ, debout, vêtu de blanc, tient sa main droite et le bénit. Derrière le Christ, deux femmes agenouillées. Du haut du ciel, un ange vient à saint Joseph, les bras ouverts. Plus haut, groupe d'anges dont l'un tient un lis.

Paroi de droite :

Songe de saint Joseph. — Peinture murale. — H. 6m,75. — L. 3m,75. — Par M. CHARLES LANDELLE. 1875.

Le saint, vêtu d'une robe brune et d'un manteau bleu, dort appuyé contre son établi. Près de lui, un ange, vêtu de blanc, lui parle en levant le bras vers le ciel où la Vierge apparaît, tenant l'Enfant Jésus et entourée d'anges dont un, à gauche, tient la couronne d'épines et un autre, à droite, un calice surmonté d'une hostie. Plus haut, trois anges emportent la croix dans le ciel.

La voûte est peinte en grisaille.

IV. CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

Cinquième travée.

Paroi de gauche :

Saint Louis rendant la justice au pied d'un chêne. — Peinture murale. — H. 6m,80. — L. 3m,85. — Par M. LOUIS MATOUT. 1870.

Saint Louis, la couronne en tête, vêtu d'une tunique jaune à manches et à bordure lilas brodées d'or et d'un manteau bleu fleurdelisé, est assis sur un tertre au pied d'un chêne, sur la lisière d'une forêt. Il étend la main vers un jeune seigneur qui s'en va accompagné d'un autre personnage, tandis que, sur la droite, un homme agenouillé découvre son torse et montre une blessure qu'il a reçue à la naissance du cou. Derrière cet homme, deux femmes ; derrière le roi, trois personnages, et à ses pieds, vers la gauche, un autre personnage assis, qui regarde sévèrement le jeune seigneur. Dans le lointain, le donjon de Vincennes. Tout au premier plan, un ange ailé, un genou en terre, tient de la main gauche une banderole blanche sur laquelle est écrit : « *Justitia elevat gentem* » (Prov. XIV, 34) ; de la main droite, il ouvre la chronique de Joinville : « *Histoires du Roy saint Loys.* »

Paroi de droite :

Saint Louis enterre les pestiférés à Damiette. — Peinture murale. — H. 6m,80. — L. 3m,85. — Par M. LOUIS MATOUT. 1870.

Paysage oriental, avec la ville de Damiette dans le fond. Au pied des murs, l'armée de saint Louis ; çà et là des morts étendus. Au premier plan, vers la droite, saint Louis, la tête couverte d'un casque doré surmonté de la couronne royale et revêtu d'une cotte de maille et d'un manteau bleu fleurdelisé, porte

vers une fosse un cadavre nu. Sur le bord de la fosse, un homme, nu jusqu'à la ceinture, reçoit le cadavre en se bouchant le nez. Derrière le roi, les officiers de sa suite.

Voûte, à la clef :

Les Armes d'Anne d'Autriche sculptées et peintes.

Autour, dans des caissons :

Saint Louis, Marguerite de Provence, un évêque et un moine peints sur fond bleu.

BAS COTÉ DROIT.

Première travée.

Porte de la sacristie des messes, surmontée d'une figure assise représentant :

Saint Sulpice. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — Par Franceschi. 1864.

Au-dessus est une tribune vitrée garnie d'une balustrade en fer forgé, d'après les modèles des frères Slodtz.

I. CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Deuxième travée.

Paroi de gauche :

Saint Denis refusant de sacrifier aux faux dieux. — Peinture murale. — H. 6m,95. — L. 3m,75. — Par M. Jobbé-Duval. 1859.

Au fond, un temple ; devant le temple, une statue de Mercure à demi-cachée par la fumée du sacrifice. Debout sur les marches, saint Denis, vêtu d'une robe blanche et d'une étole jaune, a à ses côtés saint Rustique et saint Éleuthère, dont l'un tient la crosse et la mitre et l'autre une croix d'où partent des rayons. Le saint, les deux bras levés, montre la croix. A gauche, au deuxième plan, sur les marches, un groupe d'hommes et de femmes contemple la croix lumineuse, tandis qu'au premier plan, un homme, couvert d'un manteau bleu, ramasse des pierres pour lapider les saints. A gauche, des soldats veulent se précipiter sur les saints, mais leur chef, le glaive dans la main droite, les arrête en contemplant la croix. Au troisième plan, des femmes.

Paroi de droite :

Saint Denis et ses compagnons conduits au supplice. — Peinture murale. — H. 6m,95. — L. 3m,75. — Par M. Jobbé-Duval. 1859.

Dans le fond, le tribunal romain. Le magistrat, vêtu de pourpre, assis sur son siége, la main droite appuyée sur un glaive, donne l'ordre d'emmener les saints. Derrière lui, trois personnages tenant les insignes ; à sa droite, un prêtre et un soldat ; à sa gauche, une femme et un soldat. Les saints sont entraînés et maltraités par des soldats que précède un licteur. En tête d'un groupe d'assistants est une femme vêtue de bleu qui tient son enfant nu devant elle.

Voûte : Elle est peinte en grisaille. Dans les pendentifs, quatre femmes sur fond or, les bras nus, couvertes d'une tunique blanche et d'une draperie bleue.

II. CHAPELLE DE SAINT-MARTIN.

Troisième travée.

Paroi de gauche :

Saint Martin partage son manteau avec un pauvre. — Fresque. — H. 6m,95. L. 3m,75. — Par Mottez. 1862-1863.

Au milieu de la composition, saint Martin, les jambes nues, casque en tête, couvert d'une tunique bleue et d'une cuirasse, et portant un large bouclier sur l'épaule gauche, est descendu de cheval dans la neige. Avec son glaive, il coupe son manteau dont il donne une moitié à un pauvre entièrement nu, agenouillé sur un peu de paille. Derrière lui, son cheval et deux chars, dans l'un desquels sont deux femmes. Dans le fond, les murs d'une ville dont l'entrée est à droite. Au premier plan, à droite, une femme, portant un panier sur la tête, s'engage sur une passerelle et contemple l'action du saint ; à gauche, sur la même passerelle, une femme avec son enfant. Dans le haut, le Christ entouré d'anges, le torse nu, les jambes couvertes d'un manteau bleu, est assis sur une nuée ; deux anges le revêtent du manteau de saint Martin. Au-dessus est écrit : « *Martinus adhuc catechumenus hac me reste contexit.* »

Paroi de droite :

Saint Martin, dans un monastère près de Poitiers, ressuscite un catéchumène qui était mort sans avoir reçu le baptême. — Fresque. — H. 6m,95. — L. 3m,75. — Par Mottez. 1862-1863.

Saint Martin, vêtu d'une robe blanche serrée à la taille par une corde, agenouillé devant un cercueil ouvert, lève la tête et les bras vers le ciel dans l'attitude d'une ardente prière. Dans le cercueil est couché un homme enveloppé dans un linceul qui lui laisse la tête et l'épaule droite découvertes ; ce per-

sonnage soulève la tête et jette sur le saint un regard effaré. Derrière le cercueil, six degrés conduisent à un péristyle formé par des colonnes en marbre rouge. Sur les degrés, des moines tenant des cierges ; au milieu d'eux, un personnage, vêtu d'une robe verte et d'un manteau blanc à capuchon, tient un livre dont il semble arracher un feuillet. A droite, un enfant s'enfuit épouvanté ; à gauche, deux vieillards gravissent péniblement les marches d'un second perron. Sous le péristyle, trois moines. Dans le haut, entre les colonnes, deux anges aux ailes blanches, vêtus de longues robes rouges, tiennent une banderole portant une inscription.

Voûte : Elle est peinte en grisaille et porte en son milieu un médaillon aux initiales S M accosté de quatre anges tenant des guirlandes de chêne peintes sur fond bleu. Dans les voussures, au milieu d'ornements en grisaille, quatre médaillons rouges encadrés de bronze représentent les vertus cardinales.

III. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Quatrième travée.

Paroi de gauche :

Sainte Geneviève distribuant du pain aux pauvres pendant le siége de Paris. — Peinture murale. — H. $6^m,75$. — L. $3^m,75$. — Par M. Timbal. 1864.

Sur une place au bord de la Seine, devant les murs de la ville, sainte Geneviève, voilée de blanc, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu, debout près d'une croix de pierre, montre le ciel de la main droite, et de la gauche, un panier rempli de pain. Derrière elle, un bateau, un homme qui baise le bas de sa robe et des soldats portant du pain ; plus loin, l'évêque, appuyé sur des clercs, descend les marches conduisant à la place : il est suivi par trois femmes en bleu. Au centre, au premier plan, un homme, vêtu de rouge, prosterné ; au deuxième plan, trois femmes agenouillées. Derrière, sur la droite, le peuple accourt. Au haut des remparts, des personnages qui regardent.

Paroi de droite :

Le Miracle des Ardents. — Peinture murale. — H. $6^m,75$. — L. $3^m,75$. — Par Timbal. 1864.

Six clercs revêtus de robes blanches et de manteaux violets portent sur leurs épaules la châsse de sainte Geneviève. Ils sont précédés d'un moine, couvert d'une robe blanche et d'un manteau noir à capuchon, tenant un livre de prières et ayant à sa droite un enfant de chœur qui regarde avec effroi les malades. A droite, sur une terrasse, des spectateurs. Au premier plan, un homme étendu mort couvert d'un manteau brun. Au deuxième plan, à gauche, une femme, vêtue de gris, étendue sur un matelas, regarde la châsse. Elle est soutenue par une autre femme dont le corps est caché par une porte que tient entr'ouverte un jeune homme agenouillé. A droite, un homme et deux femmes tendent les bras vers la châsse ; un quatrième personnage se prosterne sur son passage. Une femme s'appuie sur un moine qui regarde la châsse. Dans le fond, l'église Sainte-Geneviève. Sur les degrés, la procession. L'évêque, les bras tendus, contemple la sainte qui apparaît dans le ciel voilée de blanc et couverte d'une robe blanche et d'un manteau bleu, et qui bénit les assistants.

Voûte : Elle est peinte en grisaille. Dans les pendentifs, quatre anges sur fond or portent chacun un cartel avec les inscriptions : AMOR DEI, — AMOR PATRIÆ, — HUMILITAS, — FORTITUDO.

IV. CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

Cinquième travée.

Paroi de gauche :

La Naissance de la Vierge. — Peinture murale. — H. $6^m,95$. — L. $3^m,75$. — Par M. Lenepveu, 1864.

Sainte Anne dans son lit, vêtue de lilas et voilée de blanc, élève l'enfant dans ses bras. Derrière elle, une vieille femme arrange les oreillers. Dans la ruelle, saint Joachim. Dans la chambre, femmes agenouillées ou vaquant aux soins du ménage. Dans le haut, le Saint-Esprit et deux anges vêtus de bleu, dont l'un tient une couronne de roses blanches et un lis et l'autre une couronne et un sceptre d'or. Chœur d'anges. Tout à fait dans le haut, le symbole de la Trinité dont les rayons embrassent toute la composition.

Paroi de droite :

Présentation de la Vierge au Temple. — Peinture murale. — H. $6^m,95$. — L. $3^m,75$. — Par M. Lenepveu, 1864.

Sur le premier plan, les degrés conduisant au temple. A droite, au bas des degrés, un groupe de pauvres ; à gauche, sur les premières marches, deux hommes, dont l'un est vêtu de bleu. Sur les dernières marches, la Vierge enfant, vêtue de bleu, un nimbe autour de la tête, s'avance les mains jointes vers le portique, dont les piliers sont éclairés par une

lumière venant de l'intérieur du temple. Elle est suivie de sainte Anne, couverte d'un voile blanc, d'une robe lilas et d'un manteau bleu, et de saint Joachim, vêtu de jaune et portant deux colombes. Derrière eux marchent les assistants. A gauche, le grand prêtre attend sur le seuil du temple. Dans le fond, à droite, la ville de Jérusalem.

Paroi du fond :

L'Éducation de la Vierge. — Groupe. — Pierre. — H. 1m,60.

Sainte Anne, debout et voilée, tient de la main droite un livre ouvert et appuie la main gauche sur la Vierge qui lit dans le livre.

Voûte : La voûte, peinte en grisaille, porte en son milieu les armes d'Anne d'Autriche sculptées et peintes. Dans les pendentifs sont quatre prophètes.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Dans le bas côté de l'abside, à gauche et à droite de la chapelle de la Vierge, sont deux peintures représentant, à gauche :

La Mort de la Vierge. — Toile marouflée. — H. 4m,50. — L. 2m,50. — Par M. Émile Bin, 1874.

La Vierge, vêtue de bleu, est étendue mourante sur son lit; saint Jean la soutient. Derrière, les apôtres, saint Pierre à leur tête. Sur le devant, deux femmes accroupies, plongées dans la douleur.

A droite :

L'Assomption de la Vierge. — Toile marouflée. — H. 4m,50. — L. 2m,50. — Par M. Émile Bin, 1874.

Les apôtres sont groupés autour d'un tombeau ouvert dans lequel sont des lis. Ils regardent la Vierge qui, vêtue de lilas avec voile et manteau bleu, s'élève au ciel assise sur un nuage et soutenue par deux anges vêtus de blanc.

Ces deux peintures sont entourées de cadres en marbre blanc.

L'ensemble de la décoration de la chapelle de la Vierge est d'une grande richesse. C'est le principal ouvrage de Servandoni dans l'intérieur de l'église. La chapelle est de forme circulaire et entièrement revêtue de marbre.

Elle est éclairée seulement par deux fenêtres latérales garnies de vitraux d'ornements de couleur. Au-dessous de ces fenêtres sont deux portes décorées de guirlandes en bronze doré et de consoles en enroulement reliant les guirlandes aux montants des portes.

Huit pilastres accouplés, à chapiteaux corinthiens, supportent une corniche décorée d'anges en carton doré tenant des guirlandes également en carton doré.

Entre les pilastres sont quatre tableaux :

L'Annonciation. — Toile. — H. 4m,75. — L. 1m,85. — Par Carle Van Loo.

La Vierge, vêtue de bleu, avec un manteau rouge et un voile blanc, est agenouillée; l'ange Gabriel descend vers elle tenant un lis.

Salon de 1746 (n° 27).

La Visitation. — Toile. — H. 4m,75. — L. 1m,85. — Par Carle Van Loo.

La Vierge, robe rouge, manteau bleu et voile blanc, est reçue par sainte Élisabeth. Derrière elle, saint Joseph.

Salon de 1746 (n° 28).

L'Adoration des bergers. — Toile. — H. 4m,75. — L. 1m,85. — Par Carle Van Loo.

Les bergers sont agenouillés auprès de la crèche sur laquelle repose l'Enfant Jésus. Derrière la crèche, saint Joseph et la Vierge, laquelle soulève le lange qui enveloppe l'Enfant Jésus. Dans le haut, des chérubins.

La Présentation au temple. — Toile. — H. 4m,75. — L. 1m,85. — Par Carle Van Loo.

La Vierge, vêtue de bleu, est agenouillée aux pieds du grand-prêtre, qui tient l'Enfant Jésus dans ses bras. A côté de lui, un jeune lévite.

Salon de 1746 (n° 29).

Au-dessous de ces tableaux sont des pélicans en bronze doré.

Au-dessus de la corniche est une première coupole ouverte. Cette coupole a été construite par l'architecte Charles de Wailly, chargé de la restauration de la chapelle de la Vierge après l'incendie de la foire Saint-Germain (1763). Elle a été décorée par Callet de figures d'*anges*, de *fleurs* et d'*ornements*.

La construction de cette coupole a permis de percer, dans la partie supérieure de la chapelle, des jours destinés à éclairer les peintures dont Lemoyne a décoré, en 1731, la coupole supérieure.

Ces peintures représentent :

L'Assomption de la Vierge. — Diamètre 13m,85.

La Vierge s'élève au ciel, soutenue sur un nuage et environné d'anges et de saints dont

les uns portent ses attributs et les autres forment des concerts. Saint Pierre est du côté droit et saint Sulpice du côté gauche. D'un côté sont les Pères de l'Église et les chefs d'ordres qui publient les louanges de Marie ; de l'autre, les vierges, qui sont sous sa protection, reçoivent les palmes de la main d'un ange. Enfin, sur l'un des bords, les paroissiens de Saint-Sulpice sont conduits vers la Vierge par leur curé, l'abbé Ollier, d'après quelques écrivains ; l'abbé de La Chétardie, d'après d'Argenville.

La coupole mesure environ 13m,85 de diamètre. Restaurée une première fois, après 1763, par Callet, qui y a ajouté quelques figures, entre autres celle de l'abbé Languet de Gergy, elle l'a été de nouveau en 1830 par Nicolas Maillot. En 1849, elle a été presque entièrement repeinte à la colle par M. Jeanron. Enfin, percée d'obus pendant le siége de Paris, elle vient d'être entièrement restaurée par MM. Charles et Théodore Maillot, à l'aide de l'esquisse de Lemoyne, conservée au presbytère.

Au fond de la chapelle, au-dessus de l'autel, on a placé dans une trompe, faisant saillie sur la rue Garancière :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — Statue. — Marbre. — H. 2m,30. — Par Pigalle.

Derrière elle sont des nuages avec des chérubins exécutés en stuc par Mouchy, neveu de Pigalle.

De chaque côté de la niche dans laquelle est cette statue est un groupe de trois colonnes de marbre à chapiteaux dorés, d'ordre composite, lesquelles supportent un fronton circulaire doré terminé par des enroulements et dans le tympan duquel se trouve un œil-de-bœuf garni d'un vitrail portant le monogramme de Marie. Ce fronton cache la partie supérieure de la niche par laquelle s'éclaire la statue.

L'autel, en marbre, est orné sur le devant d'un petit bas-relief en bronze doré :

Les Noces de Cana. — Par les frères Slodtz.

Le tabernacle est surmonté d'un *agnus Dei*. Sur la porte est un Christ en croix en bronze doré. De chaque côté de l'autel est un chandelier en bois sculpté et doré, de dimensions colossales.

Tous les ornements de la chapelle ont été sculptés par Métivier et La Chenais. La ciselure est d'Hervieux.

VITRAUX.

Dans un certain nombre de chapelles on trouve de petits vitraux, la plupart en très-mauvais état, encastrés dans du verre blanc, et représentant les saints auxquels est ou était primitivement dédiée la chapelle. Presque tous ces vitraux paraissent dater de la première moitié du dix-huitième siècle.

Les fenêtres du chœur sont également garnies de vitraux sur fond de verre blanc sans valeur artistique et en partie brisés pendant la guerre et la Commune.

SACRISTIES.

SACRISTIE DES MARIAGES.

Première travée du bas côté gauche du chœur.

Elle est revêtue, jusqu'à une hauteur d'environ 3m, de boiseries modernes dans lesquelles sont encastrés quelques panneaux Louis XV, sculptés et dorés.

Paroi de gauche, près de la porte :

La Vierge dans une gloire d'anges. — Toile. — H. 5m,90. — L. 3m,15. — Par Pierre Mosnier.

Près de la fenêtre :

Saint Michel terrassant le démon. — Toile. — H. 3m,10. — L. 2m,20. — Par Rémond. 1827.

Paroi de droite, près de la porte :

Le Mariage de la Vierge. — Toile. — H. 6m,40. — L. 3m,90. — Par Antonio Pereda.

Donné, en 1843, par la comtesse Éblé.

Le grand prêtre, au milieu d'une nombreuse assistance, marie saint Joseph et la Vierge. Au-dessus, le Saint-Esprit, dans une gloire d'anges ; plus haut, le Père Éternel, assis sur une nuée soutenue par des anges.

Près de la fenêtre :

Tobie et l'Ange. — Toile. — H. 3m,10. — L. 2m,20. — Par Rémond. 1827.

Paroi du fond, grand vitrail encastré dans du verre blanc, représentant :

Le Mariage de la Vierge.

Au-dessus de la porte :

Le Christ portant sa croix. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,60. — Par Valère Baldassari.

A gauche :

Sainte Cécile. — Toile. — H. 1^m,70. — L. 1^m,20. — D'après LE DOMINIQUIN.

A droite :

Vision de saint François. — Toile. — H. 1^m,70. — L. 1^m,20. — Non signé.

Au milieu de la sacristie est un bureau en ébène avec ornements de cuivre ciselé, se rattachant comme époque à la fin du règne de Louis XIV.

SACRISTIE DES MESSES.

Première travée du bas côté droit du chœur.

Elle est entièrement garnie, jusqu'à une hauteur de 3^m environ, d'armoires en chêne sculpté de l'époque de Louis XV. Les pilastres soutenant les retombées de la voûte sont revêtus de boiseries de 3^m de hauteur sur une largeur de 1^m,30, décorées d'ornements sacerdotaux.

Au-dessus de la porte, en chêne sculpté comme le reste des boiseries, règne une galerie garnie d'une rampe en fer forgé peint et doré. Cette galerie porte des armoires fermées par des panneaux en chêne avec chutes de fleurs et de vases sacrés.

La voûte en pierre est décorée de caissons sculptés portant des fleurs et des ornements.

CHAPELLES EXTÉRIEURES.

CHAPELLES SOUS LES TOURS.

On a pratiqué sous les tours deux chapelles dont l'entrée est située sous le porche; mais dans lesquelles on accède plus habituellement par l'intérieur de l'église.

I. CHAPELLE DE LA TOUR DU NORD.

Cette chapelle, de forme circulaire, est affectée aux Fonts baptismaux. On y pénètre par la chapelle Saint-François-Xavier.

Le pourtour est décoré de huit colonnes à chapiteaux corinthiens accolés à quatre pied-droits et soutenant une corniche en pierre sculptée. Le tout est surmonté d'un plafond en coupole avec caissons et rosaces séparés par des bandes à l'aplomb des colonnes. Le Saint-Esprit, dans une gloire, termine le milieu de la coupole.

Dans l'arcade de gauche, en entrant par la chapelle Saint-François-Xavier, se trouve une grande porte ouvrant sous le porche; dans celle de face, une fenêtre prenant jour sur la place Saint-Sulpice; dans celle de droite, une autre fenêtre prenant jour sur la rue Saint-Sulpice.

Chaque pied-droit présente une niche avec console à guirlandes de fleurs et fronton en pierre sculptée contenant une statue en plâtre. Au-dessus de chaque niche se trouve un bas-relief en plâtre entouré d'un cadre en pierre sculptée et représentant des génies avec des attributs se rapportant à la statue placée dans la niche.

A droite de la fenêtre de la rue Saint-Sulpice :

La Sagesse. — Statue. — Plâtre. — H. 1^m,80. — Par BOIZOT. 1787.

A gauche de la fenêtre de la rue Saint-Sulpice :

La Force. — Statue. — Plâtre. — H. 1^m,80. — Par BOIZOT. 1787.

A droite de la porte donnant sous le porche :

La Grâce. — Statue. — Plâtre. — H. 1^m,80. — Par BOIZOT. 1787.

A gauche de la porte :

L'Innocence. — Statue. — Plâtre. — H. 1^m,80. — Par BOIZOT. 1787.

Dans la profondeur de l'arcade faisant face à la fenêtre :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 2^m,30. — L. 1^m,90. — Par BOIZOT. 1787.

Le Saint-Esprit descend sur le Seigneur pendant que saint Jean le baptise, et le Père Éternel, au milieu d'un groupe d'anges, le proclame pour son fils.

Toutes les sculptures d'ornement de cette chapelle ont été exécutées par LA CHENAIS et MÉTIVIER.

II. CHAPELLE DE LA TOUR DU SUD.

Elle est absolument semblable comme disposition à celle qui vient d'être décrite.

A gauche de l'autel :

La Religion. — Statue. — Plâtre. — H. 1^m,80. — Par MOUCHY. 1787.

A droite de l'autel :

La Résignation. — Statue. — Plâtre. — H. 1^m,80. — Par MOUCHY. 1787.

A gauche de la porte donnant sous le porche :

L'Espérance. — Statue. — Plâtre. — H. 1^m,80. — Par MOUCHY. 1787.

A droite de la porte :

L'Humilité. — Statue. — Plâtre. — H. 1^m,80. — Par MOUCHY. 1787.

Dans la profondeur de l'arcade faisant face à la fenêtre :

La Mort de saint Joseph. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 2m,30. — L. 1m,90. — Par MOUCHY.

Saint Joseph est couché ; il a devant lui la Vierge et, à son côté, le Christ assis ; un apôtre, debout, contemple l'apparition de huit anges dont l'un tient une branche de lis.

Toutes les sculptures d'ornement sont de LA CHENAIS et de MÉTIVIER.

III. CHAPELLE DITE DES ÉTUDIANTS.

(Elle est pratiquée dans l'entablement du premier étage de la façade principale.)

Notre-Dame des étudiants. — Statue. — Pierre. — Par M. BONNASSIEUX, 1875.

IV. CHAPELLE DITE DES ALLEMANDS.

(Au chevet de l'église, sur la rue Palatine et la rue Garancière.)

Cette chapelle affecte la forme d'un polygone irrégulier. Toutes les parois sont revêtues de boiseries sculptées du dix-huitième siècle, composées de panneaux séparés par douze pilastres d'ordre composite dont dix supportent des vases à flammes. Beaucoup de sculptures ont malheureusement été enlevées dans les écussons ainsi que dans la cuve de la chaire.

Contre la paroi qui fait face à l'autel est la chaire à prêcher en bois sculpté. L'abat-voix soutenu par des palmiers est couronné par une petite figure d'ange. Dans la partie basse de la chaire est une porte sculptée à jour.

L'autel est en chêne sculpté et doré. Dans une niche pratiquée dans le rétable :

La Vierge. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,70.

A droite et à gauche de l'autel :

Deux Anges. — Statues. — Bois sculpté. — H. 1m,70.

Elles sont placées sur des piédestaux en forme de gaînes.

A gauche de l'autel:

L'Annonciation. — Toile. — H. 3m,10. — L. 1m,90. — Par SANTERRE.

La Vierge, robe rouge et manteau bleu, est agenouillée devant un prie-Dieu. A ces pieds, un lis. L'ange Gabriel lui annonce qu'elle enfantera le Christ. En haut, le Saint-Esprit. Dans les nuages, des chérubins.

A droite de l'autel :

Descente de croix. — Toile. — H. 2m,40. — L. 1m,90. — École italienne.

Le Christ est étendu, le haut du corps appuyé sur les genoux de la Vierge. Un ange lui tient la main droite et un autre l'enveloppe d'un linceul. Dans le haut, deux anges tenant des banderoles.

A gauche de la chaire :

La Vierge et les bergers. — Toile. — H. 3m,10. — L. 1m,90. — Par CARLE VAN LOO, 1734.

La Vierge, debout, robe rouge et manteau blanc, tient dans ses bras l'Enfant Jésus. A ses pieds, un berger et une femme agenouillés. Derrière elle, saint Joseph tenant un âne.

A droite de la chaire :

Jésus et les petits enfants. — Toile. — H. 3m,10. — L. 1m,90. — Par HALLÉ, 1726.

Le Christ, vêtu de bleu, est assis. Derrière lui, ses disciples. A sa droite, un enfant, assis. Une femme, qu'un disciple veut repousser, présente au Sauveur ses trois enfants agenouillés.

Plafond :

Stella matutina. — Peinture murale. — Superficie : 45m. — Par HALLÉ, 1726.

Une étoile apparaît, précédée de deux anges. L'un tient des guirlandes ; l'autre montre l'étoile. Groupes de chérubins disséminés dans les nuages.

SOUTERRAIN.

Le niveau du pavé de la nouvelle église devant être beaucoup plus élevé que celui de l'ancienne, GAMARD ne fit pas complétement abattre celle-ci, et il se contenta de la faire déraser à une certaine hauteur. Aussi, retrouve-t-on, dans les vastes souterrains de Saint-Sulpice, au milieu des substructions faites pour l'édifice actuel, de curieux restes de l'ancienne église qui ont permis d'en lever le plan. Ce plan, exécuté par M. VACQUER, a été gravé dans le troisième volume de la *Topographie historique du vieux Paris,* publiée par la Préfecture de la Seine.

Au-dessous du sol de ces souterrains, sous l'abside de l'église, on a pratiqué un caveau pour la sépulture des curés de Saint-Sulpice.

Du côté de la rue Saint-Sulpice, on a organisé une grande chapelle des catéchismes, prenant la largeur des chapelles et des bas

côtés supérieurs. D'autres chapelles ont encore été disposées sur la rue Palatine, sous le porche et sous la chapelle de la Vierge. Dans cette dernière, on remarque, au nord, un monument en marbre blanc et noir élevé à la mémoire de madame la marquise de Levis Mirepoix, née Amable-Blanche de Béruelle, décédée le 25 juin 1815; au midi, le monument funéraire de Guillemin de Sive Saint-Julien; ce monument en pierre, avec incrustations de marbre noir, a été construit en 1645. Dans la même chapelle, se trouvent les débris d'un monument marbre et pierre, élevé en 1589, en mémoire de François Audrant, abbé de Saint-Fuscien, fondateur d'une dotation destinée à procurer le mariage de huit jeunes filles pauvres de la paroisse.

Signalons encore, parmi les restes de l'ancien édifice conservés dans les souterrains, une cuve baptismale du seizième siècle, décorée d'élégants rinceaux. Cette cuve a pour support une espèce de pilier très-grossier, et probablement d'une époque antérieure. Tous ces monuments se trouvent également gravés dans le troisième volume de la *Topographie historique du vieux Paris.*

Dans une pièce pratiquée sous la tour septentrionale, on a placé deux figures qui décoraient autrefois l'intérieur de l'église :

Saint Jean écrivant l'Apocalypse. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,20. — Par Petitot, 1817.

Saint Pierre. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,20. — Par Pradier, 1822.

Ont été attribués à l'église de Saint-Sulpice, par décret du 25 février 1811, les tableaux suivants :

1. *Le Baptême de Jésus.* — Toile. — H. 2m,30. — L. 3m,40. — Par Dousset.
2. *L'Esquisse du plafond de la chapelle de la Vierge.* — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,70. — Par Lemoine.
3. *La Vierge, l'Enfant Jésus et un Ange tenant un oiseau.* — Toile. — H. 1m,24. L. 1m,20. — D'après Vannius.
4. *Le Christ au Jardin des olives.* — Toile. — H. 1m. — L. 1m,20 — D'après Rembrandt.
5. *Le Christ au Tombeau.* — Toile. — H. 1m,22. — L. 2m. — D'après Van Dyck.
6. *La Sainte Famille.* — Toile. — H. 1m,39. — L. 1m,10. — D'après Raphael.
7. *Le Christ attaché à la croix.* — Toile. — H. 0m,78. — L. 0m,63. — Inconnu.
8. *La Cène.* — Toile. — H. 1m,80. — L. 3m,84. — Par G. Mazzola.
9. *Le Mariage de sainte Catherine.* — Toile. — H. 0m,61. — L. 0m,53. — Par Hemskerke.
10. *Une tête de Vierge.* — Toile. — H. 0m,59. — L. 0m,48. — D'après le Guerchin.
11. *La Mort de la Vierge.* — Toile. — H. 3m,25. — L. 3m,84. — Par Dandré-Bardon.
12. *Saint François dans le désert.* — Sur ardoise. — Toile. — H. 0m,49. — L. 0m,38. — Par Pierre.
13. *L'Éducation de la Vierge.* — Toile. — H. 2m,38. — L. 1m,43. — Inconnu.
14. *Saint Marc.* — Toile. — H. 0m,95. — L. 1m,25. — Inconnu.
15. *Saint Matthieu.* — Toile. — H. 0m,95. — L. 1m,25. — Inconnu.
16. *Un prêtre à l'autel montre au peuple un linge ensanglanté.* — Toile. — H. 2m,92. — L. 2m,14. — inconnu.

Nous n'avons retrouvé trace d'aucun de ces tableaux.

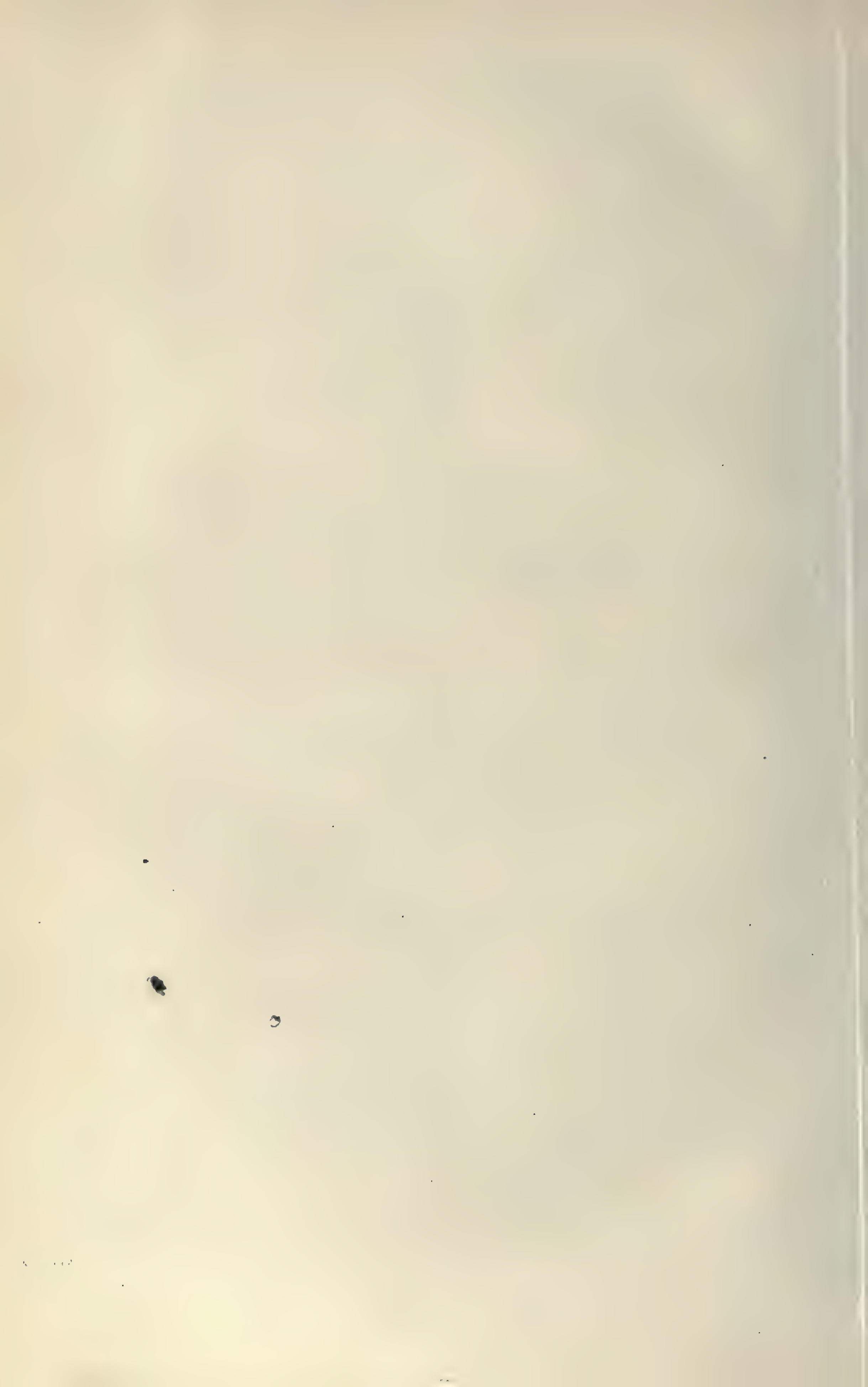
L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 20 *juillet* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

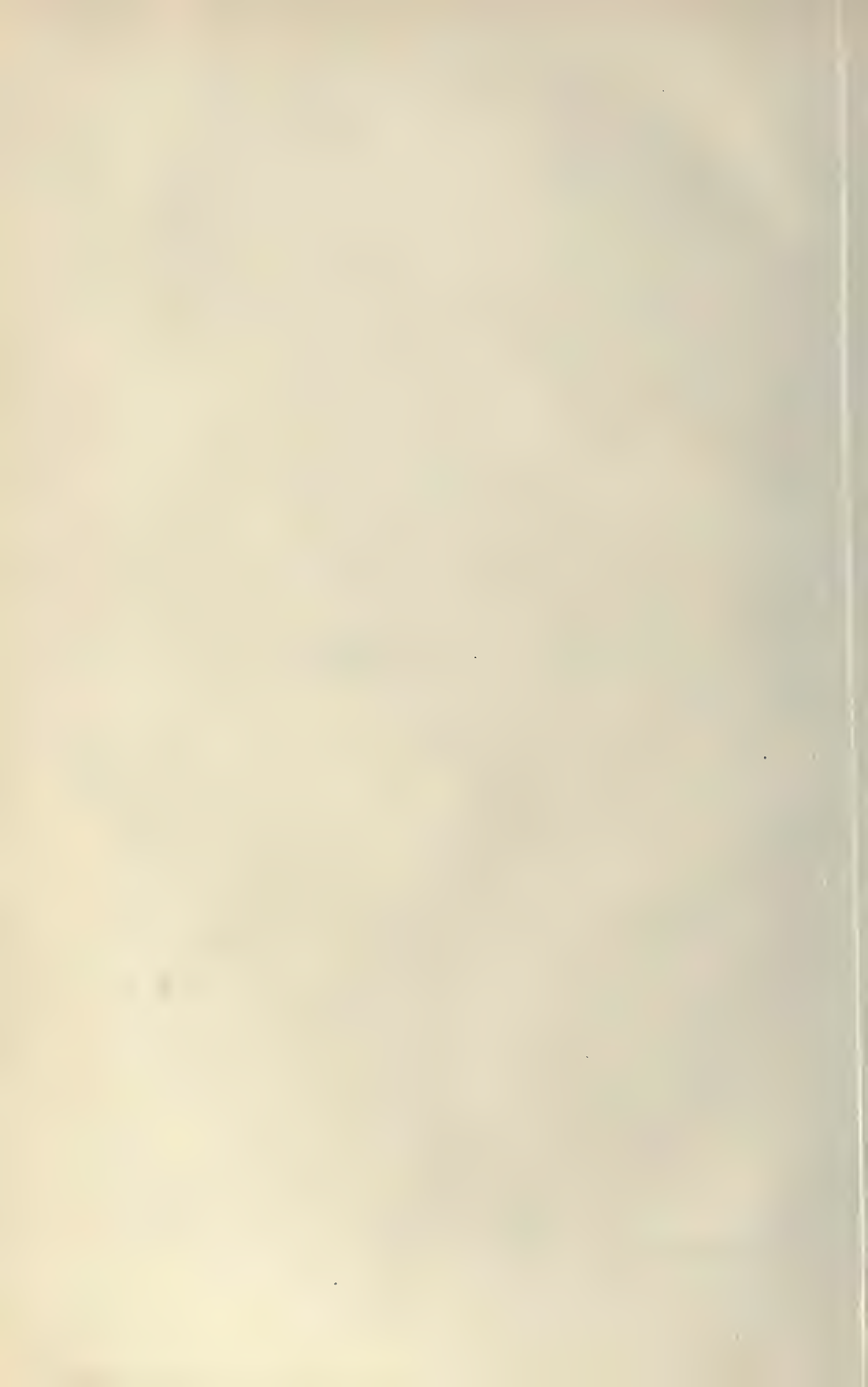
Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur



ÉGLISE

DE

SAINT-MERRY



ÉGLISE

DE SAINT-MERRY

Histoire. — *Au septième siècle s'élevait dans un bois, à l'extrémité septentrionale de Paris, une petite chapelle du titre de Saint-Pierre. Saint Merry, abbé de Saint-Martin d'Autun, étant venu à Paris pour y vénérer les tombeaux de saint Denis et de saint Germain, accompagné de saint Frodulphe ou Frou, son disciple, s'établit dans le voisinage de cette chapelle. Il y fut inhumé vers* 700, *le* 29 *août.*

On signale une première translation de ses reliques en 844.

A la fin du neuvième siècle, Eudes le Fauconnier, un des guerriers qui avaient contribué à chasser de Paris les Normands, fonda la première église qui joignit au nom de Saint-Pierre le nom de Saint-Merry, et y fit transporter le corps du saint, déjà renommé par des miracles et par la dévotion populaire. Bientôt le nom de saint Pierre fut mis en oubli, et saint Merry resta le seul patron de l'église.

L'édifice actuel date du seizième siècle. L'ancienne église, devenue trop étroite pour le nombre des fidèles, fut démolie. On y trouva, dans un cercueil de pierre, le corps de son fondateur, encore chaussé de bottines en cuir doré. Ce cercueil fut remis en terre vers le milieu du chœur, et la place en fut marquée par un carreau de marbre blanc sur lequel on rétablit l'ancienne inscription : Hic jacet vir bonæ memoriæ Odo Falconarius, huius ecclesiæ fundator.

La nouvelle construction, commencée de 1520 *à* 1530, *ne fut terminée qu'en* 1612. *Malgré cette longue durée des travaux, on remarque son caractère d'unité. Le style est le gothique des derniers temps, à l'exception du clocher, dont les étages supérieurs appartiennent au dix-septième siècle.*

L'église souterraine qui existe aujourd'hui a été rétablie, lors de la reconstruction, en souvenir de la crypte où les reliques de saint Merry avaient été primitivement déposées.

Les changements qui, à l'intérieur, ont altéré en plusieurs endroits le caractère de l'église, sont du siècle dernier. En 1709, *le chapitre de Saint-Merry, sans avoir pris l'avis du chapitre de Notre-Dame, dont il dépendait, fit abattre le jubé qui précédait le chœur et supprimer quatorze stalles.*

Vers 1753, *la fabrique dépensa* 50,000 *écus pour faire dans le chœur les changements dont il sera question plus loin.*

A la même époque, l'architecte Richard fit défoncer trois chapelles du côté méridional pour construire la chapelle de la Communion, laquelle touchait à l'ancien cimetière Saint-Merry.

Pour donner plus de jour à l'église, on remplaça en même temps par du verre blanc les anciens vitraux peints au commencement du dix-septième siècle.

A l'époque de la Révolution, Saint-Merry devint un temple du Commerce et fut consacré au culte théophilanthropique. Il fut rendu au culte catholique en 1803.

En 1817, *lors de la suppression du Musée des monuments français, plusieurs œuvres d'art qui avaient appartenu à l'église Saint-Merry lui furent restituées. M. Cocheris cite une* Descente de croix, *en marbre blanc, et une statue de la Vierge, par* Vassé. *Quant à la mosaïque exécutée à Florence, en* 1496, *par* David Ghirlandaio, *et rapportée à Paris par Jean de Ganay, depuis chancelier de France, elle a été placée au Musée de Cluny.*

D'autres monuments ont disparu sans laisser de traces. Il ne reste rien du tombeau du chancelier Jean de Ganay, inhumé à Saint-Merry le 4 *juin* 1512 ; *rien du monument d'Arnaud de Pomponne, exécuté après* 1699 *par* Barthélemy Rastrelli, *sculpteur italien, œuvre, d'ailleurs, très-médiocre au jugement des écrivains qui en ont fait mention dans la description de l'église; ni de celui de Jean Auberi, par* Lepaultre, *dont le goût paraît avoir été meilleur. Ces monuments et d'autres, dont parle Piganiol*[1], *ont disparu.*

Il en est de même de la châsse de Saint-Merry, en argent, ornée de figures exécutées au repoussé, représentant la Vierge, saint Merry, les Apôtres[2], *et des deux autres châsses, également en argent, dans lesquelles étaient renfermés les corps de saint Léger et de saint Frou. Il en est de même encore des anciennes tapisseries où était représentée la légende de saint Merry*[3], *et d'autres tapisseries où la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ avait été exécutée d'après les dessins de* Henri Lerambert.

D'importants travaux de réparation et de décoration ont été exécutés à Saint-Merry par la Ville de Paris. En 1842 *on a remplacé, dans les niches de la façade occidentale, restées vides depuis la Révolution, les anciennes statues par des statues modernes. Plus tard a été réparée la crypte, ce monument vénérable, qui avait pendant longtemps servi d'atelier aux balayeurs et aux lampistes de l'église. En* 1866, *un nouveau maître-autel, construit sur les dessins de l'architecte* Varcollier, *vint remplacer l'ancien. Des peintures murales, dues à des artistes illustres de notre temps, ont été exécutées dans plusieurs chapelles de l'abside ; d'autres sont en cours d'exécution, ou commandées. Enfin, les anciens tableaux ont été tout récemment l'objet d'une restauration par* M. Maillot, *qui en a fait une distribution nouvelle*[4].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église est cruciforme. Elle a trois portails, un au nord, un à l'ouest et l'autre au midi. La façade sud est entièrement masquée, ainsi que le côté de l'abside, par des constructions étrangères et par la maison presbytérale située rue de la Verrerie, édifice

[1] Piganiol de la Force, t. III, p. 457.

[2] Cette châsse était sans doute en forme d'église, comme celle de Saint-Germain des Prés, œuvre du quinzième siècle, dont le dessin nous a été conservé (*Histoire de l'orfèvrerie*, par F. de Lasteyrie. Paris, Hachette, p. 175).

[3] De Guilhermy, p. 176.

[4] Bibliographie : *Description de la ville de Paris*, par Germain Brice, 1752, t. II, p. 20 et suiv.

Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris, par Sauval, 1733, t. I, p. 362 et 438.

Histoire de la ville et du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf ; édit. Cocheris, 1864, t II, p. 19 et suiv.; avec les notes de l'éditeur.

Voyage pittoresque de Paris, par d'Argenville ; deuxième édition, 1752, p. 163 et suiv.

Description historique de la ville de Paris et de ses environs, par Piganiol de la Force, t. III, p. 144 et suiv.

Itinéraire archéologique de Paris, par M. F. de Guilhermy, p. 171 et suiv.

Itinéraire de l'artiste et de l'étranger dans les églises de Paris, par Grégoire, 1833, p. 31-32.

contemporain de l'église, mais dont les baies et l'ornementation sont d'une époque postérieure. Le côté nord est libre; on y voit à découvert les quatre fenêtres de la nef latérale et cinq fenêtres de l'abside jusqu'à l'endroit où les maisons enveloppent le chevet.

Le portail septentrional s'élève, à l'extrémité du transept, sur la rue du Cloître-Saint-Merry; il est surmonté d'un pignon accompagné de gargouilles; au-dessous est une large fenêtre à meneaux flamboyants.

Le portail méridional est caché par le presbytère; on n'en aperçoit, au-dessus des toits, que le fronton accompagné de deux tourelles en forme de cloches sur lesquelles grimpent des Chimères.

La façade occidentale est la principale. Elle se termine par un pignon accompagné de gargouilles. A l'angle méridional s'élève la tour du clocher, gothique et percée de baies ogivales dans sa partie inférieure, offrant aux étages supérieurs le pilastre et le plein cintre. Au-dessus du portail s'ouvre une large fenêtre à meneaux. La décoration de cette façade est des plus riches, composée de pinacles, de clochetons, de voussures, de corniches feuillagées, etc. On entre dans l'église de ce côté par trois portes couronnées de crossettes et de fleurons, accompagnées de niches et d'arcatures trilobées, ornées de statues et de statuettes.

PORTAIL DU MILIEU.

Une série de statues en pierre représentant les douze apôtres est rangée dans les niches, formées par des consoles et des dais, de chaque côté de la porte médiane et jusque vers les portes latérales.

A gauche :

Saint Pierre.
Saint Thomas.
Saint Barthélemy.
Saint Jean.
Saint Matthias.

A droite :

Saint Paul.
Saint Matthieu.
Saint Philippe.
Saint Jacques le Majeur.
Saint Simon.

Ces statues sont une restauration faite en 1842 par Desprez et Brun. Leur hauteur uniforme est de 1m,45. La série des douze apôtres est complétée par deux autres statues dont il sera question plus loin.

En 1842, on a placé sous les dais de la double voussure un double rang de statuettes en plâtre représentant des personnages assis. Ces statuettes sont des moulages empruntés à la décoration de la porte méridionale du transept de Notre-Dame. Ce sont des ouvrages du treizième siècle. Le petit démon qu'on voit à la pointe de l'ogive, à une place ordinairement réservée à l'image de Dieu, est également une restauration.

La boiserie de cette porte est ancienne.

PORTE DE GAUCHE.

A droite :

Saint André. — H. 1m,45.

Cette statue, et celle de la porte de droite, font partie de la série des apôtres.

Au-dessus de la porte, trois niches contiennent trois statuettes. Au milieu, au-dessus de l'ogive :

Saint Merry.

Il tient une petite église.

Plus bas, à gauche et à droite :

Deux Anges, dont l'un balance un encensoir et l'autre s'appuie sur un glaive.

Ces statuettes en pierre ont une hauteur de 0m,70. Restauration de 1842.

PORTE DE DROITE.

A gauche :

Saint Jacques le Mineur. — H. 1m,45.

Au-dessus de la porte, même disposition qu'à la porte de gauche. En haut, au milieu :

La Vierge.

En prière, les mains jointes.

Plus bas, des deux côtés :

Anges. L'un tient un instrument de musique; l'autre lit sur une longue bande qu'il tient déroulée.

Hauteur 0m,70. Restauration de 1842.

INTÉRIEUR.

Le transept est précédé d'une nef à cinq travées, accompagnée de collatéraux bordés de chapelles. Le collatéral du midi est double, celui du nord simple. Au nord, les chapelles communiquent entre elles par des ogives percées dans le mur de refend. Le chœur compte trois travées, et l'abside en a sept

dans son pourtour. Un bas côté simple et treize chapelles environnent le chevet.

Le style est le gothique des derniers temps : ogives bordées de nervures anguleuses; piliers sans chapiteaux; fenêtres à meneaux flamboyants. A la voûte centrale du transept, un réseau de nervures s'épanouit autour d'une clef pendante. Dans le chœur et l'abside, clefs en rosaces. Dans la nef centrale, une frise de feuillage mêlés d'animaux court entre les arcs latéraux et les fenêtres hautes, interrompue en quatre endroits par des figures couchées.

Au-dessus de la porte d'entrée est une tribune sculptée par les frères Slodtz. Le buffet d'orgue est soutenu par deux figures d'anges.

NEF.

A gauche, dernière travée.

Chaire en bois sculpté.

Accostée de palmiers autour desquels s'enroule une guirlande de feuillages, elle est surmontée d'un ange en plâtre peint.

Cette chaire a été faite vers le milieu du dix-huitième siècle sur les dessins de Michel-Ange Slodtz, à l'époque des changements opérés par la fabrique dans l'intérieur de l'église. L'ange actuel en plâtre peint remplace une figure de la Religion. D'autres figures en bois étaient placées autrefois au pied de la chaire; on les a supprimées comme encombrantes.

A droite :

Banc d'œuvre.

Ouvrage de menuiserie moderne. Au-dessus, dans l'ogive, une traverse en bois sur laquelle s'élève un crucifix également en bois.

Ce banc remplace un ancien banc d'œuvre sculpté sur les dessins de Slodtz.

Dans la frise :

Les quatre figures couchées, sculptées dans la frise de feuillages, entre les arcs latéraux et les fenêtres hautes sont, à gauche :

Saint Merry (?).
Moïse.

A droite :

Saint Pierre.
Salomon (?).

CHŒUR.

Le chœur était autrefois précédé d'un jubé qui a été abattu en 1709. Au milieu du dix-huitième siècle, les arcades ogivales ont été converties en plein cintre et les piliers ont été revêtus de stuc imitant le marbre. On mit aux piliers, en guise de chapiteaux, des têtes d'anges dorées, et l'arcade du milieu du chevet fut à moitié fermée par une gloire à rayons dorés, semée de têtes et de figures d'anges. Des anges couleur de bronze, de grandeur naturelle, étaient placés, au nombre de quatre, au bas des piliers, derrière le maître-autel; deux autres anges étaient à l'entrée du chœur. Cette décoration existe encore, sauf les anges « couleur de bronze » qui ont disparu. De chaque côté du chœur, richement pavé en marbres de diverses couleurs, est un double rang de stalles. On monte au sanctuaire par trois degrés.

Le maître-autel est de construction récente : fait en 1865 sur les dessins de Varcollier, il remplace un ancien autel « en forme de tombeau », orné de consoles en bronze doré[1].

Le nouveau maître-autel est de style gothique. La pierre du sacrifice est portée par des arcs en ogive derrière lesquels on aperçoit le tombeau de saint Merry. Sur ce tombeau est figurée une draperie ornée d'étoiles et de broderies d'or, laquelle relie ensemble deux médaillons sculptés qui représentent, à gauche :

Saint Merry et saint Frodulphe.

Nimbes d'or.

A droite :

Saint Pierre, guérissant un paralytique.

Ces sculptures sont l'œuvre de M. Watrinelle.

Sur l'autel :

Douze petits médaillons peints, sous verre, représentent :

Les têtes des Apôtres, sur fond d'or.

A droite et à gauche, sur le retour :

Deux têtes d'Anges. — Peintures de M. Henri Lehmann.

Le tabernacle a une porte en bronze revêtue d'or. Aux quatre angles, des émaux représentent les quatre animaux évangéliques :

L'Ange.
L'Aigle.
Le Bœuf.
Le Lion.

Exécutés sur les dessins de M. Denuelle.

[1] Piganiol, p. 463.

Au rétable :

Guirlande de vigne avec fruits et colombes, sur fond d'or. — Par M. Denelle.

Sur le rocher figurant le Calvaire :

Christ en croix. — Marbre. — H. 2m,50. — Par Dubois (Jules-Charles). — Donné par l'État, 1861.

De chaque côté :

Anges agenouillés. — Statues. — Marbre. — H. 1m,50. — *Signés et datés :* J. Dubois. 1866. — Commandés par la Ville.

L'exposition au-dessus du tabernacle a été exécutée par M. Chertier. Les chandeliers placés de chaque côté de l'autel ont été exécutés par M. Picard, sur les dessins de l'architecte [1].

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle est fermée. On voit au-dessus de la porte d'entrée :

La Vierge, l'Enfant Jésus et sainte Agnès. — Toile. — H. 2m,25. — — L. 1m,60. — Ce tableau, d'un style incertain, paraît l'œuvre d'un artiste flamand du dix-septième siècle.

A droite, la Vierge assise, vêtue d'une robe rouge, ayant sur les genoux une draperie de couleur bleu sombre. Sur ses genoux, l'Enfant Jésus tenant à la main une grappe de raisin. A côté de la Vierge, sainte Anne est assise, tenant un livre ; robe jaune, manteau verdâtre. A gauche, debout, un peu en arrière, sainte Agnès, reconnaissable à l'agneau qu'elle porte dans ses bras.

Dans la chapelle, paroi de gauche :

Sainte Famille. — H. 1m,40. — L. 1m,12. — D'après André del Sarte. — Ancienne copie d'après le tableau du Louvre.

Paroi de droite :

Sainte Famille. — H. 1m,88. — L. 1m,40. — D'après Raphael. — Copie du tableau du Louvre.

II. CHAPELLE DE L'AVE MARIA.

Rien à signaler.

III. CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS.

Paroi du fond, sur l'autel :

Notre-Dame des Sept-Douleurs. — Groupe en marbre blanc. — H. 1m,25. — L. 1m,10. — École française.

Le Christ mort est couché sur les genoux de la Vierge évanouie de douleur.

IV. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Paroi du fond ; devant d'autel :

Sainte Geneviève gardant son troupeau. — Peinture sur bois. — H. 0m,75. — L. 1m,15. — École française. — Seizième siècle [2].

Sainte Geneviève est assise au milieu d'une enceinte formée de pierres druidiques, tenant de la main droite sa houlette, de la gauche un livre ouvert ; robe de couleur rouge, manteau verdâtre ; la tête diadémée et nimbée, les pieds nus ; son troupeau, composé d'agneaux blancs et noirs, est autour d'elle dans l'enceinte. Sur le second plan, à gauche, deux voyageurs passent sur un chemin ; à droite, une femme qui marche en priant, les mains jointes, semble se diriger vers quelque lieu de pèlerinage. Au fond du tableau, dans un grand paysage, on voit la ville de Paris avec ses monuments telle qu'elle était au seizième siècle.

V. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

La décoration de cette chapelle consiste dans une :

Ancienne boiserie.

Elle règne dans la partie inférieure du mur à gauche et au fond.

A droite, l'autel en bois sculpté ; le rétable est moderne.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE FERMÉE.

Cette chapelle, qu'on trouve à main droite, en allant de la porte d'entrée à la chapelle de la Communion, est close par une boiserie

[1] *Consécration et symbolisme du maître-autel de l'église Saint-Merry*, par l'abbé Gabriel, curé de Saint-Merry, p. 18 et suiv.

[2] Ce tableau a été enlevé de la place qu'il occupait, il est en ce moment à la sacristie. Nous avons cru néanmoins devoir en donner la description à propos de la chapelle où il doit être rapporté.

à jour. Elle sert d'atelier aux lampistes et aux balayeurs. Armoiries à la voûte.

Cette chapelle paraît avoir été autrefois celle des Fonts baptismaux.

II. CHAPELLE DE LA COMMUNION.

Cette chapelle, placée sur un ancien charnier, a été construite vers 1752 par l'architecte RICHARD[1], et décorée de sculptures par les frères SLODTZ. Elle est ornée de pilastres de l'ordre corinthien, et reçoit le jour d'en haut par trois lanternes. On y entre par trois arcades dont la voûte garde la trace de leur conversion d'ogive en plein cintre. Ces arcades formaient autrefois les entrées de trois chapelles, qui ont été défoncées pour établir la chapelle nouvelle. C'est dans une de ces chapelles que devaient être le tombeau de Jean de Ganay et la mosaïque de David GHIRLANDAIO. On voit encore des armoiries à la voûte du second et du troisième entrecolonnements.

Le premier et le troisième entrecolonnements sont décorés de statues et de tableaux.

Premier entrecolonnement à droite, en entrant dans la chapelle :

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,40. — Par CHARLES-RENÉ LAITIÉ.

Demi-nu ; peau de bête autour des reins ; la main droite levée ; un bâton dans la main gauche ; barbe et cheveux frisés. On lit au bas : *Saint Jean-Baptiste, par Laitié ; don de la ville de Paris à l'église Saint-Merry. An* 1819.

Salon de 1819 (no 1333).

A gauche, au-dessus du confessionnal :

Descente de croix. — H. 1m,62. — L. 1m,15. — D'après RUBENS. — Réduction du tableau de la cathédrale d'Anvers.

Troisième entrecolonnement, à gauche :

Saint Sébastien. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,40. — Par JOSEPH DE BAY.

Debout, nu, attaché à un arbre, les bras repliés sur la tête, le corps percé de flèches ; un casque est à ses pieds. Au bas : *Saint Sébastien, par De Bay ; don de la ville de Paris à l'église Saint-Merry. An* 1819.

Salon de 1819 (no 1247).

A droite :

Saint Sébastien et saint Roch. — Toile. — H. 1m,05. — L. 1m,30. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le peintre a réuni dans ce tableau les deux saints invoqués contre la peste. A droite, saint Sébastien, nu, percé de flèches ; un ange vole vers lui et lui apporte une couronne. A gauche, saint Roch, à demi-nu, est soutenu par un ange.

Paroi du fond, sur l'autel :

Les Pèlerins d'Emmaüs. — H. 5m,90. — L. 3m,15. — École française. — Dix-septième siècle. — Par CHARLES COYPEL.

Au milieu du tableau, Jésus-Christ est représenté debout devant la table du repas, entouré d'une gloire où apparaissent des figures d'anges. Les disciples sont de chaque côté de la table ; l'un s'agenouille, l'autre paraît près de s'agenouiller en reconnaissant son maître. Sur le devant, à gauche, un serviteur qui apportait un plat semble frappé d'étonnement. La table est élevée sur des degrés sur lesquels on voit des vases et une draperie. Le tableau, cintré par le haut, forme une sorte d'arcade accompagnée de draperies en haut et sur les côtés, et l'intention du peintre semble avoir été de le relier à l'architecture de la chapelle.

Saint Charles Borromée donnant la communion aux pestiférés. — Toile. — H. 4m,80. — L. 3m,15. — Par GUILLAUME-FRANÇOIS COLSON.

Le saint est représenté en costume de cardinal sur le seuil d'une église d'où il s'avance dans la ville. Il est suivi de son clergé. Devant lui une femme mourante, tenant un enfant dans ses bras, est soutenue par une autre femme placée derrière elle. Sur le devant, une autre femme est près de rendre le dernier soupir. Sur les degrés de l'autel, un jeune diacre en vêtement blanc, vu de dos, est à genoux et tient une sonnette à la main. Dans le fond, des édifices, des groupes de malades. Deux anges paraissent dans le ciel.

Tableau cintré par le haut. On lit au bas du cadre : *Don de la ville de Paris à l'église Saint-Merry. An* 1819.

Salon de 1819 (no 234).

Devant ce tableau :

Saint Antoine. — Statue. — Pierre. — H. 1m,20. — Par VICTOR EVRARD.

Il est représenté à genoux, les bras croisés sur la poitrine, comme en prière. Costume de moine, capuchon. Signé et daté : V. EVRARD 1841.

[1] Boffrand, selon d'Argenville.

Même paroi, à gauche :

Vision de saint Jean Chrysostôme. — H. 4m,20. — L. 3m,30. — École française moderne. — Par Louis-Alexandre Péron.

Saint Chrysostôme voit les anges assistant au saint sacrifice. Il est représenté de face, au milieu du tableau, dans ses habits pontificaux, le dos tourné à l'autel, au moment où, le calice à la main, il s'avance sur les degrés pour donner la communion aux fidèles prosternés dans le sanctuaire. Un diacre est à sa droite. Le saint a les yeux levés vers le ciel; tête nimbée, barbe blanche. Sur le devant, à gauche, deux femmes, l'une debout, vue de profil, l'autre à genoux, vue de dos, tournant la tête vers un enfant placé derrière elle. Sous la voûte du temple des anges apparaissent dans la gloire. D'autres anges sont mêlés aux fidèles. Groupe de communiants.

Tableau cintré par le haut. On lit au bas : *Donné par la ville de Paris à l'église Saint-Merry. An* 1819.

Devant ce tableau :

Saint Paul, ermite. — Statue. — Pierre. H. 1m,60. — Par Évrard.

Il est à genoux, à demi-nu, avec une draperie jetée sur la tête et autour du corps maigre et décharné. Signature et date : V. Evrard. 1842.

Paroi de droite.

Au-dessus de la porte est représenté en haut-relief :

Un Ange portant le calice. — Par Paul-Ambroise Slodtz.

Le calice est entouré de rayons, et environné de têtes d'anges dans les nuages. On lit au bas : P. Slodtz *fecit* 1743.

Paroi de gauche :

Ange portant le Livre de la loi. — Par Paul-Ambroise Slodtz.

Têtes d'anges, nuages et rayons. Haut-relief, pendant du précédent. *Signé :* P. Slodtz. 1758.

III. CHAPELLE DES MORTS.

L'autel occupe la paroi du fond. Dans le rétable en boiserie est une peinture qui représente :

Notre-Dame du Suffrage [1]. — H. 0m,90. — L. 1m,40. — École italienne (?). — Dix-septième siècle.

La Vierge, robe rouge, manteau bleu, est assise au milieu du tableau, les mains croisées sur la poitrine. Au fond, à gauche, l'ensevelissement du corps de Jésus-Christ. A droite, paysage.

A droite, en sortant de la chapelle :

Bénitier. — Époque de Louis XII.

La cuve polygonale est posée sur une colonne. Elle est armoriée des armes de France et de Bretagne et des insignes de la Passion. Ce précieux monument est malheureusement fort mutilé.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

Paroi de gauche :

Sacrifice de réparation des saintes hosties dans l'église de Saint-Merry. — Toile. — H. 3m,60. — L. 2m,50. — École française. — Dix-huitième siècle. — Par Marie-Anne Belle.

Salon de 1759 (nº 122).

Le 14 avril 1715, un voleur s'était caché dans la chapelle de la Vierge et avait dérobé pendant la nuit des vases sacrés. C'est en réparation de ce sacrilége que fut instituée la fête de la *Réparation*, qui se célébrait le deuxième dimanche après Pâques [2], et c'est elle qui est représentée allégoriquement dans ce tableau. La partie inférieure représente le chefcier de Saint-Merry, au moment où il constate le sacrilége. Un ciboire d'or est à terre au pied de l'autel. L'attitude du chefcier exprime la stupeur. A droite, du côté de l'autel, un homme, en costume ecclésiastique, étend les mains vers le ciboire renversé. Derrière lui un autre ecclésiastique cache sa tête dans ses mains. A gauche est une femme tenant dans ses bras un enfant; un enfant de chœur porte un cierge allumé. Dans la partie supérieure du tableau apparaît le Père éternel. Au-dessous de lui on voit, sur des nuages, saint Michel en costume guerrier, casque à

[1] C'est le titre de l'archiconfrérie établie à Rome, afin de prier pour les âmes du purgatoire. La confrérie de Saint-Merry, qui se relie à l'institution romaine, a été érigée par l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, le 23 octobre 1838. V, *Pratiques de piété à l'usage des confreries érigées en faveur des âmes du Purgatoire*, par M. Amat, ancien curé de Saint-Merry, deuxième édition. Paris, 1850

[2] Voir les offices de cette fête dans les *Offices de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Merry*, p. 79 et suiv.

panaches, glaive, bouclier, et une figure allégorique de la Religion, vêtue de blanc, avec une grande croix derrière elle.

PREMIER AUTEL (dans l'angle).

Saint Merry délivrant des prisonniers. — Toile. — H. 2m,63. — L. 1m,77. — Par Simon Vouet.

Le saint est représenté à genoux vers la gauche, revêtu d'une robe de moine, les mains étendues, les yeux levés au ciel, dans l'expression d'un pieux étonnement causé par une apparition d'anges. Il est assisté d'un diacre qu'on voit debout, à droite, revêtu de la dalmatique, occupé à détacher les chaînes des captifs représentés par deux hommes demi-nus, accroupis sur le devant du tableau. Un moine, debout derrière le diacre, lève aussi les yeux vers les apparitions célestes. Debout, derrière saint Merry, un personnage vêtu de jaune tient une clef à la main. Fond d'architecture.

DEUXIÈME AUTEL (près du chœur).

Saint Charles Borromée. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,35. — Par Carle Van Loo.

Il est représenté à genoux, de profil, en costume de cardinal, devant un autel sur lequel est un ciboire d'or. Derrière lui des enfants de chœur portent des cierges allumés. Fond d'architecture.

Signé à gauche, au bas du tableau : Carle Van Loo. 1753.

COTÉ DROIT.

Paroi de droite :

Jésus et la Samaritaine. — Toile. — H. 2m,60. — L 1m,50. — Par Claude-Guy Hallé.

Jésus est représenté assis sur le bord du puits, suivant le récit de saint Jean, à l'ombre d'un grand arbre qui s'élève derrière lui. Il semble prononcer les paroles : *Si scires donum Dei*, à la femme debout devant lui, à droite. Celle-ci, la Samaritaine, est vêtue et coiffée avec recherche, bandelettes serrant ses cheveux, tunique vert sombre, robe de couleur changeante, ouverte en bas sur le devant, et qu'elle relève de la main avec un geste de coquetterie. Derrière le maître sont groupés les disciples. Le fond du tableau est rempli par des bâtiments et par un paysage de montagnes.

Ce tableau paraît être celui qui, au dix-huitième siècle, était placé à Saint-Sulpice dans la sacristie des messes.

PREMIER AUTEL (dans l'angle, à droite).

Saint Pierre. — Toile. — H. 2m,63. — L. 1m,77. — École française. — Dix-huitième siècle. — Par Joseph-Marie Vien.

Barbe blanche, robe bleue, manteau jaune. Il est agenouillé, tourné vers la droite, devant un rocher où sont posées les clefs. Au pied du rocher des lions. Fond de paysage, arbres, rochers.

Signé et daté, à gauche, sur la bande de papier : Joseph Vien. 1784.

DEUXIÈME AUTEL (près du chœur).

La Vierge et l'Enfant. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,35. — Par Carle Van Loo.

La Vierge est assise sur des nuages, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus, dont la tête est entourée de rayons. Jésus lève la main droite comme pour bénir. Aux pieds de la Vierge et autour d'elle, têtes d'anges.

CHŒUR.

BAS COTÉ GAUCH .

I. CHAPELLE DE SAINTE-MARIE DE L'INCARNATION.

Peintures murales par Sébastien Cornu.

Paroi de gauche. Deux compartiments. En haut :

La bienheureuse Marie va recevoir la communion avec ses enfants et ses domestiques.

La sainte est représentée dans le milieu du tableau, de face, nimbée, robe vert sombre. Elle a pris par la main une jeune fille, debout à droite, et semble l'inviter à s'avancer vers l'autel, tandis que deux autres jeunes filles sont près de s'agenouiller et qu'une troisième reçoit déjà la communion des mains du prêtre. A gauche, le prêtre entouré de servants. A droite, serviteurs de la famille Acarie. Fond d'architecture.

En bas :

La bienheureuse Marie visite et soulage les malades et les soldats blessés.

Debout, au milieu du tableau, la bienheureuse Marie apporte la nourriture à un soldat couché sur un matelas, la tête entourée de linges. A gauche, soldats couchés. A droite,

derrière le soldat, un malheureux, qui a déjà reçu son écuelle, baise avec respect le bas de la robe de la sainte. Deux femmes, debout, portent une grande corbeille où sont déposés des vivres. Crucifix sur la muraille.

Dimensions communes aux deux côtés : H. 5m,90. — L. 3m,20.

Paroi de droite. En haut, au-dessus de l'autel :

La bienheureuse Marie, dans l'extase d'une vision céleste, meurt le 18 *avril* MVCXVIII.

Elle est représentée étendue sur son lit de mort. A gauche, au chevet, un prêtre qui l'assiste à sa dernière heure. A droite, deux religieuses à genoux, dont l'une tient à la main un cierge allumé, l'autre un chapelet. Au-dessus du lit, on voit apparaître Jésus, la Vierge et deux anges portant des instruments de musique.

Sur l'autel, dans la boiserie du rétable :

La bienheureuse Marie de l'Incarnation, connue dans le monde sous le nom de dame Acarie, baptisée en cette église le 2 *février* MVLXV. — H. 1m,10. — L. 1m,05. — École française. — Dix-septième siècle.

Elle est représentée de face, à genoux sur un prie-Dieu, mains jointes, un livre ouvert devant elle ; robe noire, manteau blanc, voile blanc entouré d'une auréole. Dans le fond, en haut, à gauche, sainte Thérèse apparaît dans la gloire.

A gauche, sur le mur :

Le prophète Élie, fondateur de l'ordre du Carmel.

Debout, nimbé, un bâton à la main ; à ses pieds un vase et un corbeau.

A droite :

Sainte Thérèse, réformatrice de l'ordre du Carmel.

Debout, nimbée, costume de carmélite. Tient à la main un papier déroulé sur lequel on lit : *Réforme de l'ordre.* Au bas : *Ædilitatis munificentia. Seb. Cornu, p. bat.* MVCCCL.

II. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Peintures murales par LÉPAULLE (GABRIEL).

Paroi de gauche :

Saint Vincent de Paul. — Signé : G. LÉPAULLE. 1841.

Il est représenté en costume ecclésiastique, entouré d'un arabesque de feuillage en forme d'ogive ; au-dessus de sa tête, dans une sorte de nimbe, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe.

Paroi de droite, côté de l'autel :

Saint Vincent de Paul, esclave en Afrique, chante les louanges du Seigneur devant les infidèles. — Signé : G. LÉPAULLE. 1840.

Debout, vu de face, demi-nu. A droite et à gauche, groupes d'hommes, de femmes et d'enfants. Paysage d'Afrique ; un enfant nu sur le devant.

Dimensions communes aux deux côtés : H. 5m,50. — L. 3m,30.

III. CHAPELLE DE SAINTE-MARIE ÉGYPTIENNE.

Légende de sainte Marie l'Égyptienne[1]. — Peintures murales de CHASSÉRIAU (THÉODORE).

(L'histoire de sainte Marie commence sur la paroi de droite, côté de l'autel, où la peinture est divisée en trois compartiments.)

Au milieu :

Conversion de sainte Marie l'Égyptienne.

Le peintre a représenté le moment où Marie la pécheresse, repoussée par une force invisible de l'église où elle voulait adorer la vraie croix, trouve sous le portique une statue de la Vierge aux pieds de laquelle elle vient implorer le pardon de ses péchés. La statue dorée de la Vierge, ayant devant elle l'Enfant Jésus, occupe le milieu de la scène. Le piédestal en est élevé sur des degrés. Marie, debout, à droite, sur le plus haut degré, s'appuie du bras sur le piédestal ; elle a rejeté son manteau de couleur jaune ; sa tunique est gris bleu, serrée autour de la taille par une riche ceinture ; elle porte de larges pendants d'oreille. Sur le devant, au bas du piédestal, de chaque côté est un groupe : à gauche de deux femmes qui regardent curieusement la pécheresse, à droite de deux pèlerins, dont l'un est aveugle ; on ne lui voit que la partie supérieure du corps ; il est à demi-nu, portant bâton et gourde. Au fond,

[1] *Legende doree*, par Jacques de Voragine, legende de sainte Marie l'Egyptienne.

à droite et à gauche, la foule des pèlerins, hommes et femmes, qui entrent dans l'église. Fond d'architecture.

En haut :

Sainte Marie l'Égyptienne et saint Zozime.

Marie, au désert, est à genoux devant le moine Zozime, des mains duquel elle va recevoir la communion. Elle est représentée pieds nus, ses longs cheveux tombant sur ses épaules, enveloppée d'un manteau, sans doute celui que Zozime lui avait jeté un jour pour en couvrir sa nudité. Le moine tient dans sa main le ciboire et en tire la sainte hostie. A terre, près de lui, son bâton de voyage et sa gourde. Fond de paysage, arbres.

En bas :

Ensevelissement de sainte Marie l'Égyptienne.

Le corps de la sainte est étendu sur la terre, tandis que le lion « très-doux » de la légende creuse la fosse où Zozime s'apprête à le déposer. Elle est enveloppée d'un long vêtement blanc qui laisse nue une des épaules sur laquelle tombent des flots de cheveux noirs. A droite et à gauche, deux anges à genoux tiennent chacun le bout d'une longue bande sur laquelle on lit, entre les deux compartiments : *Sancta Maria Ægyptiaca.*

Paroi de droite. Deux compartiments. En haut :

Sainte Marie l'Égyptienne enlevée au ciel par les Anges.

Deux anges la soutiennent en l'air, l'un placé derrière elle et la soulevant par les bras, l'autre devant elle, embrassant ses genoux, agenouillé sur un nuage. Le premier ange est vêtu de vert, l'autre porte une robe couleur de feu pâle. Marie, tête nimbée, cheveux noirs, est enveloppée d'une draperie légère, blanche, brochée d'or. A droite et à gauche, sur la terre, deux groupes d'anges balançant des encensoirs. Entre les deux groupes, le lion.

En bas :

Zozime raconte à des moines l'histoire de sainte Marie.

Salle dans le couvent de Zozime. Au milieu, la porte ouverte par laquelle il vient de rentrer avec son bâton de voyage. Les moines se lèvent de leurs bancs pour l'écouter. A droite est un groupe de jeunes moines imberbes qui semblent très-attentifs. A gauche, groupe de vieux moines barbus. Plus loin, d'autres groupes à droite et à gauche.

On lit au bas, à gauche : THÉODORE CHASSÉRIAU. 1843.

Dimensions communes aux deux côtés : H. 6m. — L. 3m,30.

IV. CHAPELLE DE SAINTE-PHILOMÈNE.

Peintures murales par M. AMAURY DUVAL.

Le martyre de sainte Philomène est représenté sur les parois dans l'ordre suivant :

Paroi de droite (côté de l'autel). Dans le rétable :

Sainte Philomène secourue dans sa prison par les Anges.

La vierge martyre est assise à terre, affaissée, après avoir été battue de verges par l'ordre de Dioclétien. Un long vêtement blanc l'enveloppe jusqu'aux pieds. Deux anges viennent à son secours. L'un, vêtu de bleu, nimbé d'or, la soutient et verse d'un vase d'or le baume sur son front. Devant elle un autre ange agenouillé tient dans ses mains deux vases d'or.

Compartiment du milieu :

L'Empereur tente de fléchir sainte Philomène par l'offre d'une couronne.

A droite, Dioclétien, assis sur son trône, placé près d'un temple, offre une couronne d'or à sainte Philomène agenouillée au milieu du tableau. La sainte, vue de face, par l'expression de son visage, par son attitude, par le geste de ses deux bras, exprime son refus. Près d'elle est un billot qu'elle touche presque de sa main droite; derrière elle, à la droite de l'empereur, est le bourreau armé de la hache. Le vêtement de sainte Philomène est blanc, sa tête est entourée d'un nimbe d'or. A droite, sur le devant, au-dessous du trône, est un autel de Jupiter chargé de fleurs, de fruits et d'autres offrandes. A gauche, deux femmes debout. Au fond, peuple. Deux anges dans l'air, l'un vêtu de bleu, l'autre de blanc, nimbés d'or, forment un couple fraternel.

En haut :

Jésus-Christ et sainte Philomène.

Le Christ est assis au milieu des anges. La sainte s'avance vers lui tenant à la main une tige de lis.

Paroi de gauche. Deux compartiments. En bas :

Sainte Philomène montant au ciel après son martyre.

Deux anges enlèvent dans l'air sainte Phi-

lomène après l'avoir retirée du fleuve où elle venait d'être précipitée. L'un d'eux soulève par les épaules, l'autre par les pieds, le corps porté horizontalement, enveloppé d'un long vêtement blanc, humide. La tête de la sainte, les cheveux dénoués, tombe sur l'épaule droite. Le bras droit est pendant. Au bord du fleuve, à droite et à gauche, groupes de femmes, les unes debout, les autres à genoux. Une jeune femme, à droite, semble évanouie dans les bras d'une femme âgée. Au fond, les arches de pierre d'un pont.

En haut :

La Vierge et sainte Philomène.

Marie sur son trône, entouré de vierges célestes, reçoit Philomène qui s'avance, une tige de lis à la main.

Sur la paroi de droite on lit, dans un coin à droite : *Peint par* Amaury Duval.

A gauche : *Donné par la Ville de Paris.* MVCCCXLIV.

Dimensions communes aux deux côtés : H. 6m,20. — L. 3m,30.

V. CHAPELLE DE SAINT-JEAN.

Peintures murales par M. Henri Lehmann.

Paroi de gauche (côté du confessionnal). En haut :

Baptême de Jésus.

Jésus est debout, les pieds dans le Jourdain, au centre de la composition ; il est représenté de face, nu. Saint Jean, à genoux sur un rocher qui s'élève au bord du fleuve, verse l'eau sur la tête du Sauveur ; il est à demi-nu, enveloppé d'une étoffe grossière. A droite et à gauche, groupes de peuple ; d'un côté, les femmes repentantes ; de l'autre, de jeunes soldats que des Pharisiens détournent d'aller s'offrir au baptême. En avant, à droite, le publicain. Des anges paraissent dans le ciel. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, descend sur la tête du Christ.

En bas, de chaque côté du confessionnal, le peintre a représenté :

Une Scène de confession.

Dans le milieu est une sorte d'autel sur lequel est le livre des Évangiles et qui porte pour inscription : *Veritas, misericordia.* A gauche, un prêtre, d'un âge mûr, aux cheveux noirs, ceints d'une bandelette, écoute, recueilli et sévère, la confession d'un jeune homme qui se tient à genoux devant lui, enveloppé d'une draperie bleue, l'épaule droite et le bras droit nus, la main droite posée sur la poitrine en signe de sincérité. On lit au bas : *Confiteor Deo omnipotenti quia peccavi.* — A gauche, un vieux prêtre, le bras droit levé, semble donner l'absolution à une femme prosternée devant lui et enveloppée de longs voiles. Il est vêtu de jaune et de blanc ; barbe grise ; expression d'indulgence attristée. On lit au bas : *Ego te absolvo in nomine Patris*, etc.

Hauteur, pour les deux compartiments, 6m,75, largeur 3m.

Paroi de droite (côté de l'autel) :

Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

(Ce sujet est traité en deux compartiments.)

Partie supérieure, dans le ciel :

Au centre, le Saint-Esprit rayonnant au milieu d'un chœur d'anges en adoration. En haut, triangle symbolique de la sainte Trinité. Les anges sont disposés des deux côtés ; la la couleur de leurs vêtements varie selon la place qu'ils occupent ; les plus élevés ont des vêtements blancs, lumineux ; en descendant les couleurs deviennent plus vives, jusqu'aux couleurs sombres qui forment le bas de l'échelle céleste. Les attitudes, non moins variées, expriment tantôt le recueillement, tantôt l'adoration et l'extase.

Partie inférieure, sur la terre :

Au milieu, la Vierge, vue de face, vêtement rouge et bleu, assise dans une tribune de marbre, au milieu du cénacle. A ses côtés sont les saintes femmes, agenouillées. Derrière la Vierge, debout, un groupe formé des trois apôtres, saint Jean, saint Pierre et saint Jacques. A gauche, saint Simon ; à droite, saint Barthélemy, sont appuyés sur les piédestaux des pilastres. En avant, de chaque côté, deux groupes d'apôtres.

Hauteur pour les deux compartiments : 6m,75 ; largeur : 3m.

Paroi du fond, entre les deux fenêtres :

L'Annonciation. — Peinture sur fond d'or.

La Vierge, agenouillée, est saluée par l'Ange, qui tient à la main une tige de lis.

Au-dessus de cette peinture, dans trois petits médaillons :

Les trois personnes de la sainte Trinité.

On lit, au-dessous :

Ædilitatis munificentia
hanc cellam
picturis adornavit
H. Lehmann an° Domini MDCCCXLIV.

VI. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Paroi de gauche :

L'Assomption. — Toile. — H. 1^m,70. — L. 1^m,20. — École française. — Dix-huitième siècle.

La Vierge, assise sur un nuage, monte vers le ciel ; elle est vêtue de blanc et de bleu. Des anges sont autour d'elle. Deux petits anges, à droite, tiennent à la main des couronnes. En bas, à droite, un tombeau d'où sort une draperie blanche, ornée de roses. A gauche, on aperçoit les têtes, levées vers le ciel, des témoins de cette scène.

Paroi du fond, à gauche :

Saint Jacques le Majeur conduit au supplice. — Toile. — H. 1^m,15. — L. 0^m,95. — Par NOEL COYPEL.

Au milieu, le saint, vêtu de rouge, est entouré de soldats ; à sa droite, marche un homme nu. Derrière le groupe des soldats, deux hommes à cheval paraissent donner des ordres. L'un d'eux, monté sur un cheval blanc, a un manteau rouge ; son casque d'or est surmonté d'un aigle. En avant, à droite et à gauche, groupe de peuple. Au fond, une muraille, percée de deux arcades, laisse voir une ville et un édifice qu'on peut prendre pour un temple. Un groupe de personnages regardent la scène du haut d'une terrasse.

A droite :

Prédication de saint Pierre. — Toile. — H. 1^m,08. — L. 1^m,40. — École française. — Style d'ANTOINE COYPEL.

A gauche, vers le milieu du tableau, saint Pierre, debout sur le seuil d'un temple, étend le bras en prêchant, sur la foule qui se presse autour de lui. Au-devant, une femme vue de dos. Au milieu, sur le premier plan, femmes à genoux, avec leurs enfants. A droite, un soldat, la tête couverte d'un casque, écoute, appuyé sur son bouclier.

Paroi de droite :

Le Sacré-Cœur. — Toile. — H. 2^m,10. — L. 1^m,15. — Par HIPPOLYTE HOLFELD.

Dans le haut, on voit le Sacré-Cœur environné d'une gloire. A gauche, la Vierge, assise sur des nuages, le montre de la main. Derrière la Vierge sont des anges et des saints. A droite, saint Jean-Baptiste, le roi David, Moïse, etc., les précurseurs du Christ en adoration. En bas, quatre figures symboliques représentent les quatre parties du monde.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DE SAINT-LÉONARD.

Paroi de droite :

Saint Germain consacrant sainte Geneviève. — Toile. — H. 2^m,30. — L. 1^m,40. — Par FRANÇOIS-ÉDOUARD PICOT.

Saint Germain, en costume épiscopal, est assis dans l'église, ayant à sa gauche un jeune lévite qui tient un livre ouvert. Sainte Geneviève, âgée de sept ans, selon la légende, est à genoux devant le saint prélat, et tient de la main une médaille sur laquelle est gravée la croix. Derrière sainte Geneviève, une femme prie, à genoux, les mains jointes. A gauche, au fond, groupes de fidèles agenouillés. Fond d'architecture.

Paroi de gauche, au-dessus de l'autel :

Saint Léonard [1]. — H. 1^m,95. — Toile. — L. 1^m,45. — Par CHARLES-JOSEPH TRAVIÈS.

Le saint ermite est représenté dans son oratoire de la forêt de Pacevin, dans le Limousin. Il est à genoux, en prière, devant une croix de bois ; son livre est près de lui, à terre. Fond de paysage.

II. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Peintures murales. — Par M. JEAN-ÉMILE LAFON.

Légende de saint Joseph.

Paroi de droite (côté du confessionnal), deux compartiments ; en haut :

Apparition de l'Ange à saint Joseph, pendant son sommeil.

Saint Joseph est représenté endormi, à droite ; au milieu du tableau, l'Ange volant vers lui ; à gauche, la Vierge est étendue sur un lit, ayant près d'elle le berceau où repose l'Enfant Jésus. On lit, au bas : *Surge et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum. — Qui custos est Domini sui gloriabitur.*

En bas :

Mort de saint Joseph.

Saint Joseph est couché sur son lit de mort, enveloppé d'un long vêtement blanc, la tête renversée, comme en extase, les bras

[1] Saint Léonard est considéré comme le second patron de l'église.

étendus et levés vers le ciel. Il est soutenu par un ange agenouillé à son chevet ; au pied du lit est la Vierge en prière, les mains jointes, vêtue de blanc. Aux deux extrémités du tableau, deux anges sont représentés debout, l'un vêtu de blanc et l'autre de rouge, les têtes entourées du nimbe d'or ; à la main, des tiges de lis. Dans la partie supérieure, le Saint-Esprit descend sous la forme d'une colombe, et l'on voit s'avancer les deux bras du Père céleste, au milieu de nuages et de rayons. On lit au bas, à gauche : *Dominus erat cum illo et omnia opera ejus dirigebat ;* à droite : *Lætificabis eum in gaudio cum vultu tuo Domine.*

Signé et daté au bas, à droite : J. Émile Lafon. 1870.

Paroi de gauche. Sur l'autel :

Saint Joseph.

Il est représenté assis, tenant sur un bras l'Enfant Jésus, et de l'autre main un bâton, au sommet duquel fleurissent des lis.

A gauche du retable :

David debout, sa harpe posée près de lui, à main gauche.

Robe rouge, manteau bleu, couronne et nimbe.

On lit, au bas : *Genuit . . . . . Joseph virum Mariæ de qua natus est Jesus.*

A droite du retable :

Joseph en Égypte.

Le fils de Jacob est représenté en costume égyptien, avec un sceptre à tête de lotus. Près de lui, à droite, le sac de blé et la coupe. En bas. *Cibavit eos dominus ex adipe frumenti.*

En haut :

Saint Joseph, la Vierge et l'Enfant Jésus.

Jésus est debout sur un trône, tenant d'une main le globe, et élevant l'autre main en signe de bénédiction. Saint Joseph est à sa droite, assis et à demi agenouillé. La Vierge est à sa gauche. Entre les deux est un vase d'où sort une tige de lis.

Dimensions communes aux deux côtés : H. 5m,50. — L. 3m,90.

III. CHAPELLE DE SAINT-FROU.

Paroi de droite :

Saint Jacques. — Toile. — H. 1m,85. — L. 1m,35. — Attribué à J. P. Cazes.

Costume de pèlerin ; bâton ; robe verdâtre, manteau rouge, grand chapeau ; la tête entourée d'une auréole. Fond de paysage, arbres, anges dans le ciel, à gauche.

Cazes avait peint pour Saint-Jacques-la-Boucherie une bannière qui est mentionnée par d'Argenville et qui représentait *saint Jacques.* Cette peinture, traitée dans le style décoratif, est peut-être celle que nous venons de décrire.

Paroi de gauche. Sur l'autel :

Saint Frou. — Toile. — H. 1m,55. — L. 0m,75. — École française.

Représenté à genoux, dans une grotte, devant un autel où l'on voit un livre et un crucifix. Au fond, à gauche, une église avec son clocher.

A gauche :

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 1m,30. — L. 0m,78. — Par Charles Coypel.

Réduction.

A droite :

La Pentecôte. — Toile. — H. 1m,55. — L. 0m,78. — École française.

Dans une sorte d'hémicycle élevé sur des degrés, une composition divisée en deux parties représente, en bas, un groupe d'hommes ; en haut, un groupe de femmes, les yeux levés au ciel, et sur lesquels des langues de feu descendent d'un nuage.

D'Argenville attribue à Houasse, sans dire d'ailleurs auquel des trois peintres qui ont porté ce nom, un petit tableau de *la Pentecôte* qu'on voyait de son temps à Saint-Merry. (*Voy. pittoresque*, p. 163).

Pendant l'impression, les tableaux ont été enlevés pour faire place à une décoration murale confiée à M. Brandon.

Dans le couloir conduisant à la sacristie.

En haut, à droite :

Saint François-Xavier baptisant des Indiens. — Toile. — H. 2m,22. — L. 1m,65. — Par Paul-Ponce-Antoine Robert. 1730.

Le saint, en costume monastique, est placé debout sur des degrés, tenant de la main gauche un crucifix qu'il présente, en se penchant, au peuple agenouillé, versant, de la droite, l'eau d'une coupe sur un Indien prosterné à ses pieds. A sa gauche, est un diacre, en vêtement blanc, portant l'eau sainte dans un vase d'argent. Groupe d'Indiens. A gauche, un chef, à genoux, s'appuie sur sa massue.

Signé et daté : P. P. A. Robert. 1730.

A gauche :

Saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 1m,95. — L. 1m,30. — École française moderne.

Costume ecclésiastique, surplis, étole; à genoux sur des nuages. Têtes d'anges.

IV. CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER.

La décoration de cette chapelle, qui n'est pas encore achevée, est confiée à M. GLAIZE

V. CHAPELLE DE SAINT-JACQUES.

La décoration de cette chapelle est confiée à M. MATOUT. Les travaux ne sont pas commencés.

VI. CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE.

Paroi de droite :

L'Annonciation. — Toile. — Par COLLIN DE VERMONT.

Un ange, portant une tige de lis, apparaît à la Vierge, qui, interrompue dans sa prière, se retourne vers le messager céleste. En haut, le Saint-Esprit et deux anges.

A gauche :

La Déposition. — Toile. — Par COLLIN DE VERMONT.

Le corps du Christ mort est couché sur les genoux de la Mère de douleurs. La Vierge est vêtue d'une robe grise et d'un manteau bleu, voile jaune; elle contemple son divin Fils. A gauche, au fond du tableau, la croix sur laquelle l'échelle est encore appuyée. Sur le devant, un vase.

Hauteur pour les deux pendants : 3m,36. — L. 1m,67. — Ces deux tableaux ont été exposés au Salon de 1740 (nos 15 et 16).

Sur l'autel :

La Vierge. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Cette figure, qui aurait été placée à Saint-Merry après la suppression du Musée des monuments français, est attribuée à LOUIS-CLAUDE VASSÉ.

VITRAUX.

On a vu qu'au siècle dernier les vitraux de Saint-Merry avaient été enlevés en partie et remplacés par du verre blanc. Ces vitraux avaient été peints par des artistes célèbres du seizième et du dix-septième siècle. Le plus ancien de ces peintres verriers, cité par Le Vieil[1], est HÉRON, qui vivait au seizième siècle; d'autres, comme Jacques DE PAROY, l'auteur du *Jugement de Suzanne*, qui avait voyagé en Italie et pris des leçons du Dominiquin, CHAMU et Jean DE NOGARE, appartiennent au dix-septième siècle; c'est à eux qu'on doit la plus grande partie des vitraux de Saint-Merry, tant de ceux qui subsistent encore que de ceux qui ont été détruits. « Ils représentèrent, dit Le Vieil, en concurrence dans le chœur de cette église, à droite, l'histoire de saint Pierre, tirée des Actes des Apôtres, avec des citations latines; à gauche, l'histoire de saint Joseph, dans la même ordonnance. Ils peignirent dans les vitres de la nef, d'un côté la vie de saint Jean-Baptiste, et de l'autre celle de saint François d'Assise. Ils exécutèrent aussi d'autres sujets pour les chapelles de la même église. » Jacques DE PAROY semble s'être occupé plus particulièrement de fournir les cartons que de les peindre sur verre. On attribue l'exécution de la plus grande partie des vitraux de Saint-Merry à CHAMU, l'un des meilleurs artistes du temps dans ce genre d'ouvrages; toutefois, Jean DE NOGARE avait exécuté, d'après les dessins de PAROY, le *Jugement de Suzanne,* aujourd'hui perdu[2].

Une restauration, commencée en 1848 et exécutée par M. LAFAYE, a fait reparaître dans leur intégrité les fenêtres du chœur et deux fenêtres du transept[3]. Celles de la nef, deux autres fenêtres et les deux roses du transept sont restées dans leur état de mutilation. Dans les fenêtres de la nef, la série des sujets est complétement troublée. Si la partie ogivale est demeurée complète, il ne reste des tableaux peints dans les lancettes que deux sur huit par fenêtre; le reste est en verre blanc. Dans le transept, une fenêtre à gauche et une à droite conservent seules quelques restes de peinture. Quelques anciens vitraux sont encore en place, isolés, dans les chapelles. Dans l'impuissance où nous sommes de donner une description suivie et complète, nous devons nous borner à indiquer les sujets des vitraux anciens lorsqu'il nous a été possible de les reconnaître et ceux des vitraux

[1] *L'Art de la peinture sur verre et de la vitrerie*, par feu M. LEVIEIL, 1774, p. 50 b; 64, b,

[2] Un des vitraux, représentant *le Jugement de Suzanne*, a fait partie du Musée des Monuments français Il avait été donné à Alexandre Lenoir, par le curé de Saint-Merry (*Musée des Monuments français, peinture sur verre*, p. 34.) SAUVAL parle de vitres du *Jugement de Daniel*, qui sont également perdues. Le même écrivain fait mention avec de grands éloges d'une *Conversion de saint Paul.*

[3] M. Claudius LAVERGNE est chargé, depuis 1866, d'exécuter trois verrières pour le chœur.

restaurés par M Lafaye, à qui nous devons de précieuses informations [1].

NEF.

COTÉ GAUCHE.

PREMIÈRE FENÊTRE.

Cette fenêtre paraît avoir été consacrée, au moins en partie, à une représentation de la *vie de sainte Marie-Madeleine* telle qu'on la lit dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. Un tableau des lancettes, signalé par M. de Guilhermy, représente :

Sainte Madeleine en chaire, prêchant.

Dans les flamboyants, les sujets se rapportent à la vie de Marie-Madeleine dans le désert. On la voit en rapport avec le saint évêque Maximin, recevant de ses mains la communion, assistée par lui à son lit de mort. D'autres sujets représentent son ravissement par les anges [2].

DEUXIÈME FENÊTRE.

Cette fenêtre est consacrée à la représentation des miracles du Christ. On y reconnaît, dans les lancettes :

Résurrection de Lazare.
Multiplication des pains.

Dans les flamboyants, autres miracles de Jésus-Christ :

Guérisons d'aveugles, de malades, etc.

On croit reconnaître aussi une

Vocation de saint Matthieu.

TROISIÈME FENÊTRE.

Cette fenêtre est particulièrement consacrée à la légende de saint Jean-Baptiste qui, selon Le Vieil, était représentée d'un côté de la nef. Un des tableaux des lancettes paraît représenter

Jean-Baptiste devant Hérode.

On distingue dans les flamboyants :

Festin d'Hérode.
Décollation.
Le Bourreau remettant à Hérodiade la tête de saint Jean-Baptiste.

QUATRIÈME FENÊTRE.

Sujets divers. Dans les lancettes :

Saint Jean-Baptiste parlant au peuple à travers la grille de sa prison (?).
L'Ascension (?).

Dans les flamboyants, entre autres sujets difficiles à reconnaître :

Sainte Catherine, avec une palme.
Sainte Geneviève dont un ange rallume le cierge [3].

COTÉ DROIT.

PREMIÈRE FENÊTRE.

Sujets confus, incomplets ; tableaux qui semblent faits en plusieurs endroits de fragments rapportés.

Dans la première lancette, à droite :

Un personnage sur lequel passe un chariot.

Ce sujet paraît représenter saint Bavon guérissant un homme qui avait eu les jambes brisées en charriant des matériaux pour la cellule du saint [4].

DEUXIÈME FENÊTRE.

Légende de sainte Agnès. Dans les lancettes, à gauche :

Sainte Agnès, miraculeusement voilée de ses cheveux, est conduite au lieu de prostitution.

A droite :

La Résurrection du fils du gouverneur.

Sujets tirés de la Légende de sainte Agnès. L'indication en est donnée dans des inscriptions sur les vitraux.

TROISIÈME FENÊTRE.

Restes de la série relative à l'histoire de saint François d'Assise. On voit dans un compartiment, lancette de droite :

Saint François, au milieu de ses disciples, recevant les stigmates.

[1] *Mémoire au sujet des vitraux anciens, état où ils se trouvent après le siége dans les eglises de Paris, adressé à M. le préfet de la Seine*, par M. Lafaye, Paris, typographie A. Pougin, 1871.

[2] « Et chaque jour les anges l'emportaient au ciel, et elle entendait, des oreilles du corps, les concerts glorieux des légions célestes. » (*Légende dorée*, traduite du latin par G. B., Gustave Brunet, Paris, 1863, t. I, p. 164.)

[3] Signalés par M. de Guilhermy. — La legende du cierge est rapportée diversement. V *Legende dorée*, trad. Brunet, t. II, p. 326, et, dans le même volume, *la Vie de ma Dame Sainte Geneviefve*, publiée au seizième siècle et reproduite par M. Brunet, à la suite de sa traduction, p. 384. On conservait à Notre-Dame de Paris le cierge de sainte Geneviève.

[4] Voy. Cahier, *Caractéristique des saints*, article *Char*.

QUATRIÈME FENÊTRE.

Légendes de la Vierge et de saint Joachim. Dans les lancettes, à droite :

La Vierge reçue dans le temple.

A gauche :

Révélation de l'Ange à saint Joseph.

Dans les flamboyants :

Apparition d'un Ange à saint Joachim.
Saint Joachim se lève après l'apparition de l'ange.
Saint Joachim et sainte Anne.
La Vierge priant dans le temple.
La Vierge nourrie dans le temple par des Anges.
Mariage de la Vierge.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

Le côté gauche du transept est éclairé par trois fenêtres.

Paroi de gauche, vitrail non réparé. Dans les lancettes et dans les flamboyants, on croit distinguer les restes d'une composition :

La Naissance de Jésus-Christ annoncée aux bergers. — Fragments.

Paroi de droite. Vitrail réparé, composé de trois parties. En haut :

Le Christ portant sa croix.

Au milieu. Tableau en quatre compartiments :

Joseph explique les songes de Pharaon.

En bas. Tableau en quatre compartiments :

Joseph accusé par la femme de Putiphar.

Paroi du fond :

Rosace. — Restes de vitraux.

COTÉ DROIT.

Le côté droit du transept est également éclairé par trois fenêtres.

Paroi de droite :

Fragments de vitraux, dans les flamboyants.

Paroi de gauche. Vitrail réparé, composé de trois parties. En haut :

Le Christ adoré des saintes femmes.

Paroi du fond, dans la rose :

Vierge et Anges. — Fragments de vitraux.

Au milieu. Quatre compartiments :

Prédication et miracles de saint Pierre et de saint Paul.

En bas :

Quatre personnages agenouillés représentent des donateurs de l'église.

CHŒUR.

COTÉ GAUCHE.

PREMIÈRE FENÊTRE.

Dans le bas, en trois compartiments :

Joseph enfant raconte ses songes.

Dans le haut, deux compartiments et deux tableaux :

Joseph emmené par les marchands.
Les frères de Joseph racontent que leur frère a disparu.

DEUXIÈME FENÊTRE.

Dans le haut, en deux compartiments :

Joseph tiré de la citerne.

Dans le bas, en trois compartiments :

Joseph vendu par ses frères.

TROISIÈME FENÊTRE.

En haut, deux compartiments :

Putiphar achète Joseph.

En bas, trois compartiments et deux tableaux. Dans les deux premiers :

Chasteté de Joseph.

Dans le troisième :

Joseph en prison.

COTÉ DROIT

PREMIÈRE FENÊTRE.

Dans le bas ;

Prédication des Apôtres.

Dans le haut :

Le Saint-Esprit et des Anges.

DEUXIÈME FENÊTRE.

Dans le bas :

Baptême donné par les Apôtres.

Dans le haut :

Le Père Éternel et des Anges.

TROISIÈME FENÊTRE.

Dans le bas, trois tableaux représentant :

La Faute et le Châtiment d'Ananie.

Dans le haut, fragments rapportés.

POURTOUR

CHAPELLE DE SAINTE-MARIE ÉGYPTIENNE.

Tableau symbolique représentant :

Un prétoire, avec Jésus-Christ siégeant à droite; à gauche deux figures, l'une debout représentant la Justice, l'autre assise et qui représente la Science. — Dix-septième siècle.

CHAPELLE DE SAINTE-PHILOMÈNE.

Allégorie de la Sainte-Trinité.

Trois figures dans les conditions où l'on représente ordinairement le Christ, toutes trois jeunes et semblables entre elles [1]. Entre les trois, une inscription tracée dans un cercle.

Même époque et même style que le précédent.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Fragments à la fenêtre de gauche. Au milieu :

Descente de croix.

En haut :

Saint Éloi.

En bas :

Saint Martin donnant son manteau.

Dix-septième siècle.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

La fenêtre de gauche représente, dans ses nombreux compartiments, des figures de saints particulièrement honorés dans l'église, tels que :

Saint Jean-Baptiste.
Saint Pierre.
Saint André.
Saint Paul.
Saint Merry.

Dans le haut :

Figures allégoriques.

Vitraux modernes.

Dans la fenêtre de droite, on a représenté :

L'Histoire de la Vierge.

La série des sujets commence par la *Naissance de la Vierge*, dans le bas, à gauche, et se poursuit par la *Visitation*, l'*Annonciation*, l'*Adoration des bergers*, etc.

En haut :

Figures allégoriques, vertus.

Vitraux modernes.

CHAPELLE SOUTERRAINE.

Cette chapelle, destinée à rappeler la crypte de Saint-Merry, a son entrée à la cinquième travée du collatéral nord de la nef, près de la chapelle de Saint-Joseph. On y descend par un escalier étroit de quinze marches. « La chapelle est carrée, et la voûte en est divisée en quatre travées dont les nervures, dit M de Guilhermy, retombent, d'une part sur une colonne centrale, de l'autre sur des consoles ou des colonnes engagées. Les clefs sont sculptées de rosaces, les chapiteaux et les consoles de feuilles de vigne. Le jour arrive à peine par de petites ouvertures à grilles serrées [2]. »

SACRISTIE.

Saint Merry. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,85.

EN MAGASIN.

TABLEAUX PROVENANT DE SAINT-MERRY.

La Peste des ardents. — Toile. — H. 3m,30. — L. 2m,06. — Par HALLÉ.

Le Christ déposé de la croix. — Toile. — H. 2m,38. — L. 1m,90. — D'après JORDAENS.

MUSÉE DE CLUNY.

OEUVRES D'ART
PROVENANT DE L'ÉGLISE DE SAINT-MERRY.

N° 1795.

Mosaïque du président Jean de Ganay. — *La Vierge et l'Enfant Jésus.* — Par DAVID GHIRLANDAIO. — Quinzième siècle.

Nous donnons exceptionnellement la description de cet ouvrage, à cause de l'intérêt qu'il présente.

La Vierge, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, est assise devant une niche, au milieu

[1] Une représentation analogue est mentionnée par M. DIDRON, dans son *Histoire de Dieu*, p. 40.

[2] *Itinéraire archéologique*, p. 175, où l'on voit une représentation de la crypte.

d'arbres et de fleurs. Deux anges sont à ses côtés. On lit au bas :

D. IO. DE GANAI PRSIDES
PARISIE P. DE ITALIA. ATT.
PARISIUM HOC OPUS MUS.

Avant d'être placée au Musée de Cluny, cette mosaïque a fait partie du Musée des Petits-Augustins. Lenoir lui a consacré quelques lignes dans lesquelles il a confondu l'artiste florentin, auteur de cet ouvrage, avec le président du Parlement, qui l'a rapporté d'Italie [1]. Sauval a dit, en parlant de cette mosaïque : « La draperie de la Vierge est fort galante. Le tableau blesse les yeux quand il est frappé du soleil. »

N° 3249.

Tête de saint Pierre. — Fragment des tapisseries de Saint-Merry, exécutées d'après les dessins de LERAMBERT. — Donné au Musée de Cluny, par M. Jubinal, en 1861.

Ces tapisseries avaient été exécutées à la Trinité, par un maître tapissier nommé Dubourg, dans les dernières années du seizième siècle. Suivant M. Jubinal, qui en a vu les restes en 1836, les tapisseries de LERAMBERT étaient au nombre de douze, ayant chacune environ quinze pieds de longueur, et représentant des sujets tirés de l'Écriture sainte. La bordure portait la date de 1594.

Sauval, qui parle de ces tapisseries, dit qu'on en fit beaucoup de bruit en leur temps; Henri IV les voulut voir, et les trouva si à son gré qu'il résolut de rétablir à Paris les manufactures de tapisseries, que le désordre des règnes précédents avaient abolies. Ce fut alors que fut organisée au faubourg Saint-Antoine une manufacture de tapisseries, à laquelle Dubourg fut associé.

On conserve à la Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes, sous le numéro 3415, A D, les cartons des tapisseries de Saint-Merry. On lit sur la première feuille : « Recueil de ce qui cest trouvé de desseings des pièses de la tappisserie de Saint-Mederic, reliez par l'ordre de MM. Hennequin, Carteron, L. Conte et Soullet, marguilliers de ladite église, en 1644. » Ces pièces sont au nombre de vingt-sept, représentant des sujets du Nouveau-Testament, savoir :

Annonciation.
Nativité.
Circoncision.
Adoration des Mages.
Jésus au milieu des docteurs.
Baptême de Jésus.
Noces de Cana.
Guérison d'un malade.
Guérison d'un paralytique.
Marie-Madeleine.
Multiplication des vivres.
Transfiguration.
Résurrection de Lazare.
Entrée à Jérusalem.
Jésus chassant les vendeurs du Temple.
Cène.
Jésus ordonne à Pierre de remettre son épée dans le fourreau.
Jésus devant Caïphe.
Devant Pilate.
Crucifiement.
Jésus délivrant les âmes des limbes.
Résurrection.
Disciples d'Emmaüs.
Incrédulité de saint Thomas.
Ascension.
Jugement dernier.
Saint Paul.

Sur les tapisseries de Saint-Merry, sur LERAMBERT et DUBOURG, voir Germain BRICE (loc. cit.); SAUVAL, liv. IX, p. 506; A. JUBINAL, *les Anciennes tapisseries historiées*, Paris, 1838, t. II, p. 34; JAL, *Dictionnaire critique*, art. *Lerambert;* Albert CASTEL, *les Tapisseries*, Paris, Hachette, p. 147; DU SOMMERARD, *Catalogue du Musée de Cluny*, 1876, p. 380.

Ont été attribués à l'église de Saint-Merry, par décret du 25 février 1811, les tableaux suivants :

1. *La Mort de la Vierge.* — Toile. — H. 2m,38. — L. 2m,74. — Par MICHEL COXCIE.
2. *Un religieux guérissant un malade.*— Toile. — H. 2m,31. — L. 1m,86. — Par le Frère ROBERT.
3. *Un missionnaire convertissant des Indiens.*— Toile.— H. 2m,31.— L. 1m,88. — Par le Frère ROBERT.
4. *Le Christ déposé de la croix.* —

[1] *Musée des Monuments français*, t. IV, p. 168 : « Un nommé David, président du Parlement de Paris. »

Toile. — H. 2m,38. — L. 1m,90. — D'après JORDAENS.

5. *Saint Jacques le Majeur conduit au supplice.* — Toile. — H. 1m,16. — L. 0m,97. — Par NOEL COYPEL.

6. *La Peste des ardents.* — Toile. — H. 3m,30. — L. 2m,06. — Inconnu. — Attribué depuis à HALLÉ.

Nous n'avons pas retrouvé trace des tableaux portant les numéros 1 et 2.

L. DE RONCHAUD,

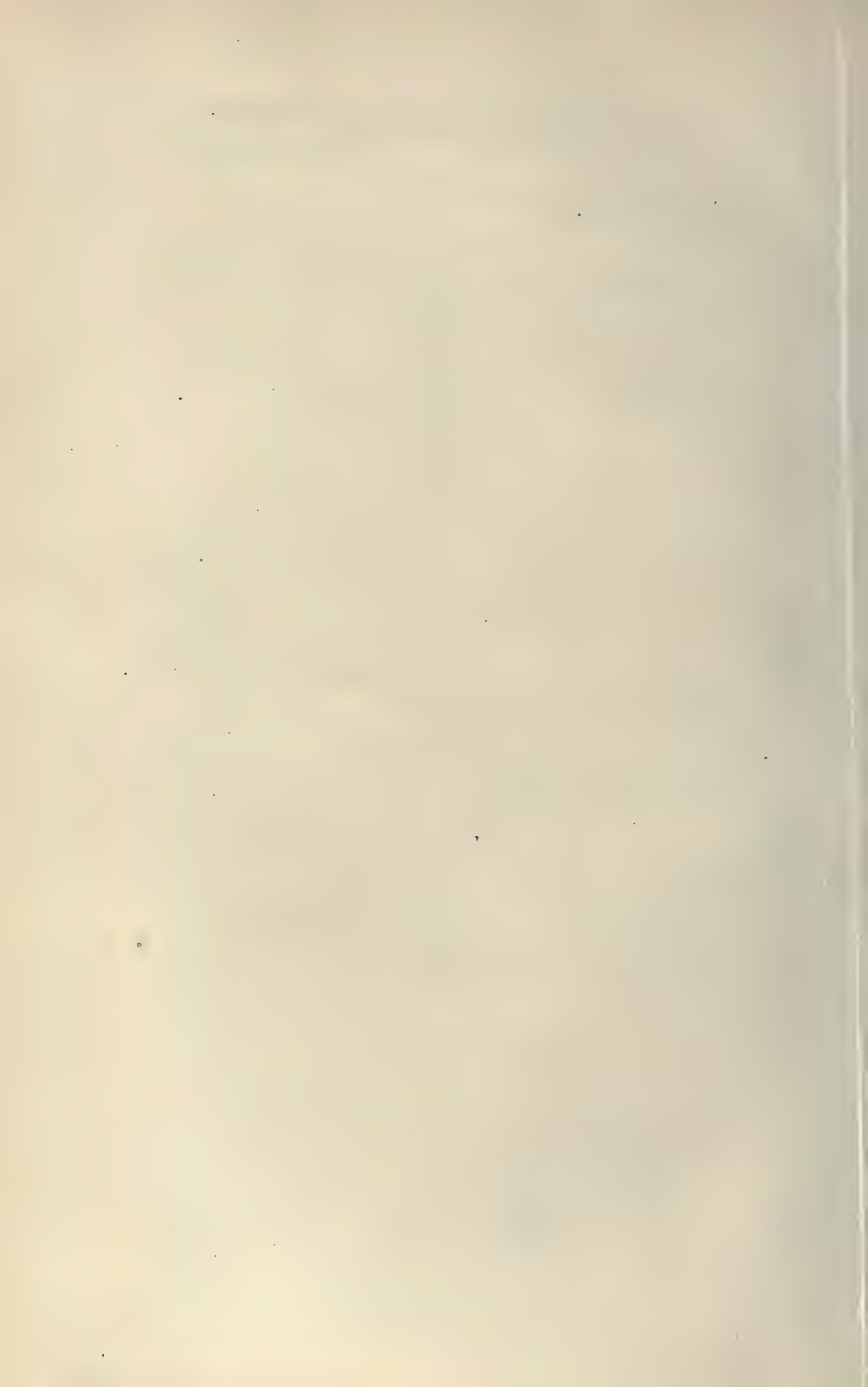
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 30 *juillet* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

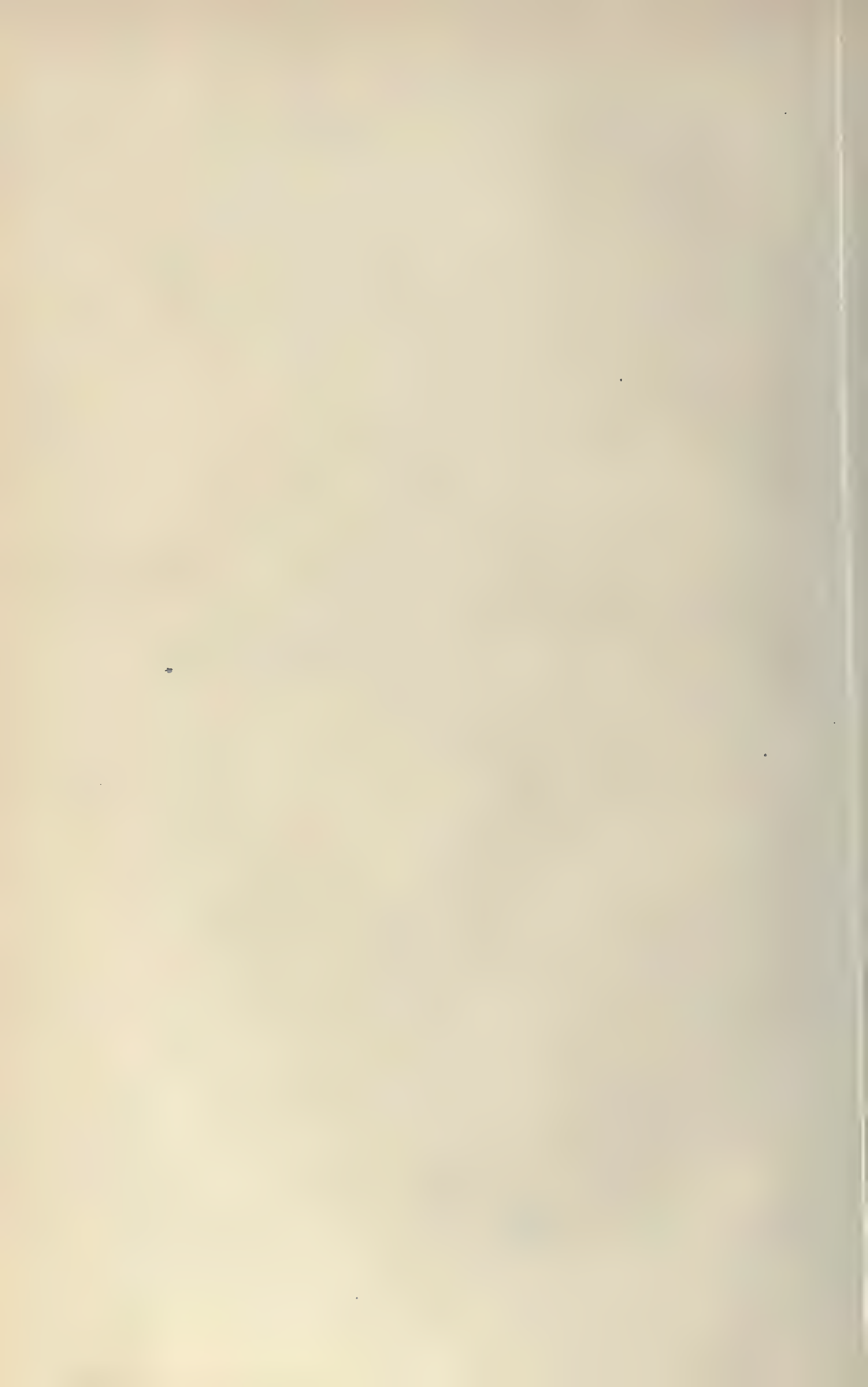
NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.



ÉGLISE

DE

SAINT-ÉTIENNE DU MONT



ÉGLISE

DE SAINT-ÉTIENNE DU MONT

HISTOIRE. — *L'église doit son origine à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Cette paroisse, destinée d'abord à desservir les dépendances et environs de l'abbaye, fut érigée dans la chapelle même de la crypte de l'église abbatiale où reposait le corps de sainte Geneviève. Cette chapelle paroissiale, dont l'abbé de Sainte-Geneviève et l'évêque de Paris se disputèrent la suprématie, était consacrée sous le vocable de Notre-Dame, et plus tard de Saint-Jean l'Évangéliste; elle portait alors le nom de Saint-Jean du Mont. Vers* 1220, *la crypte étant devenue insuffisante, l'évêque de Paris permit qu'on bâtît une église « tellement proche de celle de l'abbaye », dit Lebeuf, « que c'était par l'abbaye que l'on entroit à la paroisse ». On prit en effet, pour mur mitoyen, le mur septentrional de l'église abbatiale. La nouvelle église fut placée sous l'invocation de Saint-Étienne, premier martyr.*

En 1491, *cette seconde église devint insuffisante à son tour, et la reconstruction en fut décidée. Les travaux ne commencèrent qu'en* 1517. *Le chœur était achevé en* 1537, *sous la direction de Philippe de Luzarches, abbé de Sainte-Geneviève et curé titulaire de Saint-Étienne. En* 1538, *toute l'aile méridionale de la nef était terminée; les autels furent bénits en* 1541. *En* 1552 *et* 1563, *les travaux continuaient, et l'évêque de Paris renouvelait l'autorisation, déjà donnée en* 1539, *d'appliquer à leur achèvement les offrandes pour l'usage du lait et du beurre en carême. Le jubé, le seul monument de ce genre existant à Paris, a été construit en* 1600. *Sauval en attribue le plan et l'exécution à Pierre* BIARD *le père, mort en* 1609. *En* 1605 *et* 1606, *on construisit la chapelle de la Communion et les charniers. La façade date de* 1609 *à* 1618. *Le grand portail fut commencé en* 1610. *Le* 2 *août de cette année, la reine Marguerite, veuve de Henri IV, en posa la première pierre, et donna trois mille livres pour sa construction. La dédicace de l'église, faite par Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, eut lieu le* 15 *février* 1626. *Une inscription constatait que pendant la cérémonie de cette dédicace deux filles de la paroisse tombèrent du haut des galeries du chœur, avec l'appui et la balustrade de pierre qui les soutenaient, sans se blesser et sans blesser personne.*

Conservée comme paroisse en 1791, *et bientôt fermée, Saint-Étienne du Mont,* temple de la Piété filiale, *fut livré en* 1795 *aux théophilanthropes. Elle a été rendue au culte en* 1801.

En 1861, *la restauration complète de la façade fut entreprise sous la direction de Victor* BALTARD; *elle a été terminée en* 1868.

[1] Voir : *Itinéraire archéologique de Paris*, par M. de Guilhermy. Paris, 1855.
Histoire de la ville et du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. Édit. Cocheris. Paris, 1865.
Œuvres d'art dans l'église de Saint-Étienne du Mont. Magasin pittoresque, 1849.
Description historique de la ville de Paris, par Piganiol de la Force. Paris, 1765.
Inscriptions de la France. Diocèse de Paris, par M. F. de Guilhermy, t. I.
Notice historique de Saint-Étienne du Mont, par l'abbé Faudet et M. de Mas Latrie. Paris, 1840.
Guide du visiteur et du pèlerin à l'église de Saint-Étienne du Mont, par l'abbé J. PERDRAU. Paris, 1876.
Recueil iconographique sur Paris, au Cabinet des Estampes.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église a la forme d'une croix latine avec nef, bas côtés et chapelles sur les bas côtés. Les hauts murs de la nef s'appuient sur des arcs-boutants soutenus par des contreforts à pinacles se terminant au droit des murs des chapelles des bas côtés. A gauche de la nef, en arrière de la façade, s'élève une tour carrée terminée par une balustrade à jour et accostée dans toute sa hauteur par une tourelle contenant la vis de l'escalier. Sous la balustrade, le cadran de l'horloge. Sur la plate-forme de la tour, un lanternon ajouré de sept baies cintrées contient la cloche servant de timbre à l'horloge.

L'acte par lequel l'abbé de Sainte-Geneviève permet aux curé et marguilliers d'agrandir leur église portait qu'on pourrait élever le clocher de trois ou quatre toises, y mettre jusqu'à quatre cloches, et y faire un simple campanille sans aiguille ni pointe; et la transaction passée le 6 juillet 1609, pour la construction du grand portail, obligea la fabrique à construire à l'angle du mur une petite tourelle en cul-de-lampe, aux armes de l'abbaye, avec inscription constatant les droits de seigneurie de l'abbaye. La tourelle existe encore, mais l'inscription a disparu.

FAÇADE.

Elle est percée de trois portes auxquelles on accède par un emmarchement irrégulier; le côté gauche étant en contre-bas du côté droit. Elle est éclairée de six fenêtres : deux au rez-de-chaussée, quatre au-dessus de la corniche. La partie centrale de la façade correspondant à la nef est divisée dans sa hauteur en trois parties : le portail, le couronnement, le pignon.

PORTAIL.

Au centre, la grande porte accostée de quatre colonnes soutenant un fronton triangulaire. Au-dessus de la porte :

Le Martyre de saint Étienne. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,68. — L. 4m,30. — *Signé :* GABRIEL THOMAS. 1863.

Au-dessous cette inscription, sur une table de marbre noir :

LAPIS TEMPLUM DOMINI DESTRUIT LAPIS ASTRUIT.

Dans les tympans :

Deux Anges couchés. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 1m,10. — L. 2m,10. — *Signés :* A. M. AIMÉ MILLET.

A gauche de la porte, dans une niche :

Saint Étienne. — Statue. — Pierre. — H. 2m,25. — Par M. RAMUS.

Au-dessus de la niche :

Deux Anges soutenant un candélabre. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,60. — L. 1m,58. — Par M. SCHRODER.

A droite de la porte, dans une niche :

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre. — H. 2m,22. — Par M. HÉBERT.

Au-dessus de la niche :

Deux Anges soutenant un candélabre. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,60. — L. 1m,58. — Par M. SCHRODER.

Dans le fronton triangulaire du portail :

La Résurrection. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,90. — L. 12m,75. — Par M. AUGUSTE DE BAY.

Au-dessous, l'inscription suivante sur une table de marbre noir :

STEPHANO ARCHYMARTIRI SACRUM.

COURONNEMENT. — Au centre : la rose. Au-dessus les *armes de France et de Navarre* sculptées et surmontées de la couronne royale.

A gauche, dans une niche :

L'Ange Gabriel. — Statue. — Pierre. — H. 2m,25. — *Signé :* J. F. (JOSEPH FÉLON) 1862.

A droite, dans une niche :

La Vierge agenouillée. — Statue. — Pierre. — H. 2m,25. — *Signé :* J. FÉLON, sculpteur.

PIGNON. — Il est percé d'un oculus ovale dans un encadrement sculpté.

A gauche, sur un socle :

Saint Hilaire. — Statue. — Pierre. — H. 2m,35. — Par M. VALETTE.

A droite, sur un socle :

Saint Benoît. — Statue. — Pierre. — H. 2m,35. — Par M. VITAL-DUBRAY.

Le pignon est terminé par un fleuron de têtes d'anges d'où s'échappe la croix.

INTÉRIEUR.

Sur le mur de façade intérieur, au-dessus de la grande porte, les orgues occupent toute la largeur de la nef. Elles se composent de deux buffets superposés. Les boiseries datent les unes du commencement, les autres de la fin du dix-septième siècle.

NEF.

La nef est séparée des bas côtés par dix colonnes réunies par des arcades cintrées qui soutiennent un balcon à balustrade.

La chaire en bois sculpté, placée à droite, a été exécutée vers 1640 par Claude Lestocart, élève de Jacques Sarrazin, sur les dessins de Laurent de La Hyre.

L'ensemble des sculptures de la chaire offre le développement du mystère de la parole de Dieu. « Samson, écrit l'auteur du *Guide du visiteur et du pèlerin à l'église de Saint-Étienne du Mont*, assis sur un lion qu'il a dompté, une mâchoire d'âne à la main, soutient la chaire, et, selon le mot de Sauval, *il la porte bien*. Sur le manteau de l'escalier et le pourtour, des médaillons représentent les Évangélistes et, parmi les docteurs, saint Jérôme et saint Augustin. Les panneaux de la cuve rappellent dans des bas-reliefs les scènes de la vie de saint Étienne qui ont trait à sa prédication. En saillie libre, les Vertus théologales s'alternent avec les Vertus cardinales. En commençant du côté du jubé, la *Prudence* se reconnaît à son miroir et à son serpent, la *Justice* à son glaive, la *Foi* à une croix et à un cœur. Sur le devant de la chaire : l'*Espérance* s'appuie sur une ancre ; la *Tempérance* verse de l'eau d'une amphore. En tournant vers l'escalier, la *Force* manie une massue ; la *Charité* est entourée d'enfants. En arrière du prédicateur, *Jésus*, la parole de Dieu, tient le monde et bénit celui qui évangélise en son nom ; sous l'abat-voix, le *Saint-Esprit* étend ses ailes. Aux bords contournés de l'abat-voix, des *Anges* se jouent avec les couronnes, et sur le dessus un *Ange* majeur, une trompette à la main droite, le livre de l'Évangile dans la main gauche, répète le Verbe de Dieu. »

En face de la chaire, contre la colonne sur laquelle s'appuie le banc d'œuvre :

La Communion de saint Pierre. — Toile fixée sur bois. — Forme convexe. — H. 1m,10. — L. 0m,70. — *Signé :* Guillon *pinxit* 1757.

Au centre, tournant le dos à la table pascale, Jésus-Christ donne la communion à saint Pierre, agenouillé. Derrière saint Pierre, saint Jean vêtu de blanc, debout. Aux pieds de Notre-Seigneur, un apôtre prosterné. La scène se passe dans une salle à colonnes, éclairée par une lampe. Au fond, un escalier monumental.

Les nervures des quatre arcs du transept se divisent sur l'intrados de la voûte et se réunissent au centre d'où elles retombent en une clef de voûte formant fleuron de 5m,50 de dehors, d'une hardiesse singulière. Entre les exfoliations de ces nervures, des modillons d'une richesse d'ornementation remarquable, et les figures emblématiques des quatre Évangélistes accompagnées de cartouches portant le nom de chacun des Évangélistes.

BAS COTÉ GAUCHE.

Au-dessus de la porte d'entrée du bas côté :

Saint Benoît à Subiaco. — Toile cintrée marouflée. — H. 2m,40. — L. 2m,30. — *Signé :* H. Lanoue.

Au premier plan, saint Benoît assis sur un rocher, au bord d'une rivière, est occupé à lire. Paysage ; fond de rochers.

Sur le mur, près de la porte de l'escalier, une inscription relatant la dédicace de l'église le 15 février 1626 [1].

I. CHAPELLE SANS VOCABLE.

La Vierge Immaculée. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,30. — École moderne.

II. CHAPELLE DE SAINT-JEAN.

Paroi de gauche :

Adoration des Mages. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,90. — École française. — Commencement du dix-septième siècle.

La Vierge assise de face, robe rouge, manteau bleu, tient dans ses bras l'Enfant Jésus. A droite, saint Joseph debout, de profil, et tourné vers la gauche. A gauche, un mage agenouillé, robe jaune, manteau rouge. Derrière lui, debout, le mage Melchior tenant dans la main un vase d'orfévrerie. La tête de ce personnage est un portrait. C'est un vieillard à barbe blanche dite à la Henri IV, vêtu d'une robe noire et d'une épitoge d'herminé.

[1] *Inscriptions de la France. Diocèse de Paris*, par M. F. de Guilhermy, t. I, p. 121.

Paroi de droite :

Saint Jean à Pathmos. — Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,20. — *Signé :* DOLLUET *fecit,* février 1693.

Saint Jean est assis, robe verte, manteau rouge. A ses pieds l'aigle et des livres. Dans le ciel, à gauche, la Jérusalem céleste. La sainte Vierge les pieds sur le croissant.

Paroi du fond, sous le vitrail :

Saint Jean. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,75. — D'après *le Guide, signé :* C. B. — 1818.

Saint Jean, à mi-corps, manteau rouge, regarde le ciel d'un air inspiré ; de la main gauche, il tient des parchemins et un livre ouvert.

III. CHAPELLE DE L'ANGE GARDIEN.

Paroi de gauche :

L'Incrédulité de saint Thomas. — Toile ronde. — Diamètre, 1m,55. — *Signé :* A. MASSON. 1852.

Jésus-Christ à mi-corps, de face, présente la main droite à saint Thomas.

Paroi de droite :

L'Ange Gardien. — Toile. — H. 1m,75. — L. 1m,15. — École flamande. — Vers 1650.

Au centre, l'Ange tenant un enfant de la main droite, indique de la gauche le fond du tableau. L'enfant est vêtu d'une draperie rouge. Dans le coin à gauche, sa mère vue à mi-corps. Fond de paysage.

Confessionnal en bois sculpté, dix-huitième siècle.

IV. CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

Paroi de gauche :

Mort de saint Louis. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,75. — Par ALEXANDRE FRAGONARD. — Vers 1824.

Saint Louis est étendu sur un lit, de droite à gauche. A la tête du lit, son fils, assis de profil à gauche, pleure, la tête appuyée sur la main droite. Un second chevalier se jette sur le corps du roi. Au pied du lit, des hommes d'armes et deux évêques mitrés.

Paroi de droite, au-dessus du maître-autel :

Saint Louis. — Statue. — Plâtre. — Grandeur naturelle. — Sculpture moderne.

V. CHAPELLE DE SAINT-PAUL.

Paroi de gauche :

Saint Paul. — Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,50. — Par ANTOINE DIEU.

Le saint, debout, vu de face, robe blanche, manteau orange, indique, avec une baguette qu'il tient dans la main droite, une tablette de pierre qu'il soutient de la main gauche et sur laquelle on lit : *Épître aux Corinthiens.*

Ce tableau a été donné par le Musée central en 1804. Il figure sur les inventaires du Louvre sous le titre de *Moïse tenant les tables de la loi.* L'inscription qu'il porte actuellement paraît moderne et aura été tracée au moment du don, pour permettre de placer le tableau dans une chapelle sous l'invocation de saint Paul.

Paroi de droite :

Jésus en croix. — Toile. — H. 1m,30. — L. 1m. — École française. — Vers 1730.

Jésus attaché à la croix est vu de face. Au pied de la croix, saint Nicolas, agenouillé de profil, vêtu d'habits sacerdotaux ; auprès de lui, le baquet des trois innocents. Derrière, la Madeleine. A gauche, saint Louis agenouillé. Il porte le manteau bleu fleurdelisé et le cordon de Saint-Michel. A ses pieds, la couronne de France, le sceptre et la main de justice.

BAS COTÉ DROIT.

Au-dessus de la porte d'entrée du bas côté :

Sainte Geneviève gardant les moutons. — Toile cintrée encastrée dans la muraille. — H. 2m,40. — L. 1m,30. — *Signé :* LÉON FLEURY. 1852.

La sainte, assise au pied d'un arbre, est occupée à lire. Corsage rose, jupe bleue. A ses pieds, à gauche, un chien ; à droite, des moutons. Fond de paysage.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Paroi de gauche :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Toile. — Forme ogivale. — H. 3m,90. — L. 1m,50. — *Signé :* THÉODORE ALIGNY. 1850.

Au centre, Notre-Seigneur vu de face, debout, les pieds dans le Jourdain, est baptisé par saint Jean. Sur les rives du fleuve, de nombreux spectateurs. A gauche, au premier plan, six personnages en adoration. Dans le ciel, au-dessus de Notre-Seigneur, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, et,

plus haut, Dieu le Père les bras étendus. Au-dessus, deux anges développant une banderole sur laquelle on lit : *Hic est Filius meus dilectus*. A gauche, rochers ; à droite, groupe d'arbres.

Donné par la Ville de Paris.

Sous le tableau, à droite :

Jésus dans la crèche. — Médaillon. — Plâtre. — Diamètre, 0m,60. — École française. — Commencement du dix-huitième siècle.

Au milieu :

Christ sur une croix, avec socle en marbre. — H. 0m,90.

A gauche :

La Sainte Famille. — Médaillon. — Marbre. — Diamètre, 0m,60. — École française. — Commencement du dix-huitième siècle.

Paroi de droite :

Saint Jean prêchant dans le désert. — Toile. — Forme ogivale. — H. 3m,90. — L. 2m,65. — *Signé* : THÉODORE ALIGNY. 1850.

A gauche, saint Jean debout sur un rocher, le bras droit levé vers le ciel. Autour de lui, de nombreux assistants. Au premier plan, un homme étendu les mains jointes. Fond de montagnes et de rochers. Dans le ciel, deux anges développant une banderole sur laquelle on lit : *Ecce Agnus Dei*.

Donné par la Ville de Paris.

Sous le tableau :

Saint Jean-Baptiste enfant. — Statue. — Marbre. — Par M. JOSEPH RAMUS.

Donné par la Ville de Paris. 1861.

Paroi du fond :

La Vierge assise tenant l'Enfant Jésus. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,40. — Par M. LOUIS EUDE.

Donné par la Ville de Paris.

II. CHAPELLE DE LA SAINTE FAMILLE.

Paroi de gauche :

Jésus enfant prêchant. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,50. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus, debout, de face, tient le globe du monde dans la main gauche, au sommet d'un escalier de quatre marches. A droite, saint Joseph tenant la branche de lis ; près de lui, un vieillard sans nimbe (sans doute le donateur). A gauche, la Vierge et sainte Anne. Au-dessus de Jésus-Christ, dans le ciel, Dieu le Père et le Saint-Esprit.

Paroi de droite :

Sortie de la châsse de sainte Geneviève. — Toile cintrée. — H. 2m,50. — L. 1m,50. — *Signé* : LUIGI BASSET, d'après C. BOULANGER. 1842.

La châsse, portée par les chanoines et entourée de peuple, sort de la porte de l'ancienne église de Sainte-Geneviève. Au premier plan, des malades étendus. A droite, au second plan, un personnage de la famille de Montmorency, en armure dorée, porté sur une civière à ses armes par des soldats en cuirasse.

III. CHAPELLE COMMÉMORATIVE.

Autour de la chapelle six plaques de marbre noir sur lesquelles sont inscrits les noms des *Personnages célèbres enterrés dans les églises, abbayes, couvents réunis à cette paroisse*.

Paroi de gauche :

La Mort de la Vierge. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m. — École française. — Dix-septième siècle.

Au centre, la Vierge, vue de face, est étendue sur un lit. Robe rouge, manteau bleu. A droite, les disciples ; saint Jean, la Madeleine en robe jaune ; à gauche, d'autres disciples.

Paroi de droite :

Martyre de saint Jean l'Évangéliste. — Toile. — H. 2m,50. — L. 2m,10. — École française. — Dix-septième siècle.

Au centre, deux soldats emportent le saint que l'on va précipiter dans une cuve bouillante. A droite, un bourreau attise le feu. A gauche, un centurion à cheval dirige le supplice. A gauche, au second plan, les murs de Rome et la porte Latine.

IV. CHAPELLE DU CRUCIFIX

Paroi de gauche :

Le Christ en croix. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,45. — École de LE BRUN.

A gauche, la Madeleine agenouillée. Au pied de la croix, une tête de mort et le vase à parfums.

La paroi de droite est décorée d'une boiserie ornementée, divisée en quatre comparti-

ments. On y remarque : à droite, les attributs de la Passion, c'est-à-dire l'*Éponge*, les *Tenailles*, le *Marteau*, les *Fouets*, plus une *Lanterne ;* à gauche, une *Colonne surmontée d'un coq*. Dans les compartiments du milieu, la *Lance* et le *Roseau*.

Au-dessous du tableau :

La Mise au tombeau. — Bas-relief. — Plâtre bronzé. — H. 1m,20. — L. 2m. — École française. — Moulage d'une œuvre de la fin du seizième siècle.

V. CHAPELLE DU SÉPULCRE.

Paroi de gauche :

L'Adoration des bergers. — Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,70. — *Signé :* JESON DE SANTERRE *pinxit* 1740.

A gauche, la Vierge enlève le voile qui recouvre l'Enfant Jésus couché sur la paille de la crèche. Derrière, la Vierge, saint Joseph. A droite, les trois bergers agenouillés. Dans le ciel, deux anges développent une banderole sur laquelle on lit : *Gloria in excelsis Deo*.

Paroi de droite :

Une Peste. — Toile. — H. 3m,50. — L. 2m,10. — *Signé :* JOUVENET.

Au premier plan, en bas, des pestiférés assis et couchés. Dans le coin, à droite, une femme étendue, son enfant sur le sein. Au second plan, un vieillard montrant Jésus-Christ dans le ciel à un homme agenouillé vu de dos, les bras étendus.

Donné par le Musée central en 1804.

Paroi du fond :

La Mise au tombeau. — Composition de huit figures de plein relief. — Terre cuite peinte. — Grandeur naturelle. — Commencement du dix-septième siècle.

Provient de l'église de Saint-Benoît le Bétourné, maintenant abattue, et qui occupait, rue Saint-Jacques, en face du Collége de France, l'emplacement de la rue des Écoles.

VI. CHAPELLE DE SAINT-BERNARD.

Paroi de gauche :

Saint Bernard en extase. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,20. — École française. — Seconde moitié du dix-septième siècle.

Saint Bernard en pied, vêtu de blanc, de profil à droite, se renverse frappé par un rayon. De la main droite il tient une plume. Devant lui une table, des livres, un crucifix.

Le Jugement dernier. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,20. — 1605.

A gauche, le donateur, agenouillé, tourné vers la droite. De sa bouche part une banderole portant cette inscription : *Tribularer si nescirem misericordias tuas*. En bas, au centre de la composition, la date *Anno Domini* 1605.

Ce tableau provient de l'abbaye de Sainte-Geneviève; il paraît être l'œuvre d'un artiste français influencé par l'école flamande.

VII. CHAPELLE DE SAINT-CHARLES BORROMÉE.

Paroi de gauche :

Saint Charles Borromée distribuant des aumônes. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,20. — Par QUINTIN VARIN. — *Signé :* « 1627. Quintinus Varinus, regius pictor, sancto Carolo Boromæo, sospitatori suo, vovit; Joannes Maressailus rite quod ille voverat exsolvit. »

A droite, saint Charles, vu de face, vêtu de la pourpre cardinalice, se penche pour donner une aumône à un pauvre étendu sur le dos et vu en raccourci. A gauche, des infirmes et des mendiants. Fond d'architecture.

Ce tableau provient de l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie [1].

Paroi de droite :

La Manne. — Toile. — H. 1m,95. — L. 2m,16. — École française. — PHILIPPE DE CHAMPAIGNE.

A droite, Moïse, robe rose, manteau lilas glacé de jaune, tenant la baguette dans la main droite, fait tomber la manne du ciel. Derrière lui, Aaron. A gauche, un Israélite, robe bleue, manteau jaune, les bras étendus. A ses pieds, un enfant emporte la manne dans un pan de sa robe verte.

Le cadre de ce tableau est en bois sculpté et doré.

[1] Voir la *Description de Paris*, par PIGANIOL DE LA FORCE, t. II, p. 120; et l'article consacré à Quintin Varin, par M. DE CHENNEVIÈRES, dans les *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*, t. I.

TRANSEPT.

Le chœur et les collatéraux du chœur sont séparés de la nef par un jubé. Ce jubé, exécuté de 1600 à 1605 par Pierre BIARD le père, ouvre sur le chœur par une arcature en anse de panier soutenue par deux piliers. Cette arcature supporte une balustrade sculptée d'arabesques à jour au centre desquelles on remarque le monogramme du Christ. Dans les tympans, *deux anges*, voltigeant, tiennent des palmes et des couronnes. Les piliers d'angle qui buttent le jubé sont enveloppés par un escalier à double révolution dont les balustrades sont également formées d'arabesques sculptées à jour.

Le jubé se prolonge jusqu'aux gros murs de l'église, franchissant les bas côtés par deux portes dont les couronnements, en forme de fronton, supportent deux statues assises de jeunes hommes adorant le crucifix placé au centre du jubé. Sous les pieds de ces statues deux cartels portant la date de 1605.

CHŒUR.

Il est séparé des collatéraux par quatorze colonnes réunies, comme dans la nef, par des arcades cintrées qui soutiennent un balcon à balustrades.

Ces arcades étaient tendues jadis par des tapisseries dont Piganiol de la Force parle en ces termes : « Les tapisseries de cette « église, qui représentent la vie de saint « Étienne, méritent particulièrement l'atten- « tion des connaisseurs. Bien des personnes « ont cru qu'elles avaient été faites sur les « dessins de Lesueur; mais on assure que « c'est d'après ceux de Laurent de la Hyre. « Voici ce qu'en dit Philippe de la Hyre, son « fils : Il fit tous les dessins de tapisseries « pour l'église de Saint-Étienne du Mont qui « étaient très-finis, à la pierre noire, sur papier « bistré, dont il n'y a que quelques-uns d'exé- « cutés. On attribue aujourd'hui ces dessins « à Eustache Lesueur, mais faussement; et « ce qui a donné lieu à cette erreur entre les « curieux est qu'un des frères (c'est le beau- « frère : Goussay) de Lesueur peignit en « grand, d'après les dessins de la Hyre, les « patrons de ces tapisseries [1]. » D'après d'Argenville, ces dessins étaient au nombre de dix-huit.

Ces tapisseries n'existent plus. Mais la collection des dessins du Louvre possède neuf dessins de la Hyre, au crayon noir, représentant des épisodes de la vie et du martyre de saint Étienne. Ils ont fait partie de la série dont parle Philippe de la Hyre.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE.

Paroi de gauche :

Martyre de saint Étienne. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,75. — Copie réduite qui paraît dater de 1830 à 1840 du tableau de LE BRUN conservé au Louvre (nº 65, Catal. de Frédéric Villot, 1869).

L'original fut exécuté par LE BRUN, pour la confrérie des Orfèvres qui l'offrit, le 1er mai 1651, au chapitre de l'église de Notre-Dame.

Paroi de droite :

Saint François d'Assise. — Toile cintrée. — H. 1m,10. — L. 0m,90. — *Signé :* MAUPIN 180...?

Le saint, agenouillé, est vu de profil tourné à gauche. Il reçoit les stigmates que lui envoie Jésus-Christ crucifié dans le ciel. Aux pieds du saint une tête de mort et un livre. Fond de rocher et de paysage.

Paroi du fond :

Saint Antoine de Padoue. — Statue. — Plâtre bronzé. — H. 1m,50.

Debout, il tient un lis dans la main droite; sur le bras gauche du saint est un livre, et la figure de l'Enfant Jésus, portant le globe, est posée sur ce livre.

II. CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

Les parois de cette chapelle, forme ogivale, sont couvertes de peintures murales de la fin du seizième siècle. Elles représentent les principaux traits de la légende des dix mille chevaliers du Christ, dits les martyrs du mont Ararat. Chaque paroi est divisée en quatre tableaux, plus la lancette de l'ogive formant un cinquième tableau. Au-dessous de chaque tableau une inscription explique le sujet représenté. La légende commence dans la lancette de l'ogive gauche et finit par l'exaltation des dix mille martyrs dans la lancette de l'ogive droite.

La cage d'un escalier à vis fait saillie dans le coin de la paroi de droite. Au-dessous du tableau on lit l'inscription :

LES PEINTURES DE CETTE CHAPELLE,
LONGTEMPS RECOUVERTES D'UNE TEINTE UNIFORME,
ONT ÉTÉ RETROUVÉES EN 1861 ET RESTAURÉES
PAR LES SOINS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE.

[1] *Description historique de la ville de Paris*, par PIGANIOL DE LA FORCE, t. VI, p. 15. Paris, 1765.

III. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Paroi de gauche :

Sainte Catherine de Sienne. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,90. — Copie moderne de l'école italienne du dix-septième siècle.

La sainte, vue à mi-corps, de profil, tournée vers la droite, appuie ses mains jointes sur un autel surmonté d'un crucifix. Au pied du crucifix, des livres et une tête de mort.

Paroi de droite :

Saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,80. — *Signé :* Peint par BOURDON en 1649.

Le saint, de grandeur naturelle, est vu à mi-corps, de face, vêtu d'un surplis blanc. De la main droite il tient une barrette ; la gauche s'appuie sur un livre.

La toile a été élargie ; la trace des sutures est visible. La signature est inscrite sur la portion ajoutée ; elle n'est donc pas authentique. Il est probable qu'elle répète une première signature qui aura été enlevée. En outre, il est très-douteux que la partie ancienne qui seule a été conservée (c'est celle qui contient le portrait) soit de la main de BOURDON.

IV. CHAPELLE DE SAINT-BENOÎT.

La paroi de gauche est divisée en deux parties horizontales. Dans la partie supérieure:

Mort de saint Benoît. — Toile. — H. 3m. — L. 2m,95. — *Signé :* RIGO. 1864.

A droite, sur la marche de l'autel, saint Benoît agenouillé, soutenu par des moines, reçoit l'hostie que lui présente un religieux officiant tourné vers la droite. La scène se passe dans une église romane dont les colonnes sont en marbre rouge.

Dans la partie inférieure :

Deux Anges assis. — Peinture murale. — H. 1m,20. — L. 2m,95. — *Signé :* F. GUÉRIE. 1874.

Ils sont placés aux extrémités d'un dé de pierre. L'ange de droite, la main sur la bouche, est vêtu d'une robe verte et d'une draperie jaune. L'ange de gauche, se cachant la figure des deux mains, est vêtu d'une robe jaune et d'une draperie rose.

Paroi de droite :

Elle est divisée en deux sections horizontales. Dans la partie supérieure :

Saint Benoît bénit Totila, roi des Goths. — Toile de forme ogivale. — H. 3m. — L. 2m,95. — *Signé :* RIGO. 1866.

A droite, saint Benoît, tourné de profil à gauche. A ses pieds, Totila, le genou droit en terre. Derrière Totila, trois soldats goths.

Au-dessus de l'autel, formant retable, le tableau suivant :

La Vierge entourée par saint Jean et saint Girard Sagredo. — Toile. — H. 0m,90. — L. 1m,20. — École de CIMA DA CONEGLIANO.

Au centre, dans un paysage, la Vierge, robe rouge, manteau bleu, assise de face, tient l'Enfant Jésus sur le genou gauche. Sur le genou droit, un livre. A ses pieds, deux lapins blancs. A droite, saint Sagredo, debout, en vêtements épiscopaux, tient la crosse dans la main droite et dans la gauche un livre sur lequel on lit : *Divi Girardi Sagredi, epi* (episcopi) *Strig* (Strigoniensis. — Gran, en Hongrie.)[1]. A ses pieds, la mitre. A gauche, saint Jean, debout, tenant un livre sur lequel repose un agneau avec cette inscription : *Ecce Agnus Dei.*

Ce tableau a été donné par la Ville de Paris en 1864.

Paroi du fond, sur une console demi-circulaire du commencement du dix-septième siècle :

Saint Benoît. — Statue. — Pierre. — Grandeur naturelle. — *Signé :* S. DENECHEAU. 1866.

La décoration de cette chapelle a été faite par la Ville de Paris en 1864.

V. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Paroi de gauche :

Saint Hilaire conférant à saint Martin l'ordre mineur d'exorciste. — Peinture murale. — H. 4m,10. — L. 3m,10. — *Signé :* A. LE HÉNAFF. 1866.

A gauche, au pied d'un autel, saint Hilaire, debout, surplis blanc, manteau vert, présente les Évangiles à saint Martin, agenouillé. Derrière saint Hilaire, trois personnages ; trois autres personnages sont placés debout derrière saint Martin. La scène se passe dans le fond d'une basilique romane.

Au-dessous, l'inscription :

Sanctus Hilarius beatum Martinum cui prius baptisma contulerat, ad exorcistarum ordinem promovet.

Commandé par la Ville de Paris.

[1] La famille Sagredo était une des grandes familles de Venise.

Paroi de droite, sur l'autel :

Saint Joseph et l'Enfant Jésus. — Groupe. — Plâtre. — H. 1m,65.

Saint Joseph, debout, tenant de la main droite un bâton d'où s'échappe un lis florissant, a devant lui l'Enfant Jésus qui bénit de la main.

Saint Hilaire au concile de Séleucie. — Peinture murale. — H. 3m. — L. 2m. — *Signé :* A. Le Hénaff.

A gauche, saint Hilaire, debout, de profil, robe blanche, manteau vert, discute devant l'empereur Constance les erreurs des Ariens. A droite, Constance, robe blanche, manteau rouge, est assis sur un trône, de profil à gauche. Autour de Constance, les évêques ariens :

Commandé par la Ville de Paris.

Paroi du fond, sur une console demi-circulaire du commencement du dix-septième siècle :

Saint Hilaire. — Statue. — Pierre. — H. 1m,50. — *Signé :* F. Bogino. 1866.

BAS COTÉ DROIT.

Sur le pilier qui sépare la première chapelle de la deuxième :
L'épitaphe de Racine.

De l'autre côté de l'arcade :
L'épitaphe de Pascal[1].

Sur le mur au-dessus de l'arcade de la deuxième chapelle :

Ex-voto à sainte Geneviève. — Toile. — H. 5m. — L. 3m,50. — Signé sur le globe : De Troy. 1726.

Au premier plan, à droite, le prévôt des marchands et les échevins, agenouillés, montrent sainte Geneviève dans le ciel. Dans le coin à gauche, la France, vêtue du manteau bleu fleurdelisé, est agenouillée et adresse ses prières à la sainte. Auprès d'elle, le globe du monde. Derrière la France, deux têtes qui doivent être des portraits. Dans le ciel, sainte Geneviève, agenouillée, tournée à gauche, implore la miséricorde divine.

Ce tableau est l'œuvre de Jean-François de Troy, né en 1679, mort en 1752. Il provient de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève, et il y fut placé le 17 juillet 1726. Il avait été peint à la demande du prévôt des marchands et des échevins de Paris. La France, dit d'Argenville, implore la protection de la sainte pour faire cesser une espèce de stérilité dont elle fut affligée en 1725.

Ex-voto à sainte Geneviève. — Toile. — H. 5m. — L. 3m,50. — *Signé :* Peint par M. de Largillière. 1696.

Au premier plan, à gauche, le prévôt des marchands et les échevins agenouillés. De la main gauche, le prévôt des marchands indique sainte Geneviève dans le ciel. A droite, les échevins debout. Dans le ciel, à droite, sainte Geneviève agenouillée sur des nuages, robe rose, manteau bleu. A gauche, dans le ciel, deux anges.

A figuré à l'Exposition de 1699, dont le livret l'enregistre ainsi : « Dans le trumeau X « est le grand tableau de Messieurs de la Ville « peint par M. de Largillière. »

Provient de l'ancienne abbaye de sainte Geneviève, et a été restauré en 1876, par M. Charles Maillot.

Le vœu, réalisé en 1696, avait été fait en 1694; les portraits figurant sur le tableau sont ceux de MM. Claude Bosc, prévôt des marchands; Ch. Puylon, Ch. Sainfray, Th. Bazin et L. Baudran, échevins; Max. Titon, procureur de la ville; J. M. Mitantier, greffier; Nic. Boucot, receveur, et, au dernier plan, Largillière lui-même, à côté de Santeuil, son ami, qu'il peignit vêtu de noir, au lieu de l'aube blanche des chanoines de Saint-Victor; petite malice qui occasionna une réclamation poétique à laquelle la Ville se hâta de faire droit. On trouve dans les œuvres de Santeuil deux pièces latines composées à ce sujet[2], et dans le *Mercure* d'août 1696 la description du tableau, de sa bordure « aussi mystérieuse que magnifique », et tous les détails de l'inauguration. M. J. Cousin a publié dans la *Revue universelle des Arts* (ann. 1865) une chanson satirique du temps et une notice détaillée sur cette peinture, œuvre principale de Largillière, que la Ville de Paris fait restaurer et graver en ce moment même. (Décembre 1876.)

Au-dessous du tableau de Largillière :

Martyre de saint Étienne. — Toile. — H. 4m,50. — L. 2m,50. — *Signé :* Fait à Paris par F. Valentin, de Guingamp. 1790.

Au centre, en bas, saint Étienne, en habits

[1] Voir *Inscriptions de la France. Ancien diocèse de Paris*, par F. de Guilhermy, t. I, p. 124 et 126.
[2] Voir : Œuvres de Santeuil. Paris, Denis Thiery, 1698, p. 119-122.

de diacre, renversé sur le dos, est lapidé par les Gentils. A droite, un enfant vu de profil, vêtu de rouge, contemple cette scène. Au second plan, sur une estrade, une femme, un vieillard et une jeune fille. A gauche, sur un pilier, un écriteau contenant le mot : *Blasphemavit.* Dans le ciel, deux anges apportent à saint Étienne la palme du martyre.

I. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS.

Les neuf chœurs des Esprits célestes. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,50. — Par LOUIS LICHERIE.

Au sommet de la composition, dans le ciel, les neuf chœurs des anges adorent le Sacré-Cœur de Jésus rayonnant dans un nimbe enflammé. En bas, au premier plan, un ange vêtu d'une robe jaune développe une banderole sur laquelle on lit : *Accessistis ad montem Sion Jerusalem cœlestem civitatem Dei viventis et multorum millium angelorum frequentiam.*

Ce tableau, auquel nous restituons le titre qu'il portait autrefois, a été peint sur les indications de Louis Abelly, évêque de Rodez. Il figurait avant 1793 dans l'église de Saint-Lazare, à Paris [1].

II. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Elle occupe deux travées. Au centre, le tombeau de sainte Geneviève enveloppé d'un treillis de cuivre ciselé et doré, œuvre d'orfévrerie moderne, que décorent de nombreux *ex-voto.*

Sur l'autel une châsse en orfévrerie. Au-dessus de cette châsse :

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre. — H. 1m,10. — Auteur inconnu.

Debout, elle a près d'elle un mouton.

III. CHAPELLE SANS VOCABLE.

Paroi de gauche :

Condamnation de saint Étienne. — Toile fixée sur le mur. — Forme ogivale. — H. 4m,50 — L. 3m,15. — *Signé :* J. JANMOT. 1866.

A droite, saint Étienne, debout, vêtu de blanc, devant le prétoire. Dans le ciel, Jésus-Christ et Dieu le Père.

Donné par la Ville de Paris.

Sous le tableau :

La Charité. — Groupe. — Plâtre. — H. 2m. — Par CHARLES-RENÉ LAITIÉ. — Salon de 1824.

Donné par la ville de Paris.

Ce groupe était primitivement placé dans la chapelle des fonts baptismaux.

Paroi de droite :

Martyre de saint Étienne. — Toile marouflée. — Forme ogivale. — H. 4m,50. — L. 3m,51. — Par M. JANMOT. 1866.

A gauche, le saint agenouillé, vêtu de blanc, les mains jointes. A droite, un groupe de sept bourreaux. Dans le fond, une montagne couronnée d'un château fort. Dans le ciel, un ange apporte à saint Étienne la couronne du martyre.

Donné par la Ville de Paris.

Sous le tableau :

L'Espérance. — Statue. — Plâtre. — H. 2m. — Par SILVESTRE-JOSEPH BRUN.

Donné par la Ville de Paris en 1826.

Paroi du fond :

Entre deux portes dont l'une communique au dehors et l'autre dans le cloître :

Saint Étienne. — Statue. — Pierre. — H. 1m,45. — *Signé :* A. FROMANGER. 1867.

CHAPELLE DE L'ABSIDE.

De chaque côté de la baie formant l'entrée de la chapelle absidale :

Deux colonnettes de marbre noir badigeonnées au lait de chaux d'une hauteur de 2m,30. L'ornementation des chapiteaux indique la fin du seizième siècle. Au-dessous des chapiteaux, sur le fût de la colonne, des guirlandes de feuillage et de fruits en relief entourent la colonnette. Au milieu de ces ornements, sur la colonnette de gauche :

L'Écusson de France qui était celui de l'abbaye de Sainte-Geneviève [2].

Sur le chapiteau :

Un Ange ailé.

Au milieu des ornements qui décorent la colonnette de droite :

Un Écusson à une gerbe d'épis au chef

[1] Voir dans les *Mémoires inédits sur les artistes français*, t. II, p. 69, une longue description de ce tableau, par Guillet de Saint-Georges.

[2] Voir DU MOLINET : *Description du cabinet de Sainte-Geneviève.*

chargé de trois étoiles. Une crosse d'abbé pour support [1].

Sur le chapiteau :

Un Ange ailé. — Statuette. — Plâtre. — H. 1m,10.

Les deux statuettes d'anges sont des moulages de deux statuettes en bronze doré, par M. Ramus, placées dans l'église de Saint-Eustache à Paris.

La décoration de cette chapelle se compose de quatre compositions.

(Nous nous conformons pour la description de ces peintures à l'ordre chronologique adopté par l'artiste, qui est en sens inverse de l'ordre suivi jusqu'à présent dans la description des chapelles.)

Paroi de droite :

L'Annonciation. — Peinture murale. — H. 3m,20. — L. 1m,40. — *Signé :* Caminade.

A gauche, la Vierge, un genou en terre, robe rose, manteau bleu. A droite, dans le ciel, l'ange Gabriel tenant la branche de lis dans la main droite, robe verte, ceinture rose.

L'Adoration des Mages. — Peinture murale. — H. 3m,20. — L. 5. — *Signé :* Caminade.

A gauche, la Vierge, assise contre le mur de l'étable, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus. Derrière elle, saint Joseph, robe grise, manteau jaune. Devant la Vierge, les trois Mages dont l'un est entièrement prosterné. Plus à droite, un nègre, un genou en terre, prend des présents dans un coffret. Dans le coin à droite, un personnage agenouillé, un chamelier, deux dromadaires.

Paroi de gauche :

La Visitation. — Peinture murale. — H. 3m,20. — L. 1m,40. — *Signé :* Caminade. 1839.

La Vierge, robe rose, manteau bleu, debout, tournée de profil à droite, est reçue par sainte Élisabeth, robe brune, manteau violet, qui se tient debout sur les marches d'une porte. Derrière la Vierge, saint Joseph; derrière sainte Élisabeth, saint Joachim. Dans le fond, à gauche, les maisons de Bethléem.

La Mort de la Vierge. — Peinture murale. — H. 3m,20. — L. 5m. — *Signé :* Caminade. 1839.

La Vierge est étendue sur une civière de droite à gauche, robe rose, manteau bleu. A ses pieds, pleure une femme prosternée, vue de dos, robe lilas, manteau jaune. A la tête de la Vierge, la Madeleine, assise sur un escabeau de profil à gauche, robe lilas, manteau cramoisi. Au centre, saint Jean, debout, de face, les yeux et les mains levés au ciel; robe verte, manteau rouge. Autour de la Vierge, les apôtres. La scène se passe dans une salle aux murs nus.

Ces quatre tableaux ont été commandés par la Ville de Paris en 1838.

Paroi du fond, au-dessus du maître-autel :

La Sainte Vierge. — Statue. — Marbre. — Grandeur naturelle. — Par Foyatier.

Elle a les yeux baissés et tient sur son bras gauche l'Enfant Jésus, vu de face et tendant les bras.

Donné par la Ville de Paris. 1867.

En mai 1874 on avait placé dans la tribune des orgues les deux tableaux suivants, qui vont incessamment prendre place dans deux chapelles de l'église.

La Sainte Famille. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,50. — Par Lenain.

Au centre, la Vierge assise, robe blanche, manteau rouge, tournée vers la gauche, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus à qui elle présente le sein. A gauche, saint Joseph agenouillé. Derrière saint Joseph, deux anges. A droite, au fond, un ange agenouillé fait chauffer un lange devant une cheminée. Dans le ciel, quatre têtes d'anges.

Donné par le Musée central, en 1804, sous le nom de Lenain, attribution que la comparaison avec la *Crèche* du Louvre (nº 374, Cat. de Frédéric Villot, 1855) rend indubitable [2].

Gravé par E. Flameng, pour la *Gazette des Beaux-Arts.*

Le Christ en croix. — Toile. — H. 3m. — L. 2m,10. — École française. — Vers 1630.

Au centre, le Christ en croix, de face. A ses pieds, à gauche, la Vierge et Socrate (?) tenant un astrolabe dans la main droite; à droite, saint Jean et Louis XIII en manteau

[1] Ce sont très-probablement les armes de Jacques Foulon, abbé de Sainte-Geneviève, de 1545 à 1607. (Note de M. de Montaiglon.)

[2] Voir *les Frères Lenain*, par M. Champfleury, p. 71.

bleu fleurdelisé tenant la couronne des deux mains. Derrière lui, saint Louis (?) couronné.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Elle est construite hors œuvre, et sa construction date des réparations entreprises pendant les années 1861-1869.

Chacune des parois latérales est divisée en trois arcatures à deux étages. Ces arcatures sont séparées, pour l'étage supérieur, par des colonnes engagées; pour l'étage inférieur, par des pilastres.

Les arcatures supérieures contiennent des peintures, trois sur chaque paroi.

Paroi de gauche :

La Présentation de la sainte Vierge. — Toile marouflée. — H. 3m,80. — L. 2m,45. — Par M. Charles Timbal.

Au centre de la composition, sainte Anne présente la Vierge enfant au grand prêtre qui la bénit. Des lévites assistent le grand prêtre, et, derrière sainte Anne, saint Joachim et un groupe de spectateurs complètent la scène.

Le Sermon sur la montagne. — Toile marouflée. — H. 3m,80. — L. 2m,45. — Par M. Charles Timbal.

Debout, Jésus-Christ, une main sur la poitrine et de l'autre indiquant le ciel, prêche la foule du peuple qui l'entoure.

La Communion de saint Pierre. — Toile marouflée. — H. 3m,80. — L. 2m,45. — Par M. Charles Timbal.

Jésus-Christ, debout, a devant lui saint Pierre à genoux, prêt à recevoir l'hostie. Les disciples entourent le Sauveur.

De chaque côté de la paroi, dans des niches, à gauche :

Saint Vincent de Paul. — Statue. — Pierre. — H. 1m,50. — *Signé :* Allasseur. 1867.

A droite :

Saint Joseph. — Statue. — Pierre. — H. 1m,50. — *Signé :* Allasseur. 1867.

Paroi de droite :

Jésus au milieu des docteurs. — Toile marouflée. — H. 3m,80. — L. 2m,45. — Par M. Giacomotti.

Jésus enfant, vêtu de blanc, se tient debout au milieu des docteurs, et leur indique le ciel. Fond d'architecture.

Jésus et les petits enfants. — Toile marouflée. — H. 3m,80. — L. 2m,45. — Par M. Giacomotti.

Assis à la droite du spectateur, Jésus-Christ pose les mains sur la tête des fils de Zébédée. Derrière lui, groupe de mères et d'enfants. Au second plan, les disciples.

La Pentecôte. — Toile marouflée. — H. 3m,80. — L. 2m,45. — Par Giacomotti.

De chaque côté de la paroi, dans des niches, à gauche :

Saint Jean. — Statue. — Pierre. — H. 1m,50. — *Signé :* E. Chapu. 1867.

A droite :

Saint Louis de Gonzague. — Statue. — Pierre. — H. 1m, 50. — Par M. E. Chapu. 1867.

Plafond. Dans un quatrefeuilles :

La Trinité. — Toile. — H. 4m,20. — L. 4m,20. — *Signé :* Biennoury. 1861.

Jésus-Christ, assis sur des nuages, de face, robe rouge, manteau bleu. Au-dessus, Dieu le Père tenant le globe du monde dans la main gauche, bénissant de la droite : le Saint-Esprit sur la poitrine. De chaque côté de Jésus-Christ, deux anges adorant.

VITRAUX[1].

NEF — COTÉ GAUCHE.

PREMIÈRE FENÊTRE.

Simple vitrage.

DEUXIÈME FENÊTRE.

Deux compartiments :

Jésus-Christ en croix.
Jésus-Christ descendu de la croix.

Au-dessus, dans la lancette :

Le Lavement des pieds.

Commencement du dix-septième siècle.

TROISIÈME FENÊTRE.

Trois compartiments :

La Résurrection.

En bas, deux inscriptions détériorées.

[1] On trouvera dans le *Traité de la peinture sur verre* de Pierre le Vieil de nombreux détails historiques et techniques sur la riche vitrerie de Saint-Etienne du Mont, malheureusement fort endommagée aujourd'hui

Au-dessus, médaillons :

La Cène.
La Compassion de la Vierge.
L'Adoration des bergers.

QUATRIÈME FENÊTRE.

Trois compartiments :

Le Couronnement de la Vierge.

Au-dessus, médaillons :

Armoiries.

Dix-septième siècle.

NEF. — COTÉ DROIT.

PREMIÈRE FENÊTRE.

Simple vitrage.

DEUXIÈME FENÊTRE.

Trois compartiments :

L'Ascension.

Au-dessus, médaillons :

Armoiries.

Dix-septième siècle.

TROISIÈME FENÊTRE.

Trois compartiments :

L'Incrédulité de saint Thomas.

Au-dessus, médaillon :

Dieu le Père.

Dix-septième siècle.

QUATRIÈME FENÊTRE.

Trois compartiments :

Les Disciples d'Emmaüs.

Au-dessus, médaillons :

Personnage à mi-corps.

Armoiries.

Dix-septième siècle.

CINQUIÈME FENÊTRE.

Trois compartiments :

Les Saintes Femmes au tombeau.

Au-dessus, médaillons :

Armoiries.

ROSE DE LA FAÇADE.

Au centre :

Notre-Seigneur assis sur un dauphin.

Autour du médaillon central :

Anges.

Deuxième cercle de médaillons :

Dieu le Père, Anges, Évêques.

Dix-septième siècle.

BAS COTÉ GAUCHE

Au-dessus de la chapelle de Saint-Jean, fenêtre à quatre compartiments :

Les Anges et la bête de l'Apocalypse.

Au-dessous, donateur et donatrice agenouillés. Daté de 1614 et 1861.

Dans la chapelle de Saint-Louis.

Paroi du fond :

Le vitrail se compose de plusieurs fragments rapportés. Quelques-uns de ces fragments représentent *saint Thomas, saint Cléophas, saint Joachim*, le *Martyre de saint Denis, saint Rustique et saint Éleuthère.*

BAS COTÉ DROIT.

Dans la chapelle des fonts baptismaux.

Paroi du fond :

Le Christ en croix.

Dix-septième siècle.

Au-dessus, médaillon :

Le Christ sur les genoux de la Vierge.

Dans la chapelle de la Sainte-Famille.

Paroi du fond :

Sainte Élisabeth de Hongrie.

Seizième siècle.

Dans la chapelle du Crucifix.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

La Parabole des conviés.

A gauche, les conviés qui ne veulent pas venir aux noces. L'un essaye ses bœufs, l'autre se marie, l'autre visite sa maison des champs. Le Père éternel, sous un dais, distribue aux conviés le corps et le sang de Jésus-Christ. On lit au bas : *Multi vocati, pauci electi*, avec les armes de la donatrice, la présidente de Viole [1].

Ce vitrail est de Pinaigrier.

[1] Elle a dépensé pour le tout, écrit M. Perdrau, 92 livres 10 sols.

Au-dessus, médaillons :

Ecce Homo.
Deux Anges.

On y remarque deux monogrammes accompagnés de la date 1568.

Dans la chapelle de la mise au tombeau : Paroi du fond. Vitrail. Dans la partie supérieure :

Jésus-Christ entouré de saints.

Fin du seizième siècle.
Dans la partie inférieure :

La Sainte Face. — Daté de 1862.

Au-dessus de la sainte Face, l'inscription :

Ayez pitié de moi, vous, au moins, qui êtes mes amis.

Au-dessous de la sainte Face :

Parce que la main de Dieu m'a frappé.

Dans la chapelle de saint Charles Borromée, vitrail restauré. Au centre, partie ancienne.

Sainte Anne et saint Joachim font lire la sainte Vierge.

TRANSEPT. — COTÉ GAUCHE.

PREMIÈRE FENÊTRE.

Quatre compartiments :

Christ en croix.
Évêques.

DEUXIÈME FENÊTRE.

Quatre compartiments :

L'Arbre de Jessé.

Au bas, deux écussons portant les armes de l'Empire et celles de la Ville de Paris.
Vitrail moderne.

TROISIÈME FENÊTRE.

Quatre compartiments :

La Vierge entourée de banderoles où sont inscrites les Litanies.

Commencement du dix-septième siècle.

QUATRIÈME FENÊTRE.

Rose.

Têtes d'Anges.

TRANSEPT. — COTÉ DROIT.

PREMIÈRE FENÊTRE.

Simple vitrage.

DEUXIÈME FENÊTRE.

Quatre compartiments :

Donateurs agenouillés ayant derrière eux leurs patrons : saint Nicolas, saint Jean, saint Olivier, sainte Agnès.

Dans la partie supérieure, les lettres

N B et G D.

Dix-septième siècle.

TROISIÈME FENÊTRE.

Quatre compartiments :

La Résurrection.

Donateur et donatrice agenouillés.
Commencement du dix-septième siècle.

QUATRIÈME FENÊTRE.

Rose.

Têtes d'Anges.

CHOEUR. — COTÉ GAUCHE.

PREMIÈRE, DEUXIÈME ET TROISIÈME FENÊTRE.

Simple vitrage.

QUATRIÈME FENÊTRE.

Deux compartiments :

Les Disciples d'Emmaüs voyagent avec le Christ.
Les Disciples d'Emmaüs reconnaissent Jésus-Christ à la fraction du pain.

Commencement du dix-septième siècle.

CINQUIÈME FENÊTRE.

Deux compartiments :

Jésus apparaissant à sainte Madeleine.

Fin du dix-septième siècle.

CHOEUR. — COTÉ DROIT.

PREMIÈRE, DEUXIÈME ET TROISIÈME FENÊTRE.

Simple vitrage.

QUATRIÈME FENÊTRE.

Deux compartiments :

Jésus-Christ apparaît aux apôtres Pierre et Jean.

Dix-septième siècle.

CINQUIÈME FENÊTRE.

Deux compartiments :

Jésus-Christ apparaît à saint Pierre.

SIXIÈME FENÊTRE.

Jésus-Christ apparaît à sa mère.

Fin du seizième siècle.

CHOEUR. — BAS COTÉ GAUCHE.

Au-dessus de la chapelle de Saint-François d'Assise.

Vitrail à quatre compartiments :

La Pentecôte, par Claude Henriet.

Au-dessus de la chapelle des âmes du Purgatoire.

Vitrail à quatre compartiments :

Naissance, Baptême, Entrée en religion, Sacre, Miracles, Mort et Triomphe de saint Claude.

Offert par la confrérie de Saint-Claude, établie sur la paroisse.

Au-dessus de la chapelle Saint-Vincent de Paul, fenêtre à cinq compartiments :

Saint Joachim, Mariage de sainte Anne, Naissance de la Vierge, Présentation, Nativité de Notre-Seigneur, Adoration des Mages, Mort de la sainte Vierge, Assomption, Couronnement de la sainte Vierge.

Sur le vêtement d'une femme, dans le compartiment représentant la *Naissance de la Vierge*, on lit : AMOUR DE MXC.

Seizième siècle. — Ce vitrail, attribué à Enguerrand Leprinck, a été donné par la confrérie de Saint-Claude, établie sur la paroisse.

Au-dessus de la chapelle de Saint-Benoît, fenêtre à cinq compartiments, dont les sujets se résument dans ces mots : « *Peccatum et Redemptio.* »

Adam et Ève devant Dieu, le Portement de croix, la Crèche, la Fuite en Égypte, le Massacre des innocents.

Vitrail moderne, par M. Filon.

Au-dessus de la chapelle de Saint-Joseph, fenêtre à cinq compartiments. Quatre sujets :

La Trinité, le Baptême de Jésus-Christ, la Transfiguration, le Martyre de saint Étienne.

Le portrait du donateur agenouillé, en habit de chanoine de Sainte-Geneviève, occupe le compartiment inférieur de gauche.

Fin du seizième siècle.

CHOEUR. — BAS COTÉ DROIT.

Au-dessus de la chapelle de Sainte-Geneviève.

Première fenêtre.

Sept compositions :

Sainte Geneviève distribue du pain aux Parisiens. — Elle délivre les prisonniers du roi Clovis. — Elle fait élever des églises. — Tombeau de sainte Geneviève. — La Châsse de saint Eloi. — Procession des reliques de sainte Geneviève. — Notre-Seigneur reçoit au ciel sainte Geneviève.

Deuxième fenêtre.

Cinq compartiments.

Cinq sujets :

Sainte Geneviève bénie par les évêques d'Auxerre et de Troyes. — Elle prend le voile. — Pénitences de sainte Geneviève. — Elle sauve Paris d'Attila. — Le Christ entouré d'anges la bénit.

Vitrail moderne.

Ces vitraux sont signés : C. Riquier, 1868, et L. Steinhel, 1869.

Au-dessus de la chapelle sans vocable qui conduit à la sacristie, une fenêtre à cinq compartiments, comprenant neuf sujets :

Élection de saint Étienne. — Ordination. — Prédications. — Jugement. — Sortie de Jérusalem. — Martyre. — Des animaux sauvages protégent son corps. — Convoi. — Entrée au ciel.

Fin du seizième siècle.

FENÊTRE ABSIDALE.

Au-dessus de l'arcade de la chapelle de la Vierge, une fenêtre; cinq compartiments, quatre sujets :

L'Annonciation. — Nativité de Notre-Seigneur. — La Vierge au pied de la croix. — Couronnement de la Vierge.

Vitrail moderne.

Dans la chapelle de Sainte-Geneviève.

Vitrail moderne à quatre compartiments ; comprenant quatre sujets :

Sainte Geneviève et les évêques d'Auxerre et de Troyes. — Sainte Geneviève rend

la vue à sa mère. — Vœu de virginité. — Rêves d'enfer.

Donné par les dames de l'Institut de Sainte-Geneviève.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Par une petite galerie formant l'un des côtés de l'ancien cloître des charniers, décorée de plans historiques de la paroisse, on arrive à la chapelle des catéchismes, limitée par le second côté de ce cloître ; une *salle des mariages* occupe le troisième, et le quatrième est borné par le mur même de l'église. Dans cette seconde galerie du charnier, formant le fond de la chapelle des catéchismes, et qui est fermée par une arcature de douze fenêtres basses, on a réuni tout ce qui restait des anciens vitraux des charniers attribués à Pinaigrier, Jean Cousin, Fr. Périez, E. Leprince, etc. C'est peut-être, après les verrières de la Sainte-Chapelle, la plus précieuse œuvre de vitrerie qui subsiste aujourd'hui à Paris. Restaurés en 1734, par Pierre Le Vieil, ces vitraux, mutilés pendant la Révolution, ont été laborieusement reconstitués dans ces derniers temps, et le résultat général est très-satisfaisant malgré quelques transpositions que l'on eût évitées en consultant un ouvrage assez rare : *la Conférence des figures mystiques de l'Ancien Testament*, par le P. Guil. de Requieu, Paris, 1602, dont les dix figures ont été gravées par Léonard Gautier, d'après ces vitraux composés de sujets multiples représentant les corrélations entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Il y avait autrefois vingt-deux vitraux; on n'a pu en restituer que douze. Les anciens registres de la paroisse ont conservé les noms des principaux donateurs : la présidente de Viole, Fr. Chauvelin, avocat; Me Germain, procureur; MM. Boucher, marchand boucher; Lejuge, marchand de vin; Me Renaud, bourgeois de Paris, et dame Souflet-Verd. Avant leur dernière restauration, les fragments de ces vitraux avaient été dispersés dans les chapelles des bas-côtés de l'église; en voici la désignation dans l'ordre où ils se présentent aujourd'hui; tous datent de la fin du seizième siècle et du commencement du dix-septième.

1. *Le Christ en croix et le miracle de la rue des Billettes*[1]. *— L'Ange extermine les premiers-nés d'Égypte.*

Dix-septième siècle.

2. *Jésus-Christ conduisant la nef des fidèles. — L'Arche figure de l'Église.*

Dix-septième siècle.

3. *Les Disciples d'Emmaüs. — La Multiplication des pains au désert.*

Dix-septième siècle.

4. *Le Serpent d'airain. — David tuant Goliath, et le mauvais riche de l'Évangile.*

Dix-septième siècle. D'après une composition de Jean Cousin.

5. *Institution de l'Eucharistie. — Communion des fidèles.*

Dix-septième siècle.

6. *Le Lavement des pieds. — Les Prêtres du Temple se purifient avant le sacrifice. — La Synagogue. — Une église des premiers siècles.*

Dix-septième siècle.

7. *Le Sacrifice d'Élie. — La Manne.*

Dix-septième siècle.

8. *L'Adoration du saint Sacrement.*

Dix-septième siècle.

9. *La Manne du désert. — La Parabole des conviés.*

Dix-septième siècle.

10. *Le Pressoir mystique.*

Dix-septième siècle.

M. de Guilhermy (*Inscriptions de France*, t. I, p. 129) donne la description de ce vitrail et les nombreuses inscriptions dont il est chargé. Il ajoute : « Robert Pinaigrier « avait peint ce même sujet, vers 1530, pour « l'église de Saint-Hilaire de Chartres. Environ un siècle plus tard, Nicolas Pinaigrier « reproduisit, avec quelques modifications, le « carton de son aïeul pour le charnier de « Saint-Étienne du Mont.

« L'allégorie du précieux sang fut adoptée « par plusieurs confréries de marchands de « vin. C'est ce qui faisait penser à Levieil « (*Traité de la peinture sur verre*) que le « vitrail de Saint-Étienne avait été donné à « cette église par le marguillier Jean le Juge, « riche commerçant en vins, un des plus « grands amateurs de son temps. »

11. *L'Agneau pascal. — L'Ange exter-*

[1] En 1291, un juif perça à coups de poignard une hostie consacrée, sur laquelle Jésus-Christ apparut tout sanglant.

minateur. — *L'Eucharistie sur un riche ciborium.*

Dix-septième siècle.

12. *Abraham et les Anges du ciel.*

Dix-septième siècle.

SACRISTIE.

Elle contient plusieurs tableaux sans valeur; les plus remarquables sont :

Miracle de saint Pierre. — Toile. — H. 1m,30. — L. 1m,05. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Au centre, saint Pierre, robe grise, manteau jaune, de face, marchant vers la gauche. A droite, un possédé dans les bras d'une femme. A gauche, un paralytique que l'on emporte.

La Dispute du saint Sacrement. — Toile. — H. 1m,20. — L. 2m,50. — Copie du fragment inférieur de droite de la fresque de Raphael au Vatican. — École française. — Seconde moitié du dix-septième siècle.

Donné par le Musée central en 1804.

Sainte Geneviève. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,75. — Attribuée à Jeaurat.

Saint Augustin. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,75. — École française. — Dix-huitième siècle.

Il tient un cœur enflammé dans sa main.

Saint Pierre repentant. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,75. — École française. — Dix-huitième siècle.

SALLE DES MARIAGES.

Dans la troisième galerie des charniers, disposée aujourd'hui en SALLE OU SACRISTIE DES MARIAGES, on trouve deux toiles sans valeur :

La Sainte Vierge. — Médaillon enguirlandé et porté par des anges. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,40. — École française. — Dix-huitième siècle.

Ex-voto : Un homme et une femme agenouillés. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,60. — Auteur inconnu.

Au-dessous, cette inscription :

POUR LA RÉUSSITE D'UN PROCÈS DE FAMILLE.
1811.

Les fenêtres de la salle des mariages sont dépourvues de vitraux, sauf deux où l'on a adapté quatre petits sujets :

Première fenêtre :

Sainte Geneviève.
Prisonnier dans une tour.

Deuxième fenêtre :

Saint Augustin.
Saint Étienne.

Dix-septième siècle.

PRESBYTÈRE.

Le presbytère est attenant à l'église. Il renferme quelques œuvres d'art.

SALON.

Le Martyre de sainte Catherine. — H. 3m,10. — L. 1m,75. — Toile. — Attribué à Lesueur.

Portrait de Mgr Rousselet, dernier abbé de Sainte-Geneviève. — Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,55. — Par Robin.

Portrait de M. de Pelvern, dernier curé de Saint-Étienne du Mont avant la Révolution. — Toile ovale. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — École française. — Fin du dix-huitième siècle.

Tapisserie tissée d'or et d'argent représentant la *Lapidation de saint Étienne.* — H. 3m,10. — L. 4m,15. — Fabrique française du dix-septième siècle.

Deux tapisseries représentant le *Repas d'Emmaüs,* d'après le Titien, et la *Sainte Famille,* d'après Raphaël. Ces tapisseries sont au petit point, entourées d'ornements brodés en or. — H. 0m,70. — L. 0m,50. — Dix-huitième siècle.

SALLES DU PREMIER ÉTAGE.

Tobie et l'Ange. — Toile. — H. 1m,20. — L. 0m,60. — École française. — Dix-septième siècle. — Encastré dans la garniture de cheminée de l'ancienne chambre du duc d'Orléans.

Au fond du tableau un paysage avec motifs d'architecture.

La Madeleine renonçant aux vanités du monde. — Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,50. — École française. — Dix-huitième siècle.

Fond de paysage.

Ont été attribués à l'église de Saint-Étienne du Mont, par décret du 25 février 1811 :

1. *La Nativité de la Vierge.* — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,45. — Par Le Nain.
2. *La Peste.* — Toile. — H. 3m,61. — L. 2m,49. — Par Jouvenet.
3. *Moïse tenant les Tables de la Loi.* — Toile. — H. 2m,80. — L. 1m,58. — Par Antoine Dieu.
4. *Un fragment de la Dispute du saint Sacrement, d'après Raphaël.* — Toile. — H. 1m,14. — L. 1m,85.

Nous n'avons retrouvé trace de ces quatre tableaux.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 10 *décembre* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-FRANÇOIS XAVIER



ÉGLISE

DE SAINT-FRANÇOIS XAVIER

Histoire. — *L'église de Saint-François Xavier est située entre les avenues Saint-François Xavier et Abbé La Salle ; elle a sa façade tournée vers le boulevard des Invalides, et le chevet se trouve à la rencontre des avenues de Breteuil et Duquesne.*

Elle a été construite pour remplacer la chapelle des Missions Étrangères (rue du Bac), que la Ville de Paris louait pour l'exercice du culte paroissial, et qui était devenue tout à fait insuffisante.

La plantation de cet édifice a été déterminée par un projet de boulevard qui devait partir du pont des Saints-Pères, et longer la façade latérale de droite de l'église. Ce projet n'ayant pas été exécuté, rien n'explique plus aujourd'hui la direction de l'axe de l'église de Saint-François Xavier, qui est en désaccord avec toutes les voies environnantes.

Les travaux, commencés vers la fin de l'année 1861, *sur les plans de M.* Lusson, *architecte, ont été suspendus en* 1863, *par suite de divers changements demandés dans la disposition générale. M.* Lusson *étant mort en* 1864, *les travaux ont été repris l'année suivante, sous la direction de M.* Uchard, *architecte, et l'église, quoique non encore entièrement achevée, a pu être livrée au culte le* 15 *juillet* 1874.

Au moment où M. Uchard *a pris la direction des travaux, les constructions étaient déjà élevées jusqu'à la naissance des arcs et se composaient de piliers et d'arcades disposés suivant les principes de l'architecture romane. Le style du monument était donc déterminé, et l'architecte chargé de continuer l'édifice, en remplacement de M.* Lusson, *a cru devoir y appliquer les détails de la renaissance italienne, dans son expression la plus simple et se rapprochant le plus de l'architecture antique.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle est élevée sur six marches et se compose du pignon de la nef, décoré de deux ordres, surmonté d'un fronton et flanqué de deux tours avec campaniles.

La largeur de la façade, y compris les tours, est de 31m; la hauteur, jusqu'à la pointe du fronton, est de 28m,60; celle des tours, jusqu'au sommet des coupoles des campaniles, de 39m,75. L'église mesure, comme longueur totale, 93m,50.

Le fronton, surmonté d'une croix en pierre, représente :

Saint François Xavier baptisant les habitants de l'Inde et du Japon, symbolisés par deux figures. — Bas-relief. — Pierre. — Par M. Jules Thomas.

Les angles du fronton sont remplis par deux rinceaux contenant des fleurs et des fruits originaires des deux pays visités par le Saint.

Les dimensions du tympan sont de 3m,30 de hauteur sur 16m de largeur.

Au-dessous du tympan est une rose de 5m,25 de diamètre, divisée par une croix et douze petites arcatures en pierre. Dans les tympans de la rose :

Les Symboles des quatre Évangélistes.

A gauche de la rose, dans une niche :

Saint Pierre. — Statue en banc royal de Méry. — H. 2m,60. — Par M. Sanson.

A droite de la rose, également dans une niche :

Saint Paul. — Statue en banc royal de Méry. — H. 2m,60. — Par M. Franceschi.

Au-dessus de la porte principale, dans un demi-cercle de 3m,25 de diamètre :

L'Agneau pascal couché sur le Livre des sept sceaux, entre deux Anges adorateurs. — Bas-relief en banc royal de Méry. — Par madame Léon Bertaux.

La porte principale est couronnée par un cartouche contenant le monogramme du Christ accompagné de deux palmes. Au-dessus est une frise composée de raisins et d'épis. Dans les écoinçons de la porte sont des patères avec le chiffre de saint François Xavier.

Les dessus des petites portes latérales sont décorés d'une frise avec un vase et une branche d'hysope; dans les tympans, au-dessus, sont des coquilles et une croix.

Dans la frise, au-dessous du fronton, est gravée l'inscription suivante :

D. O. M.
SUB INV. S. FRANCISCI XAVERII SACRUM.
A. D. MDCCCLXXV.

Les deux tours sont à trois étages. Les deux premiers étages sont percés de fenêtres cintrées avec clôtures en pierre ajourées et vitraux de couleur. Le troisième, formant campanile, comporte quatre arcades divisées par des colonnettes supportant de petits arcs géminés; le tout rempli par des abat-son en bois garnis de plomb. Ces campaniles sont couronnés par des coupoles à quatre pans, recouvertes en plomb et en ardoise et surmontées d'une croix en fer doré.

L'un de ces campaniles contient les cloches; l'autre, l'horloge qui transmet l'heure aux six cadrans placés dans l'attique entre le deuxième et le troisième ordre des tours.

FAÇADES LATÉRALES.

Les deux façades latérales sont semblables; elles se composent chacune d'un campanile, d'un premier ordre, contenant les chapelles latérales et les sacristies, du portail du transept, de la grande nef et de la nef de la chapelle de la Vierge, enfin de l'abside de ladite chapelle.

Le portail du transept est décoré de deux ordres avec une rose à la hauteur du deuxième étage, comme le pignon de la façade principale; mais il est terminé par une croupe au lieu du fronton. Au-dessous de la rose, se trouve la fenêtre de la chapelle du transept, et, de chaque côté, une porte d'entrée.

Deux autres portes sont pratiquées dans chacune des façades latérales : l'une sous les tours, l'autre à l'extrémité de la chapelle de la Vierge. Cette dernière donne accès aux logements et à la tribune.

Sur la frise haute du transept de gauche, inscription :

DOMUS MEA DOMUS ORATIONIS VOCABITUR.

Sur celle du transept de droite :

NON EST HIC ALIUD NISI DOMUS DEI ET PORTA COELI.

FACE POSTÉRIEURE.

L'abside de la chapelle de la Vierge est terminée par une demi-coupole revêtue de plomb. La partie inférieure est percée de cinq fenêtres divisées par trois petites arcades et des meneaux en pierre. Au-dessus est une frise décorée de médaillons avec le chiffre de la Vierge couronné et les inscriptions tirées des litanies :

REGINA ANGELORUM.
REGINA PATRIARCHARUM.
REGINA PROPHETARUM.
REGINA APOSTOLORUM.
REGINA MARTYRUM.
REGINA CONFESSORUM.
REGINA VIRGINUM.

Une grille en fer forgé, contenant vingt-quatre candélabres et onze portes, entoure l'édifice.

INTÉRIEUR.

L'église se compose d'une nef sans bas côtés, de chapelles latérales, d'un transept, du sanctuaire, du chœur et d'une chapelle de la Vierge avec bas côtés, de chapelles latérales et d'une galerie demi-circulaire formant l'abside, de deux sacristies avec dépendances, de deux chapelles souterraines et de logements.

On entre dans l'église par onze portes : trois sur la façade principale, deux sous les tours, quatre dans les transepts et deux à l'extrémité de la chapelle de la Vierge.

Les trois portes de la façade principale et les deux portes placées sous les tours donnent accès dans le porche, formé par la tribune des orgues.

Cette tribune est formée par une grande arcade correspondant à la porte principale et deux autres plus petites dans l'axe des deux portes latérales. Ces deux arcades sont surmontées chacune de deux autres plus petites avec colonnes de marbre rouge et rampe en fer formant tribune pour les fidèles.

Le grand orgue, de cinquante-huit jeux, a été commandé à M. Fermis. Le buffet sera en menuiserie de chêne avec sculptures d'ornement.

La nef, de $15^m,40$ de largeur, est composée de cinq travées ayant ensemble $26^m,20$ de longueur. Elle est éclairée par les dix fenêtres des chapelles latérales et par dix fenêtres hautes.

Elle sera divisée, vu l'absence de bas côtés, par une barrière en chêne surmontée, de distance en distance, de candélabres en bronze. Cette barrière formera une enceinte qui laissera, à gauche et à droite, un espace libre pour la circulation.

Le banc d'œuvre, en chêne, sera attenant à cette barrière à la hauteur de la cinquième travée de la nef. Il sera à deux rangs de stalles et surmonté d'un Christ en croix.

En face du banc d'œuvre sera placée la chaire à prêcher.

Cette chaire, en chêne sculpté, sera à deux montées. L'abat-voix affectera la forme d'une coupole surmontée d'une croix.

CHAPELLES DE GAUCHE.

La première chapelle latérale de gauche, correspondant à la première travée de la nef, sera affectée aux Fonts baptismaux.

La deuxième, la troisième et la quatrième formeront la chapelle des Catéchismes des filles. Elle sera dédiée à la Vierge. Les parois de cette chapelle sont décorées de lambris de chêne; l'autel, adossé à la paroi de droite, est en chêne sculpté.

Dans la cinquième travée est la chapelle de Saint-François Xavier. Cette chapelle sera, comme la précédente, décorée de lambris de chêne; l'autel sera en chêne sculpté.

CHAPELLES DE DROITE.

Dans la première travée sera placée la chapelle des Âmes du purgatoire.

Le tombeau de l'autel portera :

Le Christ mort.— Bas-relief. — Marbre. — Commandé à M. ALFRED LENOIR.

Les deuxième, troisième et quatrième travées seront occupées par la chapelle des Catéchismes des garçons, dédiée aux Saints-Anges.

Cette chapelle est garnie de lambris de chêne; l'autel, adossé à la paroi de gauche, est en chêne sculpté.

La cinquième travée doit être occupée par la chapelle de Saint-Vincent de Paul.

Cette chapelle sera garnie de lambris de chêne; l'autel sera en chêne sculpté.

La décoration des voûtes de la nef se compose d'un semis de rosaces avec le monogramme de saint François Xavier, et de caissons avec rosaces sur fond bleu. Dans les écoinçons sont des phylactères sur fond bleu contenant les noms des différentes contrées où saint François Xavier a prêché l'Évangile.

TRANSEPT.

Au croisement de la nef et du transept est une coupole avec quatre pendentifs.

Au centre de la coupole :

L'Agneau pascal entouré de chérubins.

Autour :

Les douze Apôtres.— Peintures murales. — Par M. CHARLES LAMEIRE.

Les apôtres sont vêtus de blanc sur fond d'or.

Dans les médaillons pendentifs, quatre figures assises représentent les prophètes :

Isaïe. — Peinture murale. — Par M. ÉLIE DELAUNAY.

Isaïe est debout, vêtu d'une tunique rose foncé et d'un manteau vert pâle; sa tête est ceinte d'une couronne; il tient, d'une main, un rameau fleuri qu'il désigne, de l'autre, aux fidèles. Cette figure, ainsi que les suivantes, se détache sur un fond bleu lapis.

Jérémie. — Peinture murale. — Par M. ÉLIE DELAUNAY.

Jérémie est représenté dans une attitude penchée, la main gauche étendue en avant; un manteau d'un rouge brun lui enveloppe la tête et recouvre sa robe, qui est gris foncé.

Daniel.—Peinture murale.—Par M. ÉLIE DELAUNAY.

Daniel a la tête légèrement levée vers le ciel, qu'il semble indiquer de la main droite; sa main gauche est posée sur la tête d'un lion accroupi à ses côtés. Pour vêtement, il porte une robe blanche à reflets d'un vert pâle, recouverte d'un manteau violet.

Ézéchiel. — Peinture murale. — Par M. Élie Delaunay.

Ézéchiel a l'index de sa main droite appuyé sur son front; de l'autre main, il tient un bâton; un manteau rouge se détache sur la tunique verte dont il est revêtu.

Dans les écoinçons au-dessous sont les attributs et les noms des prophètes sur des phylactères blancs. Les noms des huit prophètes secondaires sont écrits sur d'autres phylactères placés dans les triangles de chaque côté des médaillons.

La coupole a 15m,30 de diamètre, les figures des apôtres 2m,95 de hauteur, et les médaillons, de forme hexagonale, dans lesquels sont les figures des prophètes, 2m,90.

Le bras gauche du transept a été disposé en chapelle dédiée à saint Denis.

Dans le bras droit du transept est placée la chapelle Sainte-Geneviève.

Les voûtes des deux bras de la croix portent la même décoration que celle de la nef.

CHŒUR.

A l'entrée du chœur sera disposé le sanctuaire avec maître-autel en marbre rehaussé d'ornements en cuivre.

La grille de communion sera formée par des balustres en marbre.

Dans le chœur proprement dit, derrière le maître-autel, seront disposées les stalles, en chêne sculpté; au chevet sera placé l'orgue d'accompagnement.

Dans le tympan de l'arcade, au-dessus du chœur :

Saint François Xavier présentant à Jésus-Christ les peuples qu'il a convertis. — Peinture murale sur fond bleu. — H. 5m. — L. 6m,80. — Par M. Romain Cazes.

Le Christ bénissant, assis sur un trône et revêtu d'une tunique rose pâle et d'un manteau blanc à broderies d'or, occupe le centre de la composition. A sa gauche, saint François Xavier, vêtu d'une robe noire que recouvre un surplis blanc, est agenouillé et, de ses mains étendues, présente au Sauveur les idolâtres qu'il a convertis à la foi; quatre figures composent le groupe des nouveaux fidèles; deux d'entre eux, un homme et une femme, sont prosternés jusqu'à terre. Leur vêtement (une robe jaune à broderies d'argent pour le premier, une robe violette à rayures d'un ton plus clair pour la seconde) semble indiquer la nationalité chinoise ou japonaise. Les deux autres personnages, debout, mais dans l'attitude du recueillement et de la prière, sont vêtus à la manière des Indiens. L'homme, la tête recouverte d'un épais turban blanc, a la partie inférieure du corps enveloppée d'un pagne de même couleur. La femme, vêtue d'une robe violette, a la tête recouverte d'un morceau d'étoffe rouge : ses mains sont jointes dans l'attitude de la prière.

Dans les écoinçons, à gauche et à droite :

Moïse et Aaron.—Figures sur fond bleu. — Par M. Romain Cazes.

Moïse est représenté assis, la tête appuyée sur sa main, dans l'attitude de la méditation. Une tunique blanche, que recouvre un manteau d'un rose vif, compose son vêtement; de la main gauche, il soutient les tables de la Loi.

Aaron est revêtu du costume traditionnel des grands prêtres chez les anciens Juifs, c'est-à-dire d'une tunique blanche, recouverte d'une seconde tunique sans manches; cette dernière, de couleur violette, est ornée au bas d'une frange d'or. Sur la poitrine du pontife est placé l'ornement symbolique (l'éphod). Sa tête est recouverte d'un bandeau d'étoffe blanche. Sa main droite semble désigner le ciel; de la gauche, il tient un rameau d'olivier. A ses pieds est un encensoir.

En avant du chœur, au-dessus de l'arc du sanctuaire, rinceau en coloris sur fond or contenant les symboles des quatre évangélistes.

Au sommet :

Le Livre des Évangiles soutenu par deux Anges.—Ces deux figures sont dues à M. Romain Cazes.

Sur les colonnes engagées qui décorent l'arc du sanctuaire :

A gauche :

Ange tenant des raisins.

A droite :

Ange tenant des épis.

Figures en pierre de Méry. — H. 2m. — Par M. Falguière.

La voûte du chœur est décorée d'ornements et des symboles des trois Vertus théologales dans des caissons sur fond bleu.

COTÉ GAUCHE.

Première, deuxième et troisième travées :

Sacristie des messes et ses dépendances.

COTÉ DROIT.

Première et deuxième travées :

Sacristie des mariages.

Troisième travée :

Cabinet de M. le curé.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle occupe l'abside.

Elle est composée d'une nef comportant trois travées et de bas côtés sur lesquels ouvrent quatre chapelles latérales.

La nef se termine par une partie demi-circulaire dans laquelle sera placé l'autel, surmonté d'une niche éclairée par le haut.

Cette niche est destinée à contenir une :

Vierge. — Statue marbre. — H. 1m,75. — Commandée à M. Bonnassieux.

Au-dessus de cette niche, dans une demi-coupole de 7m,70 de diamètre, sera exécutée sur fond or :

L'Immaculée Conception. — Par M. William Bouguereau.

Deux tribunes, s'ouvrant par six arcades, sont pratiquées au-dessus des bas côtés.

La chapelle est couverte par trois voûtes d'arête avec arcs doubleaux. Ces voûtes sont décorées d'arabesques sur fond bleu dans le style de la Renaisssance avec douze motifs tirés des Litanies de la Vierge.

Les arcs des tribunes sont ornés de rosaces sur fond bleu.

Les plafonds des tribunes sont en ton de bois avec arabesques sur fond bleu et rouge. Les murs sont d'un ton gris chaud avec encadrement brun rouge.

Les tribunes sont éclairées par six caissons octogonaux percés dans le plafond et ornés de vitraux de couleur.

BAS COTÉ GAUCHE.

Première travée :

I. CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

Elle ne renferme aucune œuvre d'art.

Deuxième travée :

II. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Elle ne renferme aucune œuvre d'art.

Troisième travée :

Dans la troisième travée sont placés l'entrée latérale et l'escalier conduisant aux tribunes et aux logements.

BAS COTÉ DROIT.

Première travée :

I. CHAPELLE DE SAINT-CHARLES BORROMÉE.

Elle ne renferme aucune œuvre d'art.

Deuxième travée :

II. CHAPELLE DE SAINT-JEAN.

Elle ne renferme aucune œuvre d'art.

Troisième travée :

C'est dans la troisième travée que se trouvent placés l'entrée latérale et l'escalier des tribunes et des logements.

Les parois de ces quatre chapelles sont garnies de lambris de chêne. Les confessionnaux sont en chêne sculpté.

A la suite des bas côtés est une galerie demi-circulaire dans laquelle on a provisoirement installé les Fonts baptismaux.

VITRAUX.

Les vitraux de la sacristie des mariages, des quatre chapelles latérales dépendantes de la chapelle de la Vierge, les vitraux de l'abside, des escaliers et des logements sont de forme mosaïque, et ont été exécutés par M. Léon Ottin.

La rose et les fenêtres hautes de la nef, les fenêtres des chapelles latérales, les roses et les fenêtres du transept, les fenêtres des tours, et les soupiraux des chapelles souterraines, sont garnis de vitraux en grisaille dus à M. Raphael Maréchal.

Les vitraux éclairant les plafonds des tribunes ont été exécutés par M. Denis, d'après les dessins de M. Denuelle.

M. Denis a également exécuté la vitrerie des portes et des tambours.

Dans la sacristie des messes, deux vitraux :

Saint Denis se levant après son supplice au milieu des femmes venues pour lui donner la sépulture et recueillir les parcelles de son sang. — H. 5m,45. — L. 2m,82. — Par M. Raphael Maréchal.

Le saint s'avançant après son supplice, sa tête détachée entre ses mains, occupe le centre de la composition ; plusieurs personnages se pressant autour de lui semblent, par leur attitude, exprimer leur vénération pour le martyr. Au-dessus de ce dernier, deux anges, dont l'un tient d'une main une palme, masquent, d'un nimbe lumineux, son cou ensanglanté.

Sainte Geneviève annonçant que Paris sera préservé des dévastations d'Attila. — H. 5m,45. — L. 2m,82. — Par M. Raphael Maréchal.

La sainte, tenant une croix, a les yeux levés vers le ciel ; elle semble rendre grâces à Dieu.

Plusieurs figures, dans l'attitude du recueillement, l'entourent et paraissent se joindre à ses prières. Deux anges, dont l'un tient une épée flamboyante, et l'autre une banderole portant une inscription, occupent le haut de la composition.

Une bordure, d'un style très-simple, entoure l'un et l'autre de ces vitraux.

CHAPELLES SOUTERRAINES.

Deux chapelles souterraines, dans lesquelles on arrive par des escaliers pratiqués sous les tours, sont situées sous les chapelles de la nef. Sous le porche intérieur est un caveau destiné au dépôt provisoire des morts.

Des caves ont été pratiquées sous les deux sacristies. Les caveaux des calorifères se trouvent, l'un sous la chapelle de la Vierge, l'autre sous la dernière travée de la nef.

La menuiserie de l'église a été exécutée par la maison Lecœur; la peinture d'ornement, par M. Denuelle.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 30 *décembre* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.



ÉGLISE

DE

LA TRINITÉ



ÉGLISE
DE LA TRINITÉ

Historique. — *La première église qu'ait possédée le quartier de la Chaussée-d'Antin était une modeste chapelle située rue de Calais, et qui devint bientôt insuffisante pour les besoins religieux d'une population de plus en plus nombreuse. Une église de dimension plus large, mais ayant également un caractère de construction provisoire, fut alors édifiée en* 1852, *sur les dessins de M.* Devrez, *architecte, dans le bas de la rue de Clichy, et, comme la richesse du quartier s'augmentait chaque jour, avec l'accroissement de la population, on décida l'érection d'un monument définitif qui pût répondre, par ses proportions, au nombre des fidèles, et, par son style, à l'élégance des rues environnantes.*

Les travaux de construction de la nouvelle église furent autorisés le 9 *juillet* 1861, *par un arrêté de M. le baron Haussmann, sénateur, préfet de la Seine, à la suite d'une délibération du Conseil municipal, en date du* 22 *février de la même année, qui avait voté les crédits nécessaires à cette entreprise.*

Ces travaux ont été conduits par M. Théodore Ballu, *architecte, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, dont les plans avaient été approuvés par le Préfet de la Seine, le* 12 *mars* 1861.

Le 7 *novembre* 1867, *l'église a été solennellement inaugurée, et la remise en a été faite par M. le baron Haussmann entre les mains de Mgr Darboy, archevêque de Paris, M. l'abbé Modelonde étant curé de la paroisse.*

Elle occupe une surface de 3,000 *mètres environ. La dépense de construction s'est élevée à* 3,950,000 *francs*[1].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église de la Trinité est située dans l'axe de la rue de la Chaussée-d'Antin, entre la rue de Clichy et la rue Blanche.

La place qui la précède comprend un square elliptique, planté en jardin anglais et entouré d'une balustrade en pierre de l'Échaillou qui fait, pour ainsi dire, partie de l'édifice comme effet perspectif. Cette balustrade suit les deux rampes formées par la place elle-même, qui contournent le square pour permettre d'arriver en voiture aux deux ouvertures latérales du porche.

FAÇADE PRINCIPALE.

En façade, le porche offre trois larges baies, dans les axes desquelles sont trois fontaines à triple vasque, d'où l'eau s'échappe par des mascarons en bronze.

Au-dessus de la fontaine de gauche :

La Foi. — Statue. — Marbre. — H. 2m,50. — Commencée par Francisque Duret et terminée par M. Eugène-Louis Lequesne (1864-1865).

Au-dessus de celle de droite :

L'Espérance. — Statue. — Marbre. —

[1] Voir *Monographie de l'eglise de la Trinité.* Paris, A. Dupuis, libraire-éditeur, 12, rue des Beaux-Arts, 1868.

H. 2m,50. — Commencée par Francisque Duret et terminée par M. Eugène-Louis Lequesne (1864-1865).

Au-dessus de celle du milieu :

La Charité. — Groupe. — Marbre. — H. 2m,75. — Commencé par Francisque Duret et terminé par M. Eugène-Louis Lequesne (1864-1865).

Duret n'a pu que donner les modèles de ces trois ouvrages qui, après sa mort, ont été exécutés en marbre par son élève M. Lequesne.

Dans les niches pratiquées contre les piliers des arcades :

Saint Augustin.
Saint Grégoire de Nazianze.
Saint Hilaire de Poitiers.
Saint Athanase.
Statues. — Pierre. — H. 2m. — Par M. Eugène Guillaume (1863).

L'étage du dessus comporte, au soubassement, une petite galerie formant triforium, et au-dessus, dans la travée du milieu, une grande rose avec meneaux en pierre. Les travées de gauche et de droite sont percées chacune d'une grande baie à meneaux en pierre.

Ces trois travées sont, comme au premier étage, divisées par des pilastres décorés de niches contenant des statues.

Dans la première niche de gauche :

Saint Félix de Valois. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par M. Charles Maniglier (1863).

Dans la deuxième niche de gauche :

Saint Thomas d'Aquin. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par M. Amédée Doublemard (1863).

Dans la première niche de droite :

Saint Jean de Matha. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par M. Charles Maniglier (1863).

Dans la deuxième niche de droite :

Saint Bonaventure. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par M. Amédée Doublemard (1863).

Les pilastres dont il vient d'être parlé soutiennent la corniche de couronnement surmontée d'une balustrade à jour, ayant à chacun de ses angles un piédestal supportant :

A gauche :

La Justice. — Groupe. — Pierre. — H. 3m. — Par M. Jules Cavelier (1863).

A droite :

La Force. — Groupe. — Pierre. — H. 3m. — Par M. Jacques Maillet (1863).

Au-dessus de la corniche de couronnement, et dans la partie centrale, s'élève une tour carrée à deux étages, surmontée d'un campanile également à deux étages et terminé par une coupole et une lanterne à jour.

Le premier étage de cette tour contient les cloches. Il est percé de baies garnies d'abat-son et couronné par une corniche à consoles accusant le deuxième étage, lequel est décoré d'une balustrade à jour ainsi que de pilastres et de colonnes ioniques. Cet étage renferme l'horloge.

Le campanile octogonal qui le surmonte est accosté à sa base par quatre figures :

Saint Matthieu. — Statue. — Pierre. — H. 2m,60. — Par M. Charles Gauthier (1864).

Saint Marc. — Statue. — Pierre. — H. 2m,60. — Par M. François Gilbert (1864).

Saint Luc. — Statue. — Pierre. — H. 2m,60. — Par M. Louis-Léon Cugnot (1864).

Saint Jean. — Statue. — Pierre. — H. 2m,60. — Par M. Jules Fesquet (1864).

Ce campanile est percé au soubassement de petites baies séparées par des pilastres, et à l'étage supérieur de huit grandes fenêtres en arcades, à meneaux en pierre, avec colonnes d'angle engagées.

La coupole qui le recouvre est ornée de huit grandes lucarnes, séparées par des fleurons. Elle est en pierre avec écailles et arêtes dorées.

La lanterne à jour est coiffée d'un dôme en pierre à arêtes et écailles dorées, et décoré de fleurons. Ce dôme est couronné par une croix dorée.

RETOURS DU PORCHE.

Les retours du porche présentent la même disposition que la face principale.

COTÉ GAUCHE.

Au rez-de-chaussée, dans la niche, à gauche de l'arcade :

Saint Jérôme. — Statue. — Pierre. —

H. 2m. — Par M. Mathurin Moreau (1863).

Dans la niche de droite :

Saint Grégoire le Grand. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par M. Mathurin Moreau (1863).

Au premier étage, dans la niche, à gauche de la fenêtre :

Saint Grégoire de Nysse. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par M. Eugène Aizelin (1863).

Dans la niche de droite :

Saint Cyrille. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par M. Eugène Aizelin (1863).

Au-dessus de la balustrade de couronnement, à gauche :

La Prudence. — Groupe. — Pierre. — H. 3m. — Par M. Gustave Crauk (1863).

COTÉ DROIT.

Au rez-de-chaussée, dans la niche, à gauche de l'arcade :

Saint Ambroise. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par M. Vital Dubray (1863).

Dans la niche de droite :

Saint Bernard. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par M. Vital Dubray (1863).

Au premier étage, dans la niche, à gauche de la fenêtre :

Saint Chrysostôme. — Statue. — Pierre. H. 2m. — Par Pierre Loison (1863).

Dans la niche de droite :

Saint Basile. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par Pierre Loison (1863).

Sur la balustrale de couronnement, à droite :

La Tempérance. — Groupe. — Pierre. — H. 3m. — Par M. Jean-Baptiste Carpeaux (1863).

En retrait du porche et au-dessus de deux entrées latérales, aboutissant à un vestibule intérieur parallèle au porche, sont deux clochetons octogonaux à jour, coiffés de petits dômes en pierre, avec écailles et arêtes dorées. Ces dômes sont ornés de fleurons et surmontés d'une croix dorée.

Les trois grandes portes ouvrant sous le porche sont en chêne foncé ; les chambranles sont revêtus d'ornements émaillés. Les tympans ont été décorés de peintures. En voici la description.

Porte de gauche :

Accipite Spiritum sanctum. — Peinture sur lave émaillée. — Fond or. — Par M. Paul Balze (1864).

Le Christ assis, robe rouge et manteau bleu, remet les clefs à saint Pierre, agenouillé. A gauche, groupe de disciples.

Porte de droite :

Pater judicium dedit Filio. — Peinture lave émaillée. — Fond or. — Par M. Paul Balze (1864).

Le Christ vêtu de blanc, assis sur une nuée et entouré d'une gloire. A gauche et à droite, un ange sonnant de la trompette.

Porte dû milieu :

Ipsum audite. — Peinture sur lave émaillée. — Fond or. — Par M. Paul Balze (1864).

Dieu le Père, assis sur une nuée, robe verte et manteau rouge, montre le Christ vêtu de blanc, assis à côté de lui et tenant un livre sur lequel est écrit : *Ego sum lux mundi.* Entre eux le Saint-Esprit dans une gloire.

INTÉRIEUR.

Un vestibule parallèle au porche donne accès dans l'église par cinq portes.

L'église se compose d'une vaste nef séparée des chapelles latérales du sanctuaire, du chœur et de la chapelle de la Vierge, par une galerie de circulation.

Les deux sacristies sont placées à gauche et à droite du chœur.

NEF.

La nef comporte quatre grandes travées séparées par d'épais piliers, sur lesquels retombent de larges arcs doubleaux, formant les principales nervures de la voûte. Ces piliers sont en pierre ; ils sont ornés chacun de deux niches, dans lesquelles on a placé des statues de saints. A la hauteur du premier étage est une tribune disposée au-dessus du passage qui court entre la nef et les chapelles latérales.

Chaque travée est divisée en deux parties égales, tant au rez-de-chaussée qu'au pre-

mier étage, par deux arcs plein cintre, dont les retombées reposent sur des colonnes monolithes en pierre du Jura. La même disposition se retrouve pour les fenêtres doubles par travée et par étage.

Au-dessus de la porte principale sont trois tribunes à arcades surbaissées, supportées par quatre colonnes d'ordre ionique. Ces tribunes sont surmontées d'une corniche et d'une balustrade en pierre ajourée, derrière laquelle est placé le grand orgue, œuvre de M. Cavaillé-Coll, dont la tuyauterie est encadrée dans une menuiserie en chêne sculpté.

Sous les deux tribunes latérales, à gauche et à droite de la porte principale, on a ménagé deux niches ornées de panneaux en stuc. Dans ces niches sont deux bénitiers en pierre de Chauvigny. Sur chacun de ces bénitiers :

Un Ange. — Statue. — Marbre. — H. 1m,80. — Par Gumery (1864).

Au-dessus de la tribune des orgues est un grand arc supportant le pignon. Le tympan de cet arc est décoré de peintures sur fond or.

Au sommet :

L'Agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux.

Il représente l'Ancien Testament.

A gauche et à droite :

Groupes d'Anges adorateurs.

Dans la retombée de l'arc, à droite :

L'Annonciation.

Ce mystère symbolise le Nouveau Testament et la Rédemption du genre humain.

Dans la retombée de l'arc, à gauche :

L'Archange saint Michel terrassant le démon.

Il figure la défaite du mauvais esprit par le Christ mort sur la croix pour le rachat des hommes.

Plus bas, deux figures isolées.

A gauche :

Saint Paul.

A droite :

Saint Pierre.

Par M. Jobbé-Duval (1864-66).

Surface du tympan, 50 mètres.

BANC D'ŒUVRE.

En face, dans la troisième travée de gauche, se trouve le banc d'œuvre.

CHAIRE.

Dans l'axe de la troisième travée de droite, la chaire à prêcher, en menuiserie de chêne à deux montées. L'abat-voix est en forme de coupole, surmontée d'une croix.

La voûte est ornée de peintures décoratives. Les rinceaux qui encadrent les compartiments déterminés par les nervures sont dorés; la nervure médiane se relie à un cul-de-lampe sculpté et enrichi de peintures.

Cette décoration est de M. Denuelle.

Première travée de gauche.

Tympan de la voûte :

Saint Basile. — Peinture sur fond or. Par M. Jobbé-Duval (1864-66).

Le saint est représenté assis, vêtu d'une robe bleue et d'un manteau rouge.

Pénétrations :

La Charité et la Science. — Peinture sur fond or. — Par M. Jobbé-Duval (1864-66).

Elles sont symbolisées par deux femmes assises, à gauche et à droite d'un autel. La Charité, robe verte et manteau rouge, tient deux enfants embrassés. La Science, vêtue de gris et de vert, tient un livre et un crayon.

Premier pilier de gauche, au rez-de-chaussée :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 1m,90. — Par M. Dantan jeune (1863).

Au premier étage :

Saint Jacques le Majeur. — Statue. — Pierre. — H. 1m,90. — Par M. Lescorné (1863).

Deuxième travée de gauche.

Tympan de la voûte :

Saint Ambroise. — Peinture sur fond or. — Par M. Jobbé-Duval (1864-66).

Le saint est assis, vêtu d'une robe grise et d'un manteau rouge.

Pénétrations :

La Justice et la Confiance. — Peinture sur fond or. — Par M. Jobbé-Duval (1864-66).

Deux femmes assises, à gauche et à droite d'un autel. La Justice, robe blanche et manteau rouge, tient une balance de la main droite et une épée de la gauche. La Confiance, vêtue d'une robe rose pâle et d'un manteau vert, tend les bras vers le ciel.

Deuxième pilier de gauche, au rez-de-chaussée :

Saint André. — Statue. — Pierre. — H. 1^m,90. — Par Astyanax-Scévola Bosio (1863).

Au premier étage :

Saint Jacques le Mineur. — Statue. — Pierre. — H. 1^m,80. — Par M. Charles-Auguste Le Bourg (1863).

Troisième travée de gauche.

Tympan de la voûte :

Saint Léon, pape. — Peinture sur fond or. — Par M. Jobbé-Duval (1864-66).

Il est assis, la tiare en tête, vêtu d'une robe blanche et d'un manteau bleu bordé de jaune et doublé de rouge. Il montre le ciel de la main droite et tient les clefs de la main gauche.

Pénétrations.

L'Hérésie et la Barbarie. — Peintures sur fond or. — Par M. Jobbé-Duval (1864-66).

L'Hérésie, vêtue de vert, un bandeau sur les yeux, à demi couchée sur les marches d'un autel, agite une torche; de l'autre côté, la Barbarie, robe bleue et manteau rouge, avance le bras comme pour repousser ceux qui voudraient s'approcher d'elle.

Troisième pilier de gauche, au rez-de-chaussée :

Saint Jean. — Statue. — Pierre. — H. 1^m,90. — Par M. Henri Varnier (1863).

Au premier étage :

Saint Matthias. — Statue. — Pierre. — H. 1^m,80. — Par M. Séraphin Denécheau (1863).

Quatrième travée de gauche.

Tympan de la voûte :

Saint Bonaventure. — Peinture sur fond or. — Par M. Jobbé-Duval (1864-66).

Le saint couvert d'une robe de moine, de couleur brune, est agenouillé. Il tient un livre de la main gauche, une plume de la droite, et lève la tête comme pour chercher l'inspiration divine.

Pénétrations :

Deux Anges. — Peinture sur fond or. — Par M. Jobbé-Duval (1864-66).

Ils sont vêtus de rouge et de bleu, assis à gauche et à droite d'un autel, et ils tendent leurs mains vers la croix qui surmonte cet autel.

Première travée de droite.

Tympan de la voûte :

Saint Jean Damascène. — Peinture sur fond or. — Par M. Félix Barrias (1864-66).

Le saint, assis, robe brune et manteau noir à capuchon, tient un livre ouvert.

Pénétrations :

Le Dogme et l'Humilité. — Peinture sur fond or. — Par M. Félix Barrias (1864-66).

Le Dogme, à demi couvert d'une draperie rouge qui lui laisse le torse nu, montre de la main gauche le ciel, et de la main droite un livre ouvert; il est assis à gauche d'un autel. De l'autre côté, l'Humilité, robe lilas et manteau vert, assise au pied de l'autel, incline la tête et les bras vers la terre.

Premier pilier de droite, au rez-de-chaussée :

Saint Matthieu. — Statue. — Pierre. — H. 1^m,90. — Par M. Émile Thomas (1865).

Au premier étage :

Saint Philippe. — Statue. — Pierre. — H. 1^m,80. — Par M. Camille Demesmay (1863).

Deuxième travée de droite.

Tympan de la voûte :

Saint Augustin. — Peinture sur fond or. — Par M. Félix Barrias (1864-66).

Le saint est assis, les bras levés; il est vêtu d'une robe verte et d'un manteau violet.

Pénétrations :

Un Ange et une Femme symbolisant la Conversion. — Peintures sur fond or. — Par M. Félix Barrias (1864-66).

L'Ange, robe grise et manteau vert, assis à gauche d'un autel, montre la Gloire qui le surmonte. A droite, la Conversion, robe blanche, manteau vert et draperie rouge, tend les bras vers l'autel.

Deuxième pilier de droite, au rez-de-chaussée :

Saint Thadée. — Statue. — Pierre. — H. 1^m,90. — Par M. François Truphème.

Au premier étage :

Saint Simon. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par M. Émile Chatrousse.

Troisième travée de droite.

Tympan de la voûte :

Saint Athanase d'Alexandrie. — Peinture sur fond or. — Par M. Félix Barrias.

Le saint est assis, vêtu d'une robe verte et d'un manteau rouge.

Pénétrations :

La Foi et la Charité. — Peinture sur fond or. — Par M. Félix Barrias.

La Foi, robe jaune, manteau vert et voile lilas, assise à gauche d'un autel, appuie la main droite sur son cœur et de la gauche montre le calice qui surmonte l'autel. De l'autre côté, la Charité, robe verte, manteau et voile rouge, tient deux enfants dans ses bras.

Troisième pilier, au rez-de-chaussée :

Saint Thomas. — Statue. — Pierre. — H. 1m,90. — Par M. Barthélemy Frison.

Au premier étage :

Saint Barthélemy. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par M. Pierre Hébert (1863).

Quatrième travée de droite.

Tympan de la voûte :

Saint Grégoire de Nazianze. — Peinture sur fond or. — Par M. Félix Barrias (1864-66).

Le saint, vêtu d'une robe brune, est agenouillé.

Pénétrations :

La Théologie et la Chasteté. — Peinture sur fond or. — Par M. Félix Barrias (1864-66).

La Théologie, assise au pied d'un autel, vêtue d'une robe blanche avec voile bleu et manteau bleu doublé de rouge, est occupée à lire. De l'autre côté, la Chasteté, robe et voile bleu, est couverte d'un manteau jaunâtre qu'elle ramène sur son sein.

BAS COTÉ GAUCHE

Première travée.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

La décoration de cette chapelle, commandée à M. Louis Français, en 1872, vient d'être terminée.

L'artiste a choisi pour sujets :

Paroi de droite :

Adam et Ève chassés du Paradis. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80 (1876-77).

Au premier plan, à droite, Ève, suivie du premier homme, s'enfuit en se cachant la face ; son corps est à demi voilé par les branches d'un figuier dont le feuillage supérieur se marie à celui d'un olivier qui occupe le côté gauche de la toile. Au deuxième plan, l'ange, vêtu d'une robe blanche flottante et les ailes déployées, plane au-dessus d'une touffe de plantes en étendant vers eux sa main droite armée d'un glaive ; deux colombes voltigent sur sa tête. Derrière l'ange, une source où boivent des oiseaux. Plus loin, une colline verdoyante d'où s'échappe une cascade. Dans le fond du paysage, on aperçoit la mer environnée de rochers.

Paroi de gauche :

Le Baptême du Christ. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80 (1876-77).

Au premier plan, dans l'eau du Jourdain, le Christ reçoit debout l'eau que saint Jean-Baptiste verse sur sa tête inclinée ; il est nu, et une ceinture blanche entoure ses reins. Le saint, debout sur le bord du fleuve, est vêtu d'une peau de mouton. De la main droite il tient une coquille pleine d'eau ; de la gauche, des roseaux assemblés en croix. Derrière lui, un vieillard appuyé sur un monticule de gazon indique le Christ à un groupe de femmes et d'enfants. Un caroubier étend son feuillage sur le groupe principal. A gauche, au premier plan, une touffe d'iris émerge du fleuve. Plus loin, sur la rive, un groupe de quatre personnages, et dans le fond du paysage, à gauche, un autre groupe debout sur un quartier de roches. Un rideau de verdure que domine une chaîne de montagnes complète la composition.

Deuxième travée :

II. CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS.

Paroi de gauche :

Consolatrix afflictorum. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. Michel Dumas (1872-76).

Au premier plan, à gauche, deux jeunes

femmes agenouillées, l'une vêtue de vert et voilée, l'autre vêtue de lilas. Ces deux figures, qui symbolisent l'Alsace et la Lorraine, implorent la Sainte Vierge. A droite, une femme du peuple lui présente son enfant; derrière elle, se tient un vieillard infirme. Au second plan et près des deux femmes agenouillées, un guerrier blessé, à demi couché, se soulève sur sa main droite, armée d'un glaive brisé. Il tient de la main gauche un drapeau surmonté d'une croix, et regarde le ciel. Dans le haut de la composition, la Vierge environnée de gloire, la tête ceinte d'une couronne et vêtue d'une robe lilas et d'un manteau bleu, est assise sur une nuée. A ses côtés sont deux anges.

Paroi de droite :

Mater dolorosa. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. MICHEL DUMAS (1872-76).

La Vierge vêtue d'une robe lilas, d'un manteau et d'un voile bleu, la tête environnée d'un nimbe, est assise sur un bloc de pierre et soutient sur ses genoux le Christ mort. Dans sa main gauche, est la couronne d'épines. Au-dessus de la Vierge, un ange aux ailes déployées, vêtu de rouge, pleure. Dans le fond, des disciples et des femmes s'éloignent en pleurant. A l'arrière-plan, à droite, se dresse le Calvaire avec les trois croix.

Troisième travée :

III. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Paroi de gauche :

Confessionnal en chêne.

Au-dessus :

Le Bon Pasteur. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. ROMAIN CAZES (1870).

A gauche, une sœur de charité présentant deux petites filles, saint Vincent de Paul tenant un petit enfant, une femme agenouillée; à droite, deux religieux debout, dont l'un tient un enfant et l'autre une chaîne, un nègre agenouillé sont groupés autour d'un autel au-dessus duquel apparaît sur une nuée le Christ tenant un agneau dans ses bras. A gauche et à droite du Christ, deux petits anges nus tenant chacun un livre ouvert.

Paroi de droite :

Autel richement décoré, en bronze doré et émaillé.

Au-dessus :

Le Sacré-Cœur. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. ROMAIN CAZES (1870).

Marie Alacoque, vue de face, agenouillée, montre dans le ciel le Christ, robe rouge et manteau bleu, assis sur une nuée et découvrant son cœur. A la droite du Christ, un ange agenouillé, robe blanche et manteau bleu, tient la lance. A sa gauche, un ange également agenouillé, robe blanche et manteau rouge, tient le calice. A la droite de Marie Alacoque, une religieuse debout et un moine agenouillé; à la gauche, un moine debout tenant un lis, et deux femmes à genoux; l'une est vêtue de vert avec manteau rouge, l'autre de jaune, avec manteau bleu.

Quatrième travée :

IV. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Paroi de gauche :

Confessionnal en chêne.

Au-dessus :

Le Songe de saint Joseph. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. EUGÈNE THIRION (1870).

Au premier plan, saint Joseph, vêtu d'une robe jaune, dort sur une couchette; un ange vêtu de bleu pâle lui apparaît, porté sur une nuée, et lui annonce qu'il doit fuir avec l'Enfant Jésus et sa Mère. A l'arrière-plan, la Vierge et Jésus endormis.

Paroi de droite :

Autel riche en bronze doré et émaillé.

Au-dessus :

La Sainte Famille. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. EUGÈNE THIRION (1870).

Fond de paysage. A gauche, saint Joseph, robe verte et manteau jaune, tient l'Enfant Jésus, debout sur une roche. A droite, la Vierge assise, vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu, tient une quenouille et regarde Jésus. Au-dessus, dans des nuées, petits anges nus dont deux tiennent la croix

BAS COTÉ DROIT.

Première travée.

I. CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

Paroi de gauche :

Autel en chêne sculpté avec candélabres et grille de communion également en chêne sculpté.

Au-dessus :

Les Ames du Purgatoire. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. Pierre-Nicolas Brisset (1875).

Sept figures, symbolisant des âmes; deux jeunes filles debout, vêtues et voilées de blanc, un homme agenouillé, couvert d'un manteau rouge, un vieillard, une femme âgée et deux autres personnages vus de dos, sont groupés autour d'un abîme rempli de flammes, au milieu desquelles on aperçoit des âmes implorant leur grâce. Dans le haut, trois âmes rachetées s'élèvent vers le ciel.

Paroi de droite :

La Mise au tombeau. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. Pierre Brisset (1875).

Fond de paysage, effet de nuit. Deux hommes portent le Christ sur un linceul; ils commencent à descendre les marches du sépulcre précédés par un autre homme, vêtu de bleu avec manteau rouge, portant une torche. Un quatrième personnage les suit, tenant un linceul. A droite, un homme agenouillé contre un bloc de marbre. Dans le fond, on aperçoit la Vierge soutenue par saint Jean, et deux vieillards.

Les peintures historiques de cette chapelle ont été exécutées aux frais de la fabrique. La Ville a pris à sa charge les travaux d'ornementation et les autres frais accessoires.

Deuxième travée.

I. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Paroi de droite :

Autel provisoire.

Au-dessus :

Saint Vincent de Paul ramenant des galériens à la foi. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. Lecomte-Dunouy. Salon de 1876 (nº 1241).

Saint Vincent de Paul, debout sur les marches d'un escalier, prêche l'Évangile à des galériens couverts de haillons, assis ou agenouillés autour de lui. Au premier plan, un galérien nu dort, couché sur la première marche; il est à peine couvert par une draperie rouge. En arrière, soldats et gardiens. Dans le haut, apparition céleste; la Vierge, assise sur un trône, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus bénissant. A sa gauche, chœur d'anges; à sa droite, saint Jean-Baptiste, assis sur une nuée; derrière, saint Vincent, et accoudé sur la rampe en pierre de l'escalier, un ange tenant un calice.

Paroi de droite :

Saint Vincent de Paul secourant les habitants de la Lorraine, après la guerre de 1637. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. Lecomte-Dunouy. — En cours d'exécution.

Au premier plan, une femme agenouillée élève son enfant vers saint Vincent de Paul A côté d'elle, groupe de mendiants; un moine, un pèlerin, un soldat demandent des secours. Le saint debout, accompagné de deux dames de la cour, distribue des pains. Au fond, des prêtres portent un malade couché sur une civière, et plus loin, sous une voûte, un prêtre soutient un soldat blessé. Dans le haut du tableau, deux anges aux ailes déployées tiennent une banderole portant cette inscription : Lorraine 1637. Derrière eux, le Christ sur un nuage.

Troisième travée.

III. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Paroi de droite :

Sainte Geneviève distribuant des vivres pendant le siége de Paris par Clovis. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. Félix Barrias (1876-77).

La sainte, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu, la tête voilée de lin et entourée d'un nimbe, est debout sur un bateau chargé de vivres que des hommes du peuple, dont le torse nu émerge de l'eau, poussent vers le rivage où s'élève une colonne de marbre surmontée d'une croix. De la main droite, la sainte indique le ciel à la multitude prête à l'adorer; de l'autre, elle lui présente un pain. Deux personnages également dans l'eau lui rendent hommage, et l'un d'eux baise le pan de son manteau. Derrière elle, plusieurs embarcations chargées de vivres, dont la plus rapprochée est conduite par un marinier qui s'amarre au bateau de la sainte. Au-dessus d'elle, un ange aux ailes bleues, vêtu d'une longue robe jaune, reprend son vol vers le ciel. Dans le fond du tableau, une procession passe sur un pont de pierre.

Paroi de gauche :

La Foule en prière devant le tombeau de

sainte Geneviève. — Peinture sur toile. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. Félix Barrias (1876-77).

La châsse de la sainte, entourée d'une grille, couverte de couronnes, est offerte, dans une chapelle, à l'adoration publique. Au-dessus de la châsse, la sainte, vêtue comme dans le tableau précédent, apparaît agenouillée sur un nuage. Au premier plan, une femme richement vêtue et la tête voilée est étendue sur un brancard, et soutenue par une jeune fille agenouillée. Elle tend les bras vers la châsse qu'une autre jeune fille s'efforce de toucher avec un linge. Derrière le brancard, à gauche, un homme coiffé d'un capuchon noir et plusieurs femmes prient à genoux. Un paralytique touche la châsse de sa main malade. Derrière lui, un pèlerin fait brûler un cierge. A droite, plusieurs personnes agenouillées près de la grille. Un prêtre vêtu d'une chasuble rouge et le front ceint d'un voile noir porte le ciboire et s'incline en passant devant la châsse. Un enfant de chœur le suit avec un cierge allumé. Dans le fond du tableau, une femme élève dans ses bras son enfant malade. Le sol est jonché de fleurs.

Quatrième travée.

IV. CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Paroi de gauche :

Autel richement décoré, en bronze doré et émaillé.

Au-dessus :

Mort de saint Denis. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. François-Désiré Laugée (1870).

Le saint, mitre violette et robe lilas, est agenouillé devant le billot, les bras et la tête tendus vers le ciel. Près de lui, un prêtre païen, vêtu de blanc, lui montre une idole. Derrière, on voit une civière sur laquelle sont étendus les corps des deux compagnons de saint Denis. Le bourreau, assis sur cette civière, regarde le proconsul romain, qui, placé sur son trône, donne l'ordre de tuer le saint. Dans le fond, derrière le trône du proconsul, des assistants.

Paroi de droite :

Confessionnal en chêne.

Au-dessus :

Saint Denis portant sa tête. — Peinture sur toile marouflée. — H. 4m,85. — L. 2m,80. — Par M. Laugée (1870).

Quatre anges, vêtus de bleu et tenant des palmes, portent un dais sous lequel marche saint Denis, vêtu comme dans la composition précédente, et tenant sa tête contre sa poitrine. L'artiste a indiqué sur les épaules du saint l'image de la tête dans une gloire. De petits anges soulèvent les draperies latérales du dais. Dans le haut, le Saint-Esprit dans une gloire, groupe d'anges. A gauche et à droite, on aperçoit des assistants.

Les huit chapelles latérales sont éclairées chacune par deux grandes fenêtres à meneaux en pierre, garnies de vitraux d'ornements de couleur, exécutés par MM. Nicod et Oudinot (1864).

CHŒUR.

Élevé de dix marches au-dessus du sol, le chœur se présente avec deux tribunes, sous lesquelles le public peut circuler pour se rendre à la chapelle de la Vierge, située derrière le chœur.

Ces tribunes sont supportées chacune latéralement par cinq colonnes en stuc imitant le marbre vert; le stylobate est assez élevé pour recevoir l'adossement des stalles.

Sur les plates-formes éclairées comme les autres travées de l'édifice par une double fenêtre à meneaux en pierre, les chantres et les chœurs prennent place dans les solennités du culte. L'orgue d'accompagnement se trouve sur la tribune de droite.

MAITRE-AUTEL.

Le maître-autel, en cuivre doré, a été exécuté par M. Poussielgue. La table d'autel est supportée par cinq arcades ajourées et séparées par des pilastres ornés. Le retable, également en cuivre doré, est décoré par des panneaux colorés sur fond d'or. Quatre anges exécutés sur les modèles de M. Charles Gauthier, sculpteur, complètent la décoration de cette partie de l'autel. L'exposition placée au-dessus du tabernacle se compose de quatre arcades supportées par des colonnes en forme de balustres. Elles sont surmontées d'un dôme portant la croix, et flanquées aux quatre angles de figures ailées, exécutées sur les modèles de M. Charles Gauthier.

Les stalles, très-sobres d'ornements sculptés, sont au nombre de douze; elles sont en chêne poli.

L'appui de communion est en fer forgé rehaussé de dorures.

Travée de gauche.

Tympan de la voûte :

Saint Hilaire. — Peinture sur fond or. — Par M. Jobbé-Duval (1864-66).

Le saint est assis, vêtu d'une robe bleue et d'un manteau rouge.

Pénétrations :

L'Éloquence et l'Envie. — Peinture sur fond or. — Par M. Jobbé-Duval (1864-66).

L'Éloquence, vêtue d'une robe bleue et d'un manteau rouge, assise à gauche d'un autel, étend le bras pour se défendre de l'Envie qui, assise de l'autre côté, robe lilas et manteau verdâtre, cherche à la frapper d'un poignard. De la main gauche, l'Envie tient des serpents.

Travée de droite.

Tympan de la voûte :

Saint Épiphane. — Peinture sur fond or. — Par M. Félix Barrias (1864-66).

Le saint, assis, vêtu d'une robe grise avec ceinture rouge et manteau bleu, tient un manuscrit déroulé.

Pénétrations :

L'Aumône et la Pauvreté. — Peinture sur fond or. — Par M. Félix Barrias (1864-66).

L'Aumône, robe verte, voile gris et manteau rouge, assise à gauche d'un autel, tend une bourse à la Pauvreté, vêtue de gris et voilée de noir, assise de l'autre côté et tenant un enfant.

La surface des tympans et des pénétrations de la voûte, décorés par MM. Jobbé-Duval et Barrias, est, pour chaque artiste, de 140 mètres.

Le fond du chœur est formé dans la partie supérieure par un arc parallèle à celui qui surmonte la tribune des orgues. Cet arc est décoré de peintures sur fond or.

Au sommet :

La Trinité.

Dieu le Père, assis sur un trône, s'appuie sur le Christ, assis à sa droite, et sur un personnage symbolisant le Saint-Esprit, assis à sa gauche.

A gauche et à droite :

Groupes d'Anges adorateurs.

Dans la retombée de l'arc, à gauche :

L'Extrême-Onction.

Dans la retombée de droite :

Le Baptême.

Peintures par M. Félix Barrias (1865).

Surface du tympan, 50 mètres.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Paroi de gauche :

L'Assomption. — Peinture sur toile marouflée. — H. 7m. — L. 2m,50. — Par M. Élie Delaunay (1864).

Les disciples, groupés autour d'un sépulcre rempli de roses et de lis, contemplent la Vierge vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu, qui est enlevée au ciel par deux anges.

A l'étage inférieur :

Isaïe et Jérémie. — Peinture sur toile marouflée. — H. 2m,50. — L. 1m. — Par M. Élie Delaunay.

Isaïe, vêtu de rouge, tient un manuscrit qu'il déroule. Ézéchiel, vêtu de vert, avec un manteau bleu, tient un manuscrit de la main droite, et montre le ciel de la main gauche.

Paroi de droite :

La Présentation au temple. — Peinture sur toile marouflée. — H. 7m. — L. 2m,50. — Par M. Émile Lévy (1864).

La Vierge enfant, vêtue de blanc, monte les marches de l'autel. Derrière elle, saint Joachim et sainte Anne. Le grand prêtre, debout sur les degrés, reçoit la Vierge. A ses côtés, trois jeunes lévites et assistants. Dans le haut, deux anges, dont l'un tient une banderole et l'autre des roses et une branche de lis.

Au-dessous :

Daniel et David. — Peinture sur toile marouflée. — H. 2m,50. — L. 1m. — Par M. Émile Lévy (1864).

Daniel, vêtu d'une robe jaune avec voile bleu et manteau brun, marche appuyé sur un lion.

David, couronne en tête, manteau rouge et bleu, joue de la harpe.

L'autel est en pierre, avec colonnes en marbre.

Au-dessus :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — Statue. — Marbre. — Par M. Paul Dubois (1866).

VITRAUX.

Chaque travée de la nef est éclairée, dans la partie haute, par une fenêtre double à meneaux en pierre, garnie de vitraux d'ornements de couleur, exécutés par M. Oudinot.

La chapelle est éclairée, au rez-de-chaussée, par trois fenêtres garnies de vitraux en grisaille, et à l'étage des tribunes, par trois fenêtres élancées, comportant chacune six sujets.

Fenêtre de gauche :

Naissance de la Vierge.
Annonciation.
Songe de Joseph.
Mariage de la Vierge.

Fenêtre de droite :

L'Éducation du Christ.
Jésus chez les Docteurs.
Les Noces de Cana.
La Mise au tombeau.
La Descente du Saint-Esprit.
La Mort de la Vierge.

Fenêtre du milieu :

Joseph et Marie chassés de l'hôtellerie.
Le Christ dans la crèche.
L'Adoration des bergers.
L'Adoration des mages.
La Fuite en Égypte.
Le Massacre des Innocents.

Ces verrières, exécutées par M. Oudinot (1864), mesurent 7 mètres de hauteur sur 2 mètres de largeur.

La voûte de la chapelle de la Vierge est décorée d'arabesques sur fond bleu.

Toute la peinture décorative de l'église a été exécutée par M. Denuelle (1864).

CRYPTE.

Au-dessous de la chapelle de la Vierge et du chœur, la crypte, destinée aux catéchismes, complète l'édifice, avec l'intérieur duquel elle communique par des escaliers établis à l'extrémité des bas côtés.

La décoration de cette partie du monument est simple; des caissons à moulures accentuées, en pierre, ornent la voûte, à l'exception de celle de la chapelle du milieu, soutenue par des arcs déterminant des nervures. La pierre est partout apparente.

La crypte est éclairée par de petites baies grillagées, à hauteur du sol, qui se retrouvent d'ailleurs, sur les façades latérales, dans les axes de chaque travée, pour ajourer les magasins de débarras ménagés dans les soubassements, au-dessous des chapelles latérales.

La Ville de Paris a fait frapper une médaille commémorative de la construction de l'église de la Trinité. Les coins de cette médaille ont été exécutés par M. Valentin Borrel (1868).

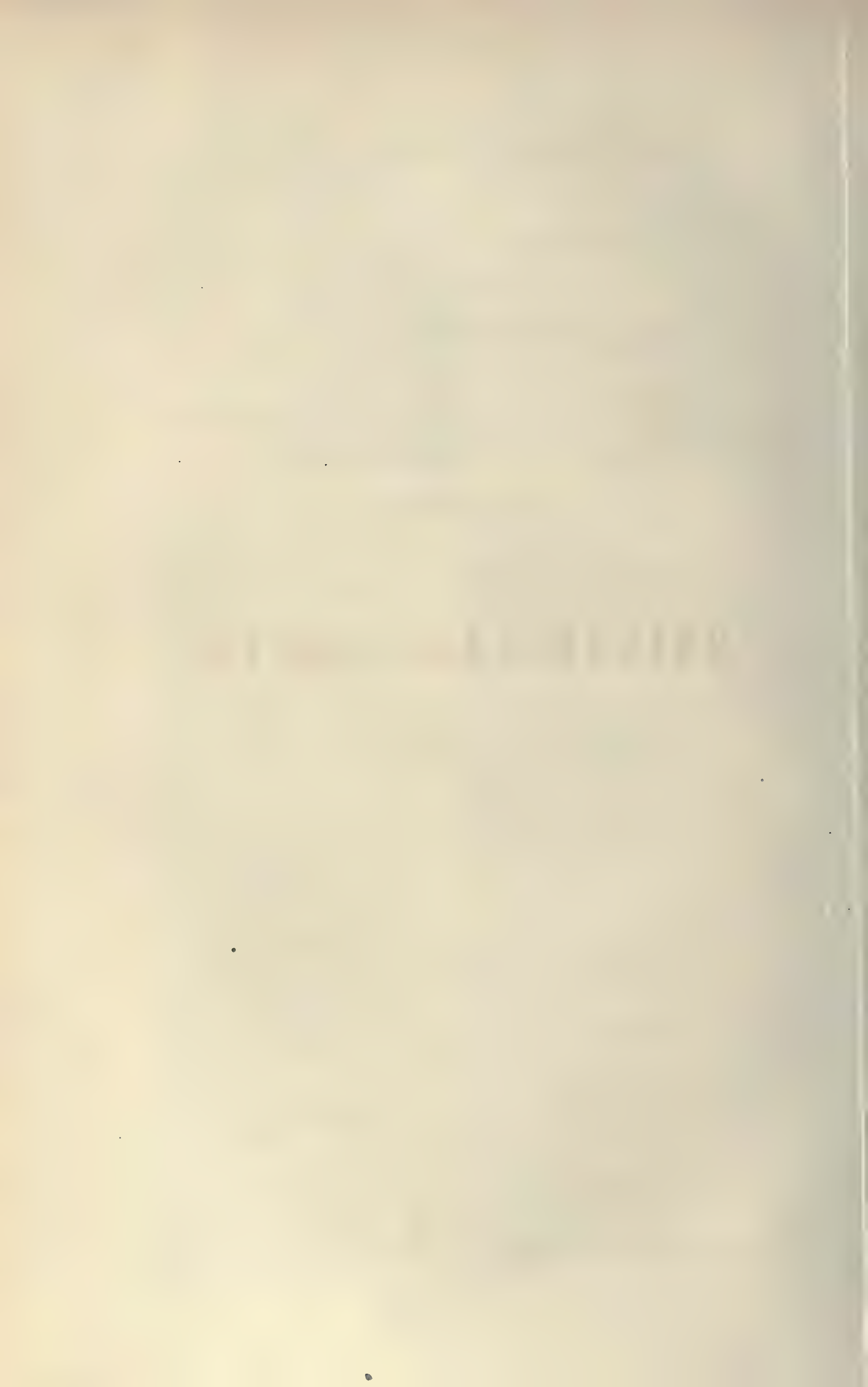
L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 20 janvier 1877.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.



ÉGLISE

DE

SAINTE-MARGUERITE



ÉGLISE

DE SAINTE-MARGUERITE

Histoire. — *L'église de Sainte-Marguerite a remplacé une humble chapelle élevée en 1625, par le curé de Saint-Paul, Antoine Fayet, sur un terrain donné par Jean* de Vitry, *seigneur de Reuilly. On ne possède que de rares informations sur cette construction primitive ; on sait néanmoins qu'elle présentait la forme d'une croix et qu'elle avait seize toises de longueur : la largeur de l'édifice, mesurée dans la croisée, était de neuf toises seulement. Antoine Fayet fut enterré le 9 février 1634 dans la chapelle qu'il avait fondée et qui ne fut longtemps qu'une succursale de Saint-Paul. Quelques travaux furent exécutés après sa mort. On construisit en 1637 et en 1638 une sacristie et un presbytère. C'est pour cette première chapelle que Charles Alphonse* Dufresnoy *peignit, en 1656,* la Sainte Marguerite en prison, *conservée aujourd'hui au musée du Louvre.*

L'église actuelle fut construite ou, pour mieux dire, agrandie sous Louis XIV. En 1669, on augmenta la nef de deux bas côtés, et bientôt après on allongea l'église de sept toises. Dans le volume qu'ils publièrent en 1758, sous le titre : Plan topographique et raisonné de Paris, *les graveurs* Pasquier *et* Denis *nous apprennent qu'elle fut terminée en 1678. Le chœur et le grand autel ne furent cependant décorés que l'année suivante.*

Le nom de l'architecte qui dirigea ces travaux n'est point connu, et, d'après le caractère modeste qu'il a donné à son œuvre, on est autorisé à penser qu'il n'avait à sa disposition ni beaucoup de génie, ni beaucoup d'argent.

En 1703, les marguilliers firent construire, à l'extrémité du transept gauche, la chapelle de la Communion qui fut décorée par Louis de Boullongne.

L'église fut déclarée paroissiale en 1712, lorsque le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, sépara le faubourg Saint-Antoine de la paroisse de Saint-Paul. Un lien étroit continua néanmoins de subsister entre les deux églises. « Le curé de Saint-Paul, disent les écrivains du dix-huitième siècle, est le maître d'aller, tous les ans, le jour de Sainte-Marguerite, officier en personne dans cette église et de partager les offrandes et honoraires avec le curé de cette paroisse. »

Le premier curé de Sainte-Marguerite fut un artiste. Jean-Baptiste Goy *avait été sculpteur avant d'être prêtre, mais il sut concilier ses nouvelles fonctions avec les travaux du peintre, et il fit plusieurs tableaux pour son église, entre autres une* Cène *et une* Prédication de Jésus au désert, *qui ont disparu. S'il en faut croire l'auteur du* Dictionnaire pittoresque, *Jean-Baptiste* Goy *« a considérablement augmenté les bâtiments de l'église*[1] *». Il a fait bâtir en 1724 la chapelle de la Vierge, reconstruire le chœur, le presbytère et les charniers. Il mourut en 1738.*

Malgré le zèle de Jean-Baptiste Goy, *l'église de Sainte-Marguerite était moins*

[1] Hébert, *Dictionnaire pittoresque et historique*, 1766, t. I, p. 305.

un monument qu'une construction. La pauvreté du plan primitif ne permettait que quelques embellissements de détail. En 1764, *l'église s'enrichit d'une chapelle consacrée aux Ames du Purgatoire, et qui forme saillie sur le côté gauche de l'édifice. Cette chapelle fut élevée par l'architecte Victor* Louis.

Sainte-Marguerite fut comprise parmi les paroisses conservées par la loi du 4 *février* 1791. *Devenue, pendant la période révolutionnaire le* Temple de la Liberté et de l'Égalité, *elle fut rendue au culte le* 9 *floréal an XI.*

L'église a perdu en partie les statues et les peintures, peu nombreuses d'ailleurs, qui la décoraient autrefois; mais les œuvres enlevées ou détruites ont été remplacées par des œuvres nouvelles et par des richesses provenant des églises supprimées.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église a la forme d'une croix. Elle se termine par un mur droit, sans abside. La façade n'est elle-même qu'une haute muraille qui, sous le règne de Louis XVIII, a été enrichie de quatre pilastres simulés.

Trois portes, deux petites et une grande, donnent accès dans la nef.

La toiture est surmontée d'un campanile rectangulaire.

L'église n'est véritablement isolée que de deux côtés : la façade, qui s'élève sur la rue Saint-Bernard, et le côté gauche qu'entoure une sorte de préau, reste d'un ancien cimetière, planté de quelques arbres. Un passage, ouvert sur la rue de Charonne, permet d'apercevoir, au-dessus d'un mur de clôture, la façade postérieure de l'église.

A droite, l'édifice est presque complétement caché par un enchevêtrement confus formé de maisonnettes, de cours intérieures et du presbytère.

En pénétrant par une allée, on entrevoit au chevet de la chapelle de la Vierge :

La Madone tenant l'Enfant Jésus. — Bas-relief. — Pierre.

Ce bas-relief, qui n'est pas mentionné dans les descriptions anciennes, date du commencement du dix-huitième siècle; il pourrait être l'œuvre du curé Jean-Baptiste Goy.

INTÉRIEUR

NEF.

Contre le mur intérieur de la façade, à gauche :

Le Christ descendu de la croix. — Tableau sur bois. — H. 2m,12. — L. 2m,16. — Par Francesco de Rossi, dit le Salviati.

Au centre de la composition, le cadavre du Christ soutenu par Joseph d'Arimathie. On reconnaît aisément dans ce personnage le roi Henri II, tel qu'il était aux dernières années de son règne. Derrière Joseph d'Arimathie, saint Jean, dont on ne voit que la tête penchée. A droite, la Vierge, vêtue d'une robe bleue. Au premier plan, à gauche, la Madeleine prosternée, ou, pour mieux dire, étendue à terre, soulève d'une main l'un des pieds du Sauveur et contemple sa blessure. Autour du groupe principal, douze autres figures, soldats, disciples ou saintes femmes. Fond de paysage.

Le Christ descendu de la croix est, à n'en pas douter, le tableau « sur bois » que Salviati avait peint pour décorer la chapelle d'Orléans à l'église des Célestins. Il l'exécuta pendant son séjour en France, c'est-à-dire entre 1554 et 1556. Les annotateurs de Vasari avaient entendu parler de ce tableau, mais ils le croyaient perdu. « *Sembra smarrito* », écrivaient-ils en 1856. L'œuvre est aujourd'hui retrouvée.

Gravée au trait dans les *Annales du musée* de Landon (t. IV, p. 57), la *Descente de croix* de Salviati a été restaurée, en 1876, par M. Charles Maillot.

Contre le mur intérieur de la façade, à droite :

Le Massacre des Innocents. — Tableau sur bois. — H. 3m,40. — L. 2m. — Fin du dix-septième siècle.

Ce tableau, curieux mélange des procédés de l'école flamande et du style italien de la décadence, pourrait être attribué à Luca Giordano.

La nef est à six travées formées par des arcades légèrement surbaissées et supportées par des piliers rectangulaires.

A l'entrée, à gauche :

Sainte Amélie faisant l'aumône. — Groupe. — Plâtre. — H. 1m,60. — Par Jean-Baptiste-Joseph Debay le père.

La sainte, debout, en costume du moyen âge, vient de détacher un de ses bracelets, et elle le donne à une mendiante. Auprès de la pauvresse, un enfant.

Exposé au Salon de 1843 (no 1421), et donné par la Ville de Paris, en 1844.

Vis-à-vis, à droite :

Le Martyre de sainte Marguerite. — Groupe. — Plâtre. — H. 1m,80. — Par M. Hippolyte Maindron.

La sainte est agenouillée, elle prie; debout devant elle, le bourreau va lui trancher la tête.

Exposé au Salon de 1838 (no 1900). Don de l'auteur.

CHAIRE.

La chaire, dont les descriptions anciennes ne font pas mention, et qui provient sans doute d'une autre église, est un bon travail français de la fin du dix-septième siècle; elle est décorée de quatre sujets :

Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert. — Bas-relief cintré. — Bois. — H. 0m,60. — L. 0m,40.

Prédication de saint Paul. — Bas-relief cintré.—Bois.— H. 0m,60.— L. 0m,40.

Le Sermon sur la montagne. — Bas-relief cintré. — Bois. — H. 0m,60. — L. 0m,40.

Prédication de saint Pierre. — Bas-relief cintré.— Bois.— H. 0m,60.— L. 0m,40.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Le Baptême de Jésus-Christ. — Toile. — H. 3m,80. — L. 2m,95. — *Signé :* L. Fleury. 1850.

Le Christ, debout, et les pieds baignés par l'eau du Jourdain, reçoit le baptême des mains de saint Jean-Baptiste, placé sur un rocher au bord de la rivière. Au premier plan, un ange agenouillé et vêtu de blanc. A droite, dans le lointain, quelques figures épisodiques. Fond de paysage.

BAS COTÉ DROIT.

Saint Louis visitant ses soldats attaqués de la peste. — Toile. — H. 2m,60. — L. 3m,27. — Par Gassies.

Ce tableau, exposé au Salon de 1822 (no 546), provient de l'église Saint-Louis d'Antin.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINTE-MARGUERITE.

Au fond, sur l'autel :

Sainte Marguerite. — Statue. — Marbre des Pyrénées. — H. 2m,10. — Par Charles-François Leboeuf Nanteuil.

Exposée au Salon de 1827 (no 1162), cette figure a été donnée la même année à l'église, par la Ville de Paris.

A gauche, entre les fenêtres, trois tableaux :

Le Christ portant sa croix. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,60. — École française. — Dix-septième siècle.

Vêtu de rouge, le Christ succombe sous le poids de la croix. Au fond, des fabriques dans le style de Poussin.

Sainte Marguerite. — Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,10. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Ce tableau paraît être une ancienne bannière qui, reportée sur une toile nouvelle, a été agrandie.

Le Christ lavant les pieds aux apôtres. — Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,10. — École française. — Commencement du dix-huitième siècle.

Ce tableau est sans doute l'esquisse d'une vaste composition. Il est attribué à Charles Lafosse, par le décret du 25 février 1811.

Près de l'autel, à gauche :

Apothéose de saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,80. — École française. — Fin du dix-huitième siècle.

Le saint monte au ciel, porté par des anges.

De l'autre côté de l'autel :

Saint Ambroise présentant à Dieu la lettre de Théodose.— Toile.— H. 2m,10. — L. 1m,80. — Par Louis Lagrenée. (Salon de 1765.)

L'évêque est agenouillé devant un autel Derrière lui, un jeune diacre tient une mitre. Au fond, trois autres personnages.

C'est à propos du *Saint Ambroise* de Lagrenée que Diderot a écrit : « Le sujet est froid, et le peintre aussi. »

A droite, sur le mur faisant face aux fenêtres, trois tableaux :

Saint Vincent de Paul donné pour Supérieur aux Dames de la Visitation, par saint François de Sales. — Toile. — H. 3^m,40. — L. 1^m,70. — Par Jean Restout.

Les deux saints sont debout, au milieu d'une assemblée de religieuses et de grandes dames en costume du temps de Louis XIII. Une des Visitandines est agenouillée. Au dernier plan, derrière saint Vincent de Paul, une religieuse.

Signé : Restout. 1732.

Comme les autres compositions relatives à l'histoire de saint Vincent de Paul, que nous aurons à décrire, le tableau de Jean Restout a fait partie d'une série de peintures qui furent placées, en 1732, chez les Pères de Saint-Lazare. Ces peintures sont mentionnées par Dargenville; nous leur avons rendu la désignation qu'elles portaient au dix-huitième siècle.

Sainte Marguerite chassée par son père. Toile. — H. 3^m,60. — L. 4^m,25. — Par Pierre-Antoine-Augustin Vafflard.

La sainte, vêtue d'une robe jaunâtre, est debout au milieu de la composition. Elle quitte la maison paternelle, les yeux fixés sur le ciel où elle voit apparaître une croix rayonnante. Derrière elle, son père qui la maudit. Des bergers et des paysannes entourent la sainte, et semblent vouloir la retenir. Au fond, le portique d'une maison de style grec, et les lointains d'un paysage.

Signé : Vafflard.

Tableau exposé au Salon de 1817 (n° 731), et donné par la Ville de Paris.

Saint Vincent de Paul présentant à Dieu les prêtres de sa congrégation et les destinant à prendre soin des soldats. — Toile. — H. 3^m,50. — L. 1^m,70. — Par Baptiste Féret.

A gauche, le saint invoque le ciel, et appelle la bénédiction divine sur les Lazaristes et les Sœurs de charité qui, disséminés sur un vaste champ de bataille, soignent des soldats blessés et relèvent les mourants. Fond de paysage.

Signé, en grandes capitales : Baptiste.

COTÉ DROIT.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Sur l'autel :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — Statue. — Plâtre. — H. 1^m,80. — École moderne.

A gauche de l'autel :

L'Adoration des bergers. — Toile. — H. 2^m,25. — L. 1^m,75. — École française. — Dix-septième siècle.

A droite :

Le Christ descendu de la Croix. — Toile. — H. 2^m,25. — L. 1^m,75. — École française. — Dix-septième siècle.

A gauche, sur la muraille qui fait face aux fenêtres, trois tableaux :

L'Institution des enfants trouvés. — Toile. — H. 4^m. — L. 2^m,90. — Par Louis Galloche.

Saint Vincent de Paul, debout, harangue deux dames assises, auprès desquelles est un petit page, dont le costume est médiocrement historique. Derrière les dames, deux religieuses. Au fond, la foule des jeunes filles vêtues de blanc et de bleu.

Signé : Galloche. 1732.

La Visitation. — Toile. — H. 3^m,95. — L. 2^m,08. — Par Joseph-Benoit Suvée.

Sainte Élisabeth est debout, sur les dernières marches de l'escalier de sa maison. La Vierge, vue de profil, la tête légèrement inclinée, marche vers elle et écoute humblement les paroles de la sainte.

Ce tableau, exposé au Salon de 1781 (n° 146), provient du couvent des Dames de la Visitation, du faubourg Saint-Jacques.

Au-dessous du tableau de Suvée :

Jean-Pierre Haumet. — Buste. — Marbre. — H. 0^m,45. — Par M. Amédée Doublemard. (Salon de 1853, n° 1317.)

J. P. Haumet, curé de Sainte-Marguerite, mort le 23 septembre 1851.

Saint Vincent de Paul prêchant aux pauvres de l'hôpital du nom de Jésus. — Toile. — H. 4^m,20. — L. 3^m,50. — Par Frère André.

Le saint, assis, exhorte une nombreuse assistance. La scène se passe dans l'intérieur d'une église.

L'une des trois fenêtres de la chapelle de la Vierge est décorée par un vitrail moderne représentant la *Salutation angélique*. Au-dessus du groupe formé par la Vierge et par l'ange qui la salue, le Père éternel bénissant de la main droite.

CHŒUR.

Aucune œuvre d'art à signaler dans le chœur.

L'autel est moderne. Style de 1820.

COTÉ GAUCHE.

A l'entrée s'ouvre la chapelle des Morts ou des Ames du Purgatoire, construite en 1764 par Victor Louis, sur un terrain dépendant du cimetière. « On vient », dit Dargenville, en 1765, « de construire dans cette église une chapelle consacrée aux prières et aux sacrifices pour les fidèles défunts. »

La voûte est en plein cintre; elle est décorée de caissons renfermant des rosaces, peintes en grisaille, et imitant la pierre sculptée. L'arc s'appuie de chaque côté sur « deux grands bas-reliefs feints », qui occupent toute la longueur de la chapelle.

L'une de ces peintures, celle de droite, représente :

Jacob expirant au milieu de sa famille.

L'autre, placée à gauche :

Les Funérailles du patriarche.

Ces bas-reliefs simulés sont supportés, de chaque côté, par douze colonnes ioniques qui imitent le marbre blanc. Les entre-colonnements sont occupés par des figures allégoriques qui, ainsi que l'écrit Dargenville, « ont rapport à la brièveté de la vie ». Ces figures, dont des inscriptions latines déterminent la signification, sont au nombre de douze, six à droite et six à gauche.

Une arcade en plein cintre — seule décoration qui ne soit pas simulée dans cette chapelle — s'ouvre dans le mur du fond, derrière l'autel. Elle laisse voir un grand tableau :

Le Passage des âmes du Purgatoire au Ciel. — Toile. — H. 8m,50. — L. 4m. — Par Gabriel Briard.

Des anges viennent chercher les âmes, figurées par des corps, et ils les aident à monter vers les régions célestes.

Cette peinture, aujourd'hui en très-mauvais état, a été exposée au Salon de 1761 (nº 111).

Sur la muraille, interrompue par l'ouverture de l'arcade, deux groupes en grisaille, imitant des sculptures.

A droite :

Les Vertus théologales.

A gauche :

Les Vertus cardinales.

Toutes les peintures de cette chapelle — imitations de statues, de bas-reliefs ou d'ornements en saillie — sont de Brunetti fils. Elles ont été restaurées en 1846 par Pierre-Charles Cicéri.

Derrière l'autel, les restes du tombeau d'Antoine Fayet, qui fut enterré, sous le règne de Louis XIII, dans l'ancienne chapelle de Sainte-Marguerite.

Une table de marbre noir, supportée par quatre anges de marbre blanc, symétriquement disposés, un genou en terre. Travail très-grossier, du commencement du dix-septième siècle. La statue de Fayet, qui était couchée sur la table de marbre noir, a disparu.

M. de Guilhermy raconte que ce monument fut enterré dans le sol du chœur, vers 1737, à cause de la nudité des anges de marbre blanc. Il aurait été exhumé quelques années avant 1855 [1].

CHAPELLE DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-JOSEPH.

Au-dessus de la porte extérieure de cette chapelle :

Le Christ en croix. — Toile. — H. 3m,50. L. 2m,40. — École de Lebrun. — Dix-septième siècle.

Le Christ crucifié vient d'expirer; à gauche, au pied de la croix, la Vierge et saint Jean; à droite, deux saintes femmes. Au bas du tableau, les armoiries du donateur.

Dans l'intérieur de la chapelle, trois tableaux. Au-dessus de la porte :

Une scène de la vie de saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 4m,10. — L. 3m,20. — Par Frère André.

A droite, Anne d'Autriche est assise; un page soutient les plis de son manteau. Saint Vincent de Paul est debout, et présente à la reine une religieuse — sans doute madame Legras — qui tient à la main un parchemin, l'acte d'institution des Filles de la Charité. Derrière ce groupe, deux religieuses.

[1] *Itinéraire archéologique de Paris*, p. 214.

A gauche, sur la muraille qui fait face aux fenêtres :

L'Assomption. — Toile. — H. 1m,40. — L. 2m,10. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Sainte Famille. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,40. — Copie d'après un maître flamand.

Sur l'autel :

Saint Joseph. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,80. — Travail moderne.

COTÉ DROIT.

Au-dessus de la porte de la sacristie :

Les Israélites dans le désert. — Toile. — H. 3m,45. — L. 2m,30. — Par M. JEAN GIGOUX (1856).

Au premier plan, des femmes sont étendues sur le sable. Au fond, Moïse, debout dans le désert.

La Pentecôte. — Tableau cintré. — H. 3m,45. — L. 2m,30. — Par CHARLES GLEYRE.

Vêtue d'une robe bleue, la Vierge est assise sur un trône. Au-dessus de sa tête, le Saint-Esprit dans une gloire. Les apôtres, les uns debout, les autres agenouillés, sont rangés autour de la Vierge.

Dans ses *Portraits d'artistes* (1853, p. 255), Gustave Planche raconte que ce tableau, commandé à GLEYRE par la Préfecture de la Seine, était presque terminé en 1851. Cette peinture a figuré en 1875 à l'exposition organisée par la Ville de Paris, dans les salles de l'École des Beaux-Arts.

DERNIÈRE TRAVÉE
(derrière le chœur).

L'église, nous l'avons dit, se termine par un mur droit. Dans la partie inférieure de la muraille s'ouvraient deux fenêtres, qui ont été aveuglées, il y a quelques années, par suite de la construction de deux autels.

A gauche, l'autel de Saint-Fiacre; sur l'autel :

Saint Fiacre. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,75. — Travail moderne.

A droite, l'autel de Saint-Vincent de Paul; au-dessus de l'autel :

Saint Vincent de Paul. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,75. — Travail moderne.

Entre ces deux autels, dans l'axe du chœur :

Le Christ descendu de la croix. — Fragments du monument qui décorait à Saint-Landry le tombeau de Catherine Duchemin, femme de Girardon, morte en 1698. — Groupe. — Marbre blanc appliqué sur une muraille peinte en noir. — H. 4m,50. — L. 3m,10. — Sculptures exécutées en 1705, par EUSTACHE NOURRISSON et ROBERT LE LORRAIN, d'après les modèles de GIRARDON, leur maître.

Le cadavre du Christ, presque en demi-relief, est étendu sur un rocher, la tête penchée sur la poitrine, une jambe pendante et formant saillie; au second plan, à droite, la Vierge douloureuse appuyant un genou sur le roc. Derrière ce groupe, une grande croix et cinq petits anges aux attitudes désolées.

Une inscription, placée au bas de cette décoration, rappelle que les éléments qui la composent ont été réunis et rétablis en 1817, par les soins de l'architecte GODDE. Ces fragments ont été quelque temps conservés au Musée des monuments français (n° 321 du catal. de l'an VIII). La restauration exécutée par l'architecte moderne a modifié assez sérieusement le caractère du monument primitif. A Saint-Landry, le Christ, la Vierge et les anges s'enlevaient sur un fond de marbre de couleur. L'ensemble de la composition reposait sur un grand sarcophage de marbre vert d'Égypte.

La sacristie ne renferme aucune œuvre d'art, et l'église de Sainte-Marguerite ne possède qu'un vitrail, celui dont il a été parlé dans la description de la chapelle de la Vierge.

Ont été attribués à l'église de Sainte-Marguerite par décret du 25 février 1811 les tableaux suivants :

1. *Le Christ au tombeau.* — Toile. — H. 2m,12. — L. 2m,16. — Par SALVIATI.
2. *La Cène.* — Toile. — H. 1m,44. — L. 2m,42. — Par LAFOSSE.
3. *Saint Ambroise.* — Toile. — H. 2m,54. — L. 1m,90. — Par LAGRENÉE.
4. *Une Sainte Famille.* — Cuivre. — H. 0m,62. — L. 0m,45. — École allemande.

5. *La Visitation de la Vierge.* — Toile. — H. 3m,95. — L. 2m,08. — Par Suvée.

En dressant l'inventaire qui précède, nous avons retrouvé les tableaux portant les numéros 1, 2, 3 et 5. Nous ferons remarquer en passant que les pièces annexées au décret du 25 février 1811 fournissent, à côté d'indications précieuses, des renseignements qu'il est prudent de contrôler. En signalant le *Christ descendu de la croix*, de Salviati, comme un tableau *sur toile*, les auteurs de la liste que nous avons reproduite ont laissé paraître un peu de distraction.

Paul MANTZ,
membre de la commission.

Paris, 10 *février* 1877.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME



ÉGLISE

DE NOTRE-DAME

Histoire. — *Une église existait déjà sur l'emplacement de Notre-Dame à la fin du quatrième siècle. Childebert la fit reconstruire dans des proportions plus grandioses, et Fortunat nous a laissé une poétique description de cette splendide basilique mérovingienne soutenue par des colonnes de marbre, éclairée par des fenêtres vitrées, et toute resplendissante d'ornements. Dans les fouilles pratiquées en* 1847 *sur la place du Parvis, on a retrouvé des fragments de colonnes et un chapiteau de marbre provenant de cette basilique primitive. Ces précieux débris ont été relevés dans la grande salle du palais des Thermes. On a mis à découvert en même temps quelques vestiges de la mosaïque polychrome qui parait cette église du sixième siècle. Le tout a été reproduit avec soin dans la* Statistique monumentale *de M. Albert Lenoir.*

Cette seconde église, du titre de Saint-Étienne, accostée d'un autre édifice, moins considérable, du titre de Sainte-Marie, fut remplacée et unifiée de 1163 *à* 1223 *sous les épiscopats de Maurice et Eudes de Sully, Pierre de Nemours et Guillaume d'Auxerre, par l'admirable édifice que* M. Viollet-Le-Duc *vient de nous rendre dans toute sa splendeur. Des anciennes basiliques de Saint-Étienne et de Sainte-Marie, il ne fut conservé qu'une partie du portail sud actuel (porte Sainte-Anne), qu'Étienne de Garlande, archidiacre mort en* 1142, *avait fait reconstruire peu auparavant, dans le style roman du onzième siècle.*

Voici les dates les plus intéressantes relatives à l'érection de notre cathédrale : 1163, *pose de la première pierre par le pape Alexandre III, alors réfugié en France.* — 1182, *le quatrième jour après la Pentecôte, consécration du maître-autel, par Henri, légat du Saint-Siége.* — 1185, *le patriarche Héraclius officie dans le chœur terminé.* — 1196, *mort de Maurice de Sully, qui laisse cinq mille livres pour la couverture en plomb du chœur.* — *Vers* 1218, *érection de la grande façade occidentale.* — 1223, *à la mort de Philippe-Auguste, le grand portail est achevé jusqu'à la base des tours.* — *Vers* 1235, *achèvement du grand portail, construction des tours et de la galerie à jour qui les relie.*

Suivant le plan primitif des douzième et treizième siècles, l'église n'avait pas de chapelles latérales; elle ne comportait qu'une nef circonscrite par un double bas côté. — *De* 1225 *à* 1240, *un violent incendie détruisit la charpente et endommagea toutes les parties hautes de l'église. Les réparations considérables qu'entraina cet accident furent exécutées dans le style ogival moins sévère de la seconde moitié du treizième siècle. Les fenêtres furent considérablement agrandies pour recevoir de brillantes verrières, et des arcs-boutants à grande portée furent substitués aux arcs-boutants à double volée que l'on trouva sans doute trop lourds et moins élégants.*

Immédiatement après, vers 1245, *on pratiqua entre tous les contre-forts extérieurs une ceinture de chapelles, et, en* 1257, *on dut avancer à leur alignement les pignons*

*des transepts, qui furent alors décorés de magnifiques portails dont l'un, celui du sud, porte la date de son érection et la signature de son architecte, M*e Jean de Chelles. *— De* 1296 *à* 1300 *et années suivantes, l'évêque Simon Matiffas de Buci fit faire les chapelles latérales du chœur et de l'abside. La cathédrale gothique se trouvait ainsi terminée au commencement du quatorzième siècle, car on avait renoncé au projet grandiose de couronner les deux tours de hautes flèches de pierre, — dans le genre du clocher vieux de Chartres, — qui en auraient doublé l'élévation suivant l'intention incontestable de l'architecte primitif.*

Avec le dix-huitième siècle commence l'ère des dégradations. En 1699, *la réalisation, par Louis XIV, du* Vœu de Louis XIII *entraîna la mutilation du chœur, travesti à la moderne avec une magnificence et une élégance relatives qui ne sauraient pourtant excuser ce sacrilége. « Ainsi, de* 1699 *à* 1753, *Notre-Dame perdit ses « anciennes stalles du quinzième siècle, son jubé, toute la clôture à jour du rond-« point, l'antique maître-autel avec ses colonnes de cuivre et ses châsses, tous les « tombeaux du chœur, les vitraux de la nef et des chapelles. Les travaux entrepris « pour consolider l'édifice le dépouillaient aussi de ses moulures, de sa végétation de « pierre, de ses gargouilles, de ses clochetons. » Mais la mutilation la plus grave fut accomplie en* 1771, *sous la direction de* Soufflot. *Pour laisser le passage libre aux cortéges et processions, on supprima le pilier trumeau qui divisait en deux parties la grande porte centrale, et l'on ouvrit, à travers le tympan, sans respect pour le magnifique bas-relief du* Jugement dernier, *l'arc exhaussé de la nouvelle porte. Un vulgaire dallage en damier remplaça les pierres funéraires dont les nefs étaient pavées, etc., etc.*

La Révolution vint arrêter ces restaurations déplorables pour y substituer la destruction pure et simple organisée sous la haute direction des lettrés de la Commune de Paris, présidés par Chaumette. Grâce à son intervention, conservatrice en somme, si l'on dut sacrifier les statues de la galerie des rois ainsi que les gothiques simulacres et effigies religieuses *qui peuplaient les portails, condamnés par un arrêté du mois d'août* 1793, *on put sauver la plupart des sculptures décorant les voussures et tympans considérées comme présentant un certain intérêt au point de vue astronomique, agronomique, voire même alchimique. Chaumette réclama énergiquement leur conservation au nom des arts et de la philosophie, et Dupuis, le savant astronome, appuya ses protestations, auxquelles nous devons le peu qui nous a été conservé des inappréciables trésors d'art de la cathédrale de Paris.*

Notre-Dame, Temple de la Raison en 1794, *rendue au culte en* 1802, *ne fut heureusement l'objet d'aucune restauration importante avant l'époque où des études nouvelles consciencieuses, approfondies, permirent de comprendre et de ressusciter cette architecture improprement appelée gothique, dont le sens et le principe même étaient comme perdus depuis la Renaissance. Cette autre renaissance d'une architecture vraiment nationale formulée par un grand poëte, entreprise par une vaillante école archéologique, eut pour premiers fruits la restauration même de la cathédrale de Paris, entreprise en* 1845 *après un vote solennel des Chambres, et qui vient d'être terminée à la plus grande gloire des deux architectes chargés de cette œuvre colossale, MM.* Lassus *et* Viollet-Le-Duc.

Nous n'avons pas à donner ici une liste même succincte des événements, pompes et cérémonies dont l'église Notre-Dame a été le théâtre, pas plus qu'à décrire les richesses d'art qu'elle possédait et dont elle a été successivement dépouillée ou débarrassée.

On sait que les fameux tableaux votifs connus sous le nom de « Mais Notre-Dame » *se retrouvent en majeure partie au Musée du Louvre et qu'ils ont été inventoriés avec le plus grand soin dans la* Description historique des curiosités de Paris, *publiée par Gueffier en* 1763, *et dans la nouvelle* Description historique des tableaux de l'église de Paris réparés en 1781. *Paris,* 1781, *in-12 de* 48 *pages.*

Nous renvoyons pour les annales de l'église, ses constitutions, la mention des tombes, épitaphes, curiosités, etc., aux ouvrages suivants, outre le livre de GUEFFIER (*prête-nom du chanoine* MONTJOIE) *cité plus haut. — L'abbé* LEBOEUF; *édition Cocheris, tome* 1er. — PIGANIOL DE LA FORCE. *Description de Paris.* — JAC. DU BREUL. *Antiquités de Paris.* — GER. DUBOIS. *Historia Ecclesiæ Parisiensis.* 1690. — CHARPENTIER. *Description de l'église métropolitaine de Paris,* 1767, *in-fol.* (*tome* Ier *seul paru*). — GILBERT. *Description historique de la basilique métropolitaine de Paris. In-8°,* 1821. — LASSUS *et* VIOLLET-LE-DUC. *Monographie de Notre-Dame de Paris. In-fol.,* 1853. — DUBU. *Histoire, description et annales de la basilique de Notre-Dame de Paris. In-8°,* 1854. — *Baron* DE GUILHERMY *et* VIOLLET-LE-DUC. *Description de Notre-Dame et cathédrale de Paris. In-8°,* 1856. — VIOLLET-LE-DUC. *Peintures murales des chapelles de Notre-Dame de Paris, relevées par Maurice Ouradon. In-fol.,* 1867 *et* 1870. — GUST. FAGUIEZ. *Inventaires du trésor de Notre-Dame de Paris, de* 1343 *et* 1416. 1874, *in-8°,* 51 *pages.* — *Procès-verbaux de la spoliation du trésor de Notre-Dame, le* 22 *août* 1792, *par les délégués de la section de la Cité. Manuscrits, bibliothèque de la Ville.*

(*Extraits de la Description de Notre-Dame, par MM.* DE GUILHERMY *et* VIOLLET-LE-DUC.)

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Le plan de Notre-Dame affecte la forme d'une croix latine; deux grandes tours surmontent à l'occident la façade de l'église; au point d'intersection des branches de la croix s'élève une haute flèche.

On entre dans l'édifice par six portes. Trois à la façade occidentale : la grande porte centrale ou du Jugement; celle de la Vierge, à gauche, et de sainte Anne, à droite; deux aux extrémités des bras de croix : celle du Cloître au nord, et celle de saint Marcel au midi; une dernière, du côté septentrional de l'abside : la porte Rouge, qui sert aux chanoines.

FAÇADE OCCIDENTALE.

La façade occidentale se divise en trois parties dans sa largeur, et en quatre étages dans son élévation; les deux tours qui l'accompagnent la dépassent d'une hauteur considérable. Quatre contre-forts en dessinent les grandes divisions verticales. Trois larges portes ogivales, partagées chacune en deux par un pilier trumeau, et surmontées de tympans sculptés, s'ouvrent sous des voussures profondes, peuplées de figures.

Sur chacun des grands contre-forts, à la naissance des voussures, on voit une niche plate, formée de deux colonnes que surmonte une triple ogive avec entablement.

Une niche semblable se trouve en retour d'équerre, du côté de l'ancien archevêché, c'est-à-dire du côté droit. Dans cette niche :

Saint Marcel. — Statue. — Pierre. — H. 2m,80. — Par ARMAND TOUSSAINT.

Saint Marcel, mitre en tête, nimbé, vêtu du costume épiscopal, de l'aube, du manipule et de la dalmatique, tient de la main gauche sa crosse, dont l'extrémité écrase la tête du serpent.

Niche du nord :

Saint Étienne. — Statue. — Pierre. — H. 2m,75. — Par JEAN-LOUIS CHENILLION.

Saint Étienne, tête nue, nimbé, tient de la main gauche un livre; dans la droite, une palme.

Niche du midi :

Saint Denis. — Statue. — Pierre. — H. 2m,80. — Par M. MICHEL-PASCAL.

Saint Denis, mitré et nimbé, porte dans la

main droite une crosse à volute, et de la gauche un livre fermé.

Niche du milieu :

L'Église. — Statue. — Pierre. — H. 2^m,80. — Par M. ALFRED-VICTOR GEOFFROY DE CHAUME.

Elle est placée à gauche ; elle porte la tête haute, couronnée d'un diadème ; elle tient élevés la croix et le calice.

La Synagogue. — Statue. — Pierre. — H. 2^m,75. — Par M. ALEXIS-HIPPOLYTE FROMANGER.

Elle occupe la droite. Le visage baissé, les yeux couverts d'un bandeau, elle laisse tomber sa couronne, les tables de la Loi, et son étendard brisé.

Une double rangée de feuillages sépare l'étage inférieur de la galerie des Rois. Cette galerie est composée de vingt-huit arcs trilobés, portés par des colonnes ; ces ouvertures sont garnies de vingt-huit statues ; treize, du côté nord de la façade, représentent les rois d'Israël ; les autres, ceux de Juda.

Premier arc en partant du côté du nord :

Joachas. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par M. ELMERICH.

Joachaz, couronné, tient son sceptre de sa main gauche, et relève son manteau de la droite.

Deuxième arc :

Jéhu. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par M. ADOLPHE GEOFFROY.

Jéhu tient de la main gauche son manteau relevé ; de la droite, il porte une large épée.

Troisième arc :

Joram. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par M. MICHEL-PASCAL.

Joram écarte de ses deux mains son manteau ; dans la main droite, il tient un sceptre.

Quatrième arc :

Ochozias. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par CHENILLION.

Ochozias, la main gauche placée sur la poitrine, tient un sceptre de la droite.

Cinquième arc :

Achab. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par CHENILLION.

Son manteau est écarté ; il tient le sceptre de la main gauche.

Sixième arc :

Amry. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par M. ELMERICH.

La main gauche d'Amry est relevée sur la poitrine ; la droite tient un sceptre.

Septième arc :

Jambry. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par M. GEOFFROY DE CHAUME.

Jambry, de sa main gauche, tient le bas d'un sceptre, que sa droite, relevée sous son manteau entr'ouvert, presse près du fleuron.

Huitième arc :

Ela. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par CHENILLION.

Son manteau tombe droit, sa main gauche tient le sceptre ; la droite, relevée, tient un bouquet.

Neuvième arc :

Fraasa. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par TOUSSAINT.

La main gauche est relevée ; le sceptre est dans la main droite.

Dixième arc, au droit du contre-fort :

Nadab. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par M. FROMANGER.

Nadab relève son manteau de la main gauche ; un sceptre est dans sa main droite.

Onzième arc :

Jéroboam. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par M. FROMANGER.

Jéroboam, la tête penchée, tient à deux mains son sceptre incliné.

Douzième arc :

Isboseth. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par M. FROMANGER.

Isboseth tient dans sa main gauche le sceptre ; dans la droite relevée, une boule.

Treizième arc :

Saül. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par CHENILLION.

Sa main gauche est relevée ; la droite tient le sceptre.

Quatorzième arc :

David. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,60. — Par M. GEOFFROY DE CHAUME.

David est en tunique ceinte, et porte le manteau royal ; il tient dans sa main gauche une croix ; dans la droite, une large épée nue ; son socle est un lion furieux.

Quinzième arc :

Salomon. — Statue. — Pierre. — H. 3^m,70. — Par M. MICHEL-PASCAL.

Salomon tient son sceptre de la main gauche ; la droite est posée sur la poitrine.

Seizième arc :

Roboam. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Roboam, plein d'énergie, tient son manteau de la main gauche ; dans la droite est le sceptre.

Dix-septième arc :

Abraham. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par Chenillion.

Abraham tient son sceptre à deux mains.

Dix-huitième arc :

Asa. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par Toussaint.

Asa, un sceptre dans la main gauche, tient la droite appuyée sur la hanche.

Dix-neuvième arc :

Josaphat. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par M. Michel-Pascal.

Josaphat, la tête légèrement tournée à droite, tient le sceptre de cette main.

Vingtième arc, au droit du contre-fort :

Joram. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par Toussaint.

La main gauche porte le sceptre sur lequel la droite s'appuie.

Vingt et unième arc :

Ochozias. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par M. Michel-Pascal.

Ochozias a son manteau entr'ouvert qui laisse voir la main gauche posée sur la poitrine ; la droite tient le sceptre.

Vingt-deuxième arc :

Joas. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par M. Fromanger.

Joas, la tête penchée à droite, tient un pan de son manteau de la main gauche ; dans l'autre est le sceptre.

Vingt-troisième arc :

Amasias. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par Chenillion.

Amasias tient avec ses deux mains son sceptre incliné.

Vingt-quatrième arc :

Joatham. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par Toussaint.

La main gauche est cachée sous le manteau ; la droite tient le sceptre.

Vingt-cinquième arc :

Achaz. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par M. Fromanger.

Son sceptre est dans sa main droite à l'aide de laquelle il retient son manteau.

Vingt-sixième arc :

Ézéchias. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par M. Elmerich.

La main gauche tient le sceptre, et la droite est posée près du fleuron.

Vingt-septième arc :

Manassé. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par M. G. Prinssay.

Manassé, de la main gauche relevée, tient son manteau ; de la droite, le sceptre.

Vingt-huitième arc :

Amon. — Statue. — Pierre. — H. 3m,70. — Par Toussaint.

La main droite tient le sceptre incliné ; la gauche tombe en arrière.

Au-dessus de cette galerie s'étend celle de la Vierge ; terrasse à ciel ouvert, balustrade à jour. Au-dessus, cinq grandes figures exécutées en 1854.

Tour du nord :

Adam. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Chenillion.

Adam, complétement nu, soutient sa tête de la main droite ; la main gauche tombe sur la cuisse.

Tour du midi :

Ève. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Chenillion.

Nue également, la main droite posée sur la joue, Ève laisse tomber son bras gauche avec un geste de désespoir.

Au milieu :

La Vierge portant l'Enfant Jésus sur son bras gauche. — Statue. — Pierre. — H. 3m,10. — Par M. Geoffroy de Chaume.

A gauche de la statue de la Vierge :

Ange portant à deux mains un chandelier. — Statue. — Pierre. — H. 2m,65. — — Par M. Fromanger.

A droite de la statue de la Vierge :

Ange portant à deux mains un chandelier. — Statue. — Pierre. — H. 2m,65. — Par Toussaint.

Au troisième étage, deux larges baies éclairent de vastes salles intérieures ; au centre, la grande rose s'ouvre sur la tribune de la nef. Un entablement feuillagé couronne cette troisième partie de la façade.

Ici, les tours commencent à se détacher de la masse. Une arcature à jour, haute et légère, les relie l'une à l'autre ; elle est couronnée par une balustrade garnie d'animaux ; au-dessus, les tours se séparent. Élevés carrément, les angles disparaissent derrière les contre-forts ornés de feuilles et de crochets, et surmontés de gargouilles et de clochetons. Sur chacune des faces, s'ouvrent deux grandes baies ogivales garnies, en arrière, par des abat-son en chêne, recouverts de plomb, dépendants du beffroi.

L'œuvre se termine par une double rangée de grands crochets feuillus, avec corniche rampante, couronnée par une balustrade.

A chaque tour, une petite tourelle recouvre la cage de l'escalier.

Entre les deux tours, il existe une grande cour formant terrasse et appelée cour des Réservoirs. Cette terrasse est revêtue de plomb. Sur le pignon qui clôt le comble :

Ange sonnant de la trompette. — Statue. — Pierre. — H. 1m,75. — Sculpture du treizième siècle.

Dans chacune des deux tours, au-dessus du porche intérieur, existe une vaste salle voûtée ; chacune d'elles contient dans un des angles un escalier de pierre emprisonné dans une tourelle percée à jour.

La tour du nord renferme quatre cloches. Celle du midi renferme le bourdon, qui pèse 13,000 kilogrammes. Donnée en 1400, par Jean Montaigu, qui la nomma Jacqueline, du nom de sa femme, cette cloche fut refondue en 1686, et reçut le nom d'Emmanuel-Louise-Thérèse, en l'honneur du roi Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. La tour du midi renferme en outre une grosse cloche rapportée de Sébastopol, après la guerre de Crimée.

Les beffrois en charpente, auxquels sont suspendues les cloches, ont été exécutés lors de la dernière restauration de l'église.

PORTE CENTRALE

OU DU JUGEMENT.

Adossé au pilier trumeau :

Le Christ enseignant la loi nouvelle. — Statue. — Pierre. — H. 2m,95. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Le Christ est représenté bénissant et portant dans ses mains un livre fermé. Sous ses pieds, le lion et le dragon.

Le soubassement de la statue est de forme pentagonale.

Dans la partie inférieure, sept médaillons en bas-relief, ayant chacun 0m,40 de diamètre.

Premier médaillon à gauche :

La Géométrie.

Une femme voilée, accoudée, tient de la main gauche une planchette; dans sa main droite est un compas, avec lequel elle trace un dessin.

Deuxième médaillon :

La Dialectique.

Une femme assise, voilée, fait un geste explicatif de la main droite; un serpent est enroulé autour de sa taille.

Troisième médaillon :

La Médecine.

Une femme assise, voilée, tient dans ses deux mains une cornue. De chaque côté de son siége deux plantes, le pavot et la digitale.

Quatrième médaillon :

Sur la face principale :

La Théologie.

Elle est représentée par une femme, tête nue, voilée, assise sur un siége, tenant de la main gauche un sceptre, et de la droite des livres ouverts ; au milieu une échelle.

En retour, du côté droit :

L'Astronomie.

Une femme, voilée, tient dans ses deux mains un disque qu'elle montre.

Sixième médaillon :

La Grammaire.

Une femme, voilée, du doigt de la main droite appuyé sur un livre ouvert, enseigne à un enfant qui tient le livre; de la main gauche, la Grammaire tient un paquet de verges.

Septième médaillon :

La Musique.

Une femme frappe avec une baguette sur des clochettes suspendues.

Le trumeau entier avait été détruit sous Louis XIV. Il a dû être refait lors de la restauration dirigée par M. Viollet-Le-Duc. La décoration du soubassement que nous venons de décrire est de M. Geoffroy de Chaume.

Au-dessus, dans les cinq arcatures séparées par des colonnettes et terminées par des tours.

Cinq Prophètes. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0m,48.

Ils tiennent des banderoles dans leurs mains.

De chaque côté, la partie basse du socle est ornée de compartiments en losanges, de rosaces, et de fleurs de lis gravées en creux.

Au-dessus, deux rangées de six bas-reliefs placés dans des médaillons, et deux rangées de six bas-reliefs placés sous une arcature, soit vingt-quatre bas-reliefs.

Les *Vices* occupent les médaillons de la zone inférieure; les *Vertus* sont personnifiées dans la zone supérieure. Des cannelures séparent les médaillons des *Vices;* des groupes de colonnettes, doubles d'un côté, triples de l'autre, soutiennent au-dessus un arc trilobé.

Les douze *Vices* sont figurés par de petites scènes qui les mettent en action.

Les douze *Vertus*, par des femmes assises qui se font reconnaître à leurs attributs [1].

Elles sont toutes posées sur des siéges sans dossier; elles portent de longues robes, et ont la tête couverte d'un voile. Chacune tient un cartouche circulaire sur lequel est figuré en relief l'attribut qui la caractérise.

Des restaurations maladroitement exécutées à la fin du siècle dernier, et des mutilations assez nombreuses, en rendraient l'interprétation difficile, si l'on ne possédait pas sur leur signification des renseignements positifs recueillis dans d'autres églises, d'après des sculptures mieux conservées.

Les médaillons des *Vertus* ont tous 0m,55 de diamètre; les médaillons des *Vices*, 0m,48 de diamètre. Ces sculptures datent du treizième siècle.

A la droite du Christ. Première Vertu :

La Foi.

Une croix remplit l'écusson qu'elle tient avec une attitude respectueuse.

Au-dessous :

L'Impiété ou *l'Idolâtrie.*

Elle est représentée sous la figure d'un homme qui joint les mains et s'agenouille; il adorait une idole ou un démon posé debout sur une colonne et qui a été gratté à la fin du siècle dernier; le démon est remplacé aujourd'hui par un médaillon.

Deuxième Vertu :

L'Espérance.

Les yeux levés vers le ciel, elle a pour attribut un étendard qui flotte sur son écusson.

Au-dessous :

Le Désespoir.

C'est un homme qui se perce de part en part avec son épée.

Troisième Vertu :

La Charité.

La brebis qui donne tout ce qu'elle a, son lait, sa chair, sa toison, sert d'emblème à la Charité.

Au-dessous :

L'Avarice.

Elle est représentée par une femme qui tient une espèce de manchon, et qui s'appuie sur un coffre comme si elle allait tomber.

Autrefois l'Avarice tenait une bourse, et serrait des sacs d'argent dans son coffre-fort. Cette figure a été complétement refaite et modifiée au dix-huitième siècle.

Quatrième Vertu :

La Justice.

La salamandre qui vit dans les flammes est le symbole du juste éprouvé; elle est figurée sur l'écusson de la Justice.

Au-dessous :

L'Injustice.

Une femme, pieds nus, tient dans sa main droite une balance inégale.

Cette figure a été refaite au dix-huitième siècle.

Cinquième Vertu :

La Sagesse ou *la Prudence.*

Sur son écusson, un serpent enroulé autour d'un bâton, comme on représente aujourd'hui le serpent d'airain.

Cette figure a été refaite au dix-huitième siècle.

Au-dessous :

La Folie.

Un homme erre dans la campagne, les vêtements déchirés, les cheveux en désordre, tenant de la main droite une torche, et de la gauche un cornet dont il s'apprête à tirer des sons.

[1] Toutes les fois que, dans l'examen des sculptures des portes de Notre-Dame, nous emploierons les termes de droite et de gauche, nous entendrons désigner la droite ou la gauche du personnage qui occupe la place centrale.

Cette figure a été refaite au dix-huitième siècle.

Sixième Vertu :

L'Humilité.

Elle est représentée ici par un aigle aux ailes déployées ; plus ordinairement, elle est caractérisée par une colombe.

Cette figure a été refaite au dix-huitième siècle.

Au-dessous :

L'Orgueil ou *la Témérité.*

Un homme est emporté par un cheval fougueux qui le jette à terre ; le cavalier, les cheveux épars, s'efforce vainement de rattraper la crinière de sa monture.

Cette figure a été refaite au dix-huitième siècle.

A la gauche du Christ. Première Vertu :

La Force ou *le Courage.*

Une femme assise porte par-dessous sa robe une longue cotte de mailles, la tête est coiffée d'un casque en pointe, avec un voile de mailles, qui encadre tout le visage ; dans sa main droite, une large épée nue ; dans la gauche, un écu sur lequel passe un lion de fine sculpture. Sur le casque se dessine un bandeau avec fleurs de lis au milieu.

Au-dessous :

La Lâcheté.

L'artiste a voulu rendre ce vice ridicule ; la scène qu'il a sculptée est divertissante : un homme se sauve à toute vitesse, en regardant avec effroi en arrière ; il a laissé tomber son épée, dont le fourreau seul lui reste ; c'est un lièvre qui le poursuit. Un oiseau sinistre, la chouette, perchée sur un arbre, ajoute encore à la terreur de ce poltron.

Deuxième Vertu :

La Patience.

Un bœuf occupe l'écusson de la Patience.

Au-dessous :

La Colère.

Elle a les cheveux flottants, et elle s'irrite des représentations d'un moine ; elle va le chasser d'un bâton qu'elle tient à deux mains ; le religieux n'a pour défense que le livre saint qu'il porte sous le bras gauche.

Troisième Vertu :

La Douceur.

Sur son blason est un agneau.

Au-dessous :

La Dureté.

Une femme couronnée, assise sur une espèce de trône, pousse et renverse de son pied gauche un suppliant qui s'agenouille humblement devant elle.

Quatrième Vertu :

La Concorde ou *la Paix.*

Sa main droite déroule une banderole sur laquelle ses yeux semblent lire ; sa gauche tient un cartouche où l'on ne voit plus que les débris d'une branche d'olivier ou d'un lis.

Au-dessous :

La Discorde.

Deux hommes en vêtements courts, et les pieds nus, se battent à coups de poing ; un broc renversé prouve que l'ivresse a causé leur querelle.

Cinquième Vertu :

L'Obéissance ou *la Soumission.*

Elle montre sur son écu le plus docile des animaux, un chameau accroupi.

Au-dessous :

L'Esprit de révolte.

Il est personnifié dans un homme qui se refuse à entendre les exhortations d'un évêque, et qui se retourne pour l'insulter. L'évêque, en chasuble avec mitre basse à double pointe et la crosse, tenait à la main gauche un objet qui a été détruit.

Sixième Vertu :

La Persévérance.

Au centre de l'écusson de la Persévérance on distingue les vestiges d'une couronne suspendue.

Au-dessous :

L'Inconstance ou *l'Indiscipline.*

C'est un religieux qui vient de quitter son monastère ; il retourne la tête avec inquiétude pour voir si personne ne le surveille ; son geste indique qu'il a pris son parti de fuir. Il a laissé dans la cellule ou la chapelle qu'il abandonne son vêtement de religieux, ainsi que des chaussures qui rappellent les bottes que certains ecclésiastiques portaient jadis pendant l'hiver ; la porte de la cellule reste ouverte.

Des douze figures des Vertus, toutes ont subi des mutilations dans leurs écussons, et dans d'autres attributs qui sont presque effacés. La Force et la Concorde conservent seules les attributs qui leur ont été donnés. Toutefois il con-

vient de dire que les figures placées à gauche sont mieux conservées que celles de droite.

En dehors des ébrasures, mais à la hauteur des stylobates, on remarque à droite et à gauche de la grande baie quatre bas-reliefs carrés, qui ont fait partie de quelque monument avant de figurer à la place qu'ils occupent aujourd'hui.

A droite :

Saint Christophe. — Bas-relief. — Pierre. — Treizième siècle.

Un homme de grande taille, qui n'a plus ni tête ni bras droit, vêtu d'une tunique et d'un manteau, les jambes nues, appuyé sur une longue pique, traverse un torrent qui se précipite à travers des rochers.

Au-dessus :

Job sur son fumier. — Bas-relief. — Pierre. — Treizième siècle.

Il a les bras et les jambes envahis par les vers; on voit à côté de lui sa femme et ses trois amis, qui se montrent ici disposés à lui donner des témoignages de compassion.

A gauche de la baie :

Le Sacrifice d'Abraham. — Bas-relief. — Pierre. — Treizième siècle.

Il est debout près d'un autel; un ange sort du nuage. A côté de l'autel, un fagot de bois; plus loin, un buisson dans lequel un bélier s'embarrasse. Les bras du saint patriarche, la figure d'Isaac, et une partie de l'ange, manquent aujourd'hui.

Au-dessus :

Un Guerrier. — Bas-relief. — Pierre. — Treizième siècle.

Vêtu d'une cotte d'armes, coiffé d'un casque bas et pointu, portant un bouclier, chaussé de longs éperons, il franchit fièrement les degrés d'une terrasse crénelée pour mieux lancer son javelot contre un soleil flamboyant; une coupole de forme orientale surmonte la tour quadrangulaire d'un édifice voisin.

Ce guerrier doit être Nemrod, qui, d'après une tradition, monta sur une immense tour qu'il avait élevée, pour faire la guerre au ciel et à ses habitants.

Au-dessus du stylobate des *Vertus* et des *Vices*, une forte moulure sert de base aux statues des *Douze Apôtres*. De minces colonnes, coiffées de chapiteaux feuillagés, séparent les figures les unes des autres; chaque statue s'abrite sous un dais, composé de petits édifices, tours, pignons, murailles crénelées. Au-dessous de chaque *Apôtre*, un support où l'on distingue un personnage prosterné et tenant une banderole.

Du coté droit :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 2m,78. — Par M. L. J. Daumas.

Les cheveux crépus, il tient de la main gauche les clefs, symbole de sa puissance.

Saint Jean. — Statue. — Pierre. — H. 2m,78. — Par Louis-Eugène Bion.

Il est imberbe, et tient un calice de la main gauche; la droite semble bénir.

Saint André. — Statue. — Pierre. — H. 2m,78. — Par M. F. Tallet.

Il porte sa croix brisée de la main droite; la gauche est posée sur la croix.

Saint Jacques le Mineur. — Statue. — Pierre. — H. 2m,78. — Par Mirande.

Il tient de sa main droite un bâton sur lequel appuie la main gauche.

Saint Simon. — Statue. — Pierre. — H. 2m,78. — Par M. Fromanger.

Il a dans sa main droite un bâton pastoral; dans la main gauche, un livre fermé.

Saint Barthélemy. — Statue. — Pierre. — H. 2m,78. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Il tient un couteau de la main droite; sa main gauche est appuyée sur la poitrine.

Toutes ces figures sont nimbées.

Sous la première colonne :

L'Ange.

Sous la dernière :

L'Aigle.

Ils tiennent tous deux un livre.

Du coté gauche :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 2m,78. — Par M. Fromanger.

Chauve, il tient de la main droite, posée sur la poitrine, une longue épée dans son fourreau; dans la main gauche est un livre fermé.

Saint Jacques le Majeur. — Statue. — Pierre. — H. 2m,78. — Par Chenillion.

Il tient une épée dont l'extrémité repose à terre; sa main gauche est placée sur la poitrine; sur le même côté est pendue la panetière ornée de coquillages.

Saint Thomas. — Statue. — Pierre. — H. $2^m,78$. — Par PRINSSAY.

Il tient de la main droite une grande règle, et dans la gauche un livre fermé.

Saint Philippe. — Statue. — Pierre. — H. $2^m,78$. — Par M. GEOFFROY DE CHAUME.

Il est représenté tenant de la main droite une croix; de la main gauche il a relevé son manteau, et tient un des bras de la croix.

Saint Jude. — Statue. — Pierre. — H. $2^m,78$. — Par EUGÈNE CAUDRON.

De la main droite relevée, il tient une pierre; de la gauche, une règle.

Saint Matthieu. — Statue. — Pierre. — H. $2^m,78$. — Par M. CAVELIER.

Il soutient de la main gauche un livre, et le maintient ouvert de la droite.

Toutes ces figures sont nimbées.

Sous la première colonne :

Le Bœuf accroupi.

Il pose un pied sur un livre.

Sous la dernière colonne :

Le Lion couché.

Il pose sa patte sur un livre.

Sur les pieds-droits de la porte, à gauche :

Les Cinq Vierges sages.

Elles tiennent leurs lampes allumées.

A droite :

Les Cinq Vierges folles.

Elles tiennent leurs lampes éteintes et renversées.

Ces dix figures ont été exécutées par M. MICHEL-PASCAL.

Dans le sixième compartiment, à droite :

La Porte du ciel qui s'ouvre devant les vierges sages.

A gauche :

La Porte du ciel qui se ferme devant les vierges folles.

Le linteau est neuf. — H. $1^m,50$. L. $3^m,70$.

Il est supporté par :

Quatre Anges tenant des encensoirs. — Statues. — Pierre. — H. $1^m,40$. — Par M. GEOFFROY DE CHAUME.

Le tympan se divise en trois zones.

Dans celle du bas est représentée :

La Résurrection des Morts. — Bas-relief. — Pierre. — Par TOUSSAINT. 1853.

Les sépulcres s'entrouvrent, et l'on voit sortir avec des expressions de terreur ou d'espérance des personnes de toutes conditions, rois, princes, guerriers, évêques, etc. A chaque extrémité, un ange sonne de la trompette.

Dans le second rang :

L'Archange saint Michel. — Bas-relief. — Pierre. — Treizième siècle. — Refait en partie par M. GEOFFROY DE CHAUME.

L'archange tient une balance dans ses mains. Dans le plateau qui est le plus rapproché de lui, un petit personnage nu, représentant une âme, supplie, les mains jointes; dans l'autre, l'âme a quitté la forme humaine pour revêtir celle des démons. Un démon s'empare de la balance, qu'un autre plus petit tire avec un crochet. A droite, les élus en robes longues, couronnes en tête, la sénérité peinte sur le visage, se dirigent vers la demeure céleste. A gauche, une forte chaîne longue, tirée par un démon, entraîne les réprouvés, la tête baissée, les yeux pleins d'abattement. Une femme paraît la première, à cause de la faute d'Ève. Un mauvais évêque, mitre en tête, des femmes mondaines coiffées de toques, des laïques, un roi couronné, se suivent pêle-mêle. Les personnages revêtus d'insignes sacrés sont plus honteux que les autres. Un démon pousse les derniers par les épaules.

Au-dessus :

Le Juge suprême est assis à son tribunal. — Bas-relief. — Pierre. — Treizième siècle.

Il a la terre pour escabeau. La draperie qui sert de vêtement à la figure de Jésus-Christ laisse à découvert tout le côté droit, la main est levée, on y aperçoit le stigmate de la croix; la main droite fait le même geste, les pieds sont nus.

Deux anges à ses côtés montrent les instruments de la Passion, la lance, la croix et les clous. Sur les côtés, à droite, la Vierge; à gauche, saint Jean intercèdent à genoux pour l'humanité. On remarque surtout dans cette partie de nombreuses traces de coloration et de dorure; le nimbe du Christ est encore complétement doré.

La voussure, une des plus belles et des plus importantes, compte six rangées de figures; le premier groupe ou personnage de chaque cordon a trait au jugement dernier. Toute la

décoration de la voussure date du treizième siècle.

Côté droit. Premier cordon :

Deux Élus.

Couronne en tête, ils paraissent à mi-corps.

Deuxième cordon :

Abraham.

Il est entre deux arbres, et reçoit les âmes ; il tient à deux mains une nappe, où trois petites figures humaines, joignant les mains, représentent les âmes sauvées.

Troisième et quatrième cordons :

Deux Patriarches assis.

Le premier porte la fleur d'une palme, le second le tronçon; derrière eux, deux arbres croissent.

Cinquième et sixième cordons :

Quatre groupes d'Élus.

Dans chacun des groupes, trois figures, soit douze personnages, couronnés, sortant à mi-corps de l'édifice céleste.

Côté gauche, premier cordon :

Une Chaudière remplie de démons.

Sur les parois, rampent des crapauds : un démon enfonce avec un croc un damné dans la chaudière ; un autre, armé du même instrument, atteint un malheureux enveloppé de flammes, qui traverse, la tête en bas, la gueule d'un monstre, dont les dents le broient au passage.

Deuxième cordon :

La Mort.

Sur un cheval maigre, et qui se cabre, la Mort, femme d'une maigreur extrême, les cheveux épars, une épée dans chaque main, porte en croupe l'Enfer, qui tombe à la renverse. Il est figuré par un homme nu ; ses entrailles lui sortent du ventre.

Troisième cordon :

Entassement de démons, de serpents et de damnés.

Quatrième cordon :

Personnage à cheval.

Imberbe, il a l'air insolent, il tient un fouet dans la main gauche ; d'après la Vision de saint Jean, c'est un de ces cavaliers envoyés pour dépeupler le monde, qui s'appellent guerre ou famine.

Cinquième cordon :

Un démon, assis sur un monceau de damnés, qu'il écrase de son poids.

Il porte une bouche horriblement fendue, il tire la langue, a les oreilles droites, et des anneaux de fer au cou et aux pieds ; un démon plus petit, plus horrible, enfonce une barre de fer dans le corps d'un réprouvé ; ce malheureux lève sa tête vers le ciel.

Sixième cordon :

Démons armés.

Ils portent des crochets de fer ; des damnés sont jetés à terre, ils s'arrachent les cheveux et s'entre-déchirent, tandis que des crapauds rongent leur chair. Un démon, debout au sommet, montre avec un rire féroce le tableau ; il bande un arc avec ses dents, et dirige sa flèche sur les damnés; le bois de l'arc est tenu par un deuxième démon. Un troisième diable perce un damné avec une lance ; il a une jambe de bois, maintenue à la cuisse gauche par une courroie.

Au-dessus, la scène change.

Premier et deuxième cordons de la voussure, à gauche et à droite du Christ :

La Cour céleste.

Les anges, au nombre de quarante-quatre, remplissent le premier et le deuxième cordon. Ils sortent à mi-corps de la voussure. Quelques-uns s'appuient sur la moulure des deux mains, ou d'une seule ; les autres sont disposés de façon à former une auréole autour du Christ.

Troisième cordon :

Le troisième cordon comprend les Prophètes, au nombre de quatorze. Tous sont assis.

Le premier, à droite :

Moïse.

Il tient les Tables de la Loi dans sa main droite ; la gauche semble avoir tenu une hampe qui n'existe plus.

Le premier, à gauche :

Aaron.

Il est coiffé d'un bonnet pointu ; sur sa poitrine le rational ; dans sa main droite un fragment de la verge miraculeuse ; sur le rational douze pierres.

Les autres prophètes tiennent des banderoles ; un seul, le cinquième à droite, est imberbe : c'est probablement Daniel.

Chacune de ces figures est surmontée d'un dais qui sert de socle à la suivante.

Un mascaron entre deux dais occupe la pointe de l'ogive.

Quatrième cordon :

Seize Docteurs assis.

Ce sont des prêtres imberbes, portant l'étole, vêtus de l'aube et de la chasuble ; trois ont

des livres ouverts sur leurs genoux, les autres les tiennent fermés.

Cinquième cordon :

L'Armée des Martyrs.

Ils sont au nombre de dix-huit. Figures d'hommes, assis, imberbes; presque tous ont des robes et des manteaux; ils tiennent la palme, les uns de la main droite, les autres de la gauche. Les trois personnages les plus élevés vers la voussure sont : saint *Étienne*, saint *Laurent* et saint *Vincent*. A la pointe de l'ogive est un mascaron, semblable à celui du troisième cordon.

Dix-huit figures assises.

Elles ont la tête ceinte d'un bandeau orné de pierreries ; elles tiennent, soit de la main droite, soit de la gauche, quelques-unes des deux mains, un cierge.

Un rinceau encadre extérieurement l'ogive de la voussure ; ses retombées ont pour appuis, du côté du Paradis :

Un Élu.

Il porte un visage souriant.

Du côté de l'Enfer :

Un Singe grimaçant.

Il est vêtu d'un caleçon; les pieds et les mains sont armés de doigts crochus.

PORTE DE LA VIERGE.

La porte de la Vierge s'ouvre au pied de la tour du nord; une sorte de fronton triangulaire, porté par deux colonnes, enveloppe l'ogive ; le pilier trumeau est orné d'un socle décoré de bas-reliefs. Les sculptures anciennes de la porte de la Vierge datent du treizième siècle.

Premier bas-relief :

Création de la femme. — H. 0m,75. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Dieu, debout, parle à Ève, dont les deux mains sont levées; elle semble sortir du côté gauche d'Adam, endormi sur un rocher, la tête appuyée sur le bras gauche, à l'ombre d'un arbre chargé de fruits; la main droite touche le tronc de l'arbre.

Deuxième bas-relief :

La Tentation.

Adam et Ève sont debout près de l'arbre de la science, un pommier chargé de fruits; le serpent, dont la tête et la poitrine sont ceux d'une femme, s'est enlacé autour de l'arbre; il présente à Ève la pomme que celle-ci mord, et la donne ensuite à Adam.

Troisième bas-relief :

Adam et Ève chassés du Paradis.

Adam et Ève sont nus; un ange, tenant de la main droite une palme, pousse Adam, qui retourne la tête.

Au-dessus :

La Vierge couronnée soutient l'Enfant Jésus, et sa main droite porte un bouquet. — Statue. — Pierre. — H. 2m,23. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Un riche édicule, ouvert par trois arceaux, avec colonnettes, pignons et clochetons, domine la figure de la Vierge. Il renferme une châsse ornée de médaillons. Cet édicule partage en deux la partie inférieure du tympan.

Le bas-relief du tympan se divise en trois zones ; dans la première, à droite :

Trois Prophètes.

Ils sont assis sur un même banc, la tête couverte d'un long voile qui retombe sur leurs épaules. Ils tiennent tous ensemble déroulée une même banderole sur laquelle ils méditent.

A gauche :

Trois Rois couronnés.

Ils sont dans la même attitude que les Prophètes, et occupés de la même manière.

Deuxième zone :

Deux Anges tiennent le suaire où repose étendu le corps de la Vierge.

La mère de Jésus est jeune ; elle a les mains croisées sur la poitrine. Son tombeau est un élégant cercueil de pierre décoré de quatrefeuilles et autres ornements. Le Christ est debout, la main penchée vers sa mère, la droite levée pour la bénir ; quatre apôtres se tiennent de chaque côté. Un arbre borne la scène à chaque extrémité.

Troisième zone, haut du tympan :

Marie glorifiée reine des anges et des hommes.

Assise à droite de son Fils qui la bénit, elle vient de recevoir une couronne des mains d'un ange sortant d'une nuée ; la tête du Christ est également couronnée. Deux anges, genoux en terre, portent chacun à deux mains un chandelier garni de son cierge.

La scène se complète par la voussure toute historiée de personnages.

Marie a pour témoins de son tiromphe les

Anges, les Patriarches, les Rois et les Prophètes.

Les figures sont disposées sur quatre rangs : quatorze au premier comme au second, seize au troisième, ainsi qu'au dernier ; en tout soixante. Chacune est placée sous un petit dais, qui sert de socle à la suivante ; le premier personnage de chaque cordon est en pied, les autres ne se font voir qu'à mi-corps. Les huit principales figures sont six *Prophètes* et deux *Rois ;* leurs mains tiennent des banderoles. Un prophète compte avec ses doigts ; un autre est coiffé d'un bonnet.

Au premier rang :

Douze Anges.

Ils portent les uns des chandeliers, d'autres des encensoirs, dans la main droite, et la navette dans la main gauche.

Au second rang :

Douze Personnages.

Presque tous ont dans les mains des banderoles dépliées ou roulées.

Au troisième rang :

Douze Rois couronnés, deux Prophètes.

Ils tiennent leurs sceptres, et presque tous portent des banderoles.

Au quatrième rang :

Quatorze Patriarches.

Ils ont aussi des banderoles dans les mains.

Un rinceau encadre l'ogive de la voussure.

Au-dessous, dans les ébrasements et le long des pieds-droits de cette porte, une arcature saillante, élevée sur un petit socle, renferme cinq arcatures en ogive ; en arrière, s'ajustent de petites cloisons.

Un petit bas-relief s'incruste dans le tympan des arcades ; au-dessus, huit figures.

Côté droit :

Ange. — Statue. — Pierre. — H. 2m,10. — Par M. Elmerich.

Il est nimbé, porte les ailes ouvertes et relève son manteau de la main droite.

Saint Denis. — Statue. — Pierre. — H. 2m,10. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Décapité, il tient sa tête dans ses deux mains ; sa crosse à volute est maintenue par son bras gauche.

Ange. — Statue. — Pierre. — H. 2m,10. — Par M. Prinssay.

Il est nimbé, et il tourne le regard du coté de saint Denis.

Constantin. — Statue. — Pierre. — H. 2m,10. — Par Chenillion.

Il porte une longue barbe ; sa couronne est sur sa tête ; il tient un sceptre dans la main gauche ; dans la main droite relevée, une boule. C'est le seul personnage qui soit sans nimbe.

Côté gauche :

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Pierre. H. 2m,10. — Par M. Fromanger.

Saint Jean-Baptiste est vêtu de sa robe de peau, recouverte d'un manteau ; il tient dans ses deux mains un médaillon représentant l'Agneau pascal ; au-dessus de l'Agneau un petit étendard.

Saint Étienne. — Statue — Pierre. — H. 2m,10. — Par Toussaint.

Saint Étienne, imberbe, porte la dalmatique.

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre. H. 2m,10. — Par M. Michel-Pascal.

Sainte Geneviève porte une robe longue, un manteau et un voile ; elle tient de la main droite un flambeau allumé, de la main gauche un livre ; on aperçoit, derrière ses épaules, du côté droit, un petit ange qui tient un flambeau ; de l'autre côté, un petit démon ricanant.

Saint Sylvestre. — Statue. — Pierre. — H. 2m,35. — Par M. Fromanger.

Saint Sylvestre, imberbe, coiffé d'une grande mitre pointue, robe longue et manteau, tient de la main gauche des clefs et soutient sa croix. La main droite semble bénir.

Les bas-reliefs et les supports qui correspondent aux grandes statues comprennent les sujets suivants :

Bas-relief correspondant aux deux *Anges :*

Deux épisodes du combat des Anges fidèles contre les Anges rebelles.

Supports :

Un Lion et un Oiseau monstrueux.

Bas-relief, correspondant à *Saint Denis :*

Le Martyre du Saint.

Un bourreau va le frapper avec son glaive, un autre bourreau est armé d'une hache.

Bas-relief correspondant à *Saint Jean-Baptiste :*

Un bourreau tient la tête nimbée du Saint.

Un personnage en longue robe, peut-être Hérode, est près de lui.

Bas-relief correspondant à *Constantin :*

Un Roi agenouillé.

Il déroule une banderole aux pieds d'une femme assise, voilée et nimbée ; elle tient un bout de palme.

Support :

Un Oiseau sur la croupe d'un quadrupède.

Bas-relief correspondant à *Saint Étienne :*

Le Martyr à genoux.

Il est béni par la Main divine qui sort d'une nuée, tandis qu'un Juif lève à deux mains une grosse pierre pour lui casser la tête ; un autre Juif tient également une pierre.

Bas-relief correspondant à *Sainte Genevève :*

La Sainte bénie par la main de Dieu.

Au-dessus de la sainte, un démon tout hérissé.

Ce bas-relief est très-mutilé.

Bas-relief correspondant à *Saint Sylvestre :*

Un Pape tenant une clef.

Il tient cette clef de la main gauche, et il parle à un roi qui a sur la tête une couronne.

Support :

Une Ville.

Elle est représentée avec sa porte fortifiée et son enceinte flanquée de tours carrées.

Sur le soubassement, de chaque côté, cinq colonnes accompagnent les figures, et quatre chapiteaux, faisant suite à ceux des colonnes, surplombent au-dessus des statues. Chacune des figures a son dais décoré de tourelles.

Le pilastre de droite, comme celui de gauche, est décoré de quatre arbres superposés qui ont certainement un sens allégorique. On reconnaît le *Rosier*, le *Hêtre*, le *Chêne* et le *Châtaignier*.

Trente-sept bas-reliefs sont sculptés sur les deux faces de chacun des côtés de l'ébrasement ; on y distingue, à droite :

La Mer ou *l'Océan.*

Personnage monté sur un cétacé ; il tient une barque munie d'une voile.

On reconnaît encore les Signes des mois de l'année.

Le Verseau.

Personnage nu, assis sur la queue d'un monstre.

Les Poissons.

Ils sont posés dans l'eau en sens inverse l'un de l'autre, réunis par un filet qui leur entre dans la bouche.

Le Bélier.

Il marche dans une prairie.

Le Taureau.

Il est en marche dans la campagne.

Les Gémeaux.

Jeunes gens se tenant par le cou ; l'un d'eux tient une fleur.

Le Lion.

En colère, il se dresse contre un arbre.

Sur le retour du même pied-droit, les Travaux des six premiers mois correspondent aux Signes.

Janvier.

Un homme à table ; son serviteur s'incline devant lui.

Février.

Un homme assis, les épaules couvertes d'un manteau court, se déchausse, pour se réchauffer les pieds devant un foyer. Près de lui, ses provisions de bouche.

Mars.

Un vigneron émonde sa vigne.

Avril.

Un personnage debout ; — très-mutilé.

Mai.

Un jeune homme tient de la main droite une fleur, de la gauche un oiseau.

Juin.

Un paysan porte une botte d'épis.

Six bas-reliefs, étagés sur un des côtés du pilier trumeau, font face aux Travaux des six mois mentionnés.

Bas-relief correspondant à *Janvier :*

Un homme bien vêtu se chauffe les pieds et les mains.

Bas-relief correspondant à *Février :*

Un homme du peuple, en vêtements courts, appuyé sur un bâton, porte une lourde charge de bois.

Bas-relief correspondant à *Mars :*

Un jeune homme, debout, les mains sous son manteau, se promène.

Bas-relief correspondant à *Avril :*

Un personnage couché à deux têtes ; une moitié du corps est chaudement vêtue, l'autre est nue.

Bas-relief correspondant à *Mai :*

Un personnage vêtu d'un caleçon.

Bas-relief correspondant à *Juin :*

Un homme nu se dispose à prendre un bain.

Les bas-reliefs du trumeau qui complètent les six autres mois de l'année sont mutilés.

Juillet, Août, Septembre sont rappelés par trois personnages assis, barbus, dans l'attitude de l'oisiveté ; ils ont les bras croisés.

Octobre est symbolisé par un jeune homme qui part pour la chasse, un faucon sur le poing ; à gauche, son chien le suit.

Les Signes du zodiaque reprennent leurs cours sur le coté externe du pied-droit.

A gauche de la Vierge :

L'Écrevisse.

Un tailleur de pierre, dans le costume du dix-septième siècle.

La Vierge et la Balance.

Une femme, mutilée, tient dans sa main gauche un débris de balance.

Le Scorpion.

Signe mutilé ; il n'a plus que six pattes et une queue.

Le Sagittaire.

Figure entièrement mutilée.

Le Capricorne.

On ne voit qu'une moitié du corps debout sur ses deux pattes, la queue repliée.

Les Travaux se développent dans le même sens que les Signes.

Un faucheur aiguise sa faux.
Un moissonneur tient de la main gauche des épis, de sa droite la faucille.
Un vendangeur vêtu est entré dans une cuve cerclée.
Un semeur prend, d'une main, le grain déposé dans le pli de son manteau.
Un porcher fait tomber les glands.
Un homme assomme un porc.

Dans le tympan de l'arcature du stylobate en face de l'*Océan :*

La Terre.

Elle est représentée par une femme forte, assise sur un siége. Sa main droite tient une haute plante qui sort d'un vase ; sa gauche, un chêne chargé de glands. Une jeune fille s'agenouille devant sa mère, et lui saisit la mamelle droite.

Ce bas-relief a beaucoup souffert.

PORTE SAINTE-ANNE.

La troisième porte de la façade s'ouvre au pied de la tour méridionale ; elle est composée en partie de fragments appartenant à un édifice plus ancien (ils proviennent de l'ancienne église de la Vierge, bâtie par Étienne de Garlande, démolie plus tard, pour faire place à la cathédrale actuelle).

Le stylobate, orné d'arcatures ogivales avec colonnettes, chapiteaux et fonds semés de fleurs de lis, a été refait depuis peu, l'ancien stylobate qui datait du treizième siècle étant mutilé. Au-dessus de cette base, de chaque côté, quatre figures accompagnées de colonnettes, de chapiteaux et de dais en forme de châteaux.

A droite :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 2m,62. — Par Toussaint.

Tête nue, nimbé, il tient de la main gauche ses clefs ; de la droite il bénit.

Un Roi. — Statue. — Pierre. — H. 2m,62. — Par Chenillion.

Couronné, nimbé, il tient de la main droite un livre entr'ouvert ; de la gauche, un sceptre.

Une Reine. — Statue. — Pierre. — H. 2m,62. — Par M. Michel-Pascal.

Couronnée, nimbée, elle tient de la main gauche un sceptre ; de la droite, elle relève une fleur.

Un Roi. — Statue. — Pierre. — H. 2m,62. — Par M. Michel-Pascal.

Couronne en tête, nimbé, il tient dans sa main gauche une banderole, et, de la droite, il relève son manteau.

Dans le support de la statue de saint Pierre est sculpté un *homme accroupi ;* les autres supports sont des culs-de-lampe, avec ornements et fleurs.

A gauche :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 2m,62. — Par M. Fromanger.

Tête nue, nimbé, le saint relève son manteau de la main gauche ; en même temps, il tient un livre fermé, que sa droite soutient par le haut.

David. — Statue. — Pierre. — H. 2m,62. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Couronné avec nimbe, il tient de la main

droite le bas d'une viole et son archet; la gauche est appuyée sur le manche de l'instrument.

Une Reine. — Statue. — Pierre. — H. 2m,62. — Par M. Fromanger.

Couronnée, nimbée; ses deux mains tiennent une longue banderole.

Un Roi. — Statue. — Pierre. — H. 2m,62. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Couronne en tête; il porte son sceptre de la main gauche; dans sa main droite est une banderole déroulée.

La figure longue et mince adossée au pilier-trumeau est celle de

Saint Marcel, neuvième évêque de Paris. — Statue. — Pierre. — H. 2m,10. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Le costume du saint évêque est complet. La main gauche tient un long bâton dont la crosse est brisée; la droite bénit; le pied du saint écrase la tête d'un monstre. Ce dragon sort du linceul qui enveloppe le corps d'une femme couchée dans son tombeau; un arceau, appuyé de deux colonnettes, recouvre le sépulcre.

Le trumeau est une sorte de tour carrée, ornée de tourelles.

Aux extrémités du linteau, placés en consoles :

Deux anges en tunique, les ailes ouvertes et les mains élevées.

Le tympan se partage dans sa hauteur en trois zones dont la décoration date du douzième siècle. Les personnages sont du style roman.

PREMIÈRE ZONE.

A droite :

Les descendants de David.

Ils sont représentés par quatre personnages jeunes, imberbes, coiffés de chapeaux en pointe.

Joseph, barbu, à cheval.

La baguette qu'il tient à la main vient de fleurir. Sainte Anne s'approche de l'époux destiné à sa fille; deux jeunes hommes de la race de David regardent leurs baguettes qui n'ont pas fleuri.

Le Mariage de la Vierge.

Le grand prêtre, vêtu d'une longue robe, célèbre le mariage; il tient par les mains Joseph et Marie. La Vierge est très-jeune; près d'elle est son père Joachim qui lui serre la main, et sainte Anne, sa mère, l'assiste de l'autre côté. Un peu plus loin, l'autel, au-dessus duquel brûle une lampe, est abrité par un édifice à toiture avec colonnes.

Le Songe de Joseph.

Ce sujet, sculpté au sommet du trumeau, fait saillie sur le tympan. On y remarque sainte Anne, un ange et Joachim; la Vierge, représentée sous les traits et dans le costume que l'artiste lui a donnés au moment de son mariage, relève Joseph qui s'est jeté à ses genoux pour implorer son pardon; un ange révèle à Joseph le mystère de la conception du Christ.

La Présentation.

Joseph a pris la main de la sainte Vierge, et il marche auprès d'elle. Le temple ouvert par deux arcs trilobés est soutenu par des colonnes. Joachim porte un agneau; derrière lui, sainte Anne tient une corbeille qui renferme deux colombes. Ils paraissent devant le grand prêtre, qui leur montre une banderole sur un autel.

Plus loin :

Joachim s'éloigne en parlant à un autre personnage.

Il porte un paquet sur l'épaule.

Une suite de pendentifs, en ogives trilobées, couronne ces diverses scènes.

Cordons de la voussure, à gauche, premier sujet :

Joachim, tête nue, portant une escarcelle en filet, est assis sur un rocher.

Au pied du rocher, des arbres, des moutons; un ange sort d'une nuée, pour dire à Joachim de retourner auprès de sainte Anne.

Plus loin :

Joachim, assis au milieu de son troupeau.

Joachim et sainte Anne, père et mère de la Vierge, se rencontrent à la porte de Jérusalem, où ils sont entrés chacun de son côté.

SECONDE ZONE.

La Vierge en prière.

Elle est à genoux devant un autel, surmonté d'une lampe.

Cette figure est la seule de tout le tympan qui soit du treizième siècle. Tout le reste de la décoration, nous l'avons dit plus haut, est du douzième.

Saint Joseph et l'ange Gabriel.

La Vierge est soumise à la volonté de Dieu.

La Visitation.

La Nativité.

Le Sommeil de Joseph.

L'Enfant Jésus, dans sa crèche, emmaillotté; le bœuf et l'âne le réchauffent de leur haleine.

Les deux Bergers, vêtus de peaux, s'appuient sur des bâtons. Leurs chiens aboient à la vue des anges.

Hérode, sur son trône, donne audience aux trois mages.

Une arcature cintrée, surmontée de châteaux et de petits édifices, accuse la limite de cette deuxième partie.

TROISIÈME ZONE.

Les personnages sont beaucoup plus grands que ceux de la zone précédente.

La Vierge et l'Enfant Jésus.

Posée sur un banc décoré d'arcatures, elle porte la couronne, le voile, le manteau; elle tient son Fils de la main droite; de la gauche, un bouquet.

Un arc cintré, porté par des colonnes, isole la Vierge des autres figures. Le couronnement de l'arc est une coupole byzantine aplatie avec petites fenêtres à sa ceinture. La coupole est surmontée d'une croix.

De chaque côté de la *Vierge :*

Deux Anges.

Ils sont debout et tiennent des banderoles.

A gauche, à la suite de l'*Ange :*

Louis VII à genoux.

A droite, à la suite de l'*Ange :*

Un Évêque debout.

La tête coiffée de la mitre basse, longue barbe, il lève le bras et tient une banderole; la crosse est maintenue entre le bras droit et le corps. Peut-être faut-il reconnaître dans cette figure Étienne de Garlande.

Au-dessus :

Deux Anges avec encensoirs.

La voussure se développe sur quatre rangs. On compte soixante personnages, quatorze à chacun des deux premiers cordons et seize à chacun des deux autres. Tous, à part quelques exceptions, sont de style roman.

Au premier cordon :

Quatorze Anges tenant des encensoirs et des navettes.

Bien que semblables, quant aux proportions et à l'attitude générale, ils diffèrent par le geste.

Au deuxième cordon :

Quatorze Personnages couronnés, sceptres et phylactères en main.

Ce sont des rois de la famille de la Vierge.

Au troisième cordon :

Seize Prophètes déroulent des banderoles et feuillettent des livres.

Quelques-uns indiquent du doigt la fille de David, placée dans le tympan; on reconnaît Moïse aux cornes de son front.

Au quatrième cordon :

Les seize Vieillards de la vision de saint Jean.

Ils chantent les louanges de Dieu; les uns portent des vases, les autres des harpes, des violons, des guitares; d'autres enfin des banderoles.

Au sommet des trois derniers cordons :

Ange tenant deux petites âmes qui joignent les mains.

Un Agneau pascal avec la croix entouré d'une nuée.

Deux anges le montrent au peuple.

Le Dieu créateur sortant d'un nuage et accompagné de deux Anges.

L'ogive est encadrée par un riche feuillage qui retombe sur deux figures :

Un moine levant la tête vers le ciel.

Une femme, assise, la tête appuyée sur une de ses mains.

FERRURES DES PORTES.

De magnifiques pentures en fer forgé recouvrent les vantaux de bois de la porte *Sainte-Anne*. On ne saurait trop admirer la variété des feuillages, la fermeté des contours et la disposition des enroulements. Quelques oiseaux animent certaines parties du feuillage. Ces pentures, empreintes du style roman du douzième siècle, proviennent d'anciennes portes de Saint-Étienne.

Celles de la porte centrale sont neuves; elles ont été exécutées entièrement par M. Boulanger, serrurier, d'après les dessins de M. VIOLLET-LE-DUC.

Celles de la porte *Sainte-Anne* ont également été réparées par le même.

FAÇADE SEPTENTRIONALE.

On monte quatre degrés dans l'ébrasement de la porte du cloître, qui se compose d'une ogive, encadrée de feuillages et crochets, avec un trumeau qui la partage en deux. Une statue de la *Vierge* y est adossée. Le tympan sculpté, accompagné d'un triple rang de voussures historiées et d'un pignon très-orné, est percé de compartiments à jour.

Toutes les sculptures anciennes de la façade septentrionale datent du treizième siècle.

Des pignons, accostés d'aiguilles, vont grandissant des angles de la façade vers le couronnement. Trois niches et une arcature à deux ogives accompagnent de chaque côté la baie centrale. Les niches, au nombre de douze, sont montées sur des piédestaux. Une balustrade à jour termine le premier étage.

Au-dessus, une galerie à jour, partagée en neuf ogives principales, divisées en dix-huit baies avec faisceaux de colonnettes. Cette galerie est décorée de trèfles et de quatre-feuilles. La rose, dont le diamètre est d'environ treize mètres, est inscrite dans un carré dont les angles inférieurs sont évidés; aux côtés de la rose, deux niches contenant chacune :

Un Ange sonnant de la trompette. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Sculpture ancienne.

Au-dessus de la rose, une corniche feuillagée, balustrade ajourée; enfin, le pignon est décoré d'une rose de moyenne dimension, moitié aveugle, moitié à jour. Ce pignon a pour amortissement une figure :

Saint Landry. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. GEOFFROY DE CHAUME.

Il porte la mitre et bénit de la main.

PORTE DU CLOITRE.

Au trumeau :

La Vierge. — Statue. — Pierre. — Sculpture ancienne.

Cette figure est célèbre par l'expression gracieuse de la tête et la fierté de l'attitude; un dragon monstrueux repose sous ses pieds.

Sous le linteau :

Quatre Anges encenseurs.

Le tympan présente trois rangs superposés de sujets à la gloire de Marie, dont la sculpture se recommande par la finesse du travail.

Au premier rang :

Nativité. — Présentation. — Fuite en Égypte.

La Vierge à demi couchée; au-dessous, Jésus emmaillotté dans sa crèche, le bœuf placé vers la tête, l'âne vers les pieds; Joseph assis, contemplant le mystère.

La Vierge tenant son Fils debout sur un autel; le vieillard Siméon, tendant les bras pour le recevoir. Derrière la Vierge, une femme, et Joseph qui apporte des colombes.

Hérode donnant à un garde des ordres que lui dicte un démon, des satellites égorgeant les innocents que les mères s'efforcent inutilement de défendre; la Vierge tenant son Fils est assise sur un âne que Joseph conduit par la bride pour fuir en Égypte.

Au second rang :

La Légende du moine Théophile

Tombé dans la disgrâce de son évêque, il renie la foi chrétienne en joignant les mains, entre les griffes du diable, comme s'il faisait un serment; il est moitié homme et moitié bête.

Rétabli dans son ancienne dignité, il est assis près de son évêque; un petit démon lui parle à l'oreille pour qu'il n'oublie pas le pacte.

Il prie à l'entrée d'une chapelle, dont l'autel est surmonté d'une Vierge assise; la Vierge couronnée tient son Fils dans ses bras; elle exauce Théophile, et, armée d'une lance, retire des griffes du démon le contrat que Théophile avait signé de son sang.

Au troisième rang :

Théophile montre au peuple le contrat.

Un sceau est attaché à cet acte. Quatre personnages, assis sur leurs talons, écoutent avec attention son récit.

Les trois cordons de la voussure contiennent quarante-deux personnages :

Quatre Anges.

Les uns ont des encensoirs, les autres des banderoles, un livre, des vases, un plateau, un calice.

Douze Anges.

Quatorze Saintes Femmes.

Ce sont des martyres; elles tiennent d'une main une palme, de l'autre un vase.

Seize Docteurs.

Ils sont assis; les uns portent une longue barbe, les autres sont imberbes; ils interprètent le texte inscrit sur de longues banderoles placées sur leurs genoux.

PORTE ROUGE.

La porte Rouge doit son nom à la couleur de ses vantaux. Elle est ouverte sous la troisième fenêtre de la troisième chapelle dans la façade septentrionale. On y monte par six degrés. La baie est ogivale, accostée de deux pieds-droits coiffés d'aiguilles et surmontée d'un pignon à jour, évidé en trèfle.

Deux niches, avec cordon de feuillages, garnissent les ébrasures ; quatre colonnes, dont les chapiteaux sont du treizième siècle, reçoivent les retombées de la voussure ; le stylobate est décoré avec richesse ; des galons perlés et croisés dessinent des cercles remplis par des rosaces et des octogones, animés par de petites figures placées dans la voussure et formant six groupes.

Premier groupe, à droite :

Le Dragon de Saint Marcel. — Pierre. — Sculpture ancienne.

Il a les pieds sur le cadavre de la femme coupable.

Deuxième groupe :

Saint Marcel, modèle des vertus épiscopales, donne le baptême. — Sculpture ancienne.

Troisième groupe :

Saint Marcel donne la communion. — Sculpture ancienne.

Quatrième groupe :

Saint Marcel instruit les clercs. — Sculpture ancienne.

Cinquième groupe :

Saint Marcel emmène le dragon enchaîné. — Sculpture ancienne.

Sixième groupe :

Saint Marcel accueille des pauvres. — Sculpture ancienne.

Le fond du tympan laisse apercevoir des traces de peinture.

Dans le tympan :

Le Couronnement de Marie. — Bas-relief. — L. 1m,30. — Sculpture ancienne.

La Vierge siége à côté de son Fils; un ange sortant des nues lui pose une couronne sur la tête. Le Christ tient un livre fermé; sa main droite est levée pour bénir sa Mère. De chaque côté, deux personnages agenouillés.

Auprès de la porte Rouge, un peu plus loin, sept bas-reliefs en forme de quatre-feuilles allongés et entourés de feuillages; de chaque côté, un pilastre anguleux, surmonté d'un pyramidéon orné de crochets. Ils sont incrustés dans le soubassement des cinquième, sixième et septième chapelles, à deux mètres de hauteur. La sculpture y proclame encore la gloire de la Mère de Dieu.

Marie sur son lit de mort.

Elle est entourée des douze apôtres. Dans la partie supérieure, deux anges aux ailes déployées prient pour elle.

Les apôtres transportent le cercueil de la Sainte Vierge.

Debout, le Christ tient la main gauche levée; de chaque côté, des anges touchent son manteau. Dans la partie supérieure, groupes d'anges. Au sommet, deux anges musiciens.

Les mains du prince des prêtres restent clouées à la bière qu'il a tenté de renverser.

La Vierge monte au ciel dans une gloire.

De chaque côté, quatre anges aux ailes déployées tiennent cette gloire.

Le Christ adoré par les anges.

Le Couronnement de Marie.

La Vierge intercédant auprès de son Fils.

Enfin, dans un même cadre :

Les épisodes principaux de la Légende de Théophile.

FAÇADE MÉRIDIONALE.

La façade du croisillon méridional offre une identité presque complète avec celle du nord.

Toutes les sculptures anciennes de la façade méridionale datent du treizième siècle.

Sur le pilier-trumeau :

Saint Étienne. — Statue. — Pierre. — H. 1m,83. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Cette statue est accompagnée, de chaque coté, d'une arcature à double ogive et de trois niches.

Au-dessus, cinq pignons ornés de roses, une arcature en application et galerie à jour, percée d'élégantes ogives.

Plus haut, la grande rose, égale en superficie à celle du nord; la galerie supérieure n'a que seize arcatures; un rang de balus-

trades, deux grands clochetons et un pignon terminal avec rose. Au centre :

Le Christ. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},50. — Par M. GEOFFROY DE CHAUME.

Il a les deux mains levées, et il bénit.

Cette statue couronne le pignon.

A l'extrémité de ce pignon, à droite :

Saint Martin. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},40. — Par TOUSSAINT.

Il est mitré et tient sa crosse de la main droite ; de la gauche, il relève son manteau ; la tête levée regarde le Christ.

A gauche :

Saint Étienne. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},40. — Par M. FROMANGER.

Saint Étienne porte la tête nue ; il est vêtu d'une longue robe, et tient de la main droite un livre ; il regarde aussi le Christ.

Au dessous, deux niches dans les contreforts :

A droite :

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},30. — Par M. MICHEL-PASCAL.

Tête nue, vêtu d'une tunique de peaux, il porte son manteau relevé, et dans ses deux mains est un médaillon, réprésentant l'Agneau pascal.

A gauche :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},30. — Par CHENILLION.

Il porte une longue barbe et tient dans la main droite, relevée sous son manteau, un livre ; dans l'autre main, les clefs.

De chaque coté de la galerie à jour, une niche, ménagée dans le contre-fort, renferme, à droite :

Moïse. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},30.

Il tient de la main gauche les tables de la loi ; deux petites cornes lui sortent du front.

De l'autre côté :

Aaron. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},30.

Coiffé de la tiare, il tient de la main gauche un bâton ou sceptre. La main droite s'appuie dessus.

Ces deux statues sont anciennes ; elles ont été restaurées par M. GEOFFROY DE CHAUME.

Au pied de la façade, au-dessus d'un premier soubassement, on lit l'inscription, taillée en relief dans la pierre, sur une seule ligne, dans tout le travers du portail :

ANNO. DNI. M. CCLVII. MENSE. FEBRVARIO. IDVS SECƆNDO. HOC. FUIT. INCEPTUM. CRISTI. GENITCIS. HONORE : KALLENSI. LATHƆMƆ. VIVENTE. JOHANNE. MAGISTRO.

Vers les angles du mur de face, aux deux extrémités, dans une arcature à double ogive ornée de statues, comme il a été dit précédemment, et de chaque côté au-dessous des arcs, quatre bas-reliefs. Ils sont placés dans des quatre-feuilles historiés.

Dans les deux tympans, à côté de la baie centrale, à gauche :

Saint Martin. — Bas-relief. — Pierre. Sculpture ancienne.

Jeune, à cheval, il coupe en deux son manteau pour en donner la moitié à un pauvre d'Amiens.

A droite :

Jésus-Christ montre à deux Anges inclinés le vêtement sanctifié. — Bas-relief. — Pierre. — Sculpture ancienne.

Les figures placées dans les ébrasements sont, du côté droit :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 1^{m},80. — Par CHENILLION.

Il tient dans sa main gauche un livre ; de la main droite il bénit.

Saint Jean. — Statue. — Pierre. — H. 1^{m},80. — Par M. MICHEL-PASCAL.

Il est imberbe ; de la main gauche il tient un calice ; sa main droite est levée.

Saint Jacques. — Statue. — Pierre. — H. 1^{m},80. — Par M. ELMERICH.

Il porte une longue barbe ; sa main gauche est appuyée sur un bâton ; dans la droite il tient un livre fermé.

En retour :

Saint Rustique. — Statue. — Pierre. — H. 1^{m},80. — Par M. FROMANGER.

Imberbe, les cheveux coupés en rond, les bras relevés, il tient un livre de ses deux mains.

Saint Denis. — Statue. — Pierre. — H. 1^{m},80. — Par M. ELMERICH.

Mitre en tête, barbu, sa crosse appuyée sur le côté gauche, les bras levés, il semble tenir sur sa poitrine la partie supérieure de son crâne.

Saint Éleuthère. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par M. Vatrinelle.

Saint Éleuthère, imberbe, les bras levés, tient un livre fermé.

Du côté gauche :

Saint Jacques. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par M. Fromanger.

Il porte toute sa barbe et tient un bâton de la main droite; dans la gauche, un livre.

Saint Thomas. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par M. Prinssay.

Il tient une équerre de ses deux mains.

Saint Barthélemy. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par M. Vatrinelle.

Il a dans sa main droite un couteau levé; dans la gauche, un livre.

En retour :

David. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par M. Prinssay.

Tête couronnée, visage imberbe; la main gauche, cachée sous le manteau, tient la couronne d'épines et les clous de la Passion. Sa main droite est appuyée sur le haut de cette couronne qu'il semble montrer.

Saint Martin. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par Chenillion.

Imberbe, mitre en tête, il tient la crosse de la main gauche et bénit de la droite.

Prophète. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par M. Michel-Pascal.

Il porte une longue barbe et tient une banderole dans ses deux mains.

Dans le tympan :

Martyre de saint Étienne. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,27. — L. 4m,10.

Les figures ont environ 0m,92.

Le saint diacre, vêtu de la dalmatique, discute avec les docteurs : les uns sont attentifs, les autres crient; il annonce le Christ au peuple; dans l'assistance, on voit une femme assise qui allaite son enfant; le martyr est entraîné par des gardes devant un juge.

Un arc avec tourelle sépare cette première partie de la seconde.

Saul, assis, garde les vêtements des bourreaux; ceux-ci, au nombre de quatre, lancent des pierres sur le martyr; à moitié renversé, il cherche à se garantir des pierres, enveloppé d'un suaire; deux fidèles déposent dans un cercueil le corps du saint. Au-dessus, deux anges adorent le Christ, qui sort d'une nuée et qui bénit le martyr.

Sous le linteau, des *Anges*, tenant, soit l'encensoir, soit la navette, servent de consoles.

La voussure est triple. — Au premier rang :

Douze Anges tenant des couronnes destinées aux martyrs. — Ronde bosse — Sculpture ancienne.

Au sommet de l'arc :

Un Ange entre deux dais présente une couronne de chaque main. — Ronde bosse. — Sculpture ancienne.

Au second rang :

Quatorze Martyrs. — Ronde bosse. — Sculpture ancienne.

On distingue, entre autres, saint *Laurent* avec son gril, saint *Vincent* avec un livre fermé, saint *Maurice* et saint *Georges* couverts de mailles, saint *Denis* portant sa tête mitrée, saint *Clément* avec sa meule attachée au cou, saint *Eustache* agenouillé devant le Christ, un *Pape*, deux *Évêques*, deux *personnages* qui tiennent des lances.

Au sommet du cordon où sont représentés les Martyrs :

Un Ange. — Ronde bosse. — Sculpture ancienne.

Il est entre deux dais et apporte deux couronnes.

Au troisième rang :

Seize Docteurs ou *Confesseurs assis.*

Ce sont des prêtres ou des moines tenant tous des livres; le premier personnage tient une crosse.

A la pointe du troisième cordon :

Le Père Éternel. — Ronde bosse. — Sculpture ancienne.

Il est entre deux dais.

L'enveloppe de la partie basse du chœur et de l'abside a été reconstruite à plusieurs reprises entre les années 1257 et 1310. Les quatre premières chapelles, après le transept au nord et les trois premières au midi, appartiennent à la période des travaux de 1257. Elles sont percées de fenêtres à meneaux, surmontées de balustrades et de pignons. Des niches trilobées, qui ont aussi leurs pignons historiés, ornent les contre-forts; ces niches, aujourd'hui vides, contenaient des statues.

Les chapelles qui suivent accusent bien

par leur ornementation le style du quatorzième siècle ; les fenêtres sont larges, et divisées en plusieurs parties par des colonnettes.

D'un croisillon à l'autre, les chapelles du chœur et de l'abside comprennent 23 travées. La tribune placée au-dessus du collatéral ne diffère pas de celle de la nef ; les baies qui l'éclairent sont de différentes formes, celles du rond-point ont été refaites au quatorzième siècle avec meneaux et pignons à jour ; les fenêtres hautes du chœur et de l'abside sont semblables à celles de la nef. Des contre-forts, avec arcs-boutants, s'élèvent entre les chapelles. Les seuls qui soient anciens sont les plus rapprochés du transept ; un seul, le premier après le croisillon nord, est surmonté d'un groupe.

Les trois Rois mages. — Groupe. — Pierre. — H. 1m,50. — Par M. Geoffroy de Chaume.

ÉLÉVATIONS LATÉRALES DE L'ÉGLISE.

A la suite des tours, après une travée d'intervalle, est une série de chapelles, éclairées chacune par une fenêtre ogivale. De grands contre-forts contre-buttent les grandes voûtes ; en arrière des chapelles, couvertes par des terrasses en pierre, des roses éclairent la galerie. Au-dessus de cette galerie, des fenêtres en ogive, divisées en deux par une colonne ; un œil-de-bœuf en occupe le tympan.

En arrivant au transept, côté du nord, on trouve de grands éperons qui maintenaient l'ancien pignon du commencement du treizième siècle. Ils sont percés de baies ogivales.

CHARPENTE ET FAITAGE.

CHARPENTE.

La charpente de Notre-Dame est en bois de chêne, et longue de trois cent cinquante-six pieds. Cette œuvre, appelée « la forêt », date du treizième siècle ; elle soutient la couverture en plomb, dans toute la partie haute de l'église ; elle est surmontée par une crête de même métal, et terminée, au chevet, par une magnifique croix en fer forgé et doré.

L'ancienne flèche, démolie en 1810, mais dont la souche dans le comble avait été conservée, a été refaite depuis la base ; elle repose entièrement sur les quatre piliers du transept ; sa hauteur sous comble est de quatorze mètres, y compris les jambes de force qui descendent jusqu'au niveau des reins de la grande voûte. Du sommet du faîtage au-dessous du coq, la flèche compte quarante-cinq mètres cinquante centimètres ; elle est en chêne de Champagne, peint au minium.

Les quatre grandes contre-fiches basses des noues, décorées d'ajours, portent en outre :

Les quatre Symboles des Évangélistes. — Cuivre repoussé. — H. 1m,50. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Les douze Apôtres. — Statues. — Cuivre repoussé. — H. 3m,50. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Au-dessus du faîtage, la flèche est plantée sur un plan octogonal, dont les angles posent sur les quatre faîtages et les quatre noues. Le soubassement est plein, percé seulement de huit ouvertures vitrées, pour donner du jour à la base. Au-dessus est la première plate-forme ; sur cette plate-forme, est une ordonnance à jour, puis une seconde plate-forme, surmontée d'un second étage ajouré, portant huit grands gâbles. — Les huit poteaux d'angles sont doubles et inclinés, et se terminent par de longs pinacles décorés de fleurons, crochets, etc.

A la hauteur des gâbles, à la base des pinacles, commence la grande pyramide dont le plan est une étoile composée de deux carrés se pénétrant. Cette pyramide est décorée de crochets ; elle se termine par une couronne surmontée d'une colonnette portant la croix en fer et le coq.

Au second étage, trois cloches sonnant les heures correspondent à une horloge placée dans le bras de croix sud, dont les quatre cadrans sont placés à l'extérieur.

A chaque plate-forme, seize gargouilles rejettent les eaux.

Au moyen d'escaliers, les plates-formes sont accessibles. Au-dessus de la seconde plate-forme, une échelle extérieure, dont les échelons sont à bascule, permet aux ouvriers d'arriver à la croix. La charpente a été exécutée par M. Bellu. — La plomberie est sortie des ateliers de M. Durand. — Les modèles des figures sont dus à M. Geoffroy de Chaume, ceux des ornements à MM. Pyanet et Martrou. Le tout, charpente et plomberie, a été travaillé d'après les dessins et sous la direction de M. Viollet-Le-Duc.

INTÉRIEUR.

PORCHE.

Derrière la porte centrale, tambour en chêne sculpté ouvrant dans l'intérieur par deux grandes portes de face et deux portes latérales, garnies de velours ; ce tambour est surmonté d'un *Ange sonnant de la trompette.*

Au-dessus est la tribune de l'orgue.

PORTE DE GAUCHE.

Tambour en chêne surmonté de quatre fleurons; il est également muni de deux grandes portes de face, et de deux plus petites, placées latéralement; elles sont garnies de velours.

PORTE DE DROITE.

Elle est semblable à celle de gauche.

Sur le mur de gauche, entre la première fenêtre et la porte de l'escalier de la galerie :

Pierre tombale d'Étienne Yver, licencié en droit canon, chanoine de Paris et de Rouen, archidiacre du pays de Caux, conseiller au Parlement, mort le 24 février 1467. — Pierre. — H. 2m,80. — L. 1m,65. — Sculpture française. — Quinzième siècle.

Au bas de la dalle, le chanoine est étendu sur un sépulcre, livré en pâture aux vers. Plus haut, il sort à moitié de son tombeau, assisté de saint Étienne et de saint Jean l'Évangéliste. Plus haut encore, dans une gloire flamboyante, entourée d'anges, apparaît le Christ assis, le front couronné d'épines; ses pieds sont posés sur le globe du monde ; sa main droite bénit ; sa gauche tient un livre ; deux épées lui sortent de la bouche ; des inscriptions latines se lisent sur la pierre des tombeaux ainsi que sur la banderole qui sort de la bouche du chanoine, sur le livre du Christ, et dans la partie supérieure de la pierre.

Cette pierre tombale était autrefois placée dans la chapelle de Saint-Nicolas, du coté du cloître. Elle a été transportée le 24 septembre 1762 à la place qu'elle occupe aujourd'hui. Elle est presque sans mutilations.

NEF CENTRALE.

BANC D'ŒUVRE.

Le banc d'œuvre, en chêne sculpté, occupe les quatrième, cinquième et sixième travées de gauche de la nef, et une partie du premier collatéral ; au milieu dans le collatéral, au-dessus de la stalle principale :

Christ en croix. — Statue. — Bois. — H. 1m,40. — Par M. Corbon.

CHAIRE.

En face, du côté droit, dans la cinquième travée, la chaire à prêcher, en chêne, richement sculptée.

La cuve est ornée de :

Six Apôtres. — Bas-reliefs. — Bois. — H. 0m,65. — Par M. Corbon.

La cuve comporte en outre plusieurs écussons sculptés en relief.

Le fond de la chaire est également orné d'écussons.

L'abat-voix est porté par deux colonnettes terminées par des consoles, avec galerie ajourée. Aux quatre angles :

Les Symboles évangéliques. — Petits bas-reliefs. — Bois. — Par M. Corbon.

Au-dessus :

Quatre Anges sonnant de la trompette. Statues. — Bois. — H. 1m,10. — Par M. Corbon.

La menuiserie a été exécutée par M. Mirgon, d'après les dessins de M. Viollet-Le-Duc.

Huit lustres en bronze doré, à quarante souches chacun, sont attachés à la voûte ; ils ont été exécutés par M. Poussielgue d'après les dessins de M. Viollet-Le-Duc.

BAS COTÉ GAUCHE.

PREMIÈRE TRAVÉE.

Colonne en marbre du Languedoc, avec base et chapiteau, surmontée de :

La Vierge. — Statue. — Marbre. — H. 1m,82. — *Signé :* Vassé (1722).

Elle tient l'Enfant Jésus dans ses bras

Les Litanies de la Vierge, avec auréole, peintes sur le mur, servent de fond à cette statue dont le socle est entouré d'une grille en fer forgé, avec quatre candélabres en cuivre doré.

DEUXIÈME TRAVÉE.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Elle est garnie de boiseries et de bancs ; sur la paroi de droite, grande armoire en chêne, avec couronnement sculpté. Cette armoire est peinte en rouge ; ses ferrures sont dorées. Au centre, la cuve des Fonts, en bronze, richement ciselée, socle circulaire ; au-dessus, six colonnes, alternant avec les statues des quatre évangélistes, portent la cuve ornée des têtes des douze Apôtres, entourées de feuillages ; une crosse faisant levier forme le support du couvercle, surmonté d'une statue de saint Jean-Baptiste. Ce travail a été exécuté par M. Bachelet, d'après les dessins de M. Viollet-Le-Duc.

Une peinture murale d'ornement décore la paroi du fond [1].

Vitraux : grisailles par M. Didron.

TROISIÈME TRAVÉE.

II. CHAPELLE DE SAINT-CHARLES.

Autel en pierre avec retable peint et doré, surmonté de :

Saint Charles Borromée. — Statue. — Pierre peinte. — H. 1m,75. — Par M. Alfred-Victor Geoffroy de Chaume.

Sous le socle, deux anges tiennent le chapeau de cardinal.

Peinture murale : Ornements. — Voûte avec étoiles.

A gauche, confessionnal en chêne sculpté.

Vitrail : grisaille par M. Didron.

QUATRIÈME TRAVÉE.

III. CHAPELLE DE LA SAINTE-ENFANCE.

Autel en pierre avec retable peint et doré. Au-dessus du tabernacle :

Le Christ caressant deux enfants, dont il tient les mains : un français et un chinois. — Groupe. — Pierre. — H. 1m,20. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Peinture murale : Ornements.

Vitrail en grisaille par M. Didron.

CINQUIÈME TRAVÉE.

IV. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Autel en pierre avec retable peint et doré; sur le tabernacle :

Saint Vincent de Paul, apôtre de la charité. — Statue. — Pierre. — H. 1m,77. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Saint Vincent de Paul tient un livre de la main gauche; la droite est relevée.

Sous le socle, des sœurs de charité, et des pauvres qui implorent le Saint.

Peinture murale : Ornements.

Vitrail en grisaille par M. Didron.

SIXIÈME TRAVÉE.

V. CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS XAVIER.

Autel en pierre avec retable peint et doré; au-dessus du tabernacle :

Saint François Xavier, apôtre de la Chine et du Japon, baptise un Chinois. — Groupe. — Pierre. — H. 1m,40. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Peinture murale : Ornements. — Le voile de sainte Véronique rappelle le vœu exprimé par une des donatrices de cette chapelle.

Vitrail : grisaille par M. Didron.

SEPTIÈME TRAVÉE.

VI. CHAPELLE DE SAINT-LANDRY.

Autel en pierre, avec retable, peint et doré, surmonté de :

Saint Landry, évêque de Paris, fondateur de l'Hôtel-Dieu. — Statue. — Pierre peinte. — H. 1m,55. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Peinture murale : Ornements.

Vitrail en grisaille par M. Didron.

HUITIÈME TRAVÉE.

VII. CHAPELLE DE SAINTE-CLOTILDE.

Autel en pierre avec retable, orné de feuillages, richement sculpté, peint et doré, surmonté de :

Sainte Clotilde, reine de France. — Statue. — Pierre. — H. 1m,20. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Vitrail en grisaille par M. Didron.

BAS COTÉ DROIT.

PREMIÈRE TRAVÉE.

Colonne en marbre du Languedoc, base et chapiteau en pierre. Au-dessus :

Christ en croix. — Cuivre. — H. 1m,80.

Au-dessous, un Dragon.

Peinture murale sur la paroi du fond : Ornements.

Grille en fer forgé, avec quatre candélabres en cuivre doré, à trois rangs.

DEUXIÈME TRAVÉE.

Chambre du prédicateur, fermée du côté de la nef par une boiserie ajourée, garnie dans le haut de petits vitraux de couleur.

Peinture murale : Ornements.

Vitrail en grisaille par M. Gerentz.

TROISIÈME TRAVÉE.

I. CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

Autel en pierre, avec retable sculpté peint et doré.

Emblèmes de l'Esprit du mal. — Peinture murale.

[1] Les peintures décoratives des chapelles de Notre-Dame se trouvent reproduites en chromo-lithographie dans une Monographie spéciale de M. Viollet-Le-Duc. *Peintures murales des chapelles de Notre-Dame de Paris.* Paris, 1870. Un vol. in-folio.

Au-dessus de l'autel :

Notre-Seigneur retirant une âme du Purgatoire. — Groupe. — Pierre. — H. 1m,38. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Notre-Seigneur tient son étendard de la main gauche, et il retire du purgatoire à l'aide de la main droite une âme, qui est représentée par la gueule d'un démon.

Vitrail en grisaille par M. Gérente.

QUATRIÈME TRAVÉE.

II. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Autel avec retable peint et doré ; au-dessus du tabernacle :

Sainte Geneviève debout, sur un vaisseau, symbole de la Ville de Paris. — Statue. — Pierre. — H. 1m,50. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Elle tient de la main gauche des pains, que sa main droite soutient par le haut.

Peinture murale : Ornements.

Vitrail en grisaille par M. Gérente.

CINQUIÈME TRAVÉE.

III. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Autel en pierre, retable peint et doré. Au-dessus du tabernacle :

Saint Joseph et l'Enfant Jésus. — Groupe. — Pierre peinte. — H. 1m,27. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Il tient une équerre, et démontre à l'Enfant Jésus les premières notions de la charpente.

Vitrail en grisaille par M. Gérente.

SIXIÈME TRAVÉE.

IV. CHAPELLE DE SAINT-PIERRE.

Autel en pierre, retable en bois peint et doré surmonté de :

Saint Pierre. — Statue. — Bois. — H. 1m,40. — Par M. Corbon.

Le saint tient la croix et les clefs du Paradis.

Boiseries du seizième siècle comprenant douze panneaux où sont représentés :

Les Douze Apôtres.
Saint Germain, évêque de Paris.
Sainte Geneviève.

Ces deux figures sont placées entre le confessionnal et la grille.

SEPTIÈME TRAVÉE.

V. CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

Autel en pierre, retable. Sur le tabernacle :

Sainte Anne et la Vierge tenant une quenouille. — Groupe. — Pierre peinte. — H. 1m,23. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Sous le socle, se trouve une colombe, emblème du Saint-Esprit.

Peinture murale : Ornements.

Verrière représentant les sujets de la Genèse qui se rapportent à la vie de la Vierge ; dans le losange du haut, son image. Cette verrière est l'œuvre de M. Didron. 1864.

HUITIÈME TRAVÉE.

VI. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Autel, retable en pierre peint et doré. Sur le tabernacle :

Le Sauveur, montrant ses plaies. — Statue. — Pierre peinte. — H. 1m,30. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Grisaille de M. Gérente.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

A l'intérieur de la porte du Cloître, tambour en chêne sculpté ; deux grandes portes correspondent à celles du dehors ; deux autres latérales, plus petites, sont, ainsi que les premières, garnies de velours.

Dans les arcatures :

Les Pères de l'Église.

Quatre sont à gauche, quatre à droite, quatre du côté des chapelles de la nef.

Près la porte de gauche, un confessionnal.

Sur le mur de droite, séparant le chœur, autel en bois avec retable et tabernacle ; au-dessus, un dais supporté par quatre colonnes, richement sculpté, peint et doré, sous lequel :

Saint Étienne. — Statue. — Bois. — H. 1m,20. — Par M. Corbon.

Au-dessus de l'autel :

Trois sujets relatifs à la vie du Saint. — Par Perrodin.

COTÉ DROIT.

CHAPELLE DE L'ANNONCIATION.

Tambour semblable à celui de gauche, autel également en bois avec dais ; au-dessous :

La Vierge. — Statue. — Bois peint. — H. 1m,20. — Par M. Corbon.

Elle porte l'Enfant Jésus sur son bras

gauche; de la main droite, elle tient un bouquet.

Sur le mur de gauche, peinture murale :

Sujets tirés de la vie de la Vierge.

Sur la paroi sud, douze arcatures renfermant :

Les Rois, les Prophètes, les Docteurs qui ont célébré les grandeurs de Marie.

A droite du tambour, deux plaques en marbre noir où figurent les noms des victimes fusillées par la Commune.

Confessionnal adossé au mur séparant la nef.

TRAVÉE DU MILIEU.

Sur le devant du gros pilier de gauche, colonne en pierre avec base et chapiteau.

Au-dessus :

Saint Denis. — Statue. — Marbre. — H. 2m,10. — Par NICOLAS COUSTOU.

De sa main gauche il relève son manteau, et il tient sa crosse ; de la droite levée, il bénit.

Cette statue est entourée d'une grille circulaire en fer forgé et doré, à quatre panneaux. Cette grille est terminée par des porte-cierges.

Côté droit, colonne semblable à celle de gauche.

Au-dessus :

La Vierge couronnée, tenant l'Enfant Jésus. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Sculpture française. — Quatorzième siècle.

Sur le chapiteau, au-dessous de la statue, entre les feuillages, est sculptée en bas-relief :

Ève avec une queue de serpent.

Cette statue et le chapiteau qu'elle domine proviennent de l'église Saint-Aignan au Cloître et figuraient au pilier-trumeau du portail de la Vierge de la grande façade occidentale, avant la dernière restauration de l'église.

Entre le dernier pilier, du côté droit de la nef, et le premier du chœur, une dalle, avec inscription, désigne la sépulture du cardinal de Noailles, archevêque de Paris.

Au devant de l'entrée du chœur, grille de communion en fer forgé et tôle dorée ; circulaire à ses extrémités et joignant la grille du chœur, composée de cinq panneaux fixes, à droite et à gauche, et d'une porte à deux vantaux. Au-dessus est pendue à la voûte une grande couronne de lumière à deux rangs et surmontée de tours en cuivre doré, exécutée par M. POUSSIELGUE, d'après les dessins de M. VIOLLET-LE-DUC.

CHŒUR.

Le chœur est élevé de trois marches ; les parties à droite et à gauche de l'entrée sont fermées par une grille basse, fixe, en fer forgé et doré, reposant sur un soubassement en pierre, et terminée vers l'entrée par deux pilastres en pierre. Ces pilastres maintiennent la grille du milieu. La grille centrale est à deux vantaux, en fer forgé et doré, composée d'enroulements, rinceaux, roses ; elle a été exécutée par M. DUFNER, sur les dessins de M. VIOLLET-LE-DUC ; derrière la partie dormante, à gauche et à droite, deux ambons élevés de trois marches, pour l'Épître et l'Évangile.

Les admirables boiseries du chœur de Notre-Dame sont les derniers témoignages de la transformation opérée au dix-septième siècle, dans l'antique sanctuaire de la cathédrale, par suite du Vœu de Louis XIII. L'architecte chargé de rendre à la nef de Notre-Dame le style de son architecture et de sa décoration primitives leur a fait grâce, en raison de leur haute valeur artistique. Il s'est contenté de transposer, en les adaptant à l'entrée, les deux chaires qui se trouvaient autrefois à l'extrémité des stalles, correspondant aux deux côtés du maître-autel. C'est le 10 février 1638, au moment où la grossesse de la Reine venait d'être constatée, et pour remercier le ciel de cet événement tant attendu, que le roi Louis XIII, en mettant son royaume sous la protection spéciale de la Vierge, fit vœu d'ériger dans l'église de Paris un autel digne de sa sainte patronne et de la munificence royale, vœu dont il recommanda en mourant l'exécution à son successeur, mais qui ne fut pourtant réalisé qu'en 1699, sous la direction d'HARDOUIN MANSARD. Les stalles qui nous occupent, avec le lambris auquel elles sont adossées, et les deux chaires épiscopales, destinées, l'une à l'archevêque, l'autre au doyen du Chapitre, furent exécutées par LOUIS MARTEAU et JEAN NEL, d'après les dessins de JEAN DU GOULON, sculpteur du Roi. Une monographie récente a été consacrée à la description et à la reproduction de ces belles boiseries, admirablement conservées [1].

[1] *Album des boiseries sculptées du chœur de Notre-Dame de Paris, connues sous le nom de « Vœu de Louis XIII »*, Paris, Chouvet, 1855. 1 vol. grand in-folio, 31 pl., dessins et lithographies par BENOIST.

Les deux chaires qui occupent aujourd'hui la tête du double rang de stalles sont élevées de cinq marches; la tribune, très-richement sculptée, est surmontée d'un baldaquin enrichi de groupes d'anges tenant des attributs religieux. Le baldaquin est soutenu par des consoles; le dossier de la chaire, disposé en quart de sphère, est décoré d'un bas-relief représentant :

Chaire de droite :

La Guérison de Childebert Ier par saint Germain, évêque de Paris.

Chaire de gauche :

Le Martyre de saint Denis.

Ces deux chaires ont été exécutées par DU GOULON, d'après les dessins de VASSÉ.

Les stalles sont en chêne de Hollande, avec accoudoirs et miséricordes. Elles ont été sculptées par LOUIS MARTEAU et JEAN NEL, sous les ordres de Jean DU GOULON, sculpteur du Roi; le lambris, au-dessus des stalles, est décoré, à droite et à gauche, de huit panneaux, représentant :

Les Traits principaux de la vie de la Vierge.

Ces panneaux sont renfermés dans des cartels oblongs et ovales; les trumeaux qui les séparent sont ornementés. Sept supports de lumière à deux bras, en bronze, sont fixés de chaque côté; le tout est surmonté d'une corniche en menuiserie avec consoles et couronnement sculptés.

Du côté droit, comme du côté gauche, on compte vingt-trois stalles hautes, et vingt bancs, séparés au milieu par un passage. Au-dessus du dossier, sont des pupitres en fer et tôle découpée et dorée, pour tenir les livres.

A gauche, au-dessus du lambris dans l'arcature, petit orgue d'accompagnement, par MM. MERKLIN et SCHUTZ. — Le clavier en chêne est au premier rang des stalles; au milieu, au droit de la deuxième travée, entrée du caveau des archevêques, fermé par cinq dalles mobiles, dont les arêtes sont garnies de cuivre.

Lutrin roulant en bronze vert, mesurant deux mètres soixante centimètres de hauteur, dont la base triangulaire porte sur trois pieds et dont le dessus est convexe.

Sur la base sont trois consoles en forme de crosses ornementées portant la partie supérieure semi-circulaire, ornée de :

Douze têtes d'Apôtres.

Elles sont entourées de feuillages.

Au-dessus, dans des trilobes :

Les Symboles des quatre Évangélistes: — l'Ange, — le Lion, — l'Aigle, — le Bœuf. — Rondes bosses. — H. 0m,33. — Exécutés sur les dessins de M. VIOLLET-LE-DUC.

Au centre une colonne avec base et chapiteau. A la base sont adaptés deux supports avec pupitre en fer doré, au chiffre de Marie.

A la bague, au-dessus du chapiteau :

Un Aigle, aux ailes déployées.

Il supporte un grand pupitre en fer et tôle au chiffre de Marie.

A côté, autre petit lutrin triangulaire en bois. Le socle est orné de trois bas-reliefs; au-dessus, trois figures :

La Foi.
L'Espérance.
La Charité.

Statuettes engagées. — H. 0m,32. — Par JULIENCE.

Ce lutrin est terminé par un pupitre sculpté, contemporain des stalles.

La quatrième travée est fermée au nord et au sud par une grille en fer forgé, avec pilastres. Deux parties dormantes reposent sur un appui en pierre; la porte est à deux vantaux ayant chacun quatre panneaux.

SANCTUAIRE.

Au droit de la quatrième colonne, l'entrée est élevée de quatre marches en marbre du Languedoc; à droite et à gauche est une clôture en pierre faisant retour d'équerre circulaire, avec appui supporté par quatre colonnes doubles accouplées, entre lesquelles sont des grilles en fer forgé et doré, avec rinceaux et rosaces. Cette clôture est terminée par des pilastres carrés en pierre du côté de l'autel. Sur chacun des pilastres un grand candélabre en cuivre doré dont le pied, formé par quatre animaux chimériques, est surmonté d'une base portant cinq colonnettes ornées de crochets. La colonnette centrale supporte un chapiteau carré, au-dessus duquel des consoles en forme de crosses comprennent, au premier rang six bras, au deuxième sept. Ce travail a été exécuté par M. POUSSIELGUE, d'après les dessins de M. VIOLLET-LE-DUC.

MAITRE-AUTEL.

Il est plus élevé que le sanctuaire de trois marches, en marbre du Languedoc, circulaires au milieu, droites sur les côtés.

L'autel, en pierre de liais, peinte et dorée, est composé de sept travées en ogives, supportées par des pilastres engagés, ornementés. Il est terminé aux extrémités par une colonne détachée, avec base et chapiteau; dans le tympan de chaque ogive une rose en feuillage. Les travées dans le bas sont décorées par une frise en feuillages et fleurs. La travée centrale est ornée d'une croix; dans chaque ogive un trèfle percé à jour avec petite grille en fer forgé et doré. La table de l'autel est en marbre blanc, d'un seul morceau; le retable est en chêne doré représentant la *Vigne*. Il a été sculpté par M. Corbon.

TABERNACLE.

Le tabernacle occupe un plan carré sur sa face principale, console à droite et à gauche, avec colonne et chapiteau. Au-dessus, un pignon surélevé, trilobé, dont les rampants sont ornés d'une riche crête, et qui est terminé à la pointe par un fleuron. Dans l'arcature :

Le Christ, assis sur son trône, bénit.

Au-dessous, la porte du tabernacle; une *Croix* en orne le milieu. Les deux côtés ont la même arcature, le fond est quadrillé et couvert d'ornements repoussés; dans deux angles de la façade, entre les colonnes, crochets; au-dessus :

Un Ange tenant un encensoir.

Le tabernacle est terminé par une tour carrée finissant en pointe; au-dessus :

Christ en croix.

Aux quatre angles de cette tour, bras de lumière à quatre branches. Sur le retable six chandeliers, ornés à leur base d'*Anges tenant les instruments de la Passion.* L'autel a été fait d'après les dessins de M. Viollet-Le-Duc.

Derrière l'autel, dans la baie médiane :

La Descente de croix. — Groupe. — Marbre. — H. 2m,30. — L. 2m,80. — Par Nicolas Coustou (1723).

Il est composé de quatre figures : la Vierge soutient sur ses genoux la tête et une partie du corps du Sauveur; elle a les bras levés et les yeux fixés au ciel; un Ange supporte la main du Christ, un autre tient la couronne d'épines. Le socle est en marbre blanc veiné; au milieu :

La Mise au tombeau. — Bas-relief. — Bronze doré. — H. 0m,77. — L. 1m,90. — Par Van Clève.

Ce bas-relief provient de la chapelle de Louvois, à l'église des Capucines, de la place Vendôme.

Le soubassement est en marbre du Languedoc.

A droite et à gauche deux grilles en fer doré.

Devant le groupe de la *Descente de croix*, un petit autel, remplaçant celui des Ardents, en pierre, porté par un pilastre octogonal, base à griffes et chapiteau. A droite, au milieu de la dernière arcature :

Louis XIII à genoux. — Statue. — Marbre. — H. 1m,75. — Par Guillaume Coustou (1715).

Agenouillé sur un carreau supporté par un piédestal en marbre blanc veiné, à consoles renversées, Louis XIII met son royaume sous la protection de la Vierge, à qui il offre son sceptre et sa couronne. Les armes de France, en bronze doré, sont placées au milieu sur un fond en marbre du Languedoc.

A gauche :

Louis XIV à genoux. — Statue. — Marbre. — H. 1m,84. — Par Antoine Coysevox (1715).

Le monarque, revêtu de ses habits royaux, accomplit le vœu de son père.

Le socle est semblable à celui de la statue de Louis XIII.

Ces deux statues, ainsi que les Anges portant les instruments de la Passion, qui suivent, proviennent de l'ancienne décoration du chœur de Notre-Dame, en exécution du Vœu de Louis XIII.

Au dehors de chacun des six derniers piliers du chœur, six Anges, trois à droite, trois à gauche, placés sur des colonnes en pierre, à base et à chapiteaux feuillus; ces Anges, de l'invention de Chavanne, sont représentés portant les instruments de la Passion.

De chaque côté de l'autel :

Ange tenant la couronne d'épines. — Statue. — Marbre. — H. 1m,82. — Par Corneille Van Clève.

Ange portant le roseau. — Statue. — Marbre. — H. 1m,82. — Par Corneille Van Clève.

Au milieu :

Ange tenant les clous. — Statue. — Marbre. — H. 1m,82. — Par Claude Poirier.

Ange portant l'éponge. — Statue. — Marbre. — H. 1m,82. — Par Simon Hurtrelle.

Aux extrémités :

Ange tenant l'inscription. — Statue. — Marbre. — H. 1m,82. — Par Laurent Magner.

Ange portant la lance. — Statue. — Marbre. — H. 1m,82. — Par Anselme Flamen.

A droite et à gauche de la dernière travée, deux crédences octogonales avec base et chapiteau très feuillus, terminés par une tablette en marbre blanc.

La clôture du sanctuaire se compose de grilles hautes de 1m,90, en fer forgé et doré, avec enroulement, rosaces et couronnement. Entre les panneaux bas et le couronnement, une frise, dans laquelle une inscription relate les noms des souverains qui ont restauré le chœur. La première travée, de quatre panneaux, est terminée par une couronne royale ; la deuxième, de neuf panneaux circulaires, par la couronne impériale ; la troisième et dernière, de neuf panneaux, par la couronne royale.

Quatre lustres en cuivre doré, semblables à ceux de la nef, éclairent le chœur et le sanctuaire ; à droite et à gauche du maître-autel, deux candélabres portatifs en cuivre doré, à trois couronnes de lumières superposées.

COLLATÉRAUX DU CHOEUR.

PREMIER COLLATÉRAL GAUCHE.

Deux grilles en fer forgé et doré ferment l'entrée des collatéraux ; celle du premier collatéral à droite est basse, celle du deuxième collatéral plus élevée, et de forme concave.

Dans le premier collatéral il ne reste plus que trois travées de l'ancienne clôture du chœur, adossées au mur, derrière les stalles. Au nord est un soubassement divisé en dix-neuf ogives trilobées, dont les tympans, qui reposent sur des faisceaux de trois colonnettes, portent un bas-relief continu, où se succèdent treize sujets empruntés au Nouveau Testament. Des feuillages, des animaux fantastiques et quelques petits personnages remplissent les intervalles des archivoltes. Tous les personnages sont enluminés, et les fonds sont dorés.

Du côté gauche en partant de l'est à l'ouest :

Premier sujet :

La Visitation. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Ce bas-relief occupe les trois premières travées.

Deuxième sujet :

L'Annonce de la venue du Seigneur aux bergers. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Troisième sujet :

La Naissance du Christ. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Quatrième sujet :

L'Adoration des Mages. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Cinquième sujet :

Hérode présidant au massacre des Innocents. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Sixième sujet :

La Fuite en Égypte. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Septième sujet :

La Présentation au Temple. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Huitième sujet :

Jésus-Christ, enfant, au milieu des Docteurs. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Neuvième sujet :

Baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Dixième sujet :

Les Noces de Cana. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Onzième sujet :

Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Douzième sujet :

La Cène. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Treizième sujet :

Le Lavement des pieds. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Deux cordons de feuillages encadrent ce bas-relief.

Quatorzième sujet :

Jésus-Christ dans le jardin des Oliviers. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,45. — Sculpture française. — Treizième siècle.

Ces quatorze sujets formant, pour ainsi dire, un bas-relief ininterrompu, il ne nous a pas paru possible d'indiquer la largeur de chaque scène.

PREMIER COLLATÉRAL DROIT.

La clôture historiée reprend du côté du midi; elle est composée de vingt-sept arcs, ogives trilobées, divisés en neuf sections dont chacune correspond à un sujet sculpté en ronde bosse, encadré de colonnettes en faisceaux, de chapiteaux, de feuillages, de trèfles. Entre les retombées des archivoltes, dais en pendentifs, avec couronnement de tours et de maisons. Au-dessous des figures, dans les arcatures, sont sculptés les noms et les armes des archevêques inhumés à Notre-Dame.

Cette seconde partie est moins ancienne que l'autre. Les sculptures sont également en pierre; elles sont peintes et dorées; elles décorent les trois premières travées du chœur. La hauteur des figures de chaque bas-relief est de 1m,15 environ.

Les sujets traités du côté droit sont :

Jésus-Christ et la Madeleine. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,20. — L. 1m,83. — Sculpture française. — Quatorzième siècle.

Sous la figure d'un jardinier, le Christ apparaît à Marie-Madeleine.

Les Saintes Femmes. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,20. — L. 1m,83. — Sculpture française. — Quatorzième siècle.

Le Christ apparaît aux trois Maries, qui se baissent pour embrasser ses pieds.

Apparition de Jésus-Christ aux Apôtres. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,20. — L. 1m,83. — Sculpture française. — Quatorzième siècle.

Plusieurs apôtres sont réunis dans un édifice crénelé; saint Jean sort pour aller au sépulcre; saint Pierre s'agenouille à la vue du Christ.

Les Disciples d'Emmaüs. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,20. — L. 1m,83. — Sculpture française. — Quatorzième siècle.

Jésus marche entre les deux disciples d'Emmaüs.

La Fraction du pain. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,20. — L. 1m,83. — Sculpture française. — Quatorzième siècle.

Jésus-Christ est à table avec les deux disciples d'Emmaüs, qui le reconnaissent à la fraction du pain.

Jésus-Christ apparaît aux Apôtres assemblés. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,20. — L. 1m,83. — Sculpture française. — Quatorzième siècle.

Répétition avec variantes de la première apparition de Jésus-Christ aux apôtres, décrite plus haut.

L'Incrédulité et la Conversion de saint Thomas. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,20. — L. 1m,83. — Sculpture française. — Quatorzième siècle.

Le Christ apparaît à saint Thomas et lui fait toucher ses mains et son côté pour le convaincre.

La Pêche miraculeuse. — Bas-relief. — Pierre. — H. — 2m,20. — L. 1m,83. — Sculpture française. — Quatorzième siècle.

Jésus-Christ parle à Pierre sur le bord de la mer; d'autres apôtres, dans une barque, tirent un grand filet rempli de poissons.

Mission des Apôtres. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,20. — L. 1m,83. — Sculpture française. — Quatorzième siècle.

Les apôtres possèdent encore le Christ au milieu d'eux. Quelques-uns s'agenouillent devant lui. Jésus, à table, tient un livre à la main et donne aux apôtres l'intelligence des saintes Lettres; avant de monter au Ciel, il les bénit.

Une inscription placée dans l'arcature du milieu, au-dessous du bas-relief, donne le nom de l'auteur de ces sculptures. Avant la destruction faite sous Louis XIV, on voyait sur cette clôture, en face de la porte Rouge, la figure en relief d'un homme à genoux, ayant

les mains jointes ; au-dessous était gravée cette inscription en caractères gothiques :

C'EST MAISTRE JEHAN RAVY,
QUI FUT MASSON DE NOTRE-DAME DE PARIS,
PAR L'ESPACE DE XXVI ANS ET QUI COMMENÇA
CES NOUVELLES HISTOIRES ;
ET MAISTRE JEHAN-LE-BOUTELLIER SON NEPVEU
LES A PARFAICTES EN L'AN MCCCLI.

Dans le premier bas côté du chœur, derrière la descente de croix :

Tombeau de Simon de Matiffas de Buci, fondateur de la chapelle du chœur, mort en 1304. — Statue. — Marbre. — 1m,80 de longueur. — Quatorzième siècle.

L'évêque est couché sur un socle en pierre décoré d'ogives ; il tient à sa main une crosse en bronze ; ses vêtements sont ornés de pierreries fausses.

Ce tombeau était autrefois placé dans la chapelle de saint Nicaise.

DEUXIÈME COLLATÉRAL GAUCHE.

Le deuxième collatéral est fermé par une grille haute en fer forgé et doré. A gauche, à l'extrémité du bas côté, porte de l'escalier conduisant à la galerie supérieure.

PREMIÈRE TRAVÉE.

I. CHAPELLE SERVANT DE MAGASIN.

Cette chapelle est fermée par une clôture en chêne avec couronnement ; elle est vitrée dans le haut, en verres de couleur ; la chapelle est peinte. La grisaille du fond est de M. Gérente.

DEUXIÈME TRAVÉE.

II. CHAPELLE DE SAINT-MARTIN.

A droite, autel avec retable en pierre peinte et dorée. Au-dessus de l'autel, sujet peint divisé en trois compartiments.

A gauche :

Saint Martin abandonnant la moitié de son manteau à un pauvre.

Au centre :

Jésus-Christ, vêtu du manteau donné au pauvre, apparaît à saint Martin pendant son sommeil.

A droite :

Saint Martin, évêque, embrassant un lépreux à la porte de Paris.

Hauteur totale de la composition 1m,80. — L. 3m,60.

Exécuté sur les cartons de M. Viollet-Le-Duc.

Sur la paroi de gauche, en face de l'autel :

Monument de Jean-Baptiste de Budes, comte de Guébriant, maréchal de France, mort en 1643, *et de sa femme Renée du Bec-Crépin.* — Pierre. — H. 3m,72. — L. 1m,55. — Exécuté sur les dessins de M. Viollet-Le-Duc.

Le monument se compose d'un socle en marbre rouge du Languedoc avec cadre de même marbre, contenant une inscription en marbre blanc ; le tout couronné d'une corniche.

Au-dessus, médaillon ovale en marbre, de 0m,83 de hauteur, représentant le comte et sa femme. Le médaillon est encadré d'un cartouche à gaudrons, entouré de branches de laurier et de faisceaux de drapeaux.

Au-dessus du médaillon, un *Casque*, visière levée.

Au-dessous, *Armoiries* peintes.

A droite et à gauche, deux plaques de marbre noir encadrées, sur lesquelles sont les épitaphes des deux personnages.

TROISIÈME TRAVÉE.

III. CHAPELLE SANS VOCABLE.

Cette chapelle, dans laquelle ouvre la porte Rouge, sert de passage aux chanoines. Elle est peinte. Sur ses deux parois latérales sont placés des vitraux. La chapelle est fermée du côté du chœur par une clôture en chêne avec couronnements ; cette clôture est percée de deux portes en velours. Dans l'intérieur, un tambour avec quatre portes garnies de velours.

QUATRIÈME TRAVÉE.

IV. CHAPELLE DE SAINT-FERDINAND.

Autel en pierre avec retable ; peinture murale.

Les peintures placées au-dessus de l'autel représentent, dans trois ogives, les principales scènes de la légende du saint :

Saint Ferdinand recevant des leçons de sa mère, la reine Bérengère.

Saint Ferdinand agenouillé devant la statue de la Vierge.

Saint Ferdinand, vainqueur des Sarrasins, reçoit des présents d'un chef maure.

La largeur totale de la composition est de 2m,90 ; les deux sujets placés à droite et à gauche mesurent chacun une hauteur de 2m,10.

Exécuté d'après les cartons de M. Viollet-Le-Duc.

Au-dessus, au milieu :

Saint Pierre et saint Paul. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 1m,10. — Exécuté d'après les cartons de M. VIOLLET-LE-DUC.

Paroi faisant face à l'autel :

Monument de Mgr de Beaumont, archevêque de Paris. — Marbre. — H. 4m,70. — L. 1m,50. — Exécuté d'après les dessins de M. VIOLLET-LE-DUC. — Médaillon par M. GEOFFROY DE CHAUME.

Ce monument est composé d'un socle peu saillant avec un cadre en marbre du Languedoc placé au-dessus. Dans le cadre est gravée une inscription sur marbre blanc. Dominant l'inscription, une corniche et enfin un médaillon en marbre blanc, de 0m,90 de diamètre, dans lequel est représenté le prélat. Des branches et des feuilles de chêne entourent le médaillon au-dessus duquel sont les armes de Mgr de Beaumont.

CINQUIÈME TRAVÉE.

V. CHAPELLE DE SAINT-GERMAIN.

Autel en pierre, retable. Peinture murale en trois compartiments.

A droite :

Saint Germain guérissant le roi Childebert.

A gauche :

Saint Germain guérissant les pauvres.

Au milieu :

Couronnement de saint Germain.

Le fond est semé de crosses. — Hauteur totale de la composition, 3m,40. — L. 2m,10.

Exécuté d'après les cartons de M. VIOLLET-LE-DUC.

En face :

Monument de Mgr de Juigné, archevêque de Paris. — Marbre. — H. 1m,85. — L. 1m,37. — Refait en 1865 sur les dessins de M. VIOLLET-LE-DUC.

Composé d'un socle en marbre rouge, au-dessus duquel s'élèvent quatre colonnes avec entablement, le monument de Mgr de Juigné comprend au centre de l'entablement un fronton avec armoiries. L'archevêque est représenté à genoux et priant; à droite est gravée son épitaphe; à gauche, celle du marquis de Juigné, lieutenant général des armées du Roi.

SIXIÈME ET SEPTIÈME TRAVÉES.

VI. CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

Autel en pierre, retable, tabernacle surmonté d'une arcature pleine; le tombeau comprend trois arcatures à colonnes. Les peintures murales représentent, d'un côté :

Sainte Clotilde. — Peinture murale. — H. 1m,75. — L. 1m,10.

Sainte Radegonde. — Peinture murale. — H. 1m,75. — L. 1m,10.

Sainte Isabelle. — Peinture murale. — H. 1m,75. — L. 1m,10.

Sainte Jeanne de Valois. — Peinture murale. — H. 1m,75. — L. 1m,10.

Ces quatre sujets ont été exécutés d'après les cartons de M. VIOLLET-LE-DUC.

De l'autre côté :

Saint Louis, roi de France. — Peinture murale. — H. 1m,75. — L. 1m,10.

Saint Clodoald, prêtre. — Peinture murale. — H. 1m,75. — L. 1m,10.

Saint Louis, évêque. — Peinture murale. — H. 1m,75. — L. 1m,10.

Saint Charlemagne. — Peinture murale. — H. 1m,75. — L. 1m,10.

Ces quatre sujets ont été exécutés d'après les cartons de M. VIOLLET-LE-DUC.

Au-dessus des colonnettes qui surmontent l'autel :

Notre-Seigneur. — Statuette. — Bois. — H. 1m,10. — Par M. CORBON.

La Sainte Vierge. — Statuette. — Bois. H. 1m,10. — Par M. CORBON.

Saint Jean. — Statuette. — Bois. — H. 1m,10. — Par M. CORBON.

Saint Denis. — Statuette. — Bois. — H. 1m,10. — Par M. CORBON.

Saint Rustique. — Statuette. — Bois. — H. 1m,10. — Par M. CORBON.

Saint Éleuthère. — Statuette. — Bois. — H. 1m,10. — Par M. CORBON.

Le Cardinal Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris, mort en 1729. — Statue. — Marbre. — H. 1m,40. — Par M. GEOFFROY DE CHAUME.

Il est agenouillé et priant, les mains jointes. Le socle est en marbre noir ; sur la paroi de gauche, deux plaques de marbre encadrées relatent les principaux faits de sa vie. Aux deux croisées, deux grisailles de M. LUSSON.

Dans les roses, les Armes du cardinal et du maréchal de Noailles, par LEVIEL.

HUITIÈME, NEUVIÈME ET DIXIÈME TRAVÉES.

VII. CHAPELLE DE SAINT-MARCEL.

Autel en pierre.

Le Cardinal de Belloy, archevêque de Paris. — Groupe. — Marbre. — H. 2m,50. — L. 3m,50. — Par LOUIS-PIERRE DESEINE.

Ce groupe est composé de quatre figures. Le cardinal assis est représenté donnant une bourse à deux orphelines. Celle qui reçoit le don appuie sa main droite sur l'épaule d'une de ses compagnes. Dans la main gauche, le cardinal tient le psautier ouvert; près du cardinal, saint Denis, témoin des bonnes œuvres de Mgr de Belloy, tient un rouleau sur lequel sont écrits les noms de plusieurs évêques et archevêques de Paris.

Le socle du monument est en marbre noir.

En face :

Monument de Mgr de Quélen, archevêque de Paris. — Marbre. — H. 1m,10. — L. 2m,20. — Par M. GEOFFROY DE CHAUME.

Le prélat est représenté couché. Le socle se compose d'une base en marbre du Languedoc; au-dessus, deux consoles en marbre blanc. La partie supérieure est en marbre noir.

Au-dessus, une composition dont le sujet principal représente :

Saint Éloi.
Sainte Aure.
Sainte Geneviève.
Saint Germain.

Peintures murales. — Hauteur de chaque figure 1m,40. — L. 0m,75. — Par M. MAILLOT JEUNE.

Au-dessus de ces quatre figures :

La Translation des reliques de saint Marcel, de l'ancienne église Sainte-Marie dans la basilique actuelle, par Eudes de Sully, alors évêque de Paris. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 4m,10. — Par M. MAILLOT JEUNE.

Dans l'ogive :

Couronnement de saint Marcel. — Peinture murale. — Par M. MAILLOT JEUNE.

Au milieu de cet ensemble décoratif est une grande plaque de marbre contenant l'épitaphe de Mgr de Quélen.

DEUXIÈME COLLATÉRAL DROIT.

Le collatéral de droite est élevé de trois marches; les deux grilles sont semblables à celles de gauche.

PREMIÈRE TRAVÉE.

I. CHAPELLE SANS VOCABLE.

Porte de l'escalier conduisant à la galerie; cette porte est fermée par une clôture en chêne, avec couronnements; elle est vitrée dans la partie haute. Le plafond de la chapelle est à solives apparentes; peintures décoratives. Grisaille de M. GÉRENTE.

DEUXIÈME TRAVÉE.

Passage conduisant à la sacristie des messes. Peinture décorative; tambour en chêne sculpté, portes à deux vantaux, garnies de velours; au-dessus : grisaille peinte avec les Armes du Chapitre.

TROISIÈME TRAVÉE.

II. CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Petit autel avec retable et tabernacle en pierre; au-dessus de l'autel, sujet en quatre compartiments :

La Mission de saint Denis et de ses deux compagnons.
Le Martyre du saint Évêque.
L'Exposition de la châsse des trois martyrs : saint Denis, saint Rustique et saint Éleuthère.

Au-dessus :

L'Apothéose de saint Denis.

Peintures murales. — Hauteur totale de la composition 3m,30. — L. 3m,10. — Exécuté d'après les cartons de M. VIOLLET-LE-DUC.

En face :

Tombeau de Mgr Affre, archevêque de Paris. — Marbre. — H. 1m,60. — L. 1m,90. — Par AUGUSTE DEBAY.

Le prélat est représenté tombant à terre frappé d'une balle. La main gauche, appuyée à terre, a laissé échapper le crucifix; de la main droite, levée, l'archevêque tient une branche d'olivier. Le piédestal est en marbre; le bas-relief représente l'épisode de la mort au faubourg Saint-Antoine, en juin 1848.

Au fond de la chapelle, armoire en fer à deux vantaux contenant les Saintes Huiles.

Au-dessus, grisaille de M. GÉRENTE.

QUATRIÈME TRAVÉE.

III. CHAPELLE SANS VOCABLE.

Elle sert de passage à la sacristie du Chapitre; bancs en chêne, tambour vitré dans le haut avec plafond ajouré ;

Deux grandes portes garnies de velours, couronnement et frise, plafond ajouré.

Au-dessus, grisailles de M. GÉRENTE.

CINQUIÈME TRAVÉE.

IV. CHAPELLE DE SAINTE-MADELEINE.

Autel en pierre avec retable ; tabernacle en bois peint et doré.

Au-dessus de l'autel à droite :

La Conversion de sainte Madeleine.

A gauche :

Rencontre de sainte Madeleine avec l'Ange auprès du tombeau de Jésus.

Au centre :

Mort de sainte Madeleine, et couronnement de la sainte.

Peinture murale. — Hauteur totale de la composition $2^m,30$. — L. $4^m,25$. — Exécuté d'après les cartons de M. VIOLLET-LE-DUC.

En face :

Mgr Sibour, archevêque de Paris. — Statue. — Marbre. — H. $1^m,70$. — Commencée par J. DUBOIS.— Terminée par M. LESCORNÉ.

Le prélat est agenouillé, les mains jointes, dans l'attitude de la prière. Devant lui un prie-Dieu décoré de ses Armes. Le tout repose sur un piédestal en marbre du Languedoc. Sur le socle, une inscription.

Du côté droit sur fond d'or :

Armes de Mgr Garibaldi, archevêque de Myre, nonce apostolique, mort à Paris en 1853, *dont le corps repose dans le caveau.*

Du côté gauche, une inscription.

Au fond, grisaille par M. GÉRENTE.

SIXIÈME ET SEPTIÈME TRAVÉES.

V. CHAPELLE DE SAINT-GUILLAUME.

Elle est séparée en deux parties par un double confessionnal en chêne.

Côté droit :

La Vierge. — Statue. — Marbre. — H. $2^m,50$. — Par ANTONIO RAGGI.

La Vierge est assise, elle tient l'Enfant Jésus sur ses genoux.

Cette statue provient du couvent des Carmes déchaussés. Elle est placée sur un piédestal en pierre de $2^m,15$ d'élévation. D'après les anciennes descriptions de l'église des Carmes, cette statue aurait été exécutée à Rome sur un dessin du cavalier Bernin.

Du côté gauche :

Mausolée de Claude-Henry d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi, mort en 1769. — Marbre. — H. $3^m,50$. — L. $4^m,10$. — Par PIGALLE. 1776.

L'Ange lève d'une main la pierre du tombeau; de l'autre, il tient un flambeau. Le comte cherche à se débarrasser de son linceul. La Mort tient le sablier; sa faux est à ses pieds; elle annonce à la femme de d'Harcourt que le temps a fui. Sur le socle, bouclier, épée, casque et étendards.

La veuve de Claude d'Harcourt lui fit élever ce monument.

Grisailles par M. GÉRENTE.

HUITIÈME, NEUVIÈME, DIXIÈME TRAVÉES.

VI. CHAPELLE DE SAINT-GEORGES.

Autel en pierre avec retable; tabernacle en bois peint et doré.

Paroi de droite :

Saint Georges terrassant le Dragon. — Peinture murale. — H. $8^m,10$. — L. $4^m,20$. — Par M. LOUIS STEINHEIL.

Au-dessous :

Mgr Darboy, archevêque de Paris. — Statue. — Marbre. — H. $1^m,90$. — Par M. JEAN BONNASSIEUX.

Il est représenté frappé à mort et tombant. La main gauche, crispée, se retient au mur de ronde contre lequel a été fusillé le prélat. De la main droite, il bénit ses assassins.

Le socle mesure $0^m,90$ de hauteur; il est en pierre de Grimault.

A gauche, sur un piédestal en pierre, de forme hexagonale :

Saint Georges terrassant le Dragon. — Statue. — Pierre. — H. $2^m,50$. — Par M. LESCORNÉ.

A côté, près de la grille :

Le Cardinal Morlot, archevêque de Paris. — Statue. — Marbre. — H. $1^m,50$. — Par M. LESCORNÉ.

Le prélat est représenté dans l'attitude de la prière.

Verrière de droite :

Histoire de saint Eustache. — H. 6^m,60. — L. 3^m,80. — Par M. Didron (1863).

Verrière de gauche :

Histoire de saint Georges. — H. 6^m,60. L. 3^m,80. — Par M. Didron.

Verrière du milieu :

Vie de saint Étienne. — H. 6^m,60. — L. 3^m,80. — Par M. Oudinot, d'après M. Steinheil.

Sur la piscine de droite :

Les Armes de Mgr Darboy. — Peinture. — H. 0^m,40. — L. 0^m,35.

Sur la piscine de gauche :

Les Armes du Chapitre. — Peinture. — H. 0^m,40. — L. 0^m,35.

La voûte de toutes les chapelles de la nef et du chœur est peinte en bleu, et semée d'étoiles d'or.

Toutes les peintures dont les auteurs n'ont pas été désignés sont faites d'après les cartons, grandeur d'exécution, de M. Viollet-Le-Duc.

CHAPELLE DE L'ABSIDE.

Cette chapelle est placée sous le vocable de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Sous la fenêtre du milieu, autel en pierre dont le tombeau est sculpté, avec retable orné de trois sujets.

L'Ange apparaît à Marie. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0^m,80. — L. 2^m,45. — Par M. Michel-Pascal.

La Descente de croix. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^m,04. — L. 2^m,45. — Par M. Michel-Pascal.

Le Christ au tombeau. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0^m,80. — L. 2^m,45. — Par M. Michel-Pascal.

Le fond est peint et entouré de roses sculptées.

Au-dessus :

Notre-Dame des Sept-Douleurs. — Statue. — Bois. — H. 1^m,35. — Par M. Corbon.

La Vierge tient la couronne d'épines et les clous dans ses mains ; elle est posée sur des nuages ; ses pieds sont appuyés sur un croissant. Cette figure est peinte et dorée.

De chaque côté de l'autel, neuf stalles en chêne sculpté semblables à celles du chœur.

A droite, sur un fond doré, peinture affectant une forme ogivale, qui, placée au-dessus de l'ancien tombeau de Matiffas de Buci, représente :

La Vierge, saint Denis, et Matiffas de Buci, agenouillé. — Quatorzième siècle.

Au-dessus :

Couronnement de Matiffas de Buci.

Hauteur totale de la composition 2^m,80. — L. 2^m,70. — Restaurée par M. Maillot aîné.

La composition qui fait face représente, en six panneaux :

Jésus portant sa croix. — Peinture murale. — H. 1^m,45. — L. 1^m,50. — Par M. Perrodin.

Le Christ au Calvaire. — Peinture murale. — H. 1^m,70. — L. 1^m,10. — Par M. Perrodin.

La Descente de croix. — Peinture murale. — H. 1^m,45. — L. 1^m,50. — Par M. Perrodin.

Au-dessus :

La Communion de la Sainte Vierge. — Peinture murale. — H. 1^m,45. — L. 2^m,10. — Par M. Perrodin.

La Mort de la Sainte Vierge. — Peinture murale. — H. 1^m,45. — L. 2^m,10. — Par M. Perrodin.

Dans la pointe de l'ogive :

Le Couronnement de la Sainte Vierge — Peinture murale. — Par M. Perrodin.

Vitrail du milieu :

L'Histoire de la Vierge. — H. 6^m,60. — L. 3^m,80. — Par M. Lusson (1855).

Dans cette travée, une couronne de lumière, en cuivre doré.

Vitrail de gauche :

Personnages bibliques, les Prophètes qui ont annoncé les mystères de la Vierge, et les Rois ses aïeux. — Par Coffetier. — H. 6^m,60. — L. 3^m,80.

Vitrail de droite :

Les Différentes Phases du pèlerinage de Notre-Dame. — H. 6^m,60. — L. 3^m,80. — Par M. Gerente.

A droite du petit chœur, sur un pilier octogonal, l'inscription qui accompagnait le monument de Matiffas de Buci.

ORGUE.

Cet instrument n'offre rien de bien remarquable au point de vue de l'art; c'est ce qui nous a déterminé à reporter à cette place les lignes que nous lui consacrons afin de ne pas être taxé d'oubli. L'orgue est placé sous la grande voûte, au-dessus de l'entrée principale de l'église ; une galerie en charpente, terminée par une balustrade construite en saillie, lui donne de l'extension. Il existait un orgue dans cette église dès la fin du douzième siècle.

D'après Gueffier, l'orgue a été rétabli et augmenté en 1730 par Thierry Lesclope. Cliquot l'agrandit en 1785. — En 1833, Dallery père et fils y firent une réparation importante. — Le nouvel instrument que M. Cavaillé-Coll vient de reconstruire comprend cinq claviers à main et un clavier de pédale. Le clavier de pédale renferme 16 jeux et 480 tuyaux ; le clavier du grand chœur, 12 jeux, 672 tuyaux; celui du grand orgue, 14 jeux, 1,088 tuyaux ; celui de bombarde, 14 jeux, 945 tuyaux; celui du positif, 14 jeux, 989 tuyaux; celui du récit, 16 jeux, 1,072 tuyaux. Le clavier de pédale s'étend de *ut* à *fa*, et possède 30 notes. Chacun des claviers à main s'étend de *ut* à *sol*, et en possède 56. Soit au total : 86 jeux, 5,246 tuyaux, plus 12 registres et 22 pédales de combinaison.

VITRAUX.

NEF.

Rose occidentale, au-dessus de l'orgue.

La Vierge et l'Enfant Jésus entourés de Prophètes et des Apôtres.

La *Vierge* occupe le compartiment central, couronne en tête, un sceptre à la main; son bras droit soutient le *Christ* qui bénit ; autour d'eux se rangent en cercle douze *Prophètes* qui annoncent la gloire de la Vierge-Mère et de son Fils. Dans les deux cercles qui s'interposent entre celui des Prophètes et la circonférence, les *Signes du zodiaque* et les *Travaux des mois* mesurent le cours de l'année, puis les *Vertus* couronnées, tenant d'une main leurs attributs respectifs, de l'autre une lance pour combattre les *Vices*.

Du côté nord comme au midi, les galeries de la nef sont éclairées dans la première travée près des tours par une grande fenêtre ogivale ; les cinq travées suivantes comportent une rose ; une autre est placée en retour sur le transept. Toutes sont des verrières d'ornements.

Les huit fenêtres hautes de la nef sont garnies de grisailles de M. Coffetier ; la première et la huitième sur la nef sont plus petites que les autres, conformément au plan primitif du treizième siècle, modifié plus tard, ainsi que nous l'avons dit.

TRANSEPT.

Dans les deux côtés du transept, au nord comme au midi, deux grandes fenêtres en verre blanc et vitraux d'ornements.

Les fenêtres en retour de la nef dans le transept renferment des grisailles de Coffetier.

Côté gauche au-dessus de la porte du Cloître.

Grande rose :

La Vie et les miracles de la Sainte Vierge.

La Vierge paraît au milieu avec son Fils, entourée d'un nombreux cortége de Patriarches, de Juges, de Prêtres, de Prophètes et de Rois, les ancêtres du Christ.

Cette verrière est du treizième siècle.

Au-dessus, dans les arcatures de la galerie :

Dix-huit Personnages, rois de France, fondateurs et bienfaiteurs de Notre-Dame. — Par M. Gérente.

Au midi comme au nord, la galerie à droite est éclairée par une fenêtre ogivale en verre colorié.

La rose du midi, qui correspond à la porte des Martyrs, présente, en quatre cercles :

Le Chœur des douze Apôtres, un groupe d'Évêques et de saints Personnages.

Tous ont en main, soit les palmes du triomphe, soit les instruments de leur glorieux supplice, et des anges leur apportent des couronnes d'or.

Dans les angles au-dessus de la rose, deux sujets curieux.

D'un côté :

L'Antechrist.

Couronne en tête, il décapite Énoch, et le prophète Élie.

De l'autre côté :

Dieu sort d'une nuée pour tuer l'Antechrist.

Celui-ci tombe à la renverse.

Ces deux roses sont contemporaines des façades.

Au-dessous de la rose, dans les seize arcatures de la galerie :

Les Rois juifs, aïeux de la Vierge. — Verrière par M. Gérente.

CHŒUR.

Deux roses en retour sur le transept. Verrières d'ornements par M. Steinheil. Elles sont terminées par une rose dans le tympan où est un personnage tenant des attributs.

Quatre autres roses dans le chœur et deux fenêtres géminées au nord et au midi sont décorées de verrières d'ornements de M. Steinheil.

Aux six fenêtres du rond-point, grisailles par M. Baptiste.

Les fenêtres hautes du chœur et de l'abside, divisées en deux par un meneau, forment deux baies ogivales, contenant chacune deux grandes figures.

Évêques coiffés de la mitre, tenant en main leurs bâtons pastoraux.

Au-dessous de chaque saint, dans le socle :

Un Ange tenant une banderole.

Au fond :

La Visitation.

Marie est près de sa cousine sainte Élisabeth.

L'Annonciation.

La Vierge est auprès de l'ange Gabriel.

La Vierge et le Christ.

A droite :

Eudes de Sully et saint Marcel.
Saint Augustin et saint Jérôme.
Saint Luc et saint Jean.
Daniel et Jérémie.
David et Abraham.
Saint Georges et saint Martin.

En retour sur le transept :

Charlemagne et Léon III, pape.
Saint Hilaire et saint Irénée.

A gauche :

Saint Denis et Maurice de Sully.
Saint Grégoire et saint Ambroise.
Saint Marc et saint Matthieu.
Ezéchiel et Isaïe.
Aaron et Melchisédech.
Saint Étienne et saint Laurent.

En retour sur le transept :

Saint Louis et saint Grégoire VII.
Saint Remy et saint Martin.
Verrières par M. Maréchal (de Metz).

Notre lecteur voudra bien se reporter, pour le complément de l'inventaire des vitraux, à la description des chapelles. Nous avons pensé qu'il convenait, pour mettre plus de clarté dans la monographie de Notre-Dame, d'épuiser, à leur ordre, tant au point de vue des peintures et des sculptures qu'au point de vue des vitraux et du mobilier, chacune des parties latérales de l'édifice. Le chapitre que nous venons d'écrire sur les vitraux ne concerne, comme on le voit, que ceux de la nef, du transept et du chœur.

PAVAGE.

La nef et les bas côtés sont pavés de grands carreaux en pierre de Grimault, et en marbre noir du Bourbonnais.

Les transepts et les bas côtés du chœur sont pavés en dalles de liais et en marbre noir de Dinan.

Au chœur, le pavé est incrusté en marbre de diverses couleurs, formant des encadrements en marbre gris et blanc, disposés en losanges.

Le pavage du sanctuaire est en mosaïque de différentes couleurs.

Au milieu dans un losange :

Les Armes de France.

Dans les quatre triangles qui forment le carré :

Une Fleur de lis ornementée.

A droite et à gauche, une grande bande ornementée, à rosaces.

Ce pavage, exécuté sous Louis XIV, a été restauré en 1867.

SACRISTIE.

La sacristie, située du côté sud de la cathédrale, a été construite de 1845 à 1850 par MM. Lassus et Viollet-Le-Duc. Le mobilier n'en fut achevé qu'en 1853.

Le bâtiment est composé d'un étage en soubassement voûté, contenant un calorifère, des caveaux, des magasins, un vestiaire pour les chantres, une cave pour les approvisionnements ; un large escalier, droit, et un petit, en colimaçon, communiquent avec le rez-de-chaussée, qui est de plain-pied avec le chœur de la cathédrale.

Le rez-de-chaussée de la sacristie se com-

pose d'un cloître à trois faces; deux de ses galeries communiquent directement avec le bas côté du chœur, par d'anciennes chapelles. L'une de ces galeries donne accès dans la sacristie du Chapitre, qui se compose d'une grande salle, d'un vestiaire pour les chanoines et d'une salle capitulaire; une deuxième sacristie, qui se compose de deux salles, est réservée au service paroissial. Du rez-de-chaussée on sort, du côté du quai, par une petite porte réservée pour le sacristain, dont le logement est placé au premier étage.

Le trésor est situé au-dessus de la salle capitulaire.

La grande salle, qui s'ouvre à l'est de la galerie du Cloître, est éclairée par trois grandes verrières, représentant les principaux Évêques de Paris.

Dans la verrière du milieu, au sommet :

Saint Denis.
Saint Rustique.
Saint Éleuthère.

Entre les meneaux, dans le rang supérieur :

Saint Céran.
Saint Landry.
Saint Agilbert.
Saint Hugues.

Au-dessous, les Évêques :

Énée.
Étienne de Senlis.
Pierre Lombard.
Maurice de Sully[1].

Au pied de ces personnages :

Mgr Affre.

Il est représenté dans ses habits pontificaux, couché sur son lit de mort.

Des deux côtés du lit du prélat, une inscription rappelle ses dernières paroles :

LE BON PASTEUR DONNE SA VIE POUR SES BREBIS.
QUE MON SANG SOIT LE DERNIER VERSÉ.

Dans la verrière de gauche sont représentés, au sommet :

Saint Germain.

Au-dessous :

Matiffas de Buci[2].
Le B. Pierre de Luxembourg.
L'Évêque Étienne Poncher

Dans le rang inférieur :

L'Archevêque de Beaumont.
Le Cardinal de Belloy.
Mgr de Quélen.

Dans la verrière de droite sont représentés, au sommet :

Saint Marcel.

Au-dessous :

Eudes de Sully[3].
Saint Guillaume.
Étienne Tempier.

Dans le rang inférieur :

Henri de Gondy.
L'Archevêque Jean-François de Gondy.
Le Cardinal de Noailles.

Les piliers qui portent les voûtes sont décorés, au milieu, de deux apôtres :

Saint Pierre.
Saint Paul.

Aux angles :

Quatre Anges tenant des encensoirs et des flambeaux.

La grande salle est garnie à l'entrée, dans sa partie inférieure, d'armoires et de deux chapiers à six tiroirs pour les ornements. Au-dessus de chacun d'eux, est une armoire en fer et tôle, à pignons ornés, s'ouvrant en trois compartiments; les pentures sont dorées, le fond est quadrillé avec fleurs de lis dorées. De chaque côté, sont des armoires en chêne à cinq compartiments ayant chacun deux vantaux. Au fond, une armoire en soubassement; au-dessus, la réserve en trois parties ornées de pignons trilobés, avec arêtes et clochetons. Dans les arcatures, sont trois bas-reliefs sculptés sur bois :

L'Annonciation.
La Visitation.
Le Crucifiement de Notre-Seigneur.

Toute cette menuiserie en chêne a été exécutée par M. Mirgon, menuisier, d'après les dessins de M. Viollet-Le-Duc.

A gauche de la grande salle, on entre dans la salle capitulaire.

Au-dessus de la porte :

Les Armes du Chapitre de Notre-Dame.

Sur l'écusson on lit : *Capitulum Ecclesiæ Parisiensis.*

[1] C'est Maurice de Sully qui fit construire le chœur de la cathédrale actuelle.
[2] C'est Mattiffas de Buci qui fit construire trois des chapelles du chœur
[3] C'est Eudes de Sully qui fit construire la façade de Notre-Dame.

Autour de la salle capitulaire sont disposées dix-huit stalles de chanoines; une stalle pour le secrétaire, et le trône de l'archevêque, couronné par un dais. Sur le dais :

Christ en croix. — H. 0^m,50. — Par M. Corbon.

Le B. Pierre de Luxembourg. — Statuette. — H. 0^m,30. — Par M. Corbon.

Saint Guillaume.—Statuette.—H. 0^m,30. — Par M. Corbon.

Sur un écusson à droite :

Les Armes de l'Archevêque. — H. 0^m,48.

A gauche :

Les Armes du Chapitre. — H. 0^m,48.

Sous la fenêtre, côté nord, est une grande armoire en chêne avec couronnement sculpté, et ferrures dorées. Elle s'ouvre à deux vantaux; sur le parement intérieur de chacun d'eux, quatre sujets peints : au total huit sujets, représentant.

Le premier :

La Reine Blanche faisant l'éducation de saint Louis.

Le second :

Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes.

Le troisième :

Saint Louis lavant les pieds des pauvres, le jour du jeudi saint.

Le quatrième :

Saint Louis portant dans ses mains la couronne d'épines.

Le cinquième :

Saint Louis et ses frères prennent la croix à Notre-Dame de Paris.

Le sixième :

Saint Louis refuse la couronne de Bagdad, pendant sa captivité en Palestine.

Le septième :

Les Derniers Moments de saint Louis.

Le huitième :

Les Funérailles de saint Louis.

Ces huit panneaux sont de M. Perrodin.

Les peintures qui décorent la salle capitulaire ont été exécutées d'après les dessins de M. Viollet-Le-Duc. Les grisailles sont de MM. Lusson et Thévenot.

A droite de la grande salle, est placé le vestiaire des chanoines; toutes les faces sont garnies d'armoires. Au milieu une grande table. A la fenêtre, grisaille de MM. Lusson et Thévenot.

A droite de la galerie ouest du Cloître sont placées deux salles affectées au service paroissial, qui se trouve ainsi séparé de celui du chœur.

Celle du sud est garnie, dans les trois côtés, d'armoires basses. Au-dessus, de petites armoires portées par des consoles. La réserve est au milieu. Le quatrième côté est occupé par de grandes armoires. La salle contiguë est également garnie de boiseries.

Les cinq verrières sont de MM. Lusson et Thévenot.

Les arcatures vitrées du Cloître sont composées de neuf fenêtres séparées, au milieu, par un meneau et terminées par une rosace; elles reproduisent, en dix-huit travées, la *Légende de sainte Geneviève, patronne de Paris.*

Le premier panneau est placé du côté de l'entrée de l'église, dans la galerie ouest; il représente :

Saint Germain d'Auxerre debout; sainte Geneviève, qui vient de naître, est couchée à côté de sa mère; des Anges apparaissent.

Le deuxième :

Saint Germain tient une pièce de bronze sur laquelle figure la croix, et dit à Geneviève : « Porte ceci toujours suspendu à ton cou, en mémoire de moi, et ne porte jamais, ni à ton cou ni à tes doigts, aucun ornement en métal précieux. » Il prend congé de la bergère en posant la main sur la tête de Geneviève.

Le troisième :

La Sainte veut suivre sa mère à l'église, un jour de fête solennelle; sa mère entend quelle reste à la maison et la bat; aussitôt la mère devient aveugle.

Le quatrième :

Ayant perdu ses parents, Geneviève pendant un séjour à Paris tomba malade; durant trois jours elle parut comme morte; rendue à la santé, elle raconte qu'un ange lui avait montré la gloire des élus et les peines des damnés.

Le cinquième :

Lorsque Attila, roi des Huns, menaçait Paris, les habitants se mirent à murmurer contre Geneviève qui voulait les rassurer, et décidèrent de la tuer. D'Auxerre, arrive un archidiacre qui leur dit : « Gardez-vous bien de commettre un pareil crime, car notre évêque, le bienheureux saint Germain, a annoncé que dès sa naissance Dieu l'avait choisie pour épouse. » Alors les habitants veulent fuir.

Le sixième :

Sainte Geneviève rassure les habitants et leur persuade de ne pas quitter la ville.

Le septième :

Sainte Geneviève obtient du Ciel, par ses prières, ses jeûnes, et les larmes de ses compagnes, l'éloignement des barbares.

Le huitième :

Sainte Geneviève allant prier, la nuit, le Démon éteint son flambeau, un Ange le rallume.

Le neuvième :

Childéric, roi des Francs, craignant que la Sainte ne lui enlevât ses prisonniers qu'il voulait faire mourir, ordonna de fermer les portes, mais la Sainte délivra ces malheureux, les portes s'étant ouvertes d'elles-mêmes devant elle.

Le dixième :

Sainte Geneviève fléchit la fureur des ennemis et ramène les prisonniers dans la ville.

Le onzième :

La ville de Paris est en proie aux flammes à la suite d'un siége prolongé.

Le douzième :

Sainte Geneviève est montée dans une barque et descend la Seine pour faire arriver des provisions. Parvenue à un endroit où croissait un arbre au milieu du fleuve, cause fréquente de malheurs, la Sainte commande à l'arbre de tomber, et deux monstres hideux s'en échappent.

Le treizième :

Sainte Geneviève apporte des provisions à la ville affamée et distribue du pain aux pauvres.

Le quatorzième :

Sainte Geneviève rend la vue à un homme et à une jeune fille.

Le quinzième :

Des ouvriers élevaient un oratoire à saint Denis sous la direction de la Sainte. Un jour que la boisson pour les charpentiers vint à manquer, la Sainte adressant une prière à Dieu, les vases se trouvèrent pleins jusqu'au bord.

Le seizième :

Une forte pluie étant venue à tomber pendant la moisson, le fléau cessa par l'intercession de la Sainte, et les grains furent rentrés.

Le dix-septième :

Sainte Geneviève étant morte à plus de quatre-vingts ans, on plaça une lampe sur son tombeau, et l'huile brûlait sans cesse sans qu'il fût besoin de la renouveler.

Le dix-huitième :

La Châsse de sainte Geneviève guérit les malades, les aveugles et les possédés du feu, appelés « les Ardents ».

Ces vitraux ont été exécutés par M. Gérente, d'après les cartons de M. Steinheil.

Dans la principale arcade du Cloître, vitrail :

Le Couronnement de la Vierge. — Par M. Gérente, d'après les cartons de M. Steinheil.

Dans la sacristie du Chapitre, à droite, encadré :

Mgr de Quélen, archevêque de Paris. — Toile. — H. 3m,28. — L. 2m,32. — Par Mlle Perdrau, supérieure du Sacré-Cœur à Marseille.

A gauche, encadré :

Mgr Sibour. — Toile. — H. 3m,48. — L. 3m,43. — Par Joseph-Désiré Court.

Salon de 1852 (n° 297)

Dans les arcatures :

Mgr Affre. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par M. Lescorné.

Mgr Sibour. — Buste. — Marbre. — H. 0m,68. — Par M. Ramus, 1849.

Mgr Darboy. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Auteur inconnu. — Don de la famille du prélat.

Le Martyre de saint André sur la croix. — Toile cintrée. — H. 4m,10. — L. 3m,10. — Par Lebrun.

Ce tableau est le May offert en 1647 par la Confrérie des Orfévres.

Saint Charles Borromée, cardinal et archevêque de Milan, donnant la communion aux pestiférés. — Toile. — H. 3m,52. — L. 2m,30. — Par Carle Vanloo (1743).

L'Assomption. — Toile. — H. 3m,75. — L. 2m,45. — Par Salvator Rosa.

Ces trois tableaux sont sans cadre.

Dans la sacristie de la paroisse :

Descente du Saint-Esprit. — Toile. — H. 3m,40. — L. 2m,45. — Par Jacques Blanchard (1634).

Ce tableau a été offert en 1634 par la Confrérie des Orfévres. Gravé par Regnesson.

Jésus-Christ recevant des offrandes de parfums et de moutons. — Toile cintrée. — H. 4m,10. — L. 2m,70. — Auteur inconnu.

La Flagellation de saint Paul et de saint Barnabé. — Toile. — H. 3m,55. — L. 2m,95. — Par Louis Testelin.

Ce tableau a été offert en 1655 par la Confrérie des Orfévres.

Le monogramme de l'auteur est peint dans un angle du tableau.

La Prédication de saint Pierre dans Jérusalem. — Toile. — H. 3m,25. — L. 2m,60. — Par Charles Poerson (1642).

Ce tableau a été offert en 1642 par la Confrérie des Orfévres.

Ces divers tableaux sont sans cadres. Ils proviennent des chapelles de la cathédrale.

Au premier étage, dans la première pièce, dite Chambre du prédicateur :

Descente de croix. — Toile. — H. 2m,13. L. 1m,45. — Le nom de l'auteur est coupé.

La Visitation de la Vierge à sainte Élisabeth. — Toile. — H. 2m,35. — L. 1m,63. — *Signé :* Jeaurat (1754).

Le Martyre de sainte Catherine. — Toile cintrée. — H. 2m,43. — L. 1m,40. — *Signé :* Vien (1750).

La Naissance de Jésus-Christ. — Toile. — H. 2m,20. — L. 2m,95. — Auteur inconnu.

Soldats arrêtant des moines. — Toile. — H. 2m,13. — L. 1m,45. — Auteur inconnu.

Dans la galerie haute de la sacristie, sur un panneau avec bordure :

Moïse sauvé des eaux. — Toile. — H. 2m,30. — L. 2m,92. — Ce tableau a été coupé, le nom de l'auteur est perdu.

Dans la galerie du chœur, tableau avec bordure :

Mort de Mgr Affre, archevêque de Paris, sur la barricade du faubourg Saint-Antoine, en juin 1848. — H. 2m,85. — L. 3m,20. — Par Lafond.

Portrait de Mgr Affre. — Toile. — H. 2m,75. — L. 1m,85. — Par M. Tito Marzocchi de Bellucci (1842).

Des galeries du Cloître, on descend dans une petite cour intérieure, au milieu de laquelle est une fontaine; au-dessus de la fontaine :

Une Croix en pierre. — H. 1m,30. — Par M. Michel-Pascal.

Autour de cette cour, au sommet des contre-forts, sont huit figures d'évêques de Paris. Tous sont assis. A gauche, en commençant du côté de l'est, la première :

Matiffas de Buci. — Statue. — Pierre. — H. 1m,25. — Par M. Michel-Pascal.

La deuxième :

Gozlin. — Statue. — Pierre. — H. 1m,25. — Par M. Caudron.

La troisième :

Pierre de Lombard. — Statue. — Pierre. — H. 1m,25. — Par M. Georges Prinssay.

La quatrième :

Maurice de Sully. — Statue. — Pierre. H. 1m,25. — Par M. Geoffroy de Chaume.

La cinquième :

Eudes de Sully. — Statue. — Pierre. — H. 1m,25. — Par Toussaint.

La sixième :

Saint Germain de Paris. — Statue. — Pierre. — H. 1m,25. — Par Chenillion.

La septième :

Odon. — Statue. — Pierre. — H. 1m,25. — Par M. Fromanger.

La huitième :

Mgr Affre. — Statue. — Pierre. — H. 1m,25. — Par M. Cavelier.

A l'extérieur de la grande salle, dans des niches ménagées de chaque côté des fenêtres, sont placés, à l'ouest :

Saint Louis. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — Par Chenillion.

Sainte Clotilde. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — Par M. Michel-Pascal.

Au sud :

Saint Denis. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — Par M. Geoffroy de Chaume.

Saint Landry. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — Par Toussaint.

A l'est :

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — Par M. Fromanger.

Saint Marcel. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — Par M. Michel-Pascal.

TRÉSOR.

I. RELIQUAIRES. — CHASSES.

Reliquaire de la Couronne d'épines, donné par Napoléon Ier, en 1805.

Il est en cuivre doré.

Pied et croix en or massif, du reliquaire de la Couronne d'épines, donné par Napoléon Ier.

On sait que la Couronne d'épines, acquise par saint Louis et déposée à la Sainte-Chapelle, a été transportée à Notre-Dame, par ordre de Napoléon Ier.

Deuxième Reliquaire de la Couronne d'épines.

Ce reliquaire en argent doré, orné de pierreries, a été exécuté par M. Poussielgue, d'après les dessins de M. Viollet-Le-Duc. — Gravé à l'eau-forte par M. Gaucherel.

Fac-simile d'un Reliquaire ayant appartenu à saint Louis. — Ce *fac-simile* est en cuivre doré.

Reliquaire renfermant un morceau de la Vraie Croix et un des Clous avec lesquels fût attaché sur la Croix Notre-Seigneur Jésus-Christ.

En vermeil et enrichi de pierreries, ce reliquaire a été également exécuté sur les dessins de M. Viollet-Le-Duc.

Deux Reliquaires, en bois doré, imitation du style du treizième siècle.

Fac-simile en cuivre d'un Reliquaire du quatorzième siècle, dont l'original est au Musée de Cluny.

Quatre Statues Reliquaires, bois et bronze, style Louis XV : *saint Sébastien, saint Roch, sainte Agathe et sainte Barbe.*

Quatre Statues Reliquaires. — *Saint Pierre, saint Paul, saint Vincent de Paul et saint François de Sales.*

Collection de Reliquaires, en cuivre et vermeil, avec reliques authentiques, recueillies en Italie, et données par madame la marquise de Neuchaises.

Croix palatine, contenant un morceau de la Vraie Croix.

Fac-simile d'une Châsse du treizième siècle, qui existait autrefois à Notre-Dame.

Quatre Châsses à colonnes (modernes).

II. SOUVENIRS DE SAINT VINCENT DE PAUL, DE SAINT THOMAS BECKET, DE BENOIT XIV, etc.

Croix que portait saint Vincent de Paul lorsqu'il administra le roi Louis XIII. — Cuivre doré.

Croix en cuivre que portait saint Vincent de Paul dans ses missions.

Coffret en acier et Croix d'or de saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. Travail anglais du douzième siècle.

Mule et Gants du pape Benoît XIV.

Christ en ivoire. — Travail du dix-septième siècle. — D'après une tradition récente, ce *Christ* aurait été donné par Louis XIV à mademoiselle de Lavallière.

Fac-simile du sceau, en argent, d'Élisabeth de Hainaut, première femme de Philippe-Auguste.

Ce sceau avait été trouvé dans le tombeau

de cette princesse, sous le chœur. Il fut volé en 1860. On en avait conservé un moulage sur lequel a été fait ce *fac-simile*.

III. DONS FAITS AU TRÉSOR A L'OCCASION DES BAPTÊMES, MARIAGES, SACRES OU COURONNEMENTS DE SOUVERAINS.

Ornement complet, donné par Napoléon Ier, pour les cérémonies du Sacre.

Bénitier et *accessoires* en vermeil, donnés par Napoléon Ier pour son Couronnement.

Chasuble avec laquelle Pie VII célébra la messe du Couronnement de Napoléon Ier.

Manteau que portait Napoléon Ier à la cérémonie de son Couronnement.

Ostensoir orné de strass et enrichi d'une auréole de rubis donné par Louis XVIII, à l'occasion du Baptême du duc de Bordeaux.

Vierge en argent massif, donnée par le roi Charles X, à l'occasion de son Couronnement.

Missel, et *Mitre* ornée de pierres fines, donnés à Mgr Sibour, par Napoléon III, pour la célébration de son mariage.

Cierge orné d'abeilles, offert par Napoléon III, à l'occasion du Baptême du Prince Impérial.

IV. TRIPTYQUE, BUSTES, STATUETTES.

Triptyque de saint Louis. — *Fac-simile* moderne.

Saint Denis. — Buste en argent repoussé, enrichi de pierreries. — *Fac-simile* moderne.

Saint Louis. — Buste en argent repoussé, enrichi de pierreries. — *Fac-simile* moderne.

Vierge en cuivre doré. — Travail moderne.

V. CHAPELLES. — VASES SACRÉS. — OSTENSOIRS. — THABOR. — CANDÉLABRES, etc.

Chapelle en vermeil avec émaux, destinée à l'Archevêque pour les grandes cérémonies.

Chapelle en vermeil de Mgr Buquet.

Chapelle de M. de Place, archiprêtre de Notre-Dame.

En vermeil avec pierreries. Don des fidèles.

Deux calices, dix-septième siècle.

Deux ciboires, dix-septième siècle.

Collection de *Vases sacrés*, offerts par différents personnages.

Saint-Sacrement, donné par Napoléon Ier. — Vermeil.

Grand ostensoir en cuivre doré, de 2m,20 de hauteur.

La base est ornée de huit statues d'Anges, reposant sur un château à huit tours.

Il a été exécuté sur les dessins de M. VIOLLET-LE-DUC.

Petit ostensoir orné de turquoises dont se servait de préférence Mgr Darboy.

Thabor décoré de quatre Anges aux angles, pour l'exposition du saint Sacrement. — Cuivre doré.

Il a été exécuté sur les dessins de M. VIOLLET-LE-DUC.

Deux candélabres en argent, à cinq branches, style Louis XV.

Chandelier pour le Cierge Pascal en cuivre doré, très-ornementé, mesurant 2m,30 de hauteur.

Il a été exécuté sur les dessins de M. VIOLLET-LE-DUC.

Bénitier en cuivre doré, donné par Charles X.

VI. CHASUBLES. — ORNEMENTS. — BANNIÈRES.

Chasuble du quinzième siècle, refaite sur un fond neuf.

Chasuble du seizième siècle; le fond est neuf.

Chasubles provenant de l'ancien Trésor.

Chasuble donnée par la reine Marie-Antoinette.

Ornement de drap d'or, enrichi de pierres fines, exécuté en 1867.

Ornement de velours noir, brodé d'argent, qui sert aux services funèbres des Chanoines ou des Archevêques (moderne).

Bannières russes, provenant de l'église d'Eupatoria (Crimée).

VII. VÊTEMENTS ET OBJETS AYANT APPARTENU AUX DERNIERS ARCHEVÊQUES.

Mitres ayant appartenu à Mgr de Quélen.

Trois soutanes ayant appartenu à Mgr Affre. L'une d'elles est celle qu'il portait lorsqu'il fut tué.

Croix pectorale que portait Mgr Affre lorsqu'il fut tué.

Reliquaire, en cuivre doré, contenant la vertèbre de Mgr Affre, ses gants, sa barrette et le moule de son visage.

Chape, style moyen âge, ayant appartenu à Mgr Sibour. — Travail moderne.

Soutane que portait Mgr Sibour lorsqu'il fut assassiné.

Rochet et *étole* portés par Mgr Sibour quand il fut assassiné.

Croix pectorale de Mgr Darboy, archevêque de Paris.

Mitre de cérémonie de Mgr Darboy, en or fin.

Mitre blanche de Mgr Darboy.

Soutane que portait Mgr Darboy lorsqu'il a été fusillé.

Anneau et croix pectorale de Mgr Surat, vicaire général, fusillé en 1871, sous la Commune.

Deux mitres de Mgr Surat.

Ont été attribués à l'Église de Notre-Dame, par décret du 25 février 1811, les tableaux suivants :

1. *Saint Bernard de Sienne, délivrant la ville de Carpe.* — Toile. — Par Louis Carrache.
2. *La Circoncision.* — Toile. — Par Le Baroche.
3. *L'Assomption de la Vierge.* — Toile. — Par Salvator Rosa.
4. *Job sur son trône.* — Toile. — Par Le Guide.
5. *La Gloire de tous les Saints.* — Toile. — Par Guerchin.
6. *Le Christ en croix.* — Toile. — Par Crayer.
7. *L'Assomption de la Vierge.* — Toile. — Par Champaigne.
8. *Le Martyre de sainte Apolline.* — Toile. — Par Jordaens.
9. *L'Adoration des Rois.* — Toile. — Par Jordaens.
10. *Jésus lavant les pieds aux Apôtres.* — Bois. — Par Lucas Cranach.
11. *Le Couronnement d'épines.* — Bois. — Par Lucas Cranach.
12. *Jésus présenté au peuple.* — Bois. — Par Lucas Cranach.
13. *Jésus attaché à la colonne.* — Bois. — Par Lucas Cranach.
14. *Jésus portant sa croix.* — Bois. — Par Lucas Cranach.
15. *Jésus mis au tombeau.* — Bois. — Par Lucas Cranach.
16. *La Résurrection de Jésus-Christ.* — Bois. — Par Lucas Cranach.
17. *Jésus descendu aux limbes.* — Bois. — Par Lucas Cranach.

Les huit tableaux peints sur bois portant les numéros 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, ont été remis à S. Ém. le cardinal Maury, lors de l'assemblée du Concile, d'après une autorisation de S. Exc. le ministre des cultes.

Nous n'avons retrouvé trace en dressant l'inventaire qui précède que du tableau portant le n° 3. — Le tableau portant le n° 2 a été placé au Louvre en 1862.

La Ville de Paris avait donné sous la Restauration à l'église de Notre-Dame les tableaux suivants :

La Vierge mise au tombeau. — Par Abel de Pujol. 1819.

La Descente de Jésus-Christ dans les limbes. — Par Delorme. 1819.

Jésus ressuscitant le fils de la veuve de Naïm. — Par Guillemot. 1819.

Le Martyre de saint Hippolyte. — Par Heim. 1822.

Saint Hyacinthe ressuscitant un jeune homme mort. — Par Heim. 1827.

Jésus guérissant les malades. — Par Granger. 1835.

Ces tableaux ont été enlevés en 1862 pour être déposés au Louvre.

QUEYRON,

ARCHITECTE

INSPECTEUR DES ÉDIFICES DIOCÉSAINS DE PARIS.

Paris, 15 *février* 1877.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.



ADDITIONS ET RECTIFICATIONS



ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

ÉGLISE DE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

MONOGRAPHIE N° 1

Ont été attribués à l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, par décret du 25 février 1811 :

1. *La Descente de Croix.* — Toile. — H. 3m,58. — L. 2m,60. — Par ROMBOUST.
2. *Un Évangéliste.* — Figure colossale. — Toile. — H. 1m,48. — L. 1m,68. — D'après REMBRANDT.
3. *La Cène.* — Toile. — H. 1m,18. — L. 2m,39. — D'après LÉONARD DE VINCI.
4. *Le Christ apparaissant à la Vierge.* — Toile. — H. 0m,43. — L. 0m,57. — Par ALBANE.
5. *Un Évêque consacrant.* — Toile. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par BOURDON.
6. *Le Sommeil de Jésus.* — Toile. — H. 0m,43. — L. 0m,57. — par ALBANE.

Nous n'avons retrouvé trace que des tableaux portant les nos ...

Page 8, colonne 1 :

Saint Vincent de Paul recueillant les enfants abandonnés, copie d'après MANSIOT.

Lisez : Copie d'après MONSIAU.

ÉGLISE DE SAINT-PHILIPPE DU ROULE

MONOGRAPHIE N° 2

Ont été attribués à l'église de Saint-Philippe du Roule, par décret du 25 février 1811 :

1. *L'Assomption, saint Cosme et saint Damien.* — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,40. — Par SPAGNOLO.
2. *La Vierge, Jésus et deux Anges.* — Toile. — H. 0m,60. — L. 1m,82. — Par PÉRUGIN.
3. *L'Ange Gabriel tenant un lis.* — Toile. — H. 0m,36. — L. 0m,45. — École de Bologne.
4. *La Circoncision.* — Toile. — H. 3m,30. L. 2m,18. — Par GENOVÈSE.

Nous n'avons retrouvé trace que des tableaux portant les nos ...

Page 4, colonne 1 :

Le fronton de l'église n'est pas l'ouvrage de *Francisque-Joseph* DURET, mais de François-Joseph DURET, professeur à l'Académie de Saint-Luc, pensionné par le duc d'Orléans.

ÉGLISE DE SAINT-LAURENT

MONOGRAPHIE N° 5

Ont été attribués à l'église de Saint-Laurent, par décret du 25 février 1811 :

1. *La Visitation.* — Toile. — H. 2m,76. — L. 1m,38. — Par LE NAIN.
2. *La Présentation au Temple.* — Toile. — H. 2m,76. — L. 1m,38. — Par LE NAIN.
3. *Une Sainte Famille.* — Toile. — H. 2m. — L. 1m,53. — Par SARAZIN le sculpteur.
4. *La Vierge, l'Enfant Jésus, saint Jean-Baptiste.* — Toile. — H. 1m,36. — L. 0m,98. — Imitation de RAPHAEL.
5. *Un Évêque.* — Toile. — H. 3m,46. — L. 1m,89. — FRAGONARD.
6. *L'Adoration des Mages.* — Copie, toile. H. 1m,42. — L. 2m,37. — Inconnu.
7. *La Madeleine.* — Copie, toile. — H. 1m. — L. 0m,76. — Inconnu.

Nous n'avons retrouvé trace que des tableaux portant les nos...

ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET

MONOGRAPHIE N° 10

Ont été attribués à l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, par décret du 25 février 1811 :

1. *Le Martyre de sainte Julie et de saint Cyr.* — Toile. — H. 3m,41. — L. 1m,89. — Par DURAMEAU.
2. *La Mort de saint François de Sales.* — Toile. — H. 3m,33. — L. 1m,71. — Par DURAMEAU.
3. *Le Samaritain*, cintré de haut. — Toile. — H. 1m,41. — L. 1m,76. — Par JOLLAIN.
4. *L'Annonciation de la Vierge* (mise au rebut, crevé). — Toile. — H. 2m,03. — L. 1m,35. — Inconnu.

Nous n'avons retrouvé trace que des tableaux portant les nos ...

ÉGLISE DE SAINT-GERMAIN DES PRÉS

MONOGRAPHIE N° 12

Ont été attribués à l'église de Saint-Germain des Prés, par décret du 25 février 1811 :

1. *La Vierge, sainte Claire et saint François.* — Toile. — H. 3,48. — L. 2m,38. Par GUERCHIN.
2. *Une Descente de croix.* — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,80. — L'ESPAGNOLET.
3. *Hérodiade présentant la tête de saint Jean-Baptiste.* — Toile. — H. 1m,11. — L. 1m,08. — École vénitienne.
4. *Saint-Barthélemy.* — Toile. — H. 1m,02. — L. 1m,02. — Par PÉRUGIN.

Nous n'avons retrouvé trace que des tableaux portant les nos ...

ÉGLISE DE SAINT-SULPICE

MONOGRAPHIE N° 23

Page 6, colonne 1 :

Saint Joseph. — Statue. — Pierre. — H. 3m. — Par FRANÇOIS DUMONT.

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Pierre. H. 3m. — Par FRANÇOIS DUMONT.

Ces statues ont été posées en 1625. Lisez 1725.

ÉGLISE DE SAINT-MERRY

MONOGRAPHIE N° 24

Ces tableaux, attribués au *Frère Robert* par le copiste du décret du 25 février 1811 (page 20), ont été exécutés par le peintre Paul-Ponce-Antoine ROBERT. Il est aisé de se convaincre par les dimensions relevées que la toile mentionnée à la page 20, sous le titre *Un missionnaire convertissant les Indiens*, par le Frère ROBERT, n'est autre que le tableau décrit à la page 15 : *Saint François Xavier baptisant des Indiens*, signé et daté P. P. A. ROBERT. 1730.

TABLE

ALPHABÉTIQUE-ANALYTIQUE



TABLE
ALPHABÉTIQUE-ANALYTIQUE

On a imprimé en PETITES CAPITALES les noms des personnes, et en *italiques* les noms des lieux et des choses.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

Paul CHÉRON,
membre de la commission.

Paris, 4 juin 1877.

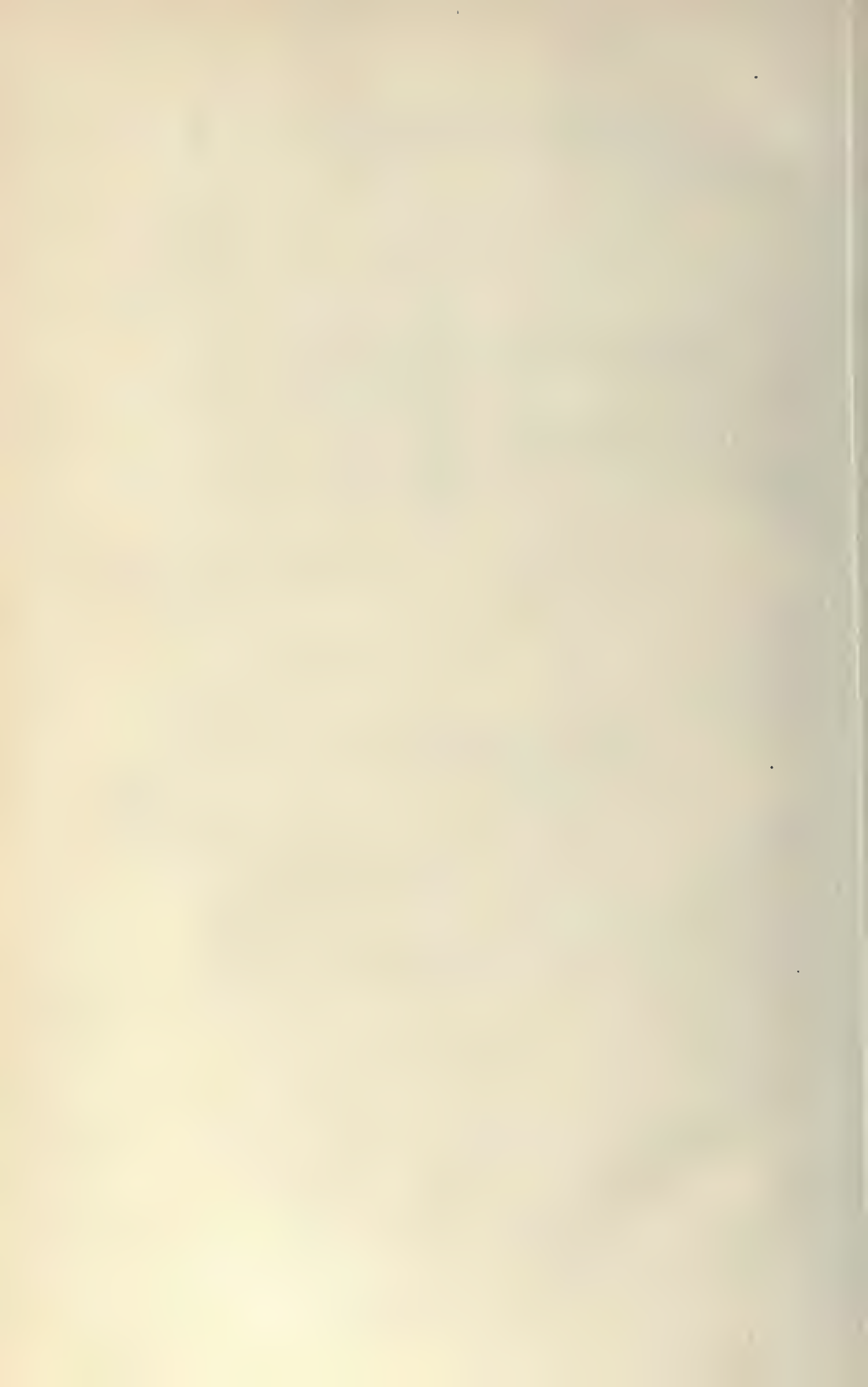


TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Typographie E. Plon et Cie, rue Garancière, 8.



